Thèse
Pour obtenir le grade de
Docteur en Géographie

Présentée et soutenue publiquement par

Catherine DIDIER-FÈVRE

Le 29 septembre 2015

« The place to be ? »

Vivre et bouger dans les entre-deux : jeunesse et mobilités dans les espaces périurbains

Thèse dirigée par Monique Poulot et Lionel Rougé

Jury :
Rodolphe DODIER, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, *examinateur.*
Marie-Christine FOURNY, maîtresse de conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble. *Rapporteure*.
Marie-Christine JAILLET, directrice de recherche CNRS à l'Université Toulouse II – Le Mirail, *examinatrice.*
Vincent KAUFMANN, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. *Rapporteur.*
Sonia LEHMAN-FRISCH, professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, *examinatrice.*
Monique POULOT, professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, *co-directrice de thèse.*
Lionel ROUGÉ, maître de conférences à l'Université de Caen, *co-directeur de thèse*.

À Victoire et Emmanuel, mes compagnons d'Ici et d'Ailleurs.

Remerciements

Rencontres, échanges, découvertes : tels seraient les termes qui résumeraient le mieux cette aventure de longue haleine prenant fin à l'heure de rédiger ces remerciements. Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans le concours de Monique Poulot, directrice de recherche de mon mémoire de Master 2, ayant su m'accompagner dans cet apprentissage et me faire prendre conscience que j'avais un sujet précieux à exploiter en étudiant les mobilités des jeunes des espaces périurbains.

Ma *« bonne fée »* m'a ensuite introduite dans un cercle de choix formé de Martine Berger, Claire Aragau et Lionel Rougé – complémentaire et indispensable co-directeur, aussi bienveillant et disponible que Monique –, et l'équipe de l'IAU composée de Lucile Mettetal, Mireille Bouleau, Catherine Mangeney, Tanguy Le Goff et Nicolas Laruelle. Leur fréquentation, dans le cadre de ma collaboration à un programme de recherche PUCA (Plan Urbanisme Construction Habitat) sur le périurbain, a fortement enrichi et ouvert des pistes pour mon propre travail de recherche. Qu'ils en soient remerciés.

Au-delà de ce comité, je suis reconnaissante à tous ceux et celles qui m'ont initiée et/ou apporté leur soutien technique : Julie Robert, la cartographe de Paris Ouest Nanterre La Défense ; ma nièce Karine Martin, mon initiatrice au traitement quantitatif ; Michel Goussot, collègue-ami-mentor, correcteur infatigable de mon *« anglais de lycéen »* ; Estelle Debelfort, amie pour la relecture attentive de ce manuscrit ; Marcel et Josselyne Buchoux, mes petits cousins, pour leur soutien logistique *« de luxe »* lors de mes séjours sur le terrain Ouest francilien. Enfin, je remercie tous les jeunes qui ont accepté de m'accorder de leur temps lors d'un entretien ou en répondant à mes enquêtes, à mes élèves qui se sont prêtés au jeu de la production de données ainsi que les chefs d'établissement et les enseignants des lycées m'ayant accueillie.

Par ailleurs, merci à tous ceux et celles qui ont suivi de près[1] ou de loin mon aventure. Leur intérêt pour ma recherche a constitué un soutien précieux car comme le dit si bien le proverbe africain : *« Seul(e), on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ».*

[1] Spéciale dédicace à Emmanuel ayant vécu cela de très près pendant quatre ans.

Avertissement

Cette thèse de doctorat reproduit des photographies réalisées par des jeunes dans un cadre scolaire ou envoyées en pièce jointe à la suite d'un entretien. La récupération de ces images n'a pas été systématiquement accompagnée de la signature par les jeunes comme par leur responsable légal d'un formulaire d'autorisation d'utilisation des photographies. De même, des jeunes ont pu choisir des images sur des sites internet sans en posséder les droits ; quand ces dernières ont été reproduites, l'adresse du site où elles figurent a été placée sous l'image.

Toutefois, si les propriétaires de ces photographies sont gênés par leur reproduction dans le cadre de ce travail de recherche et désirent que leurs clichés n'y figurent pas, ils peuvent m'adresser un mail intitulé « demande de retrait d'une image de votre thèse » à l'adresse suivante : catherine.didier-fevre@wanadoo.fr en précisant de quelle image il s'agit (n° de page et titre). Je m'engage alors à masquer l'image.

Catherine Didier-Fèvre, juin 2015

Sommaire

Introduction
Périurbain et jeunesse : deux entre-deux stigmatisés
Vivre et bouger : deux moyens de croiser ces entre-deux
Trouver sa place dans les entre-deux

Première partie : Être ou ne pas être périurbain

Chapitre 1 : Des jeunes et des *« espèces d'espaces »*

I. Méthodes multiples pour public juvénile diversifié
II. La diversité des espaces vient brouiller les référentiels juvéniles
III. Les entre-deux comme clé de lecture

Chapitre 2 : La périurbanité au cœur de la construction identitaire

I. Un ancrage différencié au territoire périurbain
II. Les espaces périurbains au cœur de la construction territoriale juvénile
III. La périurbanité et les entre-deux

Chapitre 3 : Les échelles du chez-soi périurbain

I. La chambre : cocon au cœur de l'espace domestique
II. La maison : au cœur des trajectoires périurbaines
III. Des espaces domestiques à la rue

Partie 2 : Bouger et bricoler avec les espaces périurbains pour s'affirmer en tant qu'individu

Chapitre 4 : Aller au lycée pour prendre du champ avec sa famille

I. Des transports organisés pour se rendre au lycée
II. Occuper les entre-deux de l'emploi du temps lycéen
III. Des espaces et des temps de liberté centraux dans la construction identitaire

Chapitre 5 : Pendant son temps libre, combiner les ressources des entre-deux pour trouver sa place

I. De l'enfance à l'adolescence : à la conquête d'une spatialité élargie
II. À l'adolescence : combiner les ressources des entre-deux pour exister
III. Les adultes face aux loisirs adolescents

Chapitre 6 : S'émanciper du périurbain : un objectif plus ou moins réaliste

I. Posséder le permis de conduire : une fausse bonne idée ?
II. Avoir un job : une manière de s'émanciper ?
III. Partir en vacances : une étape vers l'émancipation ?

Partie 3 : À l'heure de s'inventer une vie adulte : les espaces périurbains dans les projets juvéniles

Chapitre 7 : Entrer dans l'âge adulte, du mythe à la réalité

I. À l'horizon : devenir adulte
II. Avoir 18 ans : un cap de l'entrée dans la vie adulte ?
III. L'entrée dans l'âge adulte à l'épreuve de la réalité

Chapitre 8 : Périurbains d'aujourd'hui, périurbains de demain

I. Le périurbain au futur
II. La maison, pivot du futur périurbain
III. Entre fictions et figures périurbaines juvéniles : la mise en récit d'un temps futur

Conclusion générale
Un rapport ambivalent aux espaces périurbains
Des jeunes tout sauf captifs
Partir d'ici pour mieux y revenir
Ouvrir des « chantiers de jeunesse »

Introduction

« Voilà lui avais-je dit. Je suis un être périphérique ; et j'ai le sentiment que tout vient de là. Les bordures m'ont fondé. Je ne peux jamais appartenir à quoi que ce soit. Et au monde pas plus qu'à autre chose. Je suis sur la tranche. Présent, absent. À l'intérieur, à l'extérieur. Je ne peux jamais gagner le centre. J'ignore moi-même où il se trouve et s'il existe vraiment. La périphérie m'a fondé. »

Olivier Adam, 2012. *Les lisières.* Paris, Flammarion, p. 338.

« C'est pas The place to be ! » est l'expression employée par Tara (17 ans, Grosrouvre, Yvelines) pour qualifier son ancienne localisation résidentielle (Galluis, Yvelines) et insister sur l'absence d'équipements et d'évènements. *« The place to be »*, anglicisme venu tout droit du monde des écoles de commerce (Bréau, 2013), désigne un endroit idéal, un incontournable, un lieu à ne pas manquer, un endroit rêvé. Étant donné que les espaces périurbains ne semblent pas rassembler ces qualités, nous avons choisi comme titre cette expression pour résumer les rapports que les jeunes entretiennent avec ces espaces. Toutefois, un rapport ambivalent apparaît très vite : *« Pour le coup, c'est The place to be ! »* estime l'adolescente lorsqu'elle décrit Grosrouvre (Yvelines), la commune qu'elle habite. Elle lui reconnaît ce statut en raison de la richesse de la commune (*« Ce coin-là, c'est un endroit assez riche. »)* et de la présence de réalisateurs de cinéma lui ayant permis de faire de la figuration l'été dernier : une étape importante pour celle qui *« a envie de travailler plus tard dans le milieu du cinéma. »* Tous les espaces périurbains n'ont donc pas le même statut dans l'imaginaire de cette jeune.

Au-delà de l'anecdote que constitue l'emploi par cette jeune fille de cette expression, transparaît le cœur de notre démarche, celle d'approcher le rapport des jeunes avec l'espace habité (Labadie, 2015). Dans la lignée d'une géographie de l'acteur (Berthelot, 2001), l'individu est devenu un objet à part entière de la géographie sociale et des représentations (l'« exister »). La géographie ne se contente plus d'observer les structures spatiales (le « voir ») et comment elles fonctionnent (l'« organiser ») mais permet de comprendre comment l'individu fait avec l'espace et comment l'espace exerce une influence sur lui. C'est pourquoi, dans le cadre des réflexions engagées par Rodolphe Dodier (2009, p. 43), nous avons choisi de titrer chacune des parties de cette thèse de doctorat en utilisant des verbes d'action, centraux pour définir les principales interventions des hommes dans et sur l'espace.

S'intéresser aux jeunes vivant dans les espaces périurbains nécessite de combiner deux concepts qui ont la particularité d'être des entre-deux, renvoyant « *à une idée, (…) celle d'un lieu intermédiaire, lieu entre deux autres lieux, d'un temps intermédiaire entre deux autres temps, d'un sujet intermédiaire entre deux autres sujets »* (Batt, 1996, p. 7).

Périurbain et jeunesse : deux entre-deux stigmatisés

L'une des principales difficultés auxquelles nous avons été confrontée réside dans le peu d'écho qu'a la notion d'espaces périurbains chez les jeunes comme les moins jeunes. Ce concept de chercheur et plus spécifiquement de géographe a du mal à s'imposer, la dichotomie ville-campagne restant prégnante. Le fait que ce territoire hybride, à mi-chemin entre la ville et la campagne, se caractérise par les mobilités qui le parcourent et non par un paysage en fait bien un entre-deux, un espace intermédiaire, un *« tiers espace »* (Vanier, 2000, 2002, 2003) entre la ville et la campagne.

Figure 1 - Zonage en aires urbaines et terrains retenus

Afin de réaliser cette étude, nous nous sommes basée, par commodité[2], sur le Zonage en Aires Urbaines (INSEE, 1997, 2010) composé d'un grand pôle et d'une couronne périurbaine sous l'influence directe de ce noyau (couronne des grands pôles) ou de plusieurs pôles de ce type (communes multipolarisées). Ces deux dernières catégories désignées, dans notre travail, sous le terme d'espaces périurbains, envoient au moins 40% de leur population active dans un ou plusieurs pôles urbains.

Située entre l'enfance et l'âge adulte (Le Breton et Marcelli, 2010), la jeunesse est aussi un entre-deux, un âge intermédiaire. Le définir est d'autant plus compliqué quand il s'agit de placer le curseur entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période d'élargissement des relations sociales, où les pairs jouent un rôle central, conduit le jeune à devenir acteur, même si les difficultés rencontrées pour trouver un emploi stable, pour acquérir une autonomie financière et s'engager dans une vie familiale compliquent cette entrée dans l'âge adulte. La définition sociologique retenue (Parsons, 1942) la voit en tant que processus de socialisation (Gauthier et Guillaume, 1999) à partir duquel vont se construire *« les coordonnées sociales de l'individu. »* (Galland, 2007, p. 60).
Périurbain comme jeunesse ont la particularité d'être stigmatisés, perçus comme allant à l'encontre des normes ou modèles culturels. Le périurbain est qualifié de *« France*

[2] La prise en compte d'un seul type de mobilités (navettes domicile-travail) comme la pertinence des seuils font de cette définition statistique un objet de discussion dans la communauté des géographes. Toutefois, l'annuaire de l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/zonages/default.asp) permet de mesurer l'intensité du phénomène périurbain.

moche »[3] ou de *« maladie à curer au plus vite pour construire la ville dense, durable et saine »* (Capelli, 2013), d'espace relégué (Guilly, 2013), de lieu de la ségrégation et du repli sur soi (Lévy, 1999 ; Charmes, 2011), alors que des travaux défendent une vision plus optimiste du périurbain (Chalas et Dubois-Taine, 1997 ; Roux et Vanier, 2009 ; Chauvier, 2011 ; Dodier et Cailly, 2012 ; Girard, 2013 ; Girard, Lambert et Steinmetz, 2013) en mettant en avant les facilités d'accès à l'espace habitable, l'existence de réseaux associatifs ainsi que la diversité des espaces périurbains comme des manières d'y vivre (Jaillet et Berger, 2007 ; Jouffe, Caubel, Fol & Motte-Baumvol, 2015). Le périurbain y est vu comme *« la figure exaltante de la ville du futur »* grâce à la *« mobilité, la liberté et l'hyperchoix »* (Cailly, 2003, p. 708).

Même si la jeunesse ne constitue pas une catégorie homogène, elle est elle aussi stigmatisée par les médias, par les politiques comme par les autres âges de la société. Un amalgame est souvent fait entre jeunesse et problèmes : violence, délinquance, alcool, précarité, chômage et échec étant les thèmes récurrents appliqués à la jeunesse (CREDOC, 2012[4]). Si la jeunesse urbaine (Augustin, 1991 ; Aquitias, 1997 ; Mauger, 2006, Oppenchaim, 2011) comme rurale (Rouault, 1978 ; David, 2008, 2011 ; Galland et Lambert, 1993, Renahy, 2006 ; Olivier, 2009 ; Devaux, 2013) a fait l'objet d'études géographiques comme sociologiques, celle des espaces périurbains l'a peu été jusque-là (Didier-Fèvre, 2011) alors que « *le périurbain demeure, dans une société vieillissante, l'espace de la jeunesse : il est le seul espace qui compte plus de trois jeunes pour deux personnes âgées »* (Louargant et Roux, 2010, p. 37). Dans le cas où elle est traitée, elle l'est par le biais des relations intergénérationnelles (Dodier, 2009 ; Thomann, 2009) ou de la délinquance (Jouenne, 2006 ; Pouchadon, 2009), à l'origine d'une stigmatisation des jeunes périurbains par les autres âges de la vie.

Vivre et bouger : deux moyens de croiser ces entre-deux

Les deux verbes d'action « vivre » et « bouger » nous ont semblé convenir pour croiser ces entre-deux que sont les espaces périurbains et la jeunesse. Issus du langage courant, ils rendent compte du ressenti que les jeunes peuvent avoir des espaces périurbains où ils séjournent.

« Vivre » est un verbe, par ses différents sens, s'appliquant particulièrement à la jeunesse puisqu'il désigne le fait d'évoluer, de se transformer, autant d'actions qui s'entendent à cet entre-deux âges. Associé à un complément de lieu, il implique de mener une certaine existence, d'établir un certain type de relations avec son entourage,

[3] « Halte à la France moche », in *Télérama*, N°3135, février 2010.
[4] *Les jeunes d'aujourd'hui. Quelle société pour demain ?* CREDOC, 2012. http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf

de se comporter selon les usages exigés par la vie en société, mais aussi de connaître cet espace et de l'éprouver intimement par expérience subjective. Vivre renvoie au concept d'Habiter, apparu dans les sciences sociales, il y a vingt ans (Lévy et Lussault, 2003), pour rendre compte, entre autres, des modes de vie juvéniles qui se fabriquent dans les espaces périurbains. À l'heure de la multiplication et de la diversification des mobilités, ce ne sont plus les lieux qui font les habitants : *« Les paysages peuvent être ruraux et avoir d'autant plus l'aspect idéalisé des campagnes du passé, ces territoires campagnards, habités d'urbains, n'en sont pas moins des territoires urbains. »* (Frelat-Kahn et Lazzarotti, 2012, p. 13). Territoires du quotidien (Di Méo, 2000) comme lieux de l'imaginaire (Hoyaux, 2006) sont englobés dans le contexte de nos sociétés « poly-topiques » (Stock, 2006). *« J'habite donc je suis »* (Larcenieux, 2011, p. 23) part du postulat que chaque personne (chaque jeune, en ce qui nous concerne) participe à la production de sa propre identité en se basant sur les relations qu'il entretient avec les autres ou avec le reste du monde par le biais d'un capital spatial à entendre comme *« l'ensemble des ressources spatiales matérielles (habitat et mobilités), immatérielles (télécommunications), que doit nécessairement mobiliser l'individu dans sa vie quotidienne pour poursuivre ses actes, développer des stratégies et accéder à des biens sociaux (capital économique, culturel ou social) »* (Cailly, 2007, p. 169). Les mobilités permettent de rendre compte à la fois du capital spatial et de l'identité spatiale (Brunet, 1992) des jeunes qui vivent dans les espaces périurbains.

« Bouger » peut se comprendre comme le fait de manifester son existence en se mettant en mouvement. Le terme porte aussi en lui l'idée d'un changement, d'une transformation qui peut, là encore, se prêter à la jeunesse. L'usage familier du verbe renvoie au déplacement, central dans la géographie des espaces périurbains, les mobilités (Bonnet et Desjeux, 2000) leur permettant de passer outre l'espace. Les faibles densités des franges de la ville étalée constituent l'atout principal de ces espaces à la condition que, par leurs déplacements, leurs habitants puissent s'en affranchir pour aller travailler mais aussi pour pratiquer leurs loisirs à toutes les échelles. Ainsi, leur mode de vie urbain légitime la désignation, par l'INSEE mais aussi par les géographes[5], de ces communes sous le terme de communes périurbaines. Se tisse ainsi un *« archipel de lieux cimenté par la mobilité à toutes les échelles »* (Lévy, 2011, p. 30). Ce mode d'habiter s'appuyant sur les mobilités automobiles peut poser problème aux jeunes en raison des discontinuités du bâti, des réseaux parcellaires de transport en commun. La ville exerce sur eux un pouvoir d'attraction énorme en tant que centre irradiant sur les périphéries dans lesquelles ils habitent.

[5] Dans ses travaux, Jacques Lévy (2013) milite pour que les mobilités de loisir soient comptabilisées par l'INSEE.

Trouver sa place dans les entre-deux

L'expression « trouver sa place » s'applique aux jeunes comme à l'acteure-chercheure que je suis devenue en tant qu'agrégée d'histoire – géographie, en poste au lycée de Sens, en entamant cette recherche. Sensibilisée à la question des transports scolaires dans les espaces périurbains ainsi qu'à celle de l'avenir post-baccalauréat de mes élèves, j'ai choisi de placer ceux-ci au cœur de ma réflexion sur les mobilités dans ces espaces. L'exercice de ma profession m'a offert une place de choix en me facilitant l'accès aux jeunes ainsi que l'obtention de bases de données. Ma démarche d'enquête a été validée par les chefs d'établissement des trois lycées où cette recherche a été menée. Les jeunes entretenus ne sont en rien représentatifs de l'ensemble de la jeunesse[6], étant tous scolarisés, se destinant à passer un baccalauréat général ou technologique et habitant des communes désignées comme périurbaines par l'INSEE. Notre hypothèse de départ a consisté à partir de l'idée que leur localisation résidentielle a un impact sur leurs mobilités actuelles comme futures et que ces dernières se différencient de celles des élèves résidant dans des espaces plus urbains ou ruraux avec l'idée sous-jacente que les jeunes périurbains étaient assimilables à des « captifs » (Escaffre, Gambino, Rougé, 2005).

À partir des lycées, trois terrains ont émergé (carte 1) : les espaces périurbains des villes de Sens et de Montereau-Fault-Yonne (situé dans les franges Est de l'agglomération parisienne) et l'espace périurbain comprenant Houdan et ses communes alentours (franges de l'Ouest francilien).

[6] Ce travail de thèse a été précédé de la soutenance d'un mémoire de recherche (Master 2) consacré aux mobilités des élèves du lycée de Sens. La question de la catégorie d'études ne s'est pas posée puisque le cadrage de l'échantillon s'est imposé de lui même.

Figure 2 - Communes de résidence des jeunes interviewés (terrains Est)

Note : Les carrés noirs n'indiquent pas précisément les centres-bourgs, ils n'ont fonction qu'à aider à localiser chacune des communes.

L'offre scolaire dans ces communes périurbaines est très concentrée : à l'Est, dans les agglomérations de Sens et de Montereau-Fault-Yonne avec, à chaque fois, un seul lycée public (Lycée Janot à Sens, Lycée André Malraux à Montereau-Fault-Yonne) ; à l'Ouest, le lycée Jean Monnet de La-Queue-Lez-Yvelines permet aux élèves des cantons de Houdan, de Montfort-L'Amaury et des cantons bordiers de l'Eure-et-Loir de poursuivre leur scolarité.

Figure 3 - Communes de résidence des jeunes interviewés (terrain Ouest)

Note : Les carrés noirs n'indiquent pas précisément les centres-bourgs, ils n'ont fonction qu'à aider à localiser chacune des communes.

La taille des lycées comme l'offre scolaire proposée font qu'ils présentent de nombreuses similitudes, favorables à une comparaison : lycées généraux et technologiques proposant des filières post-bac (BTS). Dans les trois cas, ces établissements occupent une position périphérique[7] dans le tissu urbain de Sens et de Montereau-Fault-Yonne[8] à proximité de grands ensembles. Si l'implantation du lycée de La-Queue-Lez-Yvelines est comparable, la taille de la commune diffère sensiblement puisqu'elle ne compte que 2126 habitants.

Figure 4 - Lycée Janot à Sens

Source : géoportail
Réalisation : Catherine Didier-Fèvre

[7] entre 25 et 35 minutes sont nécessaires pour rejoindre à pied les deux lycées à partir du centre-ville.
[8] Sens : 35 000 hab., Montereau-Fault-Yonne : 16 270 hab.

Figure 5 - Lycée André Malraux à Montereau-Fault-Yonne

Légende

- Lycée André Malraux
- Centre-ville de Montereau-Fault-Yonne
- Grand ensemble avec petit centre commercial

N.B. : Gare *Transilien* située à 2,5 km du lycée

Figure 6 - Lycée Jean Monnet à La-Queue-Lez-Yvelines

Légende

- Lycée Jean Monnet
- Centre-ville de la Queue-Lez-Yvelines
- Centre commercial
- Gare *Transilien*

Dans tous les cas, la concentration de l'offre scolaire oblige les élèves périurbains à des mobilités de type navette réalisées par le biais de transports scolaires. Toutefois, le cas du Lycée de Sens se distingue des deux autres établissements par sa non-intégration au réseau *Transilien*[9], celle-ci ayant des conséquences en termes de coût des transports[10] lorsque les jeunes doivent mettre sur pied un projet post-bac. À cette différence s'en ajoutent d'autres au niveau des profils socio-professionnels des élèves et de leurs parents (annexe 1). Le terrain Ouest francilien présente une composition socio-professionnelle où les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures sont très présentes. Dans le périurbain Est francilien, les classes moyennes sont majoritaires. Toutefois, si le nombre de boursiers est quatre fois plus important dans les lycées de Sens et de Montereau-Fault-Yonne par rapport à celui de La-Queue-Lez-Yvelines, il reste[11] légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Plusieurs méthodes ont été mises en œuvre pour approcher l'Habiter et les mobilités des jeunes des espaces périurbains. Au-delà des traitements statistiques des bases élèves fournies par les trois lycées, des données recueillies par le biais de sondages en ligne[12] (annexes 6 et 7) ont été analysées. Quatre-vingt-cinq entretiens semi-directifs[13] (annexe 4) ont été menés auprès des élèves périurbains des trois lycées en misant sur un effet boule de neige. Si c'est davantage le hasard qui a mis sur ma route ces jeunes, la rigueur avec laquelle ont été menés les entretiens laisse espérer que puissent se dégager de ceux-ci quelques enseignements valables pour l'ensemble de la jeunesse vivant dans les espaces périurbains (Fichelet, Fichelet et May, 1970). Des adultes (annexe 5) ont été également entretenus : élus, responsable de maisons des jeunes, parents d'élèves. Dans la plupart des cas, les entretiens ont été pris en note et enregistrés. Toutefois, en raison de l'exercice parallèle d'une carrière d'enseignante d'histoire-géographie à plein temps[14], une retranscription systématique n'a pas été opérée, les enregistrements ayant seulement servi à retrouver des éléments de discours. J'ai tablé sur ma vitesse de prise en notes pour garantir la véracité des propos et surtout leur pertinence. Ces entretiens suivaient une grille (Beaud et Weber, 2003) sans que celle-ci ne soit utilisée comme un carcan (Petit, 2010). Ce sont davantage des conversations qui se sont déroulées (annexe

[9] Si des trains de type *Transilien* desservent l'Yonne jusqu'à Laroche-Migennes, la tarification Île-de-France ne s'applique pas et renchérit considérablement les coûts de transport.

[10] Exemple : 17 € l'aller et retour entre Montereau-Fault-Yonne et Paris contre 39 € entre Sens et Paris, tarif plein

[11] Taux de boursiers à Sens (16%) et à Montereau (18%) contre 19,4% des élèves des lycées généraux et technologique en métropole et dans les DOM, source : DGESCO, 2008.

[12] Deux sondages en ligne ont été ouverts au cours de cette recherche : l'un portant sur *« le rapport des jeunes à leur maison »* et un autre sur *« le 18ème anniversaire : un cap ou un non-événement dans un parcours de vie ? »* annexes 6 et 7.

[13] D'une durée comprise entre 45 minutes et 1h30, ces entretiens se sont tenus dans l'enceinte des lycées ou, pour les étudiants, au domicile familial ou dans un café. Des jeunes ont pu être interrogés plusieurs fois à des dates différentes (lorsqu'ils étaient lycéens puis étudiants).

[14] Au cours de cette recherche doctorale, j'ai assuré, les 2 premières années, un temps complet au lycée de Sens et en classes préparatoires aux grandes écoles. Lors de la troisième année, si le temps de cours à donner au lycée de Sens a été réduit de moitié, il a été complété par la mission que j'ai assurée dans le cadre du programme PUCA : *Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ?* Enfin, ce n'est que lors de la quatrième année que j'ai bénéficié d'un temps partiel pour me consacrer à l'écriture de la thèse.

3), même si je me suis efforcée, dans la mesure du temps imparti, de faire aborder à mon interlocuteur tous les points repérés.

Par ailleurs, d'autres méthodes ont pu être expérimentées dans le cadre de la classe. C'est d'ailleurs une première expérience dans ce domaine (Didier-Fèvre, 2008) qui m'a conduite à vouloir entamer une recherche sur les mobilités des jeunes dans un cadre universitaire. Un *Atelier Mobilité* (annexe 8) basé sur un travail transdisciplinaire[15] a permis de constituer une petite base de données. Une approche plus qualitative a été mise en œuvre avec des classes de seconde. Afin de prendre la mesure de l'aire urbaine de Sens (annexe 10), les élèves (annexe 11) ont eu à réaliser trois photographies[16] accompagnées d'un commentaire écrit, support à une prise de parole. Cet exercice a permis de rassembler une base photographique pour comprendre le rapport des jeunes à leur territoire périurbain. Le contexte de la classe a rendu également possible de récolter des données sur des sujets ponctuels comme la possession du Brevet de Sécurité Routière ou sur leurs intentions de passer le permis de conduire à court terme (annexe 13). De même, proposition a été faite aux élèves volontaires de remplir un carnet de mobilité (annexe 14), inspiré du dispositif mis en œuvre dans le programme PUCA (Poulot et Aragau, 2014) : *Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ?* Toutefois, le constat réalisé dans le cadre de ce programme sur le peu de retours de ce dispositif s'est confirmé dans le cadre des élèves du lycée de Sens. Enfin, nous nous sommes livrés à des observations participantes dans les transports scolaires menant au lycée de Sens et au sein du centre commercial situé à proximité du lycée de La-Queue-Lez-Yvelines. Dans ces cas, aucun enregistrement n'a été effectué. Une prise de notes *a posteriori* a été réalisée afin de conserver la mémoire d'un maximum d'éléments de discours (des jeunes et des commerçants) et de détails en ayant le souci d'être le plus fidèle (Laplantine, 2006).

La multiplication des méthodes mises en œuvre peut s'expliquer par les opportunités offertes à moi tout au long de cette recherche. Mon statut d'enseignante du secondaire me donne la possibilité de disposer de données difficilement accessibles pour qui n'exerce pas dans l'établissement ou au sein de l'Education Nationale et me permet de diligenter des exercices pédagogiques sur des thèmes proches de ma recherche tout en restant dans le cadre des programmes de géographie. Enfin, il offre un contact direct et facilite la demande d'entretien, même si cette requête n'a rien de naturel pour un enseignant et peut être interprétée par les jeunes comme quelque chose d'intrusif voire d'indiscret, malgré les garanties de confidentialité apportées (Collignon, 2010). Toutefois, tous les élèves ayant été approchés ont accepté de m'accorder un entretien, quelques fois après un temps d'hésitation. A l'exception d'une jeune fille (sur 85 jeunes entretenus), tous ont refusé la proposition d'utiliser un prénom d'emprunt. J'ai eu le souci, tout au long des entretiens, de ne jamais porter de jugement de valeur sur ce qu'ils me racontaient. J'ai parfois exprimé de la surprise au récit de certaines situations

[15] Géographie et Sciences de la Gestion.
[16] Chacune représentant leur commune, leur mobilité domicile-lycée et le lycée.

(pratiques festives ou utilisation de nouveaux médias) et demandé des éclaircissements sur leurs mises en œuvre. Cet entretien a pu être qualifié par certains comme *« un bon moment »* (Pauline, 21 ans, Rosoy, Yonne), comme quelque chose de bénéfique pour eux *« j'aime bien raconter ma vie »* (Jean-Sullivan, 20 ans, Villeneuve-La-Guyard, Yonne), *« ça m'a fait du bien de parler. En vous parlant, j'ai compris des trucs sur moi »* (Tracy, 19 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) au risque que l'entretien prenne la tournure d'une analyse psychologique.

Cette position d'acteure-chercheure pose d'emblée des questions sur la posture à tenir lors de la recherche, sur la distanciation avec l'objet de recherche et sur l'auto positionnement à adopter. La question qui s'est rapidement posée a été de savoir si lors des entretiens que j'ai pu mener, les jeunes me disaient ce que je voulais entendre ou s'ils étaient sincères. Mes craintes ont toutefois été levées par retour d'expérience dans les deux lycées où je n'enseigne pas. Lors des entretiens, les élèves faisaient très souvent référence à la place tenue par les devoirs à la maison alors que cette mention était très rare chez les élèves du lycée de Sens. Aussi, la crainte que les réponses des jeunes soient influencées par mon statut de professeure-chercheure a été partiellement levée. Logiquement, en raison de mon statut d'enseignante au sein du lycée, les jeunes auraient dû avoir le souci de montrer leur sérieux et pourtant cela n'a pas été le cas. Aussi, j'en ai conclu que ma position de participante au processus lycéen n'est en rien un obstacle au bon déroulement des enquêtes et est peut être, même, une place de choix, une situation de rente que j'ai bien fait d'exploiter.

Toutefois, ce statut d'acteure-chercheure n'a eu de cesse de m'interroger à la fois sur l'impact qu'il pouvait avoir sur la recherche mais aussi sur mon enseignement en tant que tel. Indéniablement, la recherche menée influence mes cours. Grâce à elle, des thèmes sur lesquels je serai passée plus vite ont été davantage développés mais je peux dire aussi, à ce stade, que celle-ci a modifié mon rapport aux élèves. Au fil de la carrière d'un enseignant d'histoire-géographie (à raison d'environ 150 élèves par an), les individus que sont les élèves sont noyés dans la masse. Aujourd'hui, nombreux sont ceux tenant une place particulière par les témoignages apportés, par les images réalisées ou par les moments passés à dépouiller les enquêtes sur leurs mobilités. Des liens se sont tissés, liens jusque-là rarement expérimentés dans le cadre d'une carrière, des liens réciproques : non seulement les jeunes se sont livrés mais pour arriver à cela, il a fallu que la chercheure s'engage elle-même, donne suffisamment d'indices à l'enquêté sur ce qu'elle est, d'où elle vient, ce qu'elle fait, sans pour autant se dévoiler (Matthey, 2005).

C'est d'ailleurs le propre de la géographie sociale que de s'impliquer et de s'engager. L'objet de recherche que nous avons construit rend compte de cet engagement et fait que *« le terrain n'existe pas sans l'individu qui l'observe »* (Vieillard-Baron, 2006, p. 133). La proximité du chercheur est indispensable pour construire son objet mais aussi repérer les éléments essentiels qui le caractérisent. En faisant corps avec le terrain, en y résidant sur le long terme, la chercheure devient une acteure locale au risque que cette

fusion avec son objet l'instrumentalise. Dans notre cas, trois types de liens avec le terrain se déploient (Mucchielli, 2009) : le lien entre la chercheure et sa recherche, le lien entre la chercheure et les participants à la recherche et le lien entre la chercheure et ses données de recherche. Au moment de rédiger cette thèse, ces liens apparaissent d'autant plus présents et interrogent sur l'impact que la recherche menée a pu avoir sur ma personne, en quoi celle-ci m'a façonnée. *« La solitude du thésard de fond »* (L'Hérété, 2011) au-delà du terrain et des méthodes retenues laisse une trace dans l'existence de celui qui se lance dans cette aventure. Être hybride, mi-étudiante, mi-salariée, le sujet d'étude retenu fait que j'ai passé quatre années dans les entre-deux : entre enseignement et recherche, entre l'enfance et l'âge adulte, entre la ville et la campagne, entre la Bourgogne et l'Ile-de-France. Je veux croire que cette pratique des « entre-deux », complémentaire et indispensable, a enrichi mes enseignements comme ma recherche et a fait de moi quelqu'un de différent de ce que j'étais.

Cette réflexion sur le lien que le chercheur entretient avec son terrain, son territoire quand il y habite, entre en écho avec le sujet de ce travail cherchant à approcher l'espace vécu (Frémont, 1999) des jeunes. En quoi les espaces périurbains participent-ils à la construction active de l'identité (Erickson, 1951, Marcia, 1966), même si celle-ci passe par des stades successifs de l'enfance à l'adolescence ? Se pose ainsi la question de la territorialité (Raffestin, 1982, 1986, Piolle, 1991) et plus généralement celle de l'identité spatiale et comment celle-ci contribue à la construction de l'identité en général ? Si l'identité spatiale (ou pas) est réversible, si elle est mouvante tout au long de la vie (Ricœur, 1996), elle tient une place centrale dans la construction de l'individu. On peut être de plusieurs endroits et avoir des identités spatiales plurielles. L'espace est une des composantes de notre identité personnelle et de nos identités collectives. Les mobilités font apparaître une pluri-identité. Cette dimension identitaire de l'espace a d'autant plus d'importance à l'adolescence que c'est à ce moment que se construit l'identité (Dortier, 2004) au cœur d'une tension entre passé et projection dans le futur.

L'identification à un espace passe par le fait d'être capable de le nommer et d'en parler, de savoir ce qui en fait la particularité mais aussi de le pratiquer, de « l'habiter » (Paquot, 2007, Frehat-Kahn et Lazzarrotti, 2012 ; Lazzarrotti 2006, 2014). Ces actions participent d'une appropriation de l'espace, même si celle-ci n'est pas évidente pour tout le monde. Le fait que les espaces périurbains ne ressemblent à rien de connu et n'entrent pas dans la dialectique ville-campagne achève de désarçonner les jeunes qui y vivent. Si le *« pack périurbain »*[17] (Cailly, 2012) ne leur est pas totalement disponible, cela ne les empêche pas de se saisir des opportunités spatiales qu'offre la situation périphérique de leur commune et d'élaborer ce que l'on pourrait nommer *« un pack jeunes »* constitué de débrouille et d'exploitation des ressources de la proximité, le tout combinant un attachement, un ancrage, témoin d'une adhésion plus ou moins forte au modèle culturel périurbain (Raymond, 2001) : un compromis entre social et spatial.

[17] le jardin, la maison, la voiture.

Le fait, pour des jeunes, de vivre dans des espaces périurbains, mal desservis en transports et peu densément peuplés, joue-t-il un rôle dans leur construction identitaire ?

Pour certains lycéens vivant dans les espaces périurbains, le processus de construction identitaire s'appuie sur la prise en compte du territoire habité et se manifeste sous la forme d'un ancrage différencié à ces espaces. Il passe aussi par un bricolage avec les espaces périurbains afin de réussir à en exploiter les ressources et/ou tout faire pour en sortir. A l'issue des années de lycée, les jeunes doivent tracer les grandes lignes de leur avenir. Cette entrée dans la vie adulte, encadrée par les parents ou autonome, ne peut se comprendre sans prendre en compte les moyens à disposition des adolescents et de leur famille. Les choix faits témoignent (ou pas) d'un attachement aux espaces habités jusque là.

Pour aborder ces différentes thématiques, cette thèse de doctorat s'organise en trois parties. La première interroge, à partir des caractéristiques et particularités des terrains retenus ainsi que celles des publics juvéniles étudiés, ce qui constitue l'« Être périurbain », comment se construit, par la pratique des espaces, entre attachement et rejet à ceux-ci, ce que nous proposons de qualifier de périurbanité. La deuxième partie montre comment les jeunes s'emparent des ressources spatiales pour s'affirmer en tant qu'individu. Ils transforment des contraintes en atouts en mettant à profit le temps du lycée pour faire leur « entrée en ville », consolider des amitiés leur permettant, pendant leur temps libre et à l'issue de leur scolarité obligatoire, par le biais de mobilités plus ou moins inventives, d'exploiter les ressources locales comme métropolitaines pour s'épanouir. Enfin, le troisième temps de cette réflexion est consacré à leur entrée dans l'âge adulte, comment ils imaginent leur vie future et quelle place y tiennent ces espaces : une façon de projeter leur périurbanité à l'aune de dix à quinze ans.

1ère partie

Être ou ne pas être périurbain

Introduction à la partie 1

Être ou ne pas être périurbain : telle est bien la question quand il s'agit de réfléchir au rapport que les jeunes entretiennent avec l'espace dans lequel ils vivent.

Ce n'est toutefois pas le sens premier d'*Être*, verbe intransitif utilisé avec un adverbe de lieu ou avec un nom de lieu, faisant référence au fait de se trouver dans un lieu, qui suffit à s'y identifier, à le reconnaître en tant que tel. Il faut pour cela réfléchir au sens fort d'*Être*. Exister, être au monde, vivre en général, c'est s'identifier à l'espace dans lequel on se trouve et y agir en tant qu'acteur, en tant qu'habitant. Pour Heidegger (1958, p. 192), *« Habiter est un trait fondamental de l'être »*. Les deux verbes en allemand sont d'ailleurs très proches : *« Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter »* (Heidegger, 1990, p. 173). Pour Dardel, cela va encore plus loin. *« Être c'est avoir à être, c'est avoir des décisions à prendre, agir ou s'abstenir, résister ou oser. »* (Dardel, 1990, p. 19) Le sens fort d'*Être* questionne *« l'Habiter »* et renvoie à l'appropriation des lieux et au fait de s'y sentir bien ou pas. Éléments positifs ou négatifs, vécus ou imaginés entrent en ligne de compte dans la manière de voir les espaces où l'individu vit.

Nous faisons l'hypothèse que, si le rapport que les jeunes entretiennent avec l'espace habité est riche de sens et apporte beaucoup à la connaissance de cet environnement, cela va au-delà puisque la relation qu'ils ont avec l'endroit où ils vivent est constitutif de leur façon d'être-au-monde (Hoyaux, 2002), de *« l'être au monde »* (Lussault, 2007. p. 34) et participe à leur construction identitaire. Se trouver des accointances avec l'espace dans lequel on a toujours vécu peut apparaître comme quelque chose de naturel mais cette situation n'a rien d'évident. Les liens de causes à effets sont bien plus compliqués qu'il n'y paraît. Le temps ne suffit pas à faire son œuvre et à créer un ancrage. Ce serait trop simple ! De même, ce lieu que le jeune vient d'investir peut faire territoire alors que l'épaisseur du temps n'a pas encore œuvré. Enfin, d'autres ne développent pas forcément une identité spatiale et ont beaucoup de mal à prendre en compte l'espace dans leur construction identitaire. L'identité spatiale est un potentiel. Certains s'en saisissent, d'autres pas.

Cet attachement au lieu peut se faire à plusieurs échelles : le logement, la rue, le village, et même aller jusqu'à celle du *Monde* (Lussault, 2007). La métaphore des coquilles emboîtées (Moles, Rohmer, 1981 ; Moles, 1995) ou des bulles (Sloterdijk, 2013) rend compte de la multiplicité des appartenances territoriales. Dans une société où la mobilité est énoncée en tant que précepte, les réseaux permettent de combiner les identités spatiales. La capacité à ne pas s'attacher à un espace et à s'adapter partout participe de ces identités spatiales. Il peut y avoir identité sans ancrage. L'identification à un espace tient beaucoup aux capacités, aux ressources que l'individu peut mobiliser. De ce regard porté sur l'espace émerge, chez certains, la conscience d'une périurbanité,

qu'elle soit assumée ou refoulée. Les espaces périurbains ne laissent pas indifférents et c'est en cela qu'ils méritent qu'on réfléchisse aux rapports que les jeunes entretiennent avec eux.

Pour aborder l'ensemble de ces thématiques, la première partie s'organise autour de trois chapitres. Le premier examine les méthodes mises en œuvre pour amener les jeunes, de terrains périurbains différents, à porter un regard sur l'espace habité. Puis, le deuxième propose de lire, à travers les regards juvéniles portés sur ces espaces comme par les ancrages différenciés développés, les composantes d'une périurbanité, sur laquelle se construirait ou pas un *Être* périurbain. Enfin, le troisième temps analyse comment les échelles du chez-soi périurbain s'organisent et servent de support à une exploration locale puis métropolitaine.

Chapitre 1

Des jeunes et des « *Espèces d'Espaces* »

« Le problème n'est pas d'inventer l'espace, encore moins de le ré-inventer (…), mais de l'interroger, ou plus simplement encore, de le lire ; car ce que nous appelons quotidienneté n'est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d'anesthésie. »

Georges Pérec, 2000. *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, Prière d'insérer.

Introduction

Notre volonté d'approcher la jeunesse des espaces périurbains nous a conduit très rapidement à nous demander comment réussir à la faire parler de l'espace et des lieux qu'elle habite. Porter un regard sur ce qui nous environne, en décoder le sens est une tâche particulièrement complexe à réaliser. Il est difficile de discourir sur ce qui nous entoure, sur ce qui fait notre quotidien, sur ce qui ne semble pas mériter qu'on y accorde de l'attention.

Le quotidien renvoie à la fois au général comme au singulier, à ce qui est le plus évident comme à ce qui est le mieux caché (Lefebvre, 1961). Il n'est pas le fruit du hasard (Goffman, 1973) mais le résultat de tactiques et des stratégies (De Certeau, 1980). Les lieux y tiennent une place centrale car ils servent de base à la gestion des relations mises en œuvre par les individus, y compris dans le cadre des sociabilisations primaire comme secondaire que connaissent les jeunes. Ces pratiques du quotidien structurent l'*habitus* (Bourdieu, 1972) de ces futurs adultes et leur donnent des grilles d'interprétation pour se construire dans le monde.

Le concept d' « espace vécu » (Gallais, 1967 ; Frémont, 1972, 1999) permet de rendre compte de ce côté subjectif entretenu avec l'espace. Ce n'est pas tant le monde tel qu'il est, qui est au cœur de l'espace vécu, que comment les jeunes le voient et comment, à partir de ces représentations, ils le pratiquent. Les paysages du quotidien comme les pratiques spatiales des individus peuvent être des entrées pour rendre compte de l'espace où l'on habite (Lussault, 2007 ; Paquot, 2007 ; Frelat-Kahn et Lazzarotti, 2012) et faire apparaître la dimension territoriale de celui-ci chez ses jeunes habitants. Toutefois, ces *« géographies tranquilles du quotidien »* (Di Méo, 1999) ne s'y limitent pas mais combinent des éléments objectifs et subjectifs, façonnant ainsi l'espace géographique et ses territoires. Si les dimensions immatérielles de l'espace (perceptions, affectivité, représentations, symbolisme) contribuent de fait à l'appropriation territoriale, elles ne suffisent pas à en prendre toute la mesure (Stock, 2004). La dimension sociale de l'espace résulte des rapports sociaux et spatiaux générés par les groupes humains qui occupent, produisent ou convoitent les lieux. Elle tient compte des ressources offertes par les lieux et les espaces, des effets de contexte.

Comment rendre compte du regard des jeunes sur les espaces de leur quotidienneté ? La diversité des regards juvéniles a-t-elle un lien avec celle des espaces périurbains habités ?

Le croisement des méthodes et l'exploitation de toutes les ressources à notre disposition ont permis d'approcher un public très diversifié et l'amener à « parler sur l'espace ». Dans cette approche de géographie sensible, les caractéristiques physiques et fonctionnelles des espaces périurbains ne sont pas à négliger pour comprendre la

diversité des espaces vécus juvéniles. De même, la trajectoire résidentielle des jeunes joue un rôle central dans leur perception de l'espace habité ainsi que dans leurs pratiques territoriales. Cette diversité des publics comme des contextes apparaît comme une entrée favorable pour comprendre ce qui se trame dans les espaces périurbains.

I. Méthodes multiples pour public juvénile diversifié

Amener les jeunes à réfléchir à leur appartenance spatiale est difficile et exige de croiser des méthodes. Leur point de vue tient beaucoup à leur pratique personnelle et à leurs trajectoires résidentielles. C'est à partir de celles-ci que se construisent leurs relations au monde.

1. Combinaison de méthodes pour faire parler sur l'espace

À plusieurs reprises, par des moyens divers, nous avons cherché à amener les jeunes à décrire et nommer l'espace dans lequel ils vivent. Dans la lignée des travaux sur l'espace vécu, il nous a semblé qu'être capable de nommer et de qualifier l'endroit où l'on vit a un impact sur la perception de celui-ci et sur les ressources que l'on peut en tirer. Il fallait pour cela mettre au cœur de notre démarche les représentations personnelles.

1.1 L'entretien semi-directif pour approcher l'espace vécu des jeunes

Interroger les jeunes en s'attachant aux discours permet d'aborder non seulement la construction socio-spatiale des paysages mais aussi le rôle qu'ils jouent dans les préoccupations juvéniles. Cette analyse est d'autant plus difficile à mener que les lycéens ont souvent été peu prolixes au moment de décrire leur commune.

Lors des entretiens en face à face avec des jeunes volontaires dans les trois lycées où l'enquête a eu lieu, afin d'amorcer la discussion, je demandais à mon interlocuteur de me décrire sa commune pour que je m'en fasse une idée. Certains ont pu me dire à la suite de cette demande : *« Ça va être vite fait ! », « C'est pas très intéressant ».* Finalement, à l'exception de quelques-uns très peu bavards, ils avaient beaucoup de choses à dire sur leur environnement. Quand le moment a été venu de qualifier l'espace dans lequel ils vivent, la plupart l'ont assimilé à l'espace rural alors que ces jeunes volontaires avaient été sélectionnés en raison de l'appartenance périurbaine de leur commune, dans le cadre du zonage en aires urbaines révisé en 2010. Ce zonage comme l'appellation

périurbain n'évoquent que peu de choses pour les jeunes comme pour les adultes[18]. La problématique des mobilités sur laquelle il est basé n'a pas de traduction dans le paysage et celui-ci demeure premier dans la qualification d'un espace. Le faible écho de la dénomination *périurbain* est le principal obstacle auquel nous avons été confronté pour faire parler nos interlocuteurs. La particularité de ces espaces hybrides n'apparaît pas, elle n'est pas identifiée en tant que telle. Toutefois, les termes employés par les jeunes pour décrire leur commune sont porteurs de sens et permettent d'approcher la manière dont ils voient leur espace, qu'ils estiment le plus souvent rural.

Cette approche qualitative – ne s'étant intéressée qu'aux jeunes des espaces périurbains – a été complétée par un travail quantitatif. Nous voulions comparer leur perception spatiale avec celle des jeunes des espaces urbains ou ruraux. C'est pourquoi ont été lancés des sondages en ligne.

1.2 Les questionnaires en ligne pour toucher un public juvénile divers

Le web 2.0 offre désormais des outils permettant de construire des petits sondages facilement diffusables sur les réseaux sociaux (*facebook, twitter*, liste professionnelle de diffusion[19]). En nous basant sur un effet boule de neige, un premier questionnaire en ligne (annexe 6) portant sur le rapport des jeunes à la maison comportait un champ consacré au type de commune habitée, sans qu'une justification de ce choix ne soit demandée.

Globalement, cette démarche remporte un franc succès auprès d'un public juvénile adepte des nouvelles technologies. Toutefois, il est nécessaire que le questionnaire soit court et que les questions à champs ouverts soient peu nombreuses. Faute de quoi, comme l'a montré le second sondage en ligne (annexe 7) sur l'importance ou pas du dix-huitième anniversaire (exploité dans la troisième partie de ce travail), nombreux ont été les répondants à avoir abandonné la tâche au moment de remplir les champs ouverts des questions. S'il est aisé de cocher des cases dans le cadre de questions à choix multiples, rédiger des justifications exige de prendre davantage de temps et de réussir à formuler une réponse cohérente mettant en œuvre des compétences communicationnelles. C'est d'autant plus regrettable que les réponses aux questions à champs ouverts sont particulièrement porteuses de sens et donnent des précisions sur la situation tracée à grands traits par les questions fermées.

Un biais similaire est apparu lors d'une démarche parallèle menée dans le cadre de l'exercice de notre profession. Nous avons monté un projet transdisciplinaire

[18] L'entretien mené auprès du maire de Domats (Yonne) fait apparaître que le statut périurbain de la commune n'est pas connu de l'élu, alors que celui-ci est en fin de mandat.
[19] H-Français ou HG Clionautes : liste de diffusion francophone au service des enseignants, professionnels et amateurs d'Histoire et de Géographie. http://www.h-net.org/~francais/

Géographie[20] – Sciences de gestion[21] (annexe 8) afin de faire créer, passer et traiter, par des élèves, un questionnaire ayant pour thématique les mobilités des lycéens de Sens. Une classe de première STMG[22] a été associée à toutes les étapes de la procédure et chaque élève a eu en charge de faire remplir cinq questionnaires à des amis inscrits au lycée. Les questionnaires, évalués dans le cadre du travail scolaire, ont fait l'objet d'une lecture systématique faisant apparaître des carences importantes dans le remplissage des questions à champs ouverts et notamment dans la dernière partie portant sur la commune habitée par le jeune. Là encore, ce n'est pas une particularité lycéenne et ce travers est mis en avant par des études sur le métier d'enquêteur (Pagès, Tribel et Bonis-Charancle, 2006, § 26).

Le remplissage de questionnaires papier comporte d'autres défauts que ne présentent pas les enquêtes en ligne[23] puisque des élèves ont pu interroger une même personne plusieurs fois. De même, il faut garder à l'esprit que certains jeunes ont pu inventer des réponses à défaut d'avoir questionné une personne physique. L'analyse de ces comportements mérite qu'on s'y attarde comme le conseille Howard S. Becker (2002), dans la lignée de travaux de Julius Roth (1965). Le rapport enseignant / enseignés fausse sans conteste les résultats recueillis : les élèves ayant pu voir cet exercice comme un devoir comme un autre, sans avoir mesuré l'impact de l'existence de doublons, malgré une séance (Annexe 9) consacrée à la posture de l'enquêteur (Paugam, 2008). Les études menées sur le « bidouillage » des questionnaires (Pagès, Tribel et Bonis-Charancle, 2006) permettent de relativiser les lacunes du dispositif mis en œuvre au lycée de Sens. Ce phénomène touche des instituts professionnels et il n'est pas étonnant que des jeunes adoptent des comportements similaires à ceux des salariés.

Au-delà de ces réserves, les résultats obtenus ont été retenus afin d'éclairer les éléments tirés des entretiens et de disposer de points de comparaison. Toutes ces démarches étaient motivées par le désir de comprendre comment les jeunes voyaient cet espace et s'ils l'assimilaient à de l'espace urbain, rural ou périurbain. Partant de l'idée que l'individu a conscience de l'espace de vie qu'il fréquente et y apporte une note affective, l'espace vécu d'un individu correspond à son aire de déplacements, de relations et de fréquentations. Y sont inclus sa maison, son lieu de travail, l'ensemble des services et commerces fréquentés, ses lieux de loisirs et tous les axes de communication les reliant. L'absence de base théorique pour l'exploitation des cartes mentales ne nous a pas engagé dans la mise en œuvre de celles-ci. Nous avons préféré, dans les entretiens menés comme dans les questionnaires passés, aborder le sujet de l'appartenance du lieu habité par le biais de questions.

[20] Chapitre de géographie : *France : Population, mobilités et territoires*
[21] Question de gestion : *En quoi les technologies transforment-elles les informations en ressources ?*
[22] Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.
[23] L'adresse IP de l'ordinateur ayant servi à remplir un questionnaire ne peut être utilisée qu'une fois.

1.3 La photographie et l'écriture pour faire parler sur l'espace

Le recours à des images fabriquées ou choisies, en tant que *« traces d'une activité sociale »* (Maresca et Meyer, 2013, p. 25), nous semble intéressant pour rendre compte du rapport que les jeunes entretiennent avec leur commune de résidence, même si l'analyse et l'interprétation (Gervereau, 2004 ; Joly, 2002) des photographies ne sont pas toujours aisées.

La photographie a été mobilisée, dans un premier temps, à l'issue d'entretiens semi-directifs. J'ai soumis l'idée à mes interlocuteurs qu'ils puissent m'envoyer par mail trois photographies : une représentant leur commune de résidence, une autre symbolisant leurs mobilités et une dernière évoquant leurs loisirs, le tout accompagné d'un petit commentaire écrit. Si nombreux ont été les jeunes à avoir accepté de m'envoyer ces documents, peu de photographies m'ont été effectivement adressées. Pourtant, les quelques retours m'ont confirmé l'intérêt d'une telle démarche, surtout lorsque les jeunes ayant participé à l'opération habitaient la même commune. Ainsi, Guillaume, Katia et Laetitia ont choisi tous les trois, sans se concerter, l'église de leur commune pour la représenter. Si Guillaume et Laetitia se sont contentés de nommer leur photographie « Église », Katia l'a accompagnée d'un commentaire :

> *« J'ai choisi l'église car elle est le centre du village et juste en face de ma maison. Je l'ai toujours vue chaque matin dès mon réveil depuis que je suis toute petite. Elle a une symbolique pour moi. La neige représente ma saison favorite, l'hiver. De plus la neige donne un charme tout particulier à son environnement et elle me fait rêver comme les enfants. »*

Aussi, j'ai décidé d'exploiter ce dispositif dans le cadre de ma profession (voir annexe 10). Des élèves de seconde ont réalisé trois vues[24] accompagnées d'un commentaire écrit. La multiplication des moyens mis à notre disposition et à celle des jeunes (appareils photo numériques, téléphones) ainsi que la diffusion d'images par le biais de diaporama facilitent l'usage de la photographie comme support pédagogique et de manière indirecte de recherche (Michelin, 1998). Jamais neutre, la photographie est une construction du réel par le cadrage et l'angle choisi, elle est au cœur des processus de décision. Moment attendu et redouté par les élèves, la présentation des photographies, et plus spécifiquement celle représentant la commune de résidence, est une manière de révéler son quotidien et de se révéler aux autres. Reflets du point de vue sur un lieu de celui réalisant l'image, y compris dans le cas où l'image a été choisie dans une banque de données sur internet, les photographies témoignent de la position sociale, des centres d'intérêt de celui ayant procédé à ces choix.

[24] Pour représenter leur commune, leurs mobilités domicile – lycée et leur lycée.

Figure 7 – Photographies de Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne)

Source : Photographie de Guillaume, 17 ans

Source : Photographie de Katia, 17 ans

Source : Photographie de Laetitia, 18 ans

2. Jeunes des villes, jeunes des champs

Ces différentes méthodes ont été mises en œuvre auprès d'un public juvénile dont la présentation suit.

2.1 Des lycéen(ne)s, des étudiant(e)s

Les jeunes, objets de cette recherche, sont des lycéens ou des étudiants, anciens élèves des lycées retenus. Les quatre-vingt cinq jeunes rencontrés ont tous la particularité d'avoir été volontaires pour accorder un entretien dont la durée a pu varier entre 45 minutes et une heure et demie. En fonction des lycées, les échantillons révèlent quelques différences (annexe 2) tant au niveau de la moyenne d'âge que du *sex-ratio*, sans que des écarts importants n'aient été relevés[25]. Les entretiens individuels ont été menés, dans les locaux des différents lycées, selon un planning établi par les enseignants d'histoire-géographie ou de BTS. Ces derniers, contactés par le biais de notre réseau professionnel, ont recruté des volontaires résidant dans des communes périurbaines listées par nos soins. Très peu d'indications sur le contenu de l'entretien ont été données : la grille d'entretien (annexe 3) n'a pas été communiquée aux enseignants, ces derniers avaient seulement connaissance du thème des recherches : *« une enquête sur les mobilités des jeunes qui vivent dans les espaces périurbains ».* Le peu d'informations sur l'entretien a fait dire à Guillaume (17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne) : *« Je m'attendais pas à des questions aussi réflexionnelles (sic) ! »* à propos de l'exercice d'imagination de sa commune dans dix ans.

Alors que la composition du panel des jeunes ayant participé aux entretiens comme à l'enquête menée par les élèves est globalement équilibrée, un déséquilibre important du *sex-ratio* est à noter pour les sondages en ligne. De même, ceux sondés en ligne ne sont pas seulement issus des communes de recrutement des trois lycées, mais se répartissent sur l'ensemble de l'hexagone. Aussi, ces réponses, hors terrains, ne seront utilisées qu'en complément : les contextes périurbains n'étant pas tous identiques et comparables.

2.2 Des profils sociologiques variés

De même, le profil sociologique des enquêtés mérite d'être pris en compte. C'est d'ailleurs l'une des lacunes majeures du sondage en ligne sur la maison, les données sociologiques ayant été « oubliées » lors de l'établissement du questionnaire. Cela limite l'exploitation de la base de données puisqu'il n'est pas possible de croiser la situation socio-professionnelle des parents avec le ressenti des jeunes sur leur domicile. Ce

[25] La moyenne d'âge plus élevée de l'échantillon issu du lycée de Sens s'explique par la présence d'un nombre plus important d'étudiants, anciens élèves du lycée que nous avons suivis.

manquement a été corrigé lors de la mise en place d'une enquête en ligne sur le dix-huitième anniversaire.

Les jeunes ayant participé aux entretiens présentent un profil sociologique similaire à la situation des lycées dans lesquels ils sont inscrits (figure 8 et annexe 1). Un net différentiel est à noter entre les deux établissements situés sur le terrain Est et celui de l'Ouest francilien où la part des cadres et professions intellectuelles supérieures y est très forte. Bien que ces trois établissements aient été choisis pour leur offre scolaire identique, le profil sociologique des élèves y est très nettement différencié. Cette spécification sociale doit rester présente à l'esprit tout au long de l'analyse, d'autant que les contextes périurbains dans lesquels se situent les établissements scolaires ne sont pas identiques.

Figure 8 - Profil sociologique des parents des élèves inscrits dans les trois lycées

source : base élève des trois lycées

Le tableau récapitulatif des situations propres à chaque jeune (annexe 4 et annexe « volante ») fait apparaître le métier des parents mais aussi la situation familiale. Les ménages bi-actifs sont très nombreux, la mono-activité ne concernant qu'un peu plus d'un couple sur dix, à la fois sur le terrain Est et Ouest. Dans la quasi-totalité de ces cas (à une exception près), c'est l'épouse qui n'exerce pas d'activité professionnelle. Ce constat correspond à la situation décrite dans les études sur les actifs périurbains (Bouleau et Mettetal, 2013 ; Bouleau et Mettetal, 2014 ; Berger, Jaillet, Bonnin-Oliveira, Rougé, Aragau et Desponds, 2012) et va de pair avec des emplois féminins localisés plus fréquemment à proximité du domicile par rapport à celui des hommes. Ces derniers sont plus nombreux à exercer une activité professionnelle localisée dans le centre de Paris ou en banlieue et à réaliser des mobilités quotidiennes plus longues, qu'elles soient effectuées en voiture individuelle ou en transports en commun. Ces détails nous ont été donnés spontanément par les jeunes quand ils ont évoqué leur trajectoire résidentielle.

2.3 Des trajectoires résidentielles multiples

Au terme « parcours résidentiel » a été préféré à celui de trajectoire, très utilisé par les démographes (AIDELF, 2014). L'évocation par les jeunes des différentes adresses qu'ils ont occupées par le passé et leur mise en relation avec des évènements très précis au cours de leur histoire familiale nous ont amenée à considérer que ces mobilités résidentielles s'inscrivaient davantage dans une perspective de trajectoire, résultat d'un ordre intelligible et non du fruit du hasard. (Grafmeyer, Authier, 2008). Les jeunes du terrain Est (annexe 4) ont occupé en moyenne 2,37 adresses depuis leur naissance contre 2,7 pour ceux habitant sur le terrain Ouest. Pour autant, la durée de résidence dans le logement actuel, très proche sur les deux terrains[26], est forte au regard de l'âge des jeunes interviewés.

La proportion de jeunes n'ayant jamais déménagé est plus importante à l'Est (1 sur 3) qu'à l'Ouest (1 sur 5) alors que ceux interrogés dans le cadre de l'enquête menée par les élèves de 1ère STMG étaient proportionnellement plus nombreux à avoir changé d'adresses. Des élèves ayant sollicité leurs frères et sœurs élèves au lycée pour remplir les questionnaires, un effet de mimétisme apparaît et gonfle certains profils au détriment d'autres. Toutefois, il nous semble intéressant de communiquer ces résultats, à partir desquels quelques traitements statistiques peuvent être réalisés. Comme il existe des biais dans le recrutement d'élèves volontaires pour des entretiens, il en existe aussi dans le cadre de ce travail pédagogique sur lequel nous nous appuyons.

Figure 9 - L'importance des déménagements

Source : base de données Enquête élèves 1ère STMG,
dont 90 jeunes habitant les espaces périurbains (sur 151 enquêtés)

[26] 10 ans et 8 mois pour le terrain Est et 11 ans et 3 mois pour le terrain Ouest.

Figure 10 - Nombre de déménagement par jeune

Source : base de données Enquête élèves 1ère STMG,
dont 90 jeunes habitant les espaces périurbains (sur 151 enquêtés)

Plusieurs motifs de déménagement sont convoqués par les jeunes interviewés. L'acquisition d'une maison en propriété (Cartier, Coutant, Masclet et Siblot, 2008 ; Lambert, 2015) tient une place majeure dans les raisons qui poussent à changer de logement : un jeune sur deux évoque ce motif sur le terrain Est alors que ceux du terrain Ouest sont encore plus nombreux à donner cette raison (six sur dix). L'accession à la propriété apparaît très souvent à la suite de l'occupation d'un appartement à titre de locataire. Les jeunes interviewés ou enquêtés (par les élèves de 1ère STMG) signalent fréquemment que leur ancienne localisation résidentielle se trouvait dans le parc HLM.

De même, l'histoire familiale dicte les déménagements (divorce, logement pour famille recomposée, naissances). La proportion de jeunes expliquant leur mobilité résidentielle par le divorce de leurs parents est deux fois plus importante sur le terrain Ouest (deux sur dix) par rapport au terrain Est (un sur dix). Chez les jeunes interrogés par leurs camarades de 1ère STMG se retrouve un plus fort motif lié aux mutations connues par la famille, que ce soit lié à l'agrandissement de la famille (naissance ou famille recomposée) ou à son éclatement dans le cadre d'une séparation. Dans ce cas, la trajectoire résidentielle ayant conduit la famille à accéder à la propriété s'accompagne d'une perte (au moins temporaire) de ce statut (Authier, Bidet, Collet, Gilbert et Steinmetz, 2010).

Figure 11 - Motif de déménagement

Source : base de données Enquête élèves 1ère STMG,
dont 90 jeunes habitant les espaces périurbains (sur 151 enquêtés)

Dans tous les cas, les jeunes sont nombreux à pouvoir mettre en récit ces déménagements, faisant fonction de repères dans leur trajectoire personnelle. Ainsi, Julia (15 ans, 8 ans de résidence) raconte qu'elle a été partie prenante de l'installation à Rosoy. Elle a choisi la maison actuelle avec ses frères et sœurs, à partir d'une sélection faite par leurs parents. Ils habitaient alors le centre-ville de Corbeil-Essonnes depuis 5 ans quand son papa a été muté à l'hôpital de Sens. Ils avaient besoin d'une grande maison puisqu'ils étaient six : *« Je voulais choisir ! (…) Je voulais une piscine, mais y en avait pas ! »* Elle se félicite du choix réalisé car la localisation de la maison est très pratique pour son père (10 minutes en voiture de l'hôpital).

D'autres jeunes mettent en récit une mobilité résidentielle moins bien vécue. Informée par ses parents du projet d'achat d'une maison (*« Chouette, on va acheter une maison ! »*), Jessica (15 ans, Champigny, Yonne, 2 ans de résidence) s'est renseignée auprès de ses copines vivant dans un lotissement à Savigny-le-Temple. Toutefois, elle estime avoir été mise devant le fait accompli lorsque ses parents lui ont annoncé avoir acheté une maison à Champigny (Yonne). Elle n'avait pas d'*a priori* sur le lieu mais s'est vite rendu compte qu'il était très différent de la cité[27] où elle habitait. *« C'était complètement différent. Le paysage n'est pas le même : Ça ressemble à des paysages de livres d'histoire-géo ! J'avais jamais vu autant de champs. Je savais pas que c'était possible ! »*

Le moment où s'opère le déménagement joue aussi un rôle dans la manière dont les jeunes vivent cet événement. Ainsi, Thomas (15 ans, Étigny, Yonne, 4 ans de résidence) comme Laetitia (18 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne, 7 ans de résidence) font le

[27] Brunoy (Essonne)

récit d'un déménagement mal vécu. Si le premier n'a opéré qu'un déplacement de 13 km au sein de l'aire urbaine, il en garde un mauvais souvenir : *« Je voulais pas ! (…) Sur le coup, j'ai pensé, ma vie va s'arrêter ! »* Ce changement de domicile s'est accompagné d'un changement d'école, forte source de stress (Desjeux, Monjaret, Taponier, 1998), Thomas n'ayant pas eu le temps de se refaire des amis avant la fin de l'année scolaire. Laetitia raconte un épisode similaire lors de son arrivée à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne) : *« Je connaissais personne ! En plus, si je venais d'un collège privé avec un bon niveau, j'avais jamais fait d'anglais. Car là-bas, j'ai fait LV1 Allemand et LV2 Espagnol. J'ai dû attendre la rentrée scolaire pour me faire des amies ».* De même, Jessica avoue avoir eu une grosse déprime, quand elle est arrivée en fin d'année de 4ème : *« J'étais la seule noire de la classe »,* même si elle n'a pas été victime de racisme. Elle estime avoir eu davantage de problèmes d'adaptation à son arrivée dans l'Yonne qu'en France (migration en provenance du Congo-Brazzaville dans le cadre du regroupement familial).

Le relevé des anciennes communes de résidence fait apparaître trois types de mobilités résidentielles : à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et au sein de l'aire urbaine sénonaise. À l'échelle nationale, les mutations professionnelles tiennent une place centrale dans les motifs de déménagement. En revanche, les migrations banlieue / nord de l'Yonne comme celles entre le pôle urbain de Sens et les communes périurbaines avoisinantes s'expliquent le plus souvent par une accession à la propriété.

Les déménagements sont le résultat de la conjonction de contraintes liées au travail, à la famille ou à la recherche d'un cadre de vie plus agréable. À ce titre, l'équipement et les densités de population des espaces périurbains ne sont pas négligeables dans la perception que les jeunes peuvent avoir des communes où ils résident.

II. La diversité des contextes vient brouiller les référentiels juvéniles

Comme indiqué dans l'introduction générale, nous avons choisi nos terrains de recherche à partir d'opportunités. Au-delà de notre établissement d'exercice, deux autres lycées ont été inclus dans nos périmètres suite à une prise de contact réussie avec des structures aux profils scolaires proches, sans avoir cherché des contextes périurbains similaires. Aussi, la diversité l'emporte, exigeant l'emploi du pluriel pour désigner ces espaces essentiellement approchés par une démarche qualitative menée auprès des jeunes.

1. *Des contextes périurbains difficilement comparables*

1.1 Des territoires engagés depuis plus ou moins longtemps dans la périurbanisation

Si la périurbanisation de ces espaces franciliens a été engagée dès les années 1970 (Berger, 2004 ; Larcenieux & Boiteux-Orain, 2006) et s'est ralentie depuis les années 1990, elle a été plus tardive et moins forte dans l'Yonne et se poursuit dans des communes situées à plus de vingt kilomètres de Sens.

Figure 12 - Taux de croissance des cantons de recrutement des trois lycées

Cantons	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011
Terrain Ouest							
Anet	-	2,10%	3%	2,90%	1%	1,60%	0,80%
Houdan	0,88%	3,03%	2,97%	2,37%	1,10%	0,80%	1,10%
Montfort-L'Amaury	1,86%	5,20%	3,39%	2,37%	1,10%	1,10%	0,60%
Terrain Est							
Aix en Othe	1,18%	-0,67%	-0,21%	-0,23%	0,10%	1,30%	1%
Cerisiers	-1,57%	-1,30%	-0,10%	0,60%	0,70%	0,10%	1,70%
Chéroy	0,37%	0,17%	1,71%	1,73%	0,90%	1,20%	2,30%
Courtenay	-0,78%	0,11%	2,07%	1,47%	1,60%	1,80%	2%
Montereau-Fault-Yonne	4,36%	1,43%	-0,03%	0,22%	0,10%	0,20%	0,20%
Pont-sur-Yonne	0,18%	1,07%	1,85%	3,30%	0,90%	1,20%	1,30%
Sens NE	2,36%	3,71%	2,51%	0,41%	0,40%	0,30%	0,30%
Sens O	2,14%	2,15%	3,42%	2,18%	1,20%	0,60%	0,40%
Sens SE	0,26%	2,53%	2,29%	2,76%	0,40%	0,30%	0,30%
Sergines	-0,50%	-0,30%	0,50%	1,40%	1,50%	1,60%	1,10%
Villeneuve-L'Archevêque	-0,50%	-1,40%	0,10%	0,70%	0,90%	1,10%	0,50%
Villeneuve-sur-Yonne	0,05%	0,31%	0,53%	0,49%	1,10%	0,60%	0,70%

source : Insee 2011

Bien que la croissance démographique ne suffise pas à qualifier une phase de périurbanisation, elle donne des indications sur les dynamiques démographiques[28] de ces espaces. Le terrain Ouest (y compris le canton d'Anet, situé dans l'Eure-et-Loir) a connu une croissance démographique non seulement plus précoce et intense mais aussi plus longue depuis le milieu des années 1960. Sur le terrain Est, ce sont les cantons situés dans la première couronne périurbaine de la petite ville de Sens qui ont connu une évolution comparable avant de voir leur croissance démographique se ralentir

[28] Les chiffres de la figure 12 tiennent compte à la fois du solde naturel et du solde migratoire, mais dans la majorité des cas, le solde migratoire positif explique la croissance démographique du canton. Par exemple, pour le canton de Cerisiers, en 2011, le taux de 1,70% est obtenu avec un solde naturel de – 0,1% et un solde migratoire de 1,80%.

considérablement depuis le début des années 1990. Seul le canton de Pont-sur-Yonne, situé au nord du département de l'Yonne et traversé par la voie ferrée reliant Paris, affiche des taux de croissance homogènes sur la période 1968-2011, avec un pic entre 1982-1990. Les cantons de Chéroy ou de Courtenay connaissent un regain de croissance démographique (Guyon, 1995) depuis 2006.

Les cantons de Cerisiers ou celui de Villeneuve-L'Archevêque engagés plus tardivement dans le mouvement de la périurbanisation au XXIème siècle ont connu des périodes de fort déficit démographique. Cerisiers, affichant un taux de croissance moyen de 0,02%/an entre 1962 et 2011, a progressé de 3,27% entre les deux dates, le territoire étant devenu attractif à partir de 2006. Les communes périurbaines de l'Yonne les plus éloignées du pôle urbain demeurent, malgré ces évolutions démographiques, encore très rurales, ces taux de croissance affectant des petits effectifs.

Un net différentiel entre les deux terrains apparaît et rend difficile une comparaison. Le ralentissement de la croissance à l'Ouest n'a rien à voir avec celui noté à l'Est dans les cantons à proximité immédiate de Sens ou dans celui de Montereau-Fault-Yonne. Malgré une stabilisation du front de périurbanisation à l'Ouest, la croissance démographique est encore active alors qu'elle ne l'est plus ou est très faible dans des cantons Est. L'intensité comme la « profondeur historique » de la périurbanisation ouest francilienne n'ont pas d'égales sur les terrains Est.

L'intégration dans la dynamique démographique de cantons icaunais situés à plus de 20 km de Sens s'explique par l'attrait que peuvent avoir des communes rurales, plus petites et moins bien équipées, mais bénéficiant d'un foncier moins coûteux pour des ménages primo-accédants. Le parc de résidences secondaires comme la construction de lotissements sur des petits lots alimentent un solde migratoire positif s'appuyant sur la proximité des autoroutes A6, A 19 ou A5 (permettant de rallier la métropole parisienne, Orléans ou Troyes) ou de la gare *Transilien* de Montereau-Fault-Yonne.

1.2 Des profils sociologiques très différents

Au-delà d'une temporalité distincte affectant les terrains retenus ainsi que des densités de population très différentes[29], la composition sociologique est un élément spécifique majeur de distinction. Les cantons Ouest présentent une forte part de cadres et professions intellectuelles supérieures, ayant des conséquences en termes de revenu médian annuel par unité de consommation : 25 466 € pour le canton de Houdan et 29 163 € pour le canton de Montfort-L'Amaury contre 16 495 € (cantons de Sens et de

[29] Montfort-L'Amaury : 227 hab./km2, Montereau-Fault-Yonne : 187,5 hab./km2, Houdan : 106 hab./km2, Sens : 98,5 hab./km2, communes multipolarisées au Nord et à l'Ouest de l'Yonne : 85 hab./km2. (chiffres issus des statistiques cantonales ou des bassins de vie).

Montereau-Fault-Yonne) mais plus de 18 500 € pour les communes périurbaines situées dans le Nord et l'Ouest de l'Yonne.

Figure 13 - Population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle (en %)

	Aire urbaine de Sens	Canton de Montereau-Fault-Yonne	Canton de Houdan	Canton de Montfort-L'Amaury	France
Agriculteurs exploitants	0,6	0,3	0,6	0,3	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	2,2	4,7	4,2	3,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	4,1	14,8	20,2	9,3
Professions intermédiaires	12,4	14	18,2	18,8	13,5
Employés	16,4	17,9	15	13,3	16
Ouvriers	16,7	16,5	9,2	6,1	12,3
Retraités	29,6	26,1	22,9	22,6	31,9
Autres personnes sans activité professionnelle	15,2	19,1	14,7	14,5	12,6

Source : Insee, Enquête Emploi

La composition socio-professionnelle met en nette opposition les cantons Ouest et Est de nos terrains. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures renforcée à l'Ouest prend d'autant plus de sens comparée aux chiffres nationaux. Elle se lit aussi dans les professions déclarées par les parents des élèves puisqu'elle avoisine les 50% au Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines (figure 8). Une analyse comparable peut être faite à propos des ouvriers, peu représentés sur le terrain Ouest mais plus présents que la moyenne nationale dans les cantons Est.

Les Professions et Catégories sociales n'ont pas seulement un impact sur les revenus des ménages mais aussi sur les modes de vie, les loisirs, les vacances comme sur les études que peuvent faire leurs enfants. Une telle différence entre les terrains occidentaux et orientaux doit rester présente à l'esprit tout au long de la démarche compréhensive engagée auprès des jeunes des espaces périurbains.

2. Entre villes et villages, des centralités créatrices de polarités

2.1 Des mobilités au cœur d'un double jeu périurbain

Les communes périurbaines de notre étude le sont en raison des mobilités quotidiennes de leurs actifs. Toutes envoient au moins 40% de leurs actifs travailler dans une autre commune que celle où ils résident. Dans le cadre du zonage en aires urbaines (INSEE,

2010), l'espace à dominante urbaine rassemble des espaces ni trop lointains, ni très proches de la ville, plus ou moins bien reliés mais reliés tout de même dans lesquels se déroule un double jeu périurbain.

Figure 14 – Les mobilités des actifs dans un double jeu périurbain

Réalisation Catherine Didier-Fèvre

Dans les communes du terrain Est icaunais, les actifs ne sont pas uniquement attirés par Sens mais aussi par Paris, Troyes, Montereau-Fault-Yonne, ou d'autres communes pourvoyeuses d'emploi. Les communes situées autour de Montereau-Fault-Yonne, comme celles où le Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines recrute ses élèves, sont incluses dans l'aire d'influence du pôle parisien mais la présence de pôles secondaires d'emplois dynamise ce territoire. Ainsi Houdan, chef-lieu de canton et d'intercommunalité, constitue une polarité centrale d'un bassin de vie (Aragau, 2013) comprenant des communes appartenant à la fois aux Yvelines et à l'Eure-et-Loir, ensemble structuré autour de la N12 reliant Dreux à Versailles.

La distance à Paris-Centre, plus réduite à l'Ouest (une soixantaine de kilomètres) qu'à l'Est (entre 80 et 110km), renforcée par l'inclusion ou pas des communes dans le périmètre *Transilien*, explique une plus forte attirance des actifs pour des emplois situés dans la capitale alors que les destinations de leurs navettes sont plus diversifiées pour

les communes situées dans l'Yonne[30]. Contrairement à l'intercommunalité organisée autour de Houdan ayant pensé un réseau de transports en commun par car faisant fi des limites administratives, un véritable effet-frontière se joue dans le Nord de l'Yonne, tant au niveau de tarification SNCF que dans l'absence d'un réseau de bus permettant de rallier Montereau-Fault-Yonne pour les habitants des communes du Nord ou de l'Ouest de l'Yonne, non desservies par la voie ferrée. Cela n'empêche pas près de 5000 actifs[31] sur les 12 000 navetteurs du nord de l'Yonne[32] d'aller travailler quotidiennement en Seine-et-Marne ou à Paris en rejoignant une gare *TER* en automobile.

Le contexte métropolitain allié à un emboîtement des échelles périurbaines complexifie la lecture de ces espaces, attirés à la fois par la métropole parisienne mais aussi par les ressources des polarités plus ou moins renforcées.

2.2 Des polarités secondaires, au centre des mobilités quotidiennes

Un effet de contexte périurbain distingue très nettement les communes ouest franciliennes de celles de notre terrain Est.

Les terrains Est sont marqués par la présence de deux pôles concentrant l'offre marchande ou les emplois : Sens et Montereau-Fault-Yonne. Très fortement dotés en zones commerciales périphériques (au sud de Montereau-Fault-Yonne et au nord comme au sud de Sens), ces agglomérations présentent nombre d'atouts pour des populations juvéniles : centres commerciaux, multiplex, bowling, discothèque… En dehors de ces deux pôles, les tissus économiques sont peu présents, même si quelques communes (Pont-sur-Yonne, Villeneuve-La-Guyard, Villeneuve-sur-Yonne, Montigny-Lencoup, Marolles-sur-Seine, Bray-sur-Seine) disposent d'une offre commerciale plus ou moins développée : quelques commerces et un supermarché permettant de subvenir aux besoins les plus courants de leurs populations. Cette offre locale est appréciée par quelques-uns de nos enquêtés : *« Y'a tout ce qu'il faut : épicerie, terrains de basket, de foot. On peut se baigner dans la Seine. Y'a un bar et une pizzeria, y'a tout ! Pas besoin d'aller à Montereau pour acheter un paquet de chips ! »* Tony (16 ans, Marolles, Seine-et-Marne, 16 ans de résidence). Ailleurs, dans les cantons les plus ruraux (Cerisiers, Villeneuve-L'Archevêque), le faible maillage d'équipements oblige les habitants à se déplacer en voiture vers la ville pour s'approvisionner ou pour trouver un emploi. Cette obligation apparaît comme une contrainte pour les plus jeunes ne disposant de modes

[30] Sens, Troyes, Montargis, Orléans, Auxerre, Montereau-Fault-Yonne, Melun attirent les actifs du terrain Est quand ils n'ont pas leur emploi à Paris-centre et dans la première couronne.
[31] Source : SNCF d'après http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/pays/senonais/2015/02/16/trajets-domicile-travail-plus-de-5-000-navetteurs-senonais-chaque-jour_11331817.html
[32] Enquête de la CCI de l'Yonne, 2010. Paris (27%), la Seine-et-Marne (36%) et Neuilly-La Défense (10,2%) sont les destinations privilégiées des actifs. Ceux se rendant en Seine-et-Marne utilisent davantage l'automobile que le train.

de transports autonomes à défaut d'un service régulier de transports collectifs.

Le cas de l'Ouest francilien se distingue de cette configuration puisque dans les cantons d'Houdan et de Montfort-L'Amaury-Méré, des petites centralités prennent le relais – entre l'agglomération de type sénonaise et le petit bourg – dans le cadre d'une économie de proximité et abritent des petites zones industrielles ou artisanales, pourvoyeuses d'emplois. Ce phénomène se lit plus particulièrement dans la stabilisation des trajets domicile-travail comme celle des budgets temps qui leur sont consacrés. Il s'explique, par l'accroissement et la densification de la population, de l'offre de commerces et de services de proximité étoffée, à l'origine de l'accroissement du nombre d'emplois relevant de l'économie présentielle (ou résidentielle). Même si les communes périurbaines restent encore déficitaires en termes d'emplois, elles bénéficient de l'amélioration de l'offre de proximité et de l'évolution polynucléaire du système urbain francilien, avec la montée en puissance des pôles d'emplois des villes nouvelles de Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines (Poulot et Aragau, 2014). En dehors de ces pôles d'emplois, des communes, telles qu'Houdan ou Orgerus, disposent d'une offre commerciale à la fois localisée dans le centre-bourg et complétée par un supermarché située en entrée de ville. Une configuration similaire est à noter à La-Queue-Lez-Yvelines, même si le centre-bourg n'y tient pas la même place qu'à Houdan ou à Orgerus, l'essentiel de l'activité économique étant concentrée dans les petits centres commerciaux situés à proximité du lycée.

Ainsi, les terrains Est et Ouest franciliens, au-delà de leur statut de franges, présentent des éléments de distinction non négligeables (tant démographiques, économiques que sociologiques) jouant un rôle central dans l'organisation spatiale mais aussi dans la manière dont les jeunes voient et vivent ces espaces.

III. Les entre-deux comme clé de lecture

L'entre-deux, ou plutôt les entre-deux, sont au cœur de la réflexion engagée au cours de cette recherche doctorale. Cette expression nous a paru opportune pour désigner à la fois la jeunesse et les espaces périurbains.

1. Le choix des entre-deux

Ce terme a été préféré à ceux de *« Tiers espace »* (Vanier, 2003) ou *« d'intermédiarité »* (Bonerandi, 2007) car permettant de caractériser à la fois les espaces périurbains et la jeunesse (âge intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte).

Désignant un état intermédiaire entre deux extrêmes, un espace de temps entre deux évènements, un espace entre deux choses, un intervalle, le terme *« entre-deux »* porte en

lui l'idée d'une transition alors que celui d' *« intermédiarité »* désigne l'état de celui placé entre deux termes dans une situation moyenne, sans que l'idée de mutation soit présente. Celui de *« Tiers Espace »*, calqué sur l'expression *« Tiers État »* (Guigou, 1996), porte en lui bien des qualités pouvant s'appliquer à la fois aux contextes périurbains de notre étude comme à l'âge de nos enquêtés. Non reconnus dans la politique territoriale pour les premiers et en tant que citoyens à part entière pour les seconds[33], leur état inachevé et en mutation n'aide pas à les classer dans une catégorie ou une autre : ville / campagne, enfant / adulte. L'aspect matériel, fonctionnel, et plus politique de l'expression utilisée par Martin Vanier nous a semblé moins propice à désigner à la fois les contextes périurbains et les jeunes.

Si la jeunesse est un âge ne cessant de s'allonger et ainsi de repousser l'entrée dans l'âge adulte, les espaces périurbains sont dans une situation comparable puisque leur statut hybride ne signifie pas qu'ils deviennent à terme des espaces urbains ou gardent leurs caractéristiques rurales initiales. Ce sont donc bien des entre-deux, des objets mal identifiés, *« des espèces d'espaces »* pour reprendre l'expression de Georges Pérec (2000) et l'appliquer à des zones en transition : *« Espaces résiduels ou de ruptures, de jonctions, de transitions, voire de transactions, ouverts, fermés, bâtis, non bâtis …, présentant des natures, des fonctions, des temporalités, des statuts incertains, flous, où tout simplement différents par rapport aux étendues dans lesquels ils s'inscrivent »* (Le Gall et Rougé, 2014). Même si cette citation, extraite du numéro consacré aux entre-deux par la revue *Carnets de géographes*, ne s'applique pas spécifiquement aux espaces périurbains mais à la catégorie générique des entre-deux, force est de constater qu'elle désigne parfaitement ce que sont nos contextes d'étude.

Lire ceux-ci par le biais des entre-deux est donc bien pertinent d'autant plus que la jeunesse est elle-aussi dans un état de non-achèvement et que son regard sur des espaces en transition renvoie aussi à son état. Alors qu'elle a du mal à trouver sa place ou cherche à se faire une place dans la société, il nous a semblé judicieux de l'amener à porter un regard sur son espace environnant, sur ces espaces mal définis et en mutation.

2. Ces « espèces d'espaces » : de l'entre-deux, de la ville ou de la campagne pour les jeunes ?

Amenés à qualifier l'espace habité, lors des entretiens semi-directifs, d'un sondage en ligne ou d'une enquête, les jeunes rendent ainsi compte de leur rapport à l'espace habité.

[33] Sans la possession du permis de conduire et d'une automobile, en l'absence de transports en commun efficients, ils demeurent sous la domination des adultes à la fois par leur statut de mineurs (quand ils le sont encore) et par l'obligation qui leur est faite de leur demander de les conduire dans des espaces où ils ont envie de se rendre.

3.1 De la difficulté à identifier le périurbain

Le principal enseignement des recherches menées a été de confirmer le faible degré d'identification des espaces périurbains. La spécificité de ces espaces n'apparaît pas pour la grande majorité des jeunes approchés dans le cadre de cette démarche qualitative[34] ou lors du remplissage du sondage en ligne comme dans l'enquête réalisée par les élèves de 1ère STMG. En revanche, ceux habitant la ville ou la campagne ont beaucoup moins de mal à identifier l'espace dans lequel ils vivent. La définition morphologique de la campagne (la présence de champs) ou de la ville (agglomération) favorise l'identification alors que pour les espaces périurbains, le paysage induit en erreur. L'indicateur âge ou sexe ne semble guère opérationnel pour comprendre le fait d'avoir qualifié l'espace de campagne ou d'entre-deux, cela tient davantage à la commune habitée. Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines peuvent être très rurales par leur morphologie et très éloignées du pôle urbain. Sans mener une réflexion sur les mobilités, il est difficile d'identifier ces espaces comme des espaces périurbains. Il est plus facile de qualifier d'entre-deux une commune comme Pont-sur-Yonne (3206 habitants en 2009, 320 habitants/km2) que Saint-Sérotin (532 habitants en 2009, 37, 7 habitants/km2), même si ces deux communes ne sont distantes que de 6 kilomètres et appartiennent à la même classe INSEE.

L'appellation *périurbain* ne renvoie pas à un espace bien défini pour les jeunes, la définition morphologique des espaces étant encore valide. Les jeunes gardent un schéma mental où l'espace se divise en deux parties : la ville et la campagne. La dichotomie ville / campagne est encore très prégnante.

3.2 Un paysage de campagne ou une absence de ville ?

L'essentiel des arguments donnés par les jeunes interviewés pour expliquer pourquoi ils associaient leur commune à de l'espace rural porte sur la morphologie de la commune habitée ainsi que sur le nombre d'habitants : *« 500 habitants et des champs partout »* (Victor, 17 ans, Pruney-Le-Temple, Yvelines). Ces justifications se retrouvent aussi dans les questionnaires remplis par les élèves de première auprès de leurs amis : *« des champs partout », « beaucoup de champs », « champs à proximité », « y'a que des champs », « c'est la cambrousse »*.

L'activité agricole est aussi convoquée pour appuyer cette affirmation : *« Que des champs autour et des fermes »* (Clément, 17 ans, Thoiry, Yvelines) ; *« Des champs partout, des*

[34] Sur les 71 jeunes interviewés (sur 85) avec qui a été évoquée la question de l'appartenance de leur commune à un type d'espace, plus de la moitié (39/71) dit que leur commune appartient à la campagne, la moitié restante estimant l'espace qu'ils habitent comme faisant partie de l'entre-deux, c'est-à-dire des espaces périurbains.

odeurs d'engrais, des poneys, des chevaux, des haras. » (Kévin, 19 ans, Tacoignères, Yvelines).

« C'est isolé. » « C'est un peu perdu. » « C'est éloigné de tout. » Ces leitmotivs reviennent très souvent dans le discours des jeunes portant un regard négatif sur leur commune de résidence. La ville leur semble loin à défaut de disposer sur place de services et de moyens de transport pour s'y rendre : *« C'est qu'à 15 minutes de Sens, mais sans le permis, on peut rien faire ! »* (Marie, 17 ans, Brannay, Yonne) ; *« C'est tout sauf la ville. Pas de boutiques. C'est pas pollué. C'est pas trop serré. (…) On peut être une semaine sans voir personne à la fenêtre ! »* (Junior, 15 ans, Soucy, Yonne) ; *« La campagne, sans hésiter ! C'est au milieu des champs. (..) La nuit quand on dort, on n'entend pas de voitures. »* Guillaume, 17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne).

Alors que le zonage en aires urbaines réduit la place des espaces ruraux, les jeunes estiment qu'ils existent encore bel et bien. Ils ne mettent pas seulement en avant des différences au niveau des paysages mais aussi des modes de fonctionnement, ne reconnaissant pas à ces espaces des fonctions urbaines. Privés de mobilités, le mode de vie urbain leur est inaccessible, d'autant plus que la discontinuité spatiale entre les espaces périurbains et l'espace urbain est un obstacle majeur, à défaut d'accès à l'automobilité inhérente aux espaces périurbains. Il leur est donc difficile de se déplacer.

3.3 Tout est une question de point de vue

Ceux qui ont des éléments de comparaison (en terme d'espace rural) ont davantage tendance à assimiler les espaces dans lesquels ils vivent à de l'entre-deux. Le référentiel du jeune en terme d'espace l'amène à nuancer l'aspect rural de la commune habitée. Son appréciation se base sur une comparaison faite avec un village habité par des amis ou se trouvant à proximité de sa commune de résidence.

> *« C'est un entre-deux aux vues de là où habitent mes amies ! Havelu, Hauteville, Autouillet. »* Julia, 17 ans, Galluis (Yvelines), 13 ans de résidence.

> *« C'est un entre-deux. Si ça se développe encore plus, ça pourrait devenir une ville. Franchement, y'a pas mal de choses par rapport à Béhoust, Osmoy ou Saint-Martin-des-Champs. »* Victor 17 ans, Orgerus (Yvelines), 7 ans de résidence.

> *« Vernoy. C'est la campagne ! (Rires) A cause de l'activité agricole : des tracteurs tout le temps. Alors que Domats, c'est un entre-deux. Y'a plus de choses qu'une boulangerie ! Y'a des commerces et même un marché ! »* Amandine, 18 ans, Vernoy (Yonne), 16 ans de résidence.

Quelques jeunes ayant pratiqué les espaces ruraux pendant leurs vacances estiment que leur commune de résidence ne mérite pas le statut de « campagne ».

> *« C'est un village. C'est pas la campagne comme dans les films. Oui, dans les films français, quand y'a juste une route, 4 maisons, des champs autour et des personnes âgées et pas de réseau. Ici, y'a des routes, des trottoirs. C'est un village de Seine-et-Marne, quoi ! Pas de Creuse avec des vieux aigris racistes et un vieux chien. »* Julia, 15 ans, Pamfou (Seine-et-Marne), 15 ans de résidence.

L'expérience résidentielle passée permet aussi au jeune de relativiser sa localisation résidentielle actuelle.

> *« C'est la campagne mais une petite ville par rapport aux autres villages. Un peu plus d'habitants. Et surtout par rapport à La Haye[35]. (…) La Haye, c'est le trou du monde, surtout quand il neige ! »* Léna, 17 ans, Houdan (Yvelines), 9 ans de résidence.

En revanche, pour ceux ayant vécu en ville pendant l'essentiel de leur vie, leur appréciation sur leur commune périurbaine est plus sévère :

> *« Ça fait deux ans. Je m'y fais toujours pas. (…) Là où j'habitais avant[36], y'avaient une maison pour les jeunes, des parcs, des transports et des magasins ! »* Jessica, 16 ans, Champigny-sur-Yonne (Yonne), 2 ans de résidence.

Le rapprochement opéré par les jeunes avec d'autres espaces fréquentés leur permet de relativiser l'absence de services dans la commune périurbaine où ils habitent. Toutefois, cette comparaison ne se fait pas au bénéfice des communes périurbaines lorsque les jeunes ont longtemps vécu dans un pôle urbain ou comme Marie dans une commune périurbaine bien équipée. Leur référentiel urbain les amène à porter une appréciation négative sur leur commune périurbaine et son paysage, leur nouvelle localisation résidentielle étant considérée comme une régression. Ils se construisent en opposition avec le choix résidentiel que leurs parents ont fait pour eux. Ils ont beaucoup de mal à s'en accommoder. Le stigmatiser, le rejeter est une manière de s'en différencier et ne pas être assimilé à ces espaces.

Conclusion

Approcher les jeunes et les amener à parler des « espèces d'espaces » dans lesquels ils habitent nécessite de mettre en œuvre un panel de méthodes que nous n'avons pas

[35] Sa mère habite à La Haye, c'est à dire Saint-Lubin de la Haye (Eure-et-Loir). Léna y séjourne la moitié de l'année dans le cadre d'une garde alternée.
[36] Brunoy (Essonne)

hésité à tester. Le public juvénile auquel nous nous adressons constitue un échantillon particulier jusque là peu enquêté et il a fallu inventer des moyens pour les amener à s'exprimer sur leur espace de résidence. Notre démarche consistant à demander aux jeunes de décrire leur commune de résidence a pu les surprendre, comme cela a été le cas d'une partie des adultes rencontrés[37]. Il est difficile de mettre des mots sur les lieux qu'ils habitent, d'autant plus que cette demande peut sembler incongrue, l'enquêté estimant étrange que l'on puisse s'intéresser à l'endroit où il habite alors que ce lieu se caractérise, pour lui, par la banalité du paysage et son absence de lieux emblématiques.

La diversité de la jeunesse à laquelle nous nous sommes adressée doit rester présente à l'esprit tout au long de cette recherche. Les bassins de recrutement des trois lycées ont des caractéristiques sociologiques comme géographiques propres, malgré notre souci d'avoir choisi des établissements présentant une offre scolaire proche. Les contextes périurbains sont très marqués entre l'Ouest et l'Est à la fois par le maillage urbain, les densités de population et l'offre de services qu'ils portent. Autant une offre inégale en transports peut être palliée par des adultes titulaires du permis de conduire et ayant à leur disposition une automobile, autant les caractéristiques des espaces marquent le quotidien de jeunes non autonomes.

C'est pourquoi l'approche des mobilités juvéniles par le biais des entre-deux nous a semblé une bonne façon de rendre compte de ce qui se trame dans ces espaces à l'âge de nos enquêtés. Ils vivent un âge intermédiaire situé entre l'enfance et l'âge adulte, n'étant plus vraiment l'un et pas encore l'autre et ont besoin, pour s'affirmer en tant qu'individu, de fréquenter leurs pairs, de se rendre dans des espaces où ils estiment qu'il se passe quelque chose, tout cela sans disposer de moyens autonomes de déplacement. L'entre-deux spatial dans lequel ils résident, ce paysage ressemblant à de la campagne mais habité par des personnes ayant un mode de vie urbain, les questionne et ils ont bien du mal à l'identifier comme du périurbain. Soit le paysage rural l'emporte dans leur appréciation et ils restent convaincus qu'ils habitent la campagne, soit ils perçoivent des signaux indiquant que cet espace est autre chose. Leur expérience résidentielle comme le fait d'avoir fréquenté pendant leurs vacances des communes rurales les amènent à nuancer le regard qu'ils portent sur leur commune de résidence. Ils ont conscience qu'elle appartient à un entre-deux, est dans un état mouvant, en transition comme eux le sont aussi entre l'enfance et l'adolescence. Aussi, nous voulons croire que *« les paysages de la quotidienneté peuvent être des médiations symboliques et identitaires et contribuent de ce fait à l'appropriation territoriale »* (Bertrand et Beringuier, 2006, p. 4). L'état de transition des uns trouve un écho dans celui de ces *« espèces d'espaces ».*

[37] À l'exception des quelques élus interrogés ayant souvent eu à cœur de mettre en valeur leur commune dans leur discours par le biais des actions qu'ils ont pu engagées, les mères de famille rencontrées tiennent un propos plus proche des jeunes que des élus. Les adultes impliqués dans les politiques jeunesse se positionnent, quant à eux, entre le discours des élus et des parents justifiant leurs actions par les carences des espaces.

Chapitre 2

La périurbanité au cœur de la construction identitaire

« De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête. »

Georges Pérec, 2000. *Espèces d'espaces.* Paris, Galilée, p. 179

Introduction

La jeunesse est le moment où se construit, dans le cadre d'une individuation des parcours (Erickson, 1968), l'identité sous l'effet des interactions que le jeune entretient avec d'autres et selon les contextes. *« L'individu ne se construit jamais seul, il a besoin de l'autre, de son regard, pour devenir quelqu'un de reconnu comme tel. Ce sont les processus de socialisation qui vont permettre la construction de l'identité. »* (Bordes, 2007, p. 10). *« La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue. »* (Lacombe, 2006, p.12). Elle fait de l'individu l'initiateur de ce processus au fil des décisions qu'il peut prendre, qu'elles soient rationnelles ou irrationnelles, volontaires ou imposées. Autant le milieu social dans lequel évolue un jeune influe sur lui, autant, il faut garder à l'esprit la capacité d'action du jeune en construction à agir sur celui-ci (Gallant et Pilote, 2013). En revanche, *« l'environnement naturel a une influence profonde sur la personne et sur sa construction identitaire. Dès les premiers regards de l'individu sur le monde extérieur, dès ses premières prises de conscience, l'environnement favorise chez lui certains schèmes de pensée, lui impose un certain rythme et provoque, accentue ou atténue certains de ses modes d'action. L'environnement naturel reste le cadre de références où se développe sa réflexion, s'élabore son action et s'exprime sa volonté. »* (Lacombe, 2006, p.13).

Si l'environnement a l'impact que Lacombe lui reconnaît dans la construction identitaire, alors les spécificités des espaces périurbains, en tant qu'espaces en transition, peuvent être intéressantes à analyser par le biais de la périurbanité. Calqué sur le terme *citadinité* ou sur celui d'*urbanité*, ce néologisme part de l'hypothèse qu'il existe une relation dynamique entre un acteur individuel et l'objet périurbain, basée *« sur un ensemble très complexe et évolutif de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour par réflexivité, contribuant à modifier celles-là. »* (Lussault, 2003, p. 160). Être dans le ou du périurbain, l'investir, se l'approprier pourraient être les éléments constitutifs de cette périurbanité. Les modes d'appartenance territoriale se basent sur les manières de se le représenter, de le présenter aux autres. Cela va au-delà de l'espace de la maison puisque le village ou le lotissement participent à cette identité territoriale, à cette appartenance. *« L'identité et l'appartenance ne sont pas deux notions exclusives l'une de l'autre : l'identité répond à la question du « qui suis-je ? » et l'appartenance à celle du « comment et avec qui je me reconnais être ? » »* (Rougé, 2005, p. 17). Jean Rémy (1996) désigne sous le terme d' *« espace d'appartenance »* les espaces où l'on se sent « chez soi ». Les jeunes développent une spatialité (*« le faire avec l'espace des individus et des groupes »* Lussault, 2013, p. 43) qui leur est propre en raison de leurs faibles capacités de mobilités.

Habiter dans un espace périurbain a-t-il un impact sur la construction identitaire ?

Des entretiens semi-directifs ou des questionnaires ont permis d'interroger les jeunes sur leur ancrage à ces espaces et de montrer que leur attachement est divers et prend des formes multiples. L'ambivalence l'emporte aussi quand il s'agit de donner à voir sa commune. Au fil des récits comme des présentations, se dessine une identification territoriale spécifique aux espaces habités sur laquelle se construit l'identité personnelle de ces adultes en devenir.

I. Un ancrage différencié au territoire périurbain

Les entretiens menés auprès des lycéens habitant des communes périurbaines orientales ont permis d'aborder la question de l'ancrage au territoire. Ils ont fait apparaître des degrés d'ancrage différencié à cet espace (Sencébé, 2004 ; Ramos, 2006 ; Didier-Fèvre, 2012 ; Sillas, 2014). L'ancrage, c'est-à-dire le fait de se fixer quelque part et de développer un lien fort avec ce quelque part, n'est pas seulement lié aux éléments objectifs (ressources, activités) de cet espace mais est le résultat de la mise en place de relations tissées à l'intérieur de celui-ci. Ces relations rendent compte des différents contextes socioculturels et font que l'espace devient territoire.

L'examen des entretiens a fait apparaître trois figures d'ancrages. Si les jeunes n'ont pas systématiquement employé les expressions suivantes, c'est l'analyse de leur discours qui nous a amenée à catégoriser leur sentiment d'appartenance de la manière qui suit. Trois adverbes de lieu ont été retenus pour désigner cet ancrage : Ici, Ailleurs et Nulle part. Ce classement ne rend qu'imparfaitement compte de la richesse des ressentis propres à chacun à propos de son rapport à l'espace. Par ailleurs, le corpus d'entretiens réduit rend périlleux un traitement statistique des données mais ce diagramme circulaire a le mérite d'approcher, de mesurer l'ancrage des jeunes lycéens à leur espace de vie périurbain. Les deux tiers revendiquent le fait d'être d'Ici.

Figure 15 - Sentiment d'appartenance des jeunes au périurbain habité

Source : traitement statistique des 85 entretiens menés.

1. Ceux d'Ici, la commune périurbaine comme espace central

Les deux tiers des jeunes interrogés revendiquent le fait d'être d'Ici. Adverbe de lieu par excellence, *Ici* marque non seulement le lieu où se trouve la personne mais fait référence à un attachement qu'elle exprime à propos de ce lieu. Cette appartenance se manifeste par le fait de se revendiquer d'Ici et plus particulièrement d'Être d'Ici. Nicolas Renahy (2005) a parlé des *« gars du coin »* pour désigner ces jeunes hommes qui font tout pour ne pas quitter l'espace rural dans lequel ils ont toujours vécu. Cette attitude se retrouve dans les témoignages des jeunes périurbains rencontrés.

Ainsi, Olivia (Égriselles-Le-Bocage, Yonne, 17 ans, 13 ans de résidence) estime *« d'être d'Égriselles et d'en être fière. »* Elle est de toutes les animations organisées dans le village : vide-grenier, rencontres animalières, fêtes, marchés nocturnes… Son futur ? Elle le voit à Égriselles. Elle voudrait travailler en tant que vendeuse dans une boutique. Elle pense chercher du travail, une fois le bac en poche. *« Sur Sens, je pense. J'ai pas envie de partir. C'est ici que je connais tout le monde. »* Elle ne veut pas faire d'études supérieures car *« J'ai besoin de voir mes parents tous les jours. »* Pour Olivia, le territoire est approprié par ses pérégrinations dans le village et sa connaissance de celui-ci. Le territoire est vécu comme un refuge.

Figure 16 - Vide-grenier de la Pentecôte 2012 à Égriselles-le-Bocage

source : http://www.egriselles-le-bocage.net/

Cédric (Saligny, Yonne, 18 ans, 15 ans de résidence) se dit lui aussi *« de Saligny et fier de l'être »* même s'il porte un jugement très critique sur la commune qu'il habite.

> *« C'est un petit village. Je crois qu'il y a 700 habitants. Y'a quelques commerces mais sans plus : un café, une fromagerie, une charcuterie (mais je suis pas sûr), pas de boulangerie. Y'a une tournée d'un boulanger qui vient de Soucy. Le café fait aussi dépôt de pain. Le conseil municipal est pas top. C'est des cons. Ils font un peu n'importe quoi. Ils disent qu'ils vont faire et ils font rien. En 2010, ils ont fait une réunion pour nous dire qu'ils allaient faire un City à l'automne. Ils avaient l'argent. Ils ont rien fait. (…) Ils entretiennent mal la commune. Le stade de foot est rarement tondu. Le parcours sportif est plus tondu car les gens se sont plaints. Il y avait des vipères. »*

Ce qui plaît malgré tout à Cédric ici, c'est qu'il y a sa famille (ses grands-parents), la plupart de ses amis. Comme la commune est petite et qu'il n'y a pas de circulation automobile, il peut jouer au foot avec des copains dans la rue. Il peut se balader partout. Quand il veut aller à Sens le mercredi après-midi, il prend son scooter pour se rendre dans les grandes surfaces. Cédric envisage après son bac de partir faire une licence de droit à l'université de Dijon pour passer, comme ses deux oncles, le concours de gardien de la paix. Il sait que *« je risque d'être muté »* même si *« Je préfère être sur Sens, c'est un petit coin tranquille. »* L'ancrage de Cédric à sa commune périurbaine est fort mais son appartenance, comparée à celle d'Olivia, semble plus mûre. Il est conscient de la réalité socio-économique de cet espace et se sent prêt à en partir si cela doit lui permettre d'engager sa vie professionnelle dans de bonnes conditions.

On peut donc être d'Ici et envisager une mobilité dans le cadre de la poursuite d'études. L'ancrage ne signifie pas absence de mobilité comme cela a déjà été montré avec le colloque *Mobilités et ancrages* (Hirschhorn et Berthelot, 1996). Les jeunes sont conscients des limites de l'environnement géographique dans lequel ils vivent. Ainsi, Brandon (16 ans, Marolles, Seine-et-Marne, 13 ans de résidence), se revendiquant *« de Marolles »*, se voit plus tard archéologue. Quand je lui fais remarquer qu'il va devoir en partir, il ne nie pas la réalité mais m'annonce *« J'aurai ma résidence secondaire à Marolles. »* On peut être d'Ici et vouloir partir, être d'Ici et vouloir revenir ou bien encore être d'Ici et vouloir rester. Ces trois postures montrent à quel point l'ancrage n'est pas un facteur déterminant dans la manière de se projeter dans l'avenir (Ortar, 2005).

2. Ceux d'Ailleurs, une revendication territoriale en opposition avec le périurbain habité

Si l'adverbe Ailleurs fait référence à un lieu indéfini et quelconque, il est à comprendre, dans le contexte de notre étude, comme un espace qui ne se trouve pas ici mais *« un peu plus loin »* et qui est différent de l'espace occupé actuellement. Les jeunes emploient ce

terme pour signifier qu'ils sont d'un autre lieu, d'un autre endroit. Leur ancrage n'est pas ici. Cet ailleurs est souvent enjolivé. Il correspond le plus souvent à une précédente localisation résidentielle ou à des origines convoquées dans un contexte familial.

> *« Champigny ? C'est Marly-Gomont[38] ! J'habite tout en haut. Y'a pas grand-chose. Juste derrière, y'a que des champs. (…) Quand je retourne sur Paris, si je dis : « J'habite dans le 89 ». Les gens ne comprennent pas. C'est un coin perdu. Au début, c'était bien. On avait de l'espace. Avec le temps, on voit qu'il y a rien. Ça démoralise. Depuis que je suis ici, tous les jours, je suis énervé ! »*

Ainsi s'exprime Charly (Champigny, Yonne, 17 ans, 3 ans de résidence) à propos de sa troisième localisation résidentielle. À la question de son appartenance au territoire de résidence, il préfère se dire *« être du 91[39] »* plutôt que du 89. *« C'est là où y'a eu tous les détraqués ![40] »* Il rajoute qu'*« En plus, à Champigny, y'a pas mal de personnes âgées et un asile psychiatrique ! »*

Figure 17 – Champigny (Yonne)

Photographie : Catherine Didier-Fèvre

Né en Guadeloupe où il a résidé jusqu'à l'âge de neuf ans avant d'en partir pour la métropole et plus spécifiquement pour la région parisienne (Viry-Chatillon, Essonne), il ne fait pas référence à la Guadeloupe quand je lui demande d'où il est mais à la région parisienne. Cette localisation résidentielle précédente a tenu un rôle plus important

[38] Référence à la chanson de Kamini. *Marly-Gomont*, 2006. http://www.kamini.fr/

[39] 91 : Essonne contre 89 : Yonne

[40] Charly fait référence aux tueurs en série : Emile Louis, Jean-Pierre Treiber.

dans sa vie de jeune. Il en garde le souvenir alors que son évocation de sa vie en Guadeloupe est plus floue et moins riche. Ce n'est donc pas le lieu de naissance qui est constitutif de son ancrage mais sa seconde localisation résidentielle. La grande ville (la région parisienne) est valorisée dans son discours. Pour autant, il envisage de suivre, après son baccalauréat, un BTS à Sens. Il estime aussi qu'il pourra rester ici dans l'avenir *« si j'ai un bon travail ».* Ainsi, Charly n'apprécie pas sa commune périurbaine de résidence mais cela ne l'empêche pas de s'y voir dans le futur, y compris dans le cadre de sa vie active.

La mobilité résidentielle peut être réalisée sur une courte distance et amener le jeune à revendiquer son appartenance à un autre territoire, surtout comme dans le cas de Marie (Brannay, Yonne, 17 ans, 6 mois de résidence), dont l'installation dans la commune est très récente :

> *« De Paris, je viens de là-bas. Je suis restée neuf ans là-haut. Après j'ai déménagé. Mais, sinon, je suis de Villeneuve-la-Guyard. J'y ai habité 8 ans. Je ne suis pas de Brannay. Je viens pas de Brannay. C'est pas possible. (…) Mes parents, ils m'ont vue pleurer le jour où ils m'ont montrée la maison et le jour du déménagement. »*

Dans le cas de Marie, quinze kilomètres séparent les deux communes mais cela change tout pour elle. *« Ça me plaît pas. C'est l'opposé d'où j'étais avant. À Villeneuve-la-Guyard, y'a une gare, une rue commerçante et un Intermarché. À Brannay, y'a rien à faire. Je connais personne. »* Marie se revendique d'Ailleurs mais cet ancrage est partagé. Dans un premier temps, elle évoque Paris avant de parler de Villeneuve-La-Guyard. La référence à Paris ne signifie pas, pour autant, qu'elle a résidé dans la ville-centre. Dans les faits, elle est née à Paris-Centre mais a vécu ses neuf premières années à Créteil. Créteil et Paris ont le même statut dans sa mémoire et dans l'entretien qu'elle m'a accordé, elle gomme Créteil pour ne retenir que Paris. La symbolique est plus forte. Mais, elle ne valorise pas cette ville puisqu'elle est essentiellement capable de parler de son ancrage à Villeneuve-La-Guyard. À propos de son avenir, Marie entend toutefois revenir dans la ville qui l'a vue naître. Au moment de l'entretien, elle abandonne son cursus en première STG pour passer (l'année scolaire suivante) un CAP coiffure par l'intermédiaire de l'école privée Pigier basée à Sens. Ensuite, elle compte suivre une formation de maquilleuse *« sur Paris »* et n'envisage nullement de chercher du travail autour de Sens dans le futur.

Jean Sullivan (20 ans, Villeneuve-La-Guyard, Yonne, 20 ans de résidence) aime sa commune. *« J'adore car c'est bien situé entre l'Ile-de-France et la Bourgogne. (…) C'est ma petite campagne. C'est très bien situé. C'est pas loin de l'aéroport. »*[41] Quand il s'agit pour lui de dire « D'où » il est, les choses se compliquent. *« Je suis partagé, tiraillé. C'est le bordel dans ma tête. Je suis pas de Villeneuve-la-Guyard à fond. (…) Je suis pas de la Réunion. Je suis entre-deux. En métropole, je suis réunionnais mais à la Réunion, on*

[41] Il mentionne l'aéroport d'Orly d'où partent les vols pour la Réunion dont ses parents sont originaires.

m'appelle le « métro ». C'est dommage mais c'est comme cela. » La fréquentation des soirées réunionnaises organisées[42] dans l'Yonne conforte la culture de Jean Sullivan. *« À la maison, je parle réunionnais, je mange réunionnais, j'écoute de la musique réunionnaise dans mon MP3. »* La localisation résidentielle périurbaine ne semble jouer qu'un faible rôle dans cet ancrage partagé. Ce tiraillement entre deux identités a précédemment été évoqué dans de nombreux travaux (Vinsonneau, 1998 ; Aissaoui et De Sousa, 2008) et cette question va bien au-delà d'une localisation résidentielle périurbaine. La projection dans le futur de Jean-Sullivan demeure encore très floue. En cela, il ne se singularise pas des jeunes de son âge (Galland, 2008). Il a envie d'arrêter le BTS auquel il est inscrit mais ses parents ont mis une condition : *« Trouve d'abord du travail ».* Le remplissage de cette condition semble d'autant plus difficile que les parents du jeune exigent que le travail en question soit accompagné d'un CDD (contrat à durée déterminée). Jean-Sullivan cherche en région parisienne, en ce moment, un *« travail dans les bureaux »* pour satisfaire l'exigence des parents, mais ses véritables projets sont autres. Il se voit bien masseur plus tard et aimerait monter son entreprise à Villeneuve-La-Guyard ou bien, il désire, avec sa sœur, ouvrir un restaurant réunionnais à Sens avec leur mère aux fourneaux, sans que celle-ci soit encore mise au courant de leur projet.

La revendication d'être d'Ailleurs ne signifie pas que les jeunes vont tout faire pour quitter l'endroit où ils vivent. À partir de ces quelques cas, il apparaît bien qu'on peut se dire d'Ailleurs tout en s'accommodant de la localisation résidentielle. Partir exige de mettre en œuvre de nombreuses compétences et de se donner les moyens de leurs réalisations.

3. Ceux de nulle part, ceux perdus dans les entre-deux

La mention de Nulle part insiste sur le fait que le jeune ne revendique pas un lieu particulier dans sa construction identitaire. Cela ne semble pas toujours rendre compte d'un jugement péjoratif sur le lieu habité.

Ainsi, Léa (Courlon-sur-Yonne, Yonne, 17 ans, 17 ans de résidence) présente la commune périurbaine qu'elle habite : *« J'aime bien. Y'a quelques commerces. C'est un village sympa. Y'a au bord de l'eau des jeux pour les enfants, un stade. À peu près 1300 habitants. J'aime bien. Y'a plein de champs autour. À un moment, c'est en hauteur et y'a une belle vue. »* Pourtant, elle ne s'estime pas de Courlon.

> *« Je sais pas pourquoi. J'ai plein de souvenirs à Courlon mais je fais pas grand chose pour le village à part fréquenter les commerces. Je préfère la maison de campagne.*

[42] Association *Les Tropiques*, créée en 2003 à Villeneuve-La-Guyard, avec pour objectif : organisation de soirées, fêtes, sorties, voyages, etc., tous loisirs ; regrouper, aider et retrouver l'ambiance de l'île de la Réunion pour les Réunionnais vivant dans l'entourage de Villeneuve, voire pour les autres personnes intéressées par l'association.

À Pargues, j'y vais chaque été pendant un mois avec mes cousines. C'est un tout petit village mort. (…) Mais, là-bas, la maison, elle a du caractère : une grosse maison avec deux granges de chaque côté, des poutres apparentes, des grosses pierres au sol, du vrai parquet… Mais, y'a pas de chauffage… »

Il semble que l'ancrage de Léa ne peut se faire que si le patrimoine immobilier le justifie. Elle est très critique sur le confort du logement qu'elle occupe avec sa mère à Courlon : *« Il est bien placé, au bout d'une voie sans issue, tout en haut. Mais, c'est un pavillon. En plus, la maison est pas finie. La terrasse est pas carrelée, la salle de bains est pas finie, les murs sont sans crépis. »*

Figure 18 - La maison de Léa (Courlon-sur-Yonne, 89)

Source : Photographie de Léa

Juliette (Saint-Valérien, Yonne, 18 ans, 9 ans de résidence) s'estime *« Fière de Saint-Val. Car, c'est un village au dessus des villages alentours. Ils ont fait des efforts. »* mais elle ne sait pas quoi répondre quand il s'agit de dire d'où elle est. *« Je sais pas trop. J'ai grandi dans l'Yonne. Je vais rester dans le coin plus tard quand j'aurai fini mes études. »* Elle estime qu'elle se doit d'habiter à proximité de ses parents dans le futur. *« On leur devra de continuer à les voir régulièrement. C'est une manière de rendre la monnaie de la pièce. Ils se sont saignés. Faudra pas les jeter. Si je reste ici, c'est par rapport à eux. »* Les propos de Juliette sont très forts. Ils font référence à l'investissement en temps comme en argent de ses parents dans les loisirs de leurs enfants. Le père de Juliette (âgé de plus de 60 ans) a cessé son activité de vendeur de cuisines équipées pour se consacrer à ses enfants afin de leur permettre d'exercer des activités de loisirs très prenantes

(l'équitation pour Juliette et le tennis pour son frère). Juliette a suivi de nombreux cours et a même été scolarisée dans un lycée spécialisé à Fontainebleau quand elle était en classe de seconde. Elle suivait des horaires aménagés afin de pratiquer à un très haut niveau l'équitation. Son père faisait les navettes entre leur domicile et le lycée. Mais, cette formation a été ensuite abandonnée par la jeune qui a repris un cycle de scolarité, à partir de la classe de première, au lycée de Sens. Juliette est encore très prise tous les week-ends pour participer à des concours d'équitation dans la France entière. En comptant l'achat (à crédit) du cheval, du van, les déplacements et les engagements pour les concours hippiques, elle estime que ses parents investissent 1200€, pour elle, chaque mois. C'est à cette somme qu'elle fait allusion dans ses propos.

Dans le cas de ces deux demoiselles, une poursuite d'études a été envisagée et réalisée à l'extérieur de l'espace périurbain. Léa suit actuellement une première année de licence en sociologie à l'Université Descartes (Boulogne-Billancourt). Elle réside chez sa grand-mère et elle ne rentre qu'aux vacances scolaires chez sa mère préférant passer ses week-ends en région parisienne. Juliette fait des navettes quotidiennes en train entre Saint-Valérien et Paris[43] pour suivre une classe préparatoire au concours d'entrée dans des écoles d'orthophonistes. Ce ne sont pas tant des considérations budgétaires et économiques qui expliquent les recompositions territoriales en cours chez ces deux jeunes mais la place tenue par la famille dans ce processus : l'une s'émancipe des espaces périurbains en s'appuyant sur l'opportunité offerte par la localisation résidentielle des ascendants alors que, pour l'autre, la famille nucléaire légitime des navettes pendulaires et maintient la jeune dans un territoire.

L'attachement au territoire périurbain ne doit pas être considéré de manière réductrice. L'ancrage n'empêche pas d'aller ailleurs. Mobilités et ancrages ne s'opposent pas systématiquement. Ne retenir que cette opposition ne permet pas de rendre compte du panel des mobilités et des ancrages. L'ancrage est une notion complexe ne se réduisant pas à l'attachement à un lieu unique. Les jeunes dont il est question ici ne peuvent souvent se référer qu'à un lieu à ce moment de leur vie. La thématique de l'ancrage prend sans doute plus de sens si elle est mise en perspective par rapport à un parcours de vie plus long. Être ancré dans un territoire à 17 ans ne conditionne pas la vie à venir. L'ancrage ne doit pas être vu de manière définitive. Au fil de la vie, les lieux de territorialité auxquels l'individu fait référence vont s'enrichir, chacun ayant peut être des statuts différents.

[43] Détentrice du permis de conduire, elle va en voiture jusqu'à la gare de Sens.

II. Les espaces périurbains au cœur de la construction territoriale juvénile

Cette appréciation différenciée des espaces de vie se manifeste non seulement par le biais de l'ancrage développé par les jeunes mais aussi par ce qu'ils donnent à voir de leur commune de résidence.

1. Des images pour donner à voir sa commune

L'exercice photographique mené avec des classes de seconde a été un autre moyen mis en œuvre pour approcher la relation que les jeunes entretiennent avec l'espace habité. Malgré la diversité des photographies fournies par les élèves, se dégagent trois grands types d'images, même si certaines pourraient trouver leur place dans plusieurs rubriques.

1.1 Confirmer une impression de campagne et de nature

L'assimilation des espaces périurbains à la campagne se lit dans les photographies mettant en scène la figure archétypale du village et les espaces ouverts (Poulot & Rouyres, 2003 ; Poulot, 2013).

Figure 19 - Photographies de Rosoy

source : http://www.rosoy-89.fr

« J'ai choisi ce panorama car il montre d'abord où j'habite et par la suite ma commune rurale. Car on remarque les arbres qui sont morts, les buissons verts, il n'y a pas d'immeubles… C'est un vieux village car on remarque les vieilles maisons en briques et les vieux toits. » Louis, 15 ans, Rosoy (Yonne)

« J'ai choisi la photo d'un montage que j'ai fait car, pour moi, elle représente tout ce qu'il y a dans ma commune : l'église, le grand restaurant et l'Yonne. » Victor, 15 ans, Rosoy.

Louis insiste sur les éléments caractérisant un village rural : la verdure, les vieilles maisons et l'absence d'immeubles alors que son frère Victor profite de cet exercice pour valoriser un montage qu'il a réalisé, emblème du site internet de la commune dont leur père est le premier adjoint. Se retrouvent dans les deux clichés l'archétype du village sans que ces jeunes ne fassent allusion au plaisir ou pas de vivre dans ces espaces, même si une petite fierté peut se lire dans les propos de Victor.

1.2 La recherche d'une singularité locale

L'essentiel des clichés présentés rend compte du désir des jeunes d'insister sur une particularité locale propre à leur commune. Les photographies de terrains de football, d'aéroclub, de city stade, ou de gymnase permettent à leur auteur de valoriser l'équipement sportif de leur commune.

Figure 20 - Photographie de Saint-Martin d'Ordon

Photographie d'Aline (2014)

« Le stade de rubgy est un endroit très fréquenté et il représente bien mon village. » Aline, 15 ans, Saint-Martin d'Ordon (Yonne)

Le choix réalisé par Aline, même si son commentaire reste très succinct, renvoie à la renommée du RCO (Rubgy Club Ordon), champion de Bourgogne-Franche Comté et ayant concouru en division d'honneur. Cette fierté locale explique le choix qu'elle a du mal à expliciter.

Nombreux ont été les jeunes à présenter des éléments architecturaux classés : pont, lavoir, château. Dans le cas de Thomas, le choix de présenter le château de sa commune, accueillant des vedettes, lui permet de montrer qu'il n'habite pas n'importe où mais dans un lieu qui compte, y compris à l'échelle internationale. Julie développe un raisonnement similaire en présentant le centre de santé de Domats. Sa commune est, avec La-Ferté-Bernard dans la Sarthe, l'une des premières à ouvrir ce type de structure où le personnel médical est salarié communal[44]. Cette particularité, objet de fierté locale, relayée par les médias régionaux[45] et nationaux, est renforcée par l'implication de son père, adjoint au maire, dans le projet.

Figure 21 - Photographie de Vallery (Yonne)

Photographie de Thomas (2013)

« J'ai pris la photo du château de Vallery car il est connu dans la région pour avoir accueilli des célébrités comme l'actrice américaine Halle Berry, qui a participé dans le film « Catwoman », s'est mariée dans ce château. Il y a aussi le présentateur Nagui de la chaîne France 2 qui s'est marié dans ce château puis il y a eu Lenny Kravitz, qui a séjourné durant plusieurs semaines dans ce château avec Vanessa Paradis pour enregistrer un album. En été, on peut souvent apercevoir des feux d'artifice des mariages du château qui décorent le ciel. »

Thomas, 15 ans, Vallery (Yonne)

[44] http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/pays/senonais/2013/10/08/premiers-patients-hier-au-centre-de-sante-de-domats_1720028.html

[45] Yonne : La commune de Domats crée son pôle médical municipal. Octobre 2013. http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/2013/10/03/yonne-la-commune-de-domats-cree-son-pole-medical-municipal-331039.html

Yonne : le village de Domats recrute ses propres médecins. Février 2014. http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/2014/02/13/yonne-le-village-de-domats-recrute-ses-propres-medecins-414489.html

A Domats, les docteurs sont municipaux. Octobre 2013. http://www.francebleu.fr/infos/sante/domats-les-docteurs-sont-employes-municipaux-910224

Une grande séduction à la française, mai 2015 http://www.pressreader.com/bookmark/9YQ1P8VC0TG7/

Figure 22 - Photographie de Domats (Yonne)

Photographie de Julie (2013)

« J'ai pris cette image du centre de santé de mon village parce que je pense que c'est ce qui représente le mieux ma commune. Puisque le centre de santé a ouvert cette année et que le maire adjoint du village s'est démené pour l'ouvrir à temps et que beaucoup de dons ont été faits pour pouvoir financer ce projet et le médecin généraliste ainsi que les secrétaires et l'infirmière. Ce projet a eu une importance énorme pour notre commune. »

Julie, 16 ans, Domats (Yonne)

Même si les jeunes ont pu trouver étrange et incongru l'exercice consistant à présenter, entre autres, une photographie symbole de sa commune, ils ont eu le souci de montrer qu'ils ne vivaient pas n'importe où, soit en mettant en avant des particularités locales ou bien en insistant sur leurs sociabilités. D'autres entretiennent un rapport ambivalent avec les espaces périurbains soit en utilisant des images renvoyant aux stéréotypes ruraux – une façon de montrer la commune sans se positionner –, soit en utilisant des clichés de lieux génériques du périurbain (mairie, voies de communication, maison individuelle) pour représenter leur commune.

1.3 Les lieux de la quotidienneté périurbaine

Les autres photographies présentées mettent en scène un ensemble de lieux très divers faisant référence au quotidien juvénile : place de village, mairie, voies de communication, domicile.

Figure 23 - Photographie de Molinons (Yonne)

Photographie de Brenda (2014)

> *« J'ai pris en photo la place de mon village car c'est le lieu où les jeunes se réunissent. C'est le centre du village. À côté, il y a la Vanne où tous les jeunes vont se baigner. Sur la place, il y a une mairie et une aire de jeux. »* Brenda, 15 ans, Molinons (Yonne)

Ces lieux, choisis en tant que lieu de rendez-vous juvénile, témoignent de la sociabilité juvénile qui s'y exerce. D'autres (près d'un quart d'entre eux), ayant choisi de présenter la mairie, voient en ce bâtiment, non seulement l'emblème de la vie démocratique mais aussi le lieu générique de l'espace périurbain, dont l'identité *« s'efface derrière la forme générique »* (Debarbieux, 1995, p. 99). Elle symbolise le village en lui-même, permet de délimiter et identifier le territoire ainsi que sa population par la charge de signifiance du bâtiment, alors que les élèves urbains n'ont pas sélectionné ce lieu pour présenter leur commune et lui ont préféré la cathédrale.

Figure 24 - Photographie du Plessis-Saint-Jean (Yonne)

Photographie de Carla (2013)

« J'ai choisi la mairie de mon village avec sa salle communale car elle représente un lieu de décision et de rencontre. C'est elle qui représente le mieux ma commune. On s'y réunit pour les fêtes, les mariages ou encore pour le conseil municipal. C'est l'endroit où les conseillers et le maire débattent de leurs idées, leurs arguments et prennent des décisions pour la vie du village. »

Carla, 15 ans, Plessis-Saint-Jean (Yonne)

Les voies de communication (rail, route) ont aussi servi d'emblème pour présenter la commune périurbaine pour montrer le lien avec l'agglomération sénonaise et parisienne. Ainsi, Aurélien (15 ans, Villeblevin, Yonne) a choisi de présenter la nationale 6 qui traverse son village. *« Je pense que cette photo est très représentative de ma commune car la plupart des gens qui y habitent empruntent cette route tous les jours pour aller travailler ou pour aller au lycée. »*

Figure 25 - Photographie de la N6 à Villeblevin (Yonne)

Photographie d'Aurélien (2013)

Enfin, un nombre très restreint de jeunes (moins de 1/10) a fait le choix de présenter sa maison. Alors que le domicile s'inscrit dans une entité socio-spatiale : le voisinage et le village, il représente pour certains un refuge. Le terme « cocon » est employé pour désigner la fonction de protection, de repli sur la cellule familiale que joue le bâtiment (Besse, 2013). Apparaît, par le biais de la photographie, l'importance prise par ce lieu, étudié dans le chapitre 3.

Figure 26 - Photographie de "Ma maison", Michery (Yonne)

Photographie de Sarah (2013)

« Ma maison. Elle représente pour moi ma commune car Michery pour moi n'est pas bien, alors que ma maison, c'est mon grand cocon à la fois familial et personnel. Je ne sors que rarement dans mon village donc je ne trouvais aucun intérêt à prendre en photo la mairie ou autre. Pour moi, Michery a deux côtés : ma maison et le reste du village. »

Sarah, 15 ans, Michery (Yonne).

2. Un rapport adolescent ambivalent aux espaces habités

À travers les images projetées par les élèves lors de leur exposé, au-delà des essais de typologie menée plus haut[46], apparaissent plusieurs postures de l'adolescent vis-à-vis des espaces périurbains.

2.1 Le désir de montrer que l'on habite pas n'importe où

La présentation des images a été l'occasion de se mettre en représentations. Les images (de la commune) n'ont pas été choisies au hasard, les élèves disposant d'un délai de quinze jours pour se les procurer ou les réaliser. S'il n'était pas question de travestir la réalité de leur commune, une « recherche de singularité dans la banalité » a été menée

[46] Les trois types d'image mises en avant ne sont pas limitatives. Le lavoir peut être à la fois un lieu de sociabilité (lieux du quotidien) et un lieu patrimonial.

pour valoriser ou du moins donner une image positive des espaces habités, leur donner du sens.

Les jeunes ayant eu recours à ce choix de lieu pour représenter leur commune ont ainsi cherché à montrer que ce lieu avait une identité, une singularité, une histoire. Ont été sélectionnés par les jeunes des « monuments » de leur commune et parfois très originaux, comme en témoigne la photographie choisie par Luc. Les curiosités locales de tout type (éolienne ancienne, pont détruit pendant les bombardements de la seconde guerre mondiale…) sont exploitées afin de mettre en valeur la commune. Par leurs commentaires, ils mettent en récit leur commune, en font des lieux de mémoire (Nora, 1997).

Figure 27 - Photographie d'Égriselle-le-Bocage (Yonne)

Photographie choisie par Luc sur le site de la commune d'Égriselle-le-Bocage : http://www.egriselles-le-bocage.net

« Ce qui représente le plus ma commune pour moi est ce que l'on appelle le menhir. Cette pierre a une très longue histoire, selon une légende, lui serait attribuée des qualités curatives qui soigneraient les gens et les animaux malades et blessés. »

Luc, 16 ans, Egriselle-le-Bocage (Yonne)

En mettant en avant ces lieux, ils les apparentent à des hauts-lieux, à entendre comme : *« …un lieu emblématique du territoire. Il le structure par le biais des pratiques qu'il peut susciter, par exemple par des « pratiques pérégrinales », dont peuvent découler des réseaux de toutes sortes et des activités économiques. Ils contribuent également à la territorialité d'une communauté : ils sont à la fois « des repères et des aimants vers lesquels convergent ceux qui les reconnaissent comme tels. »* (Clerc, 2004). Ils symbolisent et incarnent la singularité d'un territoire en questionnant le sens des lieux et le sentiment d'appartenance ainsi que sa pratique (Debarbieux, 1983 ; Desjardins, Fleury, Berroir et Queva, 2014 ; Vienne, Douay, Le Goix et Severo, 2014) qui en fait un espace en perpétuelle évolution (Cresswell, 2014). Ils ont un statut particulier *« en égard à l'imaginaire qu'il suscite et à la symbolique qu'on lui reconnaît »* (Bédard, 2002, p. 51) et sont le reflet de la société dans laquelle ils s'inscrivent : lieu de fierté ou de sociabilisation.

2.2 Insister sur ses sociabilités

Se mettre en scène, montrer qu'on a des amis et que le village est notre territoire est un autre aspect des commentaires ayant accompagné la photographie de la commune (voir Brenda plus haut). C'est une particularité des photographies montrées par les jeunes des espaces périurbains, ceux des espaces urbains n'ayant pas du tout évoqué leurs sociabilités. Un lieu « digne d'intérêt » peut être le support à cette sociabilité adolescente, sans que ces lieux ne soient exclusifs.

Figure 28 - Photographie de Fontaine-la-Gaillarde (Yonne)

Photographie d'Énora (2013)

« J'habite un petit village à 7 km de Sens qui s'appelle Fontaine la gaillarde. C'est un village d'à peine 500 habitants. Cela explique pourquoi je n'ai pas pris de photos à un endroit où il y a des gens, car pour moi Fontaine est un village un peu triste et loin de tout (Même si on peut vraiment passer de très bons moments si on est bien accompagné). La photo que j'ai prise représente le cœur du village avec l'église et le lavoir qui est très joli au printemps, qui montre le côté ancien du village. Les branches d'un arbre nous cache un peu la vue. Je voulais bien montrer le côté nature de Fontaine. Derrière moi, il y a un parc avec beaucoup d'arbres. Cette photo représente un endroit où j'adore venir avec mes amis. »

Énora, 15 ans, Fontaine-la-Gaillarde, Yonne

Énora ne met pas seulement en avant le patrimoine de son village mais la convivialité y régnant lorsqu'elle vient à cet endroit avec ses amis. Elle ne cache pas aussi les mauvais côtés de sa commune : petit nombre d'habitants, triste, loin de tout. Mais, pour rendre compte de son village, elle a fait le choix de montrer ce qui était le plus charmant. C'est d'ailleurs cet endroit qui compte dans sa sociabilité. Il y a donc bien une relation dynamique entre l'acteur individuel et l'objet périurbain. Ce dernier est un espace pratiqué, investi et approprié même si les jeunes regrettent son manque d'aménité.

2.3 Un état transitoire témoin de la construction identitaire

En dehors de ceux qui valorisent leur commune en insistant sur ses particularités ou en exposant leurs sociabilités, le choix de lieux du quotidien ou d'un panorama paysager témoigne le plus souvent d'un état transitoire de la construction identitaire. Le repli sur la maison, le choix de présenter des axes de communication ou un bâtiment administratif tel que la mairie montre que le rapport à la commune de résidence est ambivalent. Cette ambivalence est liée à leur histoire personnelle, résidentielle ou à l'histoire de la commune mais aussi à la localisation résidentielle en périphérie de village ou dans un hameau (Pinson, Thomann, 2002), l'ensemble de ces facteurs se combinant.

Cet état est instable, en construction permanente comme en témoigne l'attachement à sa commune apparue chez Marianne au cours de ses études supérieures. Lycéenne, elle ne se sentait pas de Villeneuve-sur-Yonne, étudiante en classes préparatoires à Paris, habiter là est une manière de se distinguer des autres, quitte à être « le mouton noir » de la classe. Voilà ce qu'elle disait à 16 ans : *« Si on me demande d'où je suis, je dirais que je suis de l'endroit où j'habite. Mais, je n'irais pas m'inventer une identité. Je n'en parlerai pas. Je sais pas ce que j'aurais à dire. Pour moi, Villeneuve-sur-Yonne, j'y vis et c'est tout. »* Et ce qu'elle en dit après une année de classe préparatoire au Lycée Fénélon à Paris : *« Les élèves de la classe me trouvent très exotique ! (…) Je me suis faite remarquer ! J'aurais pas dû ! En Histoire, on a parlé des petites villes comme Villeneuve-sur-Yonne qui dépendaient du roi. (…) Et là, la prof elle dit : "J'ai pas eu l'occasion de visiter des petites villes fortifiées mais il doit y en avoir encore aujourd'hui". J'ai dit : "Ben oui. Y'en a encore ! Alors je leur ai expliqués". (…) On m'a pris pour un petit oiseau tombé du nid. »* Son regard sur la commune a changé et ne cesse de changer au fil des rencontres (voir chapitre 6). Plus elle s'éloigne, pour ses études, de sa commune, plus elle développe un sentiment de la perte de quelque chose. Elle valorise, par le biais de la patrimonialisation, cette commune qu'elle trouvait très banale quand elle était lycéenne.

Le parcours de Marianne montre à quel point, dans le cadre de la construction identitaire, son rapport à l'espace habité est complexe, en devenir constant. Le terme « périurbain », donné à ces espaces entre la ville et la campagne, en construction, s'applique d'autant mieux à ces jeunes, eux mêmes en construction.

III. La périurbanité et les « entre-deux »

Appliqué à la jeunesse comme aux espaces périurbains, le terme d'entre-deux désigne des temps et des espaces en mutation. Dans le cadre de cette transition, le rapport à l'espace habité, à ces « espèces d'espaces » mal définis, se traduit par la mise en avant d'éléments caractéristiques sur lesquels se base la construction identitaire, cette dernière étant mouvante et pas forcément définitive.

1. La périurbanité au cœur de la construction identitaire ?

1.1 Identités et territoires

La périurbanité questionne le lien de filiation (De Biase et Rossi, 2006) entre identités et territoires, synthétisé par l'expression *identité territoriale*. C'est sur et au travers du territoire que se construisent, s'élaborent, s'entretiennent des logiques identitaires, qui peuvent avoir en retour un effet sur les territoires. *« Identité va souvent de pair avec territoire et touche à la conception qu'a l'individu de lui-même et de son environnement social. »* (Brunet, 1992, p. 245). Ce n'est en rien une notion scientifique puisque, variant en fonction des individus et des contextes, elle peut apparaître comme quelque chose de sentimental et subjectif (Guermont, 2007). La construction de l'identité territoriale est favorisée par les représentations que les personnes ont d'un territoire, les mobilités venant perturber l'idée que construction identitaire et lieu de naissance seraient liés.

L'identité spatiale (Lussault, 2003), n'existant pas en soi, est construite collectivement ou individuellement. *« C'est aussi par la pratique des lieux que se créent les identités spatiales, et non seulement par les représentations. »* (Stock, 2006, p. 142). Ce n'est pas la distance euclidienne séparant un lieu d'un autre qui lui donne un sens mais sa pratique, ne se réduisant pas à sa fréquentation mais nécessitant que s'y déroule quelque chose. Aussi, il peut y avoir plusieurs lieux susceptibles de construire un ancrage identitaire. Une vision réticulaire du territoire, combinant échelle locale et globale (Augé, 1992), est indispensable pour le comprendre (Lazzarotti, 2014). Pour approcher l'identité d'un espace, il est nécessaire de prendre en compte le lieu de l'étude proprement dit mais aussi une échelle plus large, des espaces où s'exercent des influences et des contraintes qui ont des impacts à l'échelle locale.

La question de l'identité territoriale a toute sa place dans l'étude de « L'Habiter » des jeunes qui vivent dans les espaces périurbains. La difficulté de qualifier ces espaces d'entre-deux ne les empêche pas de développer un attachement autour/à partir du domicile et de l'emblématique maison individuelle. Cet attachement ne suffit pourtant pas à consolider l'ancrage à ce territoire.

1.2 À l'origine d'une construction territoriale périurbaine

L'identité spatiale n'est pas un construit une fois pour toute, mais une invention (Augé, 1994), en perpétuelle évolution (Berque, 2009). Elle s'élabore sur un territoire, un *« terreau »* (Manale, 2007, p. 12), où se jouent des *« processus situationnels produisant de l'attachement (et du détachement), qui qualifient leurs rapports au territoire et au monde social dans lequel ils s'inscrivent. »* (Boissonade, 2007, p. 101).

La *« construction territoriale de l'être-là qui est au monde (ou pour faire plus simple mais moins explicitement phénoménologique de l'habitant) »* (Hoyaux, 2003) peut sembler bien difficile à construire pour qui vit dans un espace en mutation et qui, de surcroît, dispose de peu de moyens pour se déplacer. Les trois logiques constitutives de la périurbanité (accessibilité, logique de l'écart, logique du monde ségrégé, Cailly, 2004) peuvent être considérées comme des obstacles majeurs pour des jeunes non autonomes dans leurs mobilités, en raison du poids que tient la domination écrasante des métriques automobiles.

Figure 29 - La construction territoriale

Le parcours de Marianne est révélateur du processus de construction territoriale. Le Temps 1 correspond aux seize années qu'elle a passées jusque là à Villeneuve-sur-Yonne et dans des communes périurbaines alentours, dans le cadre de la garde alternée instaurée suite au divorce parental. Ces changements réguliers de domicile ne lui ont, sans doute, pas permis de développer un ancrage à ce territoire. En revanche, sa poursuite d'études en classes préparatoires au lycée Fénelon l'a modifié puisqu'elle a

développé un attachement à son ancien espace de résidence, rentrant tous les week-ends chez sa mère. En quittant son quotidien, elle s'est rendue compte de son lien avec cet espace (Temps 2) : *« Je me sens chez moi ici. C'est pas le cas au lycée et au foyer. J'ai l'impression que c'est juste un état transitoire. »* C'est pourquoi il semble important de mener des enquêtes longitudinales pour constater des évolutions. Cela permettrait de voir ou pas des changements dans l'appréciation du territoire périurbain. Avec les années, la domiciliation résidentielle mal vécue par le passé peut être reconsidérée avec la conquête de l'autonomie (qui passe souvent pas l'acquisition du permis de conduire). Trois années après l'obtention de son baccalauréat, son ancrage est renforcé avec l'exploitation des ressources locales, lui ayant procuré des opportunités de jobs d'été (chapitre 6) en relation avec les études d'histoire et d'histoire de l'art qu'elle mène désormais à la Sorbonne. Elle apprécie ses séjours à Paris mais aime revenir régulièrement dans l'Yonne, en exploitant les ressources de la proximité et celles de la mobilité, combinant ces espaces à plusieurs échelles : celle de la proximité et de l'aire urbaine. Il n'y a pas d'opposition entre ces différentes spatialités mais complémentarité (Fourny, Cailly et Dodier, 2012) sur lesquelles se base la construction territoriale.

Les figures d'ancrage développées par les jeunes interrogés montrent que les formes d'appartenance et les identités socio-spatiales qui leur sont associées sont multiples (Escaffre, Gambino, Rougé, 2007). Les caractéristiques du lieu de résidence constituent une offre plus ou moins riche de proximité et conditionnent l'expérience corporelle de la proximité (Rémy, Voyé, 1981). *« En effet, la proximité est une construction, dans laquelle l'imaginaire prend sa part. Il permet à l'individu de « fabriquer » de la distance. Moyennant quoi, il semble que la notion de proximité ne puisse être envisagée isolément, mais doive toujours être replacée dans un couple d'opposition : proximité/distance « extérieure » vs proximité/distance « intérieure ». »* (Lefeuvre, 2005, p. 90). La sensation de proximité peut exister y compris avec des lieux plus lointains et rend compte du pouvoir créatif de l'individu : il peut se sentir proche de ce qui est physiquement lointain ou ne pas prendre en compte ce qui est physiquement proche. Les individus ne perçoivent pas tous leur espace résidentiel comme une ressource. La proximité peut être aussi vécue comme une contrainte et entraîne une distanciation.

1.3 Même si la greffe périurbaine ne prend pas toujours

Prendre de la distance avec le lieu où l'on habite se traduit chez quelques jeunes par le refus d'être apparenté à l'espace habité, passant pour Jessica (16 ans, Champigny, Yonne, 2 ans de résidence) par le refus de faire changer l'adresse sur sa carte d'identité : *« Je voulais garder mon ancienne adresse parce que c'est ce qui me rattache à l'Ile-de-France et à son fonctionnement que j'apprécie tant. »* Contactée trois ans plus tard pour faire le point sur cet aspect, elle raconte qu'elle a perdu sa carte d'identité pendant l'été 2013. Elle est d'autant plus ennuyée par cette perte qu'elle a été confrontée à la nécessité d'en disposer pour s'inscrire sur les listes électorales à Champigny. Elle

espérait se contenter de l'attestation de perte, en attendant d'avoir un logement étudiant à Paris. Toutefois, à défaut d'en avoir trouvé un correspondant à ses moyens financiers, elle a été obligée de refaire une carte avec l'adresse de Champigny, à son grand regret.

Jessica affirme sa singularité culturelle en refusant d'être apparentée à la commune où se trouve son domicile. Elle se revendique comme « parisienne ». Pour elle, *« être soi »* (Gauchet, 2008) consiste à se fondre dans un idéal collectif, celui porté par la ville de Paris. Le lieu qu'elle habite ou l'adresse qui figure sur sa carte d'identité est porteur de sens et elle craint d'être assimilée aux habitants des espaces périurbains situés hors Ile-de-France sur ses papiers d'identité. Ces jeunes reproduisent un modèle mis en évidence par André Siegfried (1957) et les Pinçon-Charlot (1989) à propos de l'importance de l'adresse comme marqueur social de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie.

L'adresse où l'on habite est un élément constitutif de son identité, figurant en bonne place sur la carte du même nom. Pour certains jeunes, elle renseigne sur son placement dans un champ social et géographique. Déclarer habiter à tel endroit revient à être assimilé à cet endroit et c'est ce qui les gêne dans la localisation résidentielle que leurs parents ont choisie. Ils estiment qu'habiter en dehors de l'Ile-de-France met de la distance avec le pôle qui les attire. Il n'est pas question de distance euclidienne, mais par le changement de région, ils n'ont pas l'impression d'appartenir au même monde que ceux qui habitent de l'autre côté de la frontière administrative. Cela va au-delà du gradient espace urbain /espace rural que les jeunes identifient. Leur appréhension de l'espace rend compte des limites (Goffman, 1973) qui sont surtout mentales et immatérielles dans leur capital spatial. Ces limites sont puissantes alors qu'aucune barrière physique n'existe mais elles organisent sa spatialité, leur identité spatiale. Michel Lussault considère sous ce terme *« les valeurs fixées sur un espace (que ce soit un lieu, une aire, un réseau) qui constitue une référence utilisée par un et/ou des acteurs qui le pratiquent pour se définir en se distinguant des autres acteurs. »* (2007, p. 93). En refusant de s'identifier à leur commune périurbaine, le jeune essaie de se distinguer de cet espace mais reconnaît à ces espaces périurbains des traits propres, constitutifs à la périurbanité.

2. Entre ville-campagne : l'ambivalence de ces « espèces d'espaces »

« Le périurbain est le symptôme matériel et idéel d'un modèle émergent d'urbanité. » (Cailly, 2013, p. 770). Les jeunes en sont conscients même s'ils déplorent le manque d'équipement de ces espaces et, pour certains d'entre eux, entretiennent un rapport ambivalent avec ces espaces où leurs parents ont choisi de vivre.

3.1 Entre la ville et la campagne

Lors des entretiens, nombreux ont été ceux à estimer que l'espace qu'ils habitent ne s'apparente ni à la ville ni à la campagne. Ils montrent la proximité de la ville, même si la dimension rurale l'emporte : *« C'est pas la pure ville, tout le temps des villes. C'est pas la campagne, un minimum dynamique, on peut faire des choses dedans. »* (Déborah, 18 ans, Garancières, Yvelines, 1 an de résidence) ; *« C'est perdu mais proche. (…) On est en pleine campagne alors qu'on a la N12 pour aller à Paris. »* (Aristide, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines, 18 ans de résidence) ; *« Je suis dans un espace intermédiaire. (…) On est au-delà des clichés. C'est pas vraiment la campagne. On est tous en tenue de ville. On a un environnement mais on n'a pas les habitants qui collent avec. On est des citadins dans un environnement de campagne. »* (Emmanuel, 23 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne, 15 ans de résidence).

Emmanuel, comme les autres jeunes cités, rend compte de l'interface paysagère et fonctionnelle du périurbain, du mélange des aménités rurales (agriculture, paysage, faibles densités) et des *« signaux urbains »* (origine citadine des habitants, mobilités pendulaires, comportements en termes de loisirs). La proximité avec la ville est relevée par Aristide insistant sur la bonne accessibilité de sa commune par rapport au reste de l'espace urbain. Les ressources disponibles dans les espaces périurbains sont mises en avant par les jeunes (Déborah). Comme l'avaient repéré Chalas et Dubois-Taine (1997), les pratiques émergeant dans les espaces périurbains témoignent d'une nouvelle urbanité. Les jeunes ne qualifient pas ces espaces d'urbains mais ont conscience d'habiter dans la ville émergente ou du moins dans un espace intermédiaire.

Ils font aussi apparaître dans leurs discours que l'espace dans lequel ils vivent est en train de changer. Ils ont repéré les mutations en cours. Ainsi, Aristide (18 ans, Grosrouvre, Yvelines, 18 ans de résidence) qualifie sa commune : *« C'était la campagne, c'est en train de devenir un entre-deux. »* Il appuie son propos sur la modification de la sociologie de la population récemment installée :

> *«Les gens qui arrivent ne sont plus les mêmes. Il y a beaucoup de cadres de grandes entreprises, qui veulent l'accès à tout. Ici, la voiture est indispensable. C'est beaucoup plus construit moins regroupé. La population change. Y'a beaucoup de personnes qui ont des bons revenus, qui recherchent moins de pollution et de délinquance. Mon père en a profité[47]. Il a vendu des terrains pour payer la succession. Les prix immobiliers sont élevés. »*

[47] Le père d'Aristide est agriculteur. Il pratique la polyculture dans la tradition familiale. La famille est agricultrice ici depuis sept générations. Aristide souligne que l'activité agricole de son père a besoin d'être complétée par celle qu'exerce sa mère : gérante d'une pension de chevaux.

Aristide rend compte de la légère reprise du solde migratoire depuis 1999[48], sans que puisse être vérifiée[49] son analyse sociologique. Jessica constate, elle aussi, les évolutions du même ordre :

> *« Ça a beaucoup évolué. Y'a beaucoup de gens qui emménagent. (…) Des lotissements en construction. Mais, y'a un effet pervers. La plupart des gens qui arrivent viennent d'Ile-de-France. Ce sont des noirs et des arabes, exactement comme si c'était la banlieue. Je trouve ça nul. On est dans un autre endroit, pas en Ile-de-France mais c'est comme si. Par exemple, y'a deux nouveaux lotissements. Dans un lotissement, c'est comme dans une cité en moins cliché qu'une cité. C'est des maisons quand même. Les gens se connaissent tous. Ils sont tous de la même famille. Ils se côtoient tout le temps. Ils font des barbecues ensemble. Ça paraît cliché. C'est que des Congolais, des Ivoiriens, des Antillais ou des Arabes. Dans l'autre lotissement, y'a de tout. Des Asiatiques, des Africains, des Antillais, des Français. (…) Moi, j'habite dans le côté le plus calme de Champigny. Ma maison, elle est pas dans un lotissement. »* (16 ans, Champigny, Yonne, 2 ans de résidence.)

La durée de résidence de Jessica a beau être réduite, son discours rend compte d'évolutions paysagères qui doivent être le résultat de ses propres observations comme d'une reprise des propos que ses parents ou ses amis peuvent formuler. La commune de Champigny a atteint en 2009 2142 habitants contre 1898 en 1999. Ce n'est pas tant le chiffre de la population qui peut être ressenti comme un changement important. La densité de population a quasiment doublé entre 1968 (54,8 hab./km2) et 2009 (100 hab./km2). La structure socio-professionnelle de la population n'a quasiment pas changé par rapport à 1999. L'accroissement de la population s'est ralenti par rapport aux années 1975-1990, temps fort de la périurbanisation. Le solde migratoire n'est plus que de 0,9% par an contre 3,7% par an entre 1975 et 1982. Pourtant, le discours de Jessica fait référence à un solde migratoire important. Les nouveaux arrivants constituent des minorités visibles, l'origine ethnique des arrivants attirant l'attention y compris de Jessica, originaire du Congo-Brazzaville. Elle a l'impression d'être rattrapée par la banlieue et lit dans la composition ethnique des lotissements des processus de ségrégation (Lambert, 2015).

L'évocation des changements au niveau morphologique est fréquemment mise en évidence par les jeunes rencontrés.

> *« La population augmente. Y'a plein de lotissements qui se construisent. A la place des champs, y'a des maisons. (…) Ça gâche un peu le village. C'est pas de belles maisons. Elles se ressemblent toutes. Elles sont trop collées. »* Thomas, 16 ans, Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), 8 ans de résidence.

---

[48] La commune a connu trois vagues d'arrivées de nouveaux habitants (1968-1975 : 3%/an, 1982-1990 : 2,2%/an, 1999-2009 : 1,3%/an).

[49] http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/78/COM/DL_COM78289.pdf

Figure 30 - Le lotissement en face de chez Thomas, Marolles-sur-Seine

Photographie : Catherine Didier – Fèvre

> *« Beaucoup de nouvelles constructions. C'est en opposition avec ce qu'il y avait avant. (…) Ce sont des lotissements, qui se sont construits en plusieurs années sur des tout petits terrains. (…) Moi, ça me gêne pas. Ceux qui sont gênés sont les personnes âgées. Ils voient que c'est modifié. Ça commence à ressembler à une ville. »* Eloise, 17 ans, Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), 15 ans de résidence.

Ces jeunes se rendent compte des mutations qui affectent leur commune. Ils accompagnent ce constat d'une analyse sociologique et morphologique des évolutions en cours. Celles-ci remettent en cause l'image qu'ils pouvaient avoir de leur commune. Thomas, en dénonçant la modification paysagère, rejette ce qui fait, pour lui, la ville : la densité.

Le fait que les espaces périurbains soient dans un état transitoire entre ville et campagne participe à la difficulté que les jeunes ont de s'identifier à eux. Ils sont conscients des ressources paysagères que ces espaces leur offrent même s'ils n'oublient pas de signaler les carences en termes de services et de mobilités qui les caractérisent. Ils ont conscience de la ville en train de se faire et essaient d'en rendre compte.

3.2 Des espaces en cours d'équipement

Si certains jeunes insistent sur la présence des équipements à disposition dans ces espaces périurbains : *« La campagne à cause des champs, mais y'a internet et la télé ! »* (Sébastien, Boutigny-Prouais, Yvelines, 16 ans, 10 ans de résidence) ; *« C'est la campagne à côté de l'A5. On l'aperçoit au loin »* (Taylor, 17 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne, 17 ans de résidence) ; *« C'est pas très loin de Montereau. C'est entre la ville et la campagne. Y'a des champs et y'a des entreprises. Y'a le train (qui ne s'arrête pas) et l'autoroute. »* (Brandon, 16 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne, 13 ans de résidence). Leurs propos montrent l'ambivalence de ces espaces par l'usage de la conjonction de coordination « mais », par l'expression « entre la ville et la campagne » et en insistant sur des éléments de proximité (A5, Montereau-Fault-Yonne) les reliant à la ville.

Ce qui semble le plus manquer à ces espaces concerne les équipements proposant des activités juvéniles :

> *« Entouré que de champs, des terrains de foot sans filets, y'a rien, Pas beaucoup d'activités pour les jeunes. (…) Même pour le 14 juillet, y'a pas de feu d'artifice ! »* Emmanuelle, 20 ans, Goussainville (Eure-et-Loir), 12 ans de résidence.

> *« Y'a pas de piscine, de bowling comme à Houdan. (…) Faudrait des cafés, des endroits plus conviviaux pour être ensemble. (…) Bon ! C'est vrai. On peut louer la mairie pour faire des fêtes ! »* Grecelia, 18 ans, Maulette (Yvelines), 14 ans de résidence.

Ils regrettent l'absence de lieux où ils pourraient se retrouver avec d'autres personnes de leur âge. Cette carence d'équipements revient très souvent dans les commentaires. La tenue d'évènements est souhaitée au sein de la commune (14 juillet) car ces manifestations auraient le mérite de se dérouler sur place et leur permettre d'y assister. Au-delà de ces absences, c'est essentiellement le manque de transports qui est souligné : *« Côté transport, y'a rien. Juste un car le matin et le soir. »* (Caroline, 17 ans, Champagne, Eure-et-Loir, 10 ans de résidence) ; *« Si on n'a pas les moyens de bouger, c'est pas évident de se déplacer. »* (Élise, 17 ans, Richebourg, Yvelines, 17 ans de résidence).

Les jeunes mettent en avant les carences de leur territoire en termes d'évènements, d'équipements. Toutefois, ils reconnaissent que d'autres âges de la vie peuvent y trouver leur compte.

> *« Y'a rien pour les transports et pour la culture. Y'a que la maison de retraite et l'hôpital qui marchent bien. Ils ont fait beaucoup d'aménagement pour les enfants mais rien pour les jeunes. C'est bien jusqu'au primaire, après il y a rien. »* Marianne, 16 ans, Villeneuve-sur-Yonne (Yonne)

« Quand on est enfant, c'est sympa. Quand on est ado, c'est pas fou ! » Charlotte, 17 ans, Galluis (Yvelines), 17 ans de résidence.

« Y'a pas de transport en commun. On peut pas bouger. On peut rien faire à proximité. Y'a pas de ciné, vraiment rien. » Laetitia, 18 ans, Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne), 7 ans de résidence.

À l'âge de transition vécu par les jeunes, la possibilité de sortir, de se retrouver entre eux est centrale dans la constitution de leur réseau social. Il faut pour cela qu'ils disposent de moyens leur permettant de réaliser ces projets. La sociabilité juvénile se base sur une mise à distance des rapports entretenus avec les parents. L'affirmation de soi, la quête d'identité passent par le fait de fréquenter ses pairs, d'aller au cinéma, de se rendre en discothèque ou à des concerts. Ces manières d'agir (Pronovost, 2007, 2009) se singularisent par rapport à celles qui caractérisent l'enfance davantage centrée sur la famille. Le processus de construction de l'identité passe alors par le détachement du milieu familial et le fait de pouvoir mener des expériences seul ou avec d'autres semblables.

Ce processus complexe, qui consiste à se situer dans l'espace et dans le temps, est rendu ardu par le peu d'autonomie dont disposent les jeunes dans les espaces périurbains. Ils sont souvent les premières victimes d'un système de mobilités basé exclusivement sur l'automobile. Ne pouvant conduire une voiture, *« les métriques pédestres leur sont soit d'un faible recours (marche à pied), soit inaccessibles (transports publics). »* (Lévy, 2001, pp. 6-7) Ils dépendent des adultes pour sortir du domicile et s'émanciper du jardin, du lotissement et éventuellement des lieux de loisirs ou d'activités proches. Leur espace est rétréci et l'absence de polarités juvéniles, de lieux faisant sens, renforce leur impression d'enclavement. Cette dépendance à l'adulte va à l'encontre de leur désir d'émancipation.

Dans ces conditions, s'identifier aux espaces périurbains n'est pas facile. La construction territoriale est brouillée par les changements que subissent ces espaces en transition. Certains entretiennent des rapports ambigus avec l'espace habité.

2.3 Où se bâtit une construction territoriale compliquée

Les jeunes rencontrés ont souvent manifesté un rapport ambivalent avec l'espace qu'ils habitent. Même s'ils rejettent le mode de vie qui y a cours, ils sont conscients de vivre dans un espace particulier. Leur appréciation est partagée. Ils mettent en avant des aspects positifs sans pour autant cacher les carences de ces espaces. La place tenue par le paysage est centrale, même s'il n'est pas toujours facile de les faire s'exprimer sur ce sujet. Les deux témoignages suivants ont été sélectionnés en raison de la capacité que leurs auteurs ont montré à parler de leur rapport à la nature :

Voilà ce que dit Tara (17 ans, Grosrouvre, Yvelines, 2 ans de résidence) de sa commune.

> *« C'est magnifique. C'est un cadre de vie assez agréable. Je me balade avec mon chien. L'autre fois, j'ai vu un renard ! Y'a des chevaux et beaucoup d'écuries. On a la vue sur les champs. Le jardin est super agréable. Le bonheur, c'est de lire dans une chaise longue au soleil. On peut recevoir des amis et faire des grandes fêtes dans le jardin. Y'a des biches dans le jardin. Car y'a pas de clôture avec la forêt. On leur laisse de la nourriture. C'est une sensation assez incroyable. Y'a des écureuils aussi. J'ai beaucoup de chance. J'ai l'impression d'être Blanche-Neige et de me réveiller avec les animaux ! »*

Mais d'un autre côté, elle dit.

> *« C'est un petit patelin. Y'a rien comme commerces. C'est difficile de communiquer avec les autres habitants, sauf avec les voisines très proches. C'est isolé à cause de la forêt et comme je n'ai pas le permis, c'est dur de rejoindre mes amies qui habitent à Orgerus. »*

Il y a une prise de conscience de vivre dans un endroit qui n'est pas comme les autres. La proximité avec la nature est mise en avant, y compris chez ceux qui ont du mal à accepter de vivre dans ces espaces. Jessica, qui n'apprécie pas sa localisation résidentielle *(« J'arrive toujours pas à dire que je suis de Champigny.»*), y trouve pourtant des atouts :

> *« Si j'étais pas à Champigny, y'a plein de trucs que j'aurais pas fait. Me promener dans les champs. Savoir qu'est-ce que c'est que du colza. Les paysages… C'est pas commun. Le paysage, c'est trop important. À Champigny, le paysage est trop beau : la neige, le gel. J'ai fait quelques photos et j'ai essayé de peindre à l'acrylique et avec des pastels. (…) Avant, je faisais pas spécialement attention aux choses, sauf pendant les vacances en Bretagne. »* Jessica, 16 ans, Champigny, Yonne, 2 ans de résidence.

Dans le cas de ces deux jeunes filles, le cadre paysager de leur résidence tient une place centrale dans leur présentation. Elles trouvent une poésie à vivre dans cet environnement. Elles ont conscience de vivre dans un espace autre que la ville. C'est une manière aussi de se valoriser et de valoriser leur situation résidentielle. Les jeunes reprennent ici des éléments qui comptent chez les adultes et leurs parents. Elles s'approprient des éléments constitutifs de l'imaginaire de la campagne. Elles rendent compte d'un *habitus* néo-rural, reprennent le mythe du village et de la nature retrouvée, porteurs de géosymboles. Elles reconnaissent une particularité et un charme, malgré les inconvénients du territoire qu'elles n'oublient pas de souligner.

3. *Les géosymboles de la périurbanité*

Le concept de géosymbole, forme spatiale vecteur d'identité (Bonnemaison, 1981, 1992), peut être utilisé pour qualifier le paysage, le village et la maison individuelle qui apparaissent comme les éléments constitutifs, à des degrés divers, de la périurbanité, en tant qu'éléments fondateurs et producteurs de celle-ci. Il porte la mémoire du groupe (familial dans le cas de la maison) et ses valeurs (Collignon, 2002). *« Le géosymbole ancre (…) des sociétés faiblement enracinées ou en voie de déracinement. »* (Goré, 2004, § 6). C'est un haut-lieu à l'échelle de l'individu, à la fois un symbole et une figure de rhétorique du territoire (Debarbieux, 1995) et des espaces périurbains. Toutefois, la définition retenue exclut l'automobile, élément constitutif du « pack périurbain », plus spécifiquement abordée dans la partie suivante.

3.1 Le paysage : le décor d'un mode de vie périurbain

Tara comme Jessica véhiculent un imaginaire géographique rural en insistant sur la place tenue par le cadre paysager (Cavailhes, J. et Joly, D., 2006). Le paysage n'est pas seulement ce qui se révèle au regard (Paquette, Poullaouec-Gonidec, 2012), c'est *« une appréciation du territoire par un individu ou une collectivité qui se développe sur la base de valeurs (…) et d'usages partagés. [Il] est donc à la fois un phénomène de valorisation sociale et culturelle d'un milieu et l'expression matérielle et immatérielle de la culture des individus qui l'occupent ou qui le côtoient. »* (Paquette, Poullaouec-Gonidec et Domon, 2008, p. 5).

Ces jeunes filles sont capables de développer une narration de ce paysage. Elles en ont intégré les valeurs. Le paysage participe à leur bien-être (Luginbühl, 2003), a une dimension sensible (Berque, 2009), il permet une relation affective entre ces habitantes et le milieu où elles vivent. L'individu *« investit les paysages connus de significations relatives à sa propre trajectoire, aux événements qu'il a vécus et par rapport à l'ensemble des paysages qu'il connaît ou qu'il a vus ou vécus »* (Luginbühl, 2001, p. 2). Elles ont intégré celui-ci comme un géosymbole, alors que faire parler les jeunes sur le paysage dans lequel ils résident est difficile. La plupart du temps, la description du paysage se limite à l'expression *« c'est des champs »* et le jeune passe à autre chose malgré les relances qui ont pu être réalisées. Ceux et celles ayant développé un discours sur ce qui les entouraient se sont montrés capables de réfléchir au lien affectif qu'ils entretenaient avec le paysage. Cette sensibilité paysagère aux espaces ouverts est à replacer dans un contexte familial, comme en témoigne Jessica :

> *« Mes parents sont trop contents d'être là. Ils apprécient. La vie a changé. Par exemple, ils vont se promener pour aller à la boulangerie. Ça leur fait du bien. Le week-end, ils restent dans le jardin. Ils s'assoient. Ils profitent. Ils évitent d'aller à*

Paris[50]. »

L'activité contemplative des parents en fin de semaine a une influence sur Jessica. De même, le lien que la mère de Tara entretient avec la maison qu'elles habitent joue sans doute un rôle dans la perception que la jeune fille a du paysage :

> *« Ma mère est tombée amoureuse du cadre et de la maison. Elle est très sensible à ça. Elle voulait cette maison même si le bail n'était que deux ans. Ce qui lui a plu, c'est la forêt ouverte. On va être tristes quand on va devoir partir. Les propriétaires doivent revenir y habiter. »*

Si les jeunes sont conscients de la faible densité des équipements de la commune qu'ils habitent, ils adoptent, du moins pour certains d'entre eux, une attitude visant à valoriser d'une manière ou d'une autre leur localisation résidentielle. Les jeunes reprennent ici les images accompagnant une vision d'une campagne mythifiée. Elles en font un atout, un géosymbole, véritable vecteur d'identité.

3.2 Le mythe villageois pour chercher à se distinguer

La mythologie du village renvoie *« à la figure idéalisée d'un territoire « autonome » et « naturel » où règnerait un certain art de vivre ensemble, issu d'une coïncidence magique entre un contenant et un contenu. »* (Baudin, 2007, p. 123). Cette appropriation de l'espace du village joue en retour sur l'identité du jeune. À la proximité spatiale s'ajoute une proximité sociale.

Ainsi, une partie des jeunes rencontrés met en avant la sociabilité qui caractérise le village habité.

> *« Tout le monde se connaît. On a de très bons vieux amis. On se croise facilement. Y'a des petites associations sportives comme le tennis de table, le badminton. Mais, pour l'athlétisme, l'entraînement est à Garancières. »* Kévin, 19 ans, Tacoignères (Yvelines), 18 ans de résidence

> *« Toutes les générations s'entendent. On se parle tous, on va chez les uns et les autres boire un coup. C'est convivial. »* Noémie, 17 ans, Sergines (Yonne), 17 ans de résidence)

Noémie comme Kévin font référence à la convivialité régnant dans leur village et dont les associations sont le support. Ainsi, Noémie met en scène une harmonie villageoise basée sur la préparation de Carnaval et sur l'existence d'un orchestre municipal,

[50] Ce couple travaille à la mairie de Paris.

moment et structure fédérateurs pour elle. Elle y participe en tant que clarinettiste et s'investit dans la préparation des chars en roses de papier. Cette année, elle a même été élue la reine du carnaval, après avoir été à deux reprises, par le passé, demoiselle d'honneur. D'ailleurs, elle n'envisage pas de faire des études nécessitant qu'elle réside la semaine en dehors de Sergines : *« Je pourrais ! Mais, ça me dit rien de partir. Si je pars, je perds le contact avec mes amis, ma famille. Je pourrais plus faire Carnaval ! »*

Figure 31 - Noémie, reine du Carnaval de Sergines (Yonne)

Source : http://carnaval-sergines.fr/carnaval.html

Pour ces jeunes, s'identifier à l'imaginaire du village leur paraît une bonne chose. Ils affichent leur ruralité (Morel-Brochet, 2006), en font un signe de distinction par rapport aux autres. Ils sont surtout ceux qui n'ont pas connu d'autres types d'espace, se satisfaisant de celui à leur disposition. Ils reproduisent des modèles de sociabilité mis en œuvre par leurs parents. Ils ont été initiés dès leur enfance à des circuits de promenade dans la commune périurbaine. Ils mettent à profit les ressources de la proximité. Même s'ils ne nient pas qu'il soit difficile de se déplacer, quand on est mineur, ils trouvent leur compte dans l'environnement qu'ils fréquentent. C'est là que se trouve leur réseau amical, constitué depuis la fréquentation de l'école primaire ou maternelle.

Le village apparaît comme le lieu idéal pour créer et mobiliser du lien social, symbolisé par les marchés, fêtes locales (vide-grenier) ou même la fête des voisins sur lesquelles se bâtissent des pratiques d'entraide et des solidarités collectives, en réaction à l'individualisme. Ces phénomènes sont basés sur l'illusion d'une harmonie sociale qui oublie que la proximité est aussi et surtout basée sur l'altérité. Toutefois, le degré d'investissement à l'échelle locale, dans les associations, peut être très variable (Dodier, 2009). *« Le mythe de la convivialité villageoise est un puissant moteur du désir de vivre ensemble dans les espaces périurbains même si les désillusions liées au contrôle social et à l'atonie des rapports humains côtoient des postures volontaristes de participation à la vie sociale, que ce soit à l'échelle étroite de la commune comme à l'échelle très large de la ville »* (Fourny, Cailly, Dodier, 2012, p. 6)

Tous les jeunes rencontrés ne portent pas une appréciation positive sur leur commune et sur les habitants de ces espaces qu'ils qualifient de campagne. Parmi les reproches qui leur sont faits revient régulièrement le sentiment pour les jeunes d'être surveillés par les habitants : *« Beaucoup de rumeurs. »* (Guillaume, 17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne, 16 ans de résidence) ; *« Je m'entends très bien avec des jeunes comme des personnes âgées de la commune mais y'a ceux que je n'aime pas. (…) Ils sont un peu balance ! Ils rapportent à mes parents tout ce que je fais. Si j'ai fait du scooter sans casque, par exemple, ils disent qu'ils m'ont vu. »* (Cédric, 17 ans, Saligny, Yonne, 13 ans de résidence).

Les jeunes n'aiment pas se sentir épiés. Ils réagissent comme des citadins. Ils recherchent l'anonymat qu'apporte la ville ainsi que la sociabilité de celle-ci ou qu'ils supposent qu'elle apporte.

> *« Les gens de Champigny sont pas spécialement agréables. Je les trouve froids. Ils se connaissent entre eux. (…) Je connais pas spécialement les gens, sauf mes voisins de droite. (…) Y'a personne dans les rues. Les gens à Champigny viennent d'Ile-de-France. On ne les croise qu'à la gare. (…) La gare, c'est l'endroit où on croise le plus de gens. (…) C'est bien de voir des gens. Ça embellit la ville. Mais ici, c'est mort. »* Jessica, 16 ans, Champigny, Yonne, 2 ans de résidence.

D'autres, comme Henri (17 ans, Méré, Yvelines, 4 ans de résidence), ont intégré l'échelle de valeurs appliquée aux espaces périurbains et en tirent bénéfice ou du moins une sorte de reconnaissance au lycée :

> *« Quand on me demande où j'habite. Je dis proche de Versailles pour quelqu'un de Paris. Pour les gens du lycée, je dis Montfort alors qu'en fait j'habite à Méré. C'est plus prestigieux de dire qu'on est de Montfort. C'est une ville un peu mondaine, depuis les années 60-70. Avec des personnalités comme Florent Pagny, Starck ou Thierry Rolland. C'est plus valorisant et puis y'a pas de rupture entre les deux villages. »*

Ce différentiel entre les deux communes est résumé par Laurianne (17 ans, Méré, Yvelines, 11 ans de résidence) présentant en riant la boutade qui a cours au lycée : *« Montfort, c'est la ville. Méré, c'est la campagne. »* Elle explique ce différentiel par le fait *« qu'à Monfort les rues sont pavées alors qu'à Méré, il y a des fermes ».* L'imaginaire urbain demeure la clé de lecture des espaces périurbains. Ce n'est pas tant le paysage qui est mis en valeur par Henri que la notoriété dont bénéficie Montfort. Il reprend ici un point évoqué plus haut à propos de l'adresse. Il légitime sa position par le fait que dans le paysage, la limite entre les deux communes n'est pas visible. Il joue sur ce flou pour se revendiquer de Montfort.

Se retrouvent dans l'exploitation du mythe villageois les différentes figures d'attachement aux espaces périurbains ayant émergé de l'analyse des images photographiques réalisées par des jeunes de classe de seconde. C'est un géosymbole ambivalent. Pour les uns, la commune symbolise l'harmonie y régnant alors que d'autres dénoncent les défauts de l'interconnaissance. Enfin, le village peut aussi permettre de se distinguer des autres par la notoriété portée par le lieu, qu'elle soit liée, comme ici dans le témoignage d'Henri, à la présence de *« people »* ou à l'existence d'un patrimoine historique ou naturel. Ces attitudes sont bien des actes d'identification où émergent des processus de territorialisation. Le village comme la maison permet de se distinguer, de construire un discours valorisant sur l'espace habité.

3.3 La maison individuelle : un marqueur social à transmettre

Deux éléments apparaissent dans les discours tenus par les jeunes interviewés comme dans les commentaires laissés par ceux qui ont répondu à l'enquête en ligne. La maison est porteuse d'un statut social que les jeunes ont souvent à cœur de le mettre en valeur.

Les équipements comme les matériaux de la maison sont fréquemment mentionnés :

> *« Maison possédant 10 pièces, grande salle, étage type "mezzanine". Maison possédant des panneaux solaires. »* Vincent, 18 ans, Marsangy, Yonne.
>
> *« Maison ancienne en pierres de meulière apparentes. Grande maison sur trois étages (grenier compris) avec un grand jardin et un garage. »* Marine, 16 ans, Gambais, Yvelines.
>
> *« En forme de L, blanche, avec un garage en dessous, avec une dépendance, avec un four à pain à l'intérieur, ainsi qu'une piscine à côté et un très grand jardin avec des pommiers et des sapins. »* Marie, 18 ans, Bagneaux, Yonne.

La plupart mettent en avant les particularités de l'espace habité et sont soucieux de raconter son histoire.

« Ma maison est une maison d'architecte, très grande, en pleine campagne. » Émilie, 19 ans, Thorigny-sur-Oreuse, Yonne.

« Maison des années 30 atypique avec des fenêtres volumineuses et une vieille véranda en fer forgé en guise d'entrée. Elle a un crépi blanc cassé et comporte 2 étages (excepté le grenier). Elle a 4 chambres, une salle de jeu, une cuisine, une salle de bain... » Olivia, 18 ans, Gron, Yonne.

« Ma maison, elle est un peu vieille, avant c'était un garage à bus scolaires, et encore avant, une étape pour les bœufs qu'on acheminait vers Paris. Elle est donc assez vieille, assez grande aussi, bordée d'une terrasse, avec une véranda et deux étages. » Elsa, 17 ans, Villethierry, Yonne.

Le caractère de la maison et son aspect patrimonial, son histoire, sont soulignés comme son apparence. Si la mention de la couleur des façades et des volets revient très souvent dans les descriptions, les intérieurs sont rarement décrits. La maison signe le statut de l'occupant et la façade en est la mise en scène (Larceneux, 2011). Elle indique qui habite là et les architectes comme les promoteurs ont bien compris les enjeux qu'il y avait à tenir compte de cet aspect. *« La maison nous apprend aussi à paraître (ce qu'elle permet encore plus parfaitement que notre costume ou notre voiture), c'est-à-dire aussi à être, dans la mesure où, par le style de notre existence, nous nous révélons à nous-mêmes et aux autres. Ce faisant, elle nous situe, nous « cale » en un point précis de l'échiquier social, délimite nos connaissances et nos désirs, nous assure de la véracité de notre moi en l'intégrant dans l'ordre rassurant de la collectivité. »* (Pezeu-Massabuau, 2000, p. 137).

Les témoignages des jeunes font très souvent référence au fait que leur famille est propriétaire de ce bien, notamment chez les plus modestes (Rougé, 2012). Par la forte mobilisation financière[51], physique et morale que représente l'acquisition d'un logement, la maison est un *« espace de projection et réservoir de sens »* (Bidou, 1984, p. 68). Acheter un bien est un acte majeur engageant sur plusieurs années, porté par une idéologie valorisant le fait d'être propriétaire tant au niveau sociologique qu'individuel. La démarche d'investissement est souvent vue comme une initiative rationnelle alors que le subjectif joue un rôle fondamental dans la pratique. De cet achat, sont attendus un gain de sécurité et de sécurisation, un gain psychologique, un gain d'appartenance et un gain financier. Protection, ancrage, valorisation motivent les candidats à l'accession à la propriété. L'habitat est un élément de distinction permettant de valider un statut (Bourdieu, 1972) : *« Cette maison rêvée peut être un simple rêve de propriétaire, un concentré de tout ce qui est jugé commode, confortable, sain, solide, voire désirable aux autres. Elle doit satisfaire l'orgueil et la raison, termes inconciliables. »* (Bachelard, 1978, p. 68).

[51] *« En 1978, le patrimoine des ménages représentait en moyenne quatre années de revenu. En 2000, ce chiffre avoisine sept années. »* (Coloos, 2002, p. 315)

La maison familiale représente à la fois le confort et la sécurité tout en délimitant l'espace intime. Liée à l'histoire personnelle (Marre, 2012, Andreu, 2009), elle participe à l'ancrage dans l'espace. La promotion du cocooning, depuis les années 1980 (Serfaty, 2003b), met en avant la fonction de refuge de la maison par la recherche du confort et de sécurité. Elle diffère de la nidification qui, si elle insiste sur l'idée de confort, ne prend pas en compte un monde social environnant pouvant être vécu par les habitants comme agressif. Le cocooning revendique un droit à l'intimité personnelle et familiale, une demande de confort en opposition avec le monde extérieur. *« L'homme est donc essentiellement nu, le plus nu des animaux, et la maison est son vêtement, son armure et son refuge. »* (Pezeu-Massabuau, 1993, p. 15). La maison est véritablement un géosymbole, un point d'ancrage dans l'espace permettant de trouver sa place, y compris quand le jeune a peu d'appétences avec l'espace dans lequel il vit. C'est bien la preuve que les espaces périurbains sont porteurs de sens pour leurs habitants – même si le paysage et le mythe villageois sont des géosymboles plus instables que la maison individuelle – et jouent un rôle dans leur construction identitaire.

Conclusion

« La conscience de notre propre identité est une donnée première de notre rapport à l'existence et au monde. Elle résulte d'un processus complexe qui lie étroitement la relation à soi et la relation à autrui. » (Marc, 2009, p. 29). Ce phénomène dynamique qui intervient et évolue tout au long de l'existence est particulièrement actif à l'adolescence. Basé sur *« un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux »* (Marc, 2009, p. 30), *« l'identité prend support des groupes plus larges : milieu local, groupe d'âge, classe sociale, … »* (Marc, 2009, p. 33).

Aussi, le fait d'habiter dans les espaces périurbains n'est en rien anodin dans le processus identitaire. Les jeunes des espaces périurbains (caractérisés par des difficulté d'accessibilité en dehors de l'automobile, logique de l'écart, logique du monde ségrégé, Cailly, 2004) développent un attachement différencié à ces espaces, qui n'est pas la simple conséquence d'une durée de résidence plus ou moins longue mais le reflet du rapport que les jeunes entretiennent avec la périurbanité de ces espaces. La diversité de leurs points de vue sur les espaces périurbains met à mal l'existence d'une *« périurbanité partagée, c'est-à-dire d'un ensemble de valeurs et de qualifications nouvelles que les acteurs mobiliseraient spécifiquement ».* (Bonard, Lord, Matthey et Zanghy, 2009, § 10). Ils ont conscience de l'apparition des formes d'une urbanité liminale, échappant aux catégories ville / campagne et que le périurbain est bien le lieu de la fabrique de la ville. Ceux qui viennent d'espaces urbains denses développent une grille de lecture peu favorable aux espaces périurbains alors que les natifs ou les plus jeunes ayant grandi dans les communes périurbaines ont un regard plus nuancé sur les espaces qu'ils habitent. Des géosymboles émergent dans les discours juvéniles. Le paysage et le mythe villageois servent à singulariser sa commune de résidence et à montrer que cet espace a

une identité. La maison individuelle symbolise aussi cet imaginaire périurbain, en tant que marqueur social, signe d'un accès à la propriété.

Ces représentations sur ces espaces permettent d'aborder quelques éléments constitutifs d'un capital d'autochtonie (Bozon et Chamboredon, 1980 ; Retière, 1994) des jeunes vivant dans les espaces périurbains. Car, que les espaces périurbains soient appréciés ou pas par les jeunes, ces derniers s'efforcent d'exploiter la proximité, c'est-à-dire *« l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées »* (Renahy, 2010) à leur disposition afin de valoriser leur position spatiale. Ils se refusent à les considérer *« comme des non-lieux ou des non-paysages, bref des territoires sans légitimité, sans signification (Choay, 1992), sans avenir et sans âme (Lafarge, 2003) ».* (Desnoilles, Bédard et Augustin, 2012, p. 5) La maison, la maisonnée ou le *« domaine »* pour reprendre une expression utilisée par Michel Lussault[52] (2007) sont des lieux d'appartenance sur lesquels s'élabore, se renforce l'identité de ces jeunes et se forge un Habiter périurbain.

[52] *« aire qui s'inscrit dans l'habitat d'une personne ou d'un groupe restreint – une famille, un clan. »* p. 123.

Chapitre 3

Les échelles du chez-soi périurbain

« Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts… »

Georges Pérec, 2000. *Espèces d'espaces.* Paris, Galilée, p. 179

Introduction

Ce chapitre consacré aux échelles du chez-soi périurbain vise à comprendre comment s'articulent le soi, la famille et l'autre dans le cadre du logement et du quartier. Cette approche micro-géographique explore le chez-soi, cellule essentielle de l'individu (Amphoux et Mondada, 1993), à partir de laquelle se construisent des sociabilités plus ou moins conflictuelles et s'emboitent des territoires de vie.

Figure 32 - Les échelles de projection du soi étendu

Figure 1 - Les espaces de projection du soi étendu

Source : Larcenieux, 2011, p. 24.

Rendre compte de ce qui se trame au sein des logements habités par les jeunes est une gageure, à défaut de pénétrer dans les logements. Nous avons mis en œuvre une enquête en ligne et exploité les entretiens semi-directifs abordant la question de l'organisation du logement occupé ou les raisons ayant poussé les adultes avec lesquels ils vivent à s'y installer. Notre approche indirecte vise à comprendre comment le rapport à l'espace privé participe à la construction de soi (Tuan, 1982) et quel rôle jouent la maison (Home) et le foyer (Hearth) les deux pôles de notre être géographique (Tuan, 1996). Dans le cas où les sondés avaient donné leur accord pour être contacté par mail, nous en avons sollicités plusieurs afin d'approfondir les propos postés lors de l'enquête en ligne. Si une relation de confiance, basée sur ces échanges épistolaires, a pu s'instaurer avec certains d'entre eux, il faut reconnaître que la sensibilité du sujet (espace domestique comme espace privé) a rendu bien difficile l'obtention de photographies des lieux habités. Ces documents sont présentés ici comme de simples illustrations en raison de leur faible nombre.

Quelle place tient la maison dans l'imaginaire des jeunes vivant dans les espaces périurbains et existe-t-il une spécificité périurbaine dans leur manière de voir, de concevoir le domicile ?

En donnant la parole aux enquêtés, nous espérons avoir, au moins, approché ce qui fait l'essence de l'habiter périurbain. La maison apparaît chez les enquêtés, non seulement comme un pivot de l'espace domestique mais comme une finalité dans une vie d'adulte réussie. Au sein du logement, la chambre « adolescente » tient une place centrale dans la géographie sensible. Enfin, la maison est au cœur d'un emboitement d'échelles : refuge pour certains, port d'attache pour d'autres dont les mobilités s'exercent à une échelle plus ou moins locale.

I. La chambre : cocon au cœur de l'espace domestique

1. *Un espace plébiscité par les jeunes périurbains*

La chambre apparaît en première position (Glevanec, 2010) quelque soit l'espace habité, alors que la place tenue par le salon et le jardin n'est pas la même selon les types d'espace[53].

Figure 33 - Pièce préférée par les jeunes des différents espaces

Source : Enquête en ligne, 2011, 636 réponses

[53] Afin de comparer les réponses à l'enquête en ligne, les sondés devaient indiquer leur commune de résidence. Trois catégories spatiales ont été distinguées à partir du Zonage en Aires Urbaines (INSEE, 2010) : espace urbain (communes appartenant à un grand pôle urbain), espace rural (petits et moyenes pôles, autre multipolarisé) et espace périurbain (couronne des grands pôles et communes multipolarisées).

1.1 Vaste et bien équipée : les principaux atouts de la chambre

Les jeunes habitant les espaces périurbains, ayant marqué leur préférence pour la chambre, mettent en évidence la superficie habitable de celle-ci.

> *« Ma chambre (25m²): J'y suis au calme pour travailler (sur mon lit) ; j'y dors (moment de repos) ; je m'y prépare (douche dans ma chambre). Si j'avais un 2e choix : le garage (passer du temps sur ma moto). (Je passe beaucoup de temps dans le bureau mais je n'aime pas particulièrement cette pièce.) »* Anthony, 17 ans, Véron, Yonne.

Pouvoir disposer de 25 m² participe de l'attrait que peut avoir cette pièce, sachant que la surface moyenne des chambres en France est de 12 m². Alors que la surface habitable des appartements stagne, celle des maisons individuelles ne cesse de progresser[54] et permet à leurs occupants de disposer d'un espace individuel plus important en surface que dans un logement collectif (Barbey et Korosec-Serfaty, 1984). Par ailleurs, depuis les années 1960 (Sohn, 2001), les adolescents sont les principaux bénéficiaires de ce gain d'espace, se faisant bien souvent au détriment de la chambre des parents. Le fait de doter d'une plus grande chambre les enfants rend compte de la place centrale que ceux-ci tiennent de plus en plus au sein de la famille. La mention des équipements présents dans cette pièce peut aussi expliquer la préférence des jeunes des espaces périurbains pour cet espace. La présence d'une salle de bains dans la chambre accroît l'attrait et le temps qu'ils peuvent passer dans cet espace.

D'autres jeunes estiment que la distance entre leur espace personnel et le reste de la maison joue dans l'appréciation qu'ils ont de ce lieu.

> *« J'ai déserté ma "vraie" chambre pour m'installer dans le grenier, j'en ai fait mon terrier (avec vue sur la campagne). C'est un endroit dans lequel je me sens bien puisqu'il est mon espace personnel, en hauteur, décoré de bric et de broc, pour qu'il me ressemble un peu. Ma famille s'y aventure peu, j'en ai fait une sorte de réserve naturelle, de sas de décompression. »* Elsa, 17 ans, Villethierry, Yonne

La surface habitable des maisons individuelles permet aux adolescents de s'éloigner de la proximité parentale en investissant des espaces distants (Perec, 2000). Cette indépendance au sein même de l'espace domestique se retrouve chez quelques jeunes urbains installés dans une annexe de l'appartement (chambre de bonne, par exemple). Cette situation est le fait de jeunes filles disant s'émanciper ainsi de la cellule familiale,

[54] 96 m² en 1984, 102 m² en 1992, 105 m² en 1996, 108 m² en 2002, 111m² en 2006 pour les maisons individuelles contre 65 m² pour les appartements, d'après INSEE, 2008. http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1202/ip1202.pdf

sans toutefois s'en éloigner vraiment alors qu'un autre phénomène a été constaté chez quelques garçons. Deux d'entre eux rencontrés en entretien vivent dans une maison annexe à celle de leurs parents : l'un avec son frère (Aristide, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines) et l'autre seul (Nathan, 15 ans, Vinneuf, Yonne) depuis l'âge de 14 ans. Aristide rappelle que si ce transfert lui a bien plu, le fait de dormir ailleurs que dans la maison principale ne signifie pas indépendance. *« Ce n'est pas l'hôtel. Il y a des horaires à respecter. »* Nathan, nouvel occupant d'une chambre de l'autre côté de la cour, apprécie la localisation de celle-ci, même s'il ne peut compter que sur lui-même pour se réveiller. Ces garçons expliquent que leur transfert a permis de libérer de l'espace dans l'habitation principale et d'installer dans leur ancienne chambre un bureau utilisé par les parents. L'âge auquel se déroule l'installation peut être comparé à une sorte de rite de passage d'entrée dans l'adolescence, signal d'un certain accès à l'autonomie, à moins de rapprocher cet éloignement des parents des pratiques de dortoirs d'adolescents (selon le sexe) au Japon mis en avant par Pezeu-Massabuau (1983) et Dibie (1987). Ces pratiques d'installation dans un autre bâtiment n'ont pas été constatées pour les filles du même âge. Il y a donc encore un effet de genre qui joue dans la place des filles dans la famille et plus spécifiquement dans la localisation de leur espace. S'il est courant que les chambres d'enfants soient installées à proximité de celle des parents, on note la volonté des adolescents de s'en éloigner, même si la prise de distance est facilitée pour les garçons.

Sans que puissent être généralisés ces résultats, aux vues du faible nombre d'individus concernés, l'espace périurbain (et urbain dans le cas d'appartements avec des dépendances) offre des possibilités d'hébergement particulièrement favorables aux adolescents : vaste surface habitable, chambre équipée d'une salle de bains, installation d'une chambre dans un espace éloigné du cœur de la maison (grenier). Une « prise d'indépendance » au cœur du logement, en sorte.

1.2 La place du séjour dans la maisonnée

En dehors de la chambre, pièce préférée des jeunes, le salon tient une place de choix. La convivialité du lieu, son équipement audiovisuel sont soulignés pour justifier cette préférence : *« Parce qu'il y a la télé, un baby foot, qu'il est lumineux et agréable »* (Maza, 17 ans, Gisy-les-Nobles, Yonne) ; *« Il est assez grand donc lors des soirées il est très pratique, j'adore ses grands murs en pierre, la cheminée également en pierre et la lumière qui le traverse quand il y a du soleil. »* (Marie, 17 ans, La Chapelle-Champigny, Yonne) ; *« Parce que c'est l'endroit où l'on se retrouve avec ma famille pour discuter de nos journées »* (Coline, 17 ans, Égriselles-le-Bocage, Yonne).

Dans ces commentaires transparaît l'idée que le salon demeure la plus belle pièce de la maison, notamment par les éléments qui le composent participant à sa fonction d'apparat. La pendule, le lustre et l'ameublement de style sont aujourd'hui remplacés par l'équipement audio-visuel et informatique même si la cheminée demeure encore

centrale dans l'organisation de cet espace. Les références des jeunes à ce *« folklore plus ou moins sentimental sur l'âtre, le nid, la chaumière, le home »* (Pezeu-Massabuau, 1999, p. 20) évoquent le symbole du foyer, au sens propre (Serfaty-Garzon, 2003). Le séjour est à la fois un espace où se retrouve la famille nucléaire mais aussi un espace de réception. Toutefois, si les amis sont peut-être mentionnés (évocation de soirées) par les jeunes enquêtés, la famille est plus régulièrement convoquée pour appuyer l'idée de convivialité procurée par cet espace. Le salon n'est plus à proprement parler un espace de réception mais une pièce partagée par l'ensemble de la famille. C'est un espace de rencontre à l'échelle familiale avant d'être un espace de mise en scène. La fonction de représentation qu'il avait par le passé (Haumont, 1966) avec la salle à manger, dans le cadre du transfert des modèles de réception mis au point par la minorité dominante, a cédé le pas à une fréquentation assidue de cet espace. Qualifié de lieu de vie, le salon joue un rôle central dans le jeu des relations collectives au sein de la famille avant d'être un espace ouvert à des amis.

Les mêmes types d'arguments sont repris par les habitants des espaces ruraux et urbains, comparant souvent les atouts de cet espace par rapport à leur chambre, un espace à part dans la maisonnée. Dans le salon, se tient le cœur de la maison, à comprendre en tant que lieu de la communauté au sens de *Gemeinschaft* de Tönnies (1887). La conversation tient une place centrale dans ces espaces qui sont avant tout présentés comme des lieux de rencontres alors que la chambre est vue comme le lieu de l'intime et des confidences[55]. Le salon, comme la cuisine d'ailleurs, sont décrites comme les pièces les plus chaleureuses permettant aux membres de la famille ayant des rythmes de vie différents de se retrouver. Les jeunes marquant leur préférence pour ces pièces s'identifient d'abord comme les membres de la communauté familiale et non en tant qu'individus. Ils marquent leur attachement à leur famille et ceux avec qui ils habitent.

1.3 Le jardin : avant tout un espace de détente

Le jardin tient une place mineure chez les jeunes périurbains. Ceux qui ont choisi de le mettre en avant le présentent comme un concentré symbolique de la nature, permettant de renouer avec elle.

> *« Bien que j'aime tout chez moi, j'affectionne tout particulièrement le jardin, en effet celui-ci est grand et vaste et on s'y sent agréablement bien. De plus, il est partagé en trois parties, une partie florale, potager et une autre plus spacieuse pour la détente à travers de nombreux arbres fruitiers et autres. »* Amandine, 18 ans, Vernoy, Yonne

[55] D'après une enquête CSA pour Leroy-Merlin (2001).

Figure 34 - Photographie du jardin d'Amandine (Vernoy, 89)

Source : Amandine, 18 ans, Vernoy, Yonne

> *« C'est l'endroit où tout mon temps passé l'est en détente, et il m'apaise. J'y passe toujours du bon temps. Il change de par lui même avec les saisons et est à certaines périodes très beau à regarder, photographier voire peindre. »* Rémy, 19 ans, Perceneige, Yonne.

Le jardin évoqué est celui d'agrément et non un espace à entretenir. Cette vision idéalisée de la nature fait référence au jardin de paradis, au jardin d'Eden dans lequel chacun puise l'inspiration de ses rêves d'eau, de fruits et de fleurs. Plusieurs jeunes évoquent dans cet espace la présence d'une piscine, participant à l'attirance qu'ils peuvent trouver à celui-ci.

Le jardin apparaît comme un lieu de retraite qui permet d'échapper aux tensions de la vie moderne (Van Zuylen, 1994) : *« Car pour moi, le jardin est synonyme de vacances, de temps libre, pendant lequel on ne fait rien et on peut se vider la tête. »* (Femme, 16 ans, Fontaine-la-Gaillarde, Yonne) ; *« C'est le lieu où j'ai construit mes meilleurs souvenirs étant petite comme aux jours d'aujourd'hui j'y vais pour réfléchir, prendre l'air etc... ».* (Femme, 18 ans, Villeblevin, Yonne). Ces espaces sont des jardins d'agrément et s'apparentent à des hauts-lieux, en étant chargés de sens, *« c'est-à-dire que la spaciation (le déploiement écouménal) y est plus intense qu'ailleurs. »* (Berque, 1999, p. 160) et notamment de lieux banals. Ils jouent un rôle dans la construction de l'identité par les références faites à des souvenirs liés à des moments de détente et de vacances. L'aspect hygiénique *(« prendre l'air », « l'air est pur »*) n'est pas absent dans la fréquentation de

cet espace. *« Le jardin est un peu le salon à ciel ouvert réservé aux « beaux jours » du printemps et de l'été, celui qu'on ouvre à la famille ou aux voisins en visite. »* (Baridon, 1998, p. 1086). Il accompagne *« l'idéal aristocratique de la maison individuelle située dans la verdure »* (Roncayolo, 1990, pp. 40-41).

Les occurrences faisant référence à cet espace chez les jeunes urbains sont rares et ceux le mentionnant assimilent la terrasse au jardin. Le jardin définit un juste milieu entre l'intérieur et la rue. C'est un espace de transition. Ce sont finalement les jeunes habitant l'espace rural qui accordent davantage d'importance au jardin. Le rapport à la nature est plus fort chez eux que chez les jeunes périurbains dont l'environnement est pourtant mis en avant dans les arguments accompagnant les choix faits par les familles lors de leur installation dans les espaces périurbains.

Enfin, la faible part des « espaces de réserve » (Haumont, 1975) : garage, sous-sol, doit être souligné dans les réponses à l'enquête comme dans les entretiens menés auprès de 85 jeunes. Un très faible nombre de jeunes disent bricoler ou jardiner. Dans ce cas, ce sont des jeunes hommes qui aident leur père à « faire de la mécanique » dans le garage. Lors de son entretien, Brandon (16 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne) marque sa préférence pour le jardin : *« C'est un grand jardin. C'est la convivialité de la famille. »* et évoque son activité de tonte du gazon le week-end précédent : *« Dimanche après-midi, j'ai tondu le gazon en pyjama, avec le père de ma famille d'accueil*[56]*. »* C'est le seul jeune rencontré qui mentionne sa pratique de la pêche avec les deux fils et le père de sa famille d'accueil, le dimanche matin, entre 6h et 10h pour *« ensuite faire les leçons ».* Ainsi, l'essentiel des jeunes a un rapport très distancié avec tout ce qui touche à l'entretien de la maison et du jardin ainsi qu'aux espaces ouverts en général. Catherine (19 ans, Sergines, Yonne) mentionne l'existence d'un sous-sol dans la maison qu'elle habite avec ses parents : *« On a un sous-sol. On peut faire des fêtes dans le sous-sol ! »*, sans qu'elle fasse allusion à des aménagements propres à la réception réalisés dans cet espace (Morisset et Noppen, 2004). De toute façon, cet espace ne fait pas le poids face à la préférence qu'elle formule pour la chambre qu'elle occupe.

La chambre est plébiscitée par les jeunes, et plus particulièrement par ceux qui habitent des espaces périurbains et urbains. D'autres pièces de la maison tiennent une place importante dans leur géographie domestique : le séjour constitue le point de rencontre familial et est apprécié pour cela. La présence d'un jardin recueille un nombre limité de suffrages chez les jeunes périurbains alors que sa fréquentation est plus forte chez les jeunes ruraux. La spécificité de la maison périurbaine (jardin et dépendances) n'oriente pas les choix des jeunes vers ces espaces. En revanche, une plus grande surface habitable met à leur disposition une chambre personnelle, plus ou moins vaste et indépendante, vers laquelle se porte leur préférence.

[56] Brandon vit, depuis 13 ans, dans cette famille d'accueil avec ses deux petites sœurs.

2. *Un espace à soi et pour soi*

2.1 Un espace à soi

Les commentaires des jeunes périurbains, ayant marqué leur préférence pour la chambre, font très souvent mention au fait qu'ils soient les uniques usagers de cet endroit : *« Car c'est mon "petit chez moi", c'est ma pièce. »* (Adrien, 19 ans, Champigny, Yonne). Elle représente le soi par excellence, la première coquille des échelles de projection du soi étendu (Larcenieux, 2011).

L'expression *« C'est mon coin »* utilisée pour désigner la chambre témoigne de l'appropriation de cet espace. L'étude réalisée dans les années 1960 par l'Institut de sociologie urbaine (Raymond, Haumont, Dezès, 2001) avait fait apparaître l'importance tenue par le « coin » pour les différents membres de la famille. Avec l'individualisation de l'espace domestique opérée depuis, la chambre de l'adolescent est devenue un coin à part entière. Toutefois, la mention par ce jeune de l'expression *« petit chez moi »,* rend compte d'une évolution, constatée par Monique Eleb (1995, 2011), vers l'aménagement des chambres des adolescents comme des petits appartements ou, à défaut, de les situer à proximité de la porte d'entrée (Eleb et Simon, 2013) pour permettre des déambulations juvéniles. Cette prise d'autonomie exige des négociations pour gérer ce territoire personnel[57] (Maunaye, 2001). La chambre acquiert, à l'adolescence, une sorte d'extraterritorialité par rapport au reste de la maison (Serfaty-Garzon, 2003a).

L'utilisation multiple du terme univers pour désigner la chambre *(« Je suis dans mon univers », « j'y retrouve mon univers », « je suis dans mon monde »*) rend compte de l'organisation par l'adolescent de l'espace en fonction de ses goûts, en fonction de lui-même (Ramos et De Singly, 2000 ; Ramos, 2001). *« L'ordre de la chambre reproduit l'ordre du monde dont elle est la particule élémentaire »* (Perrot, 2009, p. 430). Univers, Monde désignent l'ensemble des choses (abstraites ou concrètes) constituant l'environnement d'un jeune, le milieu dans lequel il vit mais organisé par lui-même pour lui-même, en tant qu'individu : *« Parce que ça forme un cocon et on s'y sent bien c'est notre endroit, rien ne peut nous arriver dedans. »* (Louise, 16 ans, Villeneuve-la-Guyard, Yonne). L'évocation d'un endroit sécurisé donne à cet espace l'apparence d'une coquille dans laquelle il est possible de se lover pour rester à l'écart du monde *« entre un intérieur lisse et accueillant et un dehors dur, souvent hérissé de défenses qui en écarte les indésirables. »* (Pezeu-Massabuau, 2000, p. 38). Les arguments mobilisés par les jeunes périurbains ne sont en rien spécifiques et se rapprochent de ceux employés par les jeunes ruraux ou urbains ayant mis en avant leur préférence pour leur chambre, cet espace claustral et protecteur.

[57] pouvoir s'y enfermer, gérer cet espace à sa guise, le ranger ou pas, exiger des parents qu'ils frappent avant d'entrer.

Au-delà de l'attribution d'un espace, passant par l'usage répété de possessif, la chambre est aussi un lieu approprié par le jeune qui y laisse sa marque.

2.2 Un espace à son image et de réalisation de soi

Les mentions d'une appropriation par le biais de la décoration sont nombreuses :

Figure 35 - Photographie de la chambre d'Alexia (Courlon-sur-Yonne)

Source : photographie d'Alexia, 17 ans, Courlon-sur-Yonne, Yonne.

« Car c'est ma chambre, et que j'ai tout fait moi même, à mon image. (…) Lorsque mes parents ont acheté cette maison, j'avais 11 ans, c'était la première fois que je pouvais avoir une chambre à moi seule, avant je devais la partager avec mes frères et sœurs et je devais subir leurs montagnes de jouets et leurs posters de dessins animés qui ne me plaisaient pas du tout ! (…)

J'avais donc 11 ans lorsque ma Maman me laissa décorer seule ma chambre après que mes parents aient fini la grosse main d'oeuvre (placo, laine de verre, parquet etc…). J'ai donc effectivement réalisé l'aménagement seule, j'ai choisi ma peinture et l'ai faite seule, avec des conseils de grands bien sûr ! Pour l'aménagement, j'ai beaucoup utilisé des meubles de recup' que j'ai repeints et réagencés à mon goût et

encore toute seule ! Mon sens créatif, et ma passion pour la déco et le beau doit expliquer cela !

Aujourd'hui cela fait 7 ans que j'occupe cette chambre et elle n'a pas bougé, c'est toujours les même peintures et les même meubles que parfois je réorganise ou remets au goût du jour. Mais je ne tiens pas à changer ma chambre, ou à changer quelque chose, je l'aime comme elle est, et je me sens bien dedans, si je devais changer quelque chose je pense que je ne m'y sentirais plus très bien. »

Alexia, 17 ans, Courlon-sur-Yonne, Yonne.

« Car elle est très grande et faite à mon goût, avec mes décorations, mes couleurs. Le reste est du goût de mes parents qui sont différents du mien. De plus, dans ma chambre j'ai toutes les choses que j'aime, mon coin. » Caroline, 19 ans, Champigny, Yonne.

Les jeunes soulignent qu'ils ont réalisé eux-mêmes (ou avec l'aide du père) cette pièce. Ils y ont laissé leur marque et celle-ci participe de leur intimité. La chambre devient un espace d'expression alors que jusque-là (enfance), elle était un espace de jeu. Un journal de préadolescentes, comme *Julie*, consacre d'ailleurs son numéro du mois de mars 2014 à la décoration de cette pièce avec un dossier spécial : *« Relooke ta chambre, 20 bricos faciles »*. S'il semble que cette décoration soit mise en œuvre à un âge plus précoce que les jeunes qui sont au cœur de notre étude, elle tient une place centrale dans son appropriation. C'est une étape qui a précédé comme le confirment les jeunes contactés suite au remplissage du questionnaire.

« Quand je dis qu'elle est à mon image, elle est décorée selon mes envies, mes passions. La plupart des décorations ont été mises par moi-même. Il n'y a que pour la peinture où j'ai été aidé, mais j'ai choisi les couleurs. J'occupe cette chambre depuis ma naissance, elle est donc passée par tous les états : chambre de bébé, d'enfant... Elle a été ensuite agrandie, et c'est à ce moment que j'ai commencé à la styliser (vers 14 ans) : peinture bleu nuit, plein de photos, des cartes du monde et des maillots de football. » Florian, 22 ans, Villeneuve-Les-Bordes, Seine-et-Marne.

La « culture de la chambre » est *« un trait de l'autonomisation des enfants (…) particulièrement significative de l'émergence d'un temps dans l'enfance, d'un nouvel âge, la préadolescence. »* (Glevarec, 2010, p. 47).

La chambre est le lieu de l'intimité, elle maintient l'ultime droit au secret. Elle est le lieu de l'expression de soi alors qu'à la préadolescence, elle n'a pas encore été totalement appropriée, individualisée. La culture de l'affichage (De Singly, 2006) marque à la fois la volonté de s'exprimer en choisissant des posters (d'actrices, d'animaux et de sportifs, pour les garçons essentiellement) sans que ceux-ci soient véritablement l'expression

d'une individualité mais davantage le reflet d'une mode. Pour les adolescents, elle répond au besoin d'isolement à l'intérieur de la famille, un chez-soi, à l'intérieur du chez-soi. La chambre est bel et bien un espace privé où les parents entrent peu ou n'osent pas rentrer comme en témoigne le film *La Chambre du fils* (Moretti, 2001). Mais, c'est aussi le lieu dans lequel Andreas choisit de se mettre en scène, par le biais de photographies, pour se dévoiler à sa petite amie, comme le font aujourd'hui les jeunes de la série *Boyz and Girlz* de Mathieu Grac (2010) ou ceux photographiés par Matar Rania (2013) ou Caroline Hayeur (2014).

Les jeunes des espaces périurbains ne se singularisent pas des jeunes des autres espaces. La chambre tient une place centrale dans la géographie domestique des adolescents comme lieu d'appropriation et de prise d'indépendance.

2.3 Entre intériorité et extériorité

La chambre est à la fois un lieu d'introspection mais aussi d'exposition. Par les équipements qui y sont présents, le jeune peut communiquer avec l'extérieur tout en restant dans son univers. Paradoxalement, cet espace de l'intimité peut être aussi un espace de réception.

> *« C'est mon espace de vie. Je peux jouer, travailler mes cours tranquillement et me détendre lorsque je le souhaite et aussi recevoir des copains »* Ken, 16 ans, Lixy, Yonne

Si une autonomie de plus en plus importante est reconnue aux enfants depuis les années 1960, la chambre participe à cet accès à l'autonomie. Espace vu comme un espace privé, réservé à l'enfant, il a en même temps celui d'un espace public pour le groupe d'enfants, qui peuvent être invités à la maison, alors que la chambre des parents est strictement privée (Ozon, 2013). Il y a une opposition entre l'idée de coin à soi (hors socialisation) et le fait de faire venir du monde (copains, petit ami) en raison de l'équipement présent. La chambre de l'adolescent est le théâtre de sociabilités, même si celles-ci ne sont pas limitées à ces espaces. Contrairement aux adultes qui reçoivent dans la pièce de réception (salon, salle à manger), les adolescents reçoivent dans leur espace à eux. La chambre est à la fois l'espace de l'intime et de la sociabilité. Elle est le lieu où pénètrent essentiellement des amis du même sexe, même si le « petit ami » est admis à s'y rendre et parfois à y dormir.

L'équipement de la chambre joue beaucoup dans l'attrait que le jeune peut avoir à y séjourner. Il participe de l'autonomie culturelle et relationnelle acquise par les adolescents au cours de leur enfance. *« Ils trouvent dans l'usage de ces outils un moyen de s'émanciper du contrôle parental pour poursuivre une socialisation avec des pairs et nourrir leurs premières fréquentations amoureuses. »* (Pharabod, 2004, p. 108).

Au delà des amis qui pénètrent dans la chambre, il y a le cas particulier du petit ami autorisé à partager cet espace avec son occupant. Les distances périurbaines expliquent notamment, afin d'éviter à chacun de rentrer chez lui à défaut de transports autonomes, le fait que la famille tolère que le/la petit(e) ami(e) passe la nuit sur place.

> *« Depuis l'âge de 16 ans, je peux aller dormir chez mon copain qui habite à la Grande Paroisse. Je prends le bus du lycée le vendredi soir et on va chez lui. 16 ans, c'est le seuil en même temps que l'entrée au lycée. Je peux aller à des fêtes, dormir chez mon copain, sortir plus tard en été, après 21 heures et aller à la pizzeria pendant les grandes vacances. »* Héloïse, 17 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne.

La maison parentale n'est pas ouverte en permanence au cercle d'amis des jeunes. Si la chambre est bien un espace approprié, elle est un lieu s'insérant dans un espace domestique familial (Gaviria, 2005). Les jeunes cherchent à respecter l'intimité de leurs parents face à l'intrusion que peut constituer la venue de leurs amis. Tout le paradoxe est d'être *« libres ensemble »* (De Singly, 2000) : un individu au sein d'une communauté, la famille. Si les objets multimédias et la recherche de convivialité peuvent les amener à préférer une autre pièce que la chambre, les jeunes qu'ils soient des villes ou des périurbains et, dans une moindre mesure, des champs, plébiscitent l'espace individuel, constitutif de leur autonomie.

II. La maison au cœur des trajectoires périurbaines

La maison n'est pas une marchandise comme une autre (Vigouroux, 2010). Elle dit *« la réussite ou la mobilité, des aspirations ou une identité sociale. »* (Serfaty-Garzon, 2003a, p. 8).

1. Le mobile principal des trajectoires résidentielles

1.1 Entre *« coup de cœur »* et pragmatisme

L'accession à la propriété apparaît comme un des motifs majeurs des mobilités résidentielles. « *Avoir leur propre maison, dans un petit village proche d'une ville* » est un argument très souvent mobilisé par les jeunes lors des entretiens.

Être propriétaire plutôt que louer un appartement ou une maison apparaît central dans les projets de vie des couples (Jaillet, 2003 ; Debroux, 2013). Plus de huit jeunes sur dix habitent une maison dont leurs parents sont propriétaires. Ce rapport est largement au

dessus de la moyenne du taux de propriétaires relevé dans l'Yonne[58] (67,3%) ou dans les Yvelines[59] (59,6%) et eux-mêmes supérieurs à la moyenne des propriétaires (57,5%) à l'échelle nationale. Sur l'ensemble des familles approchées par le biais des entretiens, seulement deux d'entre elles occupent un appartement dont elles ne sont pas propriétaires. Aussi, que ce soit au niveau des locataires comme des propriétaires, la maison domine en tant qu'archétype du périurbain. Un tiers des parents propriétaires le sont d'un pavillon alors que les maisons anciennes sont possédées encore plus largement. Cette accession à la propriété est le résultat de plusieurs facteurs comme aiment à le raconter les jeunes rencontrés.

Figure 36 - Maison d'Océane, 17 ans, Gisy-les-Nobles (Yonne)

Photographie : Catherine Didier-Fèvre

Ainsi, un rapport affectif avec la maison transparaît dans les propos :

> *« Mes parents ont eu en quelque sorte un « coup de cœur » quand ils sont passés par hasard devant la maison (…) Nous habitons une maison ancienne, type maison bourgeoise. Ma maison est grande, avec quatre chambres de 20 m², une salle de bains de 24 m², un salon de 20 m², 2 WC, une cuisine- salle à manger de 40 m² et un sous-sol sur toute la surface avec deux garages et un jardin de 1000 m². Nous sommes cinq à y vivre».* Océane, Gisy-les-Nobles, Yonne, 17 ans, 6 ans de résidence.

[58] http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/DL_DEP89.pdf
[59] http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/DL_DEP78.pdf

« Ma mère est tombée amoureuse du cadre et de la maison. » Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines, 2 ans de résidence

L'expression *« coup de cœur »*, très utilisée par les agents immobiliers, calquée sur celle de *« coup de foudre »*, fait référence à un sentiment soudain exprimé envers un bien, sans que le choix soit toujours rationnel. La mère de Tara a décidé la famille à louer cette maison malgré un bail de deux ans seulement, les obligeant à opérer un déménagement au terme de cette courte durée.

Au-delà de ces quelques cas de personnes entretenant un rapport affectif avec le bien qu'ils habitent, l'essentiel des jeunes convoquent des arguments plus *« terre à terre »* pour expliquer les raisons qui ont poussé leurs parents à s'installer là.

Figure 37 - Maison d'Ursula, 17 ans, Villeneuve-la-Guyard (Yonne)

Photographie : Catherine Didier-Fèvre

Ainsi, Ursula, (Villeneuve La Guyard, Yonne, 17 ans, 3 ans de résidence) explique : *« C'est plus grand, et moins cher qu'en région parisienne ».* Elle précise que ses parents remettent aujourd'hui en cause ce choix car *« il n'y a pas assez de services. Les transports sont rares et onéreux, et il y a de la délinquance ».* Elle-même estime que ce choix est *« mauvais, mieux vaut habiter la ville quand on est actif ».* Antoine (17 ans), vivant à Vaudeurs dans l'Yonne depuis 5 ans, explique que c'est *« pour les impôts fonciers »* que sa mère a choisi d'habiter là mais aussi « *pour le calme ».*

Figure 38 - Maison d'Antoine, 16 ans, Vaudeurs (Yonne)

Photographie : Catherine Didier-Fèvre

Le pragmatisme l'emporte bien plus souvent que le *« coup de cœur »* pour un bien immobilier au moment de l'accession à la propriété. Nombreuses sont les familles qui, à défaut de s'offrir la maison de leur rêve, achètent un bien dans l'optique de le revendre. Se dessine ainsi, à travers ces trajectoires résidentielles en sauts de puce, une *« fabrique du périurbain »*.

1.2 La *« fabrique du périurbain »* au fil des déménagements.

Les cas des deux jeunes filles suivantes permettent de montrer que, si des mobilités se réalisent à l'échelle nationale[60], l'essentiel de celles-ci se font à l'échelle locale au sein des espaces périurbains.

[60] Voir la colonne « Trajectoires résidentielles » de l'annexe 9 ou de l'annexe « volante ».

Figure 39 - Trajectoires résidentielles de Lois et de Catherine

Réalisation : Catherine Didier-Fèvre

Lois (17 ans, La-Hauteville, Yvelines) a déjà occupé quatre adresses depuis sa naissance opérant des déplacements résidentiels sur des distances limitées. À chaque fois, se lit une « fuite de la ville » : *« Quand j'étais petite, j'habitais à Versailles, à Porchefontaine, dans un appartement. Mais, c'était trop la ville : trop d'odeurs, de bruit et on ne pouvait pas avoir de chevaux. On avait seulement deux chats. »* La famille s'installe ensuite à Saclay : *« J'y suis restée pendant sept ans. Ce qui était bien, c'est qu'il y avait beaucoup de jeunes. C'était convivial, c'était proche de plein de trucs. Mais, y'avait trop de constructions. Ils construisaient sur les champs. Mais pas de commerces, sauf le parc de Diane*[61] ». A La-Hauteville, elle a occupé deux domiciles dont le premier tient une place particulière dans son cœur : *« C'était juste le rêve. La maison, les chevaux, les animaux. Là où on a passé les meilleurs moments. (…) On s'était installé là pour avoir des chevaux. On avait plein d'animaux : trois chiens, deux chats, des poules, trois lapins, deux tortues de terre. C'était une grande propriété avec une carrière qui servait de manège. »* Suite au divorce, Lois occupe avec sa mère et sa sœur une maison en location en attendant l'achèvement d'une maison neuve.

[61] Quartier d'immeubles de standing situé sur les hauteurs de Jouy-en-Josas comportant une école et des commerces.

Figure 40 - Maison de Lois, La-Hauteville (Yvelines)

Photographie de Lois imprimée sur la coque de son téléphone

Le cas de Catherine (19 ans, Sergines, Yonne, 2 ans de résidence) combine des changements de domicile entre banlieue parisienne et Yonne, au sein du bassin de Sens et témoigne aussi d'une fabrique du périurbain. Toutefois, au contraire de Lois dont le parcours témoigne d'une volonté de fuir la ville, celui de Catherine montre un retour dans un espace davantage densifié. Si elle a passé les trois premières années de sa vie à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) avant de s'installer à Perceneige (Yonne) : *« À Dammarie, on habitait la cité. À Perceneige, je voulais pas mettre mes pieds dans l'herbe »*, elle a quitté depuis deux ans cette commune au profit de Sergines : *« Mes parents ont fait construire »*. Elle apprécie cette nouvelle localisation plus proche du lycée (*« j'ai gagné 10 minutes »*). Son témoignage rend compte d'un rapprochement à la ville (28 km entre Sens et Perceneige contre 22 km pour Sergines) sans pourtant qu'elle fasse référence aux aménités des différents espaces occupés (une boulangerie et une épicerie à Sergines – 1221 hab. – alors que Perceneige - 918 hab. – ne dispose d'aucun commerce de proximité).

Si le patrimoine immobilier guide les trajectoires résidentielles, l'environnement dans lequel il se trouve joue un rôle central dans l'appréhension que les familles peuvent avoir de ces espaces.

2. *La maison pour mettre l'autre à distance au profit du noyau familial*

2.1 La maison individuelle : le chez-soi incarné

Parler de l'importance de l'espace domestique chez les jeunes va au-delà d'une réflexion sur le logement habité, même si celle-ci est nécessaire. La résidence est le lieu où l'on vit, le « chez-soi » est autre chose. Il rend compte du lieu de vie habité mais aussi de ce que la personne y projette et de son intimité. C'est en cela que c'est un sujet difficile à aborder si le chercheur n'a pas gagné la confiance de l'enquêtée : *« Désolée ! Je ne souhaite pas envoyer de photos de ma maison ^^ je préfère rester dans l'anonymat le plus complet »* (Louise, 17 ans, Champigny, Yonne), réponse donnée après l'échange de trois mails.

L'intimité est au cœur du chez-soi, elle en traduit le sens et l'expérience même de l'habitat. Cette récente vision intime de la maison (Duby et Ariès, 1985-1987) est une construction sociale résultat de la disparition de la confusion prévalant jusqu'au XVIIème siècle entre le public et le privé, comme en témoigne la traduction tardive (dans les années 1830) du terme de *Privaty* et *Home* (Cierad, 1999) dans les langues latines. Emmanuel Lévinas (1990) voit dans la maison le lieu de l'intériorité sur lequel se construit le rapport avec l'extérieur. Ce chez-soi mental est, y compris chez les jeunes, le fruit de sédimentations et d'érosion que symbolise particulièrement la place que tiennent les objets sans que ceux-ci suffisent à faire lieu. Le chez-soi est donc la combinaison de l'individu, du lieu et des objets.

Au-delà du *Home* anglo-saxon, le chez-soi combine deux idées (celle de maison portée par le terme latin *casa* qui signifie chez et celle de soi qui renvoie à l'individu habitant cet espace) et est ainsi l'espace de la constitution d'une identité et de son évolution (Villela-Petit, 1993). C'est un espace sensible, qui a été vu ainsi par Bachelard (1957).

> *« Je suis très attachée à ma famille, et aux valeurs familiales, je ne peux pas imaginer qu'une personne autre que ma famille vive dans cette dernière, cette maison a une histoire, de nombreux souvenirs qui se racontent de générations en générations. (…) Je vis seule avec mes parents dans cette maison. Mes grands parents l'ont léguée à ma mère. C'est une ancienne ferme, et donc les souvenirs d'agriculture sont nombreux, les granges où il y avaient les tracteurs, le jardin où vivait un troupeau de moutons élevés par mon grand-père. Ils sont bien trop nombreux pour être tous racontés, mais comme je le disais, je suis bien trop attachée aux valeurs familiales pour la laisser tomber, étant fille unique. »* Louise, 17 ans, Champigny,Yonne.

Le chez-soi renvoie à des valeurs de permanence, de stabilité, de sécurité, témoins du

rapport qu'un individu entretient avec un espace, au sens qu'il lui donne. Il recouvre la notion de territoire au sens animal (Amphoux et Modada, 1993). La relation sujet-objet est centrale dans le rapport entretenu avec la maison. Elle n'a rien à voir avec un rapport comptable, elle est de l'ordre de l'affectif.

L'espace domestique est à la fois sujet et objet en tant qu'espace produit et facteur. Il rend compte de la société dans laquelle nous vivons : des structures familiales, des rapports genrés, des formes de travail, de l'allongement de l'espérance de vie. Chacun a une pratique de l'espace qui lui est propre. L'espace domestique participe de la « conscience individuelle » (Tuan, 1982), il est au cœur de l'identité et du territoire, *« cette forme élémentaire et à priori du territoire »* (Di Méo, 1998, p. 100).

2.2 Pour mettre l'autre à distance

« Être chez soi, c'est constituer le lien fondamental de la personnalité et de l'habitat. » (Raymond, Haumont, Dezès, 2001, p. 87). C'est aussi une manière de mettre de la distance avec les autres. La maison individuelle apparaît comme l'élément clé le permettant.

> *« Parce qu'on a de la place, chacun a son espace, on ne se marche pas dessus et c'est plus convivial, on peut avoir des animaux et on a de la place pour d'éventuels enfants. »* Florine, 17 ans, Michery, Yonne.

> *« L'intimité d'une maison offre le confort d'être soi dans un espace, de ne pas être sous le regard d'un autre, d'une foule, d'un jugement, d'un voisin qui écoute le générique de la soupe que vous laissez passer sur votre télé. En ça, on se libère de la contrainte extérieure, on n'est ni vu, ni entendu, ni conditionné ; la boulimie, la nudité, l'abrutissage télévisuel n'y est pas condamné, les problèmes restent sur le palier, la joie contenue peut laisser place à l'hystérie, les larmes peuvent couler pour les bonnes ou les mauvaises choses et l'on peut passer de sa douche à son dressing en oubliant sa serviette sans se passer la B.O de "Mission Impossible dans la tête". »* Louise, 18 ans, Michery, Yonne.

Choisir sa maison revient à calculer et à régler la distance à autrui (de communiquer avec lui comme de s'en protéger), subtil équilibre entre l'intérieur et l'extérieur. Le terrain qui l'entoure est un sas entre l'habitant et les autres et l'absence de vis-à-vis (fréquemment mentionnée dans l'enquête en ligne) est valorisée. De même, la clôture joue un rôle central dans cette mise à distance. Elle (portes, rideaux) caractérise l'espace privé, et peut être étendue au jardin qui devient alors un espace privé. La taille du terrain permet aussi de mettre à distance l'autre. *« Le voisin est un voleur de chez-soi. Il trouble l'intimité par le regard, l'ouïe, le bruit qu'il fait. Il impose son existence dans notre « intérieur » »* (Haumont, 2001, p. 95). L'*« éthique et diplomatie des relations de voisinage »* fait référence à la distance à entretenir avec les voisins. Le pavillon permet

d'accéder au chez-soi car l'espace n'est pas brouillé par le passage des autres. Ce que le voisin peut voir est destructeur du chez-soi, de même de ce qu'il fait entendre. Le chez-soi fait référence au calme, à la tranquillité et à la sécurité. Être chez-soi, c'est se sentir bien dans un lieu que l'on s'est approprié, qui marque la limite entre le public et le privé. C'est un espace de liberté, d'autonomie, de pouvoir-faire. C'est un idéal que les jeunes cherchent à atteindre.

2.3 Pour servir de repères à la famille

La maison constitue aussi le point d'ancrage familial et en symbolise l'harmonie (Serfaty-Garzon, 2003a) en tant que le lieu d'inscription d'une identité collective.

> *« Je préférerais habiter dans une maison car c'est plus chaleureux, plus douillet qu'un appartement, pour moi une maison représente la vie de famille alors qu'un appartement représente le couple ou la solitude. »* Louise, 16 ans, Villeneuve-la-Guyard, Yonne.

La maison apparaît centrale pour accéder à l'harmonie familiale et transmettre un héritage (Zonabend, 1986 ; Eiguer, 2004)[62]. La maison, en tant qu'espace social, est le territoire de la famille, là où se jouent les interactions entre ses membres. Dans le contexte du départ des jeunes du domicile familial de plus en plus tardif, elle tient longtemps une place centrale dans leur géographie et notamment chez les garçons qui restent plus longtemps[63]. Même dans le cas où le jeune est parti de la maison, *« la maison des parents est encore considérée comme le chez-soi où les jeunes souhaitent retrouver leur espace, notamment celui de la chambre, ainsi que leur rôle et leur place d'enfant »* (Maunaye, 2005, § 4). La chambre demeure telle qu'elle était et toute modification de celle-ci est vécue comme une remise en cause de la place de l'enfant dans la famille. Seule la mise en couple du jeune autorise la modification de cet espace et sa réappropriation par les parents, à moins que ceux-ci aient profité d'un déménagement pour le supprimer.

Cette place centrale se lit dans les entretiens longitudinaux réalisés avec d'anciennes lycéennes devenues étudiantes. Jessica (19 ans, Champigny, Yonne) recherche depuis septembre un appartement à louer à Paris. Ne pouvant consacrer que 500€/mois à ce poste de dépenses, elle essuie refus sur refus. Aussi, elle réalise les allers et retours entre la Sorbonne (Paris IV, site Clignancourt) et le domicile familial (Champigny). Ses amies ayant fini par décrocher un appartement lui ont proposé à plusieurs reprises de passer

[62] Cet « *habitat intérieur* », dans le sens que lui donne Eiguer (2004), se fonde sur cinq fonctions dont celle de « *contenance* » qui permet aux membres de la famille de disposer d'un espace circonscrit, d' *« identification »* contribuant à développer le sentiment d'appartenance, de *« continuités historiques »* qui permettent de faire le lien entre le rapport d'une génération et d'une autre à l'habitat et enfin les fonctions de *« création »* et d' *« esthétique »*.

[63] 50,8% des 20 à 24 ans contre 40,1 % des filles en 1975, 60 % des hommes contre 50 % des femmes en 1995, d'après Galland et Méron, 1996

la nuit chez elles mais Jessica s'y refuse. Elle préfère rentrer chez ses parents plutôt que d'aller dormir chez une copine. Les rares fois où elle a accepté, elle dit qu'elle ne s'y sent pas chez-elle et préfère cumuler de longs déplacements. Il y a donc bien un lien fondamental entre personnalité et habitat. L'hébergement ne peut pas être mis sur le même plan que l'habitat (Hérouard, 2008). De même, Caroline (21 ans, Champigny, Yonne) procède de la sorte depuis trois ans pour se rendre à ses cours à l'université d'Évry :

> *« Depuis 3 ans, je n'ai jamais dormi autre part que chez moi, jamais chez une collègue. Je n'ai pas voulu avoir une chambre ou appartement pour plusieurs raisons, car je n'aime pas vivre seule, je ne souhaitais pas embêter mes parents à payer et si je devais payer j'aurai dû trouver un travail plus prenant pour tout payer. Et économie au maximum car j'aimerais être vite propriétaire et surtout ne pas être aux crochets de mon conjoint ou ma famille. Voilà. »*

Pour elle, le chez-soi ne peut être que la maison familiale. La quitter ne se fera qu'en accédant à la propriété, à un autre chez-soi. Une appropriation au sens premier.

III. Des espaces domestiques à la rue

1. Le voisinage : le chez-soi tout près

Le chez-soi ne se limite pas au domicile quand se noue le dedans et le dehors à l'échelle de la proximité (Torre, 2009). Cette échelle, aux limites mouvantes (Rallet et Torre, 2004), est d'autant plus déterminante dans le contexte spécifique des espaces périurbains (tissu lâche, discontinuités, Berger, 2004, offre limitée en transports en commun, Motte-Baumvol, Ravalet et Vincent-Geslin, 2013 et Cailly, 2008) et à l'adolescence, moment particulier de la vie, celui de la construction identitaire (Erickson, 1950 ; Marcia, 1966) et de l'acquisition de l'autonomie : cette dernière passant par le fait de pouvoir se déplacer seul, d'explorer de nouveaux lieux à l'abri des regards parentaux en compagnie de ses pairs. Habiter suppose un réglage des proximités et des distances dans le cadre du voisinage, qui n'est pas un simple Habiter à côté mais un Habiter ensemble. Les espaces intermédiaires[64] sont des lieux d'expérimentation des distances pour les jeunes où se mêlent privé et public.

[64] *« un espace qui unit et sépare à la fois – l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public, la fonction et l'imaginaire ; c'est un lieu de passage, de mélange et de contingence ; concrètement, il désigne tous les "espaces-tampons" intérieurs ou extérieurs au logement - seuils, paliers, couloirs, corridors, escaliers, portiques, ascenseurs, vestibules, halls d'entrée, mezzanines, alcôves, estrades, demi-niveaux, recoins, coursives, portails, serres... »* (Amphoux et Mondada, 1993, p. 146).

1.1 L'importance des seuils dans les sociabilités juvéniles

Dans le cas des jeunes habitant des espaces périurbains, l'accès à ces lieux se négocie avec les parents. Se rendre sur le trottoir pour rencontrer son/sa petit(e) ami(e) est une première étape dans l'émancipation, un compromis entre le dedans et le dehors. C'est aussi une manière de s'exposer, d'afficher sa relation.

Figure 41 - Jeunes stationnant devant le domicile de l'un des membres du groupe

Source : photographie de Catherine Didier-Fèvre, Domats, Yonne, 2014

Les fenêtres comme la porte ou la barrière sont des zones de contact et de rencontre, des seuils, des zones de transition entre espace privé et public où se concentrent les qualités affectives et sociales de l'espace. S'y déroulent des rites de voisinage qui vont du bavardage à une interconnaissance plus poussée dans le cadre d'une civilité active (Haumont, 2005). Le seuil, le trottoir plus spécifiquement pour les jeunes, est un sas ou un tampon entre un espace et un autre, sans s'éloigner du domicile. S'y tenir permet d'expérimenter une relative indépendance sans remettre en cause le lien qui l'unit avec les autres membres de la famille. Cette dernière peut autoriser les amis de l'adolescent à pénétrer dans l'intimité du domicile ou uniquement tolérer leur présence à l'avant de la maison. *« Le seuil tient l'habitation dans l'accueil et la réserve »* (Salignon, 2010, p. 32). Pénétrer dans l'habitation exige d'être autorisé à passer des gradients dans l'accueil des visiteurs (étrangers complets, étrangers familiers, connaissances, familiers), un compromis entre mise à distance et proximité (Korosec-Serfaty et Condeflo, 1989).

1.2 L'entrée du lotissement : un « spot » juvénile

La configuration des zones pavillonnaires apparaît propice aux rassemblements juvéniles.

Figure 42 - Point de rendez-vous en lisière de zone pavillonnaire, Pont-sur-Yonne

Source : Géoportail, juin 2014

Figure 43 - Lieux de rendez-vous juvénile en lisière du lotissement

Source : streetview, juin 2014

L' « entrée du lotissement » est identifiée par Emmanuel (23 ans, Pont-sur-Yonne) comme un « spot »[65] idéal car présentant à la fois un espace dégagé et équipé d'un banc,

[65] Comprendre lieu de rendez-vous d'après l'usage qu'en fait Emmanuel, 23 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne.

situé à la lisière du lotissement et de la cité HLM. Par cet emplacement propice à la sociabilité, les jeunes s'émancipent d'un voisinage immédiat, sans pour autant s'en éloigner trop. C'est un espace de transition entre l'Ici (le lotissement) et l'Ailleurs (le reste de la commune).

Les culs-de-sac des lotissements sont privilégiés par les parents d'enfants en bas âge car ils permettent de laisser jouer les enfants entre eux à l'écart de la circulation automobile (Genoud & Derradji, 2010). À l'adolescence, ces espaces apparaissent trop exposés au regard de la famille et du voisinage. Les jeunes vont chercher alors à s'en écarter pour disposer d'espaces plus discrets.

Le trottoir, le rond-point du lotissement ou son entrée offrent aux jeunes la possibilité de se réunir. Le stationnement dans ces lieux est toutefois très limité, ils ne sont bien souvent qu'une étape dans une pérégrination périurbaine.

2. Les lieux de la commune périurbaine

2.1 La commune, espace approprié

Quand il grandit, l'enfant élargit son aire de jeux et acquiert ainsi une aisance spatiale lui permettant de s'affranchir du domicile et du voisinage. Toutefois, *« La « culture de la chambre »* (qui) *désigne le mouvement d' « intérieurisation » qui a fait passer les enfants de la rue à la chambre. »* (Glevarec, 2010, p. 14) apparaît en opposition avec la fréquentation de la rue.

Si le déclin de la culture de la rue a été constaté en réaction à l'augmentation de la surface habitable des logements et à la montée de l'environnement domestique chez les classes moyennes ou supérieures, elle persiste encore pour les classes populaires (Devaux, 2013). Les enfants de ces dernières, souvent conduits à partager leur chambre avec un frère ou une sœur, investissent la rue pour compenser le peu d'espace personnel dont ils disposent, au contraire des enfants des classes moyennes ou supérieures dont la chambre est au cœur d'un processus de privatisation et d'individualisation (Pasquier, 2005). Les travaux de Rodolphe Dodier (2009) comme ceux de Pinson et Thomann (2001), même s'ils ne se réduisent pas à l'échelle micro, témoignent d'une pratique différenciée de l'espace métropolitain et périurbain en fonction de la PCS des personnes étudiées.

Les jeunes interrogés affirmant fréquenter la rue ou le territoire de la commune périurbaine sont peu nombreux. Toutefois, ceux racontant leur appropriation du territoire par le biais de promenades appartiennent le plus souvent à des classes sociales moins privilégiées, comme en témoignent les cas suivants.

Ainsi, Olivia (Égriselles-Le-Bocage, 17 ans, 13 ans de résidence, parents ouvriers) estime : *« J'aime bien ce village. Je traîne dedans. Je le connais par cœur, je suis souvent dehors. »* Elle s'y promène avec ses sœurs mais aussi avec ses anciens copains d'école *« sauf quand je suis punie de sortie à cause de mes notes. »* Ils vont *« dans les petits chemins »* à pied ou à vélo, rejoignent le stade en raison de la présence de jeux pour enfants, de tables et de bancs et aussi pour le terrain de foot. *« Au bout d'un moment, j'ai l'habitude. C'est comme ma maison, c'est ma vie. »*, affirme Brandon (16 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne, jeune placé depuis l'âge de trois ans dans une famille d'accueil) à propos de ses allées et venues dans la commune. Laetitia (18 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne, 7 ans de résidence, père : fonctionnaire de la ville de Paris, mère : employée) ne fréquente pas la rue et porte un regard critique sur ceux qui le font : *« On a une bande d'imbéciles. Des jeunes qui cassent les rétros, sonnent aux portes. Des collégiens mais aussi des lycéens qui traînent surtout dans la rue principale. Le soir, assez tard, à l'arrêt de bus. (…) Ils sont une dizaine, que des garçons. »*

La commune et ses rues apparaissent comme l'extension « naturelle » ou du moins facilitée du territoire enfantin à l'adolescence. Pouvoir se retrouver dans la rue avec ses amis participe de l'affirmation de soi et s'inscrit dans une quête de l'identité. La fréquentation des pairs est au cœur de la sociabilité juvénile (Baechler in Boudon, 1992) basée sur une mise à distance des rapports entretenus avec les parents. La fréquentation de la commune permet alors un certain détachement du milieu familial qui passe par le fait de pouvoir mener des expériences seul ou avec d'autres.

Cette ébauche d'une émancipation est cependant rendue plus ardue par l'absence d'autonomie dont disposent les jeunes des espaces périurbains. Ils n'ont que peu de places dans un système de mobilités basé sur l'automobile (Motte-Baumvol, 2007) et demeurent dépendants des adultes pour sortir des espaces périurbains. La fréquentation de la commune apparaît comme le terrain des possibles. Ils y explorent les ressources qu'offre la proximité. Ils se promènent, en petits groupes, au sein du village, investissent et s'approprient des lieux.

2.2 Les lieux qui font territoire

Plus qu'une déambulation, au hasard des rues et des chemins, sans but précis, les discours recueillis sur les pratiques de mobilités pédestres dans les villages font apparaître qu'elles sont assimilables à une pérégrination. Contrairement au fait de déambuler, la pérégrination (Wiel et Rollier, 1993) ne laisse que peu de place au hasard, elle a un but, elle permet de faire le lien entre des lieux porteurs de sens (Pinson et Thomann, 2001) et participe à la construction de leur identité. Ce *« goût de la pérégrination »* (Cailly, 2004, p. 92) est ponctué de haltes plus ou moins longues dans des lieux choisis avec soin (subtile combinaison entre confort, centralité et/ou discrétion selon les usages).

Ainsi, comme dans les espaces ruraux (Renahy, 2006), les arrêts de car constituent un point de rencontre en soi ou des lieux de rendez-vous avant une promenade dans le village. En cela, la pratique de la proximité dans les espaces périurbains se rapproche de celle constatée dans des villages ruraux alors que ces habitudes ne sont pas notées dans les espaces urbains[66].

Figure 44 - L'arrêt de car, lieu de rendez-vous des adolescents

Source : photographie de Catherine Didier-Fèvre, Marolles-sur-Seine, 2012

D'autres « micro-lieux » (Henry, 2007) sont également cités comme *« spots »* : l'entrée du lotissement (où habite le groupe d'amis), la place du village mais aussi des lieux emblématiques (devant le collège, devant le gymnase). L'existence d'un square dans le village peut constituer une autre polarité juvénile au grand dam des adultes. Ainsi, à Houdan, la coulée verte est investie par les jeunes, tandis que les habitants adultes disent éviter cet espace le soir pour ne pas avoir à les croiser. De même, à Domats, le square annexe au monument aux morts est un espace de retrouvailles pour quelques jeunes (couples d'amoureux ou groupe d'amis).

[66] Un sondage réalisé auprès de 150 élèves du lycée de Sens, dans le cadre d'une recherche de Master, fait apparaître que les jeunes urbains se rendent à un arrêt de bus uniquement dans le but d'emprunter ce moyen de transport alors que les jeunes ruraux et périurbains font de cet endroit un lieu de rendez-vous en soi.

Figure 45 - Square de Domats (89)

Source : Géoportail

La salle des fêtes est citée comme un autre point de rendez-vous. *« C'est calme, y'a de quoi s'asseoir. On y est bien, c'est retiré de la route. »* nous dit Amélie (18 ans, Vinneuf, Yonne). Les discussions, qu'elle y tient avec ses amis, peuvent durer tout l'après-midi d'un week-end ou pendant les vacances. Mais, le plus souvent, la salle des fêtes est le point de rassemblement pour entamer une pérégrination dans le village. Amélie a pris, depuis toute petite, l'habitude de ces promenades avec ses parents ou/et les amis de ses parents le soir et le week-end. Dans le cadre de schémas de socialisation manifeste (Mead, 1963), elle reproduit ainsi les pratiques familiales : ici une marche qui avoisine 7 kilomètres.

Figure 46 - La salle des fêtes, lieu de rendez-vous des adolescents

Source : photographie de Catherine Didier-Fèvre, Vinneuf, Yonne, 2011

Figure 47 - Pérégrination d'Amélie et ses amis, Vinneuf (Yonne)

Source : Géoportail

Se dessine, au fil des récits de promenades, une géographie des lieux juvéniles basée sur l'exploitation des ressources de la proximité. La pérégrination permet de faire le lien entre ces lieux, de les agencer (Lévy, 2013). Certains d'entre eux, non seulement investis mais appropriés, sont centraux dans le processus identitaire que vivent les individus à cette période de leur vie. La maison constitue le pivot de ce système spatial. Elle est à la fois le point de départ de la pérégrination ou un point de ralliement quand un autre lieu n'a pas été choisi. Lors de ces promenades ou stations, la convivialité est reine

Conclusion

« Habiter, dit-on, c'est fabriquer des sphères ou des cellules immunitaires (P. Sloterdijk), des bulles (A. Moles), des enveloppes (D. Anzieu), des milieux métaboliques à l'intérieur desquels les habitants façonnent leur intimité » (Besse, 2013, p. 55).

La chambre est la première de ces enveloppes en tant que lieu plébiscité par tous les adolescents, qu'ils habitent une maison individuelle ou pas, qu'ils vivent à la ville, à la campagne ou dans les espaces périurbains. Centrale dans la géographie domestique des

adolescents, elle est à la fois un lieu d'appropriation et de prise d'indépendance, entre intériorité et extériorité.

De même, la maison individuelle permet de mettre à distance les autres, leur présence visuelle comme acoustique. Elle apparaît pour jeunes et moins jeunes comme le siège de l'intimité en réduisant par la distance avec le voisin, *« cet inconnu familier »* (Paris, 2004), les porosités existantes dans l'habitat collectif ou avec la ville. *« Car la maison est notre coin du monde. »* (Bachelard, 1978, p. 24), elle tient une place essentielle dans la géographie personnelle des individus. Elle rend compte de notre relation au monde et participe de l'ancrage des populations à un espace.

Percevoir cette relation est difficile car rendre compte du lieu de vie habité mais aussi de ce que la personne y projette et de son intimité, de ce qui fait son « chez-soi » est compliqué. *« La maison nous enseigne bien davantage qu'à « sentir » individuellement chaque membre de notre famille : elle nous en montre l'existence collective et tous les rouages du mécanisme clos et immuable qui en règle le déroulement. »* (Pezeu-Massabuau, 2000, p. 67). Ce qui fait que l'espace domestique devient foyer et prend un sens particulier tient à la place que chacun des membres de la « maisonnée » occupe dans ce micro espace et comment la vie de chacun s'organise en fonction des uns et des autres, tout en permettant à chaque individu d'exister.

La maison est le point de départ d'une relation que l'habitant entretient à un territoire, une famille, à l'histoire, à la société. C'est aussi un capital social, culturel et économique. La notion de distance des autres à soi est centrale à la fois au sein du logement comme avec les voisins. *« La terreur du voisin, c'est la crainte du hasard, et cette crainte est d'autant plus forte que le hasard est plus grand. »* (Raymond, Haumont, Dezès, 2001, p. 89). La maison individuelle apparaît pour tous, quelque soit le type d'espace qu'ils habitent, comme une garantie contre autrui et ses intrusions. Elle permet de limiter les risques.

Si des jeunes vivant dans les espaces périurbains vivent repliés sur le domicile familial, l'échelle du quartier n'est pas à négliger dans ces espaces présentant des espaces intermédiaires qui peuvent être investis par les jeunes sans qu'il soit nécessaire pour eux de disposer de moyens de transport. La morphologie périurbaine et la taille réduite de la commune permettent un investissement de ces échelles. Un compromis entre attachement familial et prise d'indépendance émerge lors de pérégrinations juvéniles qui donnent sens au territoire périurbain. L'Habiter ne se limite pas à se loger mais renvoie au rapport entre habitat (espace) et habiter (spatialité) qui permet de comprendre la dimension spatiale des sociétés.

Conclusion Partie 1

Être ou ne pas être périurbain revient à mettre en avant la parole de ceux qui pratiquent l'espace et à questionner le sens de leur discours. Les propos développés par les jeunes sur l'espace qu'ils occupent tiennent une place majeure dans notre manière de faire de la géographie. Sans toujours avoir réussi à mener de front les pistes engagées par A. F. Hoyaux (2003) – construction territoriale et constitution ontologique –, le discours développé est fortement porteur de sens à la fois sur le territoire que les jeunes décrivent mais aussi sur les systèmes de valeur qu'ils portent. Certains jeunes réussissent à porter un regard critique sur leur description du territoire (on peut se demander si cela ne se rapproche pas d'un jugement de valeur qu'ils portent sur eux-mêmes ?), d'autres n'arrivent pas s'en affranchir et c'est au chercheur d'essayer de décrypter ce qu'il y a derrière le discours, au risque de se tromper. La phénoménologie doit permettre non seulement de comprendre comment les individus voient leur territoire mais aussi comment la perception de ces territoires évoluent à travers les discours.

« L'espace vécu d'un individu s'avère un composé complexe : un mélange indissociable de formes et de structures matérielles, d'échelles variées – des pièces et des objets de l'intérieur de la sphère intime de l'habitat jusqu'aux espaces plus grands et d'ailleurs très largement abstraits, via les bâtiments, les espaces urbains publics – et d'idéalités, fort diverses, des moins réflexives aux plus objectivables, des plus singulières aux plus générales, des plus appuyées sur les lieux « sujets » d'images mentales et de représentations aux plus abstraites déconnectées d'un référent spatial précis. » (Lussault, 2007, p. 70).

Les cas évoqués plus haut témoignent de l'ambivalence pouvant exister dans les discours des jeunes : espace apprécié / espace déprécié, les deux postures pouvant être présentes chez le même individu. L'espace participe à la constitution du Soi (Ricœur, 1990), se basant sur deux éléments : l'individuation (constitution du sujet en tant que soi, doté d'une intimité, Sennett 1979) et l'individualisation (construction de l'individu en tant qu'élément de base du social). Si l'individu n'agit pas toujours de manière cartésienne, la valeur d'un espace est celle que les individus y projettent.

Les commentaires que les jeunes portent sur l'espace qu'ils habitent peuvent être perçus à première vue comme négatifs. Leur besoin de se situer par rapport aux autres, à leurs pairs les amène à se rendre compte que l'espace qu'ils habitent présente bien des carences. Pour faire territoire, il est nécessaire qu'il y ait des lieux qui fassent consensus. C'est leur absence qui est dénoncée par les habitants étudiés par Eric Chauvier et qui l'amène à qualifier cette périurbanité de *« molle »* (2012). Toutefois, les jeunes y trouvent des lieux qui font sens à l'échelle de la communauté villageoise (« hauts lieux ») ou à celle de la cellule familiale. Ils ont intégré l'idée que la maison individuelle symbolise le « chez-soi », le foyer, le « nid et citadelle » (Pezeu-Massabuau, 1983). La

maison est le lieu d'inscription d'une identité familiale et apparaît comme l'espace approprié idéal. *« La maison est notre coin du monde. (…) un refuge qui nous assure une première valeur de l'être : l'immobilité. ».* (Bachelard, 1978, p. 24 et p. 131)

Bien que les jeunes aient l'impression d'être sans cesse dans des espaces et des temps intermédiaires, que les espaces périurbains soient le plus souvent dévalorisés à leurs yeux, force est de constater que ces espaces ont un sens pour eux et ne peuvent être qualifiés de non-lieux. « *Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu* » (Augé, 1992). Ces lieux font sens aux jeunes même s'ils reconnaissent les lacunes qu'ils portent en eux. Ce sont leurs repères et les éléments constitutifs du *« pack jeune »*, élément du *« pack périurbain »* (le jardin, la maison, la voiture, Laurent Cailly, 2012). *« Il y a l'Ici et le Là-bas quel qu'il soit, et c'est entre Ici et Là-bas, c'est-à-dire un horizon qui recule toujours, que se déploient mon existence à la surface du monde, ainsi que mes perceptions, mes pensées et mes actions géographiques. »* (Besse, 2013, p. 79).

2ème partie

Bouger et bricoler avec les espaces périurbains pour s'affirmer en tant qu'individu

Introduction de la partie 2

Vivre dans les espaces périurbains comporte bien des attraits comme pouvoir disposer d'un jardin, d'une maison et de vivre à proximité d'espaces naturels. Toutefois, l'accès aux aménités culturelles, éducatives, aux emplois et aux commerces n'est pas toujours aisé faute d'un réseau en transports en commun efficient. *« Sans moyen individuel de transport, la ville périurbaine devient impraticable et illisible »* (Appel-Muller et Riuz, 2012, p. 3). Les jeunes ne disposant pas du permis de conduire ou n'ayant pas les moyens économiques d'avoir une automobile voient leurs mobilités entravées par les faibles densités des espaces périurbains incapables d'assurer une desserte satisfaisante en transports en commun.

Au-delà ces contraintes, nous faisons l'hypothèse qu'ils arrivent toutefois à bouger. Ce verbe, appartenant au registre familier, est à comprendre à la fois dans son sens premier : se mettre en mouvement, quitter les lieux, sortir, mais aussi au sens figuré : agir, sortir de l'inaction, aller de l'avant. Pour cela, ils bricolent (De Certeau, 1980) avec les espaces, s'arrangent avec leur environnement, s'en accommodent, rusent pour en s'en échapper et/ou pour transformer les contraintes en atouts. Ce bricolage avec les espaces périurbains renvoie au sens du verbe bricoler en usage au XVème siècle : aller par-ci, par-là. Ainsi, le jeune *« ne se formalise pas du caractère négligé de son cadre de vie ; il l'adapte à ses besoins et y projette ses désirs, trouvant toujours un moyen pour faire de la ville la scène prospective de sa volonté. »* (Bégout, 2013, p. 17).

Ces arrangements participent à leur affirmation en tant qu'individu, nécessitant de *« disposer d'un certain nombre de ressources, de capitaux économiques et culturels, de droits »* mais aussi de les combiner *« à des supports subjectifs : le désir d'autonomie, le développement des capacités d'agir, de penser et de vivre, l'implication dans le travail d'exister. »* (Gaulejac de, 2009, p. 87). Cette individualisation n'est pas chose aisée à l'adolescence puisqu'elle exige de faire la part entre famille et groupe de pairs, de trouver sa place. Aussi, il nous a semblé opportun de nous demander si le fait de vivre dans des espaces mal équipés et desservis en transport avait un impact sur l'élaboration identitaire au-delà des tensions existentielles causées par les relations sociales. *« L'identité de chacun dépend de son environnement social, mais aussi de la position qu'il se donne dans une société aux références culturelles multiples. »* (Vinsonneau, 2009, p. 63). Elle permet de se réaliser soi-même et de devenir soi-même, dans une société et une culture données par la relation entretenue avec les autres.

Pour vérifier la pertinence de ces hypothèses, cette deuxième partie s'organise en trois temps. Un premier chapitre vise à comprendre comment les lycéens s'emparent des moyens de transports mis à leur disposition pour se rendre, non seulement, dans leur établissement scolaire mais aussi pour prendre du champ avec leur famille. Le chapitre 2 analyse les usages que développent les jeunes lors de leur temps libre, comment ils

exploitent les ressources des entre-deux périurbains pour exister en tant qu'individu. Enfin, le chapitre 3 confronte la réalité d'une émancipation aux moyens disponibles que sont la possession du permis de conduire et d'un véhicule, comme le fait de décrocher un job ou de mettre sur pieds des projets de vacances.

Chapitre 4

Aller au lycée pour prendre du champ avec sa famille.

« Les villes comme les rêves sont faites de désirs et de peurs, même si le fil de leur discours est secret, leurs règles absurdes, leurs perspectives trompeuses ; et toute chose en cache une autre. »

Italo Calvino, 2013. *Les villes invisibles.* Paris, Folio, p. 58.

Introduction

Devenir lycéen est une étape que connaisse désormais l'essentiel des adolescents, à l'exception de la petite minorité s'engageant dans un apprentissage à la sortie du collège. Cette entrée au lycée constitue toutefois une rupture dans la vie d'un adolescent puisque les cadres institutionnels de cet établissement, par rapport au collège (Giroud, 2010), sont modifiés et offrent davantage de latitude aux jeunes en termes de déplacement, de liberté en général. La surveillance est relâchée au nom de la maturité et de l'autonomie qu'ils doivent acquérir au cours de cette scolarité (Dubet, 1991). Pour les jeunes périurbains, aller au lycée ouvre un champ des possibles dans le sens où l'éloignement de l'établissement scolaire de leur domicile les oblige à emprunter des transports, certes contraignants au niveau des horaires, mais offrant la possibilité de disposer à leur guise du temps libre laissé par les cours. Ce temps du transport scolaire est aussi un temps à eux et pour eux qu'ils s'approprient diversement.

Leur statut de lycéen et leur âge intermédiaire sont une assise à l'affirmation de leur identité. Ils disposent de davantage de marges de manœuvre et peuvent sortir de leur établissement entre deux cours, s'ils le désirent. Ces entre-deux temporels (temps libres dans l'emploi du temps) leur donnent la possibilité de se mettre à distance de la surveillance des adultes de l'établissement, et surtout de leurs parents. Contrairement au mercredi après-midi ou au week-end, les entre-deux cours sont des moments de prise de connaissance des lieux qui les entourent, en toute autonomie. Les parents considérant que leur enfant est au lycée, le jeune n'a que rarement à rendre des comptes à ces derniers sur ce qu'il fait quand il n'est pas en classe. Si la forte amplitude des horaires de ramassage scolaire (7h-19h) est une contrainte pour la plupart des jeunes résidant dans les espaces périurbains, elle leur donne aussi une latitude qu'ils peuvent mettre à profit pour fréquenter et expérimenter des espaces parfois nouveaux : des entre-deux spatiaux. Ces moments privilégiés au cœur de la journée, permettent de tester ses limites, de braver les interdits, de s'initier à des activités jusqu'à présent inaccessibles, et de s'affirmer en tant qu'individus dans une interaction avec le groupe, support d'une socialisation secondaire (Berger et Luckmann, 2012) essentielle. Se jouent alors dans ces entre-deux spatiaux des processus d'individuation et d'individualisation forts qui, parce qu'à l'abri des regards d'autorité, participent à l'élaboration progressive de leur propre identité (Erickson, 1950, Marcia, 1961).

En quoi les déplacements liés à la fréquentation du lycée participent-ils à l'autonomie des jeunes ?

Afin de fréquenter le lycée, des transports scolaires ont été mis en place par le Conseil général. Toutefois, contrairement à ce qui se passait au collège, les élèves mettent à profit le temps libre de leur emploi du temps pour investir des lieux extérieurs au lycée. Ces explorations entre pairs participent à leur construction identitaire et favorisent une prise d'autonomie vis-à-vis de leur famille.

I. Des transports organisés pour se rendre au lycée

Ce travail de recherche sur les transports scolaires a été initié au cours de l'année scolaire 2010-2011 à partir d'un échantillon de 136 élèves[67] du lycée de Sens et ayant rempli un questionnaire (annexe 15). L'équivalent n'a pas été mené au cours de ce travail doctoral sur le terrain Ouest ni dans la zone francilienne du terrain Est. Les éléments présentés ci-dessous sont propres au terrain icaunais sans pouvoir être généralisables à l'ensemble des communes des terrains franciliens[68].

Figure 48 - Moyens de transport empruntés par les jeunes des espaces périurbains pour se rendre au lycée

effectif : 88 élèves habitant les espaces périurbains de l'aire urbaine de Sens sur un échantillon total de 136 lycéens

Le traitement de la base de données constituée par questionnaire fait apparaître que le car est le moyen de transports le plus usuel pour se rendre au lycée. L'automobile est comparativement peu utilisée, y compris dans le cas des modes de transports alternants. Cela tient à l'âge des jeunes (la plupart sont mineurs) et dans ce cas, son usage se fait en mode accompagné : les parents déposent alors leur enfant sur le chemin de leur travail dans le cadre d'un chaînage des déplacements (Kaufmann, 2008 ; Cailly 2008 ; Dodier, Cailly, Gasnier, Madoré 2012 ; Martouzet, 2012). Ces jeunes sont des exceptions, la plupart empruntant les réseaux de transports spécialement mis en place pour eux. Si ce

[67] Habitant tous espaces confondus.

[68] La région Ile-de-France dispose d'un réseau de car (*Seine-et-Marne Express* ou lignes régulières) ouvert à des usagers adultes comme lycéens. L'existence de ce réseau vient compléter les dispositifs spécifiquement scolaires mis en œuvre par les Conseils généraux et accroît ainsi pour les jeunes les opportunités de déplacements en transports en commun.

temps de transport occupe une large place dans leur journée, il est aussi l'occasion de nouer des amitiés, d'explorer de nouveaux lieux à l'écart des regards adultes.

1. Un transport public spécialement organisé pour eux

1.1 Deux réseaux de transports, témoins d'une périurbanisation plus ou moins avancée

Deux réseaux de transports, présents sur le territoire de l'aire urbaine de Sens, concernent les communes périurbaines où résident les jeunes inscrits au lycée de Sens.

Le réseau *Intercom* est celui mis en place par la Communauté de Communes du Sénonais (CCS). Si la géographie de l'intercommunalité en 2014 inclut davantage de communes appartenant à la couronne d'un grand pôle qu'en 2010[69], la situation à la date du passage des questionnaires fait de ce réseau aux cadences de passage régulières un réseau de bus de type urbain. Depuis 2009, les lignes scolaires ont été fusionnées avec les autres lignes afin de répondre aux besoins des habitants de l'agglomération sénonaise. Toutefois, toutes les communes ne sont pas desservies de manière régulière, aussi un système de transport à la demande (*Cartobus*) a été mis en place. Un minibus ou un taxi vient chercher l'usager, pour un prix identique à un déplacement en car, à l'arrêt de bus, à la condition d'avoir effectué une réservation au minimum deux heures avant le déplacement. Le réseau *Intercom* dessert des communes urbaines ou périurbaines aux densités importantes ou se trouvant dans l'aire d'influence directe du pôle urbain sénonais. L'intégration de nouvelles communes dans les circuits de bus *Intercom* se lit dans le paysage par le biais des arrêts de car.

La commune de Collemiers, située à 10 km de Sens, est désormais intégrée au réseau *Intercom*. L'installation de mobilier urbain rend compte de l'avancée de la périurbanisation. Les habitants peuvent désormais emprunter ce mode de transport calé sur les horaires de train TER reliant Paris, même si la faible amplitude des horaires ne correspond guère à ceux d'actifs travaillant dans la capitale[70]. En revanche, pour les jeunes, ces heures de passage des bus peuvent leur permettre d'aller à Paris en journée, pendant les vacances, sans avoir besoin que leurs parents les véhiculent à la gare. Ces horaires se rajoutent à ceux, très contraignants[71] et uniques, mis en place par le Conseil général, jusqu'à l'intégration de Collemiers à la CCS.

[69] Neuf communes membres contre dix-neuf communes en 2014.
[70] Train de 9h26 ou 14h27 au départ de Sens, retour à Sens à 11h32 ou 16h32
[71] Départ pour le lycée de Sens à 6h40 pour un retour à 19h08.

Figure 49 - Arrêt de car de Collemiers (en 2011 et en 2014), Yonne

Photographie de l'auteure, juin 2011

Photographie de l'auteure, novembre 2014

En revanche, dans les autres communes appartenant à la couronne d'un grand pôle comme dans celles classées par l'INSEE comme des communes multipolarisées des grandes aires urbaines, il n'existe pas de système équivalent. Le Conseil général assure la desserte par car dans le cadre de lignes régulières (*Transyonne*) et de circuits scolaires proprement dits. Les premières, comme les secondes ne fonctionnant qu'en période scolaire, bénéficient toutefois d'un transport à la demande calqué sur le système intercommunal présenté plus haut. Malgré tout, la fréquence des passages des cars est réduite[72], le plus souvent, à un aller et à un retour par jour, selon des horaires calqués sur celui des scolaires, limitant en cela la fréquentation de ces lignes par des actifs. La fréquence même réduite des cars ayant un coût important[73] pour la collectivité territoriale, la fin de la gratuité des transports scolaires a été votée et mise en application depuis septembre 2013. Désormais, les parents des lycéens doivent acquitter entre 10 et 14% du cout total du transport[74] ou acheter des titres de transport à l'unité[75].

[72] La ligne 14 qui dessert la commune périurbaine de Domats fonctionne selon les horaires suivants : 6h57 dans le sens Domats – Sens, 12h15 ou 18h10 dans l'autre sens au départ du lycée.
[73] Le coût forfaitaire du transport d'un élève sur circuits scolaires s'élève à 750€/an alors qu'il atteint 1600 €/an et par élève lorsqu'il s'agit d'une ligne régulière.
[74] 120€/an pour les lycéens et les étudiants post-bac.
[75] 2€ le trajet quelque soit la distance parcourue.

1.2 Le réseau *Transyonne*, un service de transport encore rural

Les véhicules utilisés sur le réseau *Transyonne* sont des cars de tourisme ou des cars scolaires avec autant de places assises qu'il y a de voyageurs. Jessica (15 ans, Champigny, Yonne) dit de ceux-ci à propos de son arrivée dans l'Yonne : *« J'ai rigolé des bus scolaires. Je m'attendais à ce qu'il y ait des bus normaux ».* Pour cette jeune fille venue de la région parisienne, ce type de véhicules ne permet pas de rattacher Champigny à l'espace urbain ou sous influence urbaine. Les jeunes habitant à la fin d'un circuit sont souvent confrontés au manque de place assise dans le car et doivent se serrer dans l'allée au mépris de la sécurité.

La localisation des arrêts de car est souvent critiquée par les jeunes. Si 91% des élèves utilisant *Intercom* et 88% des élèves utilisant les cars *« Transyonne »* se rendent à pied à l'arrêt, les autres viennent en voiture en raison de la distance les séparant de l'arrêt. Certains arrêts de car peuvent être éloignés de près de 3 kms du domicile de l'élève. Le tracé des circuits scolaires et réguliers, redessiné tous les ans, une fois les inscriptions enregistrées, prévoit la création d'un point d'arrêt de car si trois lycéens sont situés à plus de 3 km du point d'arrêt le plus proche. Aussi, quand ces conditions ne sont pas remplies, les parents doivent conduire leur enfant à l'arrêt le plus proche ou celui-ci doit s'y rendre en scooter. D'autres trouvent des solutions alternatives comme Jossia (17 ans, Chaumot, Yonne) qui, après avoir expérimenté les transports scolaires, vient désormais au lycée le matin grâce à un covoiturage organisé par son voisin. Le soir, elle rentre par le car et doit trouver un moyen de faire les trois kilomètres qui séparent l'arrêt de car de son domicile. Les observations participantes que nous avons pu réaliser dans le transport scolaire nous ont permis de constater que nombreux étaient les parents à emmener en voiture leurs enfants à l'arrêt de car en hiver. Tous attendent au chaud dans l'habitacle avant que le parent ne continue sa route pour se rendre à son travail. Les autres, telles des « lucioles » égrainées le long du trottoir en l'absence d'un arrêt, consultent frénétiquement leur téléphone en attendant le car.

Les commentaires des jeunes sur leur arrêt de car sont souvent peu amènes sur la qualité de ce « mobilier urbain ». L'absence d'arrêt (*« Ce n'est pas vraiment un arrêt. Il n'y a pas de « panneaux ». Il se situe devant une maison en face de l'église. »* Océane, 17 ans, Gisy-les-Nobles, *Transyonne ; « Mon arrêt est un croisement. Il n'y a pas d'abri. C'est au milieu des champs. »* Whitney, 16 ans, Fouchères, *Transyonne*) ou son mauvais état sont soulignés : *« C'est un abribus en béton et cassé. »* (Antoine, 17 ans, Vaudeurs, *Transyonne)*, *« dégradé (vitres cassées) et sale. »* (Clarissa, 17 ans, Thorigny-sur-Oreuse, *Transyonne , « Un abri en ciment avec des tags sur une petite route de campagne. »* Agathe, 15 ans, Marsangy, *Transyonne*.

La rénovation des abribus engagée par le Conseil général de l'Yonne à partir de 2011 a uniformisé le parc et permis d'équiper des arrêts qui en étaient dépourvus : *« Il est à la place de la source. Une grande cabane toute neuve en bois. Avec des bancs autour. »* (Amandine, 15 ans, Vernoy, *Transyonne*).

Figure 50 - Arrêt de car, Domats (Yonne)

Photographie : Julie, 16 ans, 2013

Figure 51 - Arrêt de car de Villiers-Louis (Yonne)

Photographie : Catherine Didier-Fèvre, 2011

1.3 Qui rend l'automobile attractive

Lorsque la question d'une alternative aux transports utilisés est posée, les élèves plébiscitent globalement l'automobile (Bachiri et Després, 2008). Ainsi, parmi ceux utilisant *Intercom*, 74% préféreraient venir en voiture au lycée. 62,5% de ceux qui ont un mode de transport alternant (car ou voiture) préfèrent venir au lycée en voiture. Enfin, parmi les usagers de *« Transyonne »,* seuls 57% des élèves mettent en avant la voiture pour venir au lycée. 24% des usagers de *« Transyonne »* estiment qu'ils ne prendraient aucun autre mode de transport à l'exception de celui qu'ils utilisent actuellement. Il semble donc que le seuil de satisfaction soit plus important à propos des transports mis en place par le Conseil général que dans le cadre d'*Intercom*. Malgré tout, la voiture remporte encore de nombreux suffrages quelque soit le mode de transport en commun emprunté.

Raisons objectives et psychologiques se mêlent pour expliquer cette préférence : *« Car on est avec ses parents donc c'est plus intime et tranquille »* (Cassandra, 17 ans, Cerisiers, *Transyonne*) ; *« Si j'avais mon permis, je prendrais ma voiture, comme ça on n'est pas obligé de mettre des écouteurs pour écouter les musiques que l'on aime »* (Marion, 17 ans, Michery, *Transyonne*) ; *« Si je pouvais, je viendrais en voiture, car c'est plus la classe ! »* (Lisa, 15 ans, Saint-Agnan, *Transyonne*).

Aux arguments évoquant le confort de l'automobile ou à l'image qu'elle renvoie, c'est surtout le trajet en lui-même qui est dénoncé : *« Car le car arrive beaucoup trop tôt. »* (Cindy, Foissy-sur-Vanne, 16 ans, *Transyonne*) ; *« La voiture, ça va plus vite ! »* (Julie, Rosoy, 16 ans, *Intercom*) ; *« Il n'y a pas le trajet maison - arrêt de bus : environ 1 km. »* (Jason, Cuy, 17 ans, *Transyonne*) ; *« Car on ne peut pas rater le transport. »* (Caroline, 15 ans, Nailly, *Transyonne*). Aussi, Catherine (19 ans, Sergines), possédant le permis de conduire depuis le mois de février, dit qu'elle vient de plus en plus en voiture : *« J'ai tellement la flemme ! Je peux me lever plus tard. Je gagne une demi-heure. »* Elle estime que les transports en commun sont une perte de temps. En voiture, le trajet ne dure qu'un quart d'heure contre 35 minutes en car.

Ceux appréciant les transports en commun du Conseil général écrivent : *« C'est pratique et il n'y a pas d'arrêt. La ligne est directe, ça dure autant de temps que si on roulait en voiture. »* (Océane, Gisy Les Nobles, 16 ans, *Transyonne*) ; *« car c'est gratuit. »* (Walter, 15 ans, Gisy les Nobles, *Transyonne*).

Des considérations très personnelles, rendant compte d'un désir de prise de distance, justifient aussi l'appréciation de ces transports : *« Je n'aime pas que mes parents m'accompagnent. »* (Agathe, 15 ans, Chaumont, *Transyonne*) ; *« Je m'y sens bien et cela me permet de me retrouver un peu seule. »* (Evelyne, 17 ans, Villeneuve-L'Archevêque, *Transyonne*) et relativisent l'idée de captivité des lycéens (Mondou, 2006).

Malgré tout, les transports en commun souffrent d'une image négative (Kaufmann et al., 2004) si bien que dès que les jeunes le peuvent[76], ils ont tendance à s'en affranchir. Leur usage est associé à un âge de la vie, les adolescents les emploient, ne pouvant faire autrement. Ils en sont relativement contents mais dès qu'ils le pourront, ils s'en échapperont. Il y a l'idée qu'accéder à la vie adulte, c'est se libérer de toutes les contraintes (de temps de trajet et de flexibilité : itinéraires, horaires).

2. L'importance prise par les navettes scolaires au cours de la journée lycéenne

2.1 Des trajets longs et contraignants

72,7% des élèves périurbains de l'échantillon habitent dans un rayon de 20 km autour de la commune de Sens. Ils mettent en moyenne plus de 45 minutes pour se rendre au lycée. Les 27,3% restants ont besoin en moyenne de plus d'une heure pour rejoindre le lycée, c'est-à-dire pour parcourir entre 20 et 50 km. Dans ce temps de trajet a été pris en

[76] Possession du permis de conduire et/ou d'une automobile ou bien encore recours à des mobilités accompagnées ou partagées (covoiturage).

compte non seulement le temps effectif passé dans les transports mais aussi le temps d'attente (à la fois du moyen de transport mais aussi devant le lycée le matin).

Figure 52 - Temps de trajet (aller) des élèves habitant les communes périurbaines de l'aire urbaine de Sens

effectif : 88 élèves habitant les espaces périurbains de l'aire urbaine de Sens sur un échantillon total de 136 lycéens

Le temps de trajet n'est pas négligeable, surtout lorsqu'on le prend en compte sur l'ensemble de la journée. Plus de 30% des élèves passent au moins 2 heures dans les transports chaque jour. À ces temps de trajet importants, s'ajoute le fait que les communes périurbaines ne sont desservies que par un seul car le matin et le soir : *« Les transports scolaires sont mal organisés, j'arrive 30 minutes avant le début des cours et je pars 20 mm après. »* (Clément, 15 ans, Villeneuve/Yonne, *Transyonne*) ; *« Il y en a trop peu. Un à 7 heures et un à 18 heures. C'est trop long. »* (Christelle, 17 ans, Gisy-les-Nobles, *Transyonne*) ; *« L'hiver, le matin, je pars il fait nuit, je rentre, il fait nuit ! Je prendrai la voiture dès que j'aurai le permis pour pouvoir dormir plus. »* (Sarah, 17 ans, Dixmont, *Transyonne*).

Ces remarques transparaissent aussi chez les jeunes de classe de seconde ayant choisi de réaliser des photographies de nuit de leur commune ou du transport symbolisant leur mobilité domicile – lycée. La saison à laquelle ces photographies ont été prises[77] ou les questionnaires[78] remplis renforce sans doute cette impression de nuit permanente revenant très souvent dans les commentaires. Cette perception est particulièrement marquée chez les élèves les plus jeunes expérimentant, pour la première fois, les horaires contraints des cars. Ils avaient jusque là, en tant qu'élèves de collège, peu de kilomètres à parcourir et l'amplitude horaire de leur journée de collégien était plus réduite (horaires des cours : 8h30 – 17h00).

[77] Automne.
[78] Hiver.

Figure 53 - Photographies d'Antoine illustrant ses mobilités (Chaumont, Yonne)

« J'habite à Chaumont, une petite commune, qui se situe sur une colline. Du coup, il y a beaucoup de vent et il fait froid le matin. Ça se voit car il y a des gouttes sur le panneau. D'habitude, je prends le bus mais ma maison est loin de l'arrêt de bus, il m'arrive de le rater et du coup ma mère m'emmène en voiture. »

Antoine, 15 ans, Chaumont, *Transyonne,* octobre 2014

Figure 54 - Photographie d'Énora illustrant ses mobilités scolaires, Fontaine-la-Gaillarde (Yonne)

« Tous les matins et tous les soirs, je prends le bus pour me rendre en cours. Cette photo, je l'ai prise le soir en arrivant dans mon village. Comme on peut le voir. Il fait nuit, comme tous les soirs et comme tous les matins en hiver. Cela est très désagréable et épuisant car j'ai l'impression de passer ma vie au lycée. Mon car, car oui, ce n'est pas un bus de ville, s'arrête à cet arrêt tous les soirs. J'ai pris cette photo sous cet angle car je voulais montrer comme c'est désagréable de rentrer chez soi quand il fait nuit et surtout froid. »

Énora, 15 ans, Fontaine-la-Gaillarde, *Transyonne,* octobre 2013

Si les jeunes regrettent globalement que les transports scolaires prennent trop de place dans leur journée, l'analyse des réponses concernant leurs occupations dans les transports montre qu'ils mettent à profit ce temps.

2.2 Un temps mis à profit par les jeunes

Ce temps incompressible de transport permet de pratiquer différentes activités (Cailly & Fourny, 2013) rendant le voyage plus agréable. Se retrouvent ainsi les enseignements tirés des enquêtes réalisées en 2007 auprès des actifs usagers des transports[79], qui rentabilisent au mieux leurs trajets (Meissonnier, 2001 ; Leveugle, Ravalet, Kaufmann & Vincent-Geslin, 2014).

Figure 55 - Occupation dans le car (matin/soir) en %

effectif : 88 élèves habitant les espaces périurbains de l'aire urbaine de Sens sur un échantillon total de 136 lycéens

La répartition des occupations dans le car est légèrement différente entre le trajet du matin et du soir. Le matin, le trajet « aller » est davantage un moment pour soi puisque plus des trois quarts des élèves ont des activités d'introspection à ce moment-là de la journée. Le téléphone, *« niche intime »*[80] (Pascal Lardellier, 2010), y tient une place centrale en tant que véritable *« extension du moi »*, sans que son usage empêche de combiner celui-ci avec des activités de convivialité[81]. Le trajet aller est aussi un moment mis à profit pour dormir, se reposer : *« Le bus me permet de me reposer ou de me réveiller. »* (Antoine, Vaudeurs, 16 ans, *Transyonne*) ; *« Le temps du transport permet une pause, un moment de calme. »* (Jason, Cuy, 17 ans, *Transyonne*). Comme les quelques individus occupant le temps du trajet à réfléchir, ceux consacrant leur temps de trajet à lire ou à réviser leurs cours sont peu nombreux : *« S'il y a de la lumière, je lis. S'il n'y a pas de lumière, j'écoute de la musique. »* (Cynthia, 15 ans, Villemanoche, *Transyonne*) ; *« Je relis mes cours, en écoutant de la musique. Et de temps en temps, je dors. »* (Pauline, 15 ans, Armeau, *Transyonne*). Ceux ne se livrant pas aux activités précédemment citées

[79] Les Français et les transports en commun. TNS Sofres, 2007 http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/les-francais-et-les-transports-en-commun
[80] par le stockage des SMS, de photos, de vidéo, ou de musique et la présence d'un répertoire.
[81] Dans ce cas, ceux qui bavardent en ayant une activité liée au portable figurent dans la catégorie musique et convivialité.

(1/5) discutent. Le temps des transports est donc mis à profit d'une manière ou d'une autre. Le soir, la répartition des occupations est légèrement différente. Tracy (17 ans, Pont sur Yonne, *Transyonne*) résume cela parfaitement : *« Le trajet n'est pas trop long, ça fait du bien le matin d'être dedans, d'écouter de la musique, le soir, c'est mieux, il y a plus d'ambiance. »* Ce sont essentiellement les activités liées à la convivialité qui prennent le plus de place lors du trajet « retour ». Plus du tiers des élèves présents dans le car discutent. Certains affirment commencer à faire leurs devoirs[82].

La convivialité régnant au cours du trajet retour peut être mise en relation avec le fait que près de la moitié des élèves voyage avec des amis ou des membres de leur famille. Toutefois, ceux affirmant voyager seuls ou assis à côté d'une personne qu'ils ne connaissent pas sont comparativement plus nombreux. La convivialité est donc relative au sein des cars puisqu'elle ne concerne que ceux qui voyagent accompagnés.

2.3 Mais ayant des conséquences en termes de qualité de vie

Les jeunes ont conscience que ce moyen de transport est central dans leur vie : *« C'est essentiel pour que je vienne en cours car ma mère ne peut pas m'emmener. Si je le rate, c'est une journée de cours ratée en général. Je trouve cependant le trajet trop long. »* (Sophie, 15 ans, Pont sur Yonne, *Transyonne*).

Les élèves plus âgés portent un regard distancié sur ce mode de transport, à croire qu'une habitude se soit installée et qu'un réveil matinal ne soit plus un obstacle insurmontable. Ainsi, Amélie (17 ans, Vinneuf, *Transyonne*) décrit le temps de transport en car comme un moment de calme à la fois le matin et le soir. Elle aime bien ces moments même si elle regrette qu'il faille se lever si tôt. Elle compare avec les trajets en car quand elle allait au collège et apprécie l'absence de brouhaha (Godefroy, 2007). Dans le car du lycée, c'est beaucoup plus calme. *« Je le ressens pas pareil. C'est plus reposant même si cela dure plus longtemps. »*

Malgré tout, nombreux sont les élèves à porter un regard critique sur ce mode de transport : *« Ça me fait presque une heure de cours en plus mais on apprend rien. »* (Malo, 16 ans, Champigny/Yonne, *Transyonne*) ; *« Ça prend un quart de la journée et c'est beaucoup. »* (Axelle, 15 ans, Vareilles, *Transyonne*) ; *« Oui, car le soir, on rentre épuisé après une journée. Pas l'envie de travailler quand on rentre à presque 19 heures. Plutôt envie de se détendre et manger. »* (Émilie, 17 ans, Gron, *Intercom*). Ces appréciations ont été croisées avec la question portant sur l'impact du temps de trajet sur les résultats scolaires.

[82] Catégorie lecture et révision.

Figure 56 - Impact des transports scolaires sur les résultats

effectif : 88 élèves habitant les espaces périurbains de l'aire urbaine de Sens sur un échantillon total de 136 lycéens

Cette question a généré des réponses assez surprenantes. Près de la moitié des élèves font le lien entre des transports générateurs de fatigue et impact sur leurs résultats scolaires alors qu'ils sont quasiment aussi nombreux à affirmer les transports n'influent pas sur leur scolarité. Dans les deux groupes, le temps de trajet[83] est identique. Aussi, le lien de cause à effet entre transports scolaires et fatigue/résultats scolaires n'est donc, là non plus (Para, 1992), prouvé.

Si les jeunes empruntant les transports scolaires regrettent les horaires matinaux ou tardifs de ceux-ci, se plaignent d'avoir à se lever tôt le matin et ne pas avoir beaucoup de temps le soir pour faire leurs devoirs, aucun lien de cause à effet n'a pu être démontré à propos de l'impact du temps de trajet et de la fatigue générée par l'usage des transports sur leur réussite scolaire. Malgré tout, les jeunes dénoncent leur piètre qualité de vie, conséquence de temps de transport important. Toutefois, la forte amplitude horaire de leur journée scolaire leur donne l'occasion d'explorer les entre-deux.

[83] Entre 31 minutes et 75 minutes.

II. Occuper les entre-deux de l'emploi du temps lycéen

C'est à partir des lycées de Sens et de celui de La-Queue-Lez-Yvelines que nous avons engagé une exploration des usages des entre-deux cours par les élèves. Des techniques variées ont été combinées pour essayer de tracer une géographie la plus précise possible, des lieux lycéens fréquentés. Des élèves ont été interrogés par le biais de questionnaires (136) ou d'entretiens semi-directifs (85). Toutefois, ces deux techniques ont révélé leurs faiblesses à l'épreuve du terrain ouest-francilien. La particularité des tissus périurbains est à relever dans le cas de la commune de La-Queue-Lez-Yvelines. Cette ville « à-venir » comporte en son sein des espaces dont les usages sont non déterminés ou mal fixés. C'est en cela qu'ils peuvent intéresser les jeunes car ils leur laissent une marge de manœuvre. Ils recèlent des lieux de jonction ou de transition (Vasset, 2007), témoins d'une hybridation entre la ville et la campagne (Bonnin-Oliveira et al., 2011). Cet état intermédiaire (Merle, 2011) est le résultat de la fabrication de la ville diffuse (Grosjean, 2010) sous l'effet des mobilités automobiles. Dans ce tissu périurbain en cours d'élaboration et/ou de consolidation, de nombreux espaces restent mal définis. Le flou demeure entre ce qui relève des espaces publics (Goffman, 1973, Delbaere, 2010) et des espaces privés (Lévy, 2013), entre un dedans et un dehors. Pelouses, trottoirs, parkings, talus, recoins de bâtiments sont autant d'espaces pouvant être considérés comme des entre-deux.

Ainsi, à La Queue-Lez-Yvelines, les lycéens sont très visibles dans l'espace du centre commercial situé à proximité du lycée. Une telle présence nous a conduit à mener une observation participante auprès des commerçants et à demander un entretien au maire de la commune. Il y avait un *« effet de lieu »* (Di Méo, 1998) qu'il fallait prendre en compte. La configuration des espaces proches de ce lycée singularise les pratiques spatiales des jeunes. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'existent pas dans les environs du lycée de Sens. Cependant, nos investigations n'ont pas permis d'en avoir la preuve. C'est pourquoi, au fil du texte, la place tenue par les pratiques spatiales des lycéens de La-Queue-Lez-Yvelines s'accroît au risque d'un déséquilibre dans la comparaison. Par ailleurs, un décalage entre les témoignages des jeunes et leurs pratiques spatiales est apparu. La spécificité des enquêtés n'est pas à négliger. Les enquêtés disent ou répondent ce qu'ils ont envie de dire. Les pratiques spatiales non conventionnelles ne transparaissent pas dans les entretiens et les questionnaires. Ce constat révèle bien la difficulté d'enquêter sur la jeunesse. Il est nécessaire de combiner les méthodes et d'en croiser les résultats pour approcher au mieux les pratiques spatiales et les représentations. Au-delà de ces réserves méthodologiques, la pratique de ces deux terrains a été fructueuse puisqu'elle a permis de dresser une carte des polarités lycéennes. Toutefois, ces enseignements sont ceux tirés d'études micro-géographiques et rendent hasardeuse toute généralisation.

1. *Les lieux fréquentés par les jeunes*

Le statut des espaces tient une place centrale dans les stratégies d'occupation mises en œuvre par les jeunes. Les jeunes jouent sur le flou public / privé (ou semi-public/semi-privé) des espaces (Tomas, 2002) qu'ils fréquentent au cours de leur journée. Les conflits d'usage émergeant témoignent d'une divergence dans l'occupation des lieux entre adultes et adolescents. L'occupation des lieux, par les jeunes rencontrés, se déclinant selon plusieurs degrés allant de l'investissement – entendu comme une prise de position dans l'espace – à l'appropriation – qui inclut l'idée de propriété – (Ripoll, 2005). Le processus d'appropriation passe par le fait d'adapter un lieu à un usage déterminé, le modeler selon sa convenance, à y laisser aussi sa marque[84]. Ces degrés d'occupation ne touchent pas de manière uniforme l'ensemble des espaces traversés. La géographie des lieux lycéens se décline alors selon différents gradients qui rendent compte concomitamment, de la distance au lycée et des usages pratiqués dans les lieux fréquentés.

1.1 Dedans / dehors : comment occuper ses entre-deux temporels

Dans les deux établissements, les emplois du temps des lycéens rencontrés laissent apparaître de nombreuses plages libres de cours. La semaine s'étire du lundi matin au vendredi soir voire au samedi midi pour les élèves inscrits à certaines options. Les journées de cours s'organisent selon une forte amplitude correspondant aux heures d'arrivée et de départ des cars scolaires ramassant les élèves habitant des communes périurbaines ou rurales[85]. Les « blancs[86]» dans l'emploi du temps sont très nombreux. La majorité des élèves domiciliés dans l'agglomération rentre chez eux pendant ce temps, ils bénéficient, en effet, du réseau de bus local ou résident dans une relative proximité physique et/ou temporelle du lycée. Cette éventualité n'existe pas pour les élèves habitant plus loin et ne disposant pas de moyens de transports rapides pour rentrer chez eux. Deux possibilités s'offrent alors à eux : sortir du lycée ou y rester.

Plus des deux tiers des jeunes interrogés dans les deux lycées disent sortir lors du temps du déjeuner ou durant *« les trous »* (Henri, 17 ans, Galius). Les proportions avancées sont toutefois à relativiser puisqu'elles ne rendent pas compte de la fréquence de sortie. Certains jeunes sortent systématiquement alors que d'autres ne sortent que quelques jours par an, de préférence quand le beau temps est de la partie. Un cinquième des élèves du Lycée de Sens affirme ne jamais sortir du lycée pendant leur journée. Leur nombre est encore plus important au Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines : un tiers des élèves interviewés.

---

[84] Déchets, tags comme nous le verrons dans ce cas.

[85] Même si de nombreux élèves habitant les communes rurales les plus éloignées ont opté pour l'internat (lycée de Sens) afin de s'éviter de trop longues navettes quotidiennes.

[86] Entendre par là les laps de temps entre deux cours liés à l'absence d'un professeur ou habituelles dans l'emploi du temps.

Figure 57 - Les lieux du lycée de Sens fréquentés par les élèves de l'échantillon

Source : base de données de l'échantillon, effectif : 136 élèves

Les élèves ne sortant pas ou pas systématiquement mettent à profit le temps qui leur est donné pour se rendre au CDI[87] ou en étude. Toutefois, les raisons motivant leurs choix ne sont pas uniquement liées à la volonté de réaliser leur travail scolaire. Beaucoup disent aller dans ces lieux car *« il fait chaud », « pour retrouver des copains », ou « parce que c'est près ».* Si le CDI est un espace surveillé directement par les professeurs documentalistes, la plupart des études sont placées en auto-surveillance. Les jeunes y sont libres de pratiquer les activités qu'ils désirent : jeux de carte, jeux vidéos, écoute de musique (avec écouteurs)… Toutefois, il est difficile d'assimiler ces études à des entre-deux dans le sens où elles restent sous la surveillance, y compris indirecte, des adultes[88]. Les salles de travail demeurent des lieux à part entière du lycée. Le règlement de l'établissement s'y applique même si des entorses à celui-ci sont tolérées.

Ceux qui déclarent sortir du lycée de Sens sont essentiellement des élèves de seconde. Dans les deux lycées, les élèves les plus âgés fréquentent en priorité les salles d'étude et le CDI[89]. Faut-il y voir une responsabilisation accrue et la conscience que le lycée est un lieu où l'on étudie ? Une autre hypothèse peut être avancée. La découverte des alentours du lycée ayant été faite au début de la scolarité du lycéen, celui-ci a désormais connaissance des ressources de l'espace environnant et sait ce qu'il peut y trouver et y gagner en termes relationnels. Si cette démarche exploratoire ne lui a pas donné satisfaction, il investit des lieux à l'intérieur de l'établissement pouvant lui apporter autant voir plus en termes relationnels comme en bénéfice personnel.

Le temps offert aux jeunes au cours de leur journée n'est pas systématiquement exploité pour sortir de l'établissement : ceux le quittant ne s'en éloignent pas forcément beaucoup. Nous faisons l'hypothèse que la géographie des lieux fréquentés par les

[87] CDI : Centre de Documentation et d'Information
[88] Les salles où se tiennent ces études sont situées à proximité des bureaux des surveillants ou des CPE (Conseiller Pédagogique d'Education).
[89] Près des deux tiers des élèves de terminale disent se rendre au CDI lorsqu'ils ont du temps libre

lycéens rend compte de gradients de distance, de différents usages et d'un investissement inégal des lieux.

1.2 Sortir mais rester tout près : la fréquentation de l'entrée du lycée et des espaces verts

Les jeunes ayant du temps libre ne vont pas forcément très loin. L'entrée du lycée occupe une place de choix dans ces espaces proches. Sa localisation peut être apparentée à un lieu appartenant au lycée. Pourtant, pour les jeunes, *« être devant le lycée »* n'est pas être à l'intérieur. Il s'agit d'un « à coté » territorial et temporel leur appartenant car à distance de la surveillance directe des adultes. C'est aussi le « haut-lieu » (Desjardins et al., 2013) des fumeurs. Le nombre d'élèves de seconde affirmant fumer à cet endroit est bien supérieur proportionnellement à l'ensemble des élèves de l'échantillon. Comme le dit Evelyne (17 ans, Villeneuve-L'Archevêque, Yonne) se remémorant son année de seconde : *« En seconde, j'ai fait n'importe quoi ! Je me suis mise à fumer, à sécher des cours. Mais, je me suis reprise en main ! Aujourd'hui, je ne fume plus ! ».* Si plus de la moitié des élèves de seconde fréquentant l'entrée du lycée affirment fumer, les autres y viennent *« parce que tout le monde est dehors »* (Louise, 15 ans, Saint-Sérotin, Yonne). Il y a donc bien une forme de mimétisme jouant un rôle important dans le fait d'expérimenter ou pas la cigarette. Fréquenter l'entrée du lycée peut s'apparenter, à la fois, à un rite de passage (témoin du changement de statut d'élève) et à un rite initiatique (rôle joué par l'expérimentation de la cigarette) (Bourdieu, 1982). Le témoignage d'une élève de terminale du lycée de La-Queue-Lez-Yvelines (Laurianne, 17 ans, Méré, Yvelines) rend compte de l'importance de ce lieu dans sa géographie sociale. À la suite d'une rupture sentimentale, elle doit recomposer son réseau amical. *« Je me suis retrouvée toute seule. Je suis cataloguée fille du CDI. Aussi, je tente des trucs. Je sors. Ça fait pas la même impression. Sortir, c'est assumer, grandir. Je dois arbitrer entre travail et construction de capital social ! »* Elle analyse ce que lui apporte la fréquentation (même tardive) de l'entrée du lycée et les attentes qu'elle en a. Le fait de pouvoir sortir librement du lycée (contrairement au collège), sans avoir à montrer son carnet de correspondance et à justifier ses sorties, est un élément clé du sentiment d'une liberté exprimée par cette élève et les nombreux autres interrogés par questionnaires. L'entrée du lycée est un lieu central dans les rites d'interaction (Goffman, 1982). C'est là que se nouent des amitiés et s'affirme le sentiment d'appartenance à un groupe. L'entrée du lycée peut être considérée comme un entre-deux dans le sens où ce qui s'y passe joue sur les limites. Les jeunes sont très proches de l'établissement mais ne sont plus dans l'enceinte. Ils prennent position dans l'espace public et peuvent s'adonner à des pratiques interdites (fumer) au sein de l'établissement. Mais, d'un autre côté, cet espace n'a pas le même statut que d'autres espaces publics. Il fait l'objet d'une surveillance particulière par les pouvoirs publics. À Sens comme à La-Queue-Lez-Yvelines, la police municipale ou nationale est présente aux heures d'arrivée et de départ des cars. Le reste de la journée, le lycée est un lieu visité systématiquement lors des rondes que réalisent

les policiers. L'entrée du lycée fait office de sas entre l'environnement préservé du lycée et celui des espaces publics de la ville ou de la commune périurbaine. Elle a un statut intermédiaire. C'est bien un « *lieu entre deux autres lieux ».*

Figure 58 - L'entrée du lycée de La-Queue-Lez-Yvelines à la récréation

Source : Mairie La-Queue-Lez-Yvelines, avril 2012

Les espaces verts sont une autre forme de lieu plébiscité par les jeunes, en particulier quand la météo le permet. C'est le cas, à La-Queue-Lez-Yvelines, d'une grande pelouse « la Bonnette », située juste en face du parking des cars du lycée. Les jeunes y stationnent pendant la pause déjeuner (une ou deux heures) au soleil ou durant leur temps libre entre les cours.

À Sens, le même constat peut être fait pour les pelouses localisées sur le campus du lycée. Un groupe *facebook*[90], créé en 2007, renferme des commentaires en disant long sur la fonction des pelouses au Lycée de Sens. *« Ahhhh que de souvenirs... (...) Moi aussi je me souviens des pauses entières passées allongée ou simplement vautrée dans l'herbe. J'aaaadooooore ! »* Posté par Vanessa F., le 7/04/2010. *« ahh la glandouille sur l'herbe verte... ça c'était bien!!! ; fallait penser un peu aux cours bien sûr mais bon...) »*, posté par Laëtitia D., le 28 janvier 2010. *« comme tu dis.. que de souvenirs moi je séchais carrément sous les arbres, c'était biennnnnnn !! »,* posté par Cindy L., le 20 février 2010. Même si ces pelouses se situent à l'intérieur de l'enceinte du lycée, elles n'ont pas le même statut que les salles d'étude ou les couloirs. Pour les jeunes, elles apparaissent comme des espaces

[90] http://www.facebook.com/group.php?gid=5491304180 Page consultée en août 2011, supprimée depuis.

à l'écart des adultes. Il est possible de s'y allonger, d'y manger, d'écouter de la musique sans écouteurs ou de jouer de la guitare : toutes activités interdites dans les bâtiments. Les surveillants n'y viennent pas sauf cas exceptionnel (bagarres). Pouvoir pratiquer ces activités participe de l'intérêt que les jeunes trouvent à fréquenter ces espaces. Toutefois, d'autres lieux plus éloignés du lycée les attirent en raison de la possibilité qu'ils offrent de pouvoir y manger, et surtout de pouvoir fumer.

1.3 Investir des lieux marchands : les espaces commerciaux

D'autres polarités plus éloignées du lycée émergent et font « lieu » (Stock, 2006) comme les espaces commerciaux. Les comportements dans ces lieux ne répondent pas à celui attendu de consommateurs, les jeunes prenant position dans ces espaces y stationnant le plus longtemps possible.

Figure 59 - Repérage des polarités lycéennes à Sens

Source : réalisation de l'auteure à partir du site Géoportail.

Ainsi, à proximité du Lycée de Sens se trouve *Pat à Pain.* Ce lieu de restauration rapide, situé à 300 mètres du lycée, est un point de ralliement important des lycéens. Il tient le même rôle que certains cafés situés dans un périmètre proche des lycées de centre-ville (Sgard et Hoyaux, 2006). Les élèves le fréquentant disent qu'ils viennent *« pour grignoter »* entre les repas et pour y retrouver des amis. Ce lieu a un atout majeur (Ferrand, 2013) : les employés du restaurant rapide tolèrent qu'une seule personne consomme un café alors que la table est occupée par plusieurs élèves. Le renouvellement des consommations n'est pas obligatoire aux dires des élèves

interrogés. Le restaurant *Mac Donald's* localisé dans la ZUP de Sens, à près d'un kilomètre du lycée, attire moins les élèves, en raison de son absence de proximité avec le lycée. Les jeunes ont dans ces espaces un comportement similaire à celui qu'ils auraient dans une étude auto-surveillée, même si la fréquentation de ces espaces occupe un statut à part dans leur géographie sociale.

Aller manger à l'extérieur s'apparente, là encore, à un rite initiatique. La confrontation avec l'ailleurs et avec un rapport marchand participe à la construction de l'identité. Tara (17 ans, Grosrouvre, Yvelines) explique son refus de déjeuner à la cantine par le fait qu'elle a *« l'impression de régresser quand je m'assois pour manger. »* Sortir pour déjeuner et se rendre ou pas dans un lieu commercial de restauration, c'est pouvoir rompre avec les cadres instaurés par le lycée : choisir ce qu'ils veulent manger et stationner dans le lieu de restauration. À la cantine, les surveillants se chargent de faire évacuer les tables dès que les jeunes ont terminé leur repas afin de libérer des places. Les élèves doivent attendre avec la foule des lycéens. Lorsqu'ils vont déjeuner à l'extérieur, ils ont l'impression d'être considérés comme des personnes à part entière. C'est aussi une manière de s'affirmer en tant qu'individu : faire le choix de ne pas se mêler aux autres, se singulariser même si ces pauses déjeuner se font entre pairs et jamais seul. Pour les élèves habitant des communes périurbaines, cette possibilité offerte d'aller se restaurer à l'extérieur du lycée est aussi une manière d'explorer les alentours. C'est souvent la première fois (pour les élèves de seconde) qu'ils s'aventurent sans leurs parents dans ces espaces[91]. La présence du groupe d'amis est rassurante et légitime ces explorations collectives des espaces proches.

Si les lycéens de La-Queue-Lez-Yvelines adoptent un comportement similaire, ils profitent de la proximité de plusieurs petits centres commerciaux pour investir des espaces non conçus pour les accueillir. Une observation dans cet espace commercial à l'heure du déjeuner est très instructive. Il est facile de noter la présence de petits groupes de jeunes (2 à 6 personnes) stationnant dans l'espace public. L'image satellite commentée présentée ci-dessous figure, par des points bleus, les espaces occupés. Les lieux sont très nombreux et variés.

[91] Contrairement aux jeunes habitant les espaces urbains (Macher, 2010) qui ont davantage l'habitude de pratiquer la ville dans le cadre de leurs loisirs.

Figure 60 - Repérage des polarités lycéennes à La-Queue-Lez-Yvelines

Source : réalisation de l'auteure à partir du site Géoportail.

L'occupation de ces lieux peut être considérée comme une forme d'entre-deux : trottoirs, bacs à fleurs, talus, parking, des *« espaces « anti-héros » marqué par l'ordinaire et la banalité »* (Bonerandi et Roth, 2007). Les lycéens investissent et s'installent dans des endroits non prévus pour cela, s'y assoient à même le sol comme en témoignent les photographies prises au cours de nos observations.

Figure 61 - Lycéens assis sur les bacs à fleurs du centre commercial 2, La-Queue-Lez-Yvelines

Figure 62 - Lycéens assis aux pieds du centre commercial 3, La-Queue-Lez-Yvelines

Photographies de l'auteur, mai 2013

Figure 63 - Lycéens assis au pied du lampadaire du parking du magasin DIA, La-Queue-Lez-Yvelines

Photographie de l'auteure, novembre 2012.

Ces petits groupes ne stationnent pas très longtemps[92] et le public est sans cesse renouvelé. Ces adolescents venant dans les centres commerciaux consomment des aliments et des boissons qu'ils ont achetés au supermarché *Simply Market*. D'autres se rendent au kebab du centre commercial 3 pour acheter de quoi manger. Ceux-là peuvent s'asseoir sur les chaises en plastique que le commerçant met à disposition de ses clients

[92] Une demi-heure, d'après observation.

sur la pelouse en face de son magasin. Le kebab à côté du billard offre également la possibilité de consommer sur place à l'abri et au chaud dans sa salle.

Le billard est une autre polarité importante. Laurianne (17 ans, Méré, Yvelines) dit *« Ça devient la destination people du lycée. Le nouveau lieu où on peut se faire voir »*. À l'heure du déjeuner ou entre-deux cours, elle parle de *« transhumance »* vers le billard. Les jeunes prennent un raccourci au départ du lycée en passant *« par le grillage défoncé »* du bout de la rue. Le jeune commerçant (27 ans) ayant repris cette affaire a décidé d'ouvrir entre midi et quatorze heures[93]. Il reçoit en moyenne 80 jeunes pendant cette partie de la journée et sert 25 couverts. Il évoque une journée d'hiver *« où ça a été un peu tendu »* puisqu'il y a eu jusqu'à 200 lycéens venus chez lui. La fréquentation de cet espace s'apparente à ce qui a été montré chez *Pat à Pain*. Les jeunes (quel que soit leur nombre) peuvent venir passer une heure à jouer au billard pour la somme de 3€ par table de jeu. Lors de ma visite du lieu, une table était occupée par 8 lycéens (tout sexe confondu) jouant en équipe. Ils stationnent plus qu'ils ne jouent, ils sont entre eux et c'est cela qui compte. Le billard est un lieu identitaire, lieu où l'on retrouve les autres que l'on reconnaît comme identiques (Cattan, 2012).

Figure 64 - Lycéennes fumant devant l'entrée du billard "Trick Shot", La-Queue-Lez-Yvelines

Photographie de l'auteure, mai 2013.

[93] Ce billard, existant depuis 9 ans et demi, a vocation à accueillir des clubs à tour de rôle tous les soirs pour les entrainements. Une vingtaine d'adultes sont présents chaque soir. Il y a une segmentation temporelle de cet espace : la journée pour les jeunes, le soir pour les adultes licenciés.

Ces observations ont le mérite de montrer un aspect des mobilités peu évoqué dans les entretiens[94]. Aucun des interrogés n'a mentionné la consommation d'aliments et de boissons dans l'espace commercial. Le repérage des groupes a cependant permis de les questionner sur leurs pratiques. Deux groupes (des filles) ont expliqué qu'elles étaient obligées de rester là[95] car la porte du lycée est fermée pendant les cours. Elles peuvent sortir et rentrer seulement aux sonneries. C'est une nouveauté de l'automne 2012 et elles le déplorent. Elles ne peuvent pas aller acheter à manger et revenir pendant l'ouverture de la porte. Elles disent que déjeuner à la cantine revient trop cher et s'y refusent.

Les lieux investis par les jeunes pendant leur temps libre au lycée sont très variés. Aucun rapport de genre n'a été noté dans ces pratiques, contrairement aux travaux sociologiques menés en ville (Coutras, 1996) ou plus spécifiquement dans les banlieues (Deville, 2007 ; Oppenchaim, 2011)[96]. Une grande mixité apparaît chez les fumeurs et les pique-niqueurs. Il y a toutefois des groupes exclusifs de filles ou de garçons, sans que puisse être chiffrée la répartition groupe unisexe / groupe mixte. Les jeunes n'hésitent pas à s'asseoir par terre afin d'investir les lieux. Lorsque le confort est au rendez-vous (lieu de restauration, billard), ils restent le plus longtemps possible avec l'accord du gérant. Ces pratiques témoignent bien d'un investissement des lieux : les jeunes prennent position d'un espace et l'occupent le plus longtemps possible.

Les lycéens profitent du temps laissé par l'établissement scolaire pour investir des lieux à proximité. Ces espaces ne sont pas voués à les accueillir et leur présence gêne les adultes. Des conflits d'usage émergent.

2. Adultes versus jeunes : conflits d'usage et stratégies mises en œuvre par les uns et les autres pour occuper l'espace.

2.1 Adultes et jeunes : conflits d'usage

Le point de vue des adultes sur les lieux investis par les jeunes et leurs pratiques est très critique. Les rapports entre les générations sont souvent très tendus. Deux conceptions de l'espace public s'opposent : une définition juridique[97] face à des pratiques d'usage (Escaffre, 2005), conséquences de l'accessibilité de ces espaces (Lévy, 2013). Ces lieux de passage sont des lieux de tensions où entrent en concurrence des acteurs aux motivations divergentes.

[94] Le peu de citations en témoigne.
[95] Un groupe de 3 filles au pied du lampadaire du magasin Dia, un autre groupe de trois filles assises sur les bacs à fleur devant le marchand de stores, centre commercial 2.
[96] Une étude centrée sur cette question mériterait d'être menée. Le protocole mis en place ici ne permettait pas d'avoir des résultats dans ce domaine.
[97] Ces espaces, bien qu'ouverts au public, appartiennent aux commerçants. Ils sont responsables de leur entretien.

Ce que disent les adultes

Loin d'être face à des problèmes équivalents à ceux rencontrés par les maires de grandes villes (Bordes, 2007), les maires périurbains se plaignent des jeunes. Les retours de leurs administrés à propos de la présence juvénile les obligent à prendre des mesures pour concilier la présence des uns et des autres. Ici, seul le territoire de La-Queue-Lez-Yvelines sera traité. C'est l'unique commune où a été menée une enquête auprès des adultes en raison de la configuration particulière de l'espace.

La visite des commerçants des différentes structures présentes à La-Queue-Lez-Yvelines est particulièrement révélatrice des difficultés de cohabitation. Sur treize boutiques visitées, cinq commerçants seulement ne se plaignent pas des jeunes stationnant à l'heure du déjeuner devant les vitrines. Trois de ces commerces visent une clientèle juvénile (deux kebabs et le billard) et leur chiffre d'affaires dépend d'eux (80% du chiffre d'affaire des kebabs provient des ventes faites aux jeunes[98]) : ces commerçants n'ont globalement pas de raison de se plaindre des jeunes. Malgré tout, le patron du kebab du centre commercial 3 reconnaît qu'il doit gérer les intrus s'installant sur sa terrasse pour consommer leur pique-nique : *« Toujours les mêmes, je leur dis. Ça m'énerve ! »* Les propriétaires du kebab, à côté du billard, disent ne plus avoir de problème avec les jeunes depuis qu'ils ont fermé la salle de jeux, située à l'étage. *« Les baby-foot et le billard étaient tout le temps cassés. »* Ils expliquent aussi qu'une partie de leur clientèle (des ouvriers) évite de fréquenter leur établissement en dehors des vacances scolaires. Ils ne veulent pas se retrouver avec les lycéens dans la salle de restauration. Il y a donc ici à la fois un partage de l'espace et du temps entre adultes et jeunes. Si les jeunes estiment adopter un comportement d'adulte en allant déjeuner dans un espace marchand, les adultes ne les reconnaissent pas en tant que pairs et mettent en œuvre des stratégies d'évitement pour ne pas se retrouver avec eux.

En dehors de ces commerces visant une clientèle juvénile, deux autres commerçants ne portent pas un regard négatif sur la présence des jeunes. Le gérant du magasin bio (45 ans) est le plus « compréhensif » même si son analyse de la présence juvénile est particulière : *« Ils me font pitié. (…) Je leur donne des bananes. (…) J'ai fait un deal avec eux. Ils peuvent se mettre sur le côté s'ils ramassent leurs déchets. J'ai placé exprès des poubelles. »* Il ne comprend pas ce que ces élèves font dehors quand il fait froid. *« De mon temps, on avait des bibliothèques, des salles de sport, d'études ! »* Il reconnaît, comme la gérante du magasin vendant des fenêtres, qu'il est obligé, de temps en temps, d'intervenir *« quand ils sont trop bruyants. »*

[98] Chiffre donné par les deux gérants des kebabs.

Figure 65 - Lycéens assis sur le trottoir situé sur le côté du magasin Beebio (centre commercial 1), La-Queue-Lez-Yvelines

Photographie de l'auteure, novembre 2013.

D'autres commerçants sont plus critiques quant à la présence des jeunes, tel le vendeur (45 ans) de motos ayant un discours très radical : il parle de *« vermines qui grouillent »* à propos des lycéens et explique qu'il a une stratégie d'occupation du trottoir, y plaçant ses motos et faisant déguerpir les jeunes s'en approchant. La boulangère (35 ans) tient un discours similaire en se plaignant surtout des déchets. Son mari a d'ailleurs investi le bureau de la proviseure du lycée avec un carton rempli de détritus pour lui montrer *« de quoi sont responsables vos élèves ! »* La plupart des commerçants ont un avis négatif sur la présence juvénile même s'ils prennent la précaution de dire avant de s'exprimer : *« Je ne suis pas contre les jeunes, mais le problème avec ceux-là, c'est qu'ils ne sont pas propres. »* (coiffeuse, 50 ans). Entrave au passage des clients sur le trottoir, bruits, crachats, déchets, consommation illicite[99], urine[100], vomi[101] constituent les principales récriminations entendues lors des visites rendues aux commerçants. La chef de caisses (55 ans) de *Simply Market* explique que la fréquentation de son magasin par les lycéens est importante (un client sur quatre à l'heure du déjeuner) et qu'elle doit prévoir une caissière de plus à cette heure en dehors des vacances scolaires. *« Le problème avec les lycéens, c'est qu'ils viennent à dix pour acheter deux trucs. Cela fait beaucoup de monde aux caisses. Cela prend presque autant de temps que d'encaisser un gros chariot. »* Elle

[99] La plupart des commerçants signalent une consommation d'alcool et de shit par ces jeunes. Consommation non confirmée par l'observation.

[100] Le mur du magasin du caviste, situé en bout de bâtiment, est un lieu fétiche pour cet usage, tout âge confondu. *« Alors qu'il y a des toilettes chez Simply Market ! »*

[101] Le stagiaire de l'agence de voyages raconte que sa patronne l'a envoyé nettoyer du vomi au coin de la vitrine du magasin un soir.

précise que ses caissières demandent toujours les pièces d'identité pour les achats d'alcool (affirmation non prouvée par observation).

Au-delà du stationnement des lycéens dans l'espace commercial (investissement des lieux), c'est l'appropriation de ces lieux qui semble poser le plus de problème aux adultes. Le fait que les jeunes soient là où ils ne devraient pas être dérange les commerçants : ils stationnent dans un espace fait pour circuler et leurs comportements lors de ces stations sont fortement critiqués. L'appropriation des trottoirs questionne la délimitation des espaces publics / espaces privés. Pour les jeunes, ces espaces sont publics (car accessibles) alors que les commerçants reconnaissent ces lieux comme privés. L'usage que font les jeunes de ces lieux génère des conflits d'usage. Toutefois, la rencontre avec Madame le maire de La Queue-Lez-Yvelines a permis de comprendre qu'ils ne se limitent pas à cette partition. L'élue considère en effet que ce qui se passe dans les centres commerciaux n'est pas de son ressort ou de sa responsabilité : cet espace est privé et il revient aux commerçants de trouver une solution. Elle précise, par ailleurs, que la police municipale ne peut intervenir qu'en cas de problème d'hygiène et/ou de sécurité. En revanche, elle insiste sur d'autres « problèmes » qu'elle a à gérer – appuyant son propos par trois photographies représentant, selon elle, les « problèmes » posés par « les jeunes » dans sa commune ; à savoir leur stationnement sur l'aire réservée aux cars durant les récréations (Figure 58) et les déchets présents sur La Bonnette[102].

Figure 66 : Déchets sur la Bonnette

Source : Mairie La-Queue-Lez-Yvelines, avril 2012

[102] Photographies prises par l'agent d'entretien municipal.

Pour ce qui est du stationnement des lycéens sur l'espace public, elle estime que les problèmes se sont aggravés depuis l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Les jeunes sortent désormais pour fumer et les problèmes que le lycée avait à gérer avant sont désormais du ressort de la mairie. La présence des élèves à cet endroit crée des tensions au moment de l'arrivée des cars : *« le problème des cars qui ont de grandes difficultés à accéder à leur zone de stationnement car les lycéens s'y regroupent et refusent d'en bouger.* [103] *»* Ces soucis de circulation ne se posent pas de la même manière dans le cas du lycée de Sens : stationner sur la voie publique y est dangereux en raison d'une importante circulation. Au lycée de La-Queue-Lez-Yvelines, un gigantesque parking réservé aux cars se trouve devant le lycée et en dehors des heures de passage des cars, il n'y a pas de circulation. Les jeunes s'y sentent en sécurité. En ce qui concerne la question des déchets sur la Bonnette, l'élue commente ainsi les photos : *« On démissionne. On est très déçu. »* Elle reconnaît qu'elle a un problème avec la gestion de cette affaire et n'a pas rencontré les lycéens afin de leur exposer son mécontentement : *« J'aime pas y aller. Je suis dégonflée. »*, nous avoue-t-elle.

Ce qu'en disent les jeunes

La réaction d'un groupe de trois jeunes filles présentes devant le centre commercial 2 montre à quel point leur présence est un sujet polémique. Lorsque je m'approche d'elles, elles me disent aussitôt : *« Ne vous inquiétez pas ! On va tout ramasser et rien laisser ! »* Elles m'expliquent qu'elles viennent là car il y a des bancs (les bacs à fleurs) et que c'est abrité. Celles qui stationnent au pied du lampadaire de Dia justifie leur présence *« car c'est le seul endroit où on ne se fait pas jeter ! »* Le patron du supermarché est sympa. Il leur souhaite bon appétit quand elles se mettent à l'abri (en cas de pluie) devant le magasin près des chariots. Elles sont persuadées qu'elles sont les seules à venir ici : *« C'est notre endroit à nous ! ».* C'est tout le contraire, pour elles, d'un non-lieu (Augé, 1992). Elles se le sont appropriées suite à un épisode difficile avec la patronne de l'agence de voyages : *« on s'est fait agresser !!! »* Les lycéens ont conscience qu'ils ne sont pas les bienvenus dans cet espace. Aussi, ils cherchent des endroits où ils seront tranquilles. Ils expliquent leur désir de fréquenter ces lieux car *« Ça fait un petit break dans la journée, comme disent mes parents. »* (Alexandra, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines). C'est donc bien un entre-deux temporel dans leur journée, ayant de la valeur car il s'agit de prendre place dans un espace à soi (quitte à s'asseoir par terre) en dehors du lycée.

La question des déchets, soulevée par les élus, ne se retrouve pas dans les témoignages des jeunes. Tous ceux avec qui je l'ai évoquée me disent qu'ils n'y sont pour rien. Ils désapprouvent ces pratiques. Il y a donc un décalage entre le discours des adultes et ceux des jeunes. Ces derniers affirment ramasser leurs déchets et ne pas avoir d'attitude répréhensible. Pourtant, les déchets sont bel et bien là.

[103] Extrait des délibérations du conseil municipal de La-Queue-Lez-Yvelines du 10/10/12 http://www.la-queue-lez-yvelines.fr/iso_album/10_octobre_2012.pdf

Dans le cadre de l'espace commercial de La-Queue-Lez-Yvelines, le stationnement des jeunes pose problème. Au-delà de l'investissement de lieux non prévus pour les accueillir, c'est l'appropriation de ces espaces qui gênent le plus les commerçants comme l'élue. Les jeunes, suite à des remarques faites par les commerçants, s'installent devant des lieux abandonnés ou à l'écart. Ils investissent les talus, à l'abri des regards, situés sur le côté du centre commercial 3. Ils s'assoient devant les vitrines de magasins désaffectés. Ils font leur les entre-deux de l'entre-ville (Sieverts, 2004, p. 6) : *« « l'encore non conçu », quelque chose d'autre que le paysage urbanisé ou la ville territoire, une incertitude de ville, une ville hors d'elle-même qui attend d'être vue comme telle »*. Ils investissent les interstices des espaces périurbains mais quand ceux-ci sont réappropriés par les adultes, les problèmes de cohabitation ressurgissent.

2.2 Stratégies mises en œuvre par les adultes pour contrôler les entre-deux investis ou appropriés par les jeunes

Responsabiliser les jeunes

La maire de La-Queue-Lez-Yvelines a rappelé que, pour le problème des déchets sur la Bonnette, elle avait demandé au Conseil d'Administration du lycée de voter une clause prévoyant de tirer au sort une classe du lycée pour aller ramasser les déchets. Cette mesure n'a jamais été appliquée suite à la levée de boucliers des parents d'élèves (non présents au CA) qui ne voyaient pas pourquoi leurs enfants devraient ramasser les déchets laissés par les autres. *« On se sent démunis. »* La médiation engagée par l'agent municipal chargé de l'entretien de la Bonnette n'a rien donné. Des jeunes lui auraient répondu à la remarque sur le fait qu'ils n'avaient pas ramassé leurs déchets : *« On va pas vous piquer votre boulot ! »* Aussi, à défaut de résultats, elle a décidé avec ses adjoints de chercher à dissuader les jeunes de s'installer et en est même arrivée en 2013 à prendre un arrêté.

Des initiatives pédagogiques ont été prises par la mairie et le lycée pour responsabiliser la jeunesse sur la question des déchets. En 2012, une commission de la vie lycéenne a été mise en place au sein du lycée pour gérer les *« débordements nombreux et réguliers autour du lycée. »*[104] Les décisions prises par cette commission ne nous sont pas connues. Le bulletin municipal N°186, de septembre 2011[105], rend compte de l'élection d'un conseil municipal d'enfants (élèves de CM1-CM2). Ce dernier a inscrit à son programme électoral : *« une journée de nettoyage autour du centre commercial. »* La question des déchets est récurrente dans la municipalité, y compris chez les plus jeunes. Le site de la mairie[106] fait le bilan des actions de ce conseil municipal (concours de boîtes aux lettres en mars 2012, tournoi de ping-pong en juin 2013) mais ne dit rien de la journée de nettoyage. La mise en place de structures (conseil municipal d'enfants,

[104] Ibid.
[105] http://www.la-queue-lez-yvelines.fr/iso_album/bm-sept_11.pdf
[106] http://www.la-queue-lez-yvelines.fr

commission de la vie lycéenne) constitue la réponse de la municipalité aux problèmes rencontrés dans les entre-deux spatiaux sans toutefois que ces initiatives apportent une solution opérationnelle aux problèmes posés.

Dissuader

Afin de dissuader les lycéens de fréquenter la Bonnette, plusieurs solutions ont été expérimentées par la mairie. Il a été décidé de ne pas ramasser les déchets pendant huit jours. Mais, cela n'a rien changé à la fréquentation. Le premier adjoint a fait arroser la pelouse pour éviter que les jeunes s'y assoient mais cela n'a pas suffi à les dissuader. Un devis de clôture de la Bonnette a été demandé mais il s'est avéré que cette opération aurait coûté trop cher à la commune. Aucune solution durable n'a été trouvée. En revanche, le mauvais temps est le meilleur allié de la municipalité. Avec le printemps 2013 très pluvieux, la Bonnette n'a été que peu fréquentée à la grande satisfaction des élus.

Des mesures similaires sont prises par les commerçants, même si aucun n'a avoué mettre en œuvre ces moyens[107]. Le boulanger arroserait ainsi son trottoir avec de l'eau de javel pour éviter l'installation des jeunes. La plupart des commerçants disent aussi qu'ils vont voir les jeunes pour leur demander de s'en aller. Le caviste se met en travers du chemin lorsqu'il voit un jeune se diriger pour uriner derrière son magasin. Il n'est pas peu fier de réussir à les dissuader de la sorte. Il fait aussi la morale aux élèves (garçons comme filles) qui boivent de l'Ice Vodka (*« des bouteilles de 70cl, bues au goulot, Madame ! »*) mais s'entend répondre : *« On s'en fout ! On est en terminale, c'est notre dernière année ! »* Il va voir les jeunes pour leur montrer les dégâts qu'ils font à ses fleurs en s'asseyant sur le bord de son bac. Il est très présent devant son magasin. Il occupe l'espace. Il sort de son rôle de commerçant (Sansot, 2004). Aussi, les jeunes évitent de s'installer devant chez lui et vont un peu plus loin...

Enfin, la rénovation en cours du centre commercial 3 vise à supprimer les auvents sous lesquels les jeunes s'abritent. De même, les bancs comme les bacs à fleurs doivent à terme disparaître. Les commerçants mettent en place des tactiques spatiales pour éloigner les jeunes de leurs boutiques. Ils mettent en œuvre des techniques testées dans des lieux de passage, tels que les gares pour éviter le stationnement des personnes indésirables comme les SDF (Damon, 2010).

Réprimer

Le dernier moyen mis en œuvre est *« suite au malaise grave d'un jeune de 16 ans dû à la consommation d'alcool devant le lycée, un arrêté a été pris pour interdire la consommation d'alcool sur les voies publiques et privées accessibles au public, une sécurité renforcée est*

[107] Ceux-ci nous ont été rapportés par la proviseure de l'établissement.

mise en place conjointement entre notre police et la gendarmerie.[108] » La maire de La-Queue-Lez-Yvelines explique qu'elle a pris cette décision *« un jour de ras-le-bol ».* Elle estime que c'est surtout très symbolique. Des amendes sont prévues mais aucune contravention n'a été établie. Il n'y a eu que des mises en garde par les gendarmes. Il n'y a qu'une policière municipale : *« Une femme seule, elle a un peu peur d'intervenir. Je lui fais faire des tournées. »* Les commerçants comptent beaucoup sur cet arrêté pour régler leurs problèmes mais ils déplorent sa non-application (coiffeuse, 50 ans).

Les lycéens habitant les espaces périurbains investissent des entre-deux spatiaux (des espaces publics comme des espaces de jonction ou de transition) et temporels (entre deux cours) lors de leur journée. Ils plébiscitent ces lieux car ils sont à l'abri des regards. Ce qui s'y joue peut être très fort et participe à la construction de l'identité de ces adultes en devenir. L'initiation à ces lieux et aux activités s'y déroulant se fait par le biais de pairs et à l'écart du contrôle des adultes, ces derniers voyant d'un mauvais œil le stationnement des jeunes dans des espaces qui ne sont pas prévus pour cela.

III. Des espaces et des temps de liberté centraux dans la construction identitaire

Les transports scolaires comme l'occupation des entre-deux temporels au cours de la journée lycéenne occupent une place centrale dans la construction identitaire des jeunes. L'allongement de la scolarité (Chamboredon,1985 ; Alléon, Morvan, Lebovici, 1985 ; Cicchelli et Pugeault-Cicchelli, 2006) et la généralisation du passage des jeunes par le lycée (Dubet, 1991) font de ces années un pivot dans les processus de sociabilisation. La possibilité pour un être d'intégrer les codes et les usages en vigueur de la société dans laquelle il vit se fait, au cours du passage au lycée, en prenant appui sur le groupe de pairs, vecteur de découverte et d'expérimentation (Galland, 1990).

1. Fréquenter le lycée : l'ouverture d'un champ des possibles.

1.1 Une occasion d'expérimenter la liberté

Le questionnaire conduit auprès des jeunes du lycée de Sens, dans le cadre d'un Master 2 Recherche, fait apparaître que les jeunes ont pleinement conscience des possibilités s'offrant à eux en fréquentant le lycée[109]. Le relâchement des cadres de surveillance au lycée est central dans la perception qu'ils ont de cet espace scolaire et des possibilités qui s'offrent à eux : *« Car les grilles sont toujours ouvertes donc on peut sortir quand on*

[108] Ibid.
[109] Ils sont 88% à estimer que le lycée est un espace de liberté (échantillon : 136).

veut. » (Sarah, 15 ans, Courlon sur Yonne, Yonne) ; *« Presque rien n'est interdit. La seule contrainte, c'est d'aller en cours. »* (Emy, 17 ans, Saint-Sérotin, Yonne) ; *« On peut utiliser nos téléphones ou nos ipod dans la cour alors qu'au collège, on n'a le droit de rien faire. »* (Marion, 17 ans, Michery, Yonne) ; *« Car on est plus libre que chez nous (en dehors des heures de cours). »* (Axelle, 15 ans, Vareilles, Yonne). Le fait de pouvoir sortir est l'argument majeur mis en avant par les élèves estimant le lycée comme un lieu de liberté. Ceux qui ne sont pas d'accord avec cette appréciation indiquent : *« car il ne faut pas oublier que nous sommes là pour étudier »* (Leïla, 15 ans, Chaumont, Yonne).

Un item du questionnaire portait sur la perception de cette liberté par les parents. Au-delà du fait que les résultats qui suivent rendent compte de la manière dont les jeunes estiment que leurs parents voient les choses, il apparaît que la plupart des parents sont d'accord avec le fait que leur enfant puisse sortir de l'enceinte du lycée. Un tiers ne semble pas se soucier de ce que font leur enfant pendant sa journée au lycée. Seule une petite part des parents n'autorise pas leur enfant à quitter l'enceinte du lycée. Mais, ce n'est pas parce que l'interdit existe qu'il est respecté comme en témoigne Mélissa (17 ans, Jouy, Yonne). Si ses parents acceptent qu'elle sorte du lycée, c'est uniquement pour se rendre à ses leçons de code. Ils refusent qu'elle aille déjeuner chez *Pat à Pain* ou chez *Mac Do*. Toutefois, Mélissa, externe emportant son repas dans son sac tous les jours, se rend malgré tout dans un lieu de restauration rapide. Dans ce cas, elle consomme deux repas (*« je vais manger les deux ! »*) pour que ses parents ne sachent pas qu'elle est sortie du lycée. Ils agissent ainsi pensant que la fréquentation de ces espaces est dangereuse pour leur fille et estimant ces dépenses alimentaires inutiles. De même, ils ne tolèrent pas que Mélissa ait un petit ami. Par souci de transparence, elle leur a confié qu'elle fréquentait quelqu'un et leur a dit qu'elle allait régulièrement à la ZUP, là où habite le jeune homme : *« Ils peuvent pas m'en empêcher ! »* La sœur de Mélissa, sa complice, est dans une situation similaire. Majeure, elle vient au lycée en voiture[110] quand elle commence plus tard ou finit plus tôt sa journée de cours. Là encore, les parents refusent qu'elle raccompagne son petit ami vivant dans le périurbain de Sens, estimant le coût de ce détour trop élevé. Cet interdit n'empêche pas l'aînée de le faire. Pour expliquer le retard à l'arrivée au domicile familial, elle invente des excuses telles que : *« c'est un prof qui m'a retardé ! ».*

A travers le cas de Mélissa, il apparaît que le fait d'être ou d'aller quelque part sans les parents est essentiel. Elle vit ces moments comme une véritable expérience de soi. Pour autant, la ville est perçue comme un espace où la sécurité n'est pas garantie et des lieux sont évités.

[110] véhicule qu'elle a acheté avec l'argent qu'elle a gagné en travaillant l'été et le week-end.

1.2 L'exploration d'un nouveau territoire : entre *spots* et zones d'ombre

Si l'essentiel des élèves déclare qu'ils n'évitent aucun lieu lorsqu'ils sortent du lycée, le chiffre de 60% est biaisé par le fait que, parmi les élèves qui déclarent n'éviter aucun lieu, nombreux (20% d'entre eux) sont ceux qui ne sortent pas de l'enceinte du lycée dans les faits. Ils n'ont donc pas besoin d'éviter un lieu puisqu'ils ne pratiquent pas l'espace urbain.

Figure 67 - Lieux évités par les élèves de l'échantillon

Source : base de données de l'échantillon

Ceux ayant déclaré n'éviter aucun lieu n'ont pas justifié leurs réponses, à l'inverse de ceux qui ont cité la ZUP et le centre-ville.

La ZUP est nommée comme étant un lieu évité par des élèves sortant de l'enceinte du lycée et même par quelques uns n'en sortant pas. Parmi les motifs convoqués pour expliquer cet évitement, de nombreux commentaires évoquent la population y habitant : *« Car à la ZUP, il y a des gens pas commodes »* (Tracy, 17 ans, Pont sur Yonne, Yonne) ; *« car je m'y fais insulter en général »* (Sarah, 17 ans, Evry, Yonne) ; *« car on se fait trop interpeller par certains habitants. »* (Amélie, 17 ans, Vinneuf, Yonne) ; *« Les quartiers « chauds » comme la ZUP. »* (Emilie, 18 ans, Gron, Yonne).

L'entretien avec Mélissa (17 ans, Jouy, Yonne) a révélé à quel point les représentations sur ce lieu sont importantes dans la volonté d'éviter ce quartier. Dans son questionnaire, elle indique qu'elle évite : *« la zup, car je sais pas trop où ça se situe. J'évite aussi les autres endroits que je ne connais pas parce que c'est bête de se perdre, sans moyen de communication (portable) ».* Lui ayant fait remarquer lors de l'entretien semi-directif que son petit ami habite à la ZUP, lieu qu'elle dit éviter, elle explique que si elle a écrit ça, c'est parce que, pour elle : *« la ZUP, c'est les poubelles cramées et les voitures incendiées ».* Quand elle se rend chez son petit ami, pour elle, ce n'est pas la ZUP car elle n'a rien vu de cela. Elle ne s'est pas aventurée ailleurs dans la ZUP.

Le centre-ville est aussi évoqué par quelques individus comme étant un lieu évité. Les motifs convoqués sont très différents de ceux donnés à propos de la ZUP : *« Je vais rarement dans la ZUP. J'évite aussi d'aller en ville à cause de la distance. »* (Antoine, 16 ans, Vaudeurs, Yonne) ; *« Car c'est assez loin et il faut beaucoup de temps pour y aller »* (Erika, 15 ans, Armeau, Yonne). Une autre élève dit éviter le centre-ville car sa mère y travaillant, elle ne veut pas risquer qu'elle la voie.

Si ces remarques sont surtout le fait de filles[111], les garçons interrogés, pour les trois quarts d'entre eux, déclarent eux aussi éviter le quartier de la ZUP. Ils estiment que c'est un lieu dangereux, de délinquance où ont lieu des vols. Il est donc difficile de parler de *« murs invisibles »* comme le fait Guy Di Méo (2011). Dans la lignée des travaux de Jacqueline Coutras (1996), il désigne ainsi les barrières mentales qui demeurent au sein de l'espace urbain et sont le fait d'un groupe sexué : les femmes. Dans le cadre de l'échantillon étudié, ce constat ne peut être fait, même si les justifications avancées par les garçons mettent davantage en avant la présence de la délinquance alors que les filles posent la question du regard qu'elles subissent, surtout quand (comme c'est le cas de celles qui sont citées) elles affichent leur féminité (port de jupes, maquillage).

Si des lieux commerciaux ou l'entrée du lycée peuvent être considérés comme des lieux attractifs de la ville ou des alentours du lycée, il apparaît que la ville recèle aussi des espaces évités par les jeunes considérés comme des angles morts ou estimés dangereux. La particularité de la fréquentation des lieux en dehors du lycée est que leur exploration se fait par le biais du groupe de pairs.

2. Le groupe de pairs au cœur de la construction identitaire

2.1 Un usage des lieux publics propre au groupe

L'investissement et l'appropriation des lieux publics participent à la construction identitaire des jeunes. Ces derniers profitent du temps qui leur est laissé dans leur journée scolaire pour explorer des entre-deux spatiaux. Si tous les lycéens ne mettent pas à profit les entre-deux temporels de cette manière, ceux qui le font investissent des lieux plus ou moins éloignés du lycée et leur permettant de s'adonner à des activités non autorisées dans l'établissement scolaire. Des lieux commerciaux polarisent les flux lycéens ainsi que d'autres lieux (pelouses, trottoirs, parkings) aux statuts mal définis. Les élèves n'investissent pas seulement ces lieux, ils se les approprient en y demeurant le plus longtemps possible tout en consommant le moins possible. Les adultes leur reprochent de ne pas ramasser leurs déchets, de faire du bruit et de nuire à l'activité économique.

[111] Très présentes dans l'échantillon.

La petite taille d'une commune périurbaine renforce la perception de la présence juvénile dans l'espace public (Fleury, 2007). Les lycéens de Sens sont moins montrés du doigt car leur présence est diluée dans la petite ville. La cohabitation avec les adultes est difficile, ces derniers faisant de nombreuses récriminations aux jeunes. Quand la responsabilisation n'a pas porté ses fruits, la dissuasion est mise en œuvre, avant la répression (encore symbolique). La volonté des adultes est d'assigner des lieux aux jeunes. La maire comme les commerçants veulent que les élèves restent au lycée pendant la journée et n'en sortent pas.

Assigner les jeunes dans des espaces est en totale contradiction avec le besoin de liberté auquel ils aspirent. Sortir des cadres considérés comme trop étroits, explorer les « entre-deux » est constitutif de leur identité en construction. Ils se cherchent eux-mêmes, ils cherchent à avoir une place dans la société aujourd'hui comme demain. Venir dans ces lieux, c'est une manière d'occuper une place et un instant pour remplir un entre-deux. La convivialité est reine dans ces moments où ils sortent de l'espace fermé du lycée. Dans ces entre-deux géographiques, ils sont libres ou se sentent libres de faire ce qu'ils veulent.

Le regard normé des adultes est en total décalage avec les aspirations des jeunes. Deux conceptions du bon usage des lieux s'opposent. Les plus âgés supportent mal la présence de ces populations. Ce qui se joue ici est un fait spatial total où chaque groupe social teste les distances, les places et les limites. La concurrence sur ces espaces de faible superficie est énorme. Lieu de passage pour les uns (les commerçants), lieu de stationnement pour les autres : deux conceptions opposées de l'espace s'y manifestent. La maîtrise des entre-deux est stratégique pour les uns comme pour les autres. Les adultes veulent faire place nette devant leur commerce et reconquérir un espace qui leur appartient au sens juridique. Les jeunes s'y installent à défaut de disposer d'endroits offrant les mêmes aménités et profitent d'un entre-deux juridique et politique pour prendre place. Mairie et propriétaires se rejettent la responsabilité de la gestion des groupes de jeunes mais tous s'accordent pour vouloir mettre un terme à cette présence.

2.2 Le groupe de pairs constitué au lycée, un vecteur de brassage social et/ou géographique ?

La pratique de ces espaces situés à l'extérieur du lycée joue un rôle central dans la socialisation secondaire, mise en évidence par Berger et Luckmann (2012). Cette dernière ouvre davantage de champs puisqu'elle ne se fait plus des adultes vers les enfants, mais entre pairs. Appliqué aux jeunes, cela signifie qu'ils se socialisent entre eux en expérimentant les limites posées par la socialisation primaire faite par la famille.

Figure 68 - Pat à Pain, lieu de rendez-vous du groupe de pairs

Photographie de Julien Mignot, *Télérama*, N°3383, 12/11/2014.[112]

À partir de la photographie parue dans le numéro consacré à la jeunesse icaunaise par *Télérama*, il nous a semblé intéressant de questionner la composition d'un groupe de pairs[113] afin de voir si la fréquentation du lycée amenait un brassage social et/ou géographique. Les huit jeunes (dont sept présents sur la photographie) suivis par les journalistes appartiennent tous à des classes de terminale mais sont issus de deux sections : terminale S pour les filles et terminale STI2D[114] pour les garçons. Les filles sont élèves de la même division alors que les garçons sont répartis dans deux classes différentes.

Au-delà de l'appartenance de ces jeunes à des filières scientifiques, garantes de centres d'intérêt commun, les filles ont toutes appartenu à des classes de seconde de section européenne. L'inscription dans cette section a d'ailleurs constitué, pour leurs parents, une manière de s'assurer que leur enfant serait avec d'autres d'un niveau équivalent[115]. Derrière ce motif, alors que l'ouverture scolaire est effective, se cache une pratique sociale : les familles à forts capitaux scolaires se débrouillent pour placer leurs enfants dans des filières les mieux cotées, évitant ainsi le brassage avec les jeunes issus des classes populaires, nouveaux venus sur ce marché des diplômes et soupçonnés d'être

[112] Les lycéens rencontrés par les journalistes de *Télérama*, par mon intermédiaire, ont donné comme lieu de premier rendez-vous le restaurant rapide « Pat' à Pain ».
[113] Groupe constitué au cours des trois années de scolarité au lycée.
[114] Bac technologique STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable.
[115] Ces classes ont la réputation d'être des classes d'un excellent niveau scolaire.

perturbateurs[116]. La socialisation par l'école est donc incomplète puisqu'elle tend à reproduire les schèmes mentaux et à faire des jeunes *« les héritiers »* (Bourdieu et Passeron, 1985) de ceux-ci. La mise en place au lycée de Sens de sections européennes (maths-euro, histoire-géo euro) a permis aux familles averties d'y inscrire leurs enfants et de s'assurer de la bonne tenue de leurs fréquentations[117] (Dubet, 2014). Les parents des jeunes suivis par l'équipe de *Télérama* présentent des professions diverses (annexe 12 ou annexe « volante ») mais appartiennent essentiellement aux classes moyennes. C'est davantage le capital scolaire des familles des filles qui a joué dans leur fréquentation des classes européennes que leur pouvoir économique. Les garçons, n'ayant pas suivi ces sections, sont issus de milieux plus modestes[118], *« les petits moyens »* (Cartier et al., 2008), et ont été orientés vers un baccalauréat technologique.

Par ailleurs, à l'exception de Benjamin, le garçon au scooter[119], tous ont en commun d'avoir réalisé leur scolarité au collège de Saint-Valérien : *« On vient tous du même collège, même si on se parlait pas forcément au collège ! »*. La proximité géographique des domiciles familiaux comme l'usage quotidien de cars scolaires ont consolidé des amitiés : *« Avec Léa, on est ensemble depuis la maternelle ! Enfin, bon, dans la même classe ! »* (Christian, 17 ans, Vallery, Yonne) sur lesquelles s'en sont fondées d'autres : *« Avec Léa, on a la même chambre à l'internat. D'ailleurs quand j'ai su que ma coloc, c'était elle, au début j'étais pas super contente. On ne se connaissait pas. »* (Oriane, 17 ans, Saint-Sérotin, Yonne).

Ce groupe de filles se base sur une logique géographique et sociale, par l'orientation en classe européenne faite en seconde. L'affiliation des garçons (Armel et Christian) au groupe s'explique par la relation amoureuse que Christian entretient avec Léa. Se retrouvent ainsi les copines de la jeune fille et les copains du jeune homme lors des soirées que Léa organise à son domicile. Cette socialisation secondaire va au-delà des différences sociales et scolaires (Millet et Thin, 2006) existant entre ses membres.

D'autres groupes de pairs rassemblent des jeunes habitant des espaces différents. Ainsi Camille (18 ans, centre-ville de Sens, Yonne) et Nina (18 ans, Villiers-Louis, Yonne) sont devenues amies au cours de leur scolarité au lycée. Cette amitié s'est consolidée sur la fréquentation commune de la section Histoire des Arts au lycée et l'habitude de réaliser

---

[116] Catherine, mère d'Alexia et d'Oriane, a volontairement inscrit ses filles dans une section européenne afin d'éviter les déboires subis par sa fille aînée lorsque cette dernière était entrée au lycée deux ans plus tôt. Affectée dans un classe non-européenne, elle a beaucoup souffert du peu de travail fourni par les élèves de la classe et de l'ambiance délétère qui y régnait : sa mère s'était *« jurée de ne pas refaire l'erreur à l'entrée au lycée des plus jeunes ».*

[117] L'éclatement de ces sections, voulu par la direction de l'établissement à la rentrée 2014-2015, vise à rétablir une hétérogénéité dans le recrutement de toutes les classes et par là même un brassage social par le biais des amitiés que les élèves peuvent nouer.

[118] Armel est issu d'une famille monoparentale et Christian est placé en famille d'accueil en tant qu'enfant de la DASS. Les parents de Benjamin sont commerçants et appartiennent à une profession intermédiaire.

[119] Nous ne disposons de peu d'éléments le concernant. Lors de l'entretien collectif, il n'était pas présent. De même, il n'est pas mentionné dans l'article de Marc Belpois de *Télérama*.

ensemble des travaux de recherche. Camille a servi d'initiatrice dans des lieux tels que la bibliothèque municipale mais aussi dans les bars de Sens, tel que le *Patio*[120] : une manière de découvrir un nouveau territoire et mettre à distance le village périurbain. Dans le cadre de classes très homogènes, dont les élèves partagent les mêmes temps libres, il y a initiation et reproduction de pratiques sociales similaires. Le brassage social est limité même si tous les lycées étudiés accueillent à fois des élèves inscrits dans des sections générales, techniques et professionnels : les groupes mixtes comprenant des élèves fréquentant le lycée général comme professionnel sont très rares. *« La question initiale « Est-ce que les jeunes qui font des choses ensemble se ressemblent ? » peut être retournée en postulat : ils se ressemblent parce qu'ils développent des pratiques identiques et les font ensemble. Il faut alors identifier les processus qui produisent des pratiques de temps libre socialement différenciées. »* (Ferrand, 2013, p. 96). Ainsi, la composition des sections scolaires dicte en partie les amitiés nouées par les jeunes et limite le brassage social espéré.

Conclusion

À l'inverse d'une scolarisation en collège, la fréquentation du lycée modifie la territorialité des jeunes. Au-delà de l'usage de transports scolaires très contraignants, les obligeant à un réveil matinal, assimilable au mode de vie des adultes ou de leurs parents navetteurs, venir au lycée est à l'origine d'un fort changement de leur territorialité. Non seulement, ils sont amenés à passer l'essentiel de leur journée à l'extérieur de leur domicile dans un espace collectif situé à une vingtaine de kilomètres mais cette journée à forte amplitude va leur donner l'occasion de partir à la découverte de la petite ville ou d'un quartier périphérique de l'agglomération.

Les transports scolaires offrent bien des opportunités par l'amplitude horaire qu'ils imposent. Non seulement, le temps de transports n'est pas un temps perdu mais un temps pour soi permettant ou pas de développer un réseau de sociabilité (Westman et al., 2013). La faible fréquence journalière des cars leur donne aussi l'occasion, avec un groupe de pairs, d'occuper le temps d'attente du car ou laissé par les cours pour explorer la petite ville ou le centre commercial à proximité. Par ce biais se fait une véritable initiation à la ville, une « entrée en ville » (Cailly et Dodier, 2007). En groupe, les jeunes fréquentent des lieux commerciaux ou à défaut s'y promènent ou y stationnent. Leur usage des espaces publics se heurte à celui des adultes et des conflits d'usage peuvent émerger dans des espaces au statut mal défini.

Ces explorations en groupe participent à la fois à leur prise d'autonomie et à la sociabilisation secondaire de leurs membres. Le lycée, par son mode de fonctionnement très ouvert, par rapport au collège, donne davantage de liberté. Les jeunes ne sont plus

[120] Situé dans le centre-ville de Sens, c'est le seul bar à ouvrir à la fois en journée et en soirée.

sous la surveillance directe de leurs parents ou des adultes de l'établissement. La possibilité s'offrant à eux de disposer à leur guise du temps entre les cours et de sortir de l'établissement leur permet de se confronter à l'altérité que constitue l'espace urbain. Ces explorations sont constitutives de l'Être là. Le jeune se construit ainsi un monde à sa dimension qui, telle une « poupée russe » (Hoyaux, 2003), une « coquille » (Moles et Rohmer, 1981), s'emboîte dans une autre monde, plus vaste, allant de l'ici à l'ailleurs. Ces coquilles sont autant de territoires que leur jeune explore seul, avec son groupe de pairs, sa famille, des éléments constitutifs de sa construction identitaire.

Fréquenter le lycée permet donc aux jeunes, quels que soient les contextes géographiques où l'établissement se situe, de prendre du champ avec les cadres familiaux. Même dans le cas où les parents s'opposent à la libre circulation de leur enfant, la distance avec le lieu de scolarité donne une grande marge de manœuvre aux jeunes, qui peuvent l'exploiter ou pas. L'initiation à ces nouveaux espaces se fait par la fréquentation d'un groupe de pairs avant que le jeune puisse s'en émanciper dans certains cas. Les jeunes périurbains disposent d'opportunités de découverte des espaces urbains ou d'occupation de leur temps libre que n'ont pas certains jeunes urbains cadrés par leur famille (Macher, 2010), contraints de rentrer à certaines heures au domicile pour déjeuner ou dès la fin de leurs cours. Les transports scolaires, en les contraignant à subir une amplitude horaire de douze heures, leur ouvrent un champ des possibles. Sur l'ensemble d'une journée, il n'est pas rare que la moitié du temps soit constituée de temps libre (entre les récréations, le temps du déjeuner, les temps d'attente des transports et les temps de trajets). De belles occasions de faire sauter les cadres ou de s'en émanciper, au moins de manière temporaire.

Chapitre 5

Pendant son temps libre, combiner les ressources des entre-deux pour trouver sa place

« Tu ne jouis pas d'une ville à cause de ses sept ou soixante-dix-sept merveilles, mais de la réponse qu'elle apporte à l'une de tes questions. »

Italo Calvino, 2013. *Les villes invisibles.* Paris, Folio, p. 58.

Introduction

Le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires, les adolescents disposent d'un temps libéré des cours qu'ils peuvent organiser plus ou moins à leur guise : sorties, semi-loisirs[121] (Le Douarin et Delaunay-Téterel, 2011), sociabilité électronique, jeux vidéos… que ces activités soient encadrées ou pas par des structures d'accueil ou libérées de contraintes institutionnelles. S'y expriment par leur biais des logiques d'affiliation (le fait de se retrouver en face à face ou être en contact par médiation électronique avec d'autres) et logiques d'accomplissement (se prouver quelque chose par la réalisation d'un challenge dans le cadre d'une activité encadrée ou pas), le temps libre des adolescents se distingue de celui dont ils disposent lors de leur journée au lycée et permet d'analyser comment ils éprouvent l'espace dans lequel ils vivent.

Ce temps libre qu'ils ont à leur disposition le mercredi après-midi, le week-end ou pendant les vacances scolaires n'est pas de même nature que celui qu'ils remplissent dans les entre-deux de leur emploi du temps au lycée. C'est d'un côté un temps moins contraint (pas d'horaires à respecter pour retourner en classe) mais pas vraiment libre. Des comptes sont à rendre aux parents pouvant autoriser ou interdire certaines sorties, les limiter ou bien encore influer sur les personnes qui peuvent y participer (Massot et Zaffran, 2007).

A l'inverse du temps scolaire où les transports sont organisés, le temps des loisirs est un temps à conquérir et à inventer. Il faut pour cela s'affranchir des contraintes imposées par la géographie périurbaine et par la famille pour sortir des cadres instaurés jusque là depuis l'enfance.

En quoi le temps des loisirs permet-il l'élaboration d'une territorialité adolescente, singulière par rapport à celle des enfants périurbains et comment les adultes cherchent-ils à encadrer les pratiques juvéniles ?

Au cours de l'adolescence, le temps libre des jeunes se singularise par rapport à l'organisation qui prévalait depuis l'enfance. L'espace exploré s'agrandit aussi grâce à la combinaison de stratégies et de tactiques visant à s'émanciper de l'espace local ou à en exploiter les ressources de la proximité. Face à ces évolutions, les adultes cherchent à encadrer ces pratiques sans toujours comprendre les besoins des adolescents.

---

[121] « *La notion de « semi-loisirs » renvoie à des activités qui, bien qu'elles soient librement choisies, s'apparentent à un quasi-travail étant donné le niveau d'investissement et de compétences requis. Leur finalité n'est ni principalement ludique ni purement désintéressée. Elles peuvent être utilitaires (comme le bricolage et le jardinage), renvoyer à des formes d'engagement (le milieu associatif) ou encore permettre une forme de rentabilité professionnelle (autoformation) ou scolaire (loisirs académiques).* » (Le Douarin et Delaunay-Téterel, 2011, p. 103).

I. De l'enfance à l'adolescence : à la conquête d'une spatialité élargie

En dehors du temps scolaire, les loisirs des adolescents se singularisent par rapport à ceux qu'ils pouvaient avoir depuis l'enfance. Au-delà d'un espace vécu plus vaste, c'est surtout leur désir de s'affranchir de cadres qui modifie l'occupation de leur temps libre.

1. Un élargissement du territoire de vie

À partir des schématisations accompagnant la typologie proposée par Rodolphe Dodier (2009), il nous a semblé intéressant de nous prêter à un exercice similaire pour réfléchir au passage s'opérant entre l'enfance et l'adolescence en termes de spatialité, à entendre comme la manière dont s'organisent et s'agencent les relations sociales, les identités par la médiation de l'espace (Chivallon, 1999 ; Raffestin, 1997 ; Stock, 2004 ; Fourny, 2012). L'exploitation des travaux de Depeau (2003, 2008a), Cailly et Dodier (2007), Danic et al. (2010), mais aussi de ceux portant plus spécifiquement sur les enfants et adolescents des espaces urbains (Chombart de Lauwe et al., 1976 ; Authier et Lehman-Frisch, 2013 ; Rivière, 2014), alliés aux enquêtes que nous avons pu mener (Didier-Fèvre, 2011 ; 2013 ; 2014), permet de faire ressortir quelques traits saillants du territoire de vie d'un enfant et d'un adolescent et comment a lieu le passage de l'un à l'autre.

Ces schématisations servent ensuite de supports à la mise en évidence des ressorts de l'élargissement de la spatialité de ces véritables acteurs que sont les enfants comme les adolescents.

1.1 Le territoire de vie d'un enfant périurbain

Le territoire de vie d'un enfant du périurbain ne se singularise pas tant de celui d'un enfant urbain, à catégories sociales équivalentes. L'échelle de proximité est celle où s'exerce le plus de relations entre l'école, l'activité de loisirs et la fréquentation du voisinage et des camarades. À l'exception des visites aux copains du voisinage, ces mobilités sont presque exclusivement accompagnées (Depeau, 2008b).

Un autre territoire est toutefois fréquenté afin d'exercer des activités non présentes sur le territoire local. L'inscription à ces activités ne peut se faire qu'à la condition que l'un des parents de l'enfant ou ceux d'un camarade pratiquant le même loisir puissent les conduire sur le lieu de la pratique. Cette configuration n'est pas rare car les parents ont la volonté de ne pas pénaliser leurs enfants par le choix résidentiel qu'ils ont pu faire en allant s'installer dans l'espace périurbain. Dans le cadre d'un chaînage des déplacements, il y a un partage : un parent emmenant, un autre (à la sortie de son

travail) allant rechercher les enfants (Pinson et Thomann, 2001). Cette organisation est une réponse à la faible densité des transports (TerrhabMobile, 2013).

Figure 69 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un enfant du périurbain

D'autres mobilités plus exceptionnelles sont à remarquer : celles qui consistent le week-end ou pendant les vacances à se rendre dans des lieux de loisirs tels que le cinéma, un parc d'attraction. La fréquentation du centre aéré pendant les vacances ponctue l'emploi du temps enfantin et finalement ne casse pas le rythme imposé jusque là par l'école.

En somme, ce territoire de vie enfantin n'est pas aussi réduit que pourrait le laisser à penser la configuration des communes périurbaines. L'appartenance sociale joue un rôle clé dans la diversification des activités de loisirs pratiquées : une partie des familles estimant nécessaire à l'épanouissement de leur enfant la pratique d'une activité artistique et sportive. Quand une formation religieuse (de type catéchisme) se rajoute à l'emploi du temps de l'enfant de l'école primaire, il n'est pas rare que ces activités périscolaires occupent l'intégralité du temps libre (mercredi après-midi, soirées, samedi matin) laissant peu de temps aux enfants de jouer seuls ou entre pairs ou même de s'ennuyer.

1.2 Le territoire de vie d'un adolescent périurbain

Le schéma ci-contre (comparé à celui de l'enfant périurbain) fait apparaître une diversification des mobilités adolescentes et de leur motif ainsi qu'un élargissement du territoire de vie. Les mobilités autonomes sont plus nombreuses même si celles qui sont accompagnées persistent en raison des distances difficilement parcourables sans le recours à une automobile, à défaut d'un réseau de transports en commun fonctionnant en dehors des périodes scolaires.

La fréquentation du lycée et du village périurbain permet aux jeunes de s'émanciper des mobilités accompagnées à la condition de disposer de temps pour ces escapades. L'absence d'activités à destination des publics adolescents les éloigne des structures qu'ils fréquentaient jusque-là. Se ménager un temps et un espace à soi permet aussi de marquer sa prise d'autonomie vis-à-vis des adultes. Le temps libéré par les loisirs jusque là suivis offre cette marge de manœuvre et va permettre d'échafauder des déplacements accompagnés ou non faisant apparaître deux types de proximité (Torre, 2009) : une spécifiquement locale et une autre métropolitaine, fréquentée plus exceptionnellement. Se dessinent ainsi les bassins de vie des jeunes des espaces périurbains combinant échelle locale et métropolitaine au gré des opportunités de déplacements.

Figure 70 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un adolescent du périurbain

1.3 La préadolescence : le passage d'un modèle de spatialité à un autre

Pour comprendre le passage d'un modèle de spatialité à un autre, la schématisation du territoire pré-adolescent semble une étape indispensable. C'est pendant cet âge que s'opèrent très progressivement des changements (Diasio & Vinel, 2014) sans qu'ils ne soient spécifiques aux jeunes des espaces périurbains (Deville, 2007).

L'entrée au collège constitue la première étape de cet élargissement. À 11 ans, pour la première fois[122], le jeune quitte sa commune périurbaine de résidence pour suivre une scolarité dans une commune d'une taille légèrement supérieure. Pour cela, il emprunte un car scolaire spécialement affrété pour conduire les collégiens sur leur lieu d'étude où, dès leur descente du car, les jeunes sont placés dans l'enceinte fermée de l'établissement. Ils y passent l'intégralité de la journée : l'essentiel des collégiens périurbains étant demi-pensionnaires. Ils ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement avant l'arrivée du car, à moins qu'un de leurs parents ou grands-parents viennent les chercher en voiture dans le cas où ils finissent plus tôt leurs cours. Malgré tout, la scolarité du collège est une première étape dans l'élargissement du territoire de vie et une première émancipation de la tutelle parentale. Le collège offre un temps[123] et un espace[124] à soi, où peuvent se nouer et se dénouer des amitiés sans la médiation des parents[125].

Un autre élément de modification de la spatialité consiste en la fréquentation de lieux commerciaux. Pratique existant dans le territoire de vie de l'enfant, elle est plus fréquente à cet âge-là. Le pré-adolescent accompagne ses parents au supermarché, dans les centres commerciaux et réclame, pour les filles surtout, *« d'aller faire un tour en ville »* pour y faire les boutiques. Ces pratiques accompagnées participent de l'élargissement du territoire de vie puisqu'elles permettent un repérage des potentialités offertes par le pôle urbain. C'est aussi une initiation à la vie adulte dans le sens où le jeune participe à un acte familial : le ravitaillement hebdomadaire.

---

[122] Sauf dans le cas des enfants ayant été scolarisés dans un regroupement pédagogique.
[123] Celui des transports scolaires et celui passé dans l'enceinte du collège, renforcé par l'usage de la demi-pension.
[124] Le collégien se rend exclusivement seul ou accompagné d'amis à l'arrêt de car. Les parents n'ont plus leur place, sauf dans les cas où ils déposent leur enfant, sur le chemin de leur travail, à l'arrêt du car ou au collège directement.
[125] Comme c'était le cas, jusque-là, dans le cadre des mobilités accompagnées vers l'école et de la sociabilité parentale qui s'y développait.

Figure 71 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un préadolescent du périurbain

2. *Les ressorts de l'élargissement*

2.1 Des loisirs encadrés à des pratiques plus informelles

L'un des principaux changements ayant des impacts sur la spatialité à l'adolescence consiste dans le recul de la pratique de loisirs encadrés au profit d'activités plus informelles (Ciosi, 2014). C'est la conséquence de la première prise de distance vis-à-vis des parents engagée dès le collège.

L'exploitation des questionnaires remplis par les élèves du lycée de Sens fait apparaître que la pratique d'une activité de loisirs n'est pas majoritaire[126], même si des enfants appartenant le plus souvent aux CSP supérieures peuvent pratiquer au moins deux, voire trois activités. Les activités sportives sont dominantes qu'elles soient pratiquées dans le cadre de clubs sportifs privés ou par le biais de l'UNSS[127] proposant un large éventail d'activités (badminton, volley, acrosport, foot en salle, tennis de table, fitness, tir à l'arc, natation, triathlon,…) pour un prix modique (15 €/an). Parmi les sports cités, la diversité l'emporte et aucune préférence ne se dégage entre l'équitation, le tennis, le cyclisme, la gymnastique, le golf ou d'autres sports collectifs (le football, le rugby, le basket, le handball). Les activités artistiques pratiquées sont essentiellement musicales, même si quelques élèves suivent des cours de dessin.

La faible proportion de jeunes ayant une activité de loisirs peut s'expliquer par l'abandon de certaines activités à l'adolescence : « *Non, plus maintenant* » (Tracy, 17 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) ; *« Non, je les ai arrêtées »,* (Nolwenn, 15 ans, Les Bordes, Yonne). Parmi les raisons pouvant expliquer l'arrêt de la pratique d'une activité, il en est une non négligeable : celle de la limite d'âge des activités proposées. Ainsi, l'activité Multisports proposée dans le cadre du service jeunesse de l'intercommunalité du Gâtinais en Bourgogne ne s'adresse qu'aux jeunes 6 à 12 ans. Une fois, cet âge passé, le jeune doit s'orienter vers un autre type d'activités qui n'est pas forcément proposé à l'échelle locale. En revanche, l'équitation, les majorettes, le football restent ouverts aux adolescents comme des activités de beaux-arts ou musicales, même si les activités sportives (sports collectifs essentiellement) l'emportent dans l'éventail proposé. Cela a sans doute des conséquences sur leur faible fréquentation par les jeunes filles ; sans compter, que l'adolescence est un moment où de nombreuses activités de loisirs (De Singly, 2010) sont abandonnées, dans le cadre de la mise en œuvre du processus d'individualisation, celui de la découverte de sa propre autonomie et donc de son identité. Les jeunes réclament d'avoir du temps libre. Ils rejettent des activités qu'ils estiment avoir été imposées par leurs parents. L'activité est aussi vue comme quelque chose de trop organisé.

---

[126] Tous espaces confondus, 57% des élèves ne pratiquent pas d'activité de loisirs, les trois quarts d'entre eux sont des filles.
[127] Union Nationale Sportive Scolaire

L'arrêt des loisirs, souvent sous le prétexte de *« pas le temps »* (Ursula, 17 ans, Villeneuve-La-Guyard, Yonne), permet de gérer son temps à sa guise. Les parents s'en accommodent car cet abandon les décharge d'accompagnements automobiles.

2.2 Des mobilités accompagnées en recul

Parmi les motifs invoqués pour expliquer l'arrêt d'une activité de loisirs, celui de la distance avec le lieu de loisirs a été invoqué : *« J'ai arrêté mes activités de loisirs à cause du trajet / distance et les heures de cours ».* (Marianne, 16 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne). Cette citation laisse à penser que la localisation du domicile de l'élève joue un rôle dans la pratique d'une activité. Pourtant, le croisement de la pratique d'une activité périscolaire avec la localisation résidentielle des jeunes fait apparaître un phénomène qui va à l'encontre des idées reçues.

Figure 72 - Pourcentage d'élèves pratiquant une activités de loisirs rapporté au type d'espace qu'ils habitent

Elèves habitant à Sens	38%
Elèves habitant le périurbain de Sens	46%
Elèves habitant l'espace à dominante rurale.	29%

Source : base de données de l'échantillon (136 individus)

Les élèves habitant l'espace périurbain sont ceux qui ont le plus d'activités de loisirs. La distance entre le lieu d'activité et le domicile ne semble donc pas une difficulté pour eux alors que pour les élèves de l'espace à dominante rurale cela en est une, les urbains quant à eux ne profitent pas de la proximité de leur domicile avec une activité de loisirs pour en suivre.

Les jeunes des espaces périurbains continuant à pratiquer une activité de loisirs le font grâce au concours de leurs parents (les *« Mamans Taxis »*, Ascher, 1981). L'automobile est le premier moyen de transport utilisé (7 jeunes sur 10 ayant un loisir s'y rendent par ce moyen). La marche à pied permet à un jeune sur 10 d'aller à son activité située dans la commune de résidence, alors que le vélo-scooter ou le train sont utilisés à la marge pour rejoindre une destination plus lointaine.

Un compromis au niveau des moyens de transport apparaît avec le cas d'élèves se rendant à leur activité de loisirs à pied, dans la continuité de leur journée de lycéen. C'est le cas de ceux suivant des cours de piano donnés à Sens ou se rendant à un entraînement de natation à la piscine. Les parents viennent ensuite les chercher à la fin de l'activité. Le cas d'Axel (17 ans, Soucy) est un peu différent puisque, tous les soirs, son entraîneur le récupère à la sortie du lycée. Membre de l'équipe de France de cyclisme

junior et de vélocross junior, sponsorisé par le club d'Aubervilliers (équivalent de la ligue 2 pour le vélo), il doit suivre un entrainement quotidien. Alternativement, ses parents ou l'entraîneur le raccompagnent chez lui. Une autre combinaison de mobilités a été relevée pour permettre d'aller à une activité de loisirs : enfants et parents pratiquent une activité similaire à des horaires différents mais consécutifs. Guillaume (17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne) se rend le mercredi au karaté à Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne) avec sa mère et son frère. Les garçons suivent leur séance d'une heure et demie à partir de 18h15 puis, pendant que leur mère assiste au cours de Tai-Chi, ils consomment le pique-nique qu'ils ont apporté. Guillaume occupe ensuite le temps (*« Je vais voir les majorettes ! »*) avant de rentrer à 21h30 au domicile familial. Autant, Guillaume apprécie ces mercredi soirs, autant l'entraînement du samedi le rebute : *« Des fois, je loupe le karaté. (...) On fait exprès de louper le karaté »* quand il a d'autres opportunités d'occuper son week-end. Le fait que sa mère pratique une activité l'oblige à y assister le mercredi ; le samedi, sa mère travaille et son père n'est pas toujours enclin à y emmener ses fils, il manque sans regret l'entraînement.

En dehors des activités de loisirs, les jeunes ont recours aux mobilités accompagnées mais cherchent de plus en plus à s'en affranchir en mettant sur pied des covoiturages ou en combinant les ressources à leur disposition (voir plus loin). Ces bricolages sont rendus nécessaires par la place croissante que tient le pôle urbain dans la spatialité des adolescents.

2.3 Le rôle de plus en plus important joué par le pôle urbain

Comparée aux territoires de vie de l'enfant et du pré-adolescent périurbain, la spatialité adolescente est marquée par l'importance prise par le pôle urbain. L'entrée au lycée est comparable à une véritable « entrée en ville » puisque l'établissement scolaire est le point de départ à des pérégrinations, le plus souvent en groupe, à la découverte du pôle urbain. Elle permet un élargissement du territoire, en rupture avec le modèle de vie voulue pour leurs enfants par les actifs ayant choisi de s'installer dans le périurbain.

À l'enfance, le jardin privatif est central dans les premiers temps de la socialisation. Les configurations des lotissements pavillonnaires (rond point, terre-plein central, rues en impasse) facilitent les rencontres enfantines et permettent aux parents une surveillance à distance et inculque « le goût des autres » par les contacts souvent libres (Dodier, 2012) avec le voisinage et les autres enfants du « quartier ». C'est un « espace ressource » pour l'éducation des enfants (Lehman-Frisch et Vivet, 2012 ; Aragau, Didier-Fèvre, Rougé, 2015). La surveillance des parents y est d'autant plus relâchée que le jardin est clos (« coquille protectrice », Poulot, 2008) et que les enfants jouent en groupe.

La ville et ses ressources supposées attirent les adolescents. Les centres commerciaux, les bars, les boîtes de nuit leur laissent espérer l'accès à des espaces où ils ne seront plus considérés comme des enfants mais, pris au sérieux, comme des adultes. À défaut de pouvoir s'y rendre, ils reproduisent dans l'espace familial une *simili* vie urbaine en organisant des soirées au domicile ou dans le jardin aux beaux jours, ils profitent aussi de leur journée lycéenne pour découvrir l'espace urbain. Ils doivent arbitrer entre *habitus* parental, héritage social et culture jeune, la ville apparaissant comme le facteur de leur émancipation. C'est au prix de cette combinaison qu'ils pourront entrer dans l'âge adulte, être un sujet à part entière (Glevarec, 2010).

Figure 73 - Les trois temps de la culture dans la famille

source : d'après Glevarec, 2010.

II. À l'adolescence : combiner les ressources des entre-deux pour exister

Devenir ami avec un jeune citadin ou avec un autre jeune du périurbain n'habitant pas la même commune exige, pour rejoindre le groupe de pairs se rassemblant dans le pôle urbain ou dans un village périurbain, d'engager des négociations avec les parents pour avoir le droit de s'y rendre et pour y être emmené.

1. S'émanciper de la proximité en mobilisant les moyens à sa disposition

La quasi-totalité des jeunes rencontrés font référence à leurs pratiques de mobilités le week-end, même si ces pratiques ne sont pas systématiques. Si rejoindre la ville ou une autre commune (périurbaine ou rurale) nécessite de mettre sur pied des stratégies particulières pour se déplacer à défaut de transports en commun (Goyon, 2009), les programmes d'activités suivis ne sont en rien spécifiques aux contextes périurbains.

1.1 2 pieds

La marche à pied est le mode de déplacement le plus utilisé pour se rendre à un lieu de rendez-vous. Guillaume (17 ans, Montigny-Lencoup, 77) n'hésite pas à aller à Gurcy (distant de 5 km) pour voir ses copains (et vice-versa) pour discuter et *« faire tout ce qu'on a pas le temps de faire au lycée. (…) Hier, j'y étais, ma mère était pas au courant. »* Pour se rendre chez ses amis, il n'a pas besoin de mobiliser de moyens particuliers et c'est pour lui une forme de liberté. Il n'a pas à rendre des comptes.

Figure 74 - "Mes pieds"

Photographie réalisée par Guillaume
(17 ans, Montigny-Lencoup, Seine et Marne)
pour illustrer ses mobilités

De même, nombreux sont les jeunes du secteur Ouest francilien disant se rendre à pied à la gare *Transilien* la plus proche, y compris quand elle est éloignée de plusieurs kilomètres. Ils légitiment cette pratique par le fait que marcher est bon pour leur santé et ils profitent de ce temps pour réfléchir (Sansot, 1998). La marche leur offre aussi la possibilité de faire de l'autostop si l'occasion se présente. Cette pratique, reconnue par un quart des élèves de terminale interrogés, est spécifique au secteur Ouest alors qu'elle est absente du secteur Est. Garçons comme filles ont recours à ce mode de déplacement, qu'ils expérimentent seul ou en groupe[128].

> *« Je me déplace avec le bus ou en stop avec mon pote Henri. Y'a un an et demi, j'ai eu un déclic. Je voulais me débrouiller par moi-même. Depuis que j'ai cassé ma mobylette, j'étais tributaire de mes parents. (…) C'est bon de marcher un peu. On peut rejoindre la gare et aller à Paris. (…) Ce que j'aime à Paris, c'est de m'y sentir. C'est utile mentalement, de sentir la foule. »* Aristide, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines.

> *« Je fais du stop depuis la seconde. Ça marche 6 à 7 fois sur dix ! Mes parents savent pas que j'en fais toute seule. Ils trouvent que c'est dangereux mais je préfère faire du stop que de rester chez moi ! »* Alexandra, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

> *« J'ai eu un vélo à 16 ans. Mais, je l'utilise pas, je préfère aller à pied. Marcher, ça fait du bien, ça fait réfléchir. Les côtes en vélo, faut se les taper ! (…) Je vais à pied ou en stop. La première fois que j'en ai fait, c'était en seconde. Une grande aventure ! Le stop, ça marche à tous les coups ! Mais, je choisis mes voitures ! Genre « monospace*

[128] L'initiation à l'auto-stop se fait dans le cadre d'un petit groupe de deux ou trois personnes et est souvent dictée par les mauvaises conditions météorologiques

avec quinze enfants à l'arrière », type famille catho. Une fois, une amie a été prise en stop par un mec en slip ! Elle a eu la main sur la poignée tout le long du trajet !!! (…) Si on pense au pire, on fait pas grand chose. Sur la route de Grosrouvre, ça marche une fois sur dix. C'est un couple d'homo qui allait à la chasse qui m'a prise. Pour aller à la gare de Méré, ça marche… allez… six fois sur dix. » Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

La marche laisse une latitude permettant de s'affranchir des distances et de se laisser la possibilité, au fil des rencontres, de monter dans une voiture pour avancer sur la route vers un point de rendez-vous ou pour rejoindre une gare. La pratique du stop (Huyghe, 2014) porte en elle aussi un imaginaire basé sur une réalité maquillée. Tara minimise le nombre de fois où elle n'a pas trouvé de voiture pour l'emmener. Pratiquer le stop est une manière de s'affirmer et de refuser tout déterminisme : *« Je vais quand même pas rester chez moi si y'a rien à faire ! »* (Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines). Ce leitmotiv revient dans de nombreux entretiens des jeunes habitant l'Ouest francilien. L'immobilité leur paraît plus difficile à vivre et un élément d'explication peut être avancé du côté de l'éducation à la mobilité qu'ils ont reçue. Ces jeunes ont pris l'habitude de se déplacer depuis tout petits avec leurs parents ou dans le cadre de structures (colonies de vacances, centre aéré), ils maîtrisent les codes de la mobilité. Aussi, ils sont plus nombreux à imaginer et à mettre en œuvre des sorties (Goyon et Ortar, 2009). Cela renvoie à une forme de capital spatial (Lévy, 2013) et de motilité (Kaufmann, 2013).

1.2 2 roues

Le recours aux deux-roues est beaucoup plus rare[129]. La possession d'un scooter est une pratique plus répandue sur le terrain Est que dans l'Ouest, sans qu'une corrélation entre l'équipement en deux roues et le revenu des parents ait pu être montrée. Les parents rencontrés expliquent avoir doté leur enfant d'un scooter à des fins utiles (aller sur un lieu de travail le week-end ou pendant les vacances, se rendre à une activité sportive) et pour leur éviter d'avoir à le véhiculer. Ayant vécu leur jeunesse dans des espaces du même type ou ruraux, ils ont conscience de la carence de ceux-ci en terme de mobilités. Ils donnent à leur enfant un outil pour acquérir une certaine autonomie.

« Le mercredi après-midi, je vais à Sens en scooter. Je bouge un peu partout, dans les grandes surfaces, en ville après avoir fait un foot. (…) En scooter, c'est à 5 minutes de Sens. C'est pas long, c'est pas loin mais c'est beaucoup plus tranquille. J'ai mon scooter depuis trois ans, quand j'ai eu 14 ans. C'est mes parents qui l'ont payé. Comme ça, ils avaient plus besoin de venir me chercher au collège. Mon frère, il va avoir un scooter à 14 ans. » Cédric, 17 ans, Saligny, Yonne.

[129] Moins de 10% des jeunes enquêtés déclarent utiliser un vélo ou un scooter pour se déplacer pendant leur temps libre.

« J'utilise souvent mon scooter, sauf dans Sergines car ça use de l'essence pour rien. Mais, pour aller dehors, je le prends. Quand je vais chez Natacha[130] à Courlon, ou chez mon copain Adrien au Plessis-Saint-Jean[131], un ami d'enfance qui habite dans un village où y'a pas 300 habitants ! J'ai un scooter depuis deux ans, depuis le 10 août 2010, exactement. Pas pour une occasion spéciale, comme ça ! » Florian, 16 ans, Sergines, Yonne.

La possession d'un deux-roues n'est pas exclusive des garçons : Catherine (18 ans, Sergines, Yonne) comme sa sœur (21 ans) en ont possédés avant d'avoir leur propre voiture. Charlotte (17 ans, Gallius, Yvelines) dispose d'un scooter mais en a un usage très limité : elle ne l'emprunte pas quand elle va à la gare car elle craint de se le faire voler mais s'en sert pour aller chez ses amies ou pour se rendre à l'auto-école.

L'usage d'une moto-cross comme celle de Jérémy permet de combiner moyens de transports et pratique sportive. À Soucy, un terrain de moto-cross, en bordure de l'A5, permet de s'y entraîner en tant qu'adhérent du Sporting-moto-club de Sens ou ponctuellement après s'être acquitté d'un droit d'entrée.

Figure 75 - "Ma moto"

Photographie réalisée par Jérémy
(15 ans, Saligny, Yonne)
pour illustrer ses mobilités

1.3 4 roues…

À défaut d'avoir recours à la marche ou à un deux-roues, les jeunes sollicitent familles et amis pour se rendre à un lieu de rendez-vous.

« Je trouve toujours quelqu'un pour m'emmener, pour travailler chez Intermarché à Maulette ou pour aller à des soirées. Chez moi, tout le monde a une voiture, mes parents, mon frère et ma sœur, sauf moi ! (…) Dans les soirées avec mes amis, on prépare le repas. On joue à la Wii, au billard, au ping-pong. On regarde un film. Ça se termine vers 5-6 heures. Je dors sur place et quelqu'un vient ensuite me chercher. (…) Je ne prends pas le train. Ce qu'il y a autour, ça me suffit. Sinon, j'y vais en voiture avec des copains. » Déborah, 18 ans, Garancières, Yvelines.

[130] Natacha est la petite amie de Florian, elle habite à 8,3 km de Sergines.
[131] Le Plessis-Saint-Jean est distant de 4 km de Sergines. Les deux garçons ont fréquenté la même école primaire avant leur déménagement.

Si quelques parents (Ascher, 1981 ; Cailly et Dodier, 2007) sont très disponibles pour véhiculer leur enfant, c'est loin d'être le cas de tous. Aussi, les jeunes pratiquent le co-voiturage. Ce système souvent initié par les parents dans la période de la petite enfance, est progressivement approprié par les enfants eux-mêmes qui deviennent moteur du processus pour leurs déplacements à partir de l'adolescence. Ces derniers mettent en contact des parents de camarades pour organiser eux-mêmes des déplacements, vers la piscine et le cinéma trouvant des combinaisons possibles, sur l'heure du départ et d'arrivée, leur permettant d'augmenter leurs chances d'avoir des réponses positives de la part des conducteurs. Ainsi, ces mobilités imaginées et/ou réalisées sollicitent la proximité par le biais du voisinage.

Quand l'un des membres du groupe a le permis et une voiture à sa disposition, il emmène les autres. Dans ce cas, la pratique n'est pas forcément la même. Si l'adulte se sert de sa voiture pour aller d'un lieu à un autre, le jeune s'en sert aussi comme d'un espace à soi. Il y stationne, y séjourne. Tony (16 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne) raconte qu'il se rend avec un copain, ayant une voiture, à Saint-Germain-Laval. *« On reste dans la voiture et il parle avec ses copains. »* Il ne s'agit pas des amis de Tony, il ne les connaît pas mais il est content d'être là.

Figure 76 - "Mon moyen de transport : la voiture de Laetitia"

Photographie réalisée par Katia
(17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne)
pour illustrer ses mobilités

Les transports en commun peuvent aussi être utilisés pour sortir. Le recours au car scolaire est toutefois très limité car ce réseau ne fonctionne pas pendant les vacances, à l'exception de quelques lignes régulières. Toutefois, la fin de l'année scolaire approchant, la fréquentation du lycée est moins assidue et quelques jeunes peuvent choisir de prendre le car pour rejoindre une gare qui va les mener à Paris ou à un lieu de rendez-vous. Leurs déplacements sont, dans ce cas, très contraints par les horaires[132]. Ils peuvent aussi prendre le car scolaire le vendredi soir pour aller passer le week-end chez un ami. Le train est le moyen de transport le plus souvent utilisé pour rejoindre la capitale. La carte *Imagin'R*, valable en Ile-de-France, permet aux jeunes de s'y rendre gratuitement grâce au dézonage le week-end. Pour ceux habitant à l'extérieur de la zone desservie par le *Transilien*, les tarifs sont importants et peuvent être dissuasifs.

À l'adolescence, la mobilité, vecteur principal dans l'acquisition d'une autonomie ou au contraire dans l'expérience d'une « captivité » (Escaffre, Gambino, Rougé, 2007), tient une place centrale dans les discours tenus par les jeunes. Vivre et bouger dans ces

[132] un car à 7h et un autre pour un retour à 19h.

espaces peu ou mal desservis en transports en commun n'est pas toujours aisé. L'attachement au lieu de vie – qu'il soit inhérent à la construction du « chez soi » ou le signe d'un accommodement au choix parental, n'est pas exempt d'un désir de vouloir en sortir temporairement pour retrouver ses copains et se rendre dans des endroits où il se passe quelque chose.

2. Bouger pour quoi faire ?

Les 85 entretiens menés auprès des lycéens des deux terrains permettent de tracer l'éventail des activités conduites lors des déplacements opérés le week-end ou pendant leur temps libre[133]. Les activités diurnes et nocturnes se différencient très nettement même si elles ne sont pas spécifiques aux espaces périurbains.

2.1 « Je sors avec mes copines. »[134]

Le samedi après-midi ou les jours de vacances sont des moments privilégiés pour les sorties, même si celles-ci ne sont pas systématiques. Elles se font à une fréquence mensuelle ou bi-mensuelle ou sont encore plus espacées dans le temps.

Sortir consiste à aller au cinéma, à faire du shopping dans les centres commerciaux ou à se rendre chez des ami(e)s pour y passer l'après-midi à discuter. Les pratiques de proximité l'emportent dans le cas de visites au domicile des amis comme pour les pratiques marchandes évoquées plus haut. Si Paris est mentionnée comme destination commerciale par les jeunes des deux terrains, des destinations plus locales sont davantage fréquentées par les lycéens. Les jeunes du terrain Ouest se rendent à Vélizy, à Parly II, à Plaisir ou bien encore à Saint-Quentin pour y pratiquer du shopping ou aller au cinéma. Le centre commercial du Bréau à Montereau-Fault-Yonne est très souvent cité par les jeunes de l'Est. Cette préférence pour les centres commerciaux ne se retrouve pas chez les jeunes fréquentant la petite ville de Sens où la rue piétonne du centre-ville demeure la destination privilégiée.

La concentration d'équipements (galerie marchande, cinéma, bowling et restauration rapide) fait du centre commercial (Mangin, 2004) un espace très fonctionnel. Situés en lisière d'agglomération, en « bords de ville » (Poulot, Aragau et al., 2014), ces lieux présentent l'avantage d'être facilement accessibles, y compris à pieds. Ces nouveaux lieux d'urbanité (Ernaux, 2009, 2014) offrent une diversité d'aménités pouvant attirer des populations juvéniles. La fréquentation de ces espaces est davantage évoquée par les

[133] On arrive d'ailleurs très vite à saturation. Les réponses aux questions sur l'emploi du temps libre sont toujours semblables.
[134] Par exemple : Emmanuelle, 20 ans, Goussainville.

filles, même si les garçons y font référence (Landais et Séchet, 2012). Dans ce cas, ils disent *« accompagner leur copine »* dans les centres commerciaux.

Figure 77 - "Mes sorties du week-end"

Photographies extraites du carnet de mobilités de Victoria, 15 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne

Peu de garçons ont mentionné une fréquentation de ce type entre garçons exclusivement, à l'exception de virées parisiennes à Chatelet (pour le terrain Est) ou à Montparnasse (pour le terrain Ouest) *« quand on a de l'argent »* (Tony, 16 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne). À l'exception des jeunes rejoignant à Paris une grand-mère, un aîné ou un petit ami disposant d'un appartement étudiant pour y passer le week-end, ces sorties se font exclusivement en groupe (Oppenchaim, 2011), sans que chaque membre maîtrise le parcours emprunté :

> *« Quand on va faire du shopping à Châtelet, dans une friperie, je regarde pas souvent les panneaux. Je suis mes amies. Pareil quand on va faire les cadeaux de Noël sur une journée sur les Champs-Elysées. Je me laisse conduire, j'ai du mal à me repérer. À chaque fois, j'ai l'impression de redécouvrir le trajet. Mes amies sont mes GPS ! (…) Pour aller chez mon copain à Chatillon, on a fait le trajet ensemble et quand je suis perdue, je lui envoie des SMS. Mais, maintenant, je suis plus autonome*

qu'avant. Je prends l'initiative de regarder les panneaux. » Elise, 17 ans, Richebourg, Yvelines.

2.2 « Je vais à des soirées. »[135]

Les sorties nocturnes tiennent une place à part dans les mobilités évoquées. L'essentiel des jeunes évoquent des « soirées » passées, en petit comité[136], chez des amis[137] à jouer à la console, à faire la cuisine, à écouter de la musique, à se déguiser, à danser ou à regarder des films.

Figure 78 - Soirée d'Halloween au domicile de Léa, Dollot, Yonne

Photographie d'Oriane, 16 ans, Saint-Sérotin, Yonne

Ces soirées se terminent vers 5-6 heures du matin et les participants dorment sur place, évitant ainsi aux parents de venir les chercher à des heures matinales. Ces pratiques peuvent être plus régulières que les sorties diurnes. Toutefois, à l'approche des examens, toutes et tous avouent refuser ce genre d'invitation car ils passent leur dimanche à dormir et ne peuvent donc pas réviser correctement. Se rendre à une soirée dans une salle des fêtes ou dans un lieu rassemblant un plus grand nombre de personnes (plus de 30) est plus rarement évoqué. C'est très souvent, à l'occasion d'un anniversaire, que des soirées de la sorte sont organisées. Enfin, un très petit nombre de jeunes affirme sortir en boîte de nuit (moins d'un jeune sur dix).

[135] Par exemple : Clothilde, 18 ans, Gron.
[136] 5-6 jeunes
[137] dont les parents sont partis en week-end.

La sortie de nuit a une importance particulière dans les discours. Se coucher très tard et avoir des activités entre pairs, quand tout le monde dort, est présenté par les jeunes comme un moment majeur de la construction de leur sociabilité. C'est une manière de dépasser ses limites, de se prouver qu'on a atteint l'âge adulte. Katia (17 ans, Montigny-Lencoup) présente la fréquentation de soirées ou leur organisation comme une étape importante de son existence. *« Maintenant, je peux faire un anniversaire sans problème car j'ai des amis. »* Cette socialisation secondaire (Berger et Luckmann, 2012) est d'autant plus précieuse pour elle qu'elle a souffert de problèmes relationnels avec les autres lors de la fréquentation du collège (*« le pire moment de ma vie »*).

Figure 79 - Promenade nocturne dans la commune périurbaine à l'issue d'une soirée passée au domicile d'Oriane

Photographie d'Oriane, 16 ans, Saint-Sérotin, Yonne

Se rendre en boîte de nuit ou dans des bars, s'apparente à un rite de passage d'entrée dans la vie adulte. *« C'était extra. C'est la liberté. (…) Je me sentais bien. »*, voilà ce que dit Tara (17 ans, Grosrouvre, Yvelines) à propos de sa première nuit blanche à Paris. Cette pratique spécifique au terrain occidental (alors que la faible fréquentation des boîtes de nuit a été notée sur les deux terrains) consiste en une déambulation nocturne de bar en bar (sans que les jeunes puissent toujours y pénétrer à défaut d'être majeurs). Leur localisation résidentielle périurbaine les oblige à mettre sur pieds des dispositifs pour rendre opérationnelle la réalisation de leur projet de sortie : en groupe, garçons et filles rejoignent Paris en train. Après avoir marché et dansé dans les rues parisiennes, ils dorment sur les bancs de la gare Montparnasse en attendant le premier train. La plupart

des parents sont au courant de ces sorties, voire les cautionnent. Ils estiment que leurs enfants ont l'âge pour cela. *« Ils ne sont pas inquiets car j'ai un portable. »* (Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines). Quelques éléments d'explications sur ces pratiques différenciées peuvent être avancées. Tara dit que ses parents procédaient de la sorte lorsqu'ils étaient jeunes. Ils trouvent donc normal que leur fille en fasse autant. Le contraire n'a pas été prouvé pour le terrain Est : la question reste donc ouverte.

Loin d'être tous prisonniers, les adolescents redoublent d'imagination et combinent les moyens à leur disposition pour bouger (« parents taxis », covoiturage, car, scooter, marche à pied, vélo, auto-stop…). *« Chez les jeunes, la capacité et l'envie de se déplacer semblent liées à une forme d'apprentissage initié dès l'enfance. »* (Bouleau et Mettetal, 2014, p. 3). Au-delà de la qualité de l'offre en transports en commun, on peut aussi repérer des niveaux de compétence et d'appétence différenciés à vouloir et pouvoir bouger : rôle de l'éducation, d'une autonomie autorisée, favorisée ou acquise plus ou moins tôt, importance du contexte social et familial – des propres expériences parentales, d'un aîné, ou d'un voisinage (« le fils ou la fille de »). Les différences de niveaux de compétences ou « l'outillage affectif et cognitif » (Le Breton, Le Corre, Stenou, 2012) ont un impact sur les distances parcourues et l'intensité du programme d'activités. Ainsi, se fait l'apprentissage progressif d'une spatialité périurbaine, qui peut s'appuyer, quand elles existent, sur les initiatives mises en œuvre par les politiques publiques.

III. Les adultes face aux loisirs adolescents

L'élargissement progressif de la spatialité périurbaine adolescente se fait dans le cadre des limites imposées par les adultes. Certaines municipalités ou intercommunalités sont sensibles aux problématiques juvéniles et proposent des structures pour répondre aux besoins qu'ils estiment être ceux des jeunes. Les retours ne sont pas toujours à la hauteur de leur espérance. De même, les parents voyant leurs enfants grandir adoptent des comportements différents, reflet de l'éducation qu'ils leur ont donnée jusque là.

1. Les initiatives municipales pour (en) cadrer la jeunesse

1.1 Le temps des adultes et le temps des ados

Deux conceptions du temps s'affrontent dans le cadre des investissements ou des initiatives que peuvent prendre les communes. Le temps long administratif n'entre pas en adéquation avec le temps court des jeunes. Les consultations engagées par questionnaire (voir figure 80 et annexe 17), si elles permettent de consulter les jeunes sur leurs désirs d'activités et d'équipement, ne pourront avoir des effets qu'à moyen ou

long terme, le temps d'obtenir les autorisations et de mobiliser les fonds nécessaires à leur réalisation. Les jeunes qui répondent à ce questionnaire ne profiteront sans doute jamais des aménagements.

Figure 80 - Affiche de la campagne de consultation des jeunes par la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais, Voulx, Seine-et-Marne

Catherine Didier-Fèvre, novembre 2014

Si les discours des jeunes sont souvent porteurs de reproches sur l'absence de lieux faits pour eux, l'existence d'équipements ou d'activités leur étant destinés est mentionnée au fil des entretiens.

1.2 L'ouverture de structures spécifiques aux jeunes

Deux types de configuration ont été relevés lors de nos enquêtes (Didier-Fèvre, 2013). Des intercommunalités proposent, pendant les vacances scolaires ou le week-end, des activités « Jeunes » : alliant activités sportives, artistiques et sorties, sans que l'offre ne soit aussi diversifiée partout. Ainsi, l'intercommunalité du Bocage Gâtinais (Seine-et-Marne) oriente davantage ses actions vers des activités sportives (urban foot, tennis ballon, vtt, rugby, urban volley féminin) et des tournois de jeux (poker, Fifa, Call of Duty) alors que la Communauté de communes du Pays Houdanais allie pratiques sportives à des sorties culturelles. L'appellation *urban*, appliquée au football comme au volley, marque la volonté d'ancrer ces pratiques dans l'aire d'influence de la ville, en s'appuyant sur les équipements sportifs des communes membres (4 city stade, un stade, une piste de BMX, trois salles de fêtes). L'affiche de 2012 mixe l'imaginaire périurbain (clocher, verdure) et urbain (immeubles en arrière-plan).

Figure 81 - Affiches des évènements organisés par la CCBG

Source : http://www.cc-bocage-gatinais.fr/jeunesse-et-sports

Figure 82 - Programme annoté des activités proposées par la Communauté de communes du Pays Houdanais (Yvelines)

Vacances de NOËL 20 2

Secteur "Jeunes", activités pour les 12 - 1 ans

PAYS HOUDANAIS

Lundi 24 décembre	Mercredi 26 décembre	Jeudi 27 décembre	Vendredi 28 décembre
CINEMA (Groupe 1) à Dreux (53 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H 15 à 17 H	EQUITATION à Houdan (groupe 1) au Haras de la Fresnay 14 H à 17 H (12 places)	Stage "RADIO" en partenariat avec LFM Radio (7 places) - 9H30 à 16H30 - Prévoir repas « La Passerelle » à Houdan - Préparation d'interviews reportage Montage vidéo - Prévoir "autorisation de droit" et autorisation d'usage d'images et de voix	TIR A L'ARC avec les Archers du pays Houdanais à l'Atelier à Bazainville 14 H à 17 H (12 places)
	CERAMIQUE / POTERIE avec le C.C.C. de Houdan (espace St Matthieu) 11 H à 16 H 30 (8 places) Prévoir repas	Journée à Chartres Quartier libre sur le temps du midi en centre ville et PATINOIRE à l'Odyssée 11 H 30 à 19 H (53 places) prévoir le repas gants obligatoires	BOWLING (Groupe 1) à Houdan (3 parties) 14 H à 16 H 30 (36 places)
	JEUX VIDEO (sur Wii) salle des fêtes de Houdan 14 H à 17 H (12 places)		
	Foot en salle (24 places) gymnase de Houdan 14 H à 16 H 30		

Lundi 31 décembre	Mercredi 02 janvier	Jeudi 03 janvier	Vendredi 04 janvier
JUNGLE LASER à Rambouillet (2 parties) Rdv : Gare Houdan 12 H 15 à 17 H (53 places) prévoir tenue sportive	EQUITATION à Houdan (groupe 2) au Haras de la Fresnay (12 places) 14 H à 17 H	Musée du Quai Branly et Temps libre sur les Champs Elysées D : gare Houdan 11H Mairie de Septeuil : 11H15 R: Mairie de Septeuil : 18H45 Gare de Houdan 19H (53 places) prévoir le repas	CINEMA (Groupe 2) à Dreux (53 places) Rdv : Gare Houdan 13 H 15 à 17 H
	BADMINTON Gymnase de Houdan 14 H 00 à 16 H 30 (12 places)		
	BOWLING (Groupe 2) à Houdan (3 parties) 14 H à 16 H 30 (36 places)		

Pour toutes inscriptions, informations, veuillez vous adresser à Estelle ROANN, au 01 30 46 82 91

Début des inscriptions Mercredi 28 novembre 2012 à partir de 8H30 uniquement par téléphone

Pour les activités dédoublées en 2 groupes, les places restantes seront ouvertes à tous à partir du lundi 10 décembre 2012

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Cinéma	1,80 €	2,20 €	2,60 €	3,00 €	3,30 €	3,70 €
Equitation	2,20 €	2,70 €	3,10 €	3,60 €	4,00 €	4,40 €
Céramique / Poterie	4,00 €	4,80 €	5,50 €	6,30 €	7,10 €	7,90 €
Jeux Vidéo	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Activités sportives	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €	1,10 €	1,20 €
Stage Radio (2 jours)	19,70 €	23,70 €	27,60 €	31,50 €	35,50 €	39,40 €
Journée à Chartres	2,60 €	3,10 €	3,70 €	4,20 €	4,70 €	5,20 €
Tir à l'Arc	0,90 €	1,10 €	1,30 €	1,40 €	1,60 €	1,80 €
Bowling	1,80 €	2,10 €	2,50 €	2,80 €	3,20 €	3,50 €
Jungle Laser	2,70 €	3,20 €	3,80 €	4,30 €	4,90 €	5,40 €
Musée du Quai Branly	2,40 €	2,80 €	3,30 €	3,80 €	4,20 €	4,70 €

(Cette tarification est possible grâce à notre partenaire CAF)

Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H.)
22 Porte d'Epernon - BP 15– 78550 Maulette – Tél. : 01 30 46 82 80 Fax : 01 30 46 15 75 - e-mail : ccph@cc-payshoudanais.fr

Source : Grecelia, 18 ans, Maulette, Yvelines.

Grecelia (18 ans, Maulette, Yvelines, 14 ans de résidence) ne tarit pas d'éloges à l'égard du dispositif mis en place par la Communauté de Communes du Pays Houdanais. *« J'ai adoré, j'ai retrouvé des jeunes d'autres lycées, d'autres collèges. Ça m'a permis de connaître d'autres personnes. »* Elle a insisté pour me ramener le programme proposé aux vacances de Noël. Sur le document annoté figurent les choix d'activités qu'elle a faits avec sa sœur et le budget annoncé aux parents.

À Pont-sur-Yonne (Yonne) et à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), les municipalités ont ouvert des structures pour les jeunes. Ces maisons des jeunes proposent des jeux (de société, baby-foot, console) et sont ouvertes lors de la présence d'un animateur y organisant des matchs de foot ou des sorties (payantes) à l'extérieur de la commune (lasergame, patinoire).

Figure 83 – « Le local », Maison des jeunes de Pont-sur-Yonne (Yonne)

Catherine Didier-Fèvre, 2012

Loin d'être des déserts culturels, les espaces périurbains franciliens offrent à leurs jeunes des activités par le biais de structures mises en place dans certaines communes. De telles activités complètent celles proposées par les associations sportives (Renahy, 2006), ne s'adressant pas seulement aux jeunes mais aux enfants. À l'adolescence, les cadres proposés par ces associations peuvent sembler difficile à supporter. Aussi, les jeunes sont nombreux à arrêter une activité suivie depuis plusieurs années. Les lieux ouverts par les mairies comme les activités réservées aux adolescents (Escaffre, Gambino, Rougé, 2007) proposent un fonctionnement plus souple. Le jeune peut s'inscrire à une activité ou à toutes, venir quand il en a envie dans le local. Ces initiatives

s'inscrivent dans la lignée des Mille-Club[138]. À la différence des City stades (Escaffre et Zenjebil, 2005) récemment installés dans de nombreuses communes périurbaines de l'Est comme de l'Ouest francilien, la présence d'un animateur est là pour encadrer les pratiques, même si ces lieux peuvent être investis par des activités organisées comme l'a montré le cas du Bocage Gâtinais.

Si les déficiences des espaces périurbains en termes de transport et d'activités sont souvent mises en avant par les populations juvéniles périurbaines, l'action menée par les pouvoirs locaux pour tenter d'y remédier n'est pas à négliger, même si ces lieux ne sont pas toujours investis et appropriés par les jeunes et que d'autres lieux font sens pour eux.

1.3 Une incompréhension relative face aux pratiques juvéniles

Les initiatives municipales précédemment présentées n'empêchent pas l'existence de pratiques juvéniles alternatives sur le territoire communal. Ainsi, la commune de Domats (Yonne) a consacré la Une du bulletin municipal à la question des graffitis relevés dans le village en 2012. Le lavoir de Domats, récemment rénové par les bénévoles de la commune et ouvert au public, est investi par les jeunes lors de leurs pérégrinations et approprié par le biais de tags. Cette appropriation a une charge symbolique importante car s'y opposent la bonne volonté des uns d'embellir leur village et celle de groupes de jeunes cherchant à marquer leur territoire (Brunet, 1992, p. 225), comme en témoigne l'expression *« Domats en force »* ! Le fait de laisser ses déchets renvoie à une attitude similaire : *« On va sur le terrain pour faire les cons. Faire n'importe quoi ! Pas forcément du bruit. On fait ce que l'on veut. Les habitations sont loin. Personne ne se plaint, à part le garde-champêtre. On laisse des papiers. Il nous engueule. C'est drôle ! »* Julia, 15 ans, Pamfou, Seine-et-Marne.

C'est d'ailleurs pour réagir à la multiplication des tags que la municipalité de Pont-sur-Yonne a ouvert *« le local »*. L'animateur a eu, pour première mission, sous couvert d'organisation d'activités ludiques, d'identifier les adolescents tagueurs et de les amener à réaliser leur expression artistique dans un cadre officiel. Il leur a fait taguer l'arrêt de bus à côté du collège en leur fournissant des bombes. Pendant quelques années, les tags ont été respectés. Les murs ont depuis été réappropriés par les graffitis de collégiens : y fleurissent de nouveau des insultes et des annonces sexuelles diverses. Les efforts déployés par la commune sont à recommencer à chaque cohorte.

[138] mis en place à la fin des années 1960 (Verniers, 2002), expérience *« qui consistait à créer des locaux-club construits par les jeunes pour les jeunes afin de donner à ceux-ci « un sentiment de communauté et d'appropriation en leur faisant monter eux-mêmes leur local ».* (INJEP, 2010)

Figure 84 - Une de l'Echo de Domats (Yonne), bulletin municipal

Source : *L'écho de Domats*, octobre 2012

La présence des populations juvéniles, stationnant dans des lieux non conçus pour cela, (Bégaudeau, Sorman, 2010) gêne les élus et les riverains. Mais, plus que l'investissement des lieux par ces jeunes, c'est leur appropriation (Ripoll, 2005) qui pose problème (Ferrand, 2013). Taguer est une manière de marquer l'espace, de se l'approprier (Félonneau et Busquets, 2001). Les maires des communes périurbaines (Le Goff et Malochet, 2012) comme celle de l'espace rural (Devaux, 2013) découvrent que ces problématiques ne sont pas seulement réservées à la ville. Les initiatives municipales (ouverture de lieux spécifiques, organisation d'activités) se heurtent à la volonté des jeunes d'investir des espaces publics, des espaces de jonction et de transition qui ont l'avantage pour eux d'être à l'abri des regards et des adultes en général (Zaffran, 2010). *« Cet espace de rassemblement devient leur à ce moment précis, parce qu'il porte une expression singulière, des manières différentes de celles pratiquées par des personnes différentes, dans la cité mitoyenne ou à d'autres moments. »* (Boissonade, 2007, p. 98). Ce qui se joue dans ces lieux peut être très fort et participe à la construction de l'identité de ces adultes en devenir. Les jeunes ne veulent pas qu'on leur assigne des lieux mais désirent être libres de choisir d'en investir et/ou de les approprier.

Ces incompréhensions peuvent se retrouver chez les parents d'adolescents ayant à gérer au quotidien les revendications autonomistes de leurs enfants. Un éventail de comportements se dessine.

2. Relations Ados / parents : discours des uns sur les autres

Si l'occasion s'est rarement présentée de pouvoir rencontrer les parents, quelques entretiens ont pu être menés avec des mères de famille. A défaut d'avoir leur ressenti sur la prise d'indépendance de leur enfant, le discours développé par les jeunes sur leurs parents est porteur de sens et permet de dégager trois types d'attitude, sans qu'il soit possible de proposer une répartition chiffrée de chaque catégorie.

2.1 Ceux qui s'adaptent aux besoins de leur enfant

La question des relations entretenues avec leurs parents n'a pas été systématiquement abordée par les jeunes lors des entretiens, c'est à l'occasion de la mise en récit d'un événement que ces éléments sont apparus.

> *« Mes parents sont géniaux ! Ils me laissent faire ce que je veux. C'est grâce à eux que j'ai pu devenir arbitre depuis septembre 2009*[139]*. C'est le club qui me paie la formation, mais ils ont bien voulu. »* Catherine, 19 ans, Sergines, Yonne.

[139] Catherine avait alors 17 ans.

« Tous les week-ends, je sors pas très loin. Je dors chez mon copain et rentre le dimanche soir. Mes parents sont plutôt d'accord. Car rester sur l'ordi, c'est pas une vie ! » Emmanuelle, 20 ans, Goussainville, Eure-et-Loir.

« Mon père est fier que je fasse la même chose que lui quand il était jeune[140]*. Ma mère, elle râle un peu car y'a l'école. C'est vrai que je fais un peu le minimum. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai choisi de faire une première STG ! »* Axel, 17 ans, Soucy, Yonne

Les témoignages des mères que nous avons recueillis complètent les propos des adolescents. Estimant que leurs enfants sont en train de passer un cap, elles s'accommodent de ce changement et reconnaissent la place centrale tenue par les pairs. *« Les identifications substitutives permettent à l'adolescent d'être soutenu malgré la distance prise avec les parents ; elles assurent alors un sentiment de sécurité, un soutien dans un monde extérieur qui va se substituer aux parents intérieurs que l'adolescent est en train de remettre en question. »* (Tarazi-Sahab, 2014, p. 104).

« C'est compliqué le week-end avec les filles. Elles veulent aller au ciné et au fast-food mais sans nous ! Aussi, avec Mustapha, on va voir un film tous les deux et les filles vont en voir un autre avec leurs amis. Mais, attention, il est pas question qu'on soit dans la même salle ! Hou la la ! D'ailleurs, c'est pareil pour aller manger. La dernière fois, c'était compliqué. On voulait aller chez Mac Do et les filles aussi. Finalement, on est allé chez Quick pour pas qu'elles subissent notre présence ! » (Catherine, mère de famille de deux filles de 17 ans, 50 ans, Saint-Sérotin, Yonne)

Ici, un partage de l'espace a lieu comme cela peut être le cas lors des soirées que les jeunes organisent au domicile de l'un d'eux en l'absence des parents partis en week-end ou cloîtrés dans leur chambre. Le centre commercial se prête à ce partage de l'espace puisqu'y est concentré, sur un périmètre réduit, une offre qui permet de se le partager.

2.2 Ceux qui cherchent à intégrer leur enfant à leur sociabilité

Un autre comportement parental a pu être relevé lors de nos investigations. Les jeunes font le récit de mobilités systématiquement accompagnées ou de sorties organisées en la présence des parents. Ainsi, si un jeune sur dix affirme ne jamais sortir le week-end, les seuls déplacements mentionnés se font avec leurs parents (sortie au centre commercial ou visite de la famille). Ils se rendent, de manière assez exceptionnelle, chez des ami(e)s et toujours en journée, les parents les y emmenant. On trouve dans ce groupe des garçons comme des filles. Ils affirment qu'ils n'en ont pas envie de sortir : *« Je n'ai pas de besoins inassouvis. »* (Antoine, 17 ans, Vaudeurs, Yonne). Ils échafaudent peu de sorties à

[140] Axel, cycliste de haut niveau, a signé un contrat de trois ans avec un sponsor. Il touche 850€/ mois auxquels s'ajoutent les primes de course. Cet argent est bloqué sur un compte jusqu'à sa majorité.

l'extérieur, occupant leur temps à aider leurs parents (importance des activités ménagères, du jardinage), à lire, à regarder la télévision, à jouer à la console ou à surfer sur internet. Ils restent dans leur rôle d'enfant dans le cadre d'une sociabilisation primaire.

D'autres, comme Noémie, peuvent être plus mobiles sans pour autant s'émanciper de la tutelle parentale. Les discours de la mère et de la fille s'organisent selon un effet de miroir.

> *« Je connais beaucoup de monde. (…) Je sors avec des gens qui sont plus vieux que moi. Ils ont jusqu'à 26-28 ans. Notre point commun : on habite Sergines, on fait le Carnaval et de la musique ensemble avec l'Harmonie. (…) On aime bien s'inscrire à des trucs nuls genre loto, des trucs de vieux genre FNACA, des repas, des bals. (…) On va boire des coups chez tout le monde. C'est sympa. »* Noémie, 17 ans, Sergines, Yonne, fille de Myriam.

> *« On connaît beaucoup de gens. À la ville, à part connaître ses voisins de palier, y'a pas d'échanges. Ici, il reste beaucoup de gens nés à Sergines. On ne fréquente pas les nouveaux arrivants, ils n'essaient pas de s'intégrer. On forme un noyau avec ceux qui préparent le Carnaval. Ça nous occupe tous les week-ends pendant deux mois de janvier à mars. Les jeunes arrivent à manger chez les uns et chez les autres le samedi soir. Mais, le Carnaval, c'est intergénérationnel. Le week-end avant le Carnaval, on fait un repas qui dure jusqu'au bout de la nuit, jusqu'au boulanger. (…) Quand le Carnaval est fini, y'a les sorties musicales de l'Harmonie au printemps ! »* Myriam, 45 ans, Sergines, Yonne, mère de Noémie (17 ans).

Ainsi, en cherchant à intégrer leurs enfants à leurs loisirs d'adultes (Escaffre, Gambino, Rougé, 2007), se maintient une harmonie familiale s'accompagnant d'une transmission de valeurs par reproduction sociale. Dans la lignée des sociétés de jeunesse suisses (Rossel, 1993 ; Dafflon, 2014), l'*association de la jeunesse de Sergines* organise le Carnaval à l'origine d'une identité collective basée sur l'engagement permettant de *« découvrir des personnes en profondeur, de passer du bon temps entre ami-e-s, et d'apprendre des choses essentielles comme le respect des « anciens », le vivre ensemble, l'entraide, la recherche de compromis, l'unité, la construction d'une histoire commune. »* (Dafflon, 2014, p. 93) : une socialisation secondaire basée et calquée sur la socialisation primaire.

2.3 Ceux qui ne voient pas voir leurs enfants grandir

Un certain nombre de jeunes mentionne au cours de l'entretien le décalage entre leurs désirs de mobilités pendant leur temps libre et ce que leurs parents leur permettent. La plupart sont mineurs et leurs parents régentent leurs sorties. Le fait d'être l'aîné d'une

fratrie complique l'obtention d'une autorisation de sortie, les jeunes dont les témoignages suivent sont les premiers de leur fratrie.

> *« Chaque sortie est négociée, même pour une petite sortie ! Prévoir un grand truc, type sortie à Disney avec des copains, c'est pas à l'ordre du jour !!! Disney, c'est le bout du monde pour mes parents. Je suis très cocoonée. J'ai pas l'habitude de sortir seule. Tout est réglementé. »* Lauriane, 17 ans, Méré, Yvelines.

> *« Mes parents, ils gueulent ! car je ne révise pas pendant ce temps. Des fois, ils m'interdisent de sortir, mais c'est rare… Mais, ils ont raison… »* Cédric, 17 ans, Saligny, Yonne

Ce sont surtout le fait de se rendre à des soirées qui cristallisent les oppositions, même si les degrés de tolérance des parents sont très variables.

> *« Depuis un ou deux ans, je me bagarre avec mes parents. Quand il y a une fête chez un copain, ils ne veulent pas que j'y aille quand c'est le week-end où je dois retrouver mon père à Blois. (…) J'ai hâte d'avoir 18 ans pour être indépendante. Même si j'ai pas de souci d'autorité avec mes parents. »* Evelyne, 17 ans, Villeneuve-L'Archevêque, Yonne.

> *« Mon père n'aime pas mes fréquentations car ils fument. Moi, je fume pas. Et parce que je travaille pas en cours. Mais, c'est pas à cause de mes fréquentations mais de l'ordi et de ma volonté. Ma mère aime bien mes amis. »* Tony, 15 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne.

Les négociations engagées par les jeunes pour pouvoir visionner un film jugé violent par les parents, pour participer à des soirées rendent compte d'une difficulté pour eux de voir en leur fille ou leur fils quelqu'un d'autre qu'un enfant. Pour autant, l'explication résidant dans le fait d'être le premier d'une fratrie à demander ce genre de faveurs ne tient pas dans le denier cas : si Evelyne est fille unique, Tony est cadet. Ces problématiques ne sont pas propres au périurbain mais se posent aux jeunes qui désirent expérimenter des activités assimilables à celle de l'âge adulte.

En revanche, dans le cadre des espaces périurbains, l'habitude des mobilités accompagnées peut se retourner contre le jeune cherchant à s'émanciper des cadres familiaux.

> *« Très souvent, quand je veux aller à Paris, y'a personne pour m'emmener à la gare. Ma mère, elle veut pas que j'aille à Monfort à pied. En stop encore moins !!! C'est décourageant. Mais, cela me donne encore plus envie d'aller à Paris ! »* Julia, 17 ans, Galluis, Yvelines.

Le dévouement des « Maman taxis » s'appuie sur les *« family values »* (Lévy, 2001, p 6) et est aussi une manière d'exercer un contrôle social des relations de ses enfants. Si certains jeunes s'accommodent des règles imposées par leurs parents (cas de la seconde figure), une succession d'interdits peut être très mal vécue et amener les jeunes à passer outre, quitte à se mettre en danger :

> *« Au final, je lui mens. Je lui dis ce qu'il lui plaît : que je vais dormir chez une copine. Il croît que je suis au bout de la rue. (…) Je vais en boîte depuis que j'ai 15 ans. On va avec un copain à Coignières car ils laissent rentrer les jeunes. On prend le train jusqu'à Versailles-Chantiers puis un bus pour Coignières. On se change au Mac Do. (…) Pour le retour, on prend le premier bus, je raccompagne mon copain à Sartrouville en train et je rentre à Houdan vers 11h, comme si j'avais dormi chez ma copine ! »* Léna, 17 ans, Houdan, Yvelines.

Devenir adulte est compliqué car *« l'adolescent doit négocier son identité entre ces deux polarités du même et de l'autre, il doit identifier ressemblances et différences pour se construire en tant qu'être autonome et affilié à des mondes. »* (Moro, 2014, p. 17). Le fait de résider dans des espaces peu desservis en transports en commun complique cette prise d'autonomie. Cette typologie rend surtout compte du rapport que les parents entretiennent avec leurs enfants.

Conclusion

La spatialité adolescente, considérablement élargie par rapport à celle de l'enfant, prend appui sur les opportunités offertes par la fréquentation du lycée et sur les libertés progressivement acquises au fil de négociations parents-enfants. Cet élargissement du territoire de vie se fait progressivement à partir de la préadolescence. La scolarisation au collège permet aux jeunes d'élargir leur réseau amical et leur donne envie de se rendre dans les espaces marchands du pôle urbain en ayant recours à des mobilités accompagnées. Ce passage entre l'enfance et l'adolescence se fait par une modification des pratiques : les loisirs encadrés sont délaissés, le recours aux mobilités accompagnées n'est plus exclusif et le rôle tenu par le pôle urbain est de plus en plus central dans la spatialité des adolescents.

Ces modifications leur permettent de mener une vie d'adolescents comme les autres. Ils se débrouillent pour pouvoir faire du shopping, passer du temps avec leurs amis et faire la fête. Ils ne sont donc pas tous captifs, coincés à leur domicile et dépendants de la bonne volonté de leurs parents pour « sortir ». Redoublant d'imagination pour organiser leurs loisirs et rejoindre leurs amis (Pronovost, 2000), ils s'affranchissent du contexte spatial dans lequel ils vivent. La relative proximité avec la ville et les aménités qu'elle offre attise leur désir d'ailleurs et de rencontres (Massot et Zaffran, 2007). L'organisation d'un déplacement est de l'ordre du possible alors que l'élaboration de ce

type de projet est inenvisageable pour des jeunes des espaces plus ruraux. Les adolescents périurbains rencontrés bricolent des itinéraires combinés et mobilisent toutes les ressources disponibles à proximité. À défaut, ils n'hésitent pas à faire des kilomètres à pied[141] pour rejoindre leurs copains et ont parfois recours au « stop ». La faible densité des espaces et la distance entre les équipements exigent d'eux adaptation et mobilisation pour passer d'un lieu à l'autre.

Pourtant, les actions menées par les pouvoirs locaux ne sont pas négligeables. Les dispositifs mis en œuvre visent à répondre aux besoins d'activités des jeunes et s'appuient sur un processus d'attache au territoire local, inscrit dès l'enfance. La fréquentation juvénile des activités et des structures mises en place à leur intention ne les empêchent pas de chercher à s'émanciper des cadres imposés en investissant et s'appropriant des « lieux alternatifs », loin du regard des adultes. Tout cela participe à la consolidation de leur ancrage à leur espace proche, à la construction d'un espace vécu élargi à l'échelle d'une proximité de secteur. Pour les parents comme pour les adultes de ces espaces, une incompréhension persiste sur les besoins des uns et les offres d'activités des autres. Toutefois, une partie des adultes est consciente qu'à cet âge s'élabore une spatialité adolescente combinant proximité et ressources métropolitaines par le biais des mobilités.

Les accommodations que les jeunes mettent en œuvre avec l'espace à leur disposition prouvent que leur localisation résidentielle périurbaine comme l'âge particulier qu'ils vivent ne s'apparentent pas à une « double peine ». Toutefois, des effets de contexte apparaissent. Ainsi, les jeunes de l'Ouest francilien se distinguent de ceux de l'Est par des sorties plus fréquentes à l'échelle locale et surtout métropolitaine. L'immobilité y paraît plus difficile à vivre. Un élément d'explication est à chercher du côté de l'éducation à la mobilité qu'ils ont reçue, de leur « savoir-circuler » (Tarrius, 1992), de leur motilité (Kaufmann, 2002). Les entretiens ont fait apparaître que ces jeunes ont pris l'habitude de se déplacer depuis tout petits (Kellerhals et al., 1984) avec leurs parents ou dans le cadre de structures (colonies de vacances, centre aéré). Ils maîtrisent les codes de la mobilité et sont plus nombreux à imaginer et à mettre en œuvre des sorties. Ils cherchent aussi à reproduire les schémas familiaux de socialisation sans en avoir conscience (socialisation latente). En échafaudant des sorties entre pairs, c'est leur manière de s'émanciper des cadres familiaux tout en en copiant les codes mondains. Pas question de sortir avec Papa et Maman mais d'accord pour organiser le même type de sorties avec ses copains !

[141] Alors que, dans leur enfance, ils ont peu pratiqué la marche à pied ; leurs déplacements étant le plus souvent motorisés et accompagnés.

Chapitre 6

S'émanciper du périurbain : un objectif plus ou moins réaliste

« Il me semble quelquefois que ta voix m'arrive de loin, tandis que je suis prisonnier d'un présent tapageur et invisible, dans lequel toutes les formes humaines de la vie en commun sont arrivées à un bout de leur cycle et on ne peut imaginer quelles formes nouvelles elles vont prendre. »

Italo Calvino, 2013. *Les villes invisibles.* Paris, Folio, p. 164.

Introduction

Si les jeunes sont capables de combiner les ressources des entre-deux à leur disposition, ils ont le souhait de pouvoir s'émanciper de l'espace périurbain dans lequel ils vivent. S'émanciper signifie se libérer, se dégager d'une dépendance, prendre des libertés, s'affranchir de l'espace habité en même temps que de l'autorité parentale et accéder ainsi à son indépendance, à un libre-arbitre, à un jugement par soi-même des situations (Pasquier, 2013). Dans le cadre d'une quête d'estime de soi, c'est aussi chercher une forme de reconnaissance de son statut d'adulte en devenir, guidée par une dimension normative et un horizon d'attente d'ordre éthique.

Dans ce contexte, l'émancipation passe par le fait de pouvoir circuler librement et de quitter à volonté les espaces périurbains sans avoir recours à l'accompagnement des parents ou en comptant sur les solidarités juvéniles. Cette émancipation spatiale (Vanier, 2004) des entre-deux s'appuie sur la constitution d'une interterritorialité basée sur une pluralité de territoires, une accentuation des mobilités et une intensification des connexions. *« La mobilité et l'interterritorialité constituent des ressources pour les individus et participent de leur émancipation sociale, en opposition à l'assignation à résidence et à la monoterritorialité »* (Lima et Bénos, 2014, p. 2).

Quelles stratégies ou tactiques les jeunes mettent-ils en œuvre pour sortir du périurbain à moyen terme ?

La possession du permis de conduire apparaît comme nécessaire pour pouvoir aller et venir librement, toutefois, sans la possession d'un véhicule, les difficultés de déplacement sont toujours présentes. L'accès au marché du travail, pendant les vacances ou les week-ends, est également un tremplin pour disposer d'un mode de locomotion propre. Enfin, le fait de mettre sur pied un départ en vacances sans ses parents témoigne d'une maîtrise des codes de la mobilité, pas encore partagée par tous.

I. Posséder le permis de conduire : une fausse bonne idée ?

1. *Pour le passer : combiner les ressources à sa disposition*

1.1 *« Pour être vraiment libre dans mon village, il faut le permis. »*[142]

La citation ci-dessus, extraite d'un des questionnaires remplis par des élèves du lycée de Sens, associe l'idée d'émancipation accompagnant le fait de disposer du permis de conduire à celle de liberté (Clifton, 2003). C'est d'ailleurs une des raisons m'ayant poussée à engager un complément de questionnaire sur le permis de conduire. Celui-ci montre que la possession du permis de conduire fait quasiment l'unanimité chez les élèves. Ceux ne désirant pas le passer déclarent ne pas en avoir besoin – puisqu'ils prennent les transports en commun – ou ne pas en avoir les moyens.

Les autres le plébiscitent : *« C'est comme un diplôme, c'est utile toute la vie. »* (Julia, 20 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne) ; *« C'est essentiel pour pouvoir se déplacer, être indépendant, surtout quand on habite à la campagne. »* (Sarah, 17 ans, Villethierry, Yonne). Ils valorisent la liberté que cela procure : *« Avoir plus de liberté et ne pas avoir toujours à réclamer que l'on m'emmène quelque part. »* (Tracy, 17 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) ; *« Parce que le permis est une sorte de liberté et de responsabilité. »* (Caroline 16 ans, Bussy le Repos, Yonne).

Le permis de conduire est facteur d'émancipation. D'ailleurs, l'assimilation entre permis de conduire et carte d'identité (Dupuy, 1999) au niveau des usages marque le poids central qu'il tient dans la société. Les travaux portant sur le lien entre émancipation féminine et permis de conduire le confirment. *« Le permis, de la même façon que le diplôme, pourrait s'interpréter comme faisant partie d'un projet d'émancipation que l'on retrouve d'abord parmi les jeunes femmes les plus éduquées, projet qui se diffuserait ensuite, dans une moindre mesure, vers les jeunes femmes d'origine plus modeste. »* (Démoli, 2014, p. 124)

Par ailleurs, l'utilité du permis pour trouver un travail est mise en avant : *« Je suis en train de le passer actuellement. C'est une nécessité afin de me rendre à mon travail sans dépendre de mes parents. »* (Lindsay, 19 ans, Dixmont, Yonne) ; *« Pour pouvoir sortir de la campagne et plus pratique pour trouver un job par exemple. »* (Océane, 17 ans, Gisy-les-

[142] Rachel, 17 ans, Serbonnes, Yonne.

Nobles, Yonne). La possibilité offerte aux jeunes à partir de l'âge de 16 ans de conduire une voiture sans permis n'a pas la même charge symbolique[143].

Le plébiscite dont bénéficient le permis de conduire et l'usage de l'automobile chez les jeunes de l'échantillon montre à quel point *« le périurbain est par excellence le territoire de l'automobile »* (Cailly, 2010). L'affirmation de Vincent Chriqui (2010, p. 3) à la suite d'une enquête nationale : *« Longtemps symbole de liberté et de réussite sociale, l'automobile, semble, en quelques années, avoir déserté l'imaginaire des jeunes générations, au point que sa possession ne constitue plus une priorité »*, est mise à mal par les réponses des élèves du lycée Janot, habitant les communes périurbaines de l'aire urbaine de Sens. L'assimilation entre permis de conduire et liberté ou autonomie fait de ce document l'outil indispensable de l'émancipation spatiale. La configuration des espaces périurbains, à l'origine d'une faible desserte en transports en commun, légitime le recours à l'automobile. Pour y avoir accès, il est nécessaire aux jeunes de pouvoir passer leur code, de prendre des leçons de conduite dans ces espaces avant de pouvoir disposer d'un véhicule.

1.2 Où passer son permis de conduire ?

Si Frédéric Morin (1991) voyait dans la création d'auto-écoles dans les espaces périurbains un facteur de dynamisme des espaces, force est de constater que le maillage de ces équipements reste relativement lâche (Mangeney, 2011[144]). Le cas des jeunes périurbains inscrits au lycée de Sens permet de comprendre comment ils s'y prennent pour suivre des leçons de code puis de conduite, bien que leur accessibilité à ces équipements soit limitée.

Le pôle urbain concentre douze écoles de conduite alors que ce type de services, plus rare dans les communes périurbaines, n'est finalement présent que dans celles comptant plus de 1000 habitants et constituant des petites polarités offrant des équipements et des services de proximité (Mangeney, 2014). Ainsi, la partie Nord et Ouest de l'aire urbaine de Sens est plutôt mieux équipée que la partie Est ne disposant que d'une seule auto-école dans le secteur. Au-delà de la répartition spatiale des auto-écoles, il est nécessaire aussi de prendre en compte la distance-temps[145] permettant aux habitants des différentes communes de rejoindre ces équipements : entre 5 et 40 minutes, en automobile, sont nécessaires pour s'y rendre et exigent pour cela que les jeunes puissent être accompagnés. Proximité ne signifie pas accessibilité (Albe-Tersiguel

[143] Non seulement, la vitesse d'une voiture sans permis est limitée (45km/h maxi), comme celle d'un scooter (1/10 des élèves interrogés par questionnaire conduisent un scooter), mais malgré les efforts de design réalisés par les constructeurs, elle est souvent assimilée à la « beauf attitude ».
[144] Cette étude constate à quel point cet équipement, comparé à d'autres présents dans la base équipement de l'IAU, dispose d'un maillage lâche.
[145] À partir des données du distancier Odomatrix (INRA UMR 1041 CESEAR, 2008).

et Mangeney, 2001). Les écoles de conduite s'adaptent aux faibles densités en proposant aux jeunes de venir les chercher à leur domicile lorsqu'ils réservent des leçons de conduite. En revanche, pour les entrainements au code de la route, les adolescents doivent se rendre dans les locaux de l'institut.

Figure 85 - Répartition des écoles de conduite dans les environs de Sens

Montage à partir de captures d'écran du site vroom-vroom.fr, novembre 2014

1.3 Profiter du temps du lycée pour passer son permis

Aussi, nombreux sont les élèves inscrits au lycée de Sens et désireux de passer leur permis de conduire à profiter des temps libres de leur journée pour se rendre aux leçons de code ou pour prendre des cours de conduite. C'est une solution qu'ils ont mise sur pied pour dépasser la distance topographique comme topologique qui les sépare d'un centre de formation. Cette opportunité leur permet d'accéder à un plus large éventail d'écoles de conduite, plus ou moins cotées en fonction de leurs résultats aux examens. La localisation des centres de formation entre aussi dans le choix, si le jeune veut pouvoir s'y rendre rapidement entre deux cours. La présence des lycéens, clientèle potentielle, n'est d'ailleurs par étrangère à la localisation de ces commerces. Ainsi, dans un rayon moins de 500 mètres du lycée, se concentrent cinq auto-écoles sur les neuf se trouvant en centre-ville.

Pour autant, avoir le précieux sésame en poche ne signifie pas forcément accès à l'émancipation spatiale, encore faut-il disposer d'un véhicule.

2. *Un passeport peu utile sans la possession d'un moyen de transport propre*

2.1 Permis et degré de motorisation des jeunes

Dans le cadre des questionnaires et des entretiens menés, le degré de motorisation n'a été abordé que de manière indirecte par les jeunes exposant leurs mobilités lycéennes ou de loisirs. Par ailleurs, une petite partie des enquêtés était concernée par le passage du permis de conduire en raison de leur minorité, malgré la pratique éventuelle de la conduite accompagnée. Aussi, ne disposant que de données partielles, nous nous appuyons sur des études qui ont pu être réalisées précédemment (Masclet, 2002 ; Paulo, 2006 ; INSEE, 2008[146], Roux, 2012, Demoli, 2014) sans qu'une entrée périurbaine n'ait été forcément retenue.

Figure 86 - Taux de possession du permis de conduire et d'une voiture

	Détention du permis de conduire	Possession d'une automobile
Lycéens de plus de 18 ans	31%	14%
Etudiants	72%	40%
Jeunes entrant sur le marché du travail	78%	69%

Source : Paulo, 2006

Les différences apparaissant dans la détention du permis, en fonction du statut des jeunes (lycéens, étudiants, jeunes actifs), sont d'autant plus marquées chez les filles, ces dernières obtenant plus tardivement le permis que les garçons (Gray & al., 2008 ; Vandersmissen, 2008 ; Demoli, 2014). Au-delà de cet effet de diplôme (Roux, 2012), le fait d'occuper un emploi accélère l'accès à la conduite automobile même si le différentiel reste important (67% des filles ont le permis contre 89% des garçons à ce moment de la vie). Ce *gender gap* (Rosenbloom, 1996) est d'autant plus marqué pour les filles des classes les plus modestes alors que les garçons de ces milieux accèdent davantage à cette formation.

Corrélé au niveau de revenu (Paulo, 2006), le taux de motorisation est plus élevé chez les familles aisées que chez les ménages modestes. La localisation géographique explique un plus fort équipement[147] dans des espaces aux maillages lâches (espaces ruraux – Masclet, 2002 et périurbains – INSEE, 2008) en raison d'une offre en modes de transports alternatifs inexistante ou peu efficace. La voiture apparaît comme un bien de première nécessité (Gallez, 1995) permettant de relier un lieu à un autre le plus

[146] http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/_shared/pdf/6_Revue_CGDD_Article6_voiture_08_12_10_cle57a8e2.pdf

[147] 1,6 voiture/ménage dans les communes monopolarisées et multipolarisées contre 1,4 dans l'espace rural et 1,2 pour un pôle urbain < 99 999 hab. (INSEE, 2008).

rapidement possible. Les faibles densités expliquent davantage l'équipement automobile des jeunes que le niveau social d'appartenance. Ainsi, parmi l'ensemble des jeunes rencontrés dans l'Ouest francilien, aux densités plus fortes que dans l'Est, aucun n'a déclaré avoir à sa disposition une voiture alors que les enquêtés de l'Est comptent davantage de propriétaires de véhicules.

Les parents des classes modestes encouragent leur enfant à travailler pendant les vacances ou les week-ends afin de pouvoir s'offrir une automobile à moyen terme. C'est ainsi que Catherine (19 ans, Sergines, Yonne), la sœur de Mélissa (20 ans, Jouy, Yonne) ou encore Emmanuel (23 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) ont pu disposer d'un véhicule en leur nom propre.

D'autres, comme Laetitia (19 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne) ou Emilie (20 ans, Gron, Yonne), disposent d'un véhicule, spécialement acheté pour elles par leurs parents. Des individus plus jeunes escomptent sur un comportement similaire quand ils auront 18 ans. Taylor (17 ans, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne) prévoit d'acheter avec l'aide de ses parents une voiture à sa majorité tout en puisant dans ses économies. Marie (17 ans, Brannay, Yonne), elle, a déjà une voiture mais ne s'en sert pas faute de permis. Dans son cas, il s'agit d'une voiture donnée (*« une vieille Clio »*) par un ami de la famille et qui sera remise en service au moment de son accession au permis. L'accès des enfants à la majorité et à l'automobile se traduit dans le paysage. Les soirs ou les week-ends, la visite de lotissements permet de constater le pluri-équipement automobile des ménages avec trois voitures ou plus garées dans les cours ou les impasses.

Figure 87 - Équipement automobile d'un ménage périurbain, Domats, Yonne

photographie de Catherine Didier-Fèvre, 2015

Dans la plupart des cas, le véhicule possédé par les jeunes est souvent acheté à faible coût sur le marché de l'occasion et comporte un kilométrage important. C'est un premier achat accompagnant un processus d'acquisition de l'autonomie vis-à-vis des parents (Flamm, 2004). « *Le terme « automobile », construit sur le terme « autonomie », est un exemple. On peut conduire une voiture à la seule condition qu'on s'enregistre dans un permis, une assurance, des contrôles, des entretiens ; c'est-à-dire si l'on sait « gérer » les contraintes de cette autonomie, à savoir un emploi du temps, des règles de sociabilité et de socialisation routière, des coûts, des durées, des espaces, etc. »* (Pasquier, 2013, p. 9). Cet accès à l'automobile ne signifie pas pour autant émancipation puisque celle-ci ne se consiste pas seulement à avoir accès à des outils ou à des instruments : les jeunes demeurent dépendants des cadres familiaux dans lesquels ils vivent et restent sous la dépendance financière des parents, comme le montre le cas du paiement de l'assurance automobile qui reste le plus souvent à la charge des parents.

2.2 Utiliser la voiture d'un autre pour aller au lycée

Ceux qui ont le permis sans disposer de voiture, comme ceux qui n'ont ni permis et voiture, sont contraints d'avoir recours à la débrouille pour se déplacer.

L'usage le plus fréquent, chez les titulaires du permis ou non, est celui qui consiste à pratiquer le co-voiturage, avec participation aux frais d'essence. C'est ainsi que Déborah (18 ans, Les Bordes, Yonne) vient au lycée dans la voiture d'une camarade de classe qui habite dans son voisinage. Émilie (20 ans, Gron, Yonne) raconte qu'elle faisait profiter de sa voiture une copine du lycée sans rien demander en échange, même si elle devait faire un petit détour : *« en voiture, on est à plusieurs, c'est plus sympa ! »*. Si, dans le cas des deux premières jeunes filles, le covoiturage se fait pour se rendre au lycée, c'est en raison d'une carence des transports scolaires proposés par le Conseil général de l'Yonne. En dehors de la complicité d'un chauffeur de bus, qui accepte de faire monter dans son véhicule des jeunes ne disposant pas de carte de transport, les élèves de BTS ne sont plus autorisés à emprunter les transports scolaires et ne peuvent pas acquérir une carte annuelle de transport[148]. Aussi, ils doivent acquitter 4€ par jour, comme des actifs ou des adultes empruntant ce mode de transport, pour aller au lycée. À partir du moment, où les jeunes sont plusieurs dans ce cas, il leur apparaît plus économique de mettre sur pied un covoiturage. Dans le cas d'Émilie, c'est par souci de confort qu'elle emprunte sa voiture. Elle ne veut pas être contrainte par des horaires et l'accès à la majorité et au permis de conduire l'en émancipe. Pour ses parents, habitués jusque-là à venir la chercher quand elle terminait plus tôt ses cours, c'est une contrainte en moins.

[148] A la rentrée 2014, suite à la mise en place d'une participation financière des familles aux transports scolaires, les étudiants post-bac peuvent désormais accéder aux transports en s'acquittant d'un forfait annuel de 120€.

Pour ceux possédant le permis de conduire, tout l'enjeu est de pouvoir utiliser une voiture ne leur appartenant pas. Ainsi, Jean-Sullivan (20 ans, Villeneuve-la-Guyard, Yonne) conduit la voiture que sa sœur lui a prêtée pendant son séjour prolongé en Inde. Maintenant qu'il dispose de ce moyen de transport, il appréhende son retour car il sera privé de son véhicule pour aller au lycée et pour ses sorties. Guillaume (17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne) comme Vincent (21 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) comptent convaincre leur mère de leur donner ou – à défaut – de leur prêter sa voiture afin qu'ils puissent disposer d'un véhicule une fois le permis de conduire en poche. Juliette (18 ans, Saint-Valérien, Yonne), quant à elle, utilise une des deux voitures familiales pour aller à la gare suivre sa classe préparatoire au concours d'entrée dans des écoles d'orthophonistes à Paris, son père retraité n'en ayant pas besoin tous les jours. Dans ces cas, si le jeune fait de temps en temps le plein de carburant, aucune autre charge financière ne lui incombe.

2.3 Mutualiser des moyens pour sortir

Mais c'est essentiellement sur le temps des loisirs que le covoiturage est testé, la configuration des espaces périurbains rendant l'usage de l'automobile indispensable pour se déplacer et plus particulièrement la nuit. Baptiste (18 ans, Etigny, Yonne) raconte que faute d'avoir trouvé un covoiturage pour aller à un concert au Zénith de Paris, il n'a pas pu y rendre alors qu'il avait déjà acheté son billet. Il n'avait plus les moyens de payer un billet de train. Henri, alias Jules Field, DJ qui va mixer en boîtes de nuit parisiennes, s'y rend avec la voiture de copains :

Figure 88 - Henri (17 ans, Méré), alias Jules Field

Source : http://www.livingelectro.com/julesfield/

« J'évite d'y aller en train car j'ai mon ordi. Ça craint et puis je me suis déjà fait agresser il y a deux ans en Angleterre. Je me débrouille pour y aller avec des potes qui ont une voiture. Car, quand ton père te dépose devant la boîte à Paris, ça le fait pas ! »

Henri (17 ans, Méré, Yvelines)

Ces organisations, spécifiques aux faibles densités des espaces périurbains, permettent d'accéder à la ville ou aux lieux concentrant des activités. *« Le premier à avoir le permis assure la mobilité du groupe de pairs et participe à l'émancipation spatiale de l'ensemble du groupe : sortie vers les centres commerciaux, au cinéma, en boite de nuit. »* (Terrhabmobile, 2013). Cette version organisée de l'auto-stop est basée sur les réseaux

amicaux, les jeunes n'empruntant pas seulement un transport mais celui-ci avec leurs amis de sortie. Si ces pratiques témoignent de leur capacité à s'adapter à leur environnement en mobilisant des moyens afin de les réaliser, celles plus spécifiquement nocturnes sont responsables d'accidents particulièrement meurtriers pour la classe d'âge 18-24 ans. *« Plus de la moitié des décès de jeunes dans un accident de la route se produit la nuit. Et les accidents ont souvent lieu le week-end, en rase campagne, sans implication d'un autre véhicule. »*[149] Les initiatives mises en œuvre par les établissements de nuit sont d'un piètre secours face à la combinaison de la fatigue et de la prise d'alcool (25% des victimes des accidents mettant en cause une présence d'alcool chez l'un des conducteurs impliqués concernent les 18-24 ans) et/ou de drogue. La clientèle des discothèques périurbaines peut venir de tout type d'espaces qu'ils soient urbain, périurbains ou ruraux (Augustin, 1998) sans pour autant s'inscrire dans une proximité topographique. Toutefois, dans les deux derniers cas, plus spécifiquement, le recours à l'automobile est indispensable sauf à se caler sur les horaires de train comme le font Léna (p. 217) ou Marie :

> *« Je suis allée en boîte à partir de 16 ans. Mes parents sont pas au courant. Ils trouvent que c'est un lieu dangereux. Mais, la mère de ma copine est d'accord pour qu'on y aille. (…) On prend le train, celui qui arrive à minuit moins le quart. On va à pied jusqu'à la boîte. Ça prend 35 minutes à pied. Ou alors la mère de ma copine nous emmène en voiture. On rentre se coucher à 6h30 quand la mère de ma copine vient nous chercher. »* Marie, 17 ans, Brannay, Yonne.

Rentrer de discothèque à pied est une autre solution, même si dans le cas de Teddy, sa mise en œuvre lui a été fatale. Dans son cas [150], l'accident a eu lieu sur la N6 au petit matin à la sortie de la discothèque L'Atlantide, située dans la zone commerciale à moins d'un kilomètre. Il cheminait à pieds le long de la nationale quand il a été renversé par une automobile. Alors que l'accident a eu lieu en 2007, cette « borne de mémoire » (Nicolas, 2007) est régulièrement entretenue et renouvelée, par sa famille et ses amis, pour marquer le lieu de l'accident tout en espérant trouver des explications à ce drame (appel à témoins).

[149] http://www.preventionroutiere.asso.fr/Nos-publications/Statistiques-d-accidents/Accidents-jeunes-18-24-ans
[150] http://tdyetlesquatredoigts.skyrock.com

Figure 89 - Borne de mémoire de Teddy (18 ans, Saint-Valérien, Yonne)

situé à Saint-Denis-Les-Sens (Yonne)

source : google street view

Si la possession du permis de conduire facilite les déplacements des jeunes des espaces périurbains, elle ne suffit pas à leur permettre de s'en émanciper. Il faut, pour cela, disposer d'un véhicule. C'est pourquoi travailler le week-end ou pendant les vacances apparaît indispensable afin de se constituer un capital permettant de faire l'acquisition d'un véhicule.

II. Avoir un job : une manière de s'émanciper ?

À partir de 16 ans, tout jeune peut légalement travailler, mais, c'est essentiellement à 18 ans que les offres d'emploi sont plus nombreuses et leur permettent d'accéder au marché du travail pendant les vacances scolaires ou les week-ends. Quels que soient les types d'espaces habités, la question de l'emploi est cruciale. Les jeunes vivant dans les espaces périurbains doivent réussir à concilier emploi saisonnier ou temporaire et localisation géographique périphérique. Trouver un job est difficile pour tous, en trouver un compatible avec une mobilité limitée est encore plus compliqué. Pour autant, le fait d'occuper un job le week-end ou pendant les vacances participe à cette émancipation.

1. *Habiter les espaces périurbains et trouver un job : mission impossible ?*

1.1 Quels jobs[151] dans les aires urbaines ?

Figure 90 - Bandeau du site internet de l'opération Job d'été 2014

source : http://www.jobsdete-bourgogne.com

L'existence de structures intervenant dans ce domaine permet de se faire une idée de l'offre disponible. Ainsi, la mise en place par la Communauté de Communes du Sénonais d'un Point Info Jeunesse offre, dans le cadre de l'opération *Job d'été,* d'accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi saisonnier par le biais d'ateliers[152] et en leur proposant, pour la session 2014, 396 offres d'emploi sur le Sénonais et au-delà. La constitution d'une telle base de données exige une longue et tenace prospection auprès des employeurs locaux (sur les 186 contactés, seuls 38 ont proposé des emplois).

Figure 91 - Opération Jobs d'été 2014

[151] À la différence des emplois, les jobs sont temporaires et n'exigent pas de compétences particulières en dehors d'un savoir-être.
[152] Ateliers animés pendant les vacances d'avril : aide à la rédaction d'une lettre de motivation, d'un CV, simulation d'entretien, jeu du sabotage.

Essentiellement concentrées dans le pôle urbain, les offres d'emplois exigent très souvent que le jeune dispose d'un mode de transport personnel en raison d'horaires matinaux ou tardifs. *« Pour les jobs d'été, c'est tout le temps des tâches d'exécution. C'est ingrat, pas super mais ça permet de se faire de l'argent. »* (Karima Ghernaout, informatrice du Point Info Jeunesse de Sens). Les jeunes ayant donné satisfaction sont souvent rappelés d'une année sur l'autre par l'employeur. *« C'est très valorisant pour eux »* (Nathalie Turpin, directrice du Point Info Jeunesse de Sens).

Figure 92 - Répartition par secteurs d'activité des emplois proposés dans le cadre de l'opération Job d'été

source : base de données fournie par le PIJ Sens, 2014. Échantillon : 396 offres d'emplois

Les secteurs recrutant sont essentiellement ceux de la grande distribution, de la restauration, des services de nettoyage[153], de l'industrie, de l'agro-alimentaire. Ils proposent des offres très diversifiées, n'exigeant pas de compétences particulières. Mais nombreuses sont les entreprises qui *« ne jouent pas le jeu »* (Nathalie Turpin) et n'embauchent que des jeunes diplômés (par exemple titulaire d'un diplôme d'aide-soignante).

Les offres concernent essentiellement les majeurs : seules trois offres étaient proposées à des mineurs. Dans leur cas, ils sont basculés vers d'autres thématiques telles que la préparation du BAFA, l'engagement associatif, les chantiers de bénévoles, un départ à l'étranger. Ces expériences leur permettent d'enrichir leur CV, *« de se faire une expérience, de rentrer dans un réseau »*, comme l'indique Nathalie Turpin.

[153] Dans le cas de l'entreprise de nettoyage ONET basée à Monéteau, les jobs ne sont pas localisés dans cette commune mais dans les usines et bureaux du Sénonais.

Les offres rassemblées dans le cadre de cette opération ne rendent compte que d'une partie du marché du travail disponible dans l'aire urbaine pendant l'été. Nombreuses sont les entreprises qui recrutent bien en amont de l'organisation de cette opération (la ville de Sens recrute ses animateurs de centres de loisirs avant mars) ou organisent un recrutement interne à l'entreprise à destination des familles et amis des salariés. Trouver un job exige de combiner offres, localisation et moyens de transport.

1.2 Quand les jeunes exploitent les ressources de la proximité

« Même s'il existe un mouvement de desserrement des activités autour des grandes agglomérations à des distances parfois importantes, ce redéploiement spatial des emplois reste encore mineur par rapport au mouvement de desserrement résidentiel. Cette situation rend dépendants de l'agglomération centrale de nombreux actifs installés en périurbain et en particulier les jeunes. » (Escaffre, Gambino, Rougé, 2007, §18) Cette réalité s'applique aux terrains d'étude retenus puisque, malgré l'apparition de polarités secondaires (Bonnin-Oliveira, Berger, Aragau, Rougé et Thouzellier, 2011), ces espaces demeurent sous l'influence métropolitaine et comptent un nombre réduit d'emplois qui pourraient être occupés, à titre temporaire, par des jeunes.

Figure 93 - Centre européen de pièces détachées de Renault à Villeroy (Yonne)

source : http://media.renault.com/global/fr-fr/renaultgroup/media/relatedphotos.aspx?mediaid=32211

Ces emplois, situés dans des communes périurbaines, sont localisés dans les plateformes logistiques ou les centres commerciaux. C'est ainsi que le centre européen de pièces détachées de Renault basé à Villeroy (89) emploie tous les étés des jeunes aux postes de préparateurs de commande. Les supermarchés des centres commerciaux situés en périphérie de l'agglomération sénonaise ou de Montereau-Fault-Yonne embauchent aussi des étudiants pour remplacer leurs caissières parties en congés annuels. Les infrastructures de loisirs (restaurant, bowling, lasergame…), situées dans ces zones commerciales, font de même comme les maisons de retraite installées dans les espaces

périurbains. Le secteur agricole emploie un nombre limité de saisonniers. La céréaliculture pratiquée dans le Bassin parisien exige des jeunes qu'ils sachent manier des machines agricoles de prix. Aussi, à l'exception d'activités de cueillette (maraîchage), le nombre de jeunes travaillant dans des exploitations agricoles est donc limité. Enfin, les structures industrielles, quand elles sont présentes dans les tissus périurbains, embauchent pendant l'été des jeunes pour travailler à la chaîne après leur avoir assuré une succincte formation.

Par ailleurs, on retrouve dans les espaces périurbains des emplois à pourvoir similaires à ceux des pôles urbains dans le domaine des services. Les intercommunalités recrutent des animateurs pour intervenir dans le centre aéré présent sur leur territoire. Des agences bancaires ou d'assurance embauchent des jeunes pour remplacer leurs salariés partis en congés. Dans des communes périurbaines constituant des polarités touristiques ou fréquentées par des résidents secondaires, des restaurants emploient des saisonniers pendant l'été ou des étudiants pour assurer le service lors des week-ends :

Figure 94 - Restaurant La lucarne aux chouettes

Source : http://www.uca-villeneuve.fr/joomla1.5/tabac-bars-hotels-restaurants

« Le week-end et le mercredi après-midi, je vais servir dans le restaurant de ma sœur. Elle a repris « La lucarne aux chouettes », à Villeneuve-sur-Yonne. Le resto de l'Américaine. Je vais l'aider. Ça fait salon de thé l'après-midi. » Emilie, 19 ans, Gron, Yonne.

« Mes parents veulent que je travaille pour avoir une voiture. J'aime pas trop leur demander de l'argent. Ça me gène. Alors, je fais du baby-sitting et de la figuration. Cet été, j'ai tourné dans « Les bronzés 3 » à Grosrouvre. Une journée, c'est 80€ ! J'ai demandé aussi à travailler dans un resto japonais à Montfort, vu que mes parents vont s'y installer. » Alexandra, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

Enfin, des emplois (le plus souvent à temps partiel) peuvent être occupés par des jeunes tout au long de l'année. C'est particulièrement le cas des individus détenant un brevet sportif permettant d'encadrer des activités sportives :

> *« Je suis entraîneur d'athlétisme. Le mardi, j'entraîne au gymnase de La-Queue. Ça me rapporte 15€/séance. J'ai des parents sportifs. Mon père, il est entraîneur aussi. En athlétisme, aussi. Il a trois degrés de diplôme. Moi, j'ai le premier. Je peux entraîner les moins de 16 ans. »* Kévin, 19 ans, Tacoignères, Yvelines.

> *« Je travaille en tant qu'entraîneur 2 soirs par semaine et je fais du coach personnel le samedi matin. »* Caroline, 22 ans, Champigny, Yonne.

D'autres combinent ces activités et pratique le baby-sitting dans une logique de proximité.

> *« Je travaille dans un Relais-Château à Villiers-Le-Mahieu. Je suis bagagiste le week-end. Je fais ça depuis un an et demi. Depuis que j'ai 16 ans. Je touche le smic horaire et j'ai les extras. Je fais ça quatre à six fois par mois. Quand je fais 30 h par mois, je touche 450€ et je peux payer ma conduite accompagnée. (…) Comment j'ai eu le job ? L'essentiel des choses, c'est par relation. Pareil pour le baby-sitting. J'en fais chez les cadres de Grosrouvre. J'y vais en vélo. Je prends 10€ de l'heure. Je peux garder leurs enfants jusqu'à 2 heures du matin. Ça me fait des sous car j'ai pas d'argent de poche. »* Aristide, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines.

Au-delà de la proximité géographique exploitée pour trouver un job, les jeunes s'appuient sur leur réseau social.

1.3 La meilleure garantie : exploiter les ressources de l'entourage

Ainsi, les professionnelles travaillant dans le cadre du PIJ de Sens reconnaissent que les emplois qu'elles proposent sont nettement en dessous de la demande (760 jeunes se sont présentés au PIJ pour consulter les 396 offres). Elles sont conscientes de la nécessité pour les candidats de s'adresser directement aux entreprises et d'exploiter les ressources de leur entourage : *« Y'a tous ceux qui passent en direct et ceux qui passent par leur propre réseau et ils ont bien raison »* dit Karima Ghernaout, informatrice du Point Info Jeunesse de Sens. Ces usages permettent de trouver un job dans l'entreprise d'un parent qu'il en soit propriétaire, gérant ou salarié, qu'elle soit localisée dans un espace proche ou plus éloigné (dans des zones touristiques ou non).

Le recours aux réseaux familiaux pour accéder aux emplois n'est en rien spécifique aux jeunes des espaces périurbains. C'est une pratique courante mais qui est sans doute renforcée par le fait que les jeunes ont des mobilités limitées. Pouvoir faire rentrer sur son lieu de travail son enfant lui facilite l'accès à l'emploi mais permet aussi de pouvoir

le véhiculer en se rendant à son travail. C'est le cas de Baptiste (19 ans, Etigny, Yonne) ou de Salima (23 ans, Chéroy, Yonne) qui y vont avec leur père, ouvrier dans l'usine. Quand un membre de la famille élargie fait profiter un neveu d'une opportunité d'emploi, un mécanisme similaire est mis en place. Le jeune est, le plus souvent, hébergé par le membre de la famille et se rend sur le lieu de travail avec celui-ci.

Figure 95 - L'usine Senoble de Jouy (Yonne)

Source : http://www.lefigaro.fr/societes/2012/06/19/20005-20120619ARTFIG00541-senoble-mise-sur-sa-marque-pour-accelerer.php

Des entreprises comme Senoble, basée dans la commune périurbaine de Jouy (Yonne), réserve d'ailleurs aux enfants de leur personnel les postes vacants pendant l'été ou les mobilisent pour travailler le week-end. Sur la carte de l'opération Jobs d'été, cet employeur est absent. Le rachat de l'entreprise par Senegral fait craindre à Salima (23 ans, Chéroy, Yonne) des conséquences en termes d'emplois réservés :

> *« Avant, c'était une entreprise familiale. On avait la possibilité de se faire embaucher avec du piston, du moment qu'on avait un membre de la famille, un père, une tante. Maintenant, on est inquiet car c'est pas une personne mais un groupe. On ne les connaît pas. »*

La mobilité est centrale dans le fait de pouvoir se rendre sur le lieu de travail. A défaut d'avoir des parents qui travaillent dans l'entreprise, il faut que les parents fassent le taxi.

> *« Je travaille pendant l'été. Je suis caissière à Maulette, je fais aussi du réapprovisionnement. Mes parents m'emmènent mais je suis en train de passer le permis et le code en même temps. »* Emmanuelle, 20 ans, Goussainville, Eure-et-Loir.

La concentration des emplois dans l'agglomération ou leur localisation éparpillée dans les espaces périurbains Est et Ouest exigent des jeunes la mise en place de stratégies pour se rendre sur leur lieu de travail à défaut de disposer d'un moyen autonome de transport.

2. *Générateur d'une pseudo indépendance financière*

Ces petits boulots ne sont en rien des loisirs et constituent une contrainte sur le temps dominé par l'école. Ils participent à l'équilibre du budget des lycéens, des étudiants et de leurs parents.

2.1 Une façon de s'émanciper de l'argent de poche familial

La mise à disposition d'argent de poche n'a pas été un élément systématiquement abordé dans les entretiens. Quelques jeunes en ont parlé au détour de la conversation, aussi nous disposons de peu d'éléments sur le capital financier mis à leur disposition : *« Ma mère me donne de l'argent. »* (Ange, 15 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne) ; *« Pour aller à Paris, c'est ma mère qui paie le billet. J'insiste, elle finit toujours par le payer ! »* (Jessica, 16 ans, Champigny, Yonne) ; *« On me donne 20€ par mois mais j'ai des amies qui ont 80€. Résultat : elles achètent des choses superflues ! Mais, j'en ai aussi d'autres qui n'en ont pas. »* (Alexandra, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines) ; *« Mes parents ne me donnent pas d'argent de poche. J'ai juste ce que je reçois pour les fêtes et anniversaires. »* (Déborah, 18 ans, Garancières, Yvelines).

Une majorité des adolescents reçoit de l'argent de poche dans le cadre familial[154] (Barnet-Verzat et Wolff, 2001), nombreux sont ceux qui cherchent à accroître leurs revenus ou à se passer de cet apport parental :

> *« J'ai déposé un CV chez Mac Do à Stains. J'ai toujours un CV sur ma clé USB. Mais, c'est la dèche. Ils prennent que les majeurs et en général, dans mon domaine de recherche – en commerce et vente – , il faut une formation. Je veux travailler pour me faire de l'argent et pour me faire plaisir : d'abord pour m'acheter des vêtements, des chaussures et mettre de côté pour le code, quand je serai sérieux. J'ai envie de pouvoir me déplacer comme tout le monde, d'utiliser la voiture. (…) J'ai déjà fait des petits boulots. J'ai gagné 120€, j'en ai mis 20€ de côté. J'ai creusé une tranchée pendant les vacances. En général, j'aide mon oncle pour des petits travaux mais je le fais sans être payé. »* Charly, 17 ans, Champigny, Yonne.

[154] Sondage CSA, septembre 2012. 64% des jeunes de 14 à 17 ans interrogés déclarent recevoir régulièrement de l'argent de poche.
http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2012/opi20120227-les-jeunes-et-l-argent-de-poche.pdf

Le témoignage de Charly rassemble les principaux objectifs offerts par les jobs occupés par les lycéens : gagner en autonomie et aisance financière, « se faire plaisir », mais aussi accéder à une mobilité autonome.

Junior gagne de l'argent grâce à Morzak Prod, un réalisateur de clip de rap domicilié dans une commune « autour de Sens » :

> *« À Sens, il nous fait manger gratuitement quand on tourne un clip. C'est pour me divertir mais quand je danse lors des concerts, je reçois de l'argent. En plus, je fais mes beat maker pour gagner de l'argent. C'est 60€ le son mais des fois il me faut des semaines pour faire un son ! Comme ça, je n'ai pas besoin d'argent de poche. Je ne suis pas une personne qui aime demander. Mes parents me proposent des fois. Mais ils me nourrissent et me donnent le logement, c'est déjà bien. »* Junior, 15 ans, Soucy, Yonne.

Figure 96 - Bandeau Facebook de Morzak Prod

source : compte Facebook de Morzak Prod[155], 2014

La configuration des espaces périurbains permet de pratiquer des tâches manuelles qui peuvent être source de rémunération mais aussi de saisir des opportunités pour des activités artistiques localisées dans ces espaces.

2.2 Améliorer son quotidien de jeune

Dans le cas des parents ayant des difficultés à honorer leur crédit immobilier, il existe peu de marges financières pour satisfaire les désirs de leurs enfants, quand le salaire dégagé par les jeunes n'aide pas aussi les parents à boucler leur budget (cas de Catherine, 19 ans, Sergines, Yonne). Salima (23 ans, Cheroy, Yonne) évoque sa première année après son bac passée à travailler à temps complet chez Senoble : *« Je voulais tout*

[155] Clip : https://www.youtube.com/watch?v=XaGLcWga_5M

payer pour mes études. » D'ailleurs, après trois années à l'INALCO (licence d'études arabes), elle les interrompt de nouveau pendant une année pour reconstituer un pactole afin de pouvoir les achever tout en louant un studio à Melun à deux pas de la gare RER.

Pour d'autres, travailler est une opportunité d'acheter des objets de consommation jusque-là inaccessibles tout en s'affranchissant des codes familiaux, y compris quand ces achats se font en compagnie des parents.

> *« Je travaille chez Senoble quelques week-ends et les vacances (…) Je travaille ce soir – de 21h30 à 5h30 –, ils m'ont appelée y'a 30 minutes. La nuit, c'est mieux payé. Quand je travaille le week-end, c'est soit le soir soit l'après-midi. (…) L'argent que je gagne c'est pour mes vêtements, mon portable et des livres pour le français. Comme c'est mon argent, ma mère elle peut pas m'empêcher d'acheter ce que je veux. L'autre fois, j'ai acheté une robe de soirée qu'elle trouve trop moulante, elle aime pas la couleur et les motifs non plus mais comme c'était avec mon argent, je l'ai achetée quand même. Je l'ai mise pour le réveillon et pour le jour de l'An. »* Mélissa, 18 ans, Jouy, Yonne.

C'est une prise partielle d'indépendance puisque les achats, nécessitant des mobilités automobiles que Mélissa ne peut pas assumer faute d'avoir le permis de conduire, se font avec les femmes de la famille (ses deux sœurs et leur mère). À défaut d'une liberté de mouvement, le pouvoir d'achat dont elle dispose lui permet de s'affirmer au sein de la fratrie, même si elle continue de résider chez ses parents tout en suivant un BTS au lycée de Sens.

> *« Je travaille pour moi. Pas pour faire plaisir à ma mère, même si c'est par ses relations que j'ai pu travailler un mois en été à la pharmacie de Saint-Val en 2011 et en 2012 et même aux vacances de Pâques. Les années précédentes, j'ai fait du ménage au Domaine de Clairis[156], deux fois par semaine pendant deux mois et je fais aussi du baby-sitting chez le docteur, je garde ses petits enfants. (…) Je fais ça car mes parents paient déjà tellement de choses que je ne veux pas leur demander du matériel pour mon cheval, pour les engagements, pour le box ou l'hôtel quand je participe à un concours. »* Juliette, 18 ans, Saint-Valérien, Yonne.

Dans le cas de Juliette, sa pratique de l'équitation très répandue dans les espaces périurbains demande un gros effort financier (pension, remboursement du crédit du cheval) et son activité salariée temporaire lui permet de disposer de marges financières pour assumer les dépenses liées à ses loisirs.

[156] Parc de résidences secondaires situé dans un environnement forestier organisé autour de deux étangs, équipé d'un centre équestre, de deux piscines, d'un golf, de terrains de tennis, fréquenté par une clientèle parisienne. Savigny-sur-Clairis est situé à quelques kilomètres de la sortie d'autoroute A6 de Courtenay.

2.3 Accéder à une mobilité autonome

Toutefois, le motif récurrent évoqué pour expliquer le fait d'avoir un emploi salarié plus ou moins régulier est relatif à la possession du permis de conduire et d'une automobile.

> *« Je travaille tous les dimanches à Poissy, je vends du poisson au marché. Y'a pas beaucoup d'étudiants qui peuvent le faire : 5h – 15h ! Et pendant les petites vacances, je bosse comme paysagiste avec mon père. (…) L'été dernier, j'ai travaillé chez Syngenta – entre Orgerus et Septeuil – à faire de la cueillette de blé. Ils font des expériences sur des petites parcelles. J'ai pas eu de vacances mais comme ça, j'ai ma voiture. C'est une 205 Junior. Elle a 216 000 km. C'est un diesel. C'est intuable (sic) ! »* Clément, 18 ans, Flexanville, Yvelines.

Jossia (18 ans, Chaumont, Yonne) travaille comme serveuse dans le restaurant de son père *« La patate dorée »* le mercredi soir et le week-end :

> *« Ça plaît pas trop à ma mère qui trouve que je ne suis pas assez concentrée sur l'école. Mais d'un côté, elle dit qu'il faut connaître la valeur de l'argent. »*

Cet argent gagné permet, dans un premier temps, de payer son permis de conduire et puis vise à faire l'acquisition d'une voiture et enfin de prendre en charge financièrement l'essence. C'est une valeur forte dans la famille de Jossia, puisque, même si sa mère désapprouve le fait que sa fille passe autant de temps à travailler dans le restaurant de son ex-compagnon, elle estime que sa fille doit être consciente de la difficulté de gagner de l'argent pour le dépenser avec discernement.

Travailler peut aussi permettre de mettre sur pied des voyages pour quitter les espaces périurbains :

> *« J'ai travaillé pour un galeriste de Villeneuve, je fais les installations et le démontage des expos et de la retouche photo pour lui. Cet été, je vais travailler pour la mairie de Villeneuve-sur-Yonne à l'office du tourisme. Je fais aussi des baby-sitting. Ça me sert pour moi ou pour me payer un billet d'avion si je veux partir en voyages. »* Marianne, 17 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne.

Figure 97 - Aperçu des jobs d'été occupés par Marianne, 19 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne

Source : photographies fournies par Marianne en novembre 2014

1. *« Inauguration d'une expo à la galerie ».*
2. *« travail graphique que j'ai réalisé »* pour la mairie de Villeneuve-sur-Yonne.
3 et 4. *« Voici mes babysittings réguliers, mes petits monstres, Gabriel, 7 ans (fils du metteur en scène des Nuits Maillotines) dont les parents sont divorcés et vivent entre Joigny et Paris donc je le garde à Paris, à Joigny, et parfois même dans le train pour faire le trajet d'un parent à l'autre ! Et l'autre, Luciano, 4 ans, toulousain dont les parents montent régulièrement sur Paris et que je garde quand ils sont sur des salons ».*
5. *« Adeline et moi, on assurait les permanences à l'Office du tourisme (photo parue dans l'Yonne Républicaine) ».*
6. *« À la découverte (pour l'office du tourisme) des activités nautiques proposées par les communes du bord de l'Yonne. (Quand au bout de 19 ans de vie à Villeneuve on découvre que finalement, se baigner dans l'Yonne, c'est pas si mal). »*
7. *« J'ai été pendant trois mois comédienne amatrice à Joigny au sein de la troupe qui organisait les Nuits maillotines de cette année, je ne sais pas si vous connaissez… C'était pendant tout l'été, nous jouions toutes les semaines, c'étaient des visites spectacles et ça m'a pris beaucoup de mes vacances »*
8. *« Et enfin, on s'évade avec les moyens du bord au bureau de la Mairie ! Conclusion : Un été dans l'Yonne n'est pas un été perdu ! »*

Ainsi, l'accès à un capital financier participe de l'apprentissage d'une gestion financière. Ni l'origine sociale ni le nombre de membres de la famille n'expliquent systématiquement le recours ou non à un travail salarié. Tout dépend de la capacité du jeune à s'investir dans un travail salarié en plus des études suivies mais aussi de

l'exploitation de réseaux professionnels et/ou familiaux lui facilitant l'accès à l'emploi. Pour autant, cet apport financier ne leur permet pas de devenir indépendant financièrement mais seulement d'accéder à une certaine autonomie.

III. Partir en vacances : une étape vers l'émancipation ?

Pour étudier cette thématique, nous disposons des résultats collectés grâce au questionnaire créé par les élèves de 1ère STMG et aux extraits d'entretiens portant sur les « mobilités de vacances », essentiellement évoquées en parallèle de celles concernant l'occupation d'un job. L'analyse de ces matériaux permet seulement de proposer des pistes. Nous manquons d'éléments sur ce que les jeunes mettent derrière la formule vacances : quelle durée, quelle destination précise, quelle place pour les hébergements marchands ou gratuits, quelle place pour les déplacements vers un parent, dans le cas des jeunes dont les parents sont séparés ? Aussi, les éléments qui suivent sont à envisager comme des indices réunis dans le cadre d'une démarche exploratoire, ils ont besoin d'être confirmés par une étude spécifique sur ce type de mobilités en se basant sur des effectifs plus importants dans le cas d'un questionnaire mais aussi par un temps plus important consacré à cette question lors d'entretiens.

Ces précautions d'utilisation des résultats obtenus nous semblent d'autant plus importantes que ce qui ressort de cette étude va à l'encontre des idées reçues : les jeunes des périurbains étudiés étant davantage mobiles que leurs homologues citadins. Même si nous avons montré, tout au long de cette recherche, que les jeunes du périurbain sont davantage débrouillards et mobiles que ceux des espaces urbains ; nous sommes en droit de nous demander si les résultats présentés ici ne sont pas issus d'un effet de contexte.

1. Mettre sur pied un projet : entre fantasme et interdits

1.1 Partir en vacances : une réalité

Un élément frappant des données que nous avons à notre disposition est l'importance tenue par les départs en vacances chez les jeunes ayant été spécifiquement interrogés sur cette question. La majorité part en vacances qu'ils habitent en ville ou dans des communes périurbaines[157]. Une étude parue en 2000 (Boudet et Le Scouarnec, 2002)

[157] Seuls deux jeunes ruraux ont été interrogés dans le cadre de l'enquête menée par les élèves de Première STMG. Nous n'avons pas jugé utile de présenter les résultats relatifs aux communes rurales en raison de leur faible représentation.

faisait apparaître pourtant que, si le taux de départ n'a cessé de croître pour l'ensemble de la population, chez les 15-24 ans, il est en retrait de 8,7 points (entre 1993 et 1999). En 1999, le taux de non départ des jeunes s'élevait à 35,1%, la catégorie d'appartenance de la commune du partant avait un impact sur les départs puisque les habitants des zones rurales et des communes de moins de 20 000 habitants partaient généralement moins que les urbains. Ce constat, certes ancien, n'est pas de mise chez les jeunes interrogés puisque ceux du périurbain partent davantage que ceux urbains : 80% des périurbains partent contre 70% des jeunes urbains.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête menée par les élèves de 1ère STGM révèlent d'autres surprises à propos des PCS concernées par l'absence de départ en vacances. Parmi les jeunes périurbains ne partant pas en vacances se trouvent à hauteur de plus d'un tiers des enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et pour un sur cinq des enfants de chefs d'entreprise. Dans le cas de ce terrain sénonais, les éléments régulièrement mis en avant par les études de l'INSEE ne se retrouvent pas chez les jeunes qui ne partent pas. La composition socio-professionnelle de notre terrain est-francilien ne joue pas de manière marquante sur le taux de départ en vacances. Il y a une sorte d'homogénéisation des comportements, les PCS ne jouant qu'à la marge sur la fréquence des départs en vacances.

Les jeunes périurbains comme leur famille partent plus d'une fois en vacances et sont même près de 80% à partir entre 2 et 4 fois par an. Cette fréquence de départ reflète ainsi *« une nouvelle esthétique du temps »* (Viard, 2000), une multiplication des courts séjours calquée sur le calendrier scolaire. Quant à expliquer des fréquences plus ou moins fortes de départ en vacances par la PCS du père, nous atteignons les limites du traitement statistique de la base de données constituée par les élèves. Sur les 84 élèves appartenant aux espaces périurbains, aucun profil ne se dégage. Le fait d'avoir un père demandeur d'emploi ou retraité ou bien encore homme au foyer limite le départ à une unique fois mais ces jeunes partent tout de même en vacances. Par ailleurs, les départs moins fréquents des enfants d'agriculteurs, constatés à l'échelle nationale, par rapport à ceux des enfants des classes supérieures ne sont pas vérifiés ici : la seule différence résidant dans le fait de partir en vacances plus de 4 fois dans l'année. La pratique d'une agriculture céréalière par des chefs de grande exploitation dans le Sénonais apparente, par leurs revenus et leur mode de vie, les agriculteurs aux catégories sociales supérieures.

Figure 98 - Nombre de départs en vacances rapportés par la PCS du père[158]

source : base de données Enquête STMG (151 réponses). Effectif : 84 élèves des espaces périurbains

Les résultats obtenus posent davantage de questions qu'ils n'apportent de réponses et, en l'état actuel de nos recherches, nous ne sommes pas capables d'apporter des explications.

Figure 99 - Où pars-tu en vacances ?

source : base de données Enquête STMG (151 réponses). Effectif : 84 élèves des espaces périurbains

Trois « destinations » concentrent les départs sans que nous puissions connaître la durée des séjours ni le moment où ceux-ci se sont déroulés. Si les vacances à la mer arrivent en tête du classement à la fois chez les urbains et les périurbains comme chez

[158] Les dix jeunes des espaces périurbains ne partant pas en vacances ont été exclus de l'échantillon.

les Français en général (Potier et Terrier, 2007 ; INSEE, 2008[159]), les séjours dans la famille ou à la montagne (dans le cadre des vacances d'hiver) occupent davantage les jeunes urbains que leurs homologues périurbains[160]. Les destinations situées à l'étranger comme celles situées à la campagne tiennent une faible part comparée à celle qu'elles tiennent dans l'ensemble de la population[161]. C'est sans doute du côté des disponibilités financières qu'il faut chercher une explication au différentiel constaté pour les séjours à l'étranger, ce motif entrant en ligne de compte dans 46,6% des raisons invoquées par les Français pour expliquer un non départ en vacances. Quant à la faible part tenue par la campagne, il faut peut être chercher du côté d'un faible réseau familial présent dans cet espace ou disposant d'un patrimoine immobilier secondaire (Boyer, 2007) leur permettant de bénéficier d'un hébergement peu onéreux. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'un seul jeune périurbain a mentionné la ville comme destination de vacances alors que celle-ci occupe plus du quart des séjours des Français.

Des divergences majeures apparaissent à l'analyse des destinations fréquentées par les jeunes de l'aire urbaine de Sens[162], même si les grandes tendances se retrouvent toutefois dans les destinations comme dans la fréquence des séjours.

1.2 Partir seul ou avec des amis, un projet plus ou moins fou

La place tenue par les amis dans les sociabilités liées aux vacances est importante à la fois chez les périurbains et les urbains. Les jeunes ont le désir de s'émanciper de la tutelle familiale même si ce désir est moins présent chez les urbains. Toutefois, partir sans la famille ne signifie pas partir seul.

Figure 100 - Avec qui aimerais-tu voyager ?

source : base de données Enquête STMG. Effectif : 151.

[159] 45% des séjours des vacances d'été sont passés en bord de mer d'après « Les vacances des Français depuis 40 ans » in *Le tourisme en France*. Insee, 2008. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=2559

[160] 17,6% des séjours des Français se font à la montagne (Insee, 2008).

[161] 15,7% des moins de 20 ans ont séjourné à l'étranger dans le cadre de vacances (Insee, 2004). 30,7% des Français ont séjourné à la campagne (Insee, 2008).

[162] Nous n'avons pas mené un recensement exhaustif des destinations de vacances des jeunes entretenus dans l'Ouest francilien, l'information étant le plus souvent lapidaire.

Les sociabilités juvéniles sont centrales dans le projet de prendre des vacances comme cela apparaît bien dans les entretiens.

> *« Pour l'anniversaire d'Henri, on prépare une surprise. On va aller à Barcelone aux vacances de Pâques, début mai. C'est une ville qui a l'air bien sympa. Le climat aussi est assez sympa. Ça me fait penser à l'Auberge espagnole. Au début, je voulais qu'on aille à Berlin car c'est le temple de la techno ou alors à Londres. Finalement, on ira à Barcelone. C'est moins cher. On y va avec des copains de musique. On va s'éclater. »* Aristide, 18 ans, Grosrouvre, Yvelines.

> *« Tout seul ? Je suis jamais parti sans adultes. Cet été, comme mes grands-parents ont un appart Pierre et Vacances en Bretagne, j'y suis allé avec des copains. Mais mes parents étaient dans l'appart à côté… »* Thomas, 17 ans, Montfort-L'Amaury, Yvelines.

> *« Je suis pas encore parti tout seul. Mais, ça va être le cas aux vacances d'hiver. Je vais au ski avec des amis. J'ai un ami dont la sœur habite à Pau. On dormira chez elle et elle va prêter sa voiture à mon copain pour qu'on aille sur les pistes. »* Clément, 18 ans, Flexanville, Yvelines.

Partir en vacances ensemble est une manière d'asseoir ses amitiés et d'exister en tant que groupe. C'est aussi le prolongement des soirées passées au domicile de l'un ou de l'autre où les jeunes expérimentent la préparation du dîner, la gestion des activités ménagères et l'organisation de leur courte nuit. Dans le cas d'un départ en groupe, les parents s'éloignent, à moins que le départ en vacances combine présence des amis à un séjour familial, comme dans le cas de Thomas. La manière dont le questionnaire était construit ne permet pas de savoir quelle signification les jeunes mettent derrière l'expression partir seul. Les témoignages de Thomas et de Clément confirment une confusion entre cette expression et le fait de partir avec des amis mais sans les parents.

Une très faible part est occupée par les voyages organisés. Comme pour les loisirs, les jeunes cherchent à s'extraire de tout cadre et notamment ceux mis en place dès le début du XXème (Réau, 2011) par le biais de patronages, de colonies de vacances, de scoutisme ou de mouvements laïques. Rares sont d'ailleurs les jeunes engagés dans ces mouvements. L'adolescence est bel et bien le moment où l'on cherche à s'émanciper de toutes contraintes.

Toutefois, des structures associatives peuvent permettre à certains jeunes de s'émanciper de la tutelle familiale. Les rares jeunes rencontrés en entretiens et ayant mentionné leur engagement dans le cadre d'une association l'ont fait au moment où ont été évoquées les vacances avec eux.

« En février, je vais à Touristra avec des amis, des potes de Trappes. Ceux du foot, avec le club. C'est lui qui gère nos déplacements. On part de Plaisir-Grignon en camionnettes. » Victor, 17 ans, Orgerus, Yvelines.

« Mes week-ends sont très chargés car je suis très prise par le scoutisme. (…) On travaille à notre projet de fin d'année. On va partir en Pologne. À Cracovie. C'est un projet écolo. On va réhabiliter la forêt. (…) Pour le financer, on fait des extra-jobs le week-end. On fait des travaux pour les gens. Ils nous donnent ce qu'ils veulent. (…) Par exemple ? On a déménagé une grange, on a fait de la peinture, du jardinage. On vend des gâteaux. On fait les paquets cadeaux chez Leclerc. » Julia, 15 ans, Pamfou, Seine-et-Marne.

« Cet été, je pars en Equateur. C'est un voyage solidaire organisé avec le lycée. Le week-end dernier, j'ai distribué des jouets. Je paie avec mes parents les 1260€ et les vaccins pour le voyage. » Maurine, 17 ans, La-Queue-Lez-Yvelines, Yvelines.

La mention d'un départ avec une ONG type MSF peut être comprise comme un moyen de combiner actions humanitaires et destinations « exotiques » tout en ayant recours à une structure. Dans ce cas, ils ne s'estiment pas encadrés, comme ils pourraient l'être dans le cadre d'une colonie de vacances ou d'un camp de jeunes, mais ont un statut d'acteurs : élaboration du projet humanitaire, récolte des fonds pour financer leur action et éventuellement leur billet d'avion. C'est une étape sur le chemin d'un départ autonome. C'est aussi un moyen de se rendre à l'étranger, projet très souvent fantasmé et rarement mis en œuvre.

1.3 Le voyage à l'étranger : le grand saut en avant

Les jeunes périurbains (9/10) plébiscitent plus fortement que les jeunes urbains (6/10) le fait de pouvoir partir à l'étranger dans le cadre de leurs mobilités touristiques. Dans les deux cas, la véritable attraction exercée par l'étranger se traduit par l'annonce de destinations combinant aussi bien des destinations nord-américaines, européennes, familiales ou plus exotiques (figure 101).

La deuxième place tenue par le Royaume-Uni (après les USA) dans ce palmarès est sans doute à rapprocher du voyage scolaire à Londres réalisé au cours du printemps qui a suivi le sondage par la classe. De même, celle du Brésil est à mettre en relation avec la tenue du Mondial de football durant l'été 2014. Les pays dont sont originaires les parents des jeunes tiennent aussi une place de choix : Maroc, Portugal, même si cette explication ne vaut pas pour d'autres occurrences, comme Dubaï, l'Australie ou le Japon, relevant du champ de la mythologie adolescente du voyage : une combinaison entre

destinations lointaines et attrait spécifique[163]. Partir le plus loin possible s'apparente à un rite d'initiation, en tant qu'expérience non ordinaire, pour mieux affronter l'entrée dans la vie adulte. Il y a l'idée double d'une séparation et d'une quête : séparation temporaire avec la famille et quête de soi. Toutefois, les destinations vers, essentiellement, des pays développés réduisent le dépaysement induit par cette projection de voyages, bien que l'Inde, la Thaïlande, destinations initiatiques par excellence, aient pu être citées par les participants à l'enquête.

Figure 101 - Pays où les lycéens aimeraient se rendre

source : base de données Enquête STMG. Effectif : 84.

Alors que les jeunes urbains partent proportionnellement moins et moins souvent en vacances que les jeunes périurbains, ils ne manifestent pas le désir de quitter l'hexagone. Deux explications peuvent être avancées pour expliquer ces comportements différents même si les entretiens comme le sondage réalisé par les élèves de Première STMG ne permettent pas à ce stade de s'en assurer. La première hypothèse consiste à lire dans ce désir plus marqué de voyages à l'étranger une réaction à la situation de dépendance que les jeunes du périurbain vivent dans le cadre familial résidentiel. Ils ont envie d'aller voir ailleurs ce qui s'y passe, estimant avoir été brimés dans leur adolescence à défaut d'avoir toujours pu se rendre dans des espaces intéressants : les urbains, satisfaits de leur cadre de vie, n'auraient pas ce désir. Une seconde explication peut se trouver dans l'inégale capacité à se déplacer. Les jeunes périurbains, étant habitués à combiner les moyens à leur disposition, à « faire avec l'espace », disposent d'une capacité d'initiative plus importante que des urbains usagers réguliers des

[163] Destinations de shopping pour Dubaï, destination combinant sport et nature pour l'Australie, alors que les mangas expliquent l'attraction japonaise.

transports en commun. Dans le cas d'un déplacement à l'étranger, cette capacité d'initiative est une ressource sur laquelle ils comptent pour se débrouiller. Ce ne sont que des hypothèses que nous pouvons avancer, nous manquons d'éléments pour les confirmer.

Toutes les configurations de vacances évoquées, que les jeunes soient majeurs ou mineurs, sont très souvent marquées du sceau des parents.

2. L'ombre portée des parents

Dans le cas des jeunes périurbains, l'absence de transports à leur disposition renforce la place tenue par les parents lors des petites vacances ou pendant les vacances d'été.

2.1 Les parents dans le quotidien des vacances

Le questionnaire réalisé au lycée de Sens, lors de l'année scolaire 2010-2011, amenait les élèves à lister, dans un premier temps, les activités qu'ils réalisaient pendant les vacances passées à la maison en présence de leurs parents puis, dans un second temps, celles qu'ils auraient aimer réaliser s'ils disposaient d'un moyen de transport autonome. La plupart des jeunes exploite les ressources locales ou quitte leur commune en ayant recours à des transports accompagnés par leurs parents.

Figure 102 - Activités pratiquées par les jeunes périurbains pendant les vacances scolaires

Source : base de données de l'échantillon (136 répondants), année scolaire 2010-2011

Si certaines activités se retrouvent avec ou sans le recours aux parents (aller voir des amis), d'autres disparaissent (promenade dans le village) ou sont considérablement réduites (visite à la famille, aller au centre-ville) au profit des activités réalisées sans les parents ou consacrées à la découverte d'activités nocturnes ou de nouveaux lieux. L'item *« aller où je veux sans mes parents »*, représenté par un quart des réponses, rend compte d'une volonté d'émancipation. Celle-ci est d'ailleurs moins forte chez les urbains plus enclins à se déplacer sans avoir recours à leurs parents. Pour eux, le fait de disposer d'un moyen de transport en commun est assimilé (à près de 40%) à la découverte de nouveaux horizons géographiques.

Chez les jeunes périurbains, le poids des amitiés adolescentes reste fort (moindre chez les urbains) puisque un quart des élèves déclarent visiter leurs amis et confirment cette activité s'ils étaient autonomes. Le reportage réalisé par *Télérama* (annexe 12) pendant les vacances de la Toussaint 2014 rend compte de l'importance de ces amitiés puisque l'ensemble des membres du groupe s'est vu sur les trois jours et a mêlé activités de loisirs (laser-game, bowling) et visites à domicile (apéro chez Léa).

Le fait de disposer d'un mode de transport autonome permettrait d'explorer de nouveaux horizons tant géographiques (nouveaux lieux) que temporels (activités liées à la nuit). Il rend obsolète les promenades dans le village ou l'exploitation de la proximité géographique que constituent des balades au centre-ville de Sens. Ces activités sont le résultat d'un compromis entre les moyens à disposition et les ressources locales. Les parents jouent un rôle central dans les mobilités adolescentes pour permettre à leurs enfants de retrouver leurs amis et de se rendre dans des lieux de chalandise. Ils ont conscience de la nécessité pour un jeune de réaliser une sortie au cours des vacances et de retrouver ses amis. La sortie au centre-ville est un bon arrangement puisqu'elle a le statut de sortie et qu'elle permet d'y retrouver des camarades.

2.2 L'importance des départs en vacances avec les parents

La place tenue par les parents à l'occasion des départs en vacances est majeure que le jeune habite une commune périurbaine ou urbaine. Les départs avec des amis sont très minoritaires et un compromis mêlant départ avec la famille et les amis apparaît (figure 103).

Comme l'indique Thomas (1.2), le fait de partir avec des amis et de la famille n'a pas le même statut que le fait de partir avec des amis uniquement. Des échanges avec des élèves de première STMG lors de la confection du questionnaire ont fait apparaître que la famille accepte souvent qu'un ami (petit ami) accompagne leur enfant en vacances. C'est une manière de perpétuer le départ en famille ayant lieu jusque-là, en intégrant un nouveau membre. Ces manières de faire ne sont en rien spécifiques aux jeunes des espaces périurbains comme le prouve la comparaison réalisée avec ceux des villes. Elle témoigne d'une ouverture de la famille à d'autres membres afin de garantir sa cohésion.

Le ou la fiancé(e) est intégré(e) au cercle familial afin de garantir la venue de l'enfant de la famille lors des vacances.

Figure 103 - Avec qui pars-tu en vacances ?

source : base de données Enquête STMG. Effectif : 151

De même, un jeune peut être intégré dans un cadre familial à titre de compagnon de jeux comme en témoigne Thomas (15 ans, Étigny, Yonne) :

> *« Je pars pas souvent en vacances. Les seules fois où je suis parti, je suis parti avec la famille de mon meilleur ami. On est allé en Angleterre, au Pays Basque, en Espagne et en Vendée. »*

Ces manières de faire ne sont en rien spécifiques aux espaces périurbains mais témoignent des évolutions sociétales à l'œuvre. De même, certains parents poussent leurs enfants à effectuer des séjours à l'étranger afin de leur garantir une ouverture sur l'extérieur.

2.3 Les parents dans les départs vers des destinations plus ou moins lointaines

Quelques jeunes ont mentionné, au cours des entretiens, des séjours qu'ils avaient réalisés à l'étranger, la famille jouant un rôle crucial dans ces départs.

> *« On va dire que je voyage un peu ! Bordeaux avec des amis. La Corse dans le cadre d'un job d'été de serveur. Depuis tout petit, je vais à l'étranger avec mon père. On a été à travers le monde entier. »* Henri, 17 ans, Méré, Yvelines.

> *« Je suis quasiment jamais partie en vacances en France et avec mes deux parents. Peut être deux fois : une fois au Grau-du-Roi et une autre fois à Saint-Raphaël. Je suis partie entre l'âge de 2 et 13 ans trois fois par an avec ma grand-mère en Israël. Depuis que j'ai 13 ans, j'y vais une fois par an. On a une partie de notre famille là-bas : mon arrière grand-mère et ma tante. Sinon, je suis allée une fois au Maroc*

dans la famille de mon père et une fois en Algérie dans celle de ma mère. Sinon, je suis déjà allée une fois au Canada et quatre fois aux Etats-Unis. J'y retourne cet été. Deux mois, chez ma tante. Je vais travailler un mois dans un magasin de vêtements en Floride puis avec ma cousine on va aller visiter Orlando, New-York et le Mexique. » Jossia, 17 ans, Chaumont, Yonne.

« Je me débrouille toute seule depuis que j'ai redoublé ma seconde. Mes parents m'ont envoyé à Londres. Pendant un mois. Ça a été un choc au début. J'avais des cours d'anglais tous les après-midis. Ils m'ont envoyée là car ma sœur y habitait. Mais, comme elle faisait un stage, je devais me débrouiller toute seule. À partir de ce moment-là, t'es capable de faire tout toute seule ! » Emilie, 22 ans, Gron, Yonne.

« Je vais souvent en vacances à Bordeaux dans la famille. Sinon, je suis allé par le travail de mon père aux Etats-Unis – Canada. Un séjour en auberge de jeunesse et en camping quand j'avais 16 ans. » Clément, 17 ans, Orgerus, Yvelines.

Dans ces témoignages, la famille joue un rôle central que ce soit comme accompagnatrice de la mobilité touristique ou en tant qu'initiatrice de celle-ci. Jossia a beaucoup voyagé en se basant sur le réseau familial disséminé sur une grande partie de la planète. Cette famille compte des membres en Europe, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et en Israël et ses localisations expliquent les séjours qu'elle a pu faire. Les deux autres jeunes se sont rendus à l'étranger sur l'injonction des parents s'appuyant sur des ressources locales (membre de la famille installée au Royaume-Uni) ou professionnelles (voyage proposé dans le cadre d'un comité d'entreprise). Nous n'avons pas rencontré de jeunes qui soient partis à l'étranger en dehors d'une structure d'encadrement ou familiale. Cet état de fait renvoie à la faible part tenue par les désirs juvéniles de partir seul. Émilie rend bien compte du traumatisme qu'elle a dû gérer à son arrivée en Angleterre malgré la présence de sa sœur.

La destination étrangère est davantage évoquée dans le cadre d'une poursuite d'études.

« Je veux bosser dans le cinéma. Y'a une école à Élancourt et à Paris. C'est des écoles privées. Ça coûte 7000€ par an, pendant trois ans. Mais, il faut être accepté ! Il faut faire un dossier de candidature. Après, y'a un concours et pour finir un oral individuel. À la base, je voulais faire un truc dans la musique. Mais, mon niveau est pas assez poussé pour faire un métier là-dedans. J'ai pas le niveau d'Henri. À la base, je voulais aller aux Etats-Unis. En fait, j'ai pas passé l'examen pour aller aux Etats-Unis. » Jacques, 17 ans, Montfort-L'Amaury, Yvelines.

« Je voulais partir aux Etats-Unis dès cette année. J'ai mis le lycée entre parenthèses. (…) Mon père accroche un peu. Il veut que je passe mon bac puis que je fasse une école d'ingénieur du son. Il a déjà trouvé l'école aux Etats-Unis. C'est des sessions de

trois à six mois, ça coûte entre 2000 et 5000$. D'ici là, il faut que je perce. D'ici la fin de l'année scolaire que je trouve un gros label. » Henri, 17 ans, Méré, Yvelines.

Dans les faits, il y a ceux qui mettent à exécution leur projet tel Henri (localisé à Los Angeles/Paris en 2014[164]) et ceux comme Jacques qui trouvent une solution alternative. Quelques jeunes mettent aussi sur pied des projets ne s'appuyant pas sur une formation.

« Si j'arrive pas à entrer à MANAA[165] à Paris, je ferai une année de jeune fille au pair. Soit en Angleterre, en Espagne, aux Etats-Unis ou au Canada. » Alexandra, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

« Il faut que j'ai mon bac. J'ai un projet qui m'aide à tenir. Avec Krystal, on va partir en Angleterre toutes les deux. Ma mère est pas au courant. On part sans rien. On va bosser sur place. » Mélanie, 20 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne.

Être jeune fille au pair apparaît aussi pour ceux et celles postulant dans des écoles au recrutement limité comme une alternative à leur échec à l'examen d'entrée : leur idée étant de chercher à valoriser leur CV par une expérience linguistique, gage d'un certaine débrouillardise, plutôt que de passer une année blanche à suivre une première année de licence non désirée. Cette évocation de projet apparaît, au regard de mes expériences en tant que professeure principale de classe de terminale, comme spécifique aux jeunes périurbains[166]. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets se heurte souvent à la réalité. Ainsi, Chloé (17 ans, Voisines, Yonne) a échoué en fin de parcours aux tests psychologiques qui clôturaient le recrutement des jeunes filles au pair aux Etats-Unis alors qu'une famille lui avait déjà été attribuée : le test ayant fait apparaître une fragilité psychologique. N'ayant jamais quitté sa famille, Chloé s'est montrée attachée à elle et ses recruteurs ont craint qu'elle souffre d'un certain « mal familial ».

Dans le cas de Mélanie, le fait de partir à deux rassure et assure la pérennité du projet, même si *« Je le mettais en place mais j'ai dû le repousser pour une raison familiale. Mon petit frère a eu un accident fin septembre. Ce projet se fera plus tard j'attends de voir avec lui. Et Krystal m'attend, on a le temps de se préparer comme ça. »* (Mélanie, 21 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne). Dans ce cas, la place de la famille explique le report du projet.

La famille est très présente quelles que soient les configurations de vacances. Dans le cas où il s'agit d'un départ à l'étranger, elle est souvent à l'origine de ce départ. La fréquentation de destinations étrangères est estimée comme assurant des compétences linguistiques ou en termes de débrouillardise.

---

[164] d'après https://soundcloud.com/julesfield
[165] Mise à Niveau en Arts Appliqués.
[166] Les seules élèves (2) ayant mentionné le projet de passer une année en tant que jeune fille au pair après leur baccalauréat vivaient dans les espaces périurbains.

Conclusion

Les tactiques et les stratégies (De Certeau, 1980, 1994) mises en œuvre par les jeunes pour sortir du périurbain à moyen terme montrent leurs limites. Détenir le permis de conduire apparaît comme indispensable pour être libre de ses allées et venues. Toutefois, sans la possession d'un véhicule, les difficultés de déplacement sont toujours là, même si des jeunes se débrouillent pour se faire prêter une voiture. Disposer d'un moyen de transport autonome est pourtant central dans leurs mobilités. Ce moyen de transport leur permet d'avoir accès au marché du travail. Les jobs d'été ou effectués pendant les week-ends permettent d'acquérir un pouvoir d'achat rendant possible, à moyen terme, d'acquérir une automobile. Ainsi, celle-ci est au cœur des préoccupations des jeunes car elle ouvre des horizons (Kaplan, 2000) en terme d'emploi mais aussi de vacances. Elle est émancipatrice puisqu'elle permet de mettre sur pieds un départ en vacances sans ses parents, témoignant d'une maîtrise plus ou moins importante des codes de la mobilité.

Au-delà de cette motilité, ces déplacements autonomes renvoient à la capacité du jeune à se détacher du cadre familial et plus spécifiquement des parents. Pour s'inventer, il faut se détacher (Éribon, 2010, 2013) pour revenir ensuite. Nous pensons, contrairement à Bachiri, Després (2008) et Depeau (2008a et b), même si leur échantillon d'étude est plus jeune que le nôtre[167], que le fait d'être souvent amené à mobiliser des déplacements accompagnés est porteur chez beaucoup de jeunes des espaces périurbains d'un désir plus grand de s'émanciper de la tutelle familiale : les jeunes urbains étant moins enclins à échafauder des projets de vacances sans leur famille. Un besoin de détachement apparaît pour asseoir sa personnalité et exister en tant qu'individu (Fize, 1998). L'accès à la majorité marque souvent le désir de s'émanciper de la tutelle familiale très présente (Bruno, 2000 ; Palmonari et Speltini, 1994) dans le cadre de mobilités accompagnées. Être autonome au niveau de ses mobilités apparaît comme une étape indispensable dans l'entrée dans la vie adulte.

Si le contexte géographique tient une place non négligeable dans la capacité à s'émanciper de celui-ci, il faut aussi prendre en compte le contexte économique et culturel des familles ainsi que l'éducation donnée par chacune (Kaufmann et Wildmer, 2005). Grandir dans une *« famille donnant le primat à l'individu sur le groupe »* ou dans une autre *« accordant une place première au nous-groupe »* conditionne la prise d'autonomie, encouragée et facilitée dans un cas, perçue comme une menace pour la cohésion familiale dans l'autre. Un contexte périurbain facilite peut être le second modèle en permettant la régulation des allées et venues des adolescents mais sans empêcher le désir de s'en émanciper.

[167] Ces auteurs travaillent sur les mobilités des enfants.

Conclusion de la partie 2

Si les rapports sociaux concernent *« l'ensemble des relations que tout individu entretient, de manière formelle (sociabilité déclinant rôles et statuts normalisés : père, fils, étudiante, professeur…) ou informelle (sociabilité plus aléatoire des croisements et des rencontres fortuites : le voisin, la boulangère, la passante…), au cours de son existence »* (Di Méo, 2014, p. 7), les rapports spatiaux *« correspondent aux liens que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques, les paysages, les lieux et les territoires où ils vivent, qu'ils parcourent ou qu'ils se représentent. Certains relèvent de l'affect et de la culture, convoquent l'imaginaire, parfois l'idéologie : se sentir d'ici ou de là, de ce lieu particulier »* (Di Méo, 2014, p. 8). Approcher les manières de bouger dans les espaces périurbains renvoie à la fois aux rapports sociaux et spatiaux, dans le sens où les façons de bouger et de bricoler avec les espaces sont le résultat de l'interaction constante et fusionnelle des deux types de rapports. *« Les faits géographiques comportent des aspects sociaux qui concourent à leur compréhension et à leur évolution »* (Frémont, Chevalier, Hérin et Renard, 1984)

La faible densité en moyens de transport des espaces périurbains n'induit pas l'immobilité des jeunes. Ils sont capables d'inventer des solutions originales parmi une palette de possibilités offertes par le milieu périurbain dans cette *« nature-cadre-de-vie de populations heureuses d'habiter la campagne »* (Raymond, 2003). Ils combinent les moyens mis à leur disposition pour se rendre au lycée afin de suivre une scolarité, pour pratiquer des loisirs et consolider des amitiés. Ils cherchent à s'émanciper de ces espaces en acquérant des moyens autonomes de mobilités ou en échafaudant des projets de voyages ou de vacances. Cette prise d'autonomie passe par les jobs d'été ou de week-end qui leur donne accès à un pouvoir d'achat à défaut de leur donner les moyens de leur indépendance.

Cette jeunesse est peut être invisible[168] mais n'est pas immobile et repliée sur elle-même. Elle trouve dans les espaces périurbains les clés de son épanouissement, sans toutefois enjoliver la vie dans ces espaces. Elle a conscience de ne pas vivre une double peine mais plutôt une double chance (Didier-Fèvre, 2013), celle consistant à résider dans un environnement préservé, certes difficilement relié aux métropoles mais relié tout de même, et d'être capable de s'emparer des moyens à sa disposition pour en faire un espace habitable, en entretenant une vie sociale riche, en y organisant des fêtes notamment.

Ces activités, ces bricolages leur permettent d'acquérir des compétences en termes de mobilités, même si celles-ci sont souvent accompagnées. La fréquentation du lycée comme l'accession à l'emploi leur donnent les moyens d'essayer de s'émanciper de ces

[168] « Avoir 17 ans dans l'Yonne » in *Télérama*, 12/11/14, pp. 36-39.

espaces par le biais d'une mobilité autonome. Quand les moyens financiers sont réunis, il est alors possible de mettre sur pied des mobilités extraordinaires ouvrant sur la découverte de nouveaux horizons.

Dans les contextes périurbains, bouger permet d'être soi, de s'affirmer en tant qu'individu, de s'émanciper – au moins temporairement – de la tutelle familiale, de développer une spatialité propre. Ainsi se forgent des individus ne reproduisant plus seulement un *habitus* parental, mais s'affirmant en tant que sujet à part entière. Cette mutation est progressive, elle s'appuie sur le groupe de pairs aidant à faire la transition d'un modèle à l'autre. Passer une partie de sa journée loin de sa famille, le temps du lycée, exploiter les ressources de la proximité, comme échafauder des projets de sortie en ville, obtenir le permis de conduire, travailler avec l'objectif d'acquérir une automobile et partir en vacances avec ses amis, voilà autant d'étapes qui ponctuent l'adolescence des jeunes qui nous intéressent. Ces pratiques leur permettent de développer des compétences mobilitaires sur lesquelles se construisent leur vie future.

3ème partie

À l'heure de s'inventer une vie d'adulte :

les espaces périurbains au cœur de la construction identitaire

Introduction de la partie 3

La classe de terminale, année charnière, marque la fin d'un cycle (celui de la fréquentation d'un enseignement secondaire de proximité) et le commencement d'un autre (d'une vie étudiante le plus souvent mettant à distance le jeune de sa famille en raison de la localisation des formations). C'est aussi, symboliquement, par l'accès à la majorité civique une entrée dans la vie adulte, même si beaucoup demeurent dans un état de dépendance matérielle vis-à-vis des parents. Le 18ème anniversaire n'implique pas automatiquement un détachement vis-à-vis de ce qui a précédé. Ce passage de l'adolescence à l'âge adulte, ce second processus d'individuation (Blos, 1967), n'est en rien quelque chose allant de soi, il peut même être assez brutal car c'est *« un aller simple pour ce voyage sans retour, les terres adolescentes et enfantines étant abandonnées pour toujours. »* (Marty, 2014, pp. 37-38). Il est d'autant plus difficile à négocier aujourd'hui que les jeunes reçoivent des signaux contradictoires (accès plus précoce à la sexualité mais décohabitation tardive en raison du contexte économique…). Autonomes et dépendants, ils sont *« en état d'apesanteur sociale »* (Cicchelli, 2013, p. 184). Les rites de passage, quand ils continuent d'exister, sont de moins en moins porteurs de sens.

Dans ces conditions, définir un projet de vie est complexe. *« S'inventer une vie d'adulte »* revient à être capable de façonner, de forger, de concevoir son avenir, d'avoir une vision à court et moyen terme tout en tenant compte des ressources à sa disposition. Le jeune doit faire la part entre désir d'indépendance et exigence de stabilité dans le cadre d'un allongement de la jeunesse (Galland, 2000), d'une jeunesse sans fin (Nagels et Rea, 2007). Le détachement à l'égard de la famille se fait de façon progressive, en alternant de *« multiples allers-retours entre essai d'autonomie et période de vie dans la famille d'origine »* (Moriau, 2011, p. 19). Il est de plus en plus difficile d'identifier les moments charnières caractérisant le passage à l'âge adulte (Galland, 1996 ; Cicchelli, 2001), les repères retenus jusque-là devenant inopérants[169]. Ces jeunesses (Galland et Cicchelli, 2009) plurielles envisagent, chacune à sa façon, leur avenir de façon plus ou moins sereine en fonction des ressources à disposition, des supports d'aide dont ils peuvent bénéficier, le milieu social et culturel d'origine jouant un rôle non négligeable. Processus dynamique, la construction identitaire se réalise au fil de ces transactions sociales comme géographiques ; par sédimentation se déposent les éléments constitutifs de l'adulte que le jeune est en train de devenir, ces strates identitaires évoluant au fil du temps.

[169] Les sociologues estiment que l'accès à la majorité ne suffit pas à qualifier ce moment d'*« entrée de vie dans la vie adulte »*. Il faut pour cela réunir au moins un de ces trois critères de définition : le début de la vie professionnelle, le départ de la famille d'origine et le mariage. Pour Olivier Galland, ces trois critères n'ont pas le même poids. L'étape majeure d'entrée dans la vie adulte est le fait d'avoir un enfant. L'entrée dans la vie active ou la vie en couple ne sont plus synonymes d'entrée dans la vie adulte puisque nombreux sont encore les jeunes à vivre chez leurs parents. Le fait d'avoir un enfant est un acte majeur de la vie d'adulte puisque l'individu est confronté à des responsabilités irréversibles changeant son statut.

Cet état de fait valable pour l'ensemble des jeunes nous a conduit à nous demander si une spécificité périurbaine apparaissait. Le fait de vivre dans des espaces périurbains singularise-t-il le passage à l'âge adulte et influe-t-il sur le processus de construction identitaire ? Quelle place tiennent les espaces périurbains dans le projet de vie à long terme des jeunes ?

Cette troisième partie s'organise en deux chapitres où sont examinés successivement deux thématiques. Dans le premier, la place tenue par les rites de passage dans les différents types d'espace est observée. Puis, il nous a semblé intéressant de comprendre pourquoi les jeunes périurbains sont nombreux à envisager à moyen ou long terme leur installation dans des espaces périurbains alors qu'ils ont jusque-là mis en avant les manques de ceux-ci.

Chapitre 7

Entrer dans l'âge adulte : du mythe à la réalité

« Et maintenant le sentiment inexplicable de la bonne route faisait fleurir autour de moi le désert salé – comme une approche d'une ville couchée encore dans la nuit derrière l'extrême horizon, de toutes parts des lueurs errantes croisaient leurs antennes – l'horizon tremblé de chaleur s'illuminait du clignement de signaux de reconnaissance – une route royale s'ouvrait sur la mer pavée de rayons comme un tapis de sacre – et, aussi inaccessible à notre sens intime qu'à l'œil l'autre face de la lune, il me semblait que la promesse et la révélation m'étaient faites d'un autre pôle où les chemins confluent au lieu de diverger, et d'un regard efficace de l'esprit affronté à notre regard sensible pour qui le globe même de la terre est comme un œil. »

Julien Gracq, 1951. *Le Rivage des Syrtes.* Paris, José Corti, p. 207.

Introduction

Devenir adulte est une injonction marquant nos sociétés alors que les processus conduisant à ce statut sont de moins en moins nets et s'étalent sur une durée de plus en plus importante (Cavalli et Galland, 1993). Pour les générations précédentes, être adulte signifiait avoir accès à l'emploi, se mettre en couple, et menait à terme à la parentalité (Bessin, 2006). Aujourd'hui la frontière entre la jeunesse et l'âge adulte est de plus en plus poreuse (Deschavanne et Tavoillot, 2007), la tranche des 18-25 ans apparaissant même comme un état transitoire sous la dénomination d'âge adulte émergent[170] (Arnett, 2000).

Les premiers signaux d'entrée dans l'âge adulte apparaissent dès la fin de la scolarité au lycée et avec l'accès à la majorité. La première exige des jeunes, dans le cadre d'une poursuite d'études supérieures, qu'ils se projettent à court et à moyen terme pour donner une direction à leur avenir professionnel. C'est aussi le moment où la majorité modifie leur responsabilité vis-à-vis de la famille et de la société. Ce sont les prémices de ce qui va les amener à devenir adulte : faire les bons choix pour soi, penser de manière autonome, se respecter et respecter les autres. C'est une ligne d'horizon de plus en plus individualisée, basée sur une question d'identité.

Cette transition plus ou moins longue prend en compte à la fois le contexte social, familial (Hofman, 2011) et géographique (Van de Velde, 2008 ; Moulin, 2012) dans lequel les jeunes vivent. Elle s'appuie encore sur des étapes, des rites de passage[171], même si ceux-ci ont beaucoup perdu de leur légitimité dans le cadre d'une individualisation des parcours. Alors que, par le passé, le passage d'un âge à un autre (et notamment le passage à l'âge adulte) était ordonné par des rituels collectifs très codifiés, l'entrée dans la vie adulte est de plus en plus une affaire individuelle négociée au fil de micros évènements venant scander la vie d'un individu sans empêcher les allers-retours entre état futur et antérieur.

Dans les sociétés traditionnelles fortement hiérarchisées, les rites de passage ont été présentés comme permettant de mettre de l'ordre dans la société par des étapes successives (séparation – marge – agrégation, Van Gennep, 1909) ou des temps en opposition (séparation / agrégation, marge / temps de la vie quotidienne, Leach, 1966). Par ces rites se perpétuent des modèles sociaux (Bourdieu, 1982), une mise en ordre des sexes. La société actuelle s'est considérablement complexifiée et la lire à l'aune des rites de passage est difficile, d'autant que les parcours de vie sont de moins en moins linéaires et de plus en plus flexibles (Castell, 2001). L'allongement de la scolarité, la maîtrise de la fécondité et le difficile accès à l'emploi compliquent l'identification d'une césure. Il faut

[170] Période de développement (de 7 ans) distincte de la jeunesse et de l'âge adulte marquant un âge des expérimentations, caractéristique d'un entre-deux.
[171] Rite formel ayant une valeur d'initiation à la société et au fonctionnement social.

aussi ne pas tomber dans le piège de voir des rites nulle part et des rites partout (Segalen, 1998). Nombreux sont ceux qui ne rendent compte que d'évolutions ponctuelles et réversibles *« alors que les rites de passage organisaient une conversion complète, irréversible et solennelle. »* (Bozon, 2006, p. 27).

En quoi le fait de vivre dans des espaces peu densément peuplés, mal desservis en transports en commun, où la maison individuelle est le pivot de la vie familiale, a-t-il un impact sur les modes d'entrée dans la vie adulte ?

Pour compléter les données collectées lors des entretiens qualitatifs menés jusque-là, un sondage en ligne visant à aborder la complexe question du devenir adulte a permis de rassembler des éléments permettant de comparer les différents types d'espace. Ainsi, a pu être abordé le sens donné par les jeunes à l'expression *devenir adulte* tout comme la place tenue par le 18ème anniversaire. Les entretiens menés plus spécifiquement avec des étudiants montrent la réalité de leur entrée dans la vie adulte.

I. À l'horizon : devenir adulte

Pour aborder cette thématique et disposer d'éléments de comparaison, un questionnaire en ligne (annexe 7) a été créé et diffusé par le biais de réseaux sociaux[172]. Ouvert à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans[173], quelque soit leur lieu de résidence[174], ce procédé a généré un excellent taux de retour (599 réponses complètes[175]). L'effet « boule de neige » ne garantit toutefois pas un échantillon représentatif[176]. La part des étudiants est majoritaire (61%) et nombreux sont ceux mentionnant dans les champs ouverts qu'ils sont élèves d'une classe préparatoire. Cette intuition se vérifie par la PCS des pères des enquêtés : 44% (contre 10% de la population française) ont un père cadre ou appartenant à une profession intellectuelle supérieure, milieu professionnel où les classes préparatoires recrutent plus de 50% de leur effectif (Bourdieu et de Saint-Martin, 1989 ; Darmon, 2013). La part importante tenue, dans l'enquête, par les jeunes urbains (74% des répondants) peut être relativisée par le fait que les jeunes urbains et périurbains constituent 96% des répondants, chiffre proche de la part de la population vivant sous l'influence d'une ville (95%, INSEE, 2010). Enfin, un déséquilibre apparaît

[172] Facebook, Twitter, Linkedin, H-G Clionautes.
[173] Bornes retenues car correspondant à l'âge de la majorité sexuelle (15 ans) et à l'âge où de nombreuses prestations destinées aux jeunes prennent fin (25 ans).
[174] Malgré la diffusion du lien par le biais de réseaux sociaux, sensés affranchir de la distance, il apparaît que le recrutement des participants est basé sur un *« bouche à oreille »* local, comme en rend compte la consultation des lieux de résidence des participants (à une même heure d'une même journée, les jeunes, qui valident le questionnaire, affirment habiter un espace géographiquement proche). Le sondage a été nettement diffusé dans les espaces périurbains de l'Ouest francilien malgré l'envoi du lien aux jeunes ayant accordé des entretiens.
[175] Sur les 900 collectées. Un tiers des répondants n'a pas achevé le remplissage des champs ouverts.
[176] Moyenne d'âge de l'échantillon : 18,2 ans.

au niveau du sexe : les filles représentent les ¾ des répondants. Malgré tout, si le panel retenu n'est en rien représentatif de la population juvénile, il permet de tracer un portrait de la manière dont les jeunes envisagent d'entrer dans la vie adulte et d'en tirer quelques enseignements.

Figure 104 - Que signifie devenir adulte ?

source : base de données du sondage sur les 18 ans, 599 répondants.

1. Une promesse d'autonomie

1.1 Une valeur essentielle partagée par tous les jeunes

Parmi les réponses à choix multiples données à la question *Que signifie devenir adulte*, être autonome arrive en première position chez les jeunes quel que soit l'espace habité. Il est regrettable, *a posteriori*, qu'un champ ouvert de justification n'ait pas été accolé à cette question. C'est d'autant plus dommage que l'expression *être autonome* aurait mérité que les jeunes soient amenés à se positionner sur le sens qu'ils donnent à celle-ci[177].

[177] A défaut, nous nous appuyons sur des extraits d'entretiens menés auprès de lycéens et d'étudiants périurbains ayant évoqué ces questions. Quand des jeunes ont évoqué cette question dans la suite du

« Plus de libertés, de responsabilités… On devient plus autonome non ? » Femme, Theil-sur-Vanne, Yonne, mère employée, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

« On devient majeur et c'est souvent ce que l'on attend depuis un moment, pouvoir voter, passer le permis. C'est prendre un peu sa vie en charge et devenir plus autonome, plus responsable. » Laëtitia, 21 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, mère profession libérale, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

« C'est prendre nos décisions nous-même. Comme apprendre à gérer notre compte en banque, choisir nos études, avoir un logement et parfois même quitter nos parents. Mais c'est aussi devoir assumer nos erreurs devant la loi, nos parents ne sont plus là pour nous couvrir. A la fac par exemple on apprend à vivre sans les parents, si on a un problème on le résout déjà tout seul et si besoin on appelle les parents. » Morgane, 19 ans, Villeneuve-L'Archevêque, Yonne, mère au foyer, pas de père.

À défaut, on peut estimer que la mise en avant de cette valeur renvoie à la promotion de l'autonomie et de l'action comme valeurs sociales dans le cadre d'une *« société de responsabilité de soi »* (Ehrenberg, 1995, 1998). Les jeunes associent l'âge adulte à l'idée d'un moment où ils devront se débrouiller tout seuls, être acteurs de leur vie. C'est une des valeurs les plus fortes dans la société actuelle et les jeunes l'ont intégrée en tant que telle. Toutefois, les jeunes périurbains ont davantage choisi cette réponse que leurs homologues urbains. Le fait de ne pas être libre de ses allées et venues dans le contexte d'un espace mal desservi en transports en commun peut jouer dans l'importance accordée à cette valeur alors que les urbains, davantage autonomes dans leurs mobilités, accordent légèrement plus d'importance au fait d'être indépendant financièrement.

1.2 Tempérée par l'absence d'indépendance financière

Deuxième item choisi par les répondants, *s'assumer financièrement* renvoie à l'un des deux critères d'entrée dans l'âge adulte (De Singly, 2000) : l'indépendance financière et l'autonomie. L'autosuffisance financière permet à la personne disposant de ressources propres d'être indépendante. Elle se combine au second critère qui prend en compte la capacité d'un individu à se donner lui-même sa propre loi (Kant, 1994), ses règles de conduite. On peut être autonome tout en étant dépendant financièrement et inversement (De Singly, 2001), même si le premier cas l'emporte le plus souvent.

---

questionnaire, nous avons intégré leurs propos en indiquant les PCS des parents. Pour connaître celles des parents des jeunes interviewés, se reporter à l'annexe 9 ou « volante ».

« Je suis indépendante mais pas financièrement. C'est pas vraiment de l'indépendance. » Alexandra, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

« Car on a pas vraiment grandi, on est encore sous la charge de nos parents tout est financé par eux car nous n'avons pas de salaire. » Florine, 17 ans, Michery, Yonne, mère enseignante, père employé.

Les sondés ont donc conscience des limites d'une autonomie sans indépendance financière. Pour les urbains qui vivent plus longtemps chez les parents en raison de la proximité du domicile familial de leur lieu de poursuite d'études, un cap sera franchi quand ils deviendront indépendants financièrement et pourront avoir leur propre logement alors que pour les jeunes périurbains, la prise d'autonomie se dégage davantage car elle coïncide avec une décohabitation plus précoce dans le cadre de leurs études (dont le lieu est souvent éloigné du domicile familial).

Dans les deux cas, le soutien financier ou matériel des familles est central (Paugam et Zoyem, 1998). Les jobs d'été ou de week-end ne permettent pas de s'émanciper de l'aide financière familiale, ils ne sont qu'un complément. L'entrée dans la vie adulte est souvent rapprochée avec un véritable accès au marché du travail (Rougerie et Courtois, 1997) matérialisé par un CDI ou à défaut un CDD de longue durée.

Les variations des réponses entre les espaces habités sont intéressantes car elles rendent compte du rapport à l'espace. Les jeunes urbains sont plus nombreux à estimer que devenir adulte passe par le fait de ne plus dépendre financièrement de leurs parents alors que pour ceux qui habitent des espaces moins densément peuplés le fait de se débrouiller tout seul est plus important.

2. La faible place des rites de passage

2.1 La fin du mariage comme rite d'entrée dans l'âge adulte

Le sondage montre que ce rite traditionnel de passage entre l'adolescence et l'âge adulte a quasiment disparu comme en témoigne la faible place du mariage et de la mise en couple, en raison, bien souvent, d'une poursuite d'études.

« Je suis avec mon copain depuis un an et demi. Mais, je ne veux pas sacrifier mes études pour un petit copain. Même si je suis attachée à lui. Lui, il voudrait qu'on habite ensemble. Il est ambulancier et il a douze ans de plus que moi. (…) J'habiterai avec lui après mes études. Je veux être indépendante, avoir un métier. Je suis raisonnable. » Manon, 19 ans, Gron, Yonne.

> *« Quand j'aurai mon BTS, avec mon copain*[178]*, on va se marier. On aura trois enfants car à deux enfants on s'embête. »* Julia, 19 ans, Soucy, Yonne.

Longtemps, le mariage a accompagné le départ de la famille d'origine, et avait, pour la jeune fille notamment, une importance plus particulière par la charge symbolique qu'il portait : prise d'autonomie vis-à-vis de sa famille d'origine, tout en entrant dans une autre famille (Gauthier, 2000). Désormais, il apparaît plus souvent comme un aboutissement dans la vie de couple et non comme l'entrée dans la vie adulte. Il n'est pas rare de se marier une fois les enfants nés. Cela ne signifie pas pour autant que le mariage n'a plus de valeur. Il n'a plus celui de rite de passage mais apparaît comme une mise en scène de son couple à laquelle on attache un soin particulier (Roberge, 2014).

Le mariage ou la mise en couple tient une place quatre fois plus importante chez les ruraux sans qu'une explication ne puisse être apportée à défaut de justifications à la question sur la signification de devenir adulte. Même dans le cas des espaces ruraux, la faible place tenue par le mariage ou la mise en couple rend compte du recul de ces évènements comme modes d'entrée dans la vie adulte ou dans les parcours de vie en général.

2.2 La faible part de l'accès à la parentalité

Avec un âge moyen au premier enfant à 28 ans (Insee, 2012[179]), il n'est pas étonnant que cet item ait reçu aussi peu de suffrages tout espace confondu dans un panel d'enquêtés où les étudiants sont fortement représentés et dont la moyenne d'âge s'élève à 18,2 ans.

De même, il y a une « *dissociation, qui tend à être de plus en plus forte, entre l'accession aux conditions d'exercice de la sexualité adulte et l'exercice* [...] « *familial* », *aux fins de procréation, de la sexualité.* » (Chamboredon, 1985, p. 21). L'arrivée de l'enfant se fait de plus en plus tard, à la suite d'une longue période de cohabitation et une fois un avenir professionnel acquis. L'accès à la parentalité n'a donc plus le statut d'entrée dans la vie adulte.

L'exercice d'imagination de sa vie dans 10 ans par les jeunes entretenus fait apparaître une différence entre filles et garçons, jusque là non perceptible sur les autres sujets :

> *« J'aimerais avoir une petite famille. Habiter à Jouars-Ponchartrain car c'est entre Orgerus et la grande ville. Avoir un petit métier, un petit boulot et le foot pour mes loisirs. »* Victor, 17 ans, Orgerus, Yvelines.

[178] Julia vit en couple chez le père de son ami à Soucy depuis 4 ans.
[179] Insee Première N° 1419 - octobre 2012.

« Dans 10 ans, je me vois militaire. Je partirais de temps en temps en mission. J'aurais ma petite famille qui sera là et qui m'attendra. Une petite femme et des enfants. Je me laisse un peu bercer par cette idée. » Kévin, 19 ans, Tacoignères, Yvelines.

« Je me vois pas en couple rodé, avec un enfant. J'espère être très débordée par le travail. J'espère voyager. (…) Un couple rodé ? C'est un couple fixe, le genre de relations qui fait que tu habites ensemble. Ma tante, elle a eu un enfant à 38 ans. Je me vois avoir un enfant en fin de carrière. C'est pas parce que c'est un handicap mais c'est pour lui. Il verra jamais sa mère ! » Maurine, 17 ans, La-Queue-Lez-Yvelines, Yvelines.

« Je pense que j'aurais fini mes études ou au moins mes premières études. Je serai en couple, mais plutôt libre, pas avec des contraintes. Je n'aurais pas d'enfant avant 30-35 ans. Faut que je puisse bouger. Si je suis installée, ce sera pas définitif. » Lauriane, 17 ans, Méré, Yvelines.

L'accès à la parentalité comme la mise en couple apparaissent pour les jeunes comme un horizon lointain et ne constituent en rien des signaux d'entrée dans la vie active. Ce sont davantage des aboutissements d'une vie adulte que les prémices de celle-ci.

3. La décohabitation ne marque plus l'entrée dans la vie adulte

Le fait de quitter le domicile familial n'a plus la même signification dans le contexte d'une poursuite d'études et des allers-retours faits par les jeunes entre logement personnel et familial.

3.1 Dans le contexte d'une poursuite d'études

Nombreux sont les jeunes périurbains expliquant dans les entretiens ou les champs libres du questionnaire qu'ils n'habitent plus chez leurs parents en raison de la localisation de leurs études. Certains ne cachent pas de vouloir mettre de la distance avec eux (Maunaye, 2001) à cette occasion :

« Je voulais absolument partir. Pour avoir mon indépendance, changer de ville. Être dans une ville étudiante, être entre étudiants, dans un lieu où y'a plus d'activités et de sorties qu'à Sens. » Manon, 19 ans, Gron, Yonne.

« Dijon ? C'était un choix. C'est quelque chose de partir à Dijon ! On se dit : « On est des grands ! ». (…) T'as le droit de partir. Tu fais ta vie. J'ai eu l'impression que ma vie débutait à Dijon. » Pauline, 21 ans, Rosoy, Yonne.

« Ma mère veut que je fasse ma première année de fac en restant à la maison. Que je fasse les allers-retours comme elle[180]. (…) Mais, moi, je préfère avoir une colocation, pour quitter le cadre familial. J'ai envie de vivre avec d'autres personnes. C'est oppressant d'être toujours avec ses parents. J'ai envie de partir. Aujourd'hui, je dois tout le temps demander l'accord pour me déplacer. » Charlotte, 17 ans, Galluis, Yvelines.

Une promesse de liberté motive les jeunes cherchant à quitter le foyer familial. La levée des contraintes est associée à ce départ concrétisant leur entrée dans la vie adulte. Toutefois, avoir un logement ne signifie pas indépendance car ce sont le plus souvent les parents qui pourvoient aux besoins. Si cette installation peut s'apparenter à une décohabitation[181], dans les faits, ce n'en est pas véritablement une. Les jeunes rentrent très régulièrement chez leurs parents le week-end, au moins pendant les 6 premiers mois suivant la décohabitation. Il s'agit davantage d'une double résidence que d'une décohabitation. Si résider chez ses parents tout en étant logé ailleurs (chambre d'étudiant, amis, amoureux, autres membres de la famille) ne signifie pas indépendance, mais plutôt d'un mode de transition vers celle-ci (Authier, Bonvalet et Lévy, 2010 ; Authier, 2014).

Les étudiants urbains continuent de vivre sous le toit familial plus longtemps (Ramos, 2002). Cette cohabitation prolongée n'est pas forcément un frein à une prise d'autonomie[182] même s'ils sont dans une double démarche de dépendance financière et résidentielle.

3.2 Dans le contexte des allers-retours au domicile parental

Les allers-retours au domicile parental sont nombreux. Une contrainte financière pèse sur les jeunes périurbains et explique les retours au domicile familial.

« Mes études, c'est une longue histoire ! Je fais des études, j'arrête pour travailler. (…) J'ai travaillé un an après mon bac. Car je voulais tout payer toute seule. (…) J'avais un studio juste à côté de la gare de Melun. (…) Cette année, je reviens à

[180] La mère de Charlotte travaille au ministère de la santé et fait les allers-retours en train entre Galluis et Paris.
[181] *« preuve socialement établie de l'aboutissement de la construction identitaire »* (De Singly, 1996, p. 60).
[182] Elsa Ramos distingue trois types de situation : la « cohabitation confirmée » (relations vécues sur un mode égalitaire), la « cohabitation subie » (sauf en l'absence des parents, le mensonge, l'évitement, voire le conflit caractérisent cette situation) et la « cohabitation accommodée » (la chambre est le pivot du « chez-soi »).

Chéroy. Je vais en profiter pour passer mon permis et surtout travailler chez Senoble. » Salima, 22 ans, Chéroy, Yonne.

« J'ai deux frères qui ont un appart à Paris, dans le XIVème. Y'en a un qui est serveur au resto de la Tour Eiffel et l'autre qui est en Master économie appliquée au sport. Y'a une place pour moi là-bas car mon frère serveur doit aller en Australie l'année prochaine. Sinon, je ferai les allers-retours en train comme mon père. (…) Mais, le problème, ça va être le loyer de l'appart. 900€ par mois. Jusque-là, c'est mes frères qui paient moitié-moitié car ils travaillent. Celui qui est en école de commerce est en alternance. La famille, ça va au bout d'un moment. On veut s'en séparer. » Matthieu, 17 ans, Bazainville, Yvelines.

Décohabiter ne signifie pas partir définitivement. Les départs accompagnés de retours au domicile familial, pour une durée plus ou moins longue, sont fréquents et ont un impact sur le lien de filiation qui persiste à ces occasions où *« se nouent, se dénouent, et finalement se renouent les attaches entre les parents et les jeunes adultes. »* (Cicchelli, 2000, p. 67) sans, pour autant, négliger les tensions qu'elles induisent.

Ces retours au domicile familial sont envisageables et effectifs car les cadres se sont globalement adoucis (par rapport aux années 1960-1970) et rendent supportables une cohabitation prolongée même si les filles continuent à quitter plus tôt leurs parents que les garçons, en raison d'une surveillance renforcée à leur égard. La taille comme le confort du logement expliquent que les jeunes diplômés des espaces périurbains restent vivre plus longtemps chez leurs parents (Van Criekingen, 2008) que les jeunes diplômés urbains afin de ne pas subir un déclassement résidentiel.

«Ma mère préférerai que je reste à la maison. Ça lui fait un peu de peine que je parte. (…) J'aime bien avoir mes petites habitudes, mon petit confort. Quitter mon entourage d'un coup, ce serait dur ! » Thomas, 17 ans, Montfort-L'Amaury, Yvelines.

Anne Pelissier (2006) a montré que le fait de quitter le domicile parental n'est pas un rite de passage mais un aboutissement dans une trajectoire de vie : c'en est fini du « modèle de simultanéité » des années 1970 (Galland, 2001) qui marquait le fait de quitter le domicile familial à l'occasion de l'accès à l'emploi pour fonder une famille. Toutefois, les comparaisons européennes menées par Cécile Van de Velde (2008) et Sandra Garivia (2005) relativisent la place de la France à mi-chemin entre le modèle traditionnel d'Europe du Sud et l'autonomie encouragée en Europe du Nord.

« Je sais que je partirai quand j'aurai le permis et un emploi en CDI. En attendant, je suis bien chez mes parents. (…) Je participe au ménage dans la maison, aux travaux. On a fait le toit, la charpente et les gouttières, aménagé trois chambres et une salle

de bains. Je trouve ça bien. On s'investit tous. On se rend compte de la valeur des choses. » Déborah, 18 ans, Les Bordes, Yonne.

« *J'ai très peur de ne pas trouver d'emploi après mon BTS. (…) Mais, je vais pas rester chez mes parents jusqu'à 25 ans ! Je ne vais pas attendre la retraite de mon père pour partir. (…) Même si j'ai pas envie de laisser ma mère toute seule. Je suis la dernière. Ma mère, elle a besoin de quelqu'un. Elle n'aime pas le travail que fait mon père*[183]*. (…) Je suis vachement famille.* » Tracy, 19 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne.

Des arguments relatifs à l'accès à l'emploi ou la place tenue par la famille sont convoqués pour expliquer l'absence de volonté de quitter le domicile familial à court terme, y compris dans le cadre d'une poursuite d'études[184].

La plupart des jeunes estiment que l'entrée dans l'âge adulte consiste en un accès à l'autonomie. Ils sont conscients que les anciens rites d'entrée dans l'âge adulte n'en sont plus et constituent davantage des horizons lointains témoignant d'un aboutissement personnel. Dans ce contexte, l'accès à la majorité tient encore une place à part.

II. Avoir 18 ans : un cap de l'entrée dans la vie adulte ?

Par l'idée d'un changement complet d'état, par la dimension collective du rite, et dans le cadre d'une individualisalisation des pratiques, les rites peuvent apparaître comme quelque chose de désuet. Pourtant, le 18ème anniversaire et sa célébration demeurent dans les espaces périurbains et ruraux alors que cette pratique tend à disparaître dans le milieu urbain.

1. Fêter son 18ème anniversaire : un rite bien institué

1.1 Une culture de la fête largement partagée

Fêter son 18ème anniversaire est une pratique très répandue chez les jeunes interrogés. Le tri croisé de la base fait apparaître une légère différence entre les espaces. Les jeunes ruraux fêtent davantage leur 18ème anniversaire que les jeunes urbains et périurbains. Si le comportement des jeunes périurbains se rapproche des urbains dans le fait de fêter ou non leur 18ème anniversaire, cette similitude ne se retrouve pas lorsqu'on prend en

[183] Le père de Tracy est représentant de commerce. Il est très souvent absent du domicile familial.
[184] Ces deux jeunes filles ont choisi de suivre un BTS Assistant de gestion des PME-PMI au lycée de Sens.

compte le type de personnes invitées à cet événement. Ruraux et périurbains invitent davantage, de manière couplée ou séparément, leurs amis et leurs familles. La famille tient une place plus importante chez ces deux types de jeunes que chez les urbains privilégiant leurs amis.

Figure 105 - Propension à fêter son 18ème anniversaire selon le type d'espace habité

source : base de données du sondage sur les 18 ans, 599 répondants.

Figure 106 - Type de personnes invitées à un 18ème anniversaire en fonction de l'espace habité

source : base de données du sondage sur les 18 ans, 599 répondants.

Ainsi, les comportements des jeunes périurbains s'apparentent dans un cas à celui des urbains et dans l'autre à celui des ruraux. Il semble difficile d'en tirer des conclusions : faut-il voir dans la plus grande propension à fêter son 18ème anniversaire le poids de traditions familiales qui s'exercerait dans des espaces moins densément peuplés ? Les

champs ouverts du sondage demandant aux répondants de justifier leur réponse permettent de proposer quelques pistes d'interprétation[185].

Figure 107 - 18ème anniversaire de Cindy, Domats, Yonne

Photographies : Catherine Didier-Fèvre, mai 2015

La possibilité de réunir un plus grand nombre de personnes dans des structures (type salle des fêtes, garage, grange) explique peut être la différence entre urbains et ruraux-périurbains :

> *« Deux grandes fêtes : une familiale, autour d'un repas plutôt traditionnel dans la salle à manger (à table, assis, avec plusieurs bons plats cuisinés par Maman) et une avec les amis de mon âge, plutôt style "buffet", (repas moins formaliste que le précédent !) en écoutant de la musique et en dansant. Ce repas avec les amis sera plutôt le soir, et en plein air, se fera donc aux beaux jours, même si cela ne correspond pas exactement à la date de mon anniversaire. »* Agathe, 18 ans, La Belliole, Yonne, parents enseignants.

> *« Un repas avec toute la famille, avec un beau gâteau d'anniversaire. Suivi le soir par une soirée entre amis (sans la famille) avec la plupart du temps une bonne prise d'alcool pour les fêter comme il se doit. »* Morgane, 19 ans, Villeneuve-L'Archevêque, Yonne, mère employée, pas de père.

[185] Sont présentées ci-dessous uniquement les justifications avancées par les jeunes des espaces périurbains vivant sur nos terrains ou à proximité. En revanche, les graphiques rendent compte de l'ensemble des répondants (urbains, ruraux, périurbains) vivant sur l'ensemble du territoire national.

« On a organisé une grande fête entre amis, en commun avec une amie pour réduire les coûts, dans une grande salle louée pour le week-end. J'ai aussi fêté mon anniversaire en famille (séparément). » Ophélie, 18 ans, Saligny, Yonne, mère enseignante, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

Toutefois, à la lecture des descriptifs des fêtes d'anniversaire organisées, il apparaît que les jeunes désirant ou ayant organisé une fête avec leurs amis ou leur famille, ont souvent organisé deux fêtes. Plusieurs cas de figure apparaissent : deux fêtes séparées (restaurant avec la famille, soirée plus informelle avec les amis ; location d'une salle : repas traditionnel avec la famille le midi et arrivée des amis le soir ou unique fête combinant famille et amis). Ruraux et périurbains invitent généralement davantage de monde. Quand la famille est conviée en même temps que les amis du jeune, seuls ses membres appartenant à la génération du jeune accédant à la majorité participent le plus souvent à l'ensemble des festivités.

1.2 Un véritable rituel dans les espaces ruraux et périurbains

La culture de la fête tient chez tous une place centrale. Toutefois, son organisation apparaît comme particulièrement soignée chez les ruraux et les périurbains.

« Dans une salle des fêtes avec ma famille et des amis, environ 60 personnes. » Léah, 16 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne, parents professions libérales.

« Une salle des fêtes louée, la famille un peu plus éloignée que les tantes-oncles-cousins-grands-parents, de la musique, un bon repas, une pièce montée, les belles tenues et tout ce qui va avec. » Amélie, 17 ans, Villeneuve-La-Dondagre, Yonne, parents agriculteurs.

« Chez soi, avec des gens qu'on aime et avec qui on a envie de partager ce moment. Avec de la musique et de l'alcool. Et une bonne ambiance surtout ! » Agathe, 17 ans, Passy, Yonne, parents employés.

Ils sont très nombreux à évoquer des dispositifs se tenant dans des salles des fêtes : buffet, soirée dansante, nombre d'invités supérieur aux habitudes, location des services de DJ et de vigile, présence d'alcool (très régulièrement rapprochée avec le fait que l'accès à la majorité l'autorise, même si les jeunes mentionnent sa consommation illicite avant d'avoir atteint cet âge).

Si cette pratique de la fête existe chez les urbains, elle rassemble un nombre d'invités souvent plus modeste. Chez tous, le chez-soi est un lieu de fête à part entière. Toutefois, des pratiques différentes apparaissent de manière significative dans les champs ouverts des réponses des jeunes urbains : investissement de l'espace public ou organisation de

l'événement dans le cadre domestique, à moins que le chez-soi ne soit qu'une étape dans le processus festif (Careil et Moreau, 2009).

La pratique de la fête des 18 ans s'apparente à un rituel dans les espaces périurbains ou ruraux. Les dispositifs mis en œuvre témoignent de l'importance que tient cette date dans la vie des jeunes. Ce n'est pas une fête comme une autre (consigne donnée aux invités sur la tenue à porter : déguisements selon un thème, obligation de venir « habillé »). Le fait que cet anniversaire soit davantage célébré dans des espaces ruraux ou périurbains trouve, sans doute, une explication historique dans la place tenue par les conscrits ou les sociétés de jeunesse (Segalen, 1975 ; Bozon, 1981 ; Bouffard, 2003) dans ces communes. Si cette filiation explique la tenue de fête à l'occasion du 18ème anniversaire, il faut toutefois noter que les fêtes actuelles, par les récits qu'en font les jeunes périurbains ayant répondu au sondage, sont davantage centrées sur l'individu et non sur le groupe.

> *« Dans une salle des fêtes, avec une décoration qui me reflète, avec des personnes très proches et que j'aime, qui me soutiendront. »* Alexia, 17 ans, Courlon-sur-Yonne, Yonne, parents employés.

> *« Je l'ai fêté avec ma famille la plus proche et mes meilleures amies chez moi dans une décoration et un repas choisi selon mes goûts personnels. »* Amandine, 18 ans, Vernoy, Yonne, mère assistance maternelle, père ouvrier.

Jean-Bernard Chapelier (2005) y voit un dispositif permettant de *« retrouver la sécurité narcissique au sein d'un groupe qui promet des plaisirs sans comparaison »* comme en témoigne l'emploi par les jeunes des expressions de *« rois et reines de la fête »* ainsi que des récits mentionnant l'organisation de jeux et de surprises en leur honneur. La fête des 18 ans est aussi un moyen de tester des amitiés en réunissant à une date donnée des personnes ayant pu jouer un rôle au cours de la vie du jeune. Elle apparaît majoritairement comme un rituel important même si elle n'a pas le statut de rite de passage.

2. 18 ans : un cap ?

2.1 Un âge qui compte

Le différentiel constaté à propos des espaces urbains se retrouve dans la signification donnée au fait d'avoir 18 ans. Les jeunes urbains sont ceux qui accordent le moins d'importance à ce moment, même si cette position n'est pas majoritaire.

Figure 108 - Avoir 18 ans : un cap ?

source : base de données du sondage sur les 18 ans, 599 répondants.

Parmi les arguments mobilisés, certains jeunes estiment que cet âge a un statut de rite de passage :

> *« Les 18 ans sont un cap majeur dans la vie. On devient adulte, responsable, et libre de l'autorité parentale. On a le droit de vote. C'est pour nous une nouvelle vie qui commence : une vie d'adulte. »* Lucie, 17 ans, Foissy-sur-Vanne, Yonne, mère employée, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

> *« C'est un moment important, c'est le symbole du passage d'enfant à adulte. »* Pauline, 17 ans, Fouchères, Yonne, parents cadres ou professions intellectuelles supérieures.

> *« Je pense que c'est important, que c'est un tournant dans la vie. (…) Ça signifie un peu plus de liberté, d'envol que ce soit niveau scolarité, niveau permis et au niveau de la société pouvoir donner son opinion par le biais du vote par exemple. »* Amélie, 17 ans, Villeneuve-La-Dondagre, Yonne, parents agriculteurs.

Les expressions *« nouvelle vie qui commence »*, *« passage d'enfant à adulte »*, *« tournant dans la vie »* renvoient à un passage d'un état à un autre, d'un statut à un autre.

2.2 Les autres âges marquant l'entrée dans la vie adulte

D'autres âges ont été proposés pour marquer l'entrée dans la vie adulte, remettant en cause l'importance du 18ème anniversaire. Les 20ème et 25ème anniversaires sont convoqués comme des seuils, même si certains arguments sont relativement légers pour expliquer ce choix d'âge.

À propos des 20 ans :

> *« C'est un cap à passer, 20 ans c'est un grand changement et une importance liée au changement de dizaine qui montre une progression majeure dans notre vie. »* Amandine, 18 ans, Vernoy, Yonne, mère assistance maternelle, père ouvrier.

> *« Je pense qu'on est plus mature et qu'on a eu le temps de découvrir un peu plus la vie réelle, celle de l'adulte. En effet, à cet âge on vit depuis 2 ans en général seul donc on a eu le temps de devenir indépendant et plus mature. »* Olivia, 19 ans, Gron, Yonne, mère employée, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

À propos des 25 ans :

> *« Parce que c'est largement la majorité dans le monde, je pense que c'est plus l'âge de la sagesse de se poser, commencer à penser à la vie à deux plus sérieusement, l'âge qui est à peu près en général la fin des études, de quitter le foyer etc. »* Amélie, 17 ans, Villeneuve-La-Dondagre, Yonne, parents agriculteurs.

> *« Si je peux poursuivre la formation que je veux faire, c'est l'âge auquel je commencerai à travailler, avoir un salaire. »* Alexis, 17 ans, Les-Clérimois, Yonne, parents employés.

> *« Car nous avons un métier, un salaire, une voiture et un appartement. Tout ça indépendamment de nos parents. »* Florine, 17 ans, Michery, Yonne, employée, mère enseignante, père employé.

À propos des 30 ans :

> *« Car c'est réellement la fin de la vingtaine, années plutôt d'études, à partir de trente ans, c'est une vraie rentrée dans la vie active, les enfants… »* Chloé, 16 ans, Fontaine-La-Gaillarde, Yonne, mère employée, père chef d'entreprise.

Ceux n'accordant pas beaucoup d'importance aux 18 ans proposent des âges supérieurs en présentant des arguments renvoyant à des rites de passage anciens : accès à l'emploi, décohabitation, accès à la parentalité. D'autres refusent de choisir un âge et mettent en avant des signaux marquant cet âge adulte.

> *« Après les 18 ans et les droits que l'on acquiert à cet âge, le plus important pour moi est l'indépendance et on peut rarement l'acquérir à 18 ans. »* Maëva, 19 ans, Villeblevin, Yonne, mère employée, père ouvrier.

« Il n'y a pas d'âges qui rendent la vie importante, seuls les événements qui s'y passent comme un travail, une rencontre, un enfant... » Sandra, 18 ans, Montacher-Villegardin, Yonne, mère employée, père ouvrier.

Se retrouvent dans ces deux dernières justifications l'ensemble des éléments constitutifs du *devenir adulte*, précédemment analysés. A l'exception des jeunes proposant des âges plus avancés pour marquer cette entrée dans l'âge adulte, nombreux sont les jeunes qui attendent beaucoup de leur 18ème anniversaire.

3. Les promesses de l'accès à la majorité

Si un choix limité de réponses était proposé dans le cadre du sondage, un champ ouvert permettait aux répondants de justifier leur choix. Deux grandes thématiques, en dehors de la question relative au fait de devenir adulte analysée plus haut, ont recueilli des suffrages.

Que signifie avoir 18 ans en fonction de l'espace habité ?

source : base de données du sondage sur les 18 ans, 599 répondants.

3.1 Être libre d'aller et venir

Si l'expression *« être libre d'aller et venir »* n'apparaissait pas en tant que telle dans les réponses proposées, l'exploitation des commentaires renvoie à cette idée. Elle est présente plus particulièrement pour justifier le choix de la proposition *« passer le permis »* alliée à l'importance donnée ou pas au cap des 18 ans. Le fait que les jeunes ne puissent choisir qu'une seule proposition parmi la liste les a gênés comme en témoignent leurs commentaires.

Les jeunes ruraux se distinguent des autres répondants par l'importance qu'ils accordent au fait de pouvoir passer le permis. Les jeunes périurbains ayant choisi cette proposition la justifient en la mettant en rapport avec la liberté nouvelle qu'ils associent au passage des 18 ans : liberté d'expression et de circulation, le permis de conduire étant un moyen d'accès à cette dernière.

> *« C'est une deuxième partie de la vie. On passe le permis de conduire et on est plus libre. »* Carole, 22 ans, Saint-Valérien, Yonne, mère employé, père agriculteur.

> *« Car les 18 ans sont une libération. Nous pouvons nous exprimer comme nous le souhaitons sur tous les sujets, nous obtenons la liberté de mouvement. »* Christopher, 16 ans, Villethierry, Yonne, mère demandeur d'emploi, père profession libérale.

L'obtention du permis de conduire tient une place particulière quand il donne accès à la mobilité. Olivier Masclet (2002) montre que cette compétence mérite le statut de rite de passage puisque, dans ce cas, les relations entre les générations et les sexes sont déterminants : chacun allant de son conseil sur la manière d'obtenir le précieux sésame du premier coup, signe de débrouillardise. À défaut de pouvoir disposer d'un logement, le permis permet d'accéder à l'autonomie pour les étudiants. Dans des espaces de faible ou moyenne densité comme les espaces périurbains, disposer du permis et accessoirement d'une voiture permet d'accéder à l'emploi (intérim), aux loisirs (premières vacances sans les parents) ou aux lieux d'études. Les fils d'agriculteurs et de cadres sont les premiers à avoir le permis. En revanche, la propriété d'un véhicule n'est pas corrélée au niveau de vie des parents. Si les fils d'agriculteurs sont précoces dans l'acquisition du permis et d'une voiture, les fils d'ouvriers, obtenant le permis plus tard que les autres, rattrapent leur retard en ayant proportionnellement plus d'automobiles que les enfants de cadres.

De manière générale, les champs ouverts ont permis aux jeunes de nuancer le choix restreint (un choix) que leur offrait le QCM. Les deux jeunes filles périurbaines suivantes combinent dans leur appréciation les éléments analysés plus haut, même si elles ont choisi toutes deux comme réponse : pouvoir voter.

« Ça reste symbolique j'en ai conscience, dans les faits on ne se trouve pas métamorphosé en une nuit telle Cendrillon rentrant du bal. Mais pour autant 18 ans reste un tournant marquant. Tout du moins quand il concorde avec la fin du lycée. Car il y a indépendance si ce n'est totale au moins partielle vis à vis des parents. Et bien souvent un changement de résidence et donc d'autres perspectives. Et même sans cela, il y a le vote et c'est une manière de s'exprimer et de prendre part à la vie de la cité. Et le permis de conduire (à condition de pouvoir (financièrement et matériellement)/ vouloir (en étant dans une grande ville ou même une moyenne comme Orléans ou Tours la voiture n'est pas utile et onéreuse --> réparation, entretien, contrôles, assurances...)) le permis de conduire donc permet de quitter la maison liée au monde de "l'enfance" et d'acquérir une certaine indépendance dans la forme. Et le regard vis à vis des autres est important. On est somme toute mieux considéré dans nos propos et prises de positions en étant majeur. Pour voyager à l'étranger aussi. » Julie, 20 ans, Cortrat, Loiret, pas de mère, père demandeur d'emploi.

« C'est important car être majeur c'est pouvoir voter, passer son permis de conduire, être responsable de ses actes, de ses décisions… Avoir 18 ans pour moi c'est important non pas symboliquement dans une vie mais c'est important car c'est le début d'une émancipation, on devient vraiment citoyen et on a le sentiment d'avoir plus de libertés. J'entends par libertés non pas le fait de pouvoir dire non à ses parents et faire ce que bon nous semble, mais le fait d'avoir soudain des responsabilités. Par exemple, je vis en foyer d'étudiantes et le fait d'avoir 18 ans m'enlève grand nombre de contraintes, les adultes se déresponsabilisent de nos actes et je trouve que ça change tout. Sur le plan du travail c'est aussi un cap, on peut désormais trouver un emploi, effectuer son service civique ou militaire… De manière générale lorsqu'on a 18 ans on est davantage considéré comme un adulte qu'avant, on a un avis qui compte. (Même s'il y a quelques inconvénients… il faut désormais payer le musée !) » 18 ans, Marianne, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, mère graphiste, père chef d'entreprise.

La liberté d'aller et venir, si elle est associée à l'obtention du permis de conduire, est combinée au pack des droits et des devoirs que donne l'accès à la majorité.

3.2 Devenir citoyen

En revanche, aucune appartenance géographique ne se détache parmi ceux qui ont choisi comme réponse la possibilité de voter. Les justifications à ce choix laissent à penser que les cours d'éducation civique ont beaucoup marqué les jeunes. Ceux qui n'ont pas encore expérimenté le droit de vote sont les plus convaincus du changement que l'accès à ce droit va leur apporter. Il y a une sorte d'idéalisation de cet acte de

citoyen[186] (Roudet, 2012), d'autant plus forte que le taux d'abstention chez les jeunes ne cesse de progresser.

> *« Parce que c'est un évènement important dans ma vie, le passage à l'âge adulte. Je suis reconnu comme égal en droits pour tout. »* Amaury, 16 ans, Chaumont, Yonne, mère enseignante, père agriculteur.

> *« On devient majeur et c'est souvent ce que l'on attend depuis un moment, pouvoir voter, passer le permis. C'est prendre un peu sa vie en charge et devenir plus autonome, plus responsable. »* Laetitia, 21 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, mère profession libérale, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

La place tenue par le service civique ou militaire est dérisoire dans les réponses ayant été données et s'inscrit dans la lignée des travaux de Michel Bozon et Marc Bessin qui montrent que l'abandon du service militaire a répondu à un décalage entre ce rite de passage historique et la société des années 1990. Le fait que le service militaire ou civique soit désormais basé sur le volontariat signifie que ces voies ne sont en rien des rites de passage et d'agrégation mais sont davantage considérés dans une optique d'orientation professionnelle. La fonction de rite était d'ailleurs moins importante pour les fils de la bourgeoisie (scolarisés plus longtemps) que pour ceux des classes populaires pour qui partir au service était souvent la seule et unique occasion qui leur était donné de quitter leur commune de naissance et leur environnement familial.

Enfin, les deux témoignages suivants montrent l'ambivalence que constitue le 18ème anniversaire en terme de promesses et de déceptions. Ils illustrent aussi toute la complexité de désigner une date ou un événement précis pour marquer l'entrée dans la vie adulte, chaque individu ayant son propre calendrier.

> *« C'est une étape importante dans la vie d'une personne, LA[187] 1ère grande étape, avant celle de quitter ses parents, puis de fonder une famille... »* Agathe, 18 ans, La Belliole, Yonne, parents enseignants.

> *« J'ai plutôt l'impression que les 18 ans sont la continuité de la vie. Les gens nous disent tellement que c'est quelque chose d'extraordinaire, que tout change dès que l'on devient majeur que du coup on est un peu "déçu" parce qu'on a trop idolâtré en quelque sorte la majorité. »* Olivia, 19 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, mère employée, père cadre ou profession intellectuelle supérieure.

[186] 40% des 18-35 ans considèrent leur carte d'électeur comme le plus fort symbole de leur sens des responsabilités (sondage Harris interactive pour les scouts et guides de France, 2011)

[187] Article écrit en majuscule lors du remplissage du questionnaire en ligne par Agathe. À interpréter comme la volonté de son auteure de montrer à quel point il s'agit d'une étape importante pour elle.

Les étudiants entretenus rendent compte de cette ambivalence. Ils ont souvent beaucoup investi dans l'accès à la majorité et dans le fait de devenir adulte. Face à la réalité de leur autonomie, certains (certaines surtout) sont désemparés alors que d'autres expérimentent avec délice les joies d'une vie urbaine sans surveillance parentale.

III. L'entrée dans l'âge adulte à l'épreuve de la réalité

Les entretiens auprès d'étudiants (des étudiantes surtout[188]), anciens élèves du lycée de Sens renvoient aux idéaux liés à la majorité à l'épreuve de la réalité faisant apparaître deux grands types de réactions, qui peuvent être temporaires ou plus définitives.

1. Les désillusions de l'entrée dans l'âge adulte

L'un des enseignements majeurs des rencontres avec des élèves devenus étudiants est celui relatif aux difficultés rencontrées lors de leur entrée dans l'âge adulte au moment où, pour suivre des études, ils ont quitté le domicile familial. Les élèves de BTS inscrits au lycée Janot n'ont pas du tout développé cet aspect : leur poursuite d'études dans le supérieur n'ayant pas entraîné de modifications profondes de leur mode de vie.

1.1 Apprivoiser la solitude

L'un des éléments récurrents apparus au cours des entretiens concerne la solitude que ces jeunes ont dû apprivoiser :

> *« Avoir un logement toute seule, ça a été dur au début ! Mais, j'ai été vite entourée et ma hantise d'être seule est vite passée. J'ai fait une ou deux crises de larmes. Je me sentais pas bien… On se lance, on ne sait pas où on va… Être seule, dans une ville qu'on ne connaît pas. Dijon, c'est pas loin mais c'est loin quand même ! C'est à plus de 2 heures. Aussi, j'appelais ma mère ou mon père. Ils ont été assez rassurants. Après, je voyais des copains et je me suis fait rapidement un ami. C'était dur pour lui aussi. Il quittait une famille assez unie. Quitter mes parents pour Dijon, c'est un peu le même sentiment que j'ai eu au décollage quand je suis partie en seconde à Los Angeles dans une famille. »* Pauline, 21 ans, Rosoy, Yonne.

[188] Cet effet de genre est le résultat de maintiens de contact privilégiés avec des anciennes élèves plutôt qu'avec des garçons, malgré des efforts égaux déployés pour maintenir le lien entre eux et moi.

L'analyse menée par Pauline à propos de son année passée à Dijon est d'autant plus surprenante qu'elle désirait très fortement quitter le domicile familial, avait une forte attente de liberté (voir p. 274) et de prise en main de sa vie. Lors de sa première année dans le supérieur, elle expérimente une solitude jamais connue jusque là, à l'exception d'un voyage linguistique à l'étranger. Elle se montre finalement plus attachée qu'elle ne le pensait à ses parents, au cocon familial représenté par la maison dans laquelle elle a toujours vécu. Elle réussit à surmonter cet épisode en alliant son sort à celui d'un étudiant dans une situation similaire à la sienne, sans qu'elle ne précise si elle partageait un logement avec lui. Ces difficultés rencontrées sont aussi à mettre en rapport avec celles qu'elle a vécues à propos de la formation qu'elle avait choisie. Inscrite en classe préparatoire aux écoles d'orthophonie dans une école privée à Dijon, elle compare son lieu de formation à *« un bunker »*. Elle a été marquée par le fait que les locaux de l'école ne comportaient pas de fenêtres mais seulement des puits de lumière. À cet élément architectural, elle allie *« la compétition permanente »* et l'absence d'entraide entre les étudiants. Sa première année passée à Dijon est un échec au niveau scolaire[189]. Lors de notre rencontre, elle suit une préparation au concours d'entrée aux écoles d'infirmières proposée par le GRETA de Sens et est revenue habiter chez sa mère.

> *« Le dimanche, je fais pas la maline ! Je suis très proche de mes parents. Le premier soir, le premier mois, et encore aujourd'hui, je pleure ! À 22 ans, quand même ! C'est dur. Ça fait un changement. J'étais tellement épanouie l'année dernière. J'aurais tout fait pour y retourner ! »* Émilie, 22 ans, Gron, Yonne.

Le cas d'Émilie est sensiblement différent puisqu'elle a, dans un premier temps après l'obtention de son baccalauréat, refusé de quitter le domicile parental en s'inscrivant dans une formation de CAP Petite Enfance proposée par un lycée privé de l'agglomération de Sens. Une fois ce diplôme en poche, elle a décidé de poursuivre des études supérieures en anglais à Nanterre. Elle explique son parcours de cette manière :

> *« J'étais pas trop sûre de moi. (…) J'avais besoin d'une année de plus, de rester chez mes parents. (…) Je suis la fille unique de mon Papa[190]. Je suis sa protégée et c'est sans doute encore plus fort parce qu'il travaille dans la police. »*

Son attachement familial est mis en avant pour expliquer les difficultés qu'elle a à partir à Paris pour suivre ses études alors qu'elle a, par le passé, séjourné à Londres chez sa sœur et a pourtant l'habitude de se rendre à Paris pour faire du shopping.

---

[189] Elle a abandonné la classe préparatoire dès la mi-octobre et s'est inscrite en fac de psychologie, dont l'enseignement l'a beaucoup déçu *« C'était sympa mais j'étais super déçue. C'est trop scientifique. C'est un autre monde. »*. Elle n'a pas réussi à valider sa première année ayant échoué aux modules scientifiques : statistiques, psychobiologie, TD cognitif.

[190] La mère d'Émilie a eu deux enfants (Émilie et sa sœur) avec deux pères différents. Elle vit aujourd'hui avec celui d'Émilie.

1.2 Gérer sa peur de l'inconnu

Le fait de partir pour suivre des études supérieures constitue pour certaines[191] un épisode difficile à vivre. L'éloignement des parents et la pression liée aux études engagées se conjuguent et rendent la première année ou même les années suivantes difficiles à vivre.

> *« J'ai pas vraiment envie d'abandonner[192]. Mais, je me dis : 5 ans ! C'est long et c'est dur (…) Je suis impressionnée par ce qui m'attend. Je suis très peureuse. Quand mes parents s'en vont, je reste pas toute seule ! J'ai toujours peur qu'il y ait quelqu'un. Je me fais des films. J'ai une grande imagination ! (…) J'ai un minuscule studio Rue Saint-Honoré. 9 m2, 490€ par mois. C'est au rez-de-chaussée avec une fenêtre qui donne sur une cour. C'est calme. Y'a que deux entreprises. Je suis peureuse. Ça me rassure. »* Émilie, 22 ans, Gron, Yonne.

Figure 109 - La vue de la fenêtre de mon studio

source : Émilie, photo publiée sur son compte *Facebook*.

[191] La peur de l'inconnu comme l'expérience de la vie seule apparaissent uniquement lors des entretiens donnés par les étudiantes. Les garçons rencontrés n'ont pas insisté sur ces points.
[192] En septembre 2014, Emilie travaille comme conseillère chez Séphora à Montargis. Elle a arrêté ses études après une année de L1 Anglais (nous n'avons pas connaissance de sa réussite ou non aux examens).

La perspective de s'engager dans des études longues angoisse Emilie souffrant de solitude quand elle réside à Paris. La chambre qu'elle loue fait office de cocon et la rassure. Cette peur de l'inconnu se retrouve aussi chez Alexandra.

> *« J'angoissais terriblement au moment de partir[193]. Si j'avais pu, je serais restée cachée sous ma couette. Ça été très difficile. Je me sentais seule et je savais que je ne pouvais pas rentrer. Les autres étaient partis avec un ami ou un frère, une sœur. Ce n'était pas si dur. Puis, j'ai fait quatre séjours à Boston comme réceptionniste dans un appart hôtel. C'était bien pour l'anglais mais là aussi c'était difficile. Des séjours de 3 ou 4 mois. Une clientèle pas toujours aimable. En Italie, pendant l'année d'Erasmus, ça a été aussi difficile. Mais, je savais que je pouvais rentrer si j'avais une crise de mal du pays. Là-bas, il a fallu que je force ma nature. Mais, je ne regrette pas de l'avoir fait. (…) J'ai toujours un problème d'orientation. J'ai fait trois années de licence d'italien dont une année Erasmus à Rome puis, un an de M1 en langues. Là, je rentre dans une école de traduction à Dauphine. J'en ai pour trois ans[194]. Mais, je suis quelqu'un de timide. J'ai un faible réseau social. Je pense que c'est un problème quand je serais traductrice. Pour trouver du boulot, il faut un réseau. »*
> Alexandra, 24 ans, Villeneuve-L'Archevêque, Yonne.

Alors qu'Alexandra est peut être celle parmi le panel d'élèves ou d'étudiants entretenus qui a le plus séjourné à l'étranger, le récit qu'elle fait de ses expériences est ponctué des craintes accompagnant à chaque fois son départ et qu'elle conserve tout au long de ses séjours. Elle est consciente de la complexité de son parcours étudiant, même si elle est en situation de réussite[195]. Elle semble tout faire pour retarder son entrée sur le marché du travail. Dans son cas, ses parents la poussent à s'autonomiser[196] et elle se rend compte de la nécessité de se prendre en main, sans pour autant y parvenir.

Les difficultés rencontrées par ces jeunes filles pour gérer la solitude liée au fait de devoir quitter le domicile parental et pour appréhender des lieux et des situations nouvelles peuvent être plus ou moins durables. La question de l'origine périurbaine des jeunes se pose. Le fait d'être contraint de partir de ces espaces pour suivre des études supérieures complique-t-il l'adaptation des étudiant(e)s à leur nouvel environnement ? N'ayant pas mené des entretiens avec des jeunes urbains et ruraux, il est difficile de faire le lien entre espace et difficultés d'insertion dans la vie adulte, sauf à faire des parallèles avec des travaux menés sur ce sujet. Si les jeunes urbains ne sont pas contraints de

[193] En référence à un séjour linguistique effectué au Canada lors de l'été qui a suivi son obtention du baccalauréat. C'était la première fois qu'elle partait.
[194] Quatre ans plus tard, elle n'est pas encore entrée sur le marché du travail, au grand désespoir de son père rencontré en 2015. Elle refait sa troisième année, n'ayant pu mener de front cours et réalisation du mémoire de fin d'études.
[195] Alexandra est titulaire d'une licence d'italien et d'un Master 1 de langues.
[196] Sa mère lui a obtenu une chambre à la Cité Universitaire en passant par le collège franco-anglais. Alexandra appréhende cette rentrée comme toutes les autres mais espère que ce logement lui permettra de rencontrer du monde par le biais, notamment, des activités culturelles proposées dans le pavillon Belgique-Luxembourg.

quitter le domicile familial en raison de la proximité de celui-ci avec leur lieu d'études, les jeunes ruraux poursuivant des études supérieures ont souvent expérimenté un départ du domicile parental plus précoce lors de leur entrée au lycée (Didier-Fèvre, 2014). L'appréhension de l'inconnu et de la solitude n'est plus d'actualité alors que pour des jeunes périurbains, partir de chez leurs parents est une nouveauté et une expérience qu'ils ont à mener une fois le baccalauréat en poche. Ils doivent négocier un double processus de socialisation et d'émancipation (Erlich, 1998). Toutefois, nombreux sont les jeunes connaissant un stress lié à leur entrée dans les études supérieures, y compris quand celle-ci ne s'accompagne pas d'un départ du foyer (Fischer, 1994). Un projet professionnel flou, basé sur l'indécision (Forner, 2001), renforce les difficultés d'adaptation que connaissent les jeunes à ce moment-là et explique les difficultés rencontrées par Émilie et Alexandra.

A côté de ces difficultés, temporaires ou non, rencontrées par certains, d'autres goûtent aux délices d'une vie loin des parents, même s'ils gardent un lien privilégié avec ceux-ci.

2. Les découvertes de la vie adulte

2.1 Goûter à la liberté

Des anciens élèves devenus étudiants mettent souvent en avant les ressources offertes par leur vie universitaire.

> *« Dijon, c'est loin. C'est la grande ville. C'est l'autonomie, aussi. Je peux sortir le soir, aller au ciné, chez des amis. (…) On se retrouve dans l'appart d'un ami. On sort dans des bars comme le Vieux Léon. C'est vers la Place de la République. Ça a bonne réputation. Ils passent de la bonne musique. Je rentre pas avant 2h. À pied, y compris à 2h, je peux le faire toute seule. J'ai pas le sentiment d'insécurité. Je vais aussi à des concerts au Zénith ou à la Vapeur. Alors que le week-end quand je rentre, il faut que mes parents fassent le taxi quand je veux sortir ou que je dorme chez une amie. »* Nina, 18 ans, Villiers-Louis, Yonne.

> *« C'est incroyable de pouvoir sortir comme on veut. T'as tout à 15 minutes à pied de chez toi alors qu'avant, le fait de vivre en dehors du centre-ville, même dans un village avec des bus, après 19h pour rentrer, il faut appeler quelqu'un ! À Dijon, tu peux sortir jusqu'à 22h sans problème, c'est super ! (…) Aussi, c'est très dur de retourner vivre chez les parents[197]. De se replier (sic) à des règles oubliées, à un rythme de vie. Des repas à telle heure. Ça, on oublie vite ! Sans compter que pour*

[197] Après une année à Dijon (classe préparatoire privée d'orthophonie puis L1 de psychologie non validée), Pauline prépare le concours d'infirmière au GRETA de Sens.

sortir, comme il faut prendre la voiture, on ne peut pas boire d'alcool ! » Pauline, 21 ans, Rosoy, Yonne.

La possibilité offerte de pouvoir aller et venir dans la ville abritant le lieu de formation suivie est appréciée par ces jeunes et plus particulièrement par ceux inscrits en première année. La liberté est un facteur de satisfaction pour l'essentiel d'entre eux, même si cette valeur perd de son importance au fil des années universitaires (Lassarre, Giron, Paty, 2003). Se retrouve ici le processus constaté au lycée avec la possibilité offerte aux élèves de pouvoir sortir de l'enceinte quand ils n'ont pas cours (Didier-Fèvre, 2014). Les cas de Nina comme de Pauline témoignent de cet attrait de la nouveauté puisque, dans les deux cas, ces demoiselles sont en première année ou font référence à leur première année à l'université.

L'apprentissage de cette liberté est central dans la réussite des études supérieures car au-delà de celle-ci, il convient d'apprendre à s'organiser tant dans le travail que dans le quotidien : *« C'est dur au début. Il faut prendre ses marques. Tout gérer toute seule. »* Nina, 18 ans, Villiers-Louis, Yonne.

Le fait de suivre des études à Dijon est mis en avant par la convivialité que la taille de la ville implique. *« On se voit souvent avec ceux de Sens. On s'invite les uns chez les autres. Pour jouer à la console, par exemple. »* (Antoine, 17 ans, Vaudeurs, Yonne). Nina fréquente à Dijon essentiellement ses amis du lycée et quelques autres Sénonais rencontrés à Dijon. Elle ne s'est pas encore fait, à la fin du premier semestre de sa première année, des amis dijonnais. L'origine géographique reste encore déterminante dans les amitiés nouées et les expériences menées en terme de loisirs et de sorties.

Cette expérimentation d'une vie étudiante n'a duré qu'une année pour Pauline revenue habiter chez sa mère pour préparer le concours d'entrée à l'école d'infirmières. Ce n'est pas tant la liberté dont elle jouissait quand elle était étudiante à Dijon qu'elle regrette que le fait que son retour dans les espaces périurbains s'accompagne de contraintes en termes de transport venant s'ajouter au fait qu'elle doit se couler dans le mode de vie familial qu'elle avait oublié.

2.2 Tout en gardant des liens importants avec sa famille

L'appréciation que les jeunes portent sur les possibilités s'offrant à eux lorsqu'ils sont présents sur leur lieu d'études ne les empêche pas de revenir fréquemment passer les week-ends au domicile parental.

« J'aime bien rentrer le week-end. Le retour à Vernoy, c'est retrouver la routine ! Le samedi et le dimanche matin, c'est le moment du ménage en famille. Chacun a des pièces qui lui sont attribuées. Le samedi après-midi, on sort quelques fois au Bréau,

faire les magasins. Des fois, on va à Auxerre, ou à Troyes, à Évry ou à Montargis. Le dimanche, on reste à la maison en famille. Puis, je reprends le bus à 18h15 pour Orléans. Je suis restée à Orléans une fois seulement. Mes parents m'ont rejoint le samedi à midi et sont repartis le dimanche. Ça faisait bizarre de pas se voir. » Amandine, 17 ans, Vernoy, Yonne.

« Toutes les filles du foyer restent[198]. Celles qui ont un appart restent et leurs parents viennent. Moi, j'ai besoin de rentrer. Même si quand je suis ici, je fais rien de spécial : des lessives et je travaille. (…) Je ne sors pas du tout. Sauf pour promener le chien. » Marianne, 17 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne.

« Je ne suis jamais restée[199] le week-end. J'ai peur de m'ennuyer. Et puis, tous les copains de Sens rentrent. On prend le même train. (…) Je sors tout le week-end quasiment mais je me débrouille pour passer une partie du dimanche avec mes parents. Ils ne me le demandent pas. Mais, j'essaie de faire un max de repas avec eux. » Nina, 18 ans, Villeroy, Yonne.

Ces allers-retours entre lieu d'étude et domicile familial sont une *« marche progressive vers l'indépendance »* (Régnier-Loilier, 2011), une transition vers l'âge adulte. Le lien avec la famille, sans remettre en cause sa sincérité, est dicté, comme en témoigne les dires de Marianne par une *« sociologie du lave-linge ».* Il est d'ailleurs intéressant de noter que lycéenne, elle n'avait qu'un souhait : quitter Villeneuve-sur-Yonne mais qu'étudiante, elle tient à rentrer tous les week-ends, estimant ne pas être chez elle au foyer qu'elle occupe à Paris.

Le lien économique de ces étudiant(e)s avec leur famille est encore très important, au-delà de la prise en charge du loyer par les parents. Le fait de fréquenter des magasins et des boutiques pendant le week-end en compagnie de la famille peut se lire comme la continuation de la prise en charge par les parents des dépenses vestimentaires de l'étudiante. Nina, par son souci de partager un maximum de repas avec ses parents lors de ses retours le week-end chez eux, veille à maintenir le lien avec eux.

Ces jeunes vivent le premier stade de la typologie de la vie étudiante élaborée par Erlich (1998) : le type juvénile, proche du lycéen, se caractérisant par un lien fort avec les sociabilités anciennes et des difficultés à en nouer de nouvelles à l'université. La nature de notre recherche n'ayant pas consisté à suivre volontairement une cohorte sur plusieurs années limite la possibilité de constater, qu'après une première année d'études supérieures, les jeunes s'engagent dans le type transitionnel, témoin du processus d'autonomisation et se traduisant non seulement par le fait que les jeunes disposent d'un logement indépendant mais soient impliqués dans les activités proposées par les formations supérieures : cet engagement dans la vie universitaire ne

[198] À Paris.
[199] À Dijon.

les empêchant pas de rentrer régulièrement chez leurs parents. De même, le type dit cultivé concernant les jeunes plus âgés n'a pas pu être relevé dans l'échantillon de jeunes rencontrés : il s'agit des jeunes vivant en couple tout en ayant encore le statut d'étudiants et continuant à recevoir une aide financière ou matérielle de leurs parents.

Conclusion

Dans le cadre de l'allongement de la jeunesse et d'une *« désynchronisation des temps sociaux »* (Bessin, 2006, p. 13), lire l'entrée dans la vie adulte est de plus en plus compliqué et demande un renouvellement de la thématique des rites de passage. L'accès à l'emploi et la parentalité sont retardés, même si la mise en couple est plus précoce. La décohabitation n'est plus une clé de lecture de l'accès à l'âge adulte dans le contexte d'une installation dans un logement étudiant s'accompagnant du maintien de liens forts avec la famille.

Si les rites de passage à l'âge adulte connaissent un recul net dans la société du XXIème siècle, l'année des 18 ans apparaît pour les jeunes, quel que soit l'endroit où ils habitent, comme une étape importante de leur vie, même s'ils ont bien conscience que cet âge n'est pas synonyme d'entrée dans la vie adulte. Les 18 ans sont vus comme une étape parmi d'autres dans un long processus de maturation et d'accès à un capital politique, social et spatial. L'adulte, dans nos sociétés actuelles, ne se conçoit plus comme un être fini mais en perpétuelle formation. *« L'âge adulte devient une ligne d'horizon, mouvante et subjective, associée à l'idée de responsabilité et de maturité. »* (Van de Velde, 2008)

Si les rites de passage n'existent plus, cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien pendant cette période. Il y a une multitude de « rites de première fois » : premier rapport sexuel, premier logement, premier salaire. Parmi les obstacles à la mise en place de rites, il faut prendre en compte la mobilité résidentielle. Les communautés d'interconnaissance (famille, amis) ne sont plus aussi importantes qu'elles l'étaient par le passé et n'exercent plus un contrôle sur la jeunesse. Il y a désormais une désynchronisation des rites de première fois. La banalisation de l'accès à la majorité est plus marquée chez les urbains que chez les jeunes des espaces périurbains ou ruraux. Pour eux, cette étape reste encore présente et est l'occasion d'une mise en scène de soi dans le cadre d'une personnalisation des rites de passage tout en s'appuyant sur la cohésion du groupe. Il y a donc bien un « effet de lieu », même si le plus faible taux de réponses au questionnaire en ligne par des jeunes habitant dans des communes périurbaines de l'Ouest francilien ne permet pas de mener une étude comparative basée sur les caractéristiques socio-économiques de ces espaces. Au-delà du type d'espace habité (espace urbain, périurbain ou rural), les profils sociologiques des jeunes peuvent entrer en ligne de compte dans la manière de négocier son entrée dans la vie adulte, cette collecte de réponses juvéniles méritant d'être reproduite et élargie.

Ceux ayant déjà vécu leurs 18 ans ont un discours plus distancié avec l'accès à la majorité alors que les plus jeunes idéalisent ce moment. À l'épreuve de l'expérience, les jeunes constatent qu'entrer dans l'âge adulte est difficile. Ils doivent apprendre à gérer leur liberté, mais aussi leur solitude et leurs angoisses vis-à-vis de leur avenir professionnel. Dans ce contexte, les liens qu'ils entretiennent avec leur famille demeurent centraux. Le fait d'avoir grandi dans des espaces faiblement dotés en transports en commun et en équipement les amène à apprécier les ressources offertes par la ville universitaire. Les expérimentations qu'ils mènent en terme de sortie sont d'autant plus intenses que, pour la première fois, ils ont l'occasion de devenir réellement autonomes sans avoir à organiser leurs mobilités en ayant recours aux adultes. Toutefois, le retour à la maison périurbaine, le week-end, leur donne l'occasion de se ressourcer auprès de la famille, ce besoin est d'autant plus fort qu'ils n'ont pas encore apprivoisé l'environnement universitaire et ne s'y sentent pas encore chez eux. Les prémices de l'âge adulte qu'ils vivent font qu'ils sont dans un « entre-deux » plus vraiment enfant et pas tout à fait adulte. Le 25ème anniversaire apparaît comme l'horizon d'entrée véritable dans l'âge adulte par le biais de l'accès au monde du travail.

Chapitre 8

Périurbains d'aujourd'hui, périurbains de demain ?

« Dès que j'en avais pour la première fois, au cours de mes explorations dans ce dédale de cours et de casemates, poussé par simple curiosité la porte, je m'étais senti progressivement envahir par un sentiment que je ne saurais guère définir qu'en disant il était de ceux qui désorientent (comme on dit que dévie l'aiguille de la boussole au passage de certaines steppes désespérément banales du centre de la Russie) cette aiguille d'aimant invisible qui nous garde de dévier du fil confortable de la vie, – qui nous désignent, en dehors de toute espèce de justification, un lieu attirant, un lieu où il convient sans plus de discussion de se tenir. »

Julien Gracq, 1951. *Le Rivage des Syrtes.* Paris, José Corti, p. 30.

Introduction

Périurbains d'aujourd'hui, périurbains de demain, ce titre renvoie à la fois aux jeunes vivant actuellement dans ces espaces mais aussi aux espaces eux-mêmes et à leur évolution. Inventer sa vie, imaginer son territoire à l'échéance de dix ans est un exercice difficile pour des individus jeunes. Les entretiens s'achevaient sur cette question et celle-ci a souffert le plus souvent d'un manque de temps[200] permettant d'aller au bout de cet exercice d'imagination. Le sondage en ligne sur la maison comportait lui aussi un temps de prospective puisqu'il était demandé aux jeunes s'ils désiraient plus tard habiter dans une maison individuelle et, dans le cas affirmatif, de décrire leur future demeure.

Le fait de se projeter dans le futur et d'imaginer à quoi ressembleront ces territoires (Ascher, 1995) peut être qualifié de prospective. Cet exercice visant à étudier l'évolution des sociétés dans un avenir prévisible a déjà été appliqué aux espaces périurbains comme à leurs habitants (Cordobes, Lajarge, Vanier, 2010 ; Louargant et Roux, 2010 ; Vanier, 2010 ; Guez, Janin, Pernet, Receveur, 2011, Bringand, 2013). Ces travaux d'imagination, que d'aucuns pourraient juger utopiques, en disent davantage sur l'époque que nous vivons que sur celle qu'on imagine. Ils rendent compte aussi de l'histoire de ces espaces (Fourcaut, 2013), de leur approche (Muselle, 2013) et des jugements esthétiques qui les accompagnent (Minnaert, 2013). Ils sont au cœur d'une géographie sociale et des représentations (Berger, Bourbon-Musset, Massé, 2007) avant d'être le fait d'aménageurs ou d'experts (Cordobes, 2013).

Quelle place tiennent chez les jeunes les espaces périurbains dans leur projet résidentiel ? En quoi les exercices d'imagination auxquels ils se sont prêtés renvoient à des figures juvéniles singulières ?

La combinaison des éléments collectés permet de bâtir la réflexion suivante : sur les aspirations personnelles des jeunes habitant les espaces périurbains, sur l'avenir de ces espaces comme sur leur propre devenir dans ces espaces. Se dessinent ainsi quelques figures phares de la jeunesse vivant dans les espaces Est et Ouest francilien. Les exercices d'imagination confirment la place centrale tenue par la maison individuelle dans le schéma mental juvénile. Par ailleurs, ils interrogent à la fois sur l'attraction de ces espaces pour les jeunes à l'aune de leur vie adulte mais aussi sur ce que représentent ces espaces pour eux au début des années 2010 dans le cadre de leur construction identitaire et renvoient à l'entre deux-âges qu'ils vivent.

[200] Ce manque de temps a été plus important sur le terrain Ouest francilien, les entretiens se déroulant « à la chaîne », ponctués par les sonneries de l'établissement alors qu'au lycée de Sens, souvent programmés pendant la pause entre midi et deux heures, ils permettaient de prolonger l'entretien durant 1h30, sans peine.

I. Le périurbain au futur

Un cadre commun et des grandes tendances (Durance, 2007) se dégagent des propos tenus sur l'avenir des espaces périurbains habités et le désir ou non des jeunes d'y vivre plus tard. Ils ont conscience de vivre dans un espace en mutation dont les populations se renouvellent et leur appréciation de cette situation guide en partie leur désir d'y vivre dans les années à venir. La place tenue par les espaces périurbains dans le projet de vie de certains jeunes fait donc de ceux-ci un élément central dans leur construction identitaire.

1. Imaginer son village dans 10 ans

1.1 Une croissance démographique qui continue

Le premier élément apparaissant dans les propos des jeunes imaginant leur village à l'échéance de dix ans concerne la croissance démographique de leur commune. À partir de l'évolution passée, les jeunes estiment que cette tendance va se poursuivre, l'avancée du front pavillonnaire étant le signal de cette croissance.

> *« Au début, quand j'habitais, y'avait 300 habitants. Aujourd'hui, ça fait 10 ans, on va à 1000 ! Que des maisons ! Quand on est arrivé, on s'est installé dans une des maisons récentes. Mais, maintenant, y'en a encore des nouvelles dans le même genre. Ça va continuer. »* Bryan, 16 ans, Cuy, Yonne.

Bryan retient essentiellement l'argument démographique pour décrire sa commune dans dix ans. C'est d'autant plus surprenant que sa vision des choses est complètement faussée. Non seulement, son village n'atteint pas les 1000 habitants (mais 775 en 2012) mais le taux de croissance de la commune, certes positif entre 2007 et 2012[201], est en net recul[202]. L'implantation dans le paysage de nouvelles constructions[203] amène ce jeune à estimer vivre dans une commune en pleine explosion démographique. Plusieurs lotissements ont été créés récemment ou sont en cours de construction en périphérie de la commune ou dans des espaces insérés dans le bourg. Pourtant, sa commune ne fait pas partie de celles qui ont connu la plus forte croissance[204] récemment, en revanche, les nouvelles constructions marquent bel et bien le paysage.

---

[201] + 6,60%, INSEE 2014.
[202] - 0,51%, INSEE 2014 entre 2011 et 2012.
[203] Voir les zones en jaune sur la photographie aérienne de la commune.
[204] Parmi les records de croissance enregistrés dans l'aire urbaine de Sens, Villeroy (45,39%), Brannay (21,47%), Domats (23,09%), Vallery (15,32%), Passy (14,80%)… entre 2007 et 2012 pour une moyenne de moins de 0,25%/an dans l'Yonne.

Figure 110 – Nouveaux pavillons construits entre 1999 et 2014 dans la commune de Cuy, Yonne

Source : Géoportail[205]
Légende : les zones en jaune représentent les nouvelles constructions réalisées entre 1999 et 2014.

D'autres jeunes insistent davantage sur les services qu'ils escomptent avec l'arrivée de nouvelles populations. Tous misent sur un solde migratoire positif davantage que sur un accroissement naturel. Leur vision n'est pas démentie par les chiffres INSEE concernant les communes du nord de l'Yonne.

> *« Ce sera le même village mais avec beaucoup plus d'habitants. Ils vont construire sur un terrain qui reste dans le lotissement et près du centre-ville. Ça va s'agrandir beaucoup. On est censé avoir un Super U, un collège. Ils en parlent. C'est tout ! »* Florian, 15 ans, Sergines, Yonne.

> *« Bah ! En 1990, on disait que les voitures voleront aujourd'hui ! Je sais pas moi ! Y'aura quelques travaux de rénovation, sûrement. Des fonds débloqués pour refaire certains bâtiments. L'école primaire sera finie. Ils vont rebitumer (sic) la sortie de la ville. En direction de Coutençon, c'est mal bitumé. C'est difficile de se croiser. Je sais pas si la population va augmenter. Y'a un petit lotissement en train d'être construit. 10 – 15 maisons. »* Guillaume, 17 ans, Montigny-Lencoup, Seine-et-Marne.

[205] Le site Géoportail permet de visionner certaines photographies aériennes anciennes. Le finage de Cuy n'a pas été photographié à toutes les dates et les images postérieures à 2000 ne sont pas accessibles en téléchargement. Aussi, nous avons basé cette comparaison morphologique sur les images actuelles (2014) et celles de 1999. Cette échelle chronologique est trop vaste au regard de l'âge de Bryan (né en 1997 et résident de la commune depuis 2003), nous en sommes conscient.

Ces jeunes basent leurs dires sur les projets de commerces et d'équipement faits aux habitants par les équipes municipales en place[206]. Le maintien d'écoles, l'installation de nouveaux commerces ou même d'un collège leur semble de l'ordre du réaliste. Cette réflexion s'appuie davantage sur le passé que sur le futur. Ainsi, Florian comme Guillaume construisent leur discours sur les éléments actuels ou projetés sans apporter d'éléments nouveaux.

1.2 Les nouvelles populations et l'esprit village

Les nouvelles populations sont très présentes dans les discours juvéniles qui analysent leur attitude et leur insertion au sein de la commune :

> *« Il va y avoir une école primaire plus grande, à la sortie du village. Mais, les nouveaux arrivants ne vont pas dans les commerces de proximité. C'est dommage. Y'a que la population vieillissante qui vient. Les autres, on ne les voit pas ! »* Léa, 17 ans, Courlon-sur-Yonne, Yonne.

> *« Ça se passe très bien. Y'a plein de nouvelles maisons et on n'est plus seuls. Et puis, y'a la traditionnelle fête des voisins. Une entraide assez facile. Des clients de ma mère qui habitent à l'Oasis me ramènent quand je suis à Sens. On se donne des fruits, des fleurs. »* Juliette, 18 ans, Saint-Valérien, Yonne.

> *« Les gens s'entendent trop bien ! Bon, y'en a quelques-uns qui sont un peu nerveux. Ils répondent pas au Bonjour. On aide les personnes âgées dans leur jardin. Elles disent merci. En Afrique, on aime bien aider les personnes âgées. (…) Dans 10 ans ? Y'aura plus d'habitants. Ça va changer. Y'aura plein de progrès. Ils font des travaux pour changer la place. Je pense que c'est bien que ça change. »* Junior, 15 ans, Soucy, Yonne.

Si les trois extraits d'entretiens qui précèdent ont comme point commun d'évoquer l'ambiance villageoise, ils retournent moins d'une vision future qu'actuelle. Ces éléments de discours apparaissent pour appuyer une vision positive du futur de la commune en se basant sur des points factuels relevés par les jeunes. Léa porte toutefois un avis réservé sur ces nouvelles populations qui ne jouent pas le jeu villageois en faisant travailler les commerçants. Le fait que sa mère ait tenu l'épicerie villageoise pendant de nombreuses années la rend sensible à ces problématiques alors que les deux autres misent davantage sur l'ambiance conviviale et l'entraide pour se projeter dans l'avenir.

[206] http://sergines2014.free.fr/crbst_19.html Le site des opposants à la municipalité de Sergines met en avant les 100 000€ dépensés par les élus pour accueillir un supermarché, non construit en 2015, cent mètres de route et de trottoirs ayant été aménagés depuis 2008.

Ces exercices d'imagination ne s'accompagnent pas toujours du désir de vivre dans le futur dans ces espaces, aussi conviviaux soient-ils.

2. Imaginer y vivre ou en partir

Si l'évocation du futur de leur commune est difficile, celle concernant leur avenir personnel l'est aussi et oscille entre rêve et réalité.

2.1 En partir pour entamer sa vie active

L'absence de lieux d'études supérieures dans les espaces périurbains oblige les jeunes à les quitter afin d'en poursuivre. Dans la lignée de ce départ, nombreux sont ceux à envisager leur vie d'adulte en dehors des espaces périurbains.

> *« Dans 10 ans, je veux avoir ma propre entreprise. Habiter dans le sud mais pas ici. J'ai envie de changer, d'avoir du soleil, de changer d'air. Je veux une maison et des enfants. »* Emmanuelle, 20 ans, Goussainville, Eure-et-Loir.

> *« Je veux vivre en ville. Dans une ville assez dynamique, avec une vie culturelle (avec un musée, des expos, des concerts). Où il y a des cafés, des commerces, des discothèques - même si je n'y suis jamais allée ! - et des karaokés ! Une ville comme Paris ou Versailles. Je voudrais voyager dans mon métier et peut être même vivre dans un pays étranger. Sinon, en Bretagne. Ça a tout son charme. C'est un autre côté de la vie. C'est différent mais très plaisant. »* Grecelia, 18 ans, Maulette, Yvelines.

> *« Plus tard, je veux travailler dans la réalisation ou dans l'écriture de scénarios, soit à Paris ou à l'étranger. Ou sinon, être dans l'édition ou dans l'enseignement dans les environs de Paris. Mais, pas à Galluis ! C'est trop coupé du monde. C'est très bien soit pour les très jeunes, soit pour les plus âgés, les parents. Mais, pas pour moi. »* Julia, 17 ans, Gallius, Yvelines.

Paris ou des lieux de villégiature fréquentés par les jeunes jusque-là exercent une fascination sur les interviewés. Se mêlent dans l'évocation de ces destinations le désir de vivre en permanence sur un lieu de vacances et celui de profiter du soleil. Les espaces périurbains franciliens apparaissent alors comme mal adaptés à la vie de jeune adulte et surtout ne leur permettant pas de s'épanouir professionnellement. Grecelia comme Julia misent sur les activités de loisirs offertes par une grande ville afin de les expérimenter. Une manière de rattraper le temps perdu. Une fascination pour l'étranger apparaît dans ces discours comme dans ceux qui suivent.

« Je veux habiter à New-York. C'est peut être parce que j'aime les séries américaines et l'anglais. J'ai eu le déclic en seconde. Il faut que j'aie un poste où on parle anglais, même si j'ai jamais quitté la France. » Clément, 18 ans, Flexanville, Yvelines.

« Je veux être vétérinaire. Pour ça, je vais aller en Belgique. (…) Je suis allée voir, c'est grand, ça bouge. C'est pas que de la ville, y'a de la forêt. (…) J'adore voyager. Mes parents sont d'accord. Pour ma mère, il faut partir et ne pas revenir. Elle dit qu'elle me donne "Des racines et des ailes" ! » Lois, 17 ans, La Hauteville, Yvelines.

Lois met en parallèle les études qu'elle envisage de suivre en Belgique et son goût des voyages. Grecelia espère disposer d'un emploi qui lui permettra de voyager. Dans ces deux cas, comme dans celui de Clément, la destination étrangère relève d'une mythologie combinant voyages et dépaysement sans que la dimension contraignante d'un emploi expatrié ou mobile ne soit évoquée (Leveugle, Ravalet, Kaufmann, Vincent-Geslin, 2014). L'exercice d'imagination personnelle tient, dans certains cas, davantage du rêve que de la prospective ou même de la prévision. Les contraintes relatives à l'emploi sont gommées. Les projets professionnels sont d'ailleurs très flous, à l'exception de Julia ou de Lois. La reprise par cette dernière des propos de sa mère « Des racines et des ailes[207] » renvoie à la fois à la liberté que sa mère transmet à sa fille mais aussi aux attaches qu'elle escompte garder avec le territoire qui l'a vu grandir. Cette ambivalence se retrouve chez des jeunes hommes qui évoquent une carrière de militaire à l'étranger, tout en disposant d'un point d'attache situé dans le périurbain, leur permettant d'y revenir régulièrement (voir le cas de Kévin, p. 273).

2.2 S'y installer et y fonder une famille

L'attrait des espaces périurbains et leurs ressources ne sont pas négligés par les jeunes s'imaginant un avenir périurbain. Cette projection peut être parfois contrainte ou désirée :

« Je veux être animateur de 3D. Je vais être obligé de partir après le bac. Y'a des écoles spécialisées dans d'autres régions. Je me suis renseigné. C'est payant sauf pour les écoles gratuites qui sont plus dures d'accès. Si je peux pas faire ça, je vais apprendre tout seul et contacter ceux qui font des jeux. Si ça marche pas, je monterai des PC et je les réparerai dans le coin. » Florian, 15 ans, Sergines, Yonne.

« Dans 10 ans, je ne veux plus être chez mes parents. Mais avoir quelque chose à moi et pouvoir fonder une famille. Vivre dans une petite ville comme Garancières. Un entre-deux, pas trop campagne et pas trop ville. Pas Paris, c'est trop ville.

[207] Magazine télévisé de reportages et de rencontres diffusé sur la chaîne *France 3*.

Aujourd'hui, je ne pourrais pas me retrouver dans une ville-ville. C'est bruyant et pollué. » Déborah, 18 ans, Garancières, Yvelines.

« J'espère avoir un emploi et une maison proche d'ici, dans ce secteur. Car, j'ai toujours vécu ici. Je ne veux pas m'éloigner de mes proches, de mes parents. J'ai toujours vécu ici. » Sarah, 18 ans, Béhoust, Yvelines.

Dans le cas de ces deux jeunes filles, l'installation périurbaine est un choix alors que pour Florian, c'est un choix par défaut, celui qu'il sera amené à faire s'il ne peut pas faire les études qu'il désire. Il a déjà envisagé cette possibilité et l'exercice d'une profession compatible avec ces espaces.

D'autres estiment qu'ils reviendront dans les communes périurbaines :

« À Paris, pendant un moment seulement, mais pas avec mes enfants. Je veux quelque chose de plus calme qu'une grande ville. » Élise, 17 ans, Richebourg, Yvelines.

Dans le cas d'Élise, le statut de mère de famille lui semble incompatible avec le fait de vivre dans une très grande ville. Elle plébiscite les espaces périurbains pour fonder une famille mais envisage de vivre en ville tant qu'elle n'aura pas d'enfants. Ce projet de vie se retrouve chez d'autres jeunes qui sont près à partir des espaces qui les ont vu grandir afin d'entamer leur carrière mais désirent y revenir pour avoir une famille : la présence des grands-parents étant évoquée comme un facteur d'attrait.

Dans de nombreux cas, le statut familial accompagne le projet d'être propriétaire d'une maison individuelle. Ce dessein n'est pas seulement partagé par les jeunes périurbains mais par les jeunes de tous les espaces.

II. La maison, pivot du futur périurbain

L'un des leitmotivs de la partie des entretiens consistant à imaginer son avenir est constitué par la maison. Le sondage en ligne réalisé sur cette thématique comportait une partie prospective permettant aux jeunes de dire s'ils désiraient vivre dans une maison individuelle dans le futur et dans l'affirmative pour quelle raison. Le champ ouvert accompagnant cette question a été abondamment implémenté. C'est essentiellement sur celui-ci que nous basons le propos qui suit.

1. *La force du modèle de la maison individuelle*

La force du modèle de la maison individuelle peut se chiffrer avec les éléments tirés du sondage en ligne. Si le nombre de réponses recueillies[208] autorise à réaliser des rapprochements avec des sondages nationaux publiés au cours des cinquante dernières années, la référence géographique des jeunes répondants permet surtout de faire des comparaisons entre les lieux de résidence de ceux-ci.

1.1 Un modèle résidentiel plébiscité

L'un des principaux enseignements du sondage sur la maison est le plébiscite que les jeunes (15-25 ans) accordent à ce type d'habitat.

Figure 111 - Souhait d'habiter une maison individuelle dans 10 ans

Source : Enquête en ligne, 2011, 636 réponses

La maison individuelle exerce une fascination sur les jeunes comme elle en exerce une sur l'ensemble de la population française. Raymond et al. (2001) constatent, dès le début des années 1960, cette préférence massive pour la maison individuelle, non démentie depuis (Lambert, 2012). Lors de la première enquête d'opinion publique réalisée sur les logements urbains (Girard, 1947), les Français étaient 72% à vouloir vivre en maison individuelle. En 1965, dans l'enquête conduite pour l'INED par Pascal Clerc (1967), le pourcentage grimpe à 82%. Depuis, cette attirance pour l'habitat individuel ne s'est pas démentie : 78% en 1990 (Le Moniteur, 1990), 80% en 1999 (Le Moniteur, 1999), y

[208] 385 réponses complètes, tous espaces confondus, y compris à l'échelle nationale, ont été retenues. Toutefois, un différentiel Est/Ouest important est à noter. Malgré une diffusion équivalente du lien vers le sondage par le biais d'envois de mails, de diffusion sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), il apparaît que ce sont essentiellement les jeunes des terrains Est franciliens qui ont rempli ce questionnaire. À ce stade, nous pouvons avancer comme élément d'explication une « personnification » du sondage basée une relative proximité avec les jeunes, proximité ayant pu s'établir par notre pratique enseignante au Lycée Janot.

compris chez les plus jeunes (87% des moins de 35 ans voulaient vivre en maison individuelle) et chez les ouvriers. Ces chiffres sont confirmés par les enquêtes plus récentes : 82% en 2004 (Crédoc), 87% (TNS/Soffres), 90% (opinionway).

1.2 Par tous ou presque

Cette préférence est partagée par tous les jeunes quel que soit l'espace géographique habité. Les jeunes urbains, dans les commentaires accompagnant leur réponse, insistent sur l'importance de la maison comme espace uniquement à soi et non partagé, y compris « en dessous et au dessus ». Ils mettent en avant le fait d'être propriétaire et le rapprochent de celui d'une promotion sociale, la maison étant une vitrine au centre des stratégies de distinction sociale (Appleyard, 1979 ; Duncan, 1981). Elle est aussi un moyen d'améliorer son milieu de vie actuel, d'avoir accès à davantage d'espace et de confort, de pouvoir personnaliser cet espace, d'y accueillir des enfants et des animaux. Ils font leur l'imaginaire de la maison individuelle que les périurbains mettent en œuvre.

Figure 112 - Souhait d'habiter une maison individuelle dans 10 ans en fonction de l'espace habité (en %)

Source : Enquête en ligne, 2011, 636 réponses

Ce consensus autour de la maison individuelle, majoritairement partagé par les jeunes quel que soit l'espace habité, ne permet pas de distinguer une spécificité périurbaine, l'expérience résidentielle ne jouant qu'à la marge dans ce schéma. Ainsi, ceux qui ne se voient pas vivre dans une maison individuelle font référence au coût d'un tel logement dans le centre des villes, ils veulent pouvoir disposer des services et ne sont pas prêts à s'en éloigner. Cette attirance urbaine se retrouve chez ceux habitant l'espace rural ou des espaces périurbains refusant l'idée d'habiter une maison individuelle plus tard. Des raisons pragmatiques dictent aussi ce rejet de la maison individuelle : le refus de l'entretien du jardin et d'un espace habitable vaste ainsi que des déplacements coûteux en temps, en argent et en fatigue. Elles font référence pour cela à leur vécu

d'adolescentes périurbaines[209] et rejettent l'idée d'imposer ces contraintes à leurs enfants :

> *« Dans 10 ans, j'aimerais vivre dans une grande ville. La campagne c'est bien, mais c'est vrai qu'à notre âge (17 ans), on rêve de la ville et d'avoir tout à proximité. »* Femme, 17 ans, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Yonne.

> *« J'ai grandi dans une grande maison de campagne perdue au milieu des champs et je ne pouvais pas faire grand chose. Je préfèrerai vivre dans un appartement assez grand (ou une sorte de loft) sur Paris ou la région parisienne (ou près d'une autre grande ville). »* Émilie, 18 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne.

Les contraintes liées à la maison individuelle leur apparaissent plus importantes que les avantages qu'offre ce type de logement. Il y a aussi une opposition entre localisation résidentielle périphérique au mode de vie basé sur la famille et la « nature » et une autre basée sur un engouement pour la vie citadine. Cette position est toutefois très minoritaire, les promesses de la vie en maison individuelle séduisent bien des jeunes.

2. La maison : la garantie d'une vie épanouie

Deux thématiques reviennent régulièrement dans les champs de justification du désir de vivre dans une maison individuelle, une faisant référence à la famille et une autre renvoyant à la possibilité d'exprimer son identité par le biais de sa maison.

2.1 La promesse d'une vie de famille idéale

En assimilant maison et famille, les jeunes, tous espaces confondus, reprennent l'argumentaire développé par les lotisseurs comme les promoteurs de maisons individuelles[210] pour mettre en avant leur produit (Fortin et Després, 2009).

> *« Dans 10 ans j'aurai idéalement une famille et donc des enfants que j'aimerais voir grandir dans un environnement relativement spacieux. »* Sounantha, 18 ans, Marsangy, Yonne.

> *« Je veux que mes enfants aient un terrain pour pouvoir s'amuser. »* Homme, 18 ans, Domats, Yonne.

---

[209] Les témoignages abordant les aspects négatifs de la vie dans une maison individuelle sont exclusivement féminins que leurs auteures vivent dans les espaces urbains, ruraux ou périurbains.
[210] cf. Maison familiale : http://www.maisonfamiliale.com

« Parce que j'aurai 28 ans, et qu'à cet âge là j'espère avoir peut être un enfant, et qu'il y sera mieux. Je pense que la vie d'enfant est plus agréable dans une maison avec jardin que dans un appartement, je pense que les enfants sont plus libres, ils ont plus d'espace que dans un appartement (j'ai jusque là toujours vécu dans une maison, et je ne me vois pas élever des enfants dans un appartement). » Marie, 18 ans, Gisy-Les-Nobles, Yonne.

Figure 113 - Panneau de vente de terrains dans un lotissement à Montacher-Villegardin, Yonne

Photographie : Catherine Didier-Fèvre, 2013

L'association famille et maison apparaît comme la garantie du bonheur, *« comme si l'une n'était conçue et édifiée que pour compléter l'autre et, lui servir d'abri, lui offrir encore la « composition sociale » de sa fonction didactique. »* (Pezeu-Massabuau, 2000, p. 176). La particularité des maisons individuelles est de compter un nombre plus important de ménages avec au moins un enfant (Debroux, 2011). Plus l'âge des enfants s'élève et plus les proportions pour qu'une famille habite une maison individuelle augmente[211]. La maison est malléable et adaptable quand la famille s'agrandit (Le Jeannic, 1997). Elle apparaît comme le lieu de l'immersion dans le groupe familial et de l'apprentissage de la

[211] 61% des enfants de moins de 4 ans habitent une maison individuelle contre 69% des 16-18 ans, INSEE, Enquête nationale Logement, 2006.

vie collective, *« le double symbole du nid et de la citadelle. »* (Pezeu-Massabuau, 1983, p. 40).

Parmi les jeunes liant maison et famille, se trouvent essentiellement des femmes qui ont intégré les codes de société établis au XIXème siècle : *« Le cadre par excellence (…) est le foyer, le nid, que la femme bâtit et entretient pour la famille, qui devient la figure centrale, sinon exclusive, du privé. Les termes – femme, famille, foyer – forment une constellation nouvelle par l'étroitesse de leurs liens, voire leur quasi-synonymie. »* (Serfaty-Garzon, 2003b, p. 39). Leur expérience d'enfant ayant grandi dans le cadre d'une maison familiale renvoie à la force du modèle tenu par la maison individuelle (« la maison du souvenir ») dans l'histoire familiale. Elle sert de modèle à ce que l'on voudrait habiter (Bachelard, 1978).

2.2 Un moyen d'exprimer sa singularité, son identité

Le logement est aussi un moyen, pour son habitant, d'exprimer sa singularité, son identité (Muxel, 1996 ; Chevalier, 2002).

> *« Oui car avoir sa propre maison individuelle, ça offre la possibilité d'être plus autonome et plus libre. De plus, on peut la tenir selon nos goûts et donc à notre image. »* Amandine, 18 ans, Vernoy, Yonne.

> *« Une maison c'est un paradis, un bien personnel nous appartenant, c'est vivant. On y a une liberté. On est au calme et non les uns sur les autres. »* Mélanie, 18 ans, Pont-sur-Yonne, Yonne.

> *« Une maison individuelle a une identité plus marquée »* Nicolas, 17 ans, Villeneuve-la-Guyard, Yonne.

> *« Pour plus d'intimité et plus d'espace. »* Marie, 18 ans, La-Chapelle-Champigny, Yonne.

> *« Pour en faire ce que je veux, pouvoir l'améliorer à ma façon. »* Femme, 19 ans, Vaumort, Yonne.

Le rapport à la maison révèle la relation de l'individu à l'espace, mais aussi le lien entre altérité et identité. C'est une manière pour l'individu de se situer dans l'espace et dans la société en général. Que la maison soit construite par ses propriétaires ou livrée clé-en-mains par un promoteur, ses habitants vont y laisser leurs marques en l'aménageant selon leurs besoins, en la décorant (Staszak, 2001). Toutefois, si les propriétaires sont davantage libres d'aménager le logement qu'ils occupent, il existe un *habitus* de l'habiter

qui restreint les possibilités de transformation du logement[212]. Dans la limite de ces contraintes matérielles, l'habitant est aménageur et urbaniste dans son espace (Boudon, 1969) et c'est cela qui plaît aux jeunes comme aux adultes.

La pratique de travaux de bricolage, au-delà de l'expression de son identité par les choix réalisés en terme de décoration ou d'aménagement, permet aussi de contourner un certain déterminisme social, en réalisant soi-même des équipements dans le cadre d'un pouvoir d'achat limité (Segaud, Brun, Driant, 2002). L'entraide mutuelle davantage répandue chez les classes populaires que chez les cadres, ayant recours à des artisans du bâtiment[213], permet d'aller à l'encontre d'un habitat standardisé, de maîtriser la sphère du chez soi et de l'intime.

Les jeunes expriment, dans leurs commentaires, deux idées *a priori* opposées : être ensemble et seul (Genoud et Derradji, 2013). La surface habitable, plus importante que dans les appartements, permet de disposer de davantage d'espaces où s'isoler. Cette possibilité est d'autant plus importante dans le cadre du développement du travail à domicile, d'un départ plus tardif des enfants du foyer. Ce qui est apprécié dans la maison individuelle, c'est la possibilité de disposer d' *« un espace souple appropriable, aussi bien à l'échelle de la vie privée qu'à celle de la vie publique, de l'agglomération, du paysage. »* (Lefebvre, 2001, p. 22), même si les expériences de nouveaux villages (Dusserre-Bresson, 2011), offrant un habitat individuel dans un univers collectif, ont montré leurs limites avec la gestion de la copropriété des parties communes et les contraintes imposées : réglementation des clôtures, des plantations d'arbres, impossibilité de transformer sa maison à son goût. Dans le cadre d'un exercice de prospective, les jeunes, habitant tous espaces, mettent en avant la liberté procurée par le logement individuel et ne s'embarrassent pas de contraintes matérielles. La maison est au cœur de leur construction identitaire, en tant que support identitaire entre singularité et multiplicité. Elle tient une place centrale chez tous, quels que soient les espaces habités. En cela, elle est bien un géosymbole approprié.

[212] Des règles élémentaires d'architecture doivent être respectées comme les normes imposées par le code de l'urbanisme ou de manière plus pragmatiques les tailles standard de certains matériaux qui réduisant les possibilités d'innovation, sans compter l'influence qu'exercent les phénomènes de mode, y compris dans le domaine intérieur. Voir le succès de certaines émissions télévisées, telle que D&co animée par Valérie Damidot, ou l'offre de magazines de décoration en kiosque.
[213] Sans qu'on puisse parler de « gentrification rurale » dans le sens employé par Marc Perrenoud (2008)

III. Entre fictions et figures périurbaines juvéniles : la mise en récit d'un temps futur

1. De la difficulté de traiter du futur

1.1 Une thématique difficile trop vite abordée

Au-delà de ces éléments permettant d'ouvrir quelques pistes quant à la manière dont les jeunes envisagent leur futur, il faut aussi reconnaître les limites de cet exercice de prospective. En effet, seule la dernière partie de l'entretien était consacrée à un exercice d'imagination de son propre futur et à celui de l'espace périurbain habité. Si certains entretiens ont pu durer 1h30, d'autres ont été limités à 45-55 minutes, rendant la dernière partie parfois lapidaire.

À cette première limite méthodologique s'ajoute la difficulté qu'ont eu les jeunes à imaginer le futur de leur commune comme leur propre futur. Se projeter à l'aune de dix ou quinze ans quand on a soi-même quinze ans est particulièrement difficile. Il faut pour cela disposer de suffisamment de clés de compréhension de l'espace dans lequel on vit pour être capable de se projeter. Cette difficulté avait été négligée lors de l'élaboration de la grille d'entretien, comme de la construction des sondages en ligne. L'exercice de ma profession aurait pourtant pu m'alerter sur les difficultés qu'ont les élèves à appréhender le temps en terme historique et m'amener à anticiper celles-ci en termes de prospective.

Par ailleurs, nombreux sont les récits mettant en œuvre une part plus ou moins importante de rêve ou alliant fiction et réalité.

> *« Aux vacances de février, je vais à Marseille chez ma tante. Elle est mariée à un basketteur devenu entraîneur. Il va me faire passer des tests à Fos-sur-Mer/Miramas. Être drafté en NBA. C'est mon rêve ! »* Junior, 15 ans, Soucy, Yonne.

> *« J'ai le droit de rêver ? Vous allez dire que je suis très superficielle. Mais, je voudrais partir aux Etats-Unis, devenir actrice. C'est un rêve de petite fille de douze ans ! (…) Mais, ce que je sais c'est que ma vie ne sera pas banale. »* Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines.

Ainsi, les jeunes aiment à (se) raconter de belles histoires pleines de succès futurs, accompagnés de rémunérations sonnantes et trébuchantes, où l'étranger tient une place importante, les carrières artistiques et sportives étant massivement représentées dans ces profils sans qu'un différentiel Est/Ouest apparaisse.

Ces bribes nous ont amenée, dans un premier temps, à miser sur un exercice d'écriture littéraire dans la lignée des travaux de prospective développés par des géographes prospectivistes.

1.2 Miser sur la fiction : une solution trop audacieuse ?

À la manière de cet écrivain amateur (Alias, 2013), des auteurs (Adam, 2012 ; Divry, 2014 ; Ernaux, 2014), des artistes (Bénabar, 2005 ; Arcade Fire, 2010 ; Binet, 1983), des cinéastes (Moix, 2003 ; Lioret, 2006 ; Bajard, 2010, Delépine et Kervern, 2012 ; Rabaté, 2014) plaçant le périurbain au cœur de leurs œuvres de fiction, imaginer le futur de ces territoires et des jeunes y ayant vécu leur enfance et/ou adolescence est apparu comme un des moyens privilégiés pour faire vivre les discours et les commentaires souvent parcellaires des jeunes sur le/leur futur à l'aune de 2025. Cet essai d'exercice de « *Fictions périurbaines* », entre réalité et utopie, en dit peut être davantage sur l'auteure[214] de ce travail de recherche que sur les jeunes étudiés. Placés en annexe 18, ces récits combinent à la fois des éléments de discours réels relevés lors des entretiens et d'autres imaginés dans un contexte périurbain. Puisque ces récits, écrits à la première personne du singulier, ne mobilisent pas seulement des éléments d'un même entretien, nous avons fait le choix de « baptiser » chacune de ces fictions d'un prénom ne renvoyant pas à ceux des jeunes interviewés. Nous avons veillé au respect des contextes périurbains tant au niveau géographique que social. Une bonne connaissance du terrain Est, et plus particulièrement celui situé dans le nord de l'Yonne, a permis de tracer des récits crédibles des évolutions que pourraient suivre les jeunes rencontrés au cours de cette recherche comme des espaces en question. Une moindre pratique des contextes périurbains ouest-franciliens a rendu plus ardu et inachevé l'exercice. Aussi, nous nous sommes tournés vers un compromis consistant à dégager des figures juvéniles basées sur des parcours de vie plus ou moins typés et basés sur les propos tenus par les jeunes : entre désirs et réalités.

2. Plutôt que de mettre en récit un futur périurbain : dégager des figures périurbaines juvéniles

L'exploitation des 85 entretiens menés a permis de dégager quatre grandes figures juvéniles vivant dans les espaces périurbains sans que les catégories ne soient étanches, comme le prouve la dernière catégorie clôturant cette présentation de figures périurbaines. Au fil du temps, un jeune peut passer d'une catégorie à l'autre, dans un

[214] Ayant vécu mon enfance et mon adolescence en contexte périurbain, certes non francilien, une partie des Fictions reprend des éléments tirés de ma propre expérience : la persistance de ces éléments ayant été confirmée par des discussions informelles que nous avons pu avoir avec des élèves habitant les espaces périurbains et fréquentant nos classes.

système d'aller et retour à la suite d'expériences plus ou moins réussies en termes d'études, d'emploi, de situation amoureuse ou familiale. Un ancrage léger à une commune périurbaine peut se transformer en attachement à la suite de la distance que le jeune a pu mettre entre cet espace et un autre où il a été amené à vivre pour des raisons diverses, à la fois désirées ou non. Il faut voir cette classification comme une tentative de dégager quelques figures sans qu'il s'agisse d'une typologie permettant de classer tous les individus rencontrés, ordonnancement d'autant plus difficile à réaliser qu'à l'épreuve, les rêves de carrière ou de vie se confrontent à une réalité souvent bien différente de celle ayant pu être imaginée. Malgré tout, se retrouvent au fil des entretiens conduits quelques grandes attitudes vis-à-vis du futur, calquées sur la classification entamée dans un travail de recherche précédent (Didier-Fèvre, 2011).

3.4 Les enracinés

Ceux que je nomme ainsi marquent, dans l'exercice de prospective auquel ils se sont livrés, une volonté de vivre dans le futur dans les espaces périurbains, et plus spécifiquement dans la commune périurbaine les ayant vu grandir. Ils ne voient pas pourquoi ils devraient quitter cet espace où ils se sentent bien, ont leurs repères, leurs amis et famille. Cet attachement, plus ou moins fort, se retrouve à la fois dans les terrains Est et Ouest francilien et est surtout le fait de jeunes suivant un baccalauréat dans une filière technologique, sans que cette caractéristique ne soit exclusive. Les filières d'études qu'ils envisagent de suivre à l'issue de l'obtention de leur bac (BTS en alternance ou pas) sont très souvent localisées dans le lycée où ils sont scolarisés et ne les contraint pas à partir dans une ville universitaire telle que Dijon, Orléans ou Paris (Orange, 2009 ; 2013). D'autres, moins nombreux issus de filières générales, présentent un profil similaire. Bien souvent, un motif financier est invoqué pour ne pas s'éloigner pour poursuivre des études, les jeunes évoquant le poids du crédit immobilier sur le budget familial et l'absence de droit à une bourse en raison de la bi-activité de leurs parents, toutes caractéristiques propres aux « petits moyens » (Cartier et al, 2008). Continuer ses études sur place est un compromis entre une poursuite d'études et des contraintes financières.

Ces jeunes marquent un attachement particulier à leur famille et à l'espace dans lequel ils vivent, certains ayant refusé malgré des distances importantes entre le domicile et le lycée d'être internes au motif qu'ils ont besoin de « voir mes parents tous les jours ». Globalement, ces jeunes ont souvent une faible expérience de mobilités touristiques ou encadrées (colonies de vacances), quelques-uns ayant avoué n'avoir jamais pris le train (ni seul ni accompagné) ou ne s'être jamais rendu dans la capitale. Dans leur cas, leur motilité faible explique l'attrait d'une poursuite d'études à l'échelle locale.

Au-delà de cette formation, ils se voient chercher et trouver du travail sur place en misant sur leurs réseaux d'interconnaissance familiale ou non. À terme, ils envisagent de « faire construire » ou d'acheter une maison dans ces espaces en comptant sur des

soutiens familiaux quant à la garde de leurs futurs enfants. Ils ont globalement une bonne maîtrise du territoire communal sur lequel s'appuie leur réseau de sociabilités. Cette figure juvénile se retrouve sur les terrains Est et Ouest franciliens et concerne de manière indifférenciée les garçons comme les filles, les uns comme les autres insistant sur la place tenue par la maison individuelle comme une manière d'afficher sa réussite sociale dans le cadre, le plus souvent, d'une reproduction des modèles familiaux.

Dans ce premier cas, l'ancrage territorial ou familial l'emporte et la décision de « rester dans le coin » est approuvée par l'entourage satisfait des dépenses à ne pas engager et de l'harmonie familiale préservée, l'étranger et l'ailleurs étant considérés très souvent comme autant de repoussoirs.

3.5 Les nomades-mobiles

Cette deuxième figure juvénile s'oppose en tout point à la première. Très présente sur le terrain Ouest francilien, elle l'est nettement moins dans l'Est sans être totalement absente. Partir comme jeune fille au pair, faire une première année de licence dans un pays européen afin d'améliorer ses compétences en langues étrangères, travailler une année à l'étranger en tant que serveur(se) apparaissent comme des moyens pour des jeunes en incertitudes scolaires et peu déterminés quant aux études à poursuivre comme une manière de valoriser coûte que coûte leur difficulté à prendre une décision en termes de choix d'études et à enrichir leur CV. Cette mobilité à l'international combinant expériences linguistiques et découvertes de nouvelles sociétés (Cicchelli, 2012), a, d'après leurs discours, le statut de rite d'entrée dans la vie adulte, à défaut que celui-ci passe par une poursuite d'études.

Cette volonté de tenter sa chance à l'étranger apparaît comme spécifique aux jeunes des espaces périurbains, à croire que, dans leur cas, la seule destinée envisagée pour se trouver et savoir ce que l'on veut faire passe par le fait de partir de ces espaces et de tenter l'aventure à la ville comme à la campagne. Notre expérience professionnelle nous a amené à réaliser ce constat même si nous disposons de peu de facteurs explicatifs à cette situation spécifiquement périurbaine, d'après nos observations.

Au-delà de ces jeunes dans une situation scolaire souvent particulière, nombreux sont ceux, plus particulièrement, dans l'Ouest francilien à envisager au cours de leurs études supérieures un séjour prolongé à l'étranger ou dans le cadre de leur futur emploi. Cette mobilité étudiante comme professionnelle est fortement valorisée dans leur imaginaire. Dans ce deuxième cas, elle est souvent présentée comme la garantie d'un bon salaire et d'une capacité à jongler avec les espaces. Ils ont intégré les codes de la mobilité valorisée (Frétigny, 2013) chez les cadres supérieurs, une mobilité estimée indispensable pour s'épanouir professionnellement. Cette sous-figure, très présente dans le terrain Ouest-francilien, rassemble des jeunes envisageant de poursuivre leurs études par le biais d'une école de commerce, s'y lit aussi le reflet des catégories sociales d'appartenance

des parents, capables de prendre en charge le coût de cette scolarité ou engageant leurs enfants à prendre un prêt étudiant à cette fin. Un effet de genre est à noter également. Si les filles envisagent cette mobilité à l'international et y voient une ressource en termes de réseaux et d'opportunités, elles évoquent (contrairement aux garçons) un retour dans des espaces périurbains au moment de fonder une famille. Elles ont intégré les valeurs développées par leurs parents venus s'installer en périurbain au moment de leur naissance ou pendant leur enfance, cette mobilité à l'international ne pouvant être qu'un état transitoire mais nécessaire au développement d'une carrière. Elles misent sur le pouvoir d'achat dont elles disposeront afin d'accéder à un bien immobilier de prix permettant aux membres de leur future famille de bénéficier d'un espace habitable spacieux.

La première sous-figure, présente de manière équivalente sur les terrains Est et Ouest francilien, est davantage nomade, dans le sens où cette expérience étrangère évoquée comporte une part d'inconnu, d'aventure sur lequel le jeune insiste. Dans le second cas, cette mobilité est davantage encadrée et prise en charge dans le cadre professionnel.

3.6 Les accommodés

Cette figure rassemble les jeunes qui « font avec l'espace » périurbain à leur disposition et n'hésitent pas à s'en affranchir, sans le rejeter, pour s'épanouir professionnellement ou personnellement. Deux catégories apparaissent dans cette figure : celle des jeunes parachutés dans les espaces périurbains au moment de l'adolescence et ayant eu besoin d'un temps d'adaptation relativement long pour trouver leur place dans ces espaces mais réussissant au fil du temps à en exploiter les ressources et celle des jeunes qu'on pourrait qualifier d'enracinés mais qui, pragmatiques, sont conscients que, pour s'assurer un avenir, ils vont devoir en partir, pour mieux y revenir par la suite.

Dans les deux cas, ils s'accommodent des atouts et des faiblesses de ces espaces. Les premiers, n'ayant pas développé un attachement particulier à ces espaces, estiment que la proximité avec Paris leur va permettre de poursuivre des études au prix de déplacements quotidiens, certes coûteux en temps comme en fatigue, dans le cas où leur commune est desservie par une gare *Transilien*. Ils peuvent également envisager de chercher, à terme, du travail en grande couronne et faire les navettes comme le font souvent leurs parents. Dans leur cas, plus le périurbain dans lequel il habite est dense et équipé en réseaux de transports, plus ils pourront réaliser des navettes quotidiennes entre lieu d'études ou de travail et domicile. Ce degré d'accommodation à ces espaces est fonction de l'équipement de ces espaces et renvoie à « l'âge pluriel du périurbain » (Cailly, 2013), le modèle de mobilité parentale jouant un rôle central.

La deuxième sous-figure allie un attachement territorial à ces espaces, bien souvent habités depuis plus longtemps par les jeunes, et une prise de conscience des limites de ces espaces en termes d'études et de carrière. En partir est nécessaire mais cet

éloignement apparaît le plus souvent comme temporaire. La proximité avec la métropole parisienne, les sociabilités locales qu'ils entretiennent et les ressources des espaces périurbains leur laissent espérer un retour à moyen ou long terme dans ces espaces. Ils s'accommodent de cette situation, conscients de devoir en partir pour mieux y revenir. En cela, ils se rapprochent de la sous-figure féminine des mobiles prévoyant un retour dans ces espaces à plus ou moins long terme.

3.7 Les transfuges

Cette catégorie comporte des évolutions étonnantes constatées grâce à un suivi (par mail) ou des entretiens longitudinaux. Des jeunes appartenant à l'une des deux premières figures révèlent à l'épreuve du temps des attitudes surprenantes, rapportées aux projets de vie exposés lors d'entretiens accordés quand ils étaient lycéens. Cette évolution radicale montre à quel point la jeunesse est un état d'entre-deux, de recherche de repères pouvant s'avérer très fluctuants.

Ainsi, des jeunes très enracinés à l'échelle locale, très impliqués dans le tissu associatif et à la sociabilité locale élargie, ont sous l'effet d'une poursuite d'études opéré un détachement à l'espace périurbain. Le fait d'avoir à partir de l'espace périurbain habité depuis toujours a révélé des ressources in-envisagées jusque-là et ouvert des horizons. Une poursuite d'études supérieures dans une ville universitaire – et non dans un lycée périurbain proposant un BTS – ont amené ces jeunes à découvrir de nouvelles opportunités, s'étant accompagnées d'un renouvellement du réseau de sociabilités : les sociabilités étudiantes l'emportant désormais sur les sociabilités locales.

D'autres, soucieux de partir au plus vite de ces espaces périurbains leur apparaissant comme un carcan, se sont découverts un attachement insoupçonné à ceux-ci. Ce n'est pas tant les espaces que la famille y vivant qui expliquent ce retour vers les espaces périurbains. Par leur configuration, leurs densités plus faibles, la présence de personnes ressources mais aussi d'un temps et d'un espace moins stressant que celui des métropoles, les espaces périurbains leur permettent de se ressourcer entre deux séjours dans une ville étudiante : la maison apparaissant comme le pivot de ce ressourcement.

Le cas de ces transfuges montre à quel point les discours développés par les jeunes lors des entretiens – et plus particulièrement ceux concernant leur vie à l'aune de dix ou quinze ans – sont à prendre avec précaution. Ils ont décrit la vie qu'ils aimeraient mener alors qu'ils avaient dix-sept ans, leur projection alliant part de rêve et réalité. Imaginer ce que deviendront les espaces dans lesquels on vit comme ce que l'on deviendra soi-même est particulièrement difficile. La volonté d'aborder le futur de ces espaces comme de ces jeunes dans la dernière partie de cette recherche s'est heurtée à un obstacle cognitif ayant été négligé. À l'épreuve de l'analyse de ces morceaux d'entretiens, il apparaît que cette projection vers un futur à moyen terme est construite sur des bases mouvantes. Nous voulons croire, toutefois, qu'au-delà des réserves inhérentes aux

propos échangés avec les jeunes, il est possible de tirer quelques enseignements de ceux-ci et notamment la place tenue par la maison individuelle dans ces projections, dans laquelle nous retrouvons des considérations partagées par des adultes.

Conclusion

Exercice difficile que celui consistant à se projeter dans le futur, dans son propre futur ! Entre rêve et utopie, ce que nous disent les jeunes périurbains rend compte d'une symbolique forte, témoigne de leurs espoirs et de leurs espérances ainsi que de leur désir de trouver une place dans la société, l'ensemble de ces éléments étant autant de composantes à l'œuvre dans le cadre du processus de construction identitaire.

Avoir vécu son enfance ou son adolescence dans les espaces périurbains laisse des traces comme en témoigne l'examen de leurs récits. La commune périurbaine fait territoire (Guérin-Pace et Filippova, 2008) puisqu'elle apparaît pour beaucoup comme un espace où ils se projettent et aimeraient vivre plus tard. La maison individuelle est plébiscitée par tous qu'ils soient urbains, ruraux ou périurbains. Les espaces périurbains permettent d'accéder à ce rêve de propriétaires et les jeunes, pragmatiques, en ont conscience. À l'heure où les politiques, les urbanistes, les architectes, les géographes (Charmes et Saoumi, 2009) promeuvent la ville dense, les jeunes nourrissent l'espoir de mener à l'aune de dix ou quinze ans une vie dans des espaces aux densités dispersées. Le modèle familial est celui auquel ils aspirent, même s'ils s'autorisent à vivre des expériences les amenant à quitter le territoire national ou à résider, un temps, dans le centre des villes.

Les jeunes rencontrés portent la force du modèle résidentiel et familial dans lequel ils ont grandi. La vie et les choix de leurs parents leur apparaissent comme justifiés et méritants d'être imités. Ils mettent en avant la sécurité de ce modèle et sont loin de vouloir renverser la table. Il y a bel et bien une transmission du modèle qui apparaît rassurant. La cellule familiale est au cœur de ce schéma dont elle porte les valeurs (Galland et Roudet, 2014). Les jeunes ne sont pas en rupture avec elle. Elle est leur référence et le foyer, la maison individuelle, est le pivot de ce système spatial et dessine une reproduction des modèles familiaux.

Dans ce cadre, il n'est pas étonnant que la sécurité conférée par les espaces périurbains soit plébiscitée, pour qui s'imagine père ou mère de famille. Alors que les jeunes, quand ils sont adolescents, font ressortir les carences de ces espaces en termes de transport, ils rêvent pour eux et leurs enfants de ceux-ci. Pourquoi ne feraient-ils pas vivre à leurs enfants ce qu'eux-mêmes ont subi ? Ils misent aussi sur le développement des centralités des espaces périurbains et de l'offre présente.
Décrire l'*« homme à venir »* (Berger, 2007) exige, dans le cadre d'une anthropologie prospective, d'anticiper les circonstances qui existeront quand auront lieu les faits, tout

en ayant le souci de rester dans la réalité, dans le plausible. Dessiner à grands traits leur vie future n'a pas pour objectif de choisir entre telle ou telle destinée mais seulement de dégager des portraits qui font la richesse de la population actuelle et à venir. Une vie n'est pas meilleure qu'une autre. Il n'y a pas de jugement de valeur à porter sur chacune. C'est parce que l'espace périurbain est un espace en mouvement, en changement, qu'il est intéressant de projeter son évolution et celle des jeunes qui y vivent actuellement, de voir en quoi il participe à leur construction identitaire (Marc, 2009). Cette extrapolation n'est possible que par une bonne connaissance concrète des jeunes d'aujourd'hui et par la combinaison entre prévision (qui se construit à partir du passé) et la prospective (qui part d'une analyse en profondeur des contextes). Le futur de ces jeunes n'est pas écrit et les aléas de la vie font qu'ils n'évoluent pas forcément comme ils l'avaient prévu quand ils étaient lycéens. Les difficultés financières, des changements familiaux, une motivation mise à l'épreuve de la réalité, des rencontres feront que le « plan de carrière », pour certains très élaboré à l'âge lycéen, n'aura que peu à voir avec la réalité. Des rencontres[215] et/ou des contacts maintenus[216] avec les jeunes de notre panel en attestent alors que seules quelques années se sont écoulées depuis le premier entretien.

[215] Elles concernent essentiellement les jeunes vivant dans l'aire urbaine de Sens. Ces rencontres ont pu se faire dans des boutiques où ces jeunes travaillent, dans le train qui mène à Paris (ces jeunes étant étudiants dans une université parisienne), au cours de manifestations organisées à Sens.

[216] Des échanges de mails et de SMS perdurent avec les jeunes rencontrés, y compris plusieurs années passées : ces modes de communication étant très usités par eux comme par moi-même. Je me suis constituée un carnet d'adresses d'anciens élèves du Lycée de Sens et de ceux rencontrés au Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines. Sollicités pour répondre aux sondages en ligne que j'ai ouverts, quelques-uns d'entre eux me contactent pour que je les aide dans leurs études supérieures à entrer en contact avec un public lycéen, par exemple. D'autres me tiennent au courant, sans que je les sollicite, de leur évolution : études, vie active, décohabitation, mise en couple, même si jusque-là, aucune naissance ne m'a été annoncée !

Conclusion de la partie 3

S'inventer une vie adulte exige de disposer d'une vision suffisamment précise de son futur. C'est donc une question complexe exigeant d'aller au-delà des difficultés inhérentes à tout jeune vivant cet âge des choix. La fin d'une scolarisation au lycée correspond à l'accès à la majorité et marque, au moins symboliquement, l'entrée dans la vie adulte. Les jeunes des espaces périurbains gardent toutefois un regard très distancié sur leur 18ème anniversaire, même si quelques rituels persistent davantage dans les espaces périurbains ou ruraux que dans l'espace urbain. Toutefois, après avoir imaginé que ce moment serait un cap, ils se rendent compte à quel point il n'ouvre que peu d'horizons. La possession du permis de conduire apparaît davantage comme déterminante, même si dans le cas de jeunes poursuivant leurs études, malgré une décohabitation plus précoce que chez les urbains, la dépendance financière demeure au cœur de leur vie et ne rend pas effective leur entrée dans la vie adulte. L'accès au marché du travail marque bien pour eux l'entrée dans la vie adulte, et ce malgré le maintien du lien familial. À ce titre, la famille demeure le noyau central dans le schéma des sociabilités juvéniles.

Son poids se lit dans le désir des jeunes ayant grandi en contexte périurbain de revenir y vivre plus tard. Si la maison individuelle attire les jeunes qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, le fait pour ces derniers d'y avoir vécu leur enfance et leur adolescence légitime leur maintien ou leur retour au moment où ils fonderont une famille. Ils reproduisent ainsi le schéma familial et mettent en avant les atouts des espaces périurbains, même si adolescents, ils ont regretté l'absence de transports en commun. Les espaces périurbains rassurent et constituent un repère quand les jeunes sont amenés à imaginer leur vie future et sont, comme tout espace où l'on réside, un pivot de leur construction identitaire. Au-delà des enracinés n'ayant pas le désir d'aller vivre ailleurs ou des accommodés trouvant à ces espaces des atouts – malgré un rejet de ceux-ci dans un premier temps –, nombreux sont ceux envisageant de revenir habiter dans ces espaces, une fois leurs études achevées. Ce retour apparaît y compris chez les nomades-mobiles alors qu'ils revendiquent leur désir « d'aller voir ailleurs ». Ce changement de cap montre à quel point les jeunes des espaces périurbains sont dans une situation d'entre-deux : leur détachement ou leur attachement à ces espaces n'est que temporaire et transitoire, cet aspect n'étant pas à négliger. Cet attachement mouvant aux espaces périurbains explique la nécessité de créer une figure de transfuge pour rendre compte des changements connus par les jeunes en l'espace de quelques années.

Avoir fait le choix de croiser la question périurbaine avec celle de la jeunesse revient à croiser les entre-deux. Non seulement, les espaces périurbains sont au cœur d'un « champ de forces contraires » (Poulot & Rey, 2014) entre la ville et la campagne, en tant qu'espaces en transition mais la jeunesse est, elle aussi, dans une situation similaire

entre enfance et âge adulte. La dimension temporelle n'est pas à négliger dans les deux cas puisque les espaces périurbains, objets de nos études, sont en perpétuelle évolution comme les jeunes auxquels nous nous sommes intéressés. Aussi, interroger les jeunes sur l'avenir de ces espaces comme sur leur propre avenir demeure ardu puisque les uns comme les autres sont mouvants et conduisent dans les deux cas à un changement de statut : le périurbain finissant sur un temps à plus ou moins long terme à se densifier et à porter des caractéristiques de plus en plus urbaines ou à se transformer sous forme d'un espace hybride parfois porteur d'autonomie, le jeune devenant adulte. Ce sont des espaces et des temps intermédiaires.

Aussi, les exercices d'imagination auxquels se sont livrés les jeunes sur leur avenir, sur celui des espaces habités sont avant tout le reflet de ce que sont les jeunes au moment où ils se projettent. *« La suburbia n'est pas, contrairement à ce que l'on croît, un lieu banal où il ne se passe rien, mais le lieu où se prépare le futur, où s'expérimentent sans complexe les habitus et les déviances, la normalité et les anomalies à venir. »* (Bégout, 2013, p. 21). En fonction de leur expérience périurbaine, des ressources à leur disposition et de leur capacité à se projeter, les jeunes s'imaginent un destin périurbain ou non. Toutefois, malgré les carences qu'ils ont souvent mises en avant, ces espaces ont leur place dans leur futur même si des figures d'attachement différencié apparaissent : soit par accommodation ou par enracinement, des jeunes s'imaginent sans peine y vivre et s'y épanouir alors que d'autres cherchant à s'en émanciper peuvent, à un moment donné, exprimer le désir d'y revenir. La preuve, s'il en était besoin, que les espaces périurbains sont porteurs de bien-être et de promesses de bonheur familial à différents stades de la vie.

Conclusion générale :

Les particularités des espaces périurbains nous ont conduite à nous demander si les jeunes y vivant étaient influencés dans leurs mobilités au quotidien comme futures par les plus ou moins faibles densités, par le peu de transports en commun y existant. Nous avions fait l'hypothèse que le territoire avait une influence sur les comportements, sur leur construction identitaire, en nous appuyant sur les travaux de chercheurs travaillant sur des populations captives (Rougé, Escaffre et Gambino).

Pour cela, nous avons dû élaborer et combiner de multiples méthodes afin de comprendre l'attachement ou non des jeunes à leur territoire de vie : entretiens semi-directifs, sondages en ligne, exploitation de bases de données fournies par les établissements scolaires, réalisation et exploitation d'une enquête par une classe, choix ou réalisation de photographies par des jeunes, autant de méthodes expérimentales ou approuvées que nous avons reprises à notre compte. L'exercice de notre profession dans un établissement secondaire, le hasard des rencontres ont fait que trois lycées ont servi de pivots à ce travail. Ces institutions, situées dans l'Est du Bassin parisien ou dans l'Ouest francilien, se situent dans autant de contextes périurbains différents et cette diversité doit rester présente à l'esprit. Elle a des impacts en termes sociologiques comme dans le parcours résidentiel des jeunes.

Un rapport ambivalent aux espaces périurbains

Dans tous les cas, l'identification de ces espaces à du périurbain par les jeunes n'est pas évidente. La dichotomie ville/campagne reste très présente même si certains d'entre eux ont conscience de vivre dans un espace d'entre-deux, plus vraiment assimilable à de la campagne mais pas encore identifiable à de la ville. Le choix et le commentaire de photographies relatives à la commune habitée ont montré que les jeunes adoptaient trois postures vis-à-vis de l'espace habité : le désir d'insister sur une particularité locale faisant de leur commune un espace pas comme les autres, la volonté de mettre en scène leurs sociabilités juvéniles ou bien encore un rapport ambivalent à ces espaces, témoin d'une identité territoriale en construction. Interroger des jeunes à un instant T rend compte de ce qu'ils sont à un moment précis, et lorsque l'occasion nous a été donnée de suivre ces jeunes et de réaliser une étude longitudinale, se lit une modification de leur appréciation sur l'espace habité depuis l'enfance ou l'adolescence.

Le domicile tient une place renforcée chez tous, quel que soit leur attachement à cet espace. La chambre constitue la première coquille de ce chez-soi s'intégrant dans une autre englobant l'univers familial par le biais de la maison. Cette dernière est centrale dans les trajectoires résidentielles qu'ont pu connaître les jeunes. Incarnant par excellence le chez-soi, elle permet de mettre l'autre à distance et sert de repères à la

famille. C'est à partir d'elle que les jeunes s'émancipent progressivement de la cellule familiale en expérimentant les espaces de la proximité avant de partir à la découverte, en groupe, de la commune par le biais de pérégrinations ponctuées de haltes dans des micro-lieux : abribus, espaces verts, place… Cette exploitation des ressources de la proximité témoigne de l'émergence d'une périurbanité, expression de l'identité spatiale construite à partir d'un territoire hybride de la ville et de la campagne. Même si les jeunes entretiennent un rapport ambivalent à cet espace, ils ne sont pas insensibles aux géosymboles, en tant que formes spatiales vecteurs d'identité, du périurbain et les véhiculent en réinventant, à partir de la parole parentale, les aménités de ce paysage, de la convivialité régnant dans la commune et insistent tous sur l'importance tenue par la maison dans cette géographie mentale. Autant, le rapport paysager aux espaces ouverts ou à l'ambiance villageoise est très mouvant dans leur imaginaire, autant le domicile familial fédère les discours et légitime les choix résidentiels. Tous ont conscience de vivre dans un espace particulier, hybride, en construction même s'ils ont bien souvent du mal à s'exprimer sur ce qui s'y trame.

Des jeunes tout sauf captifs

L'un des principaux enseignements de cette recherche est d'avoir montré que, même dans le cas où les jeunes n'adhèrent pas au choix résidentiel de leurs parents à l'origine de leur installation périurbaine, ils prennent leur parti de celui-ci et s'en accommodent ou même le partagent en s'appropriant les lieux emblématiques de ces espaces. L'autre surprise révélée par cette recherche concerne leurs mobilités. Non seulement les jeunes ne sont pas prisonniers des territoires qu'ils habitent, mais s'ils peuvent être davantage mobiles que leurs homologues ruraux, ils le sont aussi plus par rapport à ceux vivant en ville.

La fréquentation du lycée constitue une étape majeure dans leur prise d'indépendance et d'autonomisation. L'établissement scolaire, « véritable entrée en ville » sert de point de départ à des pérégrinations dans l'espace urbain ou, dans le cas des jeunes inscrits au lycée de La-Queue-Lez-Yvelines, dans l'espace commercial adjacent. A travers ces explorations urbaines se joue la sociabilisation secondaire des jeunes les amenant à se détacher progressivement des cadres familiaux, constitutifs de leur socialisation primaire. Les jeunes périurbains ont, par leur scolarité, l'opportunité de s'affranchir des cadres imposés par leurs parents grâce à la forte amplitude horaire des cars. Cette contrainte peut se transformer en ressource puisqu'elle les oblige à rester plus longtemps loin de la surveillance parentale directe, elle leur offre du temps et de l'espace qu'ils occupent et explorent avec leur groupe de pairs. Ce dernier est central dans l'organisation de la journée lycéenne puisqu'il initie, prescrit, cautionne, garantit la place du jeune au sein du système social lycéen. Le groupe de copains se constitue le plus souvent sur les mêmes bases que le réseau familial, combinant facteurs sociaux et géographiques. La proximité topographique l'emporte dans bien des cas et consolide des

amitiés, celles se nouant avec des jeunes citadins ou avec ceux habitant une commune périurbaine éloignée nécessitant d'obtenir des parents un accompagnement automobile vers un lieu de retrouvailles.

Les jeunes périurbains combinent les ressources à leur disposition pour élargir leur territoire de vie, ce dernier, au fil des âges, n'ayant cessé de s'accroître au profit d'une spatialité élargie. Cet élargissement a été entamé à la préadolescence avec l'entrée au collège singularisant la place de l'enfant dans la famille, le faisant entrer dans un premier groupe de pairs ayant une fonction de prescription en termes d'habillement, d'accessoires et d'attitudes, à l'origine d'une demande croissante de fréquentations de la ville. Ce désir de ville, de bouger, d'aller faire un tour s'affirme à l'adolescence et les jeunes, confrontés à la pénurie des moyens de transport à leur disposition, font tout pour s'arranger avec l'espace, *« faire avec l'espace »*. Ils marchent, font du stop, utilisent un deux-roues motorisés ou pas, se débrouillent pour se faire emmener à un lieu de rendez-vous, supportant de plus en plus mal l'immobilité et *« de rester à la maison à ne rien faire »*. Les compétences mobilitaires qu'ils ont pu acquérir au cours de leur enfance, de leur préadolescence, lors de séjours familiaux de vacances, sont mises à profit pour bouger coûte que coûte. Ceux qui ont les codes bougent plus que les autres : tout étant affaire de motilité.

Ces déplacements sont centraux dans la sociabilité qu'ils développent en fréquentant des jeunes de leur âge, membres à part entière ou périphérique de leur groupe de pairs. La sociabilisation secondaire s'élaborant lors de ses rencontres est constitutive de leur identité en construction. Elle leur apprend à maîtriser les codes de la vie en groupe, à s'affranchir des valeurs transmises par la famille, afin de s'affirmer en tant qu'individu. Les enjeux de ces moments ne sont pas toujours bien compris par les adultes cherchant à canaliser la jeunesse en leur proposant des activités encadrées et normées et demeurant perplexes quand les jeunes décident d'investir et de s'approprier des lieux qui ne sont pas conçus pour cela. Parmi ces adultes, les parents tiennent une place à part, même si leur comportement n'est pas homogène. Certains, conscients des besoins de leur enfant à cet âge particulier, font des efforts pour lui permettre de passer davantage de temps avec ses amis. D'autres œuvrent à intégrer l'adolescent à leur sociabilité d'adulte en l'impliquant dans des activités. Enfin, les derniers, ne voyant pas leur enfant grandir, font tout pour restreindre ses mobilités et retarder son envol du nid familial.

Le détachement vis-à-vis des loisirs, constaté chez tous les jeunes quel que soit l'appartenance de leur lieu de résidence, rend compte de ce désir d'indépendance et de disposer de son temps à sa guise. Toutefois, les jeunes du périurbain continuent proportionnellement à pratiquer davantage des loisirs encadrés alors que la distance les séparant des lieux d'activités pourrait laisser à penser qu'elle est un obstacle à cette pratique. Le milieu social auquel appartiennent ces jeunes est prescripteur de loisirs et plusieurs activités peuvent être pratiquées conjointement. Des loisirs spécifiques aux

communes périurbaines (équitation, majorettes) leur permettent de combiner proximité et loisirs, sans les empêcher de suivre des cours artistiques ou des entraînements sportifs en fin de journée lycéenne. Ces jeunes du périurbain exploitent à la fois les ressources de la proximité et de l'échelle métropolitaine, en organisant un chaînage de déplacements.

Ces essais, ces mises en œuvre de déplacements sont les prémices à une émancipation spatiale. Pour rendre celle-ci effective, les jeunes essaient de mettre toutes les chances de leur côté en passant le permis de conduire. Une fois le précieux sésame en poche, ils sont forcés de constater que, sans véhicule, leur émancipation est fortement compromise. Tous n'ont pas la chance d'avoir des parents leur achetant un véhicule, la plupart doit se constituer un capital pour acheter, y compris avec l'aide financière des parents, une automobile. Pour cela, l'accès au marché de l'emploi temporaire (jobs de week-ends et/ou de vacances) est indispensable. L'exploitation des ressources locales offertes en termes d'emploi par le biais de structures comme en mobilisant un réseau familial leur permet d'accéder à l'emploi. Les gains générés par ces jobs permettent à plus ou moins long terme de bénéficier d'une mobilité autonome, de ne plus dépendre de l'argent familial et d'ainsi soulager financièrement les parents. Il est même possible pour certains d'envisager de partir en vacances avec des amis, même si, dans la réalité, la plupart des séjours ou voyages auxquels participent les jeunes portent le sceau familial tant dans le choix des destinations qu'au niveau des accompagnements. L'étranger exerce chez les jeunes périurbains une attraction qui peut être rapprochée du statut de rite initiatique que peut constituer le voyage : une manière de se séparer – au moins temporairement de la famille – et de partir en quête de soi. En fonction des contextes familiaux, davantage qu'en fonction des contextes périurbains, se lisent dans ces désirs des volontés d'émancipation voire d'indépendance. La structure familiale des jeunes et le type d'éducation reçue transparaissent dans certains entretiens sans que nous disposions de suffisamment d'éléments pour montrer en généralité et trouver un lien de cause à effet entre contexte et comportement mobilitaire.

Partir d'ici pour mieux y revenir

La volonté de s'émanciper des espaces périurbains prend forme à l'heure de poursuivre des études, une fois le baccalauréat obtenu. Les opportunités locales étant limitées, il leur est nécessaire de partir des espaces dans lesquels ils ont souvent toujours vécu. Cette poursuite d'études apparaît comme première dans l'entrée dans la vie adulte, même si les jeunes sont bien conscients que ce n'est qu'une étape dans un processus long et compliqué. Ils ne s'estiment pas adultes tant qu'ils dépendent de leurs parents au moins financièrement. Ils restent très attachés à leur famille et cela se traduit par de fréquents allers et retours le week-end ou sur des périodes plus longues entre leur lieu d'étude et le domicile parental. La décohabitation dans le cadre des études, pouvant parfois s'accompagner d'une mise en couple, n'est pas assimilable à une entrée dans la

vie adulte, comme le fait de passer le cap du dix-huitième anniversaire. Dans ce cas, des pratiques festives singularisent les jeunes périurbains des jeunes urbains. Cet anniversaire est massivement fêté dans les espaces périurbains comme ruraux en mobilisant famille et amis grâce à des dispositifs favorisés par la possibilité de louer des espaces de réception ou d'en disposer directement dans le domicile familial. La culture de la fête est très partagée, même si les jeunes ont bien conscience que cet âge n'est en rien déterminant dans leur façon de vivre, malgré l'accès au droit de vote, la possibilité d'aller et venir librement grâce à l'obtention du permis de conduire. D'ailleurs, la poursuite d'études à l'extérieur des espaces périurbains leur fait prendre conscience des difficultés inhérentes à l'entrée dans la vie adulte : apprendre à vivre seul, gérer sa peur de l'inconnu et, même si elle leur offre la possibilité de goûter à la liberté loin du regard parental, elle se fait en maintenant un lien fort avec la cellule familiale.

Alors que l'âge qu'ils vivent est marqué par la dialectique dépendance-indépendance, la plupart des jeunes ne sont pas en rupture avec leur famille et plébiscitent son mode de vie. Ils sont conscients de vivre dans un espace en mutation et bien qu'ils aient pu en dénoncer les manques en tant qu'adolescent, ils sont nombreux à imaginer y vivre plus tard, une fois leur carrière entamée. Ils font leurs le modèle parental consistant à s'installer dans les espaces périurbains pour fonder une famille et disposer d'une logement individuel en tant que propriétaire. Ils ont intégré la force de ce modèle résidentiel à la fois en tant que pivot familial et identitaire. Amenés à se projeter à l'aune de dix ou quinze ans, la mise en récit de la vie qu'ils aimeraient mener entre rêve et réalité, dans un souci de pragmatisme, nous a incitée à dégager quelques figures juvéniles périurbaines rendant compte des grandes orientations manifestées par les jeunes quand ils se sont livrés à des exercices de prospective. Les catégories dégagées, basées sur les mécanismes d'attachement ou pas aux espaces périurbains, si elles donnent quelques clés de lecture de ceux-ci dans le futur, présentent aussi bien des limites : non seulement, elles ne sont pas étanches et un jeune, au fil des années, peut passer d'une figure à l'autre et même quelquefois rapidement, mais elles rendent compte surtout de ce que sont les jeunes à un moment donné : celui où ils se prêtent à cet exercice d'imagination. Au-delà de ces limites, s'y lisent tout de même quelques tendances en faveur d'un plébiscite des espaces périurbains.

Ouvrir des « chantiers de jeunesse »

Ce constat relativement optimiste de la situation des jeunes vivant dans les espaces périurbains demande à être confirmé. Ceux rencontrés ne vivent pas leur localisation résidentielle comme une double peine mais s'en accommodent, se bricolent une vie en faisant avec les moyens du bord. En période de recherche et d'expérimentation, ils acquièrent des compétences en termes de déplacement, de rapport à l'altérité et à l'imprévu, en jouant sur les échelles locales et métropolitaines. Ils sont plus compétents en terme de motilité que des jeunes urbains et ont une spatialité plus riche. Ce n'est pas

donc une double peine mais une double chance puisque ces compétences acquises sont des atouts pour leur vie future.

Pouvoir mener une étude longitudinale, sur le moyen terme, permettrait de confirmer ou pas cette hypothèse. Nos rencontres fortuites[217] ou nos contacts renoués avec d'anciens lycéens, deux à trois années après leur réussite au baccalauréat, nous incitent à aller dans ce sens, une partie d'entre eux n'ayant pas mis en œuvre le projet élaboré en fin de classe de terminale. Nous sommes conscients que ces derniers ne constituent qu'une petite partie des jeunes suivis et leur visibilité tient au fait qu'ils n'ont pas quitté le territoire alors que les autres n'y viennent plus qu'occasionnellement. Malgré tout, cette situation nous a interpellée et nous aimerions examiner comment l'aspect financier d'une poursuite d'études a été entravé par la localisation résidentielle périurbaine des parents issus des classes moyennes. Pouvoir mener un travail similaire dans des espaces périurbains mieux dotés socialement, comme sur notre terrain Ouest francilien, permettrait de confirmer cette intuition.

L'importance du contexte familial, présent dans l'actuelle recherche, demande à être confirmée. Nous avons rencontré quelques parents (des mères essentiellement) et il semble important de replacer davantage le parcours des jeunes dans un contexte familial en ayant recours aux témoignages parentaux. Si le jeune vit une période de construction identitaire l'amenant à s'émanciper progressivement de son entourage familial, il est le produit de celui-ci et cet aspect dans cette recherche n'a pas été assez poussé. La force du modèle familial, l'expérience des parents en terme de débrouillardise (Kaufmann et Widmer, 2005) doivent être centraux dans l'éducation familiale que les jeunes reçoivent. Même si nous sommes conscients de la difficulté d'approcher à la fois les parents et les enfants, il nous semble important, à l'avenir, d'essayer de creuser cette piste que nous avons à peine ébauchée. Il faut pour cela réussir à recueillir le témoignage des uns et des autres sans qu'ils n'interfèrent et s'influencent mutuellement. La position d'enseignante au sein d'un établissement scolaire, si elle facilite la prise de contact avec parents comme enfants, est un obstacle non négligeable. Être acteur-chercheure brouille les pistes pour nos interlocuteurs, même si, à l'usage, il ne semble pas que les témoignages juvéniles que nous ayons recueillis aient été fortement influencés par notre statut professionnel.

C'est parce que les mobilités sont une pratique structurante à l'adolescence et pas seulement un simple déplacement qu'il nous apparaît indispensable de creuser cette question dans une perspective davantage comparative. Nous avons montré que la morphologie, la configuration des espaces périurbains n'avaient qu'un impact limité sur la construction identitaire des jeunes, comme les jeunes des ZUS (Oppemchaim, 2011),

[217] À l'occasion de la fréquentation de commerces à Sens ou en empruntant les transports ferrés, nous avons échangé avec ces anciens élèves devenus vendeurs, caissiers, d'autres travaillant à la chaîne en usine.

devant élaborer un compromis entre capacité d'organisation et contraintes propres à l'environnement où ils vivent. Dans les deux cas, les mobilités s'inscrivent dans le cadre de la socialisation du groupe de pairs. En revanche, alors qu'une partie des jeunes des ZUS vit ces déplacements comme une mise à l'épreuve lors des interactions ayant lieu dans les transports, nos périurbains les voient comme une ressource, comme une chance, une fête, ne se sentant pas stigmatisés. Ils ne vivent pas si mal que cela leur localisation périphérique et estiment faire partie intégrante de l'espace métropolitain. Les récents efforts réalisés en terme de politiques publiques, à l'échelle locale par les communes ou intercommunalités, montrent non seulement que la jeunesse est de plus en plus prise au sérieux par les élus mais témoignent aussi de l'intensité de ces espaces. La poursuite du mouvement de périurbanisation s'accompagne de la mise en œuvre de moyens d'encadrement inspirés de ce qui peut se faire dans les espaces urbains. Ainsi, à l'avenir, le territoire sera de moins en moins prescripteur en termes de construction identitaire comme pouvait laisser à le penser la citation placée en exergue d'Olivier Adam[218] mais davantage en accord avec celle de Brice Bégout : *« Mais c'est tout le sens de ce livre de montrer que, malgré, ou grâce à, cet espace en apparence sans valeur, sens ou beauté, les hommes aspirent sans cesse et partout à leur liberté, même avec les pauvres moyens que l'on met à leur disposition. »* (2013, p. 9)

[218] Enfant du périurbain, je me suis retrouvée dans cette citation d'un romancier de ma génération, même si je ne partage pas sa vision misérabiliste rétrospective sur les espaces périurbains l'ayant vu grandir.

Bibliographie

AIDELF, 2014. *Trajectoires et âges de la vie.* Bari, Colloque de l'AIDELF, mai 2014.

AISSAOUI Laetitia & DE SOUSA Myriam, 2008. « Etranger ici, étranger là-bas » Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France », *Synergies Monde* n° 5, pp. 17-27. http://gerflint.fr/Base/Monde5/aissaoui.pdf

ALBE-TERSIGUEL Séverine & MANGENEY Catherine, 2011. « Équipements et les services : une offre disparate », Équipements et services : la métropole au quotidien. *Cahiers de l'IAU*, Paris, N°157, pp. 15-19.

ALLEON Anne-Marie, MORVAN Odile & LEBOVICI Serge (dir.), 1985. *Adolescence terminée, adolescence interminable*, PUF, Paris, 240 p.

AMPHOUX Pascal & MONDADA Lorenza, 1993. « Le chez-soi dans tous les sens », *Architecture* & *Comportement,* Vol 5. N°2, 1993, pp. 135-150.

ANDREU Paul, 2009. *La maison.* Paris, Stock, 113 p.

APPEL-MULLER Mireille & RUIZ Henri-Noël, 2012. « Le périurbain, espace d'innovation pour la ville de demain. », LE BRETON Éric, LE CORRE Bruno et STEUNOU Marion. Ça bouge dans le périurbain ! *Hors-série, Place publique*, Rennes, 64 p.

APPLEYARD Donald, 1979. « The environment as a social symbol » Journal of the american planning association, N°2, pp. 143-159. http://www.wsl.ch/info/mitarbeitende/hunziker/teaching/download_mat/Appleyard_1979.pdf

AQUATIAS Sylvain, 1997. « Jeunes de banlieue, entre communauté et société », *Socio-anthropologie*, N°2 | 1997. http://socio-anthropologie.revues.org/index34.html

ARAGAU Claire, DIDIER-FÈVRE Catherine & ROUGÉ Lionel, 2015. « Les enfants, une pièce maîtresse du puzzle périurbain », *Annales de la Recherche Urbaine*, N°111. (à paraître).

ARAGAU Claire, 2013. « Le bassin de vie, un territoire porteur de ruralité aux marges de l'Île-de-France », *Norois,* N°229*,* pp. 7-20.

ARNETT Jeffrey, 2000. « Emerging adulthood : A theory of development from the late teens though the Twenties », *American Psychogist*, N°55, pp. 469-480.

ASCHER François et al., 1981. *Loisirs et mobilité.* Paris, Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

ASCHER François, 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes.* Paris, Odile Jacob, 345 p.

ATILF, 2004. *Trésor de la langue française informatisé*. Paris, CNRS, http://atilf.atilf.fr

AUGE Marc, 1992. *Non lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil, 155 p.

AUGE Marc, 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris, Aubier, 197 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, 1991. *Les jeunes dans la ville. Institutions de socialisation et différenciation spatiale dans la Communauté urbaine de Bordeaux.* Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 534 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, 1998. « Jeunes et mobilités urbaines », *Agora/débats*, N°13, pp. 7-13.

AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine & LEVY Jean-Pierre, 2010. *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels.* Lyon, PUL, 428 p.

AUTHIER Jean-Yves, BIDET Jennifer, COLLET Anaïs, GILBERT Pierre & STEINMETZ Hélène, 2010. *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*. Paris, PUCA, 85 p.

AUTHIER Jean-Yves & LEHMAN-FRISCH Sonia, 2013. « Le Goût des Autres : Gentrification told by Children », *Urban Studies*, N°50, pp. 994-1010.

AUTHIER Jean-Yves & LEHMAN-FRISCH Sonia, 2013. « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques.* http://www.metropolitiques.eu/La-mixite-dans-les-quartiers.html

AUTHIER Jean-Yves, 2014. « Préambule – Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités », Sylvie FOL, Yoan MIOT, Cécile VIGNAL (dir.). *Mobilités résidentielles. Territoires et politiques publiques.* Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, pp. 21-38.

BACHELARD Gaston, 1978. *La poétique de l'espace.* Paris, PUF, 214 p.

BACHINI Nabila & DESPRÉS Carole, 2008. « Mobilité quotidienne dans la communauté métropolitaine de Québec d'adolescents résidants en territoires rurbains. », *Enfances*

Famille Générations, N°8, pp. 23-38.

BAECHLER Jean, 1992. « Groupes et sociabilité ». BOUDON R. *Traité de sociologie*. Paris, PUF, pp. 57-96.

BARBEY Gilles & KOROSEC-SERFATY Perla, 1984. Une chambre, *Architecture & Comportement,* 2.2, 1984, pp. 171-182.

BARIDON Michel, 1998. *Les jardins, Paysagistes – jardiniers – poètes.* Paris, Robert Laffont, 1239 p.

BARNET-VERZAT Christine & WOLFF François-Charles, 2001. « L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière », *Économie et statistique* N°343, pp. 51-72.

BATT Noëlle, 1996. « L'entre-deux et le tiers : lieux d'émergence et d'invention problématiques », *Cahiers FORELL*, N° 6, pp. 7-25.

BAUDIN Gérard, 2007. « De la proximité comme analyseur », *L'Homme et la société*, N°165-166, Paris, L'Harmattan, pp. 117-132.

BAUER Gérard & ROUX Jean-Michel, 1976. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil, 189 p.

BECKER Howard-Saul, 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales.* Paris, La découverte. 353 p.

BEAUD Stéphane & WEBER Florence, 2010. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques.* Paris, La Découverte, 336 p.

BEDARD Mario, 2002. « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature du géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec.* Volume 46, n°127, pp. 49-74. http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_46/no127/Bedard.pdf

BEDARD Mario, AUGUSTIN Jean-Pierre & DESNOILLES Richard, 2012. « L'imaginaire géographique, un contrepoint à la réalité ? Perspectives, pratiques et devenirs », BEDARD Mario, AUGUSTIN Jean-Pierre, DESNOILLES Richard. *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs.* Québec, PUQ, pp. 1-18.

BEGAUDEAU François & SORMAN Joy, 2010. *Parce que ça nous plaît. L'invention de la jeunesse.* Paris, Larousse, 265 p.

BERGER Gaston, BOURBON-MUSSET Jacques & MASSE Pierre, 2007. *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française 1955-1966.* Paris, L'Harmattan, 212 p.

BERGER Gaston, 2007. « L'avenir des sciences de l'Homme » in BERGER Gaston, BOURBON-MUSSET Jacques, MASSE Pierre. *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française 1955-1966.* Paris, L'Harmattan, pp. 35-40.

BERGER Martine, 2004. *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?* Paris, CNRS Edition, 317 p.

BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, 2012. *La construction sociale de la réalité.* Paris, Armand Colin, 340 p.

BEGOUT Bruce, 2013. *Suburbia.* Paris, Éditions Inculte, 357 p.

BERNARD Yvonne, 1993. « Les espaces de l'intimité », *Architecture & Comportement,* Vol.9, n°3, pp.367-372.

BERQUE Augustin, 1999. « La demeure des choses. Jardin, écoumène, espace virtuel », EVENO Claude & CLEMENT Gilles (dir.). *Le jardin planétaire. Le colloque.* Châteauvallon, L'Aube. Pp. 155-166.

BERQUE Augustin, 2009. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains.* Paris, Belin, 446 p.

BERTHELOT Jean-Michel, 2001. *Epistémologie des sciences sociales.* Paris, PUF, 593 p.

BERTRAND Magali & BERINGUIER Philippe, 2006. *« Parler de paysage, c'est déjà prendre part à sa production. Lieux et moments de la construction du paysage dans le Vic Bihl et le sillon Orb-Jaur. France »* Congrès de l'Acfas (2006), Montréal, Canada. http://www.vrm.ca/documents/Paysage_Bertrand_Beringuier.pdf

BESSE Jean-Marc, 2013. *Habiter. Un monde à mon image.* Paris, Flammarion, 251 p.

BESSIN Marc, 2006. « La transformation des rites de la jeunesse », *Agoras, Débats / jeunesse*, N°28, pp. 12-20.

BIDOU Catherine, 1984. *Les aventuriers du quotidien – essai sur les nouvelles couches moyennes.* PUF, 200 p.

BLOS Peter, 1967. « The second individuation process of adolescence », *Psychoanalytic study of child,* N°22, pp. 162-186.

BOISSONADE Jérôme, 2007. « Processus d'identification territorialisés. Des compétences situationnelles face aux épreuves », *L'Homme et la société*, N°165-166, Paris, L'Harmattan, pp. 85-102.

BONARD Yves, LORD Sébastien, MATTHEY Laurent & ZANGHY Filippo, 2009 « Splendeur et misère du périurbain. Introduction », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 5 | 2009, http://articulo.revues.org/1479

BONERANDI Emmanuelle & ROTH, Hélène, 2007, « Pour une géographie des espaces anti-héros : au-delà de la banalité des espaces intermédiaires. », d'après le colloque *Les dynamiques territoriales, débats et enjeux entre les différentes approches universitaires.* Colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 16 p.
http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Bonerandi_Roth.pdf

BONNEMAISON Joël, 1981. « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, n°4, pp. 249-262

BONNEMAISON Joël, 1992. « Le territoire enchanté. Croyances et territorialités en Mélanésie », *Géographie et culture*, n° 3, p. 72-88.

BONNET Michel & DESJEUX Dominique, 2000. *Les territoires de la mobilité.* Paris, PUF, 224 p.

BONNIN-OLIVEIRA Séverine, BERGER Martine, ROUGE Lionel, ARAGAU Claire & THOUZELLIER Christiane, 2011. *Les "pôles secondaires" dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?,* Rapport final PUCA. 212 p. [http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/halshs-00756102]

BORDES Véronique, 2007. *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales,* Paris, L'Harmattan, 253 p.

BORDES Véronique, 2007. *Jeunes et construction identitaire. Lutte pour une reconnaissance*. Communication au Congrès de l'AREF (actualité de la recherche en éducation et en formation), Strasbourg, 2007. http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Veronique_BORDES_072.pdf

BOUDET Marion & LE SCOUARNEC Noël, 2002. « L'incitation au départ en vacances », VIARD Jean, POTIER Françoise & URBAIN Jean-Didier, *La France des temps libres et des vacances*. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 183-192.

BOUDON Philippe, 1969. *Pessac et Le Corbusier.* Paris, Dunod, 152 p.

BOUFFART Sophie, 2003. « Les classards de la vallée d'Abondance », *L'Homme* 3/ 2003 (n° 167-168), pp. 253-269.

BOULEAU Mireille & METTETAL Lucile, 2013. *La mobilité dans le périurbain francilien. Perspectives pour une organisation plus durable des activités quotidiennes des ménages seine-et-marnais au sein d'un territoire peu dense. PREDIT G03.* Paris, IAU, 110 p.

BOULEAU Mireille & METTETAL Lucile, 2014. *La mobilité dans le périurbain. Désirs d'ancrage et nouvelles proximités.* Note rapide IAU, N°646, 4 p.
http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_1059/NR_646_web.pdf

BOURDIEU Pierre, 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz. 269 p.

BOURDIEU Pierre, 1982. « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, pp.58-63
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159

BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, 1985. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, Éditions de Minuit, 189 p.

BOURDIEU Pierre & De SAINT-MARTIN Monique, 1989. *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris, Éditions de Minuit, 576 p.

BOYER Marc, 2007. *La maison de campagne XVIIIème-XXIème siècle. Une histoire culturelle de la résidence de villégiature.* Paris, Autrement, 139 p.

BOZON Michel & CHAMBOREDON Jean-Claude, 1980. « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, N°1, pp. 65-88.

BOZON Michel, 1981. *Les conscrits.* Bibliothèque Berger-Levrault, 155 p.

BOZON Michel, 2006. « Des rites de passage aux premières fois. Une expérimentation sans fin », *Agoras, Débats / jeunesse*, N°28, pp. 22-33

BREAU Adèle, 2013. *Je dis çà, je dis rien ! 200 expressions aussi insupportables.* Paris, Editions Leduc, 224 p.

BRINGAND Flore, 2013. *Trilogie vertueuse.* Rennes, Éditions Recherches, 3 volumes, 184 p.

BRUNET Roger, FERRAS Robert & THERY Hervé, 1992. *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique.* Paris, La documentation française, 470 p.

BRUNO Pierre, 2000. *Existe-t-il une culture adolescente ?* Paris, Press, 187 p.

CAILLY Laurent, 2003. « Périurbain », LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin, pp. 706-708.

CAILLY Laurent, 2004. *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation.* Thèse soutenue à l'université de Tours, 459 p. http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/79/01/PDF/These_Cailly.pdf

CAILLY Laurent, 2007. « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », *Annales de géographie*, N°654, pp. 169-187.

CAILLY Laurent & DODIER Rodolphe, 2007. « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois* [En ligne], 205 | 2007/4, http://norois.revues.org/1266#tocto1n4

CAILLY Laurent, 2008. « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? » *EspacesTemps.net*, Travaux, http://test.espacestemps.net/articles/existe-t-il-un-mode-drsquohabiter-specifiquement-periurbain/

CAILLY Laurent, 2010. *Automobile et mode de vie périurbain.* Séminaire de l'agence d'urbanisme et de développement intercommunale de l'agglomération rennaise, fichiers audio disponibles à l'adresse suivante : http://www.audiar.org/node/206

CAILLY Laurent, 2013. « Périurbain » in LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin, pp. 768-772.

CAILLY Laurent, 2013. « L'âge du périurbain pluriel », MINNAERT J.-B, *Périurbains, Territoires, réseaux et temporalités, Actes du colloque d'Amiens,* Lyon, Lieux Dits, pp. 20-28

CAILLY Laurent & FOURNY Marie-Christine, 2013. « Gérer les proximités et franchir les distances. L'agencement des proximités dans la mobilité quotidienne périurbaine. », *Géoregards*, N°6, pp. 19-34

CALVINO Italo, 2013. *Les villes invisibles.* Paris, Folio, 208 p.

CAPELLI Charles, 2013. « Le périurbain, une maladie fantôme ? », *Retours sur le forum Vies Mobiles* : http://www.groupechronos.org/blog/retour-sur-le-forum-vies-mobiles-1-le-periurbain-une-maladie-fantome

CAREIL Benoît & MOREAU Christophe, 2009. « Les jeunes et la fête. Fin des rites, quête de l'excès », *Place publique*, N°2, pp. 139-146. http://www.placepublique-rennes.com/2009/11/les-jeunes-et-la-fete-fin-des-rites-quete-de-l'exces/

CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier & SIBLOT Yasmine, 2008. *La France des « petits moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire.* Paris, La Découverte, 324 p.
CASTEL Robert & HAROCHE Claudine, 2001. *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi, Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard. 180 p.

CATTAN Nadine, 2012. « Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité », *L'information géographique*, N°76, N°2, pp. 57-71.

CAVAILHES Jean & JOLY Daniel (dir.), 2006. « Les paysages périurbains et leur prix. » Besançon, *Les Cahiers de la MSH Ledoux*, N°5. 201 p.

CAVALLI Alessandro & GALLAND Olivier, 1993. *L'allongement de la jeunesse.* Paris, Actes sud, 221 p.

CHALAS Yves & DUBOIS-TAINE Geneviève, 1997. *La ville émergente*. La Tour d'Aigües, Éditions de l'Aube, 286 p.

CHAMBOREDON Jean-Claude, 1985. « Adolescence et post-adolescence : la juvénilisation. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », ALLEON Anne-Marie, MORVAN Odile, LEBOVICI Serge (dir.). *Adolescence terminée, adolescence interminable*. PUF, Paris, 1985, pp. 13-28.

CHAPELIER, Jean-Bernard, 2005. « La grande illusion : fêtes et processus groupaux. », *Adolescence*, N°3, pp. 695-708. http://www.cairn.info/revue-adolescence-2005-3-page-695.htm

CHARMES Éric & SAOUMI Taoufik, 2009. *Villes rêvées, villes durables ?* Paris, Gallimard, 32 p.

CHARMES Eric, 2011. *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine.* Paris, PUF, 288 p.

CHAUVIER Eric, 2011. *Contre Télérama.* Paris, Allia, 64 p.

CHEVALIER Sophie, 2002. « Le décor domestique, une mise en scène de soi. », SEGAUD Marion, BRUN Jacques et DRIANT Jean-Claude (dir.). *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement.* Paris, Armand Colin, pp. 107-110.

CHIVALLON Christine, 1999. « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et Cultures*, N° 31, Paris, L'Harmattan, pp. 127-138.

CHOMBART DE LAUWE Marie-José, 1977. « Dans la ville, des enfants », *Autrement,* N°10,

pp. 53-64.

CHOMBART DE LAUWE Marie-José, BONNIN Philippe, MAYEUR Marie, PERROT Martine, de la SOUDIERE Martin, 1976. *Enfant en jeu. Les pratiques des enfants durant leur temps libre en fonction des types d'environnement et des idéologies.* Paris, Éditions du centre national de la recherche scientifique, 346 p.

CHRIQUI Vincent, 2010. « Avant propos », PAUL-DUBOIS-TAINE Olivier. *Les nouvelles mobilités. Adapter l'automobile aux modes de vie de demain*. Centre d'analyse stratégique, La documentation française, 2010, pp. 3-5.

CICCHELLI Vincenzo, 2000. « Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants », *Lien social et Politiques*, n° 43, 2000, pp. 67-79.

CICCHELLI Vincenzo, 2001. « Les jeunes adultes comme objets théoriques », *Recherches et précisions*, N°65, pp. 5-18.

CICCHELLI Vincenzo & PUGEAULT-CICCHELLI Catherine, 2006. « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives. », *Papers,* N° 79, pp. 101-120. http://www.raco.cat/index.php/papers/article/viewFile/51825/57554

CICCHELLI Vincenzo, 2012. *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation juvéniles et culture européenne.* Paris, Presses de Sciences Po, 280 p.

CICCHELLI Vincenzo, 2013. *L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants.* Observatoire national de la vie étudiante, La documentation française, 215 p.

CIERAAD Irene, 1999. *At Home. An Anthropology of Domestic Space*. Syracuse, Syracuse University Press, 184 p.

CIOSI Laure, « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales* 1/2014, n° 181, pp. 42-49

CLERC Pascal, 1967. « Grands ensembles, banlieues nouvelles », *Travaux et documents de l'INED*, N°49, 472 p.

CLERC Pascal, 2004. « Haut-Lieu », *Hypergéo* : http://www.hypergeo.eu

COLLIGNON Béatrice, 2010. « L'éthique et le terrain», *L'Information géographique*, vol. 74, n° 1, pp. 63-83.

COLLIGNON Béatrice, 2002. « Les toponymes inuit. Mémoire du territoire », *Anthropologie et sociétés*, vol. 26, n° 2-3, pp. 45-69.

CORDOBES Stéphane, LAJARGE Romain & VANIER Martin, 2010. « Pour des périurbains assumés », *Prospective périurbaine et aux fabriques de territoires. Territoires 2040*. Paris, DATAR, pp. 21-32.

CORDOBES Stéphane, 2013. « Prospective territoriale », LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, pp. 819-821.

COULAUD Daniel, 2010. *L'automoville. Ville, automobile et mode de vie.* Paris, L'Harmattan, 371 p.

COUTRAS Jacqueline, 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin. 156 p.

CRESSWELL Tim, 2014. *Place, an introduction.* Oxford, Wiley Blackwell, 220 p.

DAFFLON Alexandre, 2014. *« Il faut bien que jeunesse se fasse ! » Ethnographie d'une société de jeunesse campagnarde.* Paris, L'Harmattan, 258 p.

DAMON Julien, 2010. *Questions sociales et questions urbaines*. Paris, PUF, 2010. 369 p.

DAMON Julien, 2013. *Les classes moyennes.* Paris, PUF, 127 p.

DANIC Isabelle, DAVID Olivier & DEPEAU Sandrine, 2010. *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien.* Rennes, PUR, 273 p.

DARDEL, Eric, 1990. *L'homme et la terre.* Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 199 p.

DARMON Muriel, 2013. *Classes préparatoires, la fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris, La Découverte, 328 p.

DAVID Olivier, 2008. « L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural : un enjeu d'équité territoriale », *L'information géographique*, n° 2-2008, pp. 40-59.

DAVID Olivier, 2011. « Les pratiques de loisir des enfants et des jeunes en Ille-et-Vilaine : espaces et mobilités », *Carnets de Géographes*, n° 3, décembre 2011, 14 p. http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_03_01_David.php

DEBARBIEUX Bernard, 1983. « Du haut-lieu en général et du Mont-Blanc en particulier », *L'Espace géographique*, N°22, pp. 5-13.

DEBARBIEUX Bernard, 1995. « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, N°24, pp. 97-112.

DEBARBIEUX Bernard, 1995. « Imagination et imaginaires géographiques », BAILLY Antoine, FERRAS Robert et PUMAIN Denise (dir.). *Encyclopédie de géographie.* Paris, Économica, pp. 875-888.

DEBARBIEUX Bernard & VANIER Martin, 2002. *Ces territorialités qui se dessinent.* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 272 p.

DE BIASE Alessia & ROSSI Christina, 2006. *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains.* Paris, Éditions de la Villette, Paris, p. 319.

DEBROUX Josette, 2011. « Accéder à la maison individuelle en zone périurbaine : passé résidentiel, position dans le cycle de vie et sphères d'identification », *Métropoles*, 10, http://metropoles.revues.org/4505

DEBROUX Josette, 2013. « Pourquoi s'installer en périurbain ? Une explication par les trajectoires sociales », *Métropolitiques*, http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-s-installer-en-periurbain.html

DE CERTEAU Michel, GIARD Lucie & MAYOL Pierre, 1980. *L'invention du quotidien. 1 Arts de faire.* Paris, Gallimard, 350 p.

DE CERTEAU Michel, GIARD Lucie & MAYOL Pierre, 1994. *L'invention du quotidien. Habiter, Cuisiner*. Tome 2. Paris, Folio, 415 p.

DELBAERE Denis, 2010. *La Fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses. 187 p.

DEMOLI Yann, 2014. « Les femmes prennent le volant. Diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du XXème siècle. », *Travail, genre et sociétés*, N°32, La découverte, pp. 119-140.

DEPEAU Sandrine, 2003. *L'enfant en ville : autonomie de déplacement et accessibilité environnementale.* Paris, thèse de psychologie sociale et environnementale soutenue à l'Université Descartes.

DEPEAU Sandrine, 2008a. « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne », *Enfances, Familles, Générations*, N°8, 2008, pp. 1-22.

DEPEAU Sandrine, 2008b. « Nouvelles façons de se déplacer vers l'école ou l'expérimentation du pédibus dans un quartier rennais. Quelles incidences sur l'apprentissage de l'autonomie de déplacement des enfants et leurs rapports à l'espace ? », *Revue Recherche Transport Sécurité*, n°101, pp. 253-271.

DESCHAVANNE Eric & TAVOILLOT Pierre-Henri, 2007. *Philosophie des âges de la vie. Pourquoi grandir ? Pourquoi vieillir ?* Paris, Grasset et Fasquelle, 540 p.

DESJARDINS Xavier, FLEURY Antoine, BERROIR Sandrine & QUEVA Christophe, 2014. « Lieux et hauts-lieux des densités intermédiaires », *Du périurbain à l'urbain. Premier Plan*, N°30, 16 p. http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/pp30-puca-dossier-peri-urbain.pdf

DESJEUX Dominique, MONJARET Anne & TAPONIER Sophie, 1998. *Quand les Français déménagent : circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France.* Paris, Presses Universitaires de France, 267 p.

DE SINGLY François, 1996. *Le Soi, le couple et la famille.* Paris, Nathan, 256 p.

DE SINGLY François, 2000. *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune.* Paris, Nathan, 250 p.

DE SINGLY François, 2001. *Être soi, d'un âge à l'autre. Famille et individualisation.* Paris, L'Harmattan, 224 p.

DE SINGLY François, 2006. *Les adonaissants*. Paris, Armand Colin, 399 p.

DE SINGLY François, 2010. « Préface », MACHER Guillaume. *L'adolescence, une chance pour la ville.* Paris, Carnets de l'Info, 264 p.

DEVAUX Julian, 2013. *Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien.* Thèse soutenue à l'Université de Paris Est, 459 p. http://pastel.archives-ouvertes.fr/docs/00/93/67/86/PDF/TH2013PEST1160_complete.pdf

DEVILLE Julie, 2007. « Investir de nouveaux territoires à l'adolescence », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°4 | automne 2007, http://sejed.revues.org/1633

DIASIO Nicoletta et VINEL Virginie, 2014. « La pré-adolescence, un nouvel âge de la vie ? », *Revue des Sciences sociales*, N°51, pp. 8-13.

DIBIE Pascal, 1987. *Ethnologie de la chambre à coucher*. Paris, Grasset, 348 p.

DIDIER-FÈVRE Catherine, 2008. « Le sujet d'étude dans les nouveaux programmes de 1ère STG », *Les Cahiers pédagogiques*, N°460, pp. 43-45.
DIDIER-FÈVRE Catherine, 2011. *Être jeune dans le périurbain de Sens. Quelles mobilités pour les élèves du Lycée Janot ?* Mémoire de master 2 recherche sous la direction de Monique Poulot, Paris Ouest Nanterre La Défense, 229 p.

DIDIER-FÈVRE Catherine, 2012. « L'ancrage des jeunes périurbains dans leur territoire de vie. » Communication au colloque de l'ASRDLF, Belfort, juillet 2012. http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoitextefinal/auteur/textedef/98.pdf

DIDIER-FÈVRE Catherine, 2013. « Être jeune et habiter les espaces périurbains : la double peine ? », *Géoregards*, N°6, Neufchâtel, pp. 35-52.

DIDIER-FÈVRE Catherine, 2014. « Les jeunes de l'espace périurbain à l'épreuve des choix post-bac », *Formation emploi*, 127, pp. 27-48.

DIDIER-FÈVRE Catherine, 2014. « Occuper les entre-deux. Les pratiques spatiales de lycéens à Sens et à La-Queue-Lez-Yvelines, *Carnets de géographes*, N°7. http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_07_05_Didier.php

DI MEO Guy, 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan, 320 p.

DI MEO Guy, 1999. « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. », *Cahiers de géographie du Québec*, N°118, pp. 75-93.
http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_43/no_118/DiMeo.pdf

DI MEO Guy, 2000. *Les territoires du quotidien.* Paris, L'Harmattan, 208 p.

DI MEO Guy, 2011. *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*. Paris, Armand Colin, 343 p.

DI MEO Guy, 2014. *Introduction à la géographie sociale*. Paris, Armand Colin, 189 p.

DODIER Rodolphe, 2009. *Individus et groupes sociaux dans l'espace, apports à partir de l'exemple des espaces périurbains.* HDR, 244 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00430480/

DODIER Rodolphe, CAILLY Laurent, GASNIER Arnaud & MADORÉ François, 2012. *Habiter les espaces périurbains.* Rennes, PUR, 219 p.

DONZELOT Jacques, 2004. « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, pp. 14-39.

DORTIER Jean-François, 2004. *Le dictionnaire des sciences humaines.* Auxerre, Sciences Humaines, 875 p.

DUBET François, 1991. *Les lycéens.* Paris, Seuil, 313 p.

DUBET François, 2014. *La préférence pour l'inégalité.* Paris, Seuil, 112 p.

DUBY Georges & ARIES Philippe (dir.),1987. *Histoire de la vie privée*. *De la première guerre mondiale à nos jours.* Paris, Seuil, Tome 5, 634 p.

DUNCAN James, 1981. « The impact of social structure on the meaning of the house », *Housing and identity : Cross cultural perspectives*. London, Editions Croom Helm, pp. 33-59.

DUPUY Gabriel, 1999. *La dépendance automobile. Symptômes, analyses, diagnostic, traitements.* Paris, Anthropos/Economica, 160 p.

DURANCE Philippe, 2007. « La prospective de Gaston Berger », BERGER Gaston, BOURBON-MUSSET Jacques & MASSE Pierre. *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française 1955-1966.* Paris, L'Harmattan, pp. 13-30.

DUSSERRE-BRESSON Quentin, 2011. *Le nouveau village de Port-Sud, 1970-2010 : quarante ans d'évolution.* Mémoire de Master 2, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 151 p.

EHRENBERG Alain, 1995. *L'individu incertain.* Paris, Calmann-Lévy, 289 p.

EHRENBERG Alain, 1998. *La fatigue d'être soi – dépression et société.* Paris, Odile Jacob, 320 p.

EIGUER Alberto, 2004. *L'inconscient de la maison.* Paris, Dunod, 160 p.

ELEB Monique & DEBARRE Anne, 1995*. Invention de l'habitation moderne*. Paris, Hazan, 534 p.

ELEB Monique & BENDIMERAD, Sabri, 2011 *Vu de l'intérieur. Habiter un immeuble en Ile-de-France, 1945-2010.* Paris, Archibooks. 176 p.

ELEB Monique & SIMON Philippe, 2013. *Entre confort, désirs et normes. Le logement contemporain. 1995-2002.* Bruxelles, Mardaga, 302 p.

ERIBON Eric, 2010. *Retour à Reims.* Paris, Flammarion, 248 p.

ERIBON Eric, 2014. *La société comme verdict.* Paris, Flammarion, 254 p.

ERIKSON Erik, 1950. *Childhood and society*. New York, Norton, 397 p.

ERIKSON Erik, 1968. *Identity, youth and crisis.* New York, Norton, 336 p.

ERLICH Valérie, 1998. *Les nouveaux étudiants*. *Un groupe social en mutation.* Paris, PUF, 256 p.

ERLICH Valérie & VERLEY Elise, 2010. « Une relecture sociologique des parcours des étudiants français : entre segmentation et professionnalisation », *Education et sociétés*, N°26 / 2, pp. 71-88.

ERNAUX Annie, 2009. « Annie Ernaux à Cergy », *Balade en Val-d'Oise. Sur les pas des écrivains.* Paris, Alexandrines, 206 p.

ERNAUX Annie, 2014. *Regarde les lumières mon amour.* Paris, Seuil, 71 p.

ESCAFFRE Fabrice, 2005. *Espaces publics et pratiques ludo-sportives à Toulouse. L'émergence d'une urbanité sportive ?* Thèse de doctorat en géographie, Toulouse. 419 p. http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=nest35e8s27nm0&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=tel-00080781&version=1&view=extended_view

ESCAFFRE Fabrice & ZENJEBIL Mohamed, 2005. « Les city stade à Toulouse », JURMAND Jean-Pierre et VULBEA Alain. *La place des jeunes dans la cité : Espaces de rue, espaces de parole*, Paris, L'Harmattan, pp. 95-109.

ESCAFFRE, Fabrice, GAMBINO Mélanie & ROUGÉ Lionel, 2007. « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité » », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4. http://sejed.revues.org/1383

FELONNEAU Marie-Line & BUSQUETS Stéphanie, 2001. *Tags et graffs : les jeunes à la conquête de la ville*. Paris, L'Harmattan, 207 p.

FERRAND Alexis, 2013. *La formation des groupes de jeunes dans l'espace urbain.* L'Harmattan. 190 p.

FICHELET Monique, FICHELET Raymond & MAY Nicole, 1970. *Contribution à une psycho-sociologie des comportements urbains. Pour une approche écologique de l'utilisation des moyens de transport.* Publication des Recherches urbaines, Ministère de l'équipement, 87 p.

FISHER Sally, 1994. *Stress in academic life : the mental assembly line*. Buckingham, Open University Press, 106 p.

FIZE Michel, 1998. *Adolescence en crise ? Vers le droit à la reconnaissance sociale.* Paris, Hachette, 138 p.

FLAMM Michael, 2004. *Les déterminants des pratiques modales et des représentations individuelles des moyens de transport*. Thèse de doctorat. Faculté environnement naturel, architectural et construit. Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 307 p.

FLEURY Antoine, 2007. *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1, 675 p. (http://tel.archives-ouvertes.fr/tel...).

FORNER Yann, 2001. « À propos de l'indécision », *Carriérologie*. Québec, Vol. 8, N°2. http://www.carrierologie.uqam.ca/volume08_1-2/17_forner/forner.html

FORTIN Andrée & DESPRES Carole, 2009. « Le choix du périurbain à Québec. Nature et biographie résidentielle », *Articulo - Journal of Urban Research*, 5 | 2009, http://articulo.revues.org/1416

FOURCAUT Annie, 2000. *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux guerres.* Paris, Créaphis, 339 p.

FOURCAUT Annie, 2013. « Les historiens et le périurbain », MINNAERT Jean-Baptiste (dir.). *Périurbains. Territoires, réseaux et temporalités*. Lyon, Éditions Lieux Dits, pp. 36-39.

FOURNY Marie-Christine, 2012. *La proximité, une ressource territoriale de la mobilité périurbaine.* Communication au colloque de l'ASRDLF, Belfort, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/99/10/PDF/ASDRLF_proxi_et_ressources_Fourny_Cailly_DodierVF.pdf

FRELAT-KAHN Brigitte & LAZZAROTTI Olivier (dir). *Habiter. Vers un nouveau concept ?* Paris, Armand Colin, 330 p.

FREMONT Armand, 1972. « La région, espace vécu », *Mélanges offerts à André Meynier.* Rennes, PUB, pp. 663-678.

FREMONT Armand, HÉRIN Robert, CHEVALIER Jacques & RENARD Jean, 1984. *Géographie sociale.* Paris, Masson, 387 p.

FREMONT Armand, 1999. *La région, espace vécu*. Paris, Presses Universitaires de France,

288 p.

FRÉTIGNY Jean-Baptiste, 2013. *Les mobilités à l'épreuve des aéroports : des espaces publics aux territoriéalités en réseau. Les cas de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle, Amsterdam Schiphol, Francfort-sur-le-Main, et Dubai International.* Thèse dirigée par Nadine Cattan, Paris I-Panthéon Sorbonne, 640 p. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00951463/document

GALLAIS Jean, 1967. *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale.* Dakar, IFAN, 621 p.

GALLAND Olivier, 1990. « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, N°31, pp. 529-551. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_4_2710

GALLAND Olivier & LAMBERT Yves, 1993. *Les jeunes ruraux.* Paris, INRA, L'Harmattan, 253 p.

GALLAND Olivier, 1996. « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. », *Sociologie et sociétés*, N°28, pp. 37-46.

GALLAND Olivier & MERON Monique, 1996. « Les frontières de la jeunesse », *Données sociales*. Paris, Insee, pp. 324-327.

GALLAND Olivier, 2000. « L'allongement de la jeunesse en Europe. » *Revue de l'OFCE*, N°72, pp. 187-191.

GALLAND Olivier, 2001 « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue Française de Sociologie*, 42, 4, pp. 611-640

GALLAND Olivier, 2007. *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Colin, 247 p.

GALLAND Olivier, 2008, « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir », STELLINGER Anna (dir.), *Les jeunesses face à leur avenir, une enquête internationale*, Fondation pour l'innovation politique, pp. 25-53.

GALLAND Olivier & CICCHELLI Vincenzo, 2009. *Les nouvelles jeunesses*. Paris, La documentation française, 120 p.

GALLAND Olivier & ROUDET Bernard, 2014. *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans.* Paris, La Documentation française, 279 p.

GALLANT Nicole & PILOTE Annie, 2013. *La construction identitaire des jeunes.* Laval, PUL, 237 p.

GALLEZ Caroline, 1995. « Une nouvelle perspective pour la projection à long terme des comportements d'équipement et de motorisation », *Recherche Transports Sécurité*, n°48, pp. 3-14.

GAUCHET Marcel, 2008. *Un changement de perspective à chaque âge de la vie* http://www.constructif.fr/bibliotheque/2008-6/un-changement-de-perspective-a-chaque-age-de-la-vie.html?item_id=2852

GAULEJAC de Vincent, 2009. « Vouloir être sujet » HALPERN Catherine (coor.). *Identité (s). L'individu, le groupe, la société.* Auxerre, Editions Sciences Humaines, pp. 86-92.

GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François, 1999. *Définir la jeunesse. D'un bout à l'autre du monde*. Paris, L'harmattan, 270 p.

GAUTHIER Madeleine, 2000. « L'âge des jeunes : "un fait social instable" », *Lien social et Politiques*, n° 43, 2000, pp. 23-32.

GAVIRIA Sandra, 2005. *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole.* Rennes, PUR, 2005. 297 p.

GERVEREAU Laurent 2004. *Voir, comprendre et analyser les images.* Paris, La découverte, 4ème édition, 198 p.

GIRARD Alain, 1947. « Désirs des Français en matière d'habitation urbaine », *Travaux et documents de l'INED.* Paris, Ined, 116 p.

GIRARD Violaine, 2013. « Sur la politisation des classes populaires périurbaines. Trajectoires de promotion, recompositions des appartenances sociales et distance(s) vis-à-vis de la gauche », *Politix*, n° 101, pp. 183‑ 215.

GIRARD Violaine, LAMBERT Anne & STEINMETZ Hélène. 2013. « Propriété et classes populaires : des politiques aux trajectoires », *Politix*, n° 101, pp. 9‑ 20.

GIROUD Matthieu, 2010. « Éviter ou pratiquer les alentours ? Être élève d'une cité scolaire internationale au cœur d'un ancien quartier ouvrier. », DEPEAU S. (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Rennes, PUR. pp. 129-141.

GLEVAREC Hervé, 2010. *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial.* Paris, La Documentation française, 184 p.

GODEFROY Stéphane, 2007. *Quelles mobilités pour les collégiens ? Etude des pratiques et des perceptions des déplacements scolaires et de loisirs.* Thèse soutenue à l'Université des

sciences et des technologies de Lille, 178 p. https://ori-nuxeo.univ-lille1.fr/nuxeo/site/esupversions/76f6b368-3860-4225-ad97-d6c1f22d8057

GOFFMAN Ervin, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi.* Paris, Les éditions de minuit, 256 p.

GORE Olivier, 2004. « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, 198 | 2006/1, http://norois.revues.org/2014

GOYON Marie & ORTAR Nathalie, 2009. « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel. Quelle promotion sociale dans le périurbain ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, 5 | 2009, http://articulo.revues.org/1427

GOYON Marie, 2009. « Jeunesses périurbaines en Dombes : mobilité quotidienne, modèles parentaux et socialisation », Colloque ASRDLF, 7 Juillet 2009, Clermont-Ferrand. ftp://ftp.clermont.cemagref.fr/METAFORT/media/asrdlfComGoyonok.pdf

GRAFMEYER Yves & AUTHIER Jean-Yves, 2008, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 128 p.

GRAY David, FARRINGTON John & KAGERMEIER Andreas, 2008. « Geographies of rural transport », *Transport geographies. Mobilities, flows and spaces*. Oxford, Blackwell Publishing, pp. 102-119.

GROSJEAN Bénédicte, 2010. *Urbanisation sans urbanisme : Une histoire de la "ville diffuse".* Bruxelles, Mardaga, 349 p.

GUÉRIN-PACE France & FILIPPOVA Elena, 2008. *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités.* Paris, INED – L'Aube, 276 p.

GUERMONT Yves, 2006. « L'identité territoriale, l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, tome 4, pp. 291-297. http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-291.htm

GUEZ Kristof, JANIN Pierre & Rémi, PERNET Alexis & RECEVEUR Hugo, 2011. *Clermont au loin. Chronique périurbaine.* Cunlhat, Fûdo Editions, 155 p.

GUIGOU Jean-Louis, 1996. « La révolution des territoires : un jeu de rôles. », *Pouvoirs locaux*, juin, pp. 101-104.

GUILLY Christophe, 2013. *Fractures françaises*. Paris, Flammarion, 186 p.

GUYON Philippe, 1995. *Le périurbain sénonais.* Dijon, Mémoire de maîtrise sous la direction de Robert CHAPUIS, 125 p.

HAUMONT Nicole, 1975. *Les Pavillonnaires.* Paris, CRU, 247 p.

HAUMONT Bernard, 2005. *La société des voisins. Partager un habitat collectif.* Maison des sciences de l'Homme, 334 p.

HEIDEGGER Martin, 1958. *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.

HENRY Gilles, 2007. « « Micro lieux » appropriés sur le territoire du cercle familial », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4 | Automne 2007. http:// sejed.revues.org/1423

HEROUARD Florian, 2008. *Habiter l'hôtel : un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen.* Thèse soutenue à Paris Est. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00505479

HERVOUET Vincent, 2007. « La mobilité du quotidien dans les espaces périurbains, une grande diversité de modèles de déplacements », *Norois*, N°205, pp. 37-52

HIRSCHHORN Monique & BERTHELOT Jean-Michel, 1996. *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation?* Paris, L'Harmattan, 157 p.

HOFMAN Philippe, 2011. *L'impossible séparation entre les jeunes adultes et leurs parents.* Paris, Albin Michel, 280 p.

HOYAUX André-Frédéric, 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography*, http://cybergeo.revues.org/1824

HOYAUX André-Frédéric, 2003 « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : European Journal of Geography* http://cybergeo.revues.org/3401

HOYAUX André-Frédéric, 2006. « Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 271-285.

HOYAUX André-Frédéric & SGARD Anne, 2006. « L'élève et son lycée : de l'espace scolaire aux constructions des territoires lycéens », *L'Information géographique*, N°70, pp. 87-108.

HUYGHE Marie, 2014. « Autostop », *Dictionnaire du Forum Vies Mobiles*. http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/autostop-2308

JAILLET Marie-Christine, 2003. « La maison individuelle : de la distinction à la banalisation », APUMP (Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées) et IET (Institut d'Études Territoriales de Barcelone) (dir.) *La ville étalée en perspective*. Nîmes, Éditions Champ social, pp. 91-97.

JAILLET Marie-Christine, 2004. « Le périurbain, univers des classes moyennes », La ville à trois vitesses, *Esprit*, mars-avril, pp. 40-62.

JAILLET Marie-Christine & BERGER Martine, 2007. « Introduction », Vivre les espaces périurbains, *Norois*, N°205, pp. 7-9.

JOLY Martine, 2002. *L'image et son interprétation.* Paris, Nathan, 128 p.

JOUENNE Noël, 2006. *Une certaine jeunesse. Incivilités et sentiments d'insécurité en milieu rural périurbain.* http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/22/93/PDF/jouenne_jeunesse.pdf

JOUFFE Yves, CAUBEL David, FOL Sylvie & MOTTE-BAUMVOL Benjamin, 2015. « Faire face aux inégalités de mobilité », *Cybergeo : European Journal of Geography*, http://cybergeo.revues.org/26697

KANT Emmanuel, 1994. *Métaphysique des mœurs II. Doctrine du droit. Doctrine de la vertu.* Paris, Flammarion, 411 p.

KAPLAN Daniel, 2000. « Et après ? », KAPLAN Daniel & LAFONT Hubert. *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités.* Paris, FING-RATP, pp. 377-380.

KAUFMANN Vincent, 2002. *Re-thinking mobiliy : Contemporary Sociology.* Burlington, Ashgate, 118 p.

KAUFMANN Vincent & JEMELIN Christophe, 2004, « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales », Communication au colloque *"Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences et dans l'action"*, Rennes, 21-22 octobre 2004, 10 p. http://eso.cnrs.fr/spip.php?article324

KAUFMANN Vincent & al., 2004. *Mobilité et motilité. De l'intention à l'action.* Rapport de recherche. Lausanne, Cahiers du LASUR, 4. 76 p. http://infoscience.epfl.ch/record/114253/files/CahierLaSUR04_Motilite.pdf

KAUFMANN Vincent & MONTULET Bertrand, 2004. *Mobilités, fluidités… libertés ?* Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 310 p.

KAUFMANN Vincent & WIDMER Eric, 2005, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. Etat de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés*, N°120-

121, pp. 199-217.

KAUFMANN Vincent, 2008. *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner.* Lausanne, PPUR, 115 p.

KAUFMANN Vincent, 2013. « Motilité », LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel. *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin. p. 696.

KERLLERHALS Jean, TROUTOT Pierre-Yves, LAZEGA Emmanuel, 1984. *Microsociologie de la famille.* PUF, 127 p.

KOROSEC-SERFATY Perla & CONDEFLO Montagna, 1989. « Demeure et altérité. Mise à distance et proximité de l'autre », *Architecture & Comportement*. Vol. *5 ,* N°. 2. p. 161-173.

LABADIE Francine (dir.), 2015. *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014.* Paris, INJEP et Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, La Documentation française, 275 p.

LACOMBE Richard & al., 2006. *Cadre d'orientation en construction identitaire.* Québec, ACELF, 36 p. http://www.acelf.ca/c/fichiers/ACELF_Cadre-orientation.pdf

LAMBERT Anne, 2015. *« Tous propriétaires ! » L'envers du décor pavillonnaire.* Paris, Seuil, 278 p.

LANDAIS Angélique & SECHET Raymonde, 2012, « Adolescence, genre, pratiques spatiales :une étude par l'analyse des actes de chalandise », *ESO Travaux et documents*, N°34, pp. 19-27. http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/34.pdf

LAPLATINE François, 2006. *La description ethnographique.* Paris, Armand Colin, 127 p.

LARCENIEUX André & BOITEUX-ORAIN Céline, 2006. *Paris et ses franges, Polycentrisme et étalements urbains.* Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 320 p.

LARCENEUX Fabrice, 2011. « J'habite donc je suis. », *Études foncières*, N° 151, pp. 23-26.

LARDELLIER Pascal, 2010. « Portable », LE BRETON David et MARCELLI Daniel (dir.). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse.* Paris, Presses universitaires de France, pp. 635-637.

LASSARRE Dominique, GIRON Céline & PATY Benjamin, 2003 « Stress des étudiants et réussite universitaire : les conditions économiques, pédagogiques et psychologiques du succès », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/4 | 2003, http://osp.revues.org/2642

LATRACE Quentin, 2014. *Pratiques et représentations spatiales d'adolescents suburbains de la couronne sud-Tourangelle au prisme de la mobilité : Une recherche sur l'émancipation par l'espace.* Tours, mémoire de master 1 de Géographie préparé sous la direction de M. Laurent CAILLY, 200 p.

LAZZAROTTI Olivier, 2006. *Habiter, la condition géographique*. Paris, Belin, 287 p.

LAZZAROTTI Olivier, 2014. « Habiter le monde », *La Documentation photographique*, N°8100, 63 p.

LEACH Edmund, 1966. *Critique de l'anthropologie*. Paris, PUF, 221 p.

LE BRETON David & MARCELLI Daniel, 2010. « Avant-propos », LE BRETON David et MARCELLI Daniel (dir.). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Paris, PUF, pp. XVII-XI.

LE BRETON Eric, LE CORRE Bruno & STENOU Marion, 2012. « Ça bouge dans le périurbain ! », *Place Publique*, Hors-série, Audiar, 63 p.

LE DOUARIN Laurence & DELAUNAY-TETEREL Hélène, 2011. « Le « net scolaire » à l'épreuve du temps « libre » des lycéens », *Revue Française de Socio-Économie* (n° 8), pp. 103-121.

LEFEBVRE Henri, 1961. *Critique de la vie quotidienne. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté.* Tome 2. Paris, L'Arche, 360 p.

LEFEBVRE Henri, 2001. « Préface », RAYMOND Henri et al. *L'habitat pavillonnaire*. Paris, L'Harmattan, 114 p.

LEFEUVRE Marie-Pierre, 2006, « Proximité spatiale et relations sociales », BOURDIN Alain, LEFEUVRE Marie-Pierre & GERMAIN Annick, *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris, L'Harmattan, p 89-99.

LE GOFF Tanguy et MALOCHET Virginie, 2012. *L'insécurité en territoires périurbains. Comparaison des 5 sites franciliens.* Paris, IAU. 138 p.

LE JEANNIC Thomas, 1997. « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, N°535.

LEHMAN-FRISCH Sonia & VIVET Jeanne, 2012. « Géographie des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes,* N°3, http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_03_01_Lehman_Frisch_Vivet.php

LEVINAS Emmanuel, 1990. *Totalité et infini.* Paris, Librairie générale française, 347 p.

LÉVY Jacques, 2001. « Préface », PINSON Daniel & THOMANN Sandra. *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse.* Paris, L'Harmattan, pp. 6-7.

LÉVY Jacques, 1999. *Le tournant géographique.* Paris, Belin, 400 p.

LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel, 2003. « Habiter », LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin, pp. 440-442.

LÉVY Jacques, 2011. « Modèle de mobilité, enjeu de société », *Mobile Immobile. Quels choix, quels droits pour 2030.* Paris, Editions de l'Aube, Forum vies mobiles, Tome 2, pp. 27-39.

LÉVY Jacques, 2013. « Capital spatial », LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin. pp. 147-149.

LÉVY Jacques, 2013. « Ressource », LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin. p. 874.

LÉVY Jacques, 2013. *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*. Paris, Fayard, 246 p.

L'HÉRÉTÉ Héloïse, 2011. « La solitude du thésard de fond », *Sciences humaines*, N°230. http://www.scienceshumaines.com/la-solitude-du-thesard-de-fond_fr_27741.html

LIMA Stéphanie & BÉNOS Rémi, 2014. « Émancipation spatiale vs aliénation territoriale. Une controverse de nos sociétés mobiles mais immobiles. » 20ème biennale de géographie d'Avignon, *Géopoint 2014*, Controverses et géographies. 3 p. http://www.groupe-dupont.org/ColloqueGeopoint/Geopoint14/Documents/GP14_PropositionsDebat_Web/GP14-A3-2-Lima-Benos.pdf

LOUARGANT Sophie & ROUX Emmanuel, 2010. « Futurs périurbains : de la controverse à la prospective », *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires. Territoires 2040.* Paris, DATAR, pp. 33-49.

LUGINBÜHL Yves, 2001. « La demande sociale de paysage », *Conseil National de Paysage, Rapport de la séance inaugurale*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pp. 7-29.

LUGINBÜHL Yves, 2006. « Paysage et bien-être individuel et social » Conseil de l'Europe – *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention Européenne du paysage*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, pp. 31-55.

LUSSAULT Michel, 2003. « Citadinité », LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin, p. 160.

LUSSAULT Michel, 2003. « Identité spatiale », LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris, Belin, pp. 480-481.

LUSSAULT Michel, 2007. *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain.* Paris, Seuil, p. 368.

LUSSAULT Michel, 2013. *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine sur la Terre.* Paris, Seuil, p. 297.

MACHER Guillaume, 2010. *L'adolescence, une chance pour la ville.* Paris, Carnets de l'info. 264 p.

MANALE Margaret, 2007. « Vers un nouvel horizon indépassable ? Identités et territoires au XXIème siècle », *L'Homme et la société*, N°165-166, Paris, L'Harmattan, pp. 11-15.

MANGENEY Catherine, 2011. « Les équipements et les services à la population : quelles questions », Équipements et services : la métropole au quotidien. *Cahiers de l'IAU*, Paris, N°157, pp. 6-7.

MANGENEY Catherine, 2014. *Les polarités d'équipements et services en Île de France.* Paris, IAU, 95 p.

MANGIN David, 2004. *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine.* Paris, Editions de la Villette, 480 p.

MARC Edmond, 2009. « La construction identitaire de l'individu », HALPERN Catherine (coor.). *Identité (s). L'individu, le groupe, la société.* Auxerre, Éditions Sciences Humaines, pp. 28-35.

MARCIA James. E, 1966. « Development and validation of ego-identity status. », *Journal of Personality and Social Psychology*, *3*, pp. 551-558.

MARESCA Sylvain & MEYER Michaël, 2003. *Précis de photographie à l'usage des sociologues.* Rennes, PUR, 108 p.

MARRE Pascaline & WIAZEMSKY Anne, 2012. *Nos maisons de famille.* Paris, La Martinière, 93 p.

MARTOUZET Denis, 2012. *Le périurbain à l'épreuve des modes d'habiter. La viabilité périurbaine entre théorie(s) et pratique(s).* Tours, PUCA Périvia, 119 p. http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/periurbain-epreuve-modeles-habiter1440.pdf

MARTY François, 2014. « Peut-on en finir avec l'adolescence ? », MORO Marie-Rose (dir.), *Devenir adulte, chances et difficultés.* Paris, Armand Colin, pp. 37-58.

MASCLET Olivier, 2002. « Passer le permis de conduire : la fin de l'adolescence », *Agora Débats/jeunesse*, N°26, pp. 46-58.

MASSOT Marie-Hélène & ZAFFRAN Joël, 2007. « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace populations sociétés*, 2-3 , pp. 227-241.

MATTEY Laurent, 2005. « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergéo*, revue européenne de géographie, http://cybergeo.revues.org/3426?lang=en

MAUGER Gérard, 2006. *Les bandes, le milieu et la bohème populaire, Étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 256 p.

MAUNAYE Emmanuelle, 2001. « Les conversations familiales au sujet du départ des enfants », *Dialogue* 3/ 2001 (nº 153), pp. 53-61.

MAUNAYE Emmanuelle, 2005. « Quitter ses parents », *Terrain*, 36 | mars 2001, http://terrain.revues.org/1168

MEAD Georges Herbert, 1963. *L'esprit, le soi et la société.* Paris, PUF, 332 p.

MEISSONNIER Jöel, 2001. *Provinciliens : les voyageurs du quotidien, entre Capitale et Province.* Paris, l'Harmattan, 320 p.

MERLE Anthony, 2011. « De l'inclassable à « l'espèce d'espace » : l'intermédiarité et ses enjeux en géographie », *L'information géographique*, N°75, N°2, pp. 88-98.

MICHELIN Yves, 1998. « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo : European Journal of Geography* http://cybergeo.revues.org/5351

MILLET Mathias & THIN Daniel, 2006. « École : les raisons des ruptures » *La société face à sa jeunesse. Les Grands dossiers de Sciences Humaines*, N°4, pp. 52-55.

MINNAERT Jean-Baptiste, 2013. « Dépasser les jugements de valeur », MINNAERT Jean-Baptiste (dir.). *Périurbains. Territoires, réseaux et temporalités*. Lyon, Éditions Lieux Dits, pp. 16-20.

MOLES Abraham & ROHMER Elisabeth, 1981. *L'image, communication fonctionnelle.* Paris, Casterman, 271 p.

MOLES Abraham, 1995. « Vers une psycho-géographie », BAILLY Antoine, FERRAS Robert & PUMAIN Denise, *Encyclopédie de géographie*. Paris, Économica, pp. 159-187.

MONDOU Véronique, 2006. « Transports urbains : ceux qui ne les prennent jamais… et ceux qui les prennent parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement », BONNET Michel & AUBERTEL Patrice, *La ville aux limites de la mobilité.* Paris, PUF, pp. 251-259.

MOREL-BROCHET Annabelle, 2006. *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1, 572 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00264308/fr/

MORIN Frédéric, 1991. « Évolution de l'espace périurbain de Saintes. Du rural au périurbain », *Norois*, N°152, pp. 397-408

MORIAU Jacques, 2011. « Sois autonome ! Les paradoxes des politiques publiques à l'égard des jeunes adultes en difficulté », GOYETTE Martin, PONTBRIAN Annie & BELLOT Céline, *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures, pratiques.* Québec, PUQ, pp. 15-32.

MORISSET Lucie K. & NOPPEN Luc, 2004. « Le bungalow québécois, monument vernaculaire : de l'espace urbain à l'identité domestique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, n° 134, pp. 127-154.

MORO Marie-Rose (dir.), 2014. *Devenir adulte, chances et difficultés.* Paris, Armand Colin, 199 p.

MOTTE-BAUMVOL Benjamin, 2007. « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne francilienne », *Norois*, n° 205, vol. 4, pp. 53-66.

MOTTE-BAUMVOL Benjamin, RAVALET Emmanuel & VINCENT-GESLIN Stéphanie, 2013. « Vivre le périurbain. Des espaces sous influence urbaine. » *EspacesTemps.net*, Traverses, http://www.espacestemps.net/articles/vivre-le-periurbain-des-espaces-sous-influence-urbaine/

MOULIN Stéphane, 2012. « L'émergence de l'âge adulte : de l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec », *SociologieS* http://sociologies.revues.org/3841

MUCCHIELLI Alex, 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris, Armand Colin, 296 p.

MUSELLE Marie, 2013. « Le périurbain étudié par la sociologie urbaine ? », MINNAERT Jean-Baptiste (dir.). *Périurbains. Territoires, réseaux et temporalités*. Lyon, Éditions Lieux Dits, pp. 29-35.

MUXEL Anne, 1996. *Individu et mémoire familiale.* Paris, Nathan, 230 p.

NAGELS Carla & REA Andréa, 2007. *Jeunes à perpète ? Génération à problèmes, problèmes de générations ?* Louvain-la-Neuve, Academia-Bruyant, 165 p.

NICOLAS Laetitia, 2007. « Les bouquets funéraires des bords de routes. Un nouveau code de la route ? », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, Masters image-son, http://afas.revues.org/2752

NORA Pierre, 1997. *Les lieux de mémoire.* Paris, Gallimard, 3 tomes.

OLIVIER Anne, 2009. *L'expérience d'un observatoire de la jeunesse. Jeunes ruraux, jeunes filles des quartiers du sud de l'Essonne.* Paris, L'Harmattan, 151 p.

OPPENCHAIM Nicolas, 2011. *Mobilité quotidienne, socialisation et ségrégation : une analyse à partir des manières d'habiter des adolescents de Zones Urbaines Sensibles.* Thèse en sociologie soutenue à Université Paris Est. http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/59/83/PDF/TH2011PEST1150_complete.pdf

ORANGE Sophie, 2009. « Un petit supérieur, pratiques d'orientation en section de technicien supérieur », *Revue française de pédagogie*, N°167, pp. 37-45.

ORANGE Sophie, 2013. *L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, Paris, PUF, 228 p.

ORFEUIL Jean-Pierre, 1994. *Je suis l'automobile.* Paris, Editions de l'Aube, 95 p.

ORFEUIL Jean-Pierre, 1994. « La mobilité, nouvelle question sociale ? », *SociologieS* [http://sociologies.revues.org/3321

ORTAR Nathalie, 2005. « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine », BONNET Lucie & BERTRAND Louis (textes réunis par), *Mobilités, habitat et identités*, Paris, INED, 92 p.

PALMONARI Augusto & SPELTINI Guiseppina, 1994. « Aspects psycho-sociaux de la pré-adolescence », BOLOGNINI Monique, *Préadolescence, théorie, recherche et clinique*. Paris, ESF, pp. 35-44.

PAGES Fabienne, TRIBEL Marianne & BONIS-CHARANCLE Alexis, « Indélicatesse et manque de rigueur dans les sondages », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 89 | 2006, http://bms.revues.org/724

PAQUETTE Sylvain, POULLAOUEC – GONIDEC Philippe et DOMON Gérald, 2008. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage.* Québec, Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine. 96 p. https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide-gestion-paysage.pdf

PAQUETTE Sylvain et POULLAOUEC – GONIDEC Philippe, 2012. « Engager l'imaginaire pour penser le devenir des paysages des périphéries urbains », BEDARD Mario, AUGUSTIN Jean-Pierre & DESNOILLES Richard. *L'imaginaire géographique.* Québec, PUQ, pp. 57-79.

PAQUOT Thierry (dir.), 2007. *Habiter le propre de l'humain.* Paris, La Découverte. 380 p.

PARA Georges, 1992. « Il est cinq heures, le lycéen s'éveille », *Antiane – Eco*, N°18, pp. 25-26

PARIS Hervé, 2004. *Les qualités civiles des espaces intermédiaires.* Cité Publique pour la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture. 107 p.

PARSONS Talcott, 1942. « Age and sex in the social structure of the United-States », *American Sociological Review*, VII, 1942.

PASQUIER Dominique, 2005. *Cultures lycéennes, la théorie de la majorité.* Paris, Autrement, 180 p.

PASQUIER Guy-Noël, 2013. « Autonomie, émancipation et liberté », *Le sociographe* 5/ (Hors-série 6) , pp. 9-12

PAUGAM Serge, 2008. *La pratique de la sociologie*. Paris, PUF, 208 p.

PAUGAM Serge & ZOYEM Jean-Paul, 1998. « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité. », *Économie et statistique*, N°308-310, pp. 187-210.

PAULO Christelle, 2006. *Inégalités de mobilités : disparités de revenus, hétérogénéité des effets.* Thèse de sciences économiques (Économie des transports) soutenue à Lyon 2,

354 p.

PELISSIER Anne, 2006 « Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agoras, Débats / jeunesse*, N°28, pp. 80-92.

PERRENOUD Marc, 2008. « Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », *Sociétés contemporaines*, N°3, pp. 95-117.
PERRET Cathy, 2007. *Les déterminants de la mobilité régionale des bacheliers entrant à l'université.* Les documents de travail de l'IREDU, http://www.u-bourgogne.fr/iredu

PERROT Michèle, 2009. *Histoire de chambres.* Paris, Seuil, 432 p.

PETIT Emmanuelle, 2010. « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie », *L'Information géographique*, vol. 74, n° 1, pp. 9-26.

PEZEU-MASSABUAU Jacques, 1983. *La Maison espace social*. Paris, PUF, 252 p.

PEZEU-MASSABUAU Jacques, 1993. *La Maison espace réglé espace rêvé*. Montpellier, Reclus 154 p.

PEZEU-MASSABUAU Jacques, 2000. *Demeure mémoire, Habitat code sagesse libération.* Marseille, Parenthèses. 178 p.

PHARABOD Anne-Sylvie, 2004. « Territoires et seuils de l'intimité familiale - Un regard ethnographique sur les objets multimédias et leurs usages dans quelques foyers franciliens », *Réseaux*, N°123, vol. 1, pp. 85-117.

PINCON-CHARLOT Monique & Michel, 1989. *Dans les beaux quartiers.* Paris, Seuil, 254 p.

PINSON Daniel & THOMANN Sandra, 2001. *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*. Paris, L'Harmattan, pp. 6-7.

PIOLLE Xavier, 1991, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'Espace Géographique*, n° 4, pp. 349-358.

PIRES Alvaro, 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », POUPART Jean, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin Editeur, pp. 113-169.

POTIER Françoise & TERRIER Christophe, 2007. *Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine.* Paris, Autrement, DIACT, 112 p.

POULOT Monique & ROUYRES Thérèse, 2003, « Les espaces ouverts en Ile-de-France :

quels enjeux pour quels acteurs ? », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne de sciences régionales*, 2003, n° spécial : Structures et dynamiques au-delà des banlieues, XXVI, 2 & 3, pp. 431-446.

POULOT Monique, 2013. « Du vert dans le périurbain, Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *EspacesTemps.net,* http://www.espacestemps.net/en/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public/

POULOT Monique, ARAGAU Claire, & al., 2014. *Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ?* Paris, PUCA, 320 p.

POULOT Monique, REY Violette, 2014. « Chercheuses d'entre-deux », *Carnets de géographes,* http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_07_02_Poulot_Rey.php

POUCHADON Marie-Laure, 2009. *Chronique d'une jeunesse périurbaine*. Rapport pour le SIVU l'Envol, IRTS Aquitaine, 82 p. http://www.irtsaquitaine.fr/recherche/publications/jeunesse%20periurbaine.pdf

PRONOVOST Gilles, 2000. « Les jeunes et le temps », *Lien social et Politiques*, n° 43, 2000, pp. 33-40.

PRONOVOST Gilles, 2007. *L'univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes.* Québec, PUQ, 190 p.

PRONOVOST Gilles, 2009. « Le rapport au temps des adolescents : une quête de soi par-delà les contraintes institutionnelles et familiales », *Informations sociales* 3/2009 (n° 153), p. 22-28.

RAFFESTIN Claude, 1982. « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité », *Espaces et Sociétés,* n° 4, pp. 167-171.

RAFFESTIN Claude, 1986. « Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? », *Geographica Helvetica*, n° 2, pp. 91-96.

RAFFESTIN Claude, 1997. « Réinventer l'hospitalité », *Communications,* n°65, Paris, pp.165-177

RALLET Alain & TORRE André, 2004. « Proximité et localisation », *Économie rurale*, N°280, pp. 25-41.

RAMOS Elsa & DE SINGLY François, 2000. « La défense d'un « petit monde » pour un jeune adulte vivant chez ses parents », DE SINGLY François, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune.* Paris, Nathan, pp.155-176.

RAMOS Elsa, 2001 « La maison comme lieu d'expérimentation identitaire pour le jeune adulte », DE SINGLY François, *Être soi, d'un âge à l'autre. Famille et individualisation*, tome 2, Paris, L'Harmattan, pp. 143-154.
RAMOS Elsa, 2002. *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*. Paris, L'Harmattan, 264 p.

RAMOS Elsa, 2006. *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, 224 p.

RAYMOND Henri & al., 2001. *L'habitat pavillonnaire*. Paris, L'Harmattan, 114 p.

RAYMOND Richard, 2003. *La nature à la campagne : identification sociale et argument pour la gestion d'un territoire rural partagé. L'exemple du Vexin français.* Thèse de doctorat Paris, I, 593 p.

RÉAU Bernard, 2011. *Les Français et les vacances.* Paris, CNRS Éditions, 235 p.

RÉGNIER-LOILIER Arnaud, 2011, « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », GALLAND Olivier, VERLEY Elise & VOURCH Ronan (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation Française, pp.193-206.

REMY, Jean, 1996. « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », HIRSCHHORN Monique & BERTHELOT Jean-Michel. (dir). *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'harmattan, pp. 135-153.

REMY Jean & VOYÉ Liliane, 1981. *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 238 p.

RENAHY Nicolas, 2006. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale.* Paris, La Découverte, 285 p.

RENAHY Nicolas, 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie. », *Regards sociologiques*, N°40, Strasbourg, pp. 9-26.

RETIERE Jean-Noël, 1994. *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909 – 1990.* Paris, l'Harmattan, 236 p.

RICOEUR Paul, 1996, *Soi-même comme un autre.* Paris, Seuil, 424 p.

RIPOLL Fabrice, 2005. « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? », *Norois*, 195 | 2005/2, http://norois.revues.org/489

RIVIERE Clément, 2014. *Ce que tous les parents disent ? Approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris–Milan)*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris/Università degli studi di Milano-Bicocca.

ROBERGE Martine, 2014. *Rites de passage au XXIème siècle.* Laval, PUL, 203 p.

RONCAYOLO Marcel, 1990. *La ville et ses territoires*. Paris, Gallimard, pp. 40-41.

ROSENBLOOM Sandra, 1996, « Trends in Women's Travel Patterns », ROSENBLOOM Sandra (dir.), *Women's Travel Issues: Proceedings from the Second National Conference*, FHWA, US Department of Transportation, Washington, DC, pp. 16-34.

ROTH Julius, 1965. « Hired and research », *American sociologist* 1, pp.190-196.

ROSSEL Patrice, 1993. *La jeunesse vaudoise, de la glèbe à la fête.* Yens-sur-Morges, Cabédita, 197 p.

ROUAULT Rémi, 1978. *L'espace vécu d'enfants de milieu rural : les collégiens de Fresnay-sur-Sarthe*, direction Armand Frémont, Mémoire de maîtrise soutenu en octobre 1978, Université de Caen. 334 p.

ROUDET Bernard, 2012. « Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique. », *Jeunesses Études et synthèses*, N°8, INJEP, 4 p. http://www.injep.fr/IMG/pdf/JES8_votedesjeunes.pdf

ROUGÉ Lionel, 2005. *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les captifs du périurbain ?* Thèse de doctorat de géographie, Université de Toulouse, 381 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/60/91/PDF/These.pdf

ROUGÉ Lionel, 2012. « Vivre en lotissement pavillonnaire : entre spécificités et uniformité. » *Les Cahiers*, N°161, pp. 24-28.

ROUGERIE Catherine & COURTOIS Jocelyn, 1997. « Une étape du passage à la vie adulte : l'emploi qui compte », *Population*, vol.52, n°6, p. 1297-1327. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1997_num_52_6_6512

ROUX Emmanuel & VANIER Martin, 2009. *La périurbanisation : problématiques et perspectives.* Paris, la documentation française, 86 p.

ROUX Sophie, 2012, « La diffusion du permis de conduire en France », *Recherche Transport Sécurité,* Vol. 28, n° 110-111, pp. 154-166.

SALLIGNON Bernard, 2010. *Qu'est-ce qu'habiter ?* Paris, Editions de la Villette, 143 p.

SANSOT Pierre, 1998. *Du bon usage de la lenteur.* Paris, Payot , 204 p.

SANSOT Pierre, 2004. *Poétique de la ville*. Paris, Payot », 626 p.

SEGALEN Martine, 1975. *Les Confréries dans le France contemporaine : les Charités.* Paris, Flammarion, 221 p.

SEGALEN Martine, 1998. *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, 128 p.

SEGAUD Marion, BRUN Jacques & DRIANT Jean-Claude (dir.), 2002. *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris, Armand Colin, 451 p.

SENCEBE Yannick, 2004. « Être ici, être d'ici » Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, Vol. 34, pp. 23-29.

SERFATY – GARZON Perla, 2003a, « Chez-soi », SEGAUD Marion, BRUN Jacques et DRIANT Jean-Claude (dir.) *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement.* Paris, Armand Colin, 2002, pp. 65-69.

SERFATY – GARZON Perla, 2003b, « Cocooning » SEGAUD Marion, BRUN Jacques et DRIANT Jean-Claude (dir.) *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement.* Paris, Armand Colin, 2002, pp. 74-75.

SIEGFRIED André, 1957. *Géographie humoristique de Paris.* Paris, La Passerelle, 199 p.

SIEVERTS Thomas, 2004. *Entre ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Editions Parenthèses, 188 p.

SILLAS Adeline, 2014. *Recherche sur la construction des identités spatiales dans l'espace périurbain d'une ville moyenne. Réflexion à partir de trois espaces périurbains niortais.* Tours, Mémoire de M1, sous la direction de Laurent Cailly, 136 p.

SLOTERDIJK Peter, 2013, *Écumes. Sphères III.* Paris, Fayard, 791 p.

SOHN Anne-Marie, 2001. *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*. Paris, Hachette, 431 p.

STASZAK Jean-François, 2001. « L'espace domestique : pour une géographie de

l'intérieur. », *Annales de Géographie,* t. 110, n°620. pp. 339-363.

STOCK Mathis, 2004. « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, Travaux, 18.12.2004
http://www.espacestemps.net/en/articles/lrsquohabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques-en/

STOCK Mathis, 2006. « Construire l'identité par la pratique des lieux. », *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains.* Editions de la Villette, Paris, pp. 142-159.

STOCK Mathis, 2006. « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, Travaux, http://www.espacestemps.net/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-poly-topique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles/

STOCK Mathis, 2012. « « Faire avec de l'espace » : pour une approche de l'habiter par les pratiques », FRELAT-KAHN Brigitte et LAZAROTTI Olivier (dir) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* Paris, Armand Colin, pp 57-75 .

TARAZI-SAHAB Layla, 2014. « Harmonisation et liaison dans la synthèse identificatoire à l'adolescence », MORO Marie-Rose, *Devenir adulte, chances et difficultés.* Paris, Armand Colin, pp. 101-116.

TARRIUS Alain, 1992. *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales.* Paris, L'Harmattan, 210 p.

TERRHABMOBILE, 2013. « Lorsque la mobilité territoriale », *EspacesTemps.net,* http://www.espacestemps.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise-2-2/

TOMAS, François, 2002. « L'espace public un enjeu pour la ville. », *Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique. 12èmes entretiens Jacques Cartier*. Saint-Etienne, PU de Saint-Etienne, pp. 13-24.

THOMANN Sandra, 2009. « Stratifications générationnelles au sein d'espaces périurbains : une opportunité du « vivre ensemble » ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, 5 | 2009, http://articulo.revues.org/1403

TÖNNIES Ferdinand, 2005. *Gemeinschaft und Gesellschaft. Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirischer Culturformen*, et *Gemeinschaft und Gesellschaft. Grundbegriffe der reinen Soziologie*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt.

TORRE André, 2009. « Retour sur la proximité géographique », *Géographie, Economie, Société*, vol. 11, n°1, pp. 63-74.

TUAN Yi-Fu, 1982. *Segmented Worlds and Self Group Life and Self-consciousness*. Minneapolis University of Minnesota Press, 227 p.

TUAN Yi-Fu, 1996. *Cosmos and hearth. A cosmopolite's viewpoint.* Minneapolis, University of Minneapolis, 204 p.

URBAIN Jean-Didier, 2002. *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles.* Paris, Payot, 392 p.

VANDERSMISSEN Marie-Hélène, 2008. « Modes de transport et territoires pratiqués en solo par les adolescents de la région urbaine de Québec. », *Enfances Familles Générations*, N°8, pp. 39-59.

VAN DE VELDE Cécile, 2008. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe.* Paris, PUF, 278 p.

VAN GENNEP Arnold, 1969. *Les rites de passage.* Paris, La Haye, Mouton, 288 p.

VANIER Martin, 2000. « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique, *Revue de géographie alpine*, N°88, pp. 105-113.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_2000_num_88_1_4626

VANIER Martin, 2002. « Développement autour des villes. Un tiers-espace voué à l'innovation », *Économie et humanisme*, N°362, pp. 53-58.
http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r362_53_tiersespace.pdf

VANIER Martin, 2003. « Le périurbain à l'heure du crapaud-buffle : tiers-espace de la nature, nature du tiers-espace », *Revue de géographie alpine*, N°91, pp. 79-89.

VANIER Martin, 2005. « L'interterritorialité : pistes pour hâter l'émancipation spatiale », ANTHEAUME Benoît & RIGAUT Frédéric (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une re-fabrication au nom du développement*. Paris, IRD Editions, pp. 317-336.

VANIER Martin, 2010. « Fictions périurbaines, quoique… », *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires. Territoires 2040.* Paris, DATAR, pp. 50-60.

VAN CRIEKINGEN Mathieu, 2008. « Réurbanisation ou gentrification ? », *Espaces et sociétés* 3/ n° 134, pp. 149-166

VAN ZUYLEN Gabrielle, 1994. *Tous les jardins du monde.* Paris, La Découverte, 176 p.

VASSET Philippe, 2010. *Un livre blanc. Récits avec cartes*. Paris, Fayard. 140 p.

VIARD Jean, 2000. *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux.* Paris, Editions de l'Aube, 170 p.

VIARD Jean, 2011a. *Éloge de la mobilité.* La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 252 p.

VIARD Jean, 2011b. « La mobilité, culture des temps modernes », *Mobile Immobile. Quels choix, quels droits pour 2030.* Paris, Editions de l'Aube, Forum vies mobiles, Tome 2, pp. 45-57.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, 1922. *Principes de géographie humaine.* Paris, Armand Colin, 327 p.

VIEILLARD-BARON Hervé, 2006. « Le terrain et la proximité en question », SÉCHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent. *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale.* Rennes, PUR, pp. 133-148.

VIENNE François, DOUAY Nicolas, LE GOIX Renaud, SEVERO Marta, 2014. *Les territoires des réseaux sociaux numériques : le cas des géo-référencements sur Facebook.* Colloque ASRDLF 2014.
http://asrdlf2014.org/asrdlf2014_com/envoitextefinal/auteur/textedef/283.pdf

VILLELA-PETIT Maria, 1993, « Le chez-soi. Espace et identité », *Architecture & Comportement,* Vol 5. N°2, 1993, pp. 127-134.

VINSONNEAU Geneviève, 1998. *L'identité des jeunes en société inégalitaire (cas des jeunes maghrébins en France).* Paris, L'Harmattan, 224 p.

VINSONNEAU Geneviève, 2009. « Socialisation et identité », HALPERN Catherine (coor.) *Identité (s). L'individu, le groupe, la société.* Auxerre, Editions Sciences Humaines, pp. 63-67.

VOUILLOT Françoise, 2007. « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, N°18, pp. 87-108

WESTMAN Jessica, JOHANSON Maria, OLSSON Lars E, MARTENSSON Frederika, FRIMAN Margareta, 2013. « Children's affective experience of every-day travel », *Journal of Transport Geography*, N°29, pp. 95-102.

WIEL Marc & ROLLIER Yves, 1993, « La pérégrination au sein de l'agglomération. Constats à propos du site de Brest », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59/60, pp. 151-162.

ZAFFRAN Joël, 2010. *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté.* Rennes, PUR, 188 p.

ZONABEND Françoise, 1986. « Familles en France », BURGUIÈRE André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALEN Martine & ZONABEND Françoise (dir.). *Histoire de la famille.* (Tome 2 : *Le choc des modernités*.) Armand Colin, Paris, pp. 497-528

Filmographie

BAJARD Géraldine, 2010. *La lisière.* 1h40.

CZAJKA Isabelle, 2013. *La vie domestique*. 1h33.

DELÉPINE Benoît & KERVERN Gustave, 2012. *Le grand soir.* 1h32.

GENOUD Robert & DERRADJI Saddri, 2010. *La vie rêvée des pavillons.* 30 minutes.

LIORET Philippe, 2006. *Je vais bien, ne t'en fais pas.* 100 minutes.

MOIX Yann, 2003. *Podium.* 90 minutes.

MORETTI Nanni, 2001. *La Chambre du fils*. 1h39.

OZON François, 2013. *Dans la maison.* 1h45.

RABATÉ Pascal, 2014, *Du goudron et des plumes*. 1h31.

Photographies

GRAC Mathieu, 2010. *Boyz and Girlz*. http://www.mathieugrac.com

HAYEUR Caroline, 2011-2014. *Adoland.* http://www.art.carolinehayeur.com

MATAR Rania, 2013. *Girls and her Room.* http://raniamatar.com/portfolio/girl-and-her-room.php

SOICHET Hortense, 2011-2013. *Espaces partagés.* http://www.hortensesoichet.com

OMMER Uwe, 1995. *1000 families.* http://www.1000families.eu/1000families/index.htm

OMMER Uwe, 2010. *Teens and families.* http://www.1000families.eu/teens/

RODON Charlotte, 2014. *Les choses qui brillent.* http://charlotterodon.wordpress.com

Littérature

ADAM Olivier, 2012. *Les lisières.* Paris, Flammarion, 454 p.

ALIAS, 2013. *Périurbain.* Raconter la vie, 4 p. http://raconterlavie.fr/recits/periurbain/#.VLebX1qhg1w

DIVRY Sophie, 2014. *La condition pavillonnaire.* Paris, Éditions Noir sur blanc, 263 p.

ERNAUX Annie, 2014. *Regarde les lumières mon amour.* Paris, Seuil, 72 p.

GRACQ Julien, 1951. *Le Rivage des Syrtes.* Paris, José Corti, 322 p.

PEREC Georges, 2000. *Espèces d'espaces*. Paris, Galilée 186 p.

Bande dessinée

BINET, 1983. « Maison, Sucrée Maison » in *Les Bidochons,* N°4, 51 p.

LEVEUGLE Jean, RAVALET Emmanuel, KAUFMANN Vincent & VINCENT-GESLIN Stéphanie, 2014. *Tranches de vie mobiles.* Paris, Loco, 120 p.

Musique

ARCADE FIRE, 2010. *The suburbs.*

BÉNABAR, 2005. *Quatre murs et un toit.* 3'46.

Annexes

Annexe 1 - Profil socio-professionnel des responsables légaux des élèves inscrits dans les trois lycées (tout type d'espace)

	Lycée de Sens	Lycée de Montereau-Fault-Yonne	Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines
Agriculteurs exploitants	1%	1%	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7%	9%	9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16%	14%	47%
Professions intermédiaires	23%	20%	14%
Employés	20%	21%	16%
Ouvriers	25%	26%	7%
Inactifs hors Retraités	6%	6%	2%
Non renseigné	2%	3%	4%
Boursiers	16%	18%	4%

Source : base élèves des lycées de Sens, de Montereau-Fault-Yonne et de La-Queue-Lez-Yvelines

Annexe 2 - Caractéristiques des échantillons de jeunes interrogés

	Nombre	Moyenne d'âge	% de garçons	% de filles
Entretiens semi-directifs				
Lycée de Sens	44	18,1	27,3%	72,7%
Lycée de Montereau-Fault-Yonne	13	16,2	62%	38%
Lycée de La-Queue-Lez-Yvelines	28	17,8	46,5%	53,5%
Total entretiens	*85*	*17,4*	*45,2%*	*54,8%*
Sondages				
Sondage transports scolaires	136	17	17%	83%
Sondage maison	636	18	27,6%	72,4%
Sondage 18 ans	599	18,2	26,3%	73,7%
Enquête STMG	151	16,6	51,6%	48,4%
Total sondages	*1522*	*17,4*	*30,6%*	*69,3%*
Total / moyenne / *sex ratio*	1607	17,4	36,9%	63,1%

Annexe 3 - Grille d'entretien

Cette grille a été suivie lors des 85 entretiens menés auprès de lycéens et d'étudiants. Certains points ont pu être plus détaillés en fonction du profil des interviewés. Les élèves de classe de seconde ont eu davantage de mal à répondre à la partie portant sur l'avenir alors que cette partie a été plus développée par les élèves de BTS et les étudiants de licence.

Thème 1 : « Ma commune »

- Description de la commune
- Remplissage d'un tableau à deux colonnes (les + et les -) par l'enquêtrice
- Mobilités résidentielles et motifs
- Sentiment d'appartenance du jeune à l'espace périurbain : vous considérez-vous comme « un gars ou une fille » de telle ou telle commune ?
- Cet espace appartient selon vous à la ville, à la campagne, à un « entre-deux » ?
- A quoi ressemblera votre commune dans dix ans ?

Thème 2 : « Mes mobilités »

- Mobilités au cours d'une semaine-type
- Question sur le ressenti dans les transports scolaires
- Mobilités au cours du week-end passé
- Mobilités au cours de la journée au lycée : lieux fréquentés, lieux évités ?
- Mobilités au cours des vacances scolaires
- Mobilités désirées non réalisées

Thème 3 : « Mon avenir »

- Quel projet d'études post-bac ?
- Pour les élèves de BTS, pourquoi avoir choisi ce lycée pour réaliser son BTS ?
- Partir ou rester pour faire ses études ?
- Quel rôle jouent les parents dans le choix des études ?
- A quoi voudriez-vous que ressemble votre vie dans 10-15 ans ? (métier, situation familiale, localisation résidentielle)

Annexe 4 - Tableau récapitulatif des jeunes entretenus

- **Terrain Est francilien**

Prénom	Âge	Métiers des parents et lieu de travail	Commune de résidence	Nombre d'années de résidence du jeune dans la commune	Trajectoire résidentielle	Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de kilomètres entre la commune de résidence et la commune urbaine la plus proche
Élèves au Lycée Janot de Sens (distance kilométrique calculée par rapport à Sens)							
Jossia	17	Mère : employée (Sens) Père : restaurateur (Sens)	Chaumot (89)	2	5 ans : ZUP de Sens (89), appartement en location 10 ans : Rosoy (89), maison en location Depuis 2 ans : Chaumot, maison en propriété	686	19
Marianne	16	Mère : graphiste free lance (à domicile) Père : chef d'entreprise (Villeneuve-sur-Yonne)	Villeneuve/ Yonne (89)	16	7 ans : Villeneuve/Yonne, maison en propriété. Divorce 1,5 an : Auxerre (89), appartement en location 6 mois : Vernoy (89), maison en propriété 1 an : garde alternée Vernoy / Villeneuve-sur-Yonne 1 an : Vernoy, maison en propriété 5 ans : Villeneuve-sur-Yonne, maison en propriété	5263	14
Bryan	16	Mère : au foyer Père : ouvrier du bâtiment (Paris)	Cuy (89)	6	10 ans : ZUP de Sens (89), appartement en location	751	8

					Depuis 6 ans : Cuy, maison en location. Mobilité résidentielle évoquée : Perce-neige (89) pour une accession à la propriété		
Léa	17	Mère : gérante d'une agence matrimoniale (Troyes) Père : ouvrier (Sens)	Courlon-sur-Yonne (89)	16	Depuis 16 ans : maison en propriété Mobilité résidentielle évoquée : Pargues (10) dans la maison de campagne	1159	25
Evelyne	17	Mère : certifiée de lettres classiques (Villeneuve-L'Archevêque) Père : gendarme	Villeneuve-L'Archevêque (89)	2	2 ans : La Rochelle (17), appartement de fonction 2 ans : Le Mans (72), appartement de fonction Divorce 2 ans : Le Mans (2 adresses, appartement en location) 4 ans : Poitiers (86) appartement en location 2 ans : Le Mans (72) (2 à 3 adresses, appartement en location) 1 an : Subligny (89), maison en location 1 an : Villeneuve-sur-Yonne, maison en location Mise en couple	1239	24

					de la mère 2 mois : Castres (81), maison en propriété 2 ans : Villeneuve-sur-Yonne (89), maison en location depuis 2 ans : Villeneuve-L'Archevêque, maison en propriété		
Amélie	17	Mère : institutrice (Vinneuf) Père : employé (Sens)	Vinneuf (89)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1308	28
Mélissa	18	Mère : ouvrière (Senoble, Jouy) Père : ouvrier (Senoble, Jouy)	Jouy (89)	18	Depuis 18 ans : maison en propriété	465	28
Mélanie	17	Mère : employée à l'hôpital (Sens) Père : employé (Sens)	Pont-sur-Yonne (89)	3	5 ans : Sens, appartement en location 7 ans : Véron (89), maison en propriété divorce 1 an : Fontaine-la-Gaillarde (89), maison en location 1 an : Saligny (89), maison en location Depuis 3 ans : Pont-sur-Yonne, appartement en location	3206	12
Juliette	18	Mère : infirmière libérale (Saint-Valérien) Père : retraité	Saint-Valérien (89)	4	3 ans : Melun (77), appartement en location 2 ans : Le Mée-sur-Seine (77), appartement en location	1635	16

					5 ans : Saint-Valérien (89), maison en location 4 ans : Montacher-Villegardin (89), maison en location Depuis 4 ans : Saint-Valérien, maison en propriété		
Ange	15	Mère : employée des impôts (Melun) Père : retraité	Pont-sur-Yonne (89)	3	3 ans : Marseille (13), appartement en location 10 ans : Moissy-Cramayel (77), maison en location Depuis 3 ans : Pont-sur-Yonne, maison en propriété	3206	12
Charly	17	Mère : agent technique de la mairie de Paris (Paris)	Champigny /Yonne (89)	3	9 ans : Morne-l'eau (Guadeloupe) Divorce 5 ans : Viry-Chatillon (91), appartement en location. Depuis 3 ans : Champigny, maison en propriété	2142	20
Marie	17	Mère : assistante maternelle (à domicile) Père : peintre en bâtiment (Sens)	Brannay (89)	6 mois	9 ans : Créteil, (94) appartement en location 8 ans : Villeneuve-La-Guyard (89), appartement en location Depuis 3 mois, Brannay (89), maison en	695	16

					propriété		
Thomas	15	Mère : agent de ménage à l'hôpital (Sens) Père : employé (Melun)	Étigny (89)	4	11 ans : Saint-Clément (89), maison en propriété Depuis 4 ans : Étigny, maison en propriété	757	11
Jessica	16	Mère : employée Mairie de Paris (Paris) Père : employé Mairie de Paris (Paris)	Champigny (89)	2	9 ans : Pointe-Noire (Congo-Brazzaville) 5 ans : Brunoy (91), appartement HLM 2 ans : Champigny, maison en propriété	2142	20
Catherine	19	Mère : ouvrière (Bray-sur-Seine) Père : ouvrier au chômage	Sergines (89)	2	3 ans : Dammarie-Les-Lys (77), appartement en location 13 ans : Perce-neige (89), maison en propriété Depuis 2 ans : Sergines, maison en propriété	1221	22
Axel	17	Mère : employée (Sens) Père : ouvrier qualifié (Sens)	Soucy (89)	10	7 ans : Sens (89), appartement en location Depuis 10 ans : Soucy, maison en propriété	1446	12
Julia	15	Mère : gérante d'un magasin (Sens) Père : médecin à l'hôpital (Sens)	Rosoy (89)	8	2 ans : Hanovre (Allemagne), appartement en location 7 ans : Corbeil-Essonnes (91), appartement en location Depuis 8 ans : Rosoy, maison en propriété	1052	8
Océane	18	Mère : factrice	Gisy-les-	6	4 ans :	605	13

		(Sens) Père : jardinier-paysagiste (Parc floral de Paris	Nobles		Bagnieux-sur-Loing (77), maison en location 7 ans : Villeneuve-La-Guyard (89), maison en propriété Depuis 6 ans : Gisy-les-Nobles (89), maison en propriété		
Ursula	17	Mère : employée (Le-Chatelet-en-Brie) Père : commerçant (Fontainebleau)	Villeneuve-La-Guyard	3	10 ans : Vitry-sur-Seine (94), appartement en location. 4 ans : Fontainebleau (77), appartement en location. Depuis 3 ans : Villeneuve-La-Guyard, maison en propriété	3109	25
Antoine	17	Mère : institutrice (Vaudeurs) Père : instituteur (Sens)	Vaudeurs	5	12 ans : Thorigny-sur-Oreuse (89), maison en propriété Divorce Depuis 5 ans : Vaudeurs (89), maison en propriété	506	24
Junior	15	Mère : aide-soignante en maison de retraite (Savigny-sur-Clairis) Père : ouvrier (Sens)	Soucy (89)	3	10 ans : Dakar (Sénégal), élevé par sa grand-mère maternelle. 2 ans : Atlanta (États-Unis), élevé par son oncle. Depuis 3 ans : Soucy (89), maison en propriété	1446	12
Noémie	17	Mère : employée de mairie (Sergines) Père : ouvrier qualifié (Sens)	Sergines (89)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1221	22

Baptiste	19	Mère : institutrice (Étigny) Père : magasinier (Sens)	Étigny (89)	19	Depuis 19 ans : maison en propriété	757	11
Cédric	17	Mère : ouvrière (Sens) Père : ouvrier qualifié (Sens)	Saligny (89)	13	4 ans : ZUP de Sens (89), appartement en location Depuis 13 ans : Saligny, maison en propriété	664	7
Olivia	17	Mère : ouvrière Senoble (Jouy) Père : ouvrier (Sens)	Égriselles-le-Bocage (89)	17	Depuis 17 ans : Égriselles-Le-Bocage, deux adresses, maison en propriété	1229	17
Florian	15	Mère : assistante de direction (Sens) Père : employé chez Leclerc (Sens)	Sergines (89)	11	5 ans : Champigny (89), maison en location 11 ans : deux adresses, maison en location Mobilité résidentielle évoquée : Sergines, maison en propriété	1221	22
Mathilde	19	Orpheline placée dans un famille d'accueil	Gron (89)	10	13 ans : Saint-Florentin (89), appartement en location abandon par sa mère 6 ans : Gron (89), famille d'accueil	1219	7
Élèves au Lycée André Malraux de Montereau-Fault-Yonne (distance de la commune calculée par rapport à Montereau-Fault-Yonne)							
Guillaume	17	Mère : gérante d'un pressing (Montigny-Lencoup) Père : responsable d'agence Cyberenergie, (Montereau-Fault-Yonne)	Montigny-Lencoup (77)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1267	15
Tony	16	Mère : au foyer Père : ouvrier électricien (Paris)	Marolles-sur-Seine (77)	16	Depuis 16 ans : maison en propriété	1593	7,5

Katia	17	Mère : artiste (à domicile) Père : gérant de Ludik (Saint-Germain-Laval)	Montigny-Lencoup (77)	15	2 ans : Champagne-sur-Seine (77), appartement en location Depuis 15 ans : Montigny-Lencoup, maison en propriété	1267	15
Alan	15	Mère : aide-soignante (Les Ulis) Père : ouvrier dans les travaux publics (77)	Marolles-sur-Seine (77)	2	8 ans : Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) 1 an : Massy (91) (2 adresses, appartement en location) 6 ans : Les Ulis (91), appartement en location Depuis 2 ans : Marolles-sur-Seine, maison en propriété	1593	7
Taylor	17	Mère : au foyer Père : ouvrier qualifié (Marolles-sur-Seine)	Marolles-sur-Seine (77)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1593	7
Eloïse	17	Mère : infirmière (Bray-sur-Seine) Père : éducateur spécialisé (Montereau-Fault-Yonne)	Marolles-sur-Seine (77)	15	2 ans : Cannes-Ecluse (77), appartement en location Depuis 15 ans : Marolles-sur-Seine, maison en propriété	1593	7
Julia	15	Mère : aide-soignante (Melun) Père : chauffeur de poids lourd	Pamfou (77)	15	Depuis 15 ans : maison en propriété	936	12
Carine	15	Mère : employée dans une maison de retraite (Montereau-Fault-Yonne) Père : militaire (Fontainebleau)	Villeneuve-la-Guyard (89)	4	4 ans : Besançon (25), logement de fonction 6 ans : Brignoles (83), maison en propriété 1 an : Fontainebleau	3109	11

					(77), logement de fonction Depuis 4 ans : Villeneuve-La-Guyard, maison en propriété		
Thomas	15	Mère : éclusière (Bazoches-Les-Bray) Père : ouvrier (Bray-sur-Seine)	Bazoches-Les-Bray (77)	15	Depuis 15 ans : logement de fonction	813	19
Thomas	16	Mère : cadre infirmière (Montereau-Fault-Yonne) Père : kinésithérapeute (Montereau-Fault-Yonne)	Marolles-sur-Seine (77)	8	8 ans : Montereau-Fault-Yonne (77), appartement en location. Depuis 8 ans : Marolles-sur-Seine, maison en propriété	1593	7
Brandon	16	Orphelin placé en famille d'accueil	Marolles-sur-Seine (77)	13	3 ans : ZUP de Montereau-Fault-Yonne (77) Décès de la mère Depuis 13 ans : Marolles-sur-Seine, maison en propriété	1593	7
Baptiste	17	Mère : infirmière (Montereau-Fault-Yonne) Père : informaticien (Montereau-Fault-Yonne)	Marolles-sur-Seine (77)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1593	7
Laetitia	18	Mère : employée Leclerc (Montereau-Fault-Yonne) Père : employé Mairie de Paris (Paris)	Montigny-Lencoup (77)	7	11 ans : Vitry-sur-Seine (94), appartement en location Depuis 7 ans : Montigny-Lencoup, maison en propriété	1267	15
Etudiants (BTS-Licence)							
Nina	18	Mère : éducatrice spécialisée (Sens) Père : informaticien (Sens)	Villiers-Louis (89)	11	7 ans : Sens (89), appartement en location Depuis 11 ans : Villiers-Louis,	462	10

					maison en propriété		
Amandine	17	Mère : assistance maternelle (à domicile) Père : employée (Courtenay)	Vernoy (89)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	206	19
Emmanuel	23	Mère : au foyer Père : ouvrier (Montereau-Fault-Yonne)	Pont/Yonne (89)	23	Depuis 23 ans : maison en propriété	3206	12
Alexandra	24	Mère : maîtresse de conférences (Paris) Père : au foyer	Villeneuve-L'Archevêque (89)	24	Depuis 24 ans : maison en propriété	1239	24
Emilie	22	Mère : mère au foyer Père : policier (Paris)	Gron (89)	10	12 ans : Paron (89), deux adresses appartement en location Depuis 10 ans : Gron, maison en propriété	1219	7
Pauline	21	Mère : représentante de la fonction publique Père : conseiller pédagogique	Rosoy (89)	21	Depuis 21 ans : Rosoy, maison en propriété Divorce en 2006	1052	8
Nora	19	Mère : employée chez Carrefour Père : ouvrier qualifié	Nailly (89)	5	12 ans : Melun (77), maison en propriété Divorce 2 ans : Sens (89), appartement en location Mise en couple de la mère Depuis 5 ans : Nailly, maison en propriété	1223	7
Tracy	19	Mère : au foyer Père : commercial (France)	Pont-sur-Yonne (89)	19	Depuis 19 ans : maison en propriété	3206	12
Déborah	18	Mère : ouvrière intérimaire (Saint-Julien-du-Sault) Père : ouvrier qualifié (Saint-Julien-du-Sault)	Les Bordes (89)	10	Depuis 10 ans : Les Bordes, deux adresses, appartement en location, maison en propriété	524	18
Manon	19	Mère : bouchère (Saint-Denis-les-Sens)	Gron (89)	10	2 ans : Sens (89), appartement	1219	7

		Père : entrepreneur (Voisines)			en location 2 ans : Malay-le-Grand (89), maison en location 5 ans : Sergines (89), maison en propriété divorce Depuis 10 ans : Gron, maison en propriété		
Séléna	20	Mère : employée (sud de la France) Père : cadre chez Prysmian (Paron)	Michery (89)	4	6 ans : Rouen (76), appartement en location 8 ans : Domats (89), maison en location divorce 4 ans : Saint-Valérien (89), maison en location Depuis 4 ans : Michery, maison en propriété	1030	20
Zakiya	19	Mère : au foyer Père : ouvrier au chômage	Villeneuve-sur-Yonne (89)	19	Depuis 19 ans : appartement en cité HLM	5263	14
Vincent	21	Mère : aide ménagère (Pont-sur-Yonne) Père : décédé	Pont-sur-Yonne (89)	10	10 ans : Toulouse (31), appartement en location 1 an : Tarbes (65), appartement en location Décès du père Depuis 10 ans : Pont-sur-Yonne, maison en propriété	3206	12
Jean-Sullivan	20	Mère : au foyer Père : agent technique (Villeneuve-La-	Villeneuve-la-Guyard (89)	19	Depuis 19 ans : maison en propriété	3109	25

		Guyard)					
Julia	19	Mère : agent de service à la mairie de Paris (Paris) Père : ouvrier (Sens)	Soucy (89)	4	2 ans : Aubervilliers (93), appartement en cité HLM 2 ans : Agde (34), logement chez les grands-parents 10 ans : Aubervilliers (93), appartement en cité HLM 1 an : Paron (89), maison en propriété Depuis 4 ans : Soucy, logement gratuit chez le père de son compagnon	1446	12
Caroline	22	Mère : fonctionnaire de police à l'école des sous-officiers de police (Cannes-Ecluses, 77) Père : fonctionnaire de police à l'école des sous-officiers de police (Cannes-Ecluses, 77)	Champigny (89)	22	Depuis 22 ans : maison en propriété	2240	24
Salima	22	Mère au foyer Père : ouvrier (Senoble)	Chéroy (89)	22	Depuis 22 ans : maison en propriété	1615 hab.	22,5

- **Terrain Ouest francilien**

Prénom	Age	Métiers des parents	Commune de résidence	Nombre d'années de résidence du jeune dans la commune	Trajectoire résidentielle	Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de kilomètres entre la commune de résidence et Paris-centre
Lycéens							
Thomas	17	Mère : scénariste TV-série (à domicile) Père : chef d'entreprise au chômage	Prunay-le-Temple (78)	12	6 mois : Paris (75), appartement en location 2 ans : Bordeaux (33), appartement	384	65

					en location 1 an : Ivry-le-Temple (60), maison en location gratuite 1 an : Courchevel (73), appartement en propriété 6 mois : Ivry-le-Temple (60), maison en location gratuite Depuis 12 ans : Pruney-le-Temple, maison en propriété		
Thomas	16	Mère : employée (Rambouillet) Père : gardien de château (à domicile)	Poigny-la-Forêt (78)	16	Depuis 16 ans : Poigny-la-Forêt maison en propriété jusqu'au divorce, depuis 4 ans, logement de fonction	1030	60
Sébastien	16	Mère : au foyer Père : artisan chauffagiste (Paris)	Boutigny-Prouais (28)	10	6 ans : Poissy (78), maison en propriété puis logement gratuit chez la grand-mère (ZUP) pendant la construction de la maison Depuis 10 ans : Boutigny-Prouais, maison en propriété	1760	68
Clément	17	Mère : aide à domicile (78) Père : ouvrier au chômage	Thoiry (78)	1	6 ans : Neuilly-sur-Seine (92), appartement en location 9 ans : Osmoy (78), maison en propriété divorce	1128	55

					1 an : Beynes (78), maison en propriété Depuis 1 an : Thoiry, maison en location		
Aristide	18	Mère : directrice d'une pension de chevaux (Grosrouvre) Père : agriculteur exploitant (Grosrouvre)	Grosrouvre (78)	18	Depuis 18 ans : maison en propriété	900	52
Clément	18	Mère : aide-soignante à mi-temps dans une maison de retraite (Méré) Père : paysagiste associé (Saint-Nom-La-Bretèche)	Flexanville (78)	10	6 ans : Plaisir (78), appartement en location 2 ans : Saint-Nom-La-Bretèche (78), logement gratuit chez les grands-parents (pendant la construction de la maison) Depuis 10 ans : Flexanville, maison en propriété	567	57
Lois	17	Mère : cadre Renault (Guyancourt) Père : cadre Renault (Guyancourt)	La-Hauteville (78)	4	6 ans : Versailles (78), appartement en location 7 ans : Saclay (91), maison en propriété Depuis 4 ans : La-Hauteville (78), deux adresses, maison en propriété puis maison en location suite au divorce Mobilité résidentielle évoquée : La-Hauteville, pour une accession à la propriété (en	178	69

					cours)		
Thomas	17	Mère : professeure d'anglais (Montigny-Le-Bretonneux) Père : chef d'entreprise (Beynes)	Montfort-L'Amaury	15	2 ans : Plaisir (78), appartement en location Depuis 15 ans : Montfort-L'Amaury, maison en propriété	3115	50
Laurianne	17	Mère : enseignante en lycée (Saint-Quentin-en-Yvelines) Père : avocat d'affaires (Paris)	Méré	11	6 ans : Bois-d'Arcy (78), appartement en propriété Depuis 11 ans : Méré, maison en propriété	1712	48
Henri	17	Mère : kinésithérapeute équine (Houdan) Père : directeur d'une clinique équine (Les Bréviaires)	Méré	1	12 ans : Les Bréviaires (78), maison en propriété 4 ans : Les Ménuls (78), maison en propriété divorce Depuis 1 an : Méré, deux adresses, maison en location puis maison en propriété	1712	48
Victor	17	Mère : podologue-pédicure (Buc) Père : chauffeur (Paris)	Orgerus	7	1 an : Saint-Cyr-L'Ecole (78), appartement en location 9 ans : Vélizy (78), appartement en location Depuis 7 ans : Orgerus, maison en propriété	2343	62
Sarah	18	Mère : femme de ménage (Béhoust) Père : ouvrier (Garancières)	Béhoust	17	1 an : Maisons-Alfort (94), appartement en location Depuis 17 ans :	467	55

					Béhoust, maison en location		
Léna	17	Mère : technicienne Renault (Guyancourt) Père : employé (Houdan)	Houdan (78) / La-Haye (28)	9	5 ans : Chatillon (92) 3 ans : Richebourg (78), maison en propriété Divorce Depuis 9 ans : garde alternée Houdan, appartement en propriété / La-Haye, maison en propriété	3333/905	63/65
Kévin	19	Mère : assistante de direction (Saint-Quentin-en-Yvelines) Père : ingénieur informatique (Malakoff)	Tacoignères (78)	18	1 an : Élancourt (78), appartement en location Depuis 18 ans : Tacoignères, maison en propriété	1040	61
Matthieu	17	Mère : institutrice (Houdan) Père : commercial (Clichy)	Bazainville (78)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1395	58
Alexandra	17	Mère : hôtesse de l'air (Roissy) Père : cadre (Poissy)	Grosrouvre (78)	10	7 ans : Gambais (78°, maison en propriété Depuis 10 ans : Grosrouvre, maison en propriété Mobilité résidentielle évoquée : Montfort-L'Amaury (78) ou Biarritz (64)(dans 2 ans)	900	52
Jacques	17	Mère : hypno-thérapeute (Paris) Père : directeur financier au chômage	Montfort-L'Amaury (78)	12	5 ans : Orlando (États-Unis), maison en location Depuis 12 ans : Montfort-L'Amaury, deux	3115	50

					adresses, maison en location, maison en propriété		
Grécélia	18	Mère : institutrice (Richebourg) Père : employé de réception à Suite Hôtel (Vélizy)	Maulette (78)	14	4 ans : Fontenay-le-Fleury (Yvelines), appartement en location Depuis 14 ans : Maulette, maison en propriété	749	61
Julia	17	Mère : cadre (Paris) Père : cadre (Plaisir)	Galluis (78)	13	4 ans : Montigny-le-Bretonneux (78), maison en propriété Depuis 13 ans : Galluis, maison en propriété	1145	48
Elise	17	Mère : au chômage Père : retraité	Richebourg (78)	17	Depuis 17 ans : maison en propriété	1492	60
Tara	17	Mère : conseillère en marketing et communication à son compte (à domicile) Père : directeur commercial « en train de monter sa boîte » (à domicile)	Grosrouvre (78)	2	2 ans : Le-Chesnay (78), appartement en location 4 ans : Versailles (78), appartement en propriété 3 ans : La-Haye (28), maison en location 3 ans : Galluis (78), maison en location 3 ans : Méré (78), deux adresses, maison en propriété puis maison en location Depuis 2 ans : Grosrouvre, maison en location	900	52
Charlotte	17	Mère : fonctionnaire	Galluis (78)	17	Depuis 17 ans :	1145	48

		au ministère de la santé (Paris) Père : médecin anesthésiste / généraliste remplaçant (Ile-de-France)			maison en propriété		
Maurine	17	Mère : au foyer Père : directeur commercial (France – étranger)	La-Queue-Lez-Yvelines (78)	14	3 ans : Bazainville (78), maison en propriété Depuis 14 ans : La-Queue-Lez-Yvelines, maison en propriété	2126	50
Julien	17	Mère : employée (Versailles) Père : cadre (Paris)	Orgerus	12	2 ans : Orgerus (78°, maison en location 3 ans : Madère (Espagne), appartement en location Depuis 12 ans : Orgerus, deux adresses, deux maisons en propriété	2343	62
Caroline	17	Mère : au foyer Père : ingénieur (Villiers-Saint-Frédéric)	Champagne (28)	9	2 ans : Bordeaux (33), appartement en location 6 ans : Plessis-Bouchard (95), maison en propriété Depuis 9 ans : Champagne, maison en propriété	239	68
Nadège	16	Mère : professeure en lycée (Rambouillet) Père : agriculteur exploitant (Havelu)	Havelu (28)	16	Depuis 16 ans : maison en propriété	115	70
Etudiants (BTS)							
Déborah	18	Mère : employée (Garancières) Père : pompier (Montfort-L'Amaury)	Garancières (78)	6 mois	5 ans : Bougival (78), appartement en location 7 ans : La-Celle-Saint-Cloud (78), appartement	2369	54

					en location 6 ans : Orvilliers (78), maison en propriété Depuis 6 mois : Garancières, maison en propriété		
Emmanuelle	20	Mère : aide à domicile (Plaisir) Père : maçon en intérim (Chartres)	Goussainville (28)	13	7 ans : Plaisir (78), appartement en location à la ZUP Depuis 13 ans : Goussainville, maison en propriété	897	68

Annexe 5 - Liste récapitulative des adultes rencontrés

Élus :

- Maire de Domats
- Maire de La-Queue-Lez-Yvelines
- Président de la Communauté de Communes Bocage Gâtinais

Adultes œuvrant dans le cadre de politiques jeunesse :

- Julien Piète, directeur de la maison des jeunes de Pont-sur-Yonne
- Grégory Gandouin, animateur jeunes et sports Voulx
- Anne Gorisse, ADSL à la MSA Voulx
- Camille Danet, agent de développement au service communication Communauté de Communes du Bocage Gâtinais
- Nathalie Turpin, directrice du Point Info Jeunesse de Sens
- Karima Ghernaout, informatrice du Point Info Jeunesse de Sens
- Sébastien Le Corre, agent sécurité routière

Mère de jeunes :

- Myriam, 45 ans, Sergines, secrétaire de mairie, mère de Noémie (17 ans)
- Isabelle, 44 ans, Villeneuve-sur-Yonne, graphiste free-lance, Mère de Marianne (18 ans), Rémy (17 ans).
- Catherine, 50 ans, Saint-Sérotin, enseignante, mère d'Orianne (17 ans), Alexia (17 ans), Louise (19 ans).
- Florence, 42 ans, Collemiers, enseignante, mère de Quentin (11 ans), Hugo (14 ans), Julie (17 ans).

Commerçants au centre commercial de La Queue-Lez-Yvelines :

- Vendeuse de fenêtres, femme, 45 ans
- Vendeur de motos, homme, 45 ans
- Imprimeur, homme, 55 ans
- Boulangère, femme, 35 ans
- Gérant du magasin Bio, homme, 50 ans
- Coiffeuse, femme, 50 ans
- Caviste, homme, 50 ans
- Stagiaire de l'agence de voyages, homme, 20 ans
- Gérant du kebab, homme, 25 ans
- Employée de la librairie, femme, 22 ans
- Gérant du billard Trick Shot, homme, 27 ans
- Gérant du kebab, homme, 30 ans
- Chef des caisses de Simply Market, femme, 55 ans

Annexe 6 - Le rapport des jeunes à leur maison

Sondage en ligne réalisé en avril 2013 (durée : un mois, site : https://fr.surveymonkey.com). 638 réponses exploitables sur 688 réponses recueillies.

1. Où habitez-vous ?

- ☐ En centre-ville
- ☐ En banlieue
- ☐ Dans une commune périurbaine
- ☐ A la campagne

2. A quoi ressemble la maison que vous habitez ?

- ☐ Appartement
- ☐ Maison de village (maison donnant sur un trottoir)
- ☐ Maison ancienne (fermette maison bourgeoise)
- ☐ Pavillon
- ☐ Autre

3. Décrivez rapidement l'apparence de votre maison.

4. Quelle est la pièce dans votre maison que vous appréciez le plus ?

- ☐ Salon
- ☐ Chambre
- ☐ Cuisine
- ☐ Salle à manger
- ☐ Salle de bains
- ☐ Jardin
- ☐ Garage

5. Pourquoi ?

6. Dans 10 ans, aimeriez-vous habiter une maison individuelle ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

7. Pourquoi ?

8. Vous êtes

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

9. Quel âge avez-vous ?

10. Dans quelle commune habitez-vous ?

11. Dans quel département se situe la commune où vous habitez ?

12. Accepteriez-vous d'être contacté par mail si votre profil correspond à l'étude menée ? Dans l'affirmative, indiquez votre mail.

Annexe 7 - Avoir 18 ans, un cap ou un non-évènement ?

Sondage en ligne réalisé en novembre 2013 (durée : un mois, site : http://www.mon-enquete-enligne.fr). 599 réponses exploitables sur 943 recueillies.

1. **Avez-vous fêté ou avez-vous l'intention de fêter vos 18 ans ?**
   - ☐ Oui
   - ☐ Non

2. **Pourquoi ?**

3. **Si oui, sous quelle forme ? (soyez le plus précis possible)**

4. **Si vous avez (ou avez l'intention d'inviter du monde, ces personnes appartenaient**
   - ☐ A vos amis
   - ☐ A votre famille
   - ☐ A vos amis et à votre famille

5. **Que signifie avoir 18 ans pour vous ?**
   - ☐ Avoir son bac
   - ☐ Devenir adulte
   - ☐ Pouvoir faire ce que l'on veut
   - ☐ Pouvoir faire son service militaire ou civique
   - ☐ Pouvoir passer son permis de conduire
   - ☐ Pouvoir quitter ses parents
   - ☐ Pouvoir voter
   - ☐ Rien de tout cela

6. **Pour vous, avoir 18 ans ?**
   - ☐ C'est important. C'est un cap dans la vie d'une personne
   - ☐ Ca ne change rien

7. **Pourquoi ?**

8. **Si avoir 18 ans n'est pas important pour vous, quel serait l'âge qui aurait plus d'importance ?**

9. **Pourquoi ?**

10. **Devenir adulte, pour vous, c'est**
    - ☐ Avoir un enfant
    - ☐ Etre autonome (se débrouiller tout seul)
    - ☐ Faire des études, loin de chez ses parents
    - ☐ Ne plus habiter chez ses parents
    - ☐ Pouvoir faire ce que l'on veut
    - ☐ S'assumer financièrement
    - ☐ Se marier ou vivre en couple

11. **Vous êtes**

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

12. Quel âge avez-vous ?

13. Où habitez-vous (nom de la commune et du département)

14. Quelle est la profession de votre mère ?

15. Quelle est la profession de votre père ?

16. Quel est votre statut ?

Lycéen
Etudiant
Salarié
Autre

17. Quel est votre prénom ?

18. Accepteriez-vous d'être contacté par mail pour des précisions ? Si oui, indiquez votre adresse.

Annexe 8 - Diaporama de la séance 1 "Atelier de mobilité" menée avec une classe de 1ère STMG

La France : population, mobilités et territoires (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Les hommes et leurs territoires	Accessibilité Métropolisation Population/peuplement Réseau Urbanisation	L'examen de cartes de densité fait apparaître à la fois les « vides » et les « pleins » du territoire et l'accentuation du phénomène de métropolisation. Ces trames de peuplement ne sont pas statiques (à titre d'exemples, les migrations interrégionales favorisent désormais le Sud et l'Ouest) Le territoire est parcouru par de multiples mobilités temporaires (notamment de travail ou de loisirs), qui jouent à diverses échelles de temps et d'espace. La répartition de la population et les mobilités sont étroitement articulées à l'organisation des réseaux de transports à toutes les échelles
B - Sujet d'étude au choix :		**Des sites Internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement et de leur donner une occasion de les utiliser.**
- Le réseau TGV		Le réseau des trains à grande vitesse a modifié et modifie profondément la relation espace/temps sur le territoire de la France. Appelé à s'étendre dans sa dimension nationale et européenne, il est générateur de nouvelles dynamiques d'organisation du territoire à différentes échelles
- Les mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine ou d'une région		Les mobilités profitent essentiellement à la ville. Elles rapprochent, mettent en relation, mais aussi hiérarchisent (par l'inégalité d'accès aux réseaux de communication). Elles conduisent à dissocier de plus en plus des lieux spécialisés de résidence, de travail et de loisirs ; mais cette dissociation est en partie mise en cause par des éléments nouveaux (prix de l'énergie, souci du développement durable, etc.)
- Un territoire de proximité : la communauté urbaine, d'agglomération ou de communes		On étudie une communauté urbaine, d'agglomération ou de communes, en montrant que les lois de décentralisation et les progrès de l'intercommunalité ont débouché sur ce nouveau territoire de gestion. On insiste sur le jeu des acteurs et les choix opérés en étudiant son périmètre géographique, son mode d'organisation, ses compétences et ses modes de financement On souligne l'importance progressive acquise par cette communauté face au pavage communal ancien

Extrait du programme de première STMG (géographie)
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59167

Thème : Information et intelligence collective

Pour l'organisation, l'information est le vecteur de la communication, de la coordination et de la connaissance, tant dans ses relations internes que dans ses relations avec ses clients, usagers et partenaires. Le système d'information structure l'organisation et prend en charge la diffusion et le partage des informations entre les acteurs. L'environnement de travail numérique offre des opportunités nouvelles de collaboration par l'intégration des compétences, la production d'informations et de connaissances, constitutives d'une véritable « intelligence collective ».
L'étude du thème vise à appréhender le rôle majeur de l'information dans les processus de gestion, les opportunités et les risques que génèrent les formes et modalités de communication et de collaboration avec le numérique, l'impact de l'informatisation des processus de gestion.

Questions de gestion	Notions	Contexte et finalités
En quoi les technologies transforment-elles l'information en ressource ?	Donnée, information et connaissance Rôles, accessibilité et valeur de l'information Information et communication interne et externe Système d'information (SI) dans l'organisation : acteurs et rôles, SI des métiers (ressources humaines, comptabilité, marketing), applications et services	**Dans les activités de gestion, l'information est à la fois source et résultante de l'action individuelle et collective. Les systèmes d'information (SI) concourent à en faire une ressource stratégique pour toute organisation.** À partir de l'utilisation effective d'un environnement numérique, en particulier dans le cadre de l'étude des thèmes du programme, l'élève est capable de : - repérer l'origine d'une information et les étapes de sa transformation (de la donnée à l'information, de l'information à la connaissance et à sa transmission) ; - mesurer le rapport information /communication dans le contenu d'un message ; - décrire les services rendus par le SI aux divers métiers de l'organisation ; - comparer les fonctionnalités des outils et services disponibles ; - situer le rôle des acteurs et des applications du SI dans un processus de gestion donné.

Extrait du programme de première STMG (sciences de la gestion)
https://eduscol.education.fr/ecogest/enseignements/ecogest/im_ecogest/1-stmg-sciences-de-gestion-1ere.pdf

Atelier transversal

- Géographie
- Sciences de gestion

Comment allier géographie, recherche et sciences de la gestion ?

Objectifs :

- Comprendre comment se constituent les savoirs en sciences humaines.
- Utiliser des compétences bureautiques au service d'une étude de cas.
- Traiter rigoureusement les données collectées.

Capacités et méthodes mises en œuvre

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1. Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2. Changer les échelles et mettre en relation	- situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1. Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- [illegible]hiser et confronter des [illegible]s approches spécifiques en fonction du [illegible]orpus documentaire
	[illegible]néral d'un document o[illegible]entaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées-clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

Ethnos

Word

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées-clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

Organisation des séances

- 17/10 : réalisation de la trame du questionnaire. TG x 4 (note sur 10 points) avec CDF
- Vacances de la Toussaint : synthèse des questionnaires par CDF
- 15/11 : réalisation en Sciences de gestion du questionnaire sur Ethnos avec AMQ. 5 exemplaires / élève.
- 22/11 : retour des questionnaires remplis, vérification par CDF (note sur 10 points)
- 6/12 : dépouillement et traitement. Réalisation d'un rapport collectif de traitement (TG x 4) avec AMQ & CDF (note sur 20 points)

Les thématiques du questionnaire

TG x 4, rédigez des questions pour chacune des thématiques suivantes : (Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Pourquoi ?...)

- Mobilités résidentielles (changement de domicile)
- Mobilités domicile – lycée
- Mobilités au cours de la journée au lycée
- Mobilités pendant le week-end passé
- Mobilités pendant la semaine passée (hors lycée et we)
- Mobilités de vacances
- Mobilités non réalisées
- Mobilités envisagées après le bac (études)

Annexe 9 - Diaporama de la séance "La posture de l'enquêteur" menée avec une classe de 1ère STMG

Grande enquête :

Les mobilités des élèves du lycée de Sens

Dans le cadre d'un sujet d'étude de géographie (*La France, populations, mobilités et territoires*) et du thème de Sciences de gestion (*En quoi les technologies transforment-elles les informations en ressources ?*), nous désirons connaître les déplacements que vous réalisez en tant que lycéen. Nous vous remercions de répondre à nos questions, qui s'organisent en neuf grands thèmes. Vos réponses resteront anonymes et confidentielles : le prénom que vous donnerez peut être un pseudo. Nous en avons besoin pour identifier les questionnaires.

❖**Mobilités résidentielles (changement de domicile)**

0 As-tu déjà déménagé ?

Commune et département	Durée de résidence	Motif du déménagement

0 Si tu as déménagé, cela te plaît-il de changer de domicile ? Pourquoi ?

❖**Mobilités domicile – lycée**

0 Comment te rends-tu au lycée ?

0 Pourquoi utilises-tu ce moyen de transport ?

0 Combien de temps, cela te prend-t-il ?

0 Avec qui, viens-tu au lycée ?

0 Aimerais-tu changer de moyen de transport ?

0 Lequel aimerais-tu utiliser ?

0 Pourquoi ?

❖ **Mobilités au cours de la journée au lycée**

0 Que fais-tu quand tu n'as pas cours pendant ta journée au lycée ?
0 Avec qui passes-tu ton temps libre ?
0 Où vas-tu ?
0 Pourquoi vas-tu dans cet endroit ?
0 Rentres-tu chez toi le midi ?

❖ **Mobilités pendant le week-end passé**

0 Es-tu sorti le week-end dernier ?
0 Où es-tu allé ?
0 Comment t'es-tu déplacé ?
0 Avec qui es-tu sorti ?
0 Qu'avez-vous fait ?
0 Décris tes occupations du week-end dernier : le jour et la nuit.
0 Fais-tu cela tous les week-ends ?
0 Si tu n'es pas sorti de chez toi, qu'as-tu fait ?

❖ **Mobilités pendant la semaine passée (hors lycée et we)**

0 Que fais-tu le soir après les cours ?
0 Où vas-tu ?
0 Avec qui y vas-tu ?
0 Que fais-tu le mercredi après-midi ?
0 Où vas-tu ?
0 Avec qui fais-tu cela ?
0 As-tu une activité hebdomadaire ? Si oui, laquelle ?
0 Où vas-tu faire les magasins ? Avec qui ?

❖ **Mobilités de vacances**

0 Pars-tu en vacances ?
0 Où pars-tu en vacances ?
0 Combien de temps pars-tu en vacances ?
0 Avec qui pars-tu en vacances ?
0 Qu'as-tu fait pendant ces vacances ?
0 Pars-tu régulièrement en vacances ?

❖ **Mobilités non réalisées**

0 As-tu déjà voulu partir à un endroit et tu n'as pas pu ?
0 Si oui, lequel ?
0 Pourquoi n'as-tu pas pu y aller ?
0 A quels autres endroits aimerais-tu aller ?
0 Qu'aimerais-tu y faire ?
0 Pourquoi ne peux-tu y aller ?
0 Penses-tu que tu pourras le faire plus tard ?
0 Aimerais-tu voyager dans un pays étranger ?
0 Si oui, lequel ?
0 Avec qui aimerais-tu partir en vacances ?

❖ **Mobilités envisagées après le bac (études)**

0 Quelles études veux-tu faire après le bac ?
0 Combien d'années d'études, es-tu près à faire au maximum ?
0 Où penses-tu faire tes études après le bac ?
0 Pourquoi ?
0 Comment comptes-tu t'y rendre ?

❖ **Divers**

0 As-tu déjà pratiqué l'auto-stop ?
0 Si oui, dans quelles conditions ? (météo, nuit/jour, seul/accompagné, entre quel endroit et quel endroit)
0 Si non, pourquoi n'as-tu jamais pratiqué l'auto-stop ?

❖**Etat civil**

Prénom : Age : Sexe : Lieu de naissance (commune et department) :
Profession du père :
Profession de la mère :
Tes parents sont propriétaires ou locataires de leur logement ?

Nom de la commune où tu habites :
A ton avis, cette commune appartient à
- La ville
-La campagne
-Un entre-deux
Pourquoi ?

La posture de l'enquêteur

DOC 1 : « On s'est toujours méfié de l'influence que pouvaient exercer les opinions de l'enquêteur sur le plan idéologique. En fait, toute opinion de l'enquêteur, quelque soit le sujet, peut exercer une influence. (…) C'est pourquoi la formation des enquêteurs a pour but de les rendre conscients de leurs propres opinions afin de les neutraliser. »

Madeleine Grawitz. *Méthode des sciences sociales.* Paris, Dalloz, 1981. p. 722

DOC 2 :

Quelles sont les dérives du travail de l'enquêteur qui sont dénoncées dans ces documents ?

DOC 3 : La charte de l'enquêteur

Qu'est-ce qu'un enquêteur ?

Un enquêteur est un salarié d'une société d'enquêtes ou d'un cabinet d'études. Il participe, au départ, à la préparation d'une enquête commandée par une société ou administration cliente. L'enquêteur prend connaissance de la méthodologie de l'enquête, des consignes et du matériel support disponible pour enregistrer les données recueillies.

Sur le terrain pour les interviews, il organise son temps. Par ailleurs, il respecte les consignes et la méthode d'interrogation définie précédemment et enregistre les réponses obtenues. L'enquêteur crée le contact avec un public choisi au hasard, ou, au contraire, imposé en tant que cible prédéfinie.

Afin d'optimiser au maximum le recueil de résultats, l'enquêteur se doit de mener des entretiens à la fois concis, précis et rapides. Les réponses à d'éventuelles questions dites « ouvertes » doivent être écrites avec exactitude et neutralité. L'enquêteur doit remettre les résultats bruts de l'ensemble de ses enquêtes dans les délais qui lui sont impartis.

Extrait de
http://www.marketing-enqueteur.com/divers/la-charte-de-lenqueteur

Quelles sont les qualités attendues d'un enquêteur ?

DOC 4 : Formation "Les enjeux du métier d'enquêteur"

La production d'une étude de qualité réside dans un premier temps dans la qualité du recueil de l'information.
Cet élément essentiel contribue à la valeur ajoutée de l'étude auprès des clients. Les Instituts de Sondage et les Sociétés d'Etudes, Marketing et Opinion ont besoin de professionnaliser les enquêteurs dont les profils sont très divers.

Cette formation explique les enjeux associés au recueil de données sources et l'importance que les enquêteurs prennent dans le processus plus global de production d'une étude.

http://www.fafiec.fr/Recherche-formation/node_23772/Etudes-sondages/enjeux-metier-enqueteur

Les qualités d'un enquêteur	Les dérives dénoncées

Les objectifs de l'enquête

- **Apprendre à croiser des données** : tris à plat, tris croisés. (fonction Ethnos)

Exemple :

- Les enfants de cadres supérieurs ont-ils des mobilités différentes de ceux issus de catégories ouvrières ou intermédiaires ?
- Part-on plus en vacances quand on habite dans une ville, à la campagne ou dans un espace d'entre-deux (périurbain) ?
- Les filles occupent-elle différemment leur temps libre au lycée ?

- **Mettre l'accent sur des éléments intéressants.**
- **Présenter ces résultats sous la forme d'un diaporama.**

Classement PCS

(professions et catégories socio-professionnelles)

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES	
21	Artisans
22	Commerçants et assimiles
23	Chefs d'entreprises de dix salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs et assimilés
35	Professions de l'information, arts et spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Instituteurs
43	Professions libérales
44	Clergé, religieux
45	Professions administratives fonction publiques
46	Professions administratives com. des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaitre, agents de maitrise.
AGRICULTEURS	
10	Agriculteurs
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprise
73	Retraités cadres et professions intermédiaires
76	Retraités employés et ouvriers
AURES INACTIFS	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Personnes sans activité professionnelle

Annexe 10 - Diaporama de la séance menée avec des classes de Seconde

Villes et mobilités

Objectif : comprendre que la définition de la ville du XXIème siècle est basée sur les mobilités

Travail à faire

- **Réaliser trois photographies** (avec appareil photo numérique ou téléphone portable)
  - Une représentant le mieux vos mobilités
  - Une représentant le mieux la commune que vous habitez
  - Une représentant le mieux le lycée
- **Justifier** (par écrit) vos choix et votre cadrage
- **Présenter** vos photographies **à l'oral** à l'aide d'un **diaporama**.

Annexe 11 - Tableau récapitulatif des profils des jeunes ayant réalisé des photographies

Prénom	Âge	Métiers des parents	Commune de résidence	Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de kilomètres entre la commune de résidence et la commune urbaine la plus proche
Katia	17	Mère : artiste (à domicile) Père : gérant de Ludik (Saint-Germain-Laval)	Montigny-Lencoup (77)	1267	15
Laetitia	18	Mère : employée Leclerc (Montereau-Fault-Yonne) Père : employé Mairie de Paris (Paris)	Montigny-Lencoup (77)	1267	15
Guillaume	17	Mère : gérante d'un pressing (Montigny-Lencoup) Père : responsable d'agence Cyberenergie, (Montereau-Fault-Yonne)	Montigny-Lencoup (77)	1267	15
Louis	15	Mère : sans activité Père : cadre de la fonction publique	Rosoy (89)	1049	6
Victor	15	Mère : sans activité Père : cadre de la fonction publique	Rosoy (89)	1049	6
Aline	15	Mère : service aux personnes Père : ouvrier qualifié	Saint-Martin d'Ordon (89)	391	28
Thomas	16	Mère : employée de la fonction publique Père : contremaître	Vallery (89)	557	20
Julie	16	Mère : au foyer Père : ingénieur	Domats (89)	885	21
Brenda	16	Mère : agent de service (fonction publique) Père : ouvrier agricole	Molinons (89)	271	23
Carla	16	Mère : au foyer Père : technicien	Le-Plessis-Saint-Jean (89)	217	26
Aurélien	15	Mère : artisan Père : artisan	Villeblevin (89)	1822	28
Sarah	16	Mère : au foyer Père : artisan	Michery (89)	1043	14
Luc	16	Mère : aide-soignante Père : employé de la fonction publique	Egriselles-le-Bocage (89)	1197	17
Enora	15	Mère : ingénieur Père : ingénieur	Fontaine-La-Gaillarde (89)	498	8
Antoine	15	Mère : employée d'administrative d'entreprise Père : cadre de la fonction publique	Chaumont (89)	620	26

Annexe 12 – Article paru dans *Télérama* et tableau récapitulatif des profils des jeunes suivis par Télérama et rencontrés par mes soins en entretien collectif

« SANS LES PARENTS, C'EST LA GALÈRE »

Armel, Manon, Léa... Ils vivent dans des villages ou des hameaux isolés près de Sens. Comment se débrouillent-ils pour organiser leur vie d'ado ? Ils nous racontent. Par **Marc Belpois** Photos **Julien Mignot** pour *Télérama*

C'est miraculeux, un bus. Il faut vivre en ville pour ne pas s'en apercevoir. Dans la campagne bourguignonne, on connaît des jeunes gens qui vendraient leur âme au diable pour un réseau de transports en commun.

Manon, Armel, Léa, Oriane, Alexia et Christian habitent à 10 ou 20 kilomètres les uns des autres, chacun dans son bourg, son village, son hameau. D'ordinaire, ils se retrouvent au lycée de Sens, sous-préfecture de l'Yonne, où tous passent leur année de terminale, mais ce sont les vacances de la Toussaint. Et le car scolaire se repose lui aussi. Que ressent-on, dès lors, lorsqu'on a 17 ans et le désir pressant de s'arracher du cocon familial pour voler de ses propres ailes jusqu'à ses amis, cet autre horizon terriblement excitant ? Comment se construit-on, dans le monde d'Internet : le village global l'emporte-t-il sur leur village ? Manon, Armel, Léa, Oriane et leurs copains s'étonnent un peu qu'un journaliste vienne leur poser toutes ces questions. Nous insistons : *« Ça doit vous agacer que la télé parle sans cesse des problèmes des jeunes de banlieue, et pas des vôtres ? Vous êtes un peu la jeunesse invisible, non ? »*

Comme partout, LE rendez-vous, c'est au McDo ou à Pat à Pain. « Manger, c'est notre activité principale », plaisante Armel.

LES JEUNES EN 2014

« La jeunesse invisible », voilà qui laisse **MANON** songeuse… *« Peut-être que les médias s'intéressent plus aux minorités. Vous savez, dans mon village, on est tous un peu pareils… »* Villethierry, huit cents âmes, aucun commerce, est un hameau en extension constante depuis trente ans, repeuplé par les « travailleurs pendulaires », comme disent les sociologues pour désigner ces oiseaux migrateurs qui vont et viennent, de leur domicile au vert à leur boulot dans une métropole. Ainsi, le père de Manon fait tous les jours le trajet jusqu'à Nanterre, en région parisienne, une centaine de kilomètres à vol de cigogne.

Dans la rue principale, le trottoir est rikiki. On dirait qu'il est là pour la forme, sûrement pas pour accueillir des flâneurs le nez en l'air, encore moins des jeunes. Manon s'en fiche, il ne lui viendrait pas à l'idée de musarder dans Villethierry. Quelques jeunes traînent parfois dans l'Abribus, le quartier général de la jeunesse rurale. Pas elle. Ce n'est pas son truc. *« Je n'en veux pas à mes parents de s'être installés ici, il y a vingt ans. C'est très agréable de grandir dans une maison spacieuse avec jardin. Seulement, à 17 ans, c'est un peu pesant… »*

On lui trouve de la mélancolie, à Manon. Et dans l'instant suivant de la gaieté et de l'entrain. Manon insiste, elle n'est pas à plaindre. Mais oui, elle rêve d'ailleurs. De plongée sous-marine en Egypte. Ou plus simplement de cinéma, son autre passion. *« Les salles de Sens et de Montereau proposent les mêmes films d'action américains et des comédies franchouillardes, ce ne sont pas trop mes goûts. Heureusement qu'il y a Internet… »*

Cette histoire de banlieue, ça la travaille. Manon se remémore un souvenir d'enfance : sa mère, alors institutrice à Montereau, la grande ville voisine, avait monté une comédie musicale avec des jeunes de là-bas. Manon était venue. *« Il paraît que je regardais les Noirs avec de ces yeux ! Ma mère a dit : il faut qu'on les sorte un peu, nos enfants ! »*

Les deux boulangeries, le kebab, la boucherie, la crémerie, les boutiques qui ont fermé et celles qui ont ouvert… **ARMEL** met un point d'honneur à citer tous les commerces de sa ville. Saint-Valérien, mille sept cents habitants, est un point de ravitaillement pour les villages alentours. *« Il y a tout ce qu'il faut »*, souligne-t-il, au cas où l'on n'aurait pas vu.

Armel vient d'avoir 16 ans. On le trouve drôlement mature. Il roule un peu les mécaniques, pas pour crâner mais parce qu'il a les idées bien en place. Nous passons devant la salle des fêtes. *« Et pour les jeunes, il y a tout ce qu'il faut ? »* La question lui paraît presque incongrue, comme si l'espace dédié aux festivités pouvait servir à autre chose qu'aux « réceptions » et autres activités des adultes. *« Si on veut se retrouver, on se retrouve, c'est tout »*, dit-il en tripotant son téléphone portable…

Armel habite avec sa mère et son frère dans un lotissement. Depuis la fenêtre de sa chambre, la campagne s'étale loin. Des champs de tournesol ? De maïs ? Il n'en sait rien. Armel rêve parfois d'un scooter. Un coup de gaz et hop ! direction Manon, Oriane et Léa… Sa mère ne veut pas. Elle dit que c'est trop cher, qu'il faut un permis et que les routes sont bien trop dangereuses. On ne lui donne pas tort, les voitures avalent d'un trait les grandes lignes droites, qu'elles connaissent pas cœur, et elles n'ont pas l'habitude de croiser des deux-roues.

Armel a une maman conciliante. Très conciliante. Le week-end, si elle peut, elle le pousse en voiture jusqu'à Sens ou Montereau. Armel y retrouve ses potes, ils traînent un peu puis vont au kebab, chez Pat à l'ain ou au McDo : *« manger, c'est notre activité principale »*, plaisante-t-il à moitié. Parfois, rarement, quand la trentaine d'euros d'argent de poche mensuel n'est pas épuisée, la petite bande se paye un laser game, un bowling, un film d'horreur. *« C'est marrant de voir sursauter les autres, surtout les filles ! »* Mais le mieux, c'est quand même les fêtes chez Léa.

De gauche à droite : Manon, Armel, Léa, Alexia et sa sœur jumelle, Oriane.

Dans un coin vallonné, une grande et belle bâtisse, agencée autour d'une cour intérieure. A la façon des fermes fortifiées, en somme, sauf qu'ici on ne vit pas retranché. Le portail est grand ouvert, aux amis de LÉA, aux amis de ses amis, et même au journaliste de *Télérama*, si ça lui chante ; il goûtera l'alcool de pousses d'épines noires.

Surtout, il y a une vaste salle avec table de ping-pong, jeu de palets, batterie, matériel sono et boule à facettes, une autre pièce avec divans et fauteuils, le tout à disposition des jeunes. Le paradis. Léa y organise des méga fêtes, parfois quarante ados réunis jusqu'à tard dans la nuit. *« On peut faire du bruit, y a rien autour. »* Ils tchatchent, dansent, s'imbibent, *« un peu mais pas trop »*, jure-t-elle avec un sourire qu'on hésite à interpréter. Certains viennent avec un duvet. *« Ce n'est pas comme en ville, où chacun peut rentrer chez soi quand ça lui prend... »* Les adultes sont priés de rester à l'écart. Ils se font discrets mais ils veillent.

Léa aime l'idée que son agriculteur de père *« prenne soin »* de la ferme qu'occupaient déjà ses arrière-arrière-grands-parents, il y a un siècle. Et que son grand frère s'y prépare. Mais elle n'éprouve pas le même attachement sentimental à cette terre. Léa ne se voit pas au volant d'un tracteur, à cultiver comme eux les 160 hectares de colza, de betterave, de blé, de maïs de l'exploitation. *« J'aide parfois quand il faut arracher les mauvaises herbes dans les champs, c'est à peu près tout... »* Elle ne se sent ni yonnaise, ni bourguignonne, ni même « campagnarde ». *« Je ne suis pas différente des filles qui vivent en ville. A Sens, au lycée, personne ne me regarde de travers, ce n'est pas comme si je portais une salopette ! »*

Léa a choisi d'être interne. Comme Harry Potter. Elle en a eu assez de se lever avant l'aube pour attraper le bus scolaire qui lambine de village en village. *« L'hiver, il fait nuit, on ne profite même pas du paysage. »* L'internat, ça lui plaît bien. Et puis elle y retrouve Oriane.

Ce n'est pas qu'elle trouve son village moche, ou qu'elle s'y sente mal. Mais la maison de ses parents pourrait être téléportée 10 kilomètres plus loin que ça ne changerait pas grand-chose... Elle n'y fait rien, à Saint-Sérotin, cinq cents habitants, pas un commerce, juste le café Aux sangliers. *« Il paraît qu'il y a des chasseurs au comptoir et des têtes de biches accrochées aux murs, mon père m'a interdit d'y mettre les pieds... »* Le père d'ORIANE, prof de maths au collège, est d'origine marocaine. Et ça, en revanche, ça compte. C'est tout un monde de l'autre côté de la Méditerranée, une famille qu'elle a visitée à cinq reprises, des souvenirs, de l'émotion. *« Avec mes cousins marocains, on reste en contact sur Facebook. »* Oriane utilise beaucoup Facebook. Au saut du lit, si l'on a bien compris. Elle raconte : *« Ce matin, ma mère me demande ce que l'on a prévu de faire avec le journaliste. "Mais, maman, je peux pas te dire, faut que j'aille sur Facebook !" »* Pour Oriane, Manon, Armel et Léa, il semble tout à fait saugrenu d'organiser le lendemain.

Pour leurs parents, ce peut être acrobatique. Car ce sont eux, en définitive, qui assurent les transports, le ramassage de gosses d'un village à l'autre, jusqu'à la destination finale. L'un assurant l'aller, l'autre le retour. D'évidence, ils sont la clé, la condition *sine qua non* pour vivre heureux, ici, lorsqu'on a 17 ans. Oriane, Manon, Armel et Léa préféreraient faire autrement, mais bon... *« Je connais des parents qui ne font pas l'effort*, dit Oriane. *Et alors là, c'est la galère... »*

L'année prochaine, le bac en poche, ce sera différent. Ils seront loin, *« sans doute à Dijon »*, disent-ils le plus fréquemment. On s'étonne que, pour leurs études supérieures, ils ne visent pas Paris, la capitale, d'un attrait a priori incomparable à leur âge, et de surcroît plus proche de chez eux que Dijon. *« Paris, ça ne sent pas très bon, les loyers sont trop chers et les gens sont stressés, limite désagréables »*, affirme Armel. Il sourit, songeur : *« Dijon, on y sera sûrement tous. Ce sera tout de même plus facile pour se retrouver. »* ●

Fin de notre série consacrée aux jeunes.

Merci à Catherine Didier-Fèvre, doctorante en géographie, auteure d'un article éclairant : « Etre jeune et habiter les espaces périurbains : la double peine ? », publié dans la revue *Géo-Regards*, n°6.

Prénom	Age	Métiers des parents	Commune de résidence	Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de kilomètres entre la commune de résidence et la commune urbaine la plus proche
Alexia	17	Mère : professeure au collège de Saint-Valérien (89) Père : professeur au collège de Saint-Valérien (89)	Saint-Sérotin (89)	547	16
Oriane	17	Mère : professeure au collège de Saint-Valérien (89) Père : professeur au collège de Saint-Valérien (89)	Saint-Sérotin (89)	547	16
Armel	16	Mère : profession intermédiaire santé, travail, social	Saint-Valérien (89)	1716	16
Léa	17	Mère : profession intermédiaire santé, travail, social Père : agriculteur exploitant à Dollot (89)	Dollot (89)	318	20
Céline	17	Mère : ingénieur, cadre technique d'entreprise Père : ouvrier qualifié	Saint-Valérien (89)	1716	16
Christian	17	Placé en famille d'accueil	Vallery (89)	557	20
Manon	17	Mère : institutrice Père : ingénieur, cadre technique d'entreprise à Nanterre (92)	Villethierry (89)	829	24
Benjamin	17	Mère : profession intermédiaire administration fonction publique Père : commerçant	Cerisiers (89)	991	19

Annexe 13 - Questionnaire sur le BSR et le permis de conduire

Classe :	Age :	Commune de résidence :	Fille / Garçon

Interne	Externe	Demi-pensionnaire

Avez-vous passé le BSR ou envisagez-vous de le passer ?	
Oui	Non
Pourquoi ?	
Envisagez-vous, quand vous aurez l'âge requis, de passer le permis de conduire ?	
Oui	Non
Pourquoi ?	
Etes-vous déjà allé à Paris (ville) ?	
Oui	Non
Quand ?	**Combien de fois ?**
Avec qui ?	
Quel moyen de transport avez-vous emprunté à cette occasion ?	
Qu'avez-vous fait lors de cette journée ?	
Envisagez-vous d'aller à Paris seul (e) dans un avenir proche ?	
Oui	Non
Pourquoi ?	

Annexe 14 - Carnet de mobilité

CARNET DE MOBILITE

Prénom :
Age :
Sexe :
Lieu de résidence :

1

Guide d'utilisation de votre carnet de mobilité

Votre objectif: M'aider à comprendre vos impressions sur vos déplacements.
http://www.theses.fr/s75353

Comment faire? En remplissant **quotidiennement** pour chaque motif de déplacement votre carnet après chaque déplacement, même celui qui vous paraît le plus anodin, pendant une semaine. Pour ceci, trois étapes :

1ère étape :

Je remplis bien chaque case du tableau, afin de caractériser mon déplacement. Dans la dernière case, je dis mes impressions sur le trajet (long ou court, fatiguant ou agréable, simple ou compliqué,...)

2ème étape:

J'écris mes impressions sur les déplacements de ma journée en général et sur les lieux fréquentés.

3ème étape:

Avec un appareil-photo ou mon téléphone, **je prends des photos** des lieux qui ont de l'importance dans mes déplacements, j'explique pourquoi je les ai choisis dans les dernières pages du livret.

NB : Toutes les informations consignées dans ce carnet demeurent confidentielles.

2

LUNDI ..../..../....

	Lieu de départ/ Lieu d'arrivée	Heure de départ/ Heure d'arrivée	Motifs du déplacement	Modes de transport utilisés	Qui fait le trajet avec vous?	Vos impressions sur ce trajet
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

3

VOS IMPRESSIONS SUR LES DEPLACEMENTS DE LA JOURNEE

4

Annexe 15 - Questionnaire passé en 2011 auprès de 150 élèves du lycée Janot (Sens)

- **Commune de résidence et habitat**

Commune de résidence :

1. Dans quelle commune habitez-vous ?
2. D'après vous, cette commune appartient à la ville, la campagne ou à l'espace périurbain ?
3. Si vous présentiez à un ami facebook votre commune, que diriez-vous en quelques lignes ? (paysage, commerces, services).
4. Depuis combien de temps habitez-vous dans cette commune ?
5. A quels autres endroits avez-vous habité avant de résider dans cette commune ?

Habitat :

6. Quel type d'habitat votre famille occupe-t-elle ? (appartement, pavillon, maison de village, maison ancienne).
7. Décrivez le logement que votre famille occupe. Nombre de personnes occupant le logement.
8. Vos parents sont-ils propriétaires du domicile que vous habitez ? Date de l'achat
9. Où travaillent les adultes avec qui vous vivez ?
10. Savez-vous pourquoi ces adultes ont-ils choisi d'habiter là ?
11. Vos parents remettent-ils en cause ce choix ?

12. Que pensez-vous de ce choix ?

- **Transports domicile - lycée**

Trajet et arrêt de car

1. Quel transport utilisez-vous pour vous rendre au lycée ?
2. Indiquez votre commune de résidence, le nom de l'arrêt où vous prenez le car, le numéro de la ligne.
3. Combien de temps dure le trajet ?
4. A votre avis, quelle distance parcourez-vous pour vous rendre de votre domicile au lycée ?
5. Décrivez le plus précisément possible le trajet emprunté par le car ? (villages, hameaux traversés, paysages…).
6. Combien d'élèves montent dans le car à votre arrêt ?
7. Quelles relations entretenez-vous avec les élèves présents à votre arrêt de car ?
8. A côté de qui, êtes-vous installés pour voyager dans le car ?
9. A quoi ressemble l'arrêt de car ? Décrivez le plus précisément possible ce lieu.
10. Vous arrive-t-il de vous rendre à l'arrêt de car en dehors des jours où vous devez vous rendre au lycée ? Si, oui, qu'y faites-vous ? Qui retrouvez-vous à cet arrêt de car ?
11. Comment occupez-vous le temps pendant le trajet dans le car ?

- Le matin
- Le soir
12. Si vous aviez le choix de venir au lycée sans emprunter le car, prendriez-vous un autre mode de transport ? Si oui, lequel et pourquoi ?

Trajet du matin

13. A quelle heure partez-vous de votre domicile pour vous rendre au lycée pour assister à un cours commençant à 8h ?
14. Comment vous rendez-vous à l'arrêt de car le matin ?
15. De combien de temps avez-vous besoin pour vous rendre à l'arrêt de car ?
16. A quelle heure passe le car de ramassage scolaire que vous empruntez ?
17. A quelle heure devez-vous vous lever pour prendre ce car ?
18. A quelle heure arrivez-vous devant le lycée ? Que faites-vous entre ce moment et le début du cours ?

Trajet du soir

19. A quelle heure part le car de ramassage scolaire que vous empruntez pour rentrer à la maison ?
20. A quelle heure arrivez-vous à votre domicile ?

Trajet et résultats scolaires

21. Que pensez-vous de la place tenue par les transports scolaires dans votre journée de lycéen ?

22. Pensez-vous que le temps passé dans les transports est générateur de fatigue ?
23. Cette fatigue a-t-elle une influence sur vos résultats scolaires, d'après vous ?

- **La journée au lycée et ailleurs**

1. En dehors des heures de cours, dans quels lieux du lycée allez-vous passer vos heures de liberté ? Pourquoi ?
2. Vous arrive-t-il de sortir de l'enceinte du lycée en dehors des heures de cours ? Si oui, où allez-vous ? Qu'y faites-vous ?
3. Que pensent vos parents du fait que vous puissiez sortir du lycée en dehors des heures de cours ?
4. Quels sont les lieux en dehors du lycée que vous évitez et pourquoi ?
5. Diriez-vous que le lycée est un lieu de liberté ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
6. Diriez-vous que le village / ville où vous habitez est un lieu de liberté ?Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
7. Pratiquez-vous une activité de loisirs qui vous oblige à vous déplacer pendant la semaine ? Si oui, laquelle ? Où vous rendez-vous ? Comment ?
8. Lors des vacances scolaires (quand vous ne quittez pas votre domicile pour plusieurs jours), quels lieux fréquentez-vous ? Avec qui ? Qu'y faites-vous ?

9. En quoi consiste vos déplacements pendant les vacances scolaires passées à votre domicile et pendant que vos parents travaillent ? Où allez-vous ? Comment ?
10. Qu'aimeriez-vous faire si vous aviez à votre disposition un moyen de locomotion indépendant ?

Annexe 16 - Tableau récapitulatif des caractéristiques économiques et démographiques des différents terrains

	Aire urbaine de Sens	Canton de Montereau-Fault-Yonne	Canton de Houdan	Canton de Montfort-L'Amaury
Etablissements actifs par secteurs d'activité				
Agriculture, sylviculture et pêche	9%	4%	9%	5%
Industrie	8%	8%	6%	5%
Construction	11%	12%	11%	11%
Commerce, transports et services divers	57%	60%	61%	66%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	15%	16%	13%	13%
Population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle (en %)				
Agriculteurs exploitants	0,6	0,3	0,6	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	2,2	4,7	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	4,1	14,8	20,2
Professions intermédiaires	12,4	14	18,2	18,8
Employés	16,4	17,9	15	13,3
Ouvriers	16,7	16,5	9,2	6,1
Retraités	29,6	26,1	22,9	22,6
Autres personnes sans activité professionnelle	15,2	19,1	14,7	14,5
Population par tranche d'âge				
0 à 14 ans	18%	22%	20%	20%
15 à 29 ans	17%	19%	15%	17%
30 à 44 ans	19%	19%	22%	21%
45 à 59 ans	21%	19%	22%	22%
60 à 74 ans	15%	13%	13%	14%
75 à 89 ans	9%	7%	6%	5%
90 ans ou plus	1%	1%	1%	1%
Composition des familles				
1 enfant	44%	38%	36%	39%
2 enfants	38%	36%	46%	44%
3 enfants	14%	18%	15%	15%
4 enfants ou plus	4%	8%	3%	2%

Source : INSEE, 2011

Annexe 17 - Questionnaire Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (2014)

Les jeunes ont la parole !

Consultation des jeunes de 13 à 17 ans sur la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais

Pour améliorer les actions et les projets des jeunes de 13 à 17 ans, les élus de la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais ont besoin de votre avis. Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire anonyme…
Ensuite, merci de remettre cette enquête complétée dans votre mairie ou à la Communauté de Communes 2 bis rue de la Berle à Voulx, ***avant le 15 octobre 2014****.*

PRESENTATION

1. Quel âge as tu ?

2. Tu es :
- ☐ Une fille
- ☐ Un garçon

3. Dans quelle commune de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG), habites tu ?
- ☐ Blennes
- ☐ Chevry en Sereine
- ☐ Diant
- ☐ Flagy
- ☐ Montmachoux
- ☐ Noisy Rudignon
- ☐ Thoury Ferrottes
- ☐ Voulx

4. Depuis combien de temps habites-tu sur ta commune ?

5. Vis-tu avec :
- ☐ Deux parents ou responsables légaux
- ☐ Un parent seul ou responsable légal

Il est possible de cocher les deux réponses

6. Combien de frères et sœurs as-tu ?

7. Combien sont-ils par tranche d'âges ?

Moins de 3 ans	
3 et 5 ans	
6 et 11 ans	
12 à 14 ans	
15 à 17 ans	
18 ans et plus	

8. Dans quelle situation es-tu ?
- ☐ Collégien
- ☐ Lycéen
- ☐ Etudiant
- ☐ Apprenti ou en formation professionnelle
- ☐ Autre

9. Si 'Autre', précise :

TES ACTIVITES SPORTIVES OU CULTURELLES

10. Pratiques-tu un sport en dehors du temps scolaire ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

Si non, passes en 21.

11. Si oui, le(s)quel(s) ?
- ☐ Badminton
- ☐ Basket
- ☐ Danse
- ☐ Foot
- ☐ Gymnastique
- ☐ Handball
- ☐ Judo
- ☐ Natation
- ☐ Gymnastique
- ☐ Sport équestre
- ☐ Tennis
- ☐ VTT, vélo
- ☐ Autre

12. Si 'Autre', précise :

13. Où pratiques-tu ce sport ?
- ☐ Sur une des 8 communes de la CCBG (voir question 3)
- ☐ Hors de la CCBG

14. Si 'Autre', précise :

15. A quelle(s) fréquence(s), pratiques-tu ce(s) sport(s) ?
- ☐ Seulement pendant les vacances
- ☐ 1 à 2 fois par mois
- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ 2 à 3 fois par semaine
- ☐ plus de 3 fois par semaine

Tu peux cocher 2 cases au maximum.

16. Prends-tu part à des activités culturelles ?
- ☐ Arts plastiques
- ☐ Chant
- ☐ Musique
- ☐ Théâtre
- ☐ Autre

17. Si 'Autre', précise :

18. A quelle(s) fréquence(s), pratiques-tu ce(s) activité(s) culturelle(s) ?
- ☐ Seulement pendant les vacances
- ☐ 1 à 2 fois par mois
- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ 2 à 3 fois par semaine
- ☐ plus de 3 fois par semaine

Tu peux cocher 2 cases au maximum

V1 Page 1/4

19. En général, à quel(s) moment(s) participes-tu à ces activités sportives ou culturelles ?

- ❑ Le mercredi
- ❑ Pendant les grandes vacances
- ❑ Pendant les petites vacances
- ❑ Le samedi
- ❑ Après les cours
- ❑ Le midi
- ❑ Autre

Tu peux cocher plusieurs cases.

20. Si 'Autre', précise :

21. Si tu ne pratiques aucune activité sportive ou culturelle, peux-tu nous en faire connaitre les raisons par ordre d'importance ?

1. Les activités proposées ne vous plaisent pas
2. Les horaires ne sont pas adaptés
3. Les tarifs sont trop élevés
4. Absence de transport en commun
5. Personne ne veut vous accompagner
6. Vos parents vous l'interdisent
7. Vous préférez rester à la maison
8. Vous préférez passer du temps avec vos amis
9. Autre raison

|__|__|__|

3 réponses au maximum. Mettre dans la 1ère case, le numéro de la proposition qui te semble te correspondre le mieux, puis dans la deuxième case , ton choix numéro 2 et ainsi de suite.

22. Autre motif

23. Connais-tu ou as-tu déjà participé à une activité proposée par la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais (avec Grégory ou Emmanuel Suire)

❑ Oui ❑ Non

24. Si oui, laquelle (lesquelles) ?

- ❑ Ecole Multisport
- ❑ Stage de l'école multisport
- ❑ Initiations (rugby…)
- ❑ Tournoi sportif
- ❑ Autre tournoi (poker, vidéo…)
- ❑ Fête du sport
- ❑ Autre évènements sportifs

TON TEMPS LIBRE

25. Classe de 1 à 5, les activités que tu préfères faire pendant tes temps libres :

1. Faire du sport sur les terrains en accès libre
2. Regarder la télévision
3. Jouer aux jeux vidéo
4. Utiliser l'ordinateur (surfer sur le net ou chater)
5. Aller à la piscine
6. Discuter chez toi avec des amis
7. Rester chez toi
8. Aller au cinéma
9. Faire du vélo, du skate ou du scooter
10. Te promener avec des copains, copines
11. Discuter avec les ami(e)s à l'extérieur de chez toi
12. Participer à des actions humanitaires (Téléthon, Restos du cœur...)
13. Engagement personnel (pompiers volontaires, scoutisme ...)
14. Passer du temps avec tes grands parents
15. Autre

|__|__|__|__|__|

Mettre dans la première case, le numéro de ton activité préférée et ainsi de suite.

26. Si "autre" , précise :

27. Pendant ton temps libre, as-tu l'occasion de sortir de ta commune ?

❑ Très souvent ❑ Assez souvent

❑ Occasionnellement ❑ Rarement

❑ Jamais

28. Pendant tes temps libres, pour chaque moment, indique ton opinion :

1 : Je suis très occupé(e), 2 : Je ne m'ennuie pas, 3 : Je m'ennuie un peu, 4 : Je m'ennuie "carrément"

	1	2	3	4
Le soir après l'école	❑	❑	❑	❑
Le mercredi	❑	❑	❑	❑
Le vendredi soir	❑	❑	❑	❑
Le samedi	❑	❑	❑	❑
Le samedi soir	❑	❑	❑	❑
Le dimanche	❑	❑	❑	❑
Les petites vacances	❑	❑	❑	❑
Les grandes vacances	❑	❑	❑	❑

29. Pendant ton temps libre, as-tu l'occasion d'avoir des activités en famille ?

❑ Oui ❑ Non

30. Quelles sont ces activités ?

_____

_____

31. Aimerais tu ?

- ❑ Partager davantage de moments avec ta famille
- ❑ Passer moins de temps en famille
- ❑ Ne rien changer

32. Quelles sont les périodes durant lesquelles tu as le plus souvent, des activités avec ta famille ?

- ❑ Le soir
- ❑ Le week end
- ❑ Le mercredi
- ❑ Pendant les petites vacances scolaires
- ❑ Pendant les grandes vacances scolaires

Tu peux cocher 3 réponses.

TES MOYENS DE TRANSPORT

33. Disposes-tu d'un moyen de transport ?

- ❑ Pas de moyen de transport
- ❑ Vélo
- ❑ 2 roues à moteur
- ❑ Mes parents me transportent où je veux
- ❑ Transports en commun
- ❑ Autre

34. Si 'Autre', précise :

_____

35. En dehors de vos activités scolaires, si tu avais la possibilité d'utiliser un moyen de transport, aurais tu davantage l'occasion de sortir de chez toi ?

❑ Oui ❑ Non

36. Pour quelle(s) utilité(s), te déplaces-tu sur le territoire de la CCBG ?

- ❑ Activités sportives/culturelles
- ❑ Restaurant
- ❑ Café
- ❑ Rencontres avec des amis
- ❑ Autre

37. Si 'Autre', précise :

_____

_____

38. Classe les 3 principaux motifs de déplacements que tu peux faire hors du territoire de la CCBG :

1. Etudes
2. Activités sportives/culturelles
3. Cinéma
4. Restaurant
5. Café
6. Rencontres avec des amis
7. Shopping
8. Autre

|__|__|__|

Indique dans la première case le numéro du motif de déplacement qui te te correspond le mieux et ainsi de suite.

TES MOYENS D'INFORMATIONS

39. Comment obtiens-tu les informations sur les loisirs proposés sur ta commune ou sur la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais ?

1. Par des affiches
2. Par tes ami(e)s
3. Par tes parents
4. En Mairie
5. Dans le journal municipal
6. Par les flyers
7. Par Internet
8. Tu n'as pas vraiment d'informations
9. Autre point d'information

|__|__|__|

Mettre dans la 1ère case, le numéro de la proposition qui te correspond le mieux et ainsi de suite.

40. Si 'Autre point d'information', précise :

_____

_____

41. Classe les 3 moyens d'information que tu utilises le plus souvent :

1. Affiches
2. Bouche à oreille
3. Bulletin municipal
4. Facebook
5. Flyers
6. Internet
7. Journal (République ...)
8. Mails
9. Radios locales (Evasion...)
10. SMS
11. Téléphone
12. Autre

|__|__|__|

La première case est le numéro du mode d'information que tu utilises le plus.

42. Si autre, précise :

_____

_____

TON LIEU DE VIE

43. Qu'est ce qui va bien dans ta vie de jeune habitant du territoire de la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais ?

44. Qu'est ce qui va moins bien dans ta vie de jeune habitant du territoire de la Communauté de Communes Bocage du Gâtinais ?

45. As-tu eu l'occasion de participer à la vie de ta commune ?

❑ Oui ❑ Non

46. Pourquoi et/ou comment ?

47. As-tu envie de participer à la vie de ta communauté de communes en prenant part à des projets ou à l'organisation de manifestations ... ?

❑ Oui ❑ Non

TES ATTENTES

48. Quelles propositions ferais-tu pour l'animation du territoire de la CC Bocage du Gâtinais ?

49. Que penses-tu qu'il manque POUR les jeunes sur le territoire de la CC Bocage du Gâtinais ?

50. Souhaiterais-tu participer à la mise en place d'actions PAR les jeunes sur le territoire ?

❑ Oui ❑ Non

51. Si oui, quelles actions et pourquoi ?

52. As-tu besoin que l'on te soutienne dans ta vie quotidienne ?

❑ Oui ❑ Non

53. Si oui, sur quels aspects de ta vie quotidienne ?

- ❑ Aide aux devoirs
- ❑ Accès à l'emploi
- ❑ Accès au logement
- ❑ Accès à Internet ou à un ordinateur
- ❑ Accompagnement dans la réalisation de projets personnels
- ❑ Accompagnement dans la réalisation de projets collectifs
- ❑ Communication avec ta famille
- ❑ Conseils et écoute d'un adulte autre que tes parents
- ❑ Orientation scolaire
- ❑ Orientation professionnelle
- ❑ Santé (prévention SIDA, contraception, accès aux soins ...)
- ❑ Autre

54. Si 'Autre', précise :

TE RECONTACTER

55. La réunion publique de restitution des résultats de cette enquête aura lieu le vendredi 5 décembre 2014. A cette occasion, souhaites-tu que l'on te recontacte ?

❑ Oui ❑ Non

Si tu veux recevoir une invitation, tu peux envoyer tes coordonnées à "developpement@ccbg.fr". Ne pas indiquer ici tes coordonnées afin que ce questionnaire reste anonyme.

TES SUGGESTIONS OU REMARQUES

56. Si tu as des remarques ou suggestions, n'hésite pas à nous en faire part :

Annexe 18 - Fictions périurbaines juvéniles

Mylène : fuir pour prendre son indépendance

« Vous avez de la chance que je sois là car j'y suis peu. Je n'y reviens que pour visiter mes parents. Sinon, j'ai fait ma vie ailleurs.

Je ne me voyais vraiment pas rester ici. J'avais très peur du métro, boulot, dodo, labrador, lotissement, mari et des dimanches chez la belle-mère ! Bref, de vivre la vie de mes parents ! J'en ai trop souffert quand j'étais ado. Je détestais les rituels qui avaient été instaurés. On allait faire les courses le samedi après-midi, à Sens, en famille ! et le dimanche, on retrouvait mes grands-parents, qui habitent le village à côté, autour d'un goûter ! Et pas question de déroger, même quand j'avais plein de travail à faire pour le lycée ! Ça, je n'en voulais pas !

Aussi, dès que j'ai pu, j'ai tout fait pour y échapper ! Et pour ça, j'ai voulu partir faire des études loin. J'ai fait deux ans de prépas scientifiques à Dijon. Je rentrais encore presque tous les week-ends sauf quand j'avais un devoir le samedi matin et, de toute façon, comme les cours commençaient le lundi dès 8h, j'abrégeais le rituel dominical pour reprendre un train en fin d'après-midi. Puis, je suis rentrée aux gadzarts à Cluny. J'étais logée là-bas dans la résidence de l'abbaye avec le peu de filles qui y sont admises. Cluny, c'est bien plus loin que Dijon et je ne rentrais qu'aux petites vacances. Je profitais des week-ends pour découvrir la région, aller à Lyon, quand je n'avais pas trop de travail.

En tout, j'ai passé 3 ans là-bas puis j'ai enchaîné avec une spécialisation en Sureté nucléaire à Aix avant de commencer à travailler dans la centrale de Saint-Alban, au sud de Lyon. J'ai pas mal tourné pendant 2 ans de centrales en centrales. En 2023, je suis partie en mission longue en Chine aider à l'installation et à la mise en sécurité d'une centrale dans le Yunnan. Depuis six mois, je suis de retour en France mais j'ai pas l'intention d'y rester.

Je n'aime pas être entourée de matériel, de plein de possessions. Cette vie nomade me va bien, elle me permet de saisir les opportunités comme elles se présentent. J'aime bien l'idée que mon métier m'offre la possibilité de partir à l'étranger, j'en avais le projet quand j'ai eu mon bac. Bon, d'un autre côté, j'ai toujours un point d'attache ici puisque mes parents y sont. D'ailleurs, il a fallu que je me batte pour obtenir à ce qu'ils ne s'approprient pas ma chambre pour en faire une salle de fitness ! Entre deux missions ou deux logements, j'aime m'y retrouver et puis c'est là que je stocke mes affaires, même si j'essaie d'en avoir le moins possible. Tout ça, c'est possible parce que mes parents ont un pavillon. S'ils avaient habité en appartement, je sais que cela ne serait pas le cas. Donc, après avoir maudit leur choix résidentiel, je m'en félicite un peu !

J'ai beaucoup souffert, quand j'étais ado, d'habiter à l'extérieur de l'agglomération. Pour suivre des activités sportives, c'était toute une histoire ! Venir me chercher, par exemple, au basket à 20h à Sens, personne ne se précipitait pour le faire et heureusement que mon grand-père a souvent joué le taxi ! J'ai trouvé particulièrement dure notre installation à Foissy, pile au moment où j'avais envie de voir mes amies, de faire des trucs ! A Foissy, c'est mort, même encore aujourd'hui. Y'a pas de commerce, juste une école qui survit grâce aux nouvelles maisons qui sont construites. Pour tout, il faut aller à Villeneuve-L'Archevêque. C'est pas loin, 4-5 kilomètres mais en vélo, c'est dangereux. Il faut avoir la foi ! Y'a pas de pistes cyclables. À pied, on n'en parle même pas ! Quand j'allais au collège à Villeneuve, la seule solution quand je finissais mes cours plus tôt, c'était de prendre mon vélo et de passer par l'arrière, par Milly mais ça rallongeait rudement le chemin ! Et encore, c'était rien par rapport à mes années de lycée ! Le car passait super tôt et rentrait super tard. Fallait être motivée pour travailler en rentrant.

Aussi, je m'étais promise que dès que je pourrais, je mènerai une vie en ville, indépendante – j'ai l'impression que d'avoir vécu dans le périurbain, j'ai été encore plus couvée que si j'avais habité à Sens –, sans avoir à

demander à qui que ce soit de me conduire. J'ai vite passé mon permis, avec la conduite accompagnée, mais j'avais pas de voiture ! Faut dire que mes parents, ils ont été généreux pour mes études, ils pouvaient pas aussi pour une voiture ! Ça a pas été toujours évident pour eux. Ils avaient le crédit de la maison, celui d'une voiture (l'autre était déjà payée) et mes études. Et encore, l'ENSAM, c'est pas cher ! mais il y avait les frais d'hébergement, la cantine et les trajets (même si je ne rentrais pas souvent). Heureusement que je suis fille unique car sinon, je ne sais pas comment ils auraient fait. Je n'avais pas droit aux bourses ! Et heureusement que j'ai réussi à rentrer dans une école quasi gratuite car je ne me voyais pas prendre un prêt étudiant. Ça m'aurait mis la pression même si j'ai réussi sans problème.

Je ne sais pas où je serai dans 5 ou 10 ans. Pour l'instant, je prends les choses comme elles viennent. Viendra, sans doute, un moment où j'aurais envie de me poser. Je ne me vois pas construire un pavillon à Nogent-sur-Seine, tout près de la centrale, mais on ne sait jamais ! »

Maxime : partir et revenir

« Finalement, je suis revenu à Champigny ! Je viens juste d'installer mon atelier. Je me lance après six ans comme salarié dans une boîte de graphisme à Melun. Quand j'ai eu mon bac, j'ai réussi à entrer aux Beaux-Arts à Dijon, à l'ENSA en option Arts. Exactement, ce que je voulais ! J'ai passé cinq superbes années là-bas. J'ai découvert un panel incroyable de techniques. Cela m'a permis de vraiment pouvoir choisir une voie en connaissance de cause. J'ai développé deux axes autour du livre : la reliure et l'infographie.

Là, je viens d'ouvrir un atelier mixte : reliure et graphisme. Je pense qu'il y a des débouchés. Y'a plus de relieur à Sens depuis longtemps et ça manque. J'ai voulu aussi proposer une activité de graphiste car y'a de la demande. Le magazine Sciences Humaines s'est tellement développé que leur graphiste ne suffit plus à répondre à leurs commandes. C'est elle qui m'a recommandé à eux et j'ai déjà signé deux contrats ! C'est l'avantage d'avoir fait son lycée avec sa fille ! C'est bon d'avoir du réseau ! Y'a aussi les éditions de la Renarde Rouge qui m'ont promis de me donner du taf. A voir. Y'a aussi Renault qui m'a contacté pour faire ses notices de montage de pièces détachées mais c'est pas très bandant comme job !

Je m'étais toujours dit que si j'ouvrais un atelier, je le ferai à Champigny. Une manière de m'inscrire dans l'histoire familiale. Mes ancêtres, enfin jusqu'à mon père, ont tous été agriculteurs ici. D'ailleurs, j'ai installé mon atelier dans une grange familiale qui donne sur la Nationale 6. Avant, c'était une brocante. Mon père leur louait les locaux, maintenant, je suis son locataire gratuit ! Je pense que c'est une bonne place. Y'a beaucoup de passage, on peut se garer facilement dans la cour.

C'est fou comme ça s'est développé le long de la nationale ! Y'a maintenant trois boulangeries, dont une station service reconvertie en boulangerie ! Le café a été repris par un couple de jeunes de Champigny. Ça marche mieux qu'avant. Ils proposent des repas le midi à des prix routiers et des soirées à thème. Faut dire que c'était devenu nécessaire tellement la population a augmenté ! On disait plus Champigny mais Champignon ! Avec les trois nouveaux lotissements, les anciens habitants ont eu l'impression d'être envahis au début. Ça a d'ailleurs coûté sa place au maire ! Mais maintenant ça va mieux. Avec ces nouvelles populations, des commerces et des équipements ont été créés. Autour de la gare, ont été construits un petit supermarché et un collège. Le parc du château a été équipé de jeux pour enfants et un centre équestre s'est installé. Ça attire du monde ! qui vient même de la Seine-et-Marne ! C'est bon pour mon atelier, je pense. Car, pendant que les enfants font du cheval, les parents viendront chez moi !

Ce que j'aime aussi ici, c'est que c'est proche de Paris. Je peux sans problème aller voir des expos et même aller chez Relma à Saint-Michel m'approvisionner en papier et en cuir. Sur la journée, grâce au train, c'est super pratique. D'ailleurs, je suis pas le seul ! Faut voir le monde qu'il y a dans le train le matin au départ de Champigny ! Je ne sais pas comment tiennent les gens qui font les allers et retours tous les jours. C'est quand même super fatigant ! Je comprends que le week-end, ils n'aient pas envie de bouger ! Emmener les enfants au

centre équestre ou au parc et se faire une petite soirée au resto de Champigny, ça va. Mais, prendre la bagnole ou le train pour aller à Sens ou à Paris, non. C'est bon pour les commerces locaux.

Ouais, vraiment ! Je pense que j'ai fait le bon choix. J'ai les avantages de la ville et de la campagne. Je suis pas loin de Sens – y'a quant même des trucs qui s'y passent côté culturel avec la MJC, le théâtre et même avec le musée – et en un peu plus d'une heure, je suis à Paris. D'un autre côté, je peux aller faire des promenades dans les bois et sur les chemins de champs. J'aime bien l'esprit village. Champigny gagne à être connu et pas seulement pour sa clinique psychiatrique ! »

Dylan : y rester en attendant autre chose

« Vous m'auriez demandé, plus tôt, de vous raconter les années qui viennent de s'écouler depuis que j'ai quitté le lycée, je crois bien que je n'aurais pas voulu. Je n'aurai rien eu d'intéressant à vous raconter.

Rien ne s'est passé comme je l'avais prévu ! et je suis toujours là ! Quand j'ai eu mon bac, j'avais été pris en BTS MUC – Management des Unités Commerciales – à Sens en alternance. Le problème, c'est que j'ai pas trouvé de patron et quand je suis allé à la formation, ils m'ont demandé de signer un engagement comme quoi tant que je n'aurais pas de patron, je devrais payer 300€/mois ! J'y suis allé un jour et c'est tout ! Et ensuite, j'ai bossé à l'usine où travaillent mes parents pendant un an. Ça m'a permis de mettre de l'argent de côté, de gagner en maturité. Mais, quand il a fallu que je décide ce que je ferai l'année suivante, c'est là que ça s'est gâté ! Je savais pas trop. J'étais indécis. J'envisageais de faire une licence de Lettres modernes à Dijon pour devenir prof de français. Et là, ma mère a mis les holàs ! Elle trouvait que j'étais pas assez mature, pas assez décidé et surtout que cela allait coûter cher ! En plus, son compagnon s'en est mêlé disant qu'il ne voulait pas avoir à se priver pour moi. Mon père – mes parents sont divorcés – m'a dit qu'il ne pouvait rien payer. Je m'en doutais un peu car il payait la pension alimentaire quand il en avait envie ! Mais, le comble, c'est qu'il s'est acheté une maison à Rosoy, la preuve qu'il n'est pas si pauvre que cela. Bref, j'étais plus trop sûr de moi. Je n'avais pas assez d'argent de côté pour prendre en charge mes études à Dijon. Je n'ai pas droit à la bourse car mes deux parents travaillent. Aussi, j'ai fait un DUT MMI (Multimédia et Métiers de l'Internet) à Troyes. J'ai sacrément eu du mal à cause de mon niveau en maths. J'ai un bac L et surtout ça ne m'a pas passionné ! J'ai fini par avoir mon diplôme avec les dents, en validant des semestres en décalé. Mes parents et mes logeurs étaient soulagés. Pendant les deux ans, j'ai été hébergé gratuitement par une tante à ma mère qui habite à Troyes. Des gens charmants – des retraités – qui étaient navrés d'apprendre que j'avais du mal à suivre.

Ce qu'il y avait de bien avec cette formation, c'est que cela m'a permis de partir de chez ma mère. Ça m'a fait un bien fou de me retrouver à Troyes, de me faire des amis. Dans ma famille, j'ai l'impression d'être un alien. J'aime faire tout ce qu'eux n'aiment pas : lire, le calme, les activités intellectuelles. Le fait aussi que ma mère habite loin de Sens à Michery, cela ne m'a pas aidé. On est loin de tout et je n'ai passé le permis qu'il y a 6 ans, y'a pas d'auto-école et c'est pas sur mes parents que je peux compter pour m'emmener. Pour voir des amis, aussi, c'est compliqué. Mes copains de lycée ont poursuivi leurs études et mis à part Christian avec qui j'ai encore des contacts parce qu'il est diplômé dans un domaine proche du mien, les autres, je ne les vois pas, surtout que je ne pouvais pas forcément me déplacer quand ils organisaient des soirées.

Avec mon DUT, j'ai cherché du travail dans le coin. Au début, j'ai trouvé un CDD à Bureautique Repro à Michery mais c'était vraiment pas intéressant. On faisait que des tirages papier et quelquefois de la mise en page, mais rarement. Quand j'ai pu m'acheter une voiture, j'ai pu prendre des CDD un peu plus loin et davantage dans ma branche, en maintenance informatique, mais jamais en création de sites internet et encore moins de 3D ! J'ai quasiment fait toutes les boîtes du secteur avec des contrats plus ou moins longs et en alternant avec des périodes de chômage. Mais, y'a aucune perspective d'embauche définitive. Aussi, cela fait deux ans que j'ai décidé de reprendre mon projet d'études de Lettres Modernes. Je me suis inscrit au CNED grâce à des équivalences de mon DUT. J'ai validé la troisième année. Je vais préparer le concours de

professeur de lettres, par correspondance. Je me suis inscrit pour faire des remplacements en collège ou en lycée, j'en ai vraiment marre de l'informatique et de vivre, à presque 28 ans, chez ma mère ! »

Julie : vivre ici, le projet d'une vie

« J'ai toujours voulu rester vivre à Saint-Valérien. J'aime bien ce village. Je me voyais pas partir, j'ai besoin de vivre près de mes parents, de les voir tous les jours. Même cinq minutes ! Et puis, à quoi, ça aurait servi que j'aille ailleurs ? J'ai trouvé à faire ma vie ici.

Le village s'est beaucoup développé. Maintenant, y'a plus de 2000 habitants. Ils ont construit de nouveaux lotissements mais pas tant que cela. La mairie a surtout encouragé la rénovation des vieilles maisons qui se trouvent dans le centre. Elle avait déjà commencé quand j'étais enfant avec les immeubles Place de la Paix. Maintenant, c'est vraiment devenu le centre du pays. Des commerces se sont installés en bas des résidences, ils ont installé un square avec des jeux pour les enfants au centre de la place. Résultat : on trouve tout ce qu'il faut à Saint-Val' ! En plus de la poste, des deux supérettes, des banques, des boulangeries, de la boucherie, de l'auto-école, des garages autos, de la pharmacie, ils ont ouvert un centre de santé dans le rez-de-chaussée d'une résidence ! Résultat, on a tout sur place : des kinés, des médecins généralistes, deux dentistes dont un qui fait de l'orthodontie, une diététicienne, deux psychologues. Il ne manque plus qu'un ophtalmo ! C'est vraiment une bonne chose ce qu'ils ont fait ! Avant, c'était la galère pour trouver un médecin depuis que les deux vieux médecins étaient partis en retraite ! Au début, c'était vraiment pas facile avec le médecin roumain mais là, ils sont quatre, ils sont salariés. Y'en a toujours un et on peut être reçu même en urgence. C'est bien quand on a des enfants !

Je m'en sers trop depuis que j'ai mes petits ! J'en ai deux, ils ont 4 et 6 ans, une fille et un garçon. Ils vont à l'école à Saint-Val', la plus grande en primaire et le plus petit à la maternelle. C'est à 10 minutes de la maison. Avec mon compagnon, on a acheté, l'année dernière, une maison dans le lotissement derrière le collège à une dame qui partait s'installer en maison de retraite. Une bonne occasion ! On n'avait pas les moyens d'acheter ou de faire construire une maison dans les nouveaux lotissements écolos. Ils se rendent pas compte en obligeant les gens à mettre des panneaux solaires et de l'isolation comme ça augmente le prix ! D'ailleurs, la commune, elle a bien du mal à vendre ses terrains ! Ils devraient se poser des questions. Notre maison est vraiment bien même si y'a des travaux à faire, en isolation surtout. Les enfants ont chacun leur chambre et peuvent jouer dans le jardin. Je ne suis plus obligée, comme quand on habitait dans les résidences Place de la paix, de les emmener au square. J'apprécie ! Je profite !

Enfin, quand j'ai le temps ! Je travaille aux "Cannes blanches", à la maison de retraite. C'est pas ce que j'avais envie de faire au début mais finalement ça me plaît. Je peux même y aller en vélo ! Quand j'ai eu mon bac STG, je voulais travailler dans le commerce, être vendeuse dans une boutique. J'ai pas mal galéré, je voulais plus faire d'études. J'ai jamais aimé çà ! Aussi, je me suis inscrite dans une agence d'Intérim à Sens mais ils m'appelaient pas souvent ! Et quand, ils m'appelaient, c'était pour remplir les rayons chez Leclerc. J'ai même travaillé au centre de pièces détachées chez Renault à Villeroy. Ça me plaisait vraiment pas, mais c'était du travail quant même. Et puis, ma mère, elle a entendu parler qu'ils cherchaient une femme de ménage aux « Cannes blanches » – la maison de retraite de Saint-Val' –, j'ai apporté mon CV et ils m'ont embauché en 2016. Puis, comme ils m'aimaient bien, ma chef, un jour, elle m'a parlée de faire une formation pour devenir auxiliaire de vie. C'est eux qui m'ont payé la formation pendant 9 mois. Ça faisait drôle de retourner à l'école après 3 ans ! C'était au GRETA. J'ai refait du droit, fait de la psycho, de l'anatomie. Y'avait aussi des stages. J'en ai fait dans la nouvelle maison de retraite de Chéroy, à l'Ime de Sainte-Béate à Sens. En 2018, j'ai eu mon diplôme et depuis je suis auxiliaire de vie à Saint-Val' à la maison de retraite.

À ce moment-là, je me suis dit : "Je vais me poser maintenant ! C'est le moment d'avoir des enfants ! ". Je connaissais mon copain depuis trois ans, on habitait ensemble depuis un an et demi. Je l'ai rencontré quand je travaillais chez Renault. Il est préparateur de commandes. Au début, on a loué une petite maison à côté de

l'école primaire mais c'était vraiment trop sombre et humide. Aussi, on a vite pris un T2 Place de la Paix. Quand j'ai eu ma fille en 2019, on a déménagé dans la même résidence pour un appart plus grand. C'était mieux mais moins bien que la maison.

J'aime vraiment ma petite vie. Le week-end, quand je travaille pas, on va se promener en famille dans le grand centre commercial qui s'est développé autour d'Auchan. Y'a tout et c'est plus près que le Bréau – à Montereau – où on allait avec mes parents. Depuis que la rocade est finie, on peut y aller en quinze minutes et on passe de bons moments. Y'a des restos, un Quick, un ciné avec une halte-garderie et des boutiques spécialisées comme Décathlon et Castorama. Ça fait des petites sorties pas chères. Ce que j'aime aussi, c'est aller aux fêtes qui sont organisées à Saint-Val' et dans les alentours : les vides-greniers, les feux de la Saint-Jean, le grand feu d'artifice de Domats… Et puis, mes enfants font du poney au centre équestre de Saint-Val', on va voir les concours équestres qu'ils organisent. Y'a plein de choses à faire ! »

Index

Adam Olivier, 15, 319, 335
Aissaoui Laetitia, 73, 337
Albe-Tersiguel Séverine, 229
Alias, 319
Alléon Anne-Marie, 178
Amphoux Pascal, 109, 127, 129, 337
Andreu Paul, 102
Appel-Muller Mireille, 143
Appleyard Donald, 313, 337
Aragau Claire, 7, 27, 46, 54, 56, 200, 206, 239, 341
Arcade Fire, 319
Ariès Philippe, 126
Arnett Jeffrey, 271
Ascher François, 199, 205, 305
Augé Marc, 86, 87, 140, 175
Augustin Jean-Pierre, 19, 103, 235
Authier Jean-Yves, 47, 48, 192, 278
Bachelard Gaston, 101, 126, 137, 140, 316, 338
Baechler Jean, 133, 339
Bajard Géraldine, 319
Barbey Gilles, 339
Baridon Michel, 115, 339
Barnet-Verzat Christine, 243
Batt Noëlle, 17
Baudin Gérard, 97
Beaud Stéphane, 26
Becker Howard, 42
Bédard Mario, 83, 103
Bégaudeau François, 217
Bégout Bruce, 143, 328, 335
Bénabar, 319
Bénos Rémi, 227
Berger, 19, 46, 51, 129, 149, 182, 209, 239, 305, 324, 341, 350
Berger Martine, 7
Bernard Yonne, 340, 346, 347, 353, 356, 368, 369, 370
Berque Augustin, 87, 96, 114, 340
Berroir Sandrine, 83
Berthelot Jean-Michel, 17, 70, 356
Bertrand Magali, 61, 340, 357, 364
Besse Jean-Marc, 82, 136, 140
Bessin Marc, 271, 290, 298
Bidet Jennifer, 48
Bidou Catherine, 101, 340
Binet, 319
Blos Peter, 265
Boissonade Jérôme, 87, 217
Boiteux-Orain Cécile, 51
Bonard Yves, 102
Bonerandi Emmanuelle, 56, 168, 341
Bonis-Charancle Alexis, 42
Bonnemaison Joël, 96
Bonnet Michel, 20, 364
Bonvalet Catherine, 278
Bordes Véronique, 67, 172, 198, 233, 280, 388
Boudet Marion, 248
Boudon Philippe, 133, 317, 339
Bouleau Mireille, 7, 46, 210, 342
Bourdieu Pierre, 39, 101, 164, 184, 271, 272, 342
Boyer Marc, 251
Bozon Michel, 103, 272, 284, 290
Bréau Adèle, 17
Bringand Flore, 305
Brun Jacques, 317
Brunet Roger, 20, 86, 215
Bruno Pierre, 260, 337, 359
Busquets Stéphanie, 217
Cailly Laurent, 19, 20, 29, 87, 88, 89, 99, 102, 129, 133, 140, 150, 158, 185, 192, 205, 229, 322, 343, 352, 370
Calvino Italo, 147, 189, 225
Capelli Charles, 19
Careil Benoît, 284
Cartier Marie, 48, 184, 320, 371
Cattan Nadine, 170, 353
Caubel David, 19
Cavalli Alessandro, 271
Chalas Yves, 19, 90
Chamboredon Jean-Claude, 103, 178, 276
Chapelier Jean-Bernard, 284
Charmes Éric, 19, 324
Chauvier Éric, 19, 139
Chevalier Jacques, 261, 316
Chevalier Sophie, 261, 316

Chivallon Christine, 192
Chombart de Lauwe Marie-José, 192
Chriqui Vincent, 229
Cicchelli Vincenzo, 178, 265, 279, 321
Ciosi Laure, 198
Clerc Pascal, 83, 312
Collet Anaïs, 48
Collignon Béatrice, 27, 96
Condeflo Montagna, 130, 358
Courtois Jocelyn, 275
Coutant Isabelle, 48
Coutras Jacqueline, 171, 181
Cresswell Tim, 83
Dafflon Alexandre, 219
Damon Julien, 177
Danic Isabelle, 192
Dardel Éric, 33
Darmon Muriel, 272
David Olivier, 19, 346, 355, 357, 358, 359, 361
De Biase Alessia, 86
De Certeau Michel, 39, 143, 260, 347
De Singly François, 116, 118, 120, 198, 274, 278
De Sousa Myriam, 73, 337
Debarbieux Bernard, 80, 83, 96
Debroux Josette, 120, 315
Delbaere Denis, 161
Delépine Benoît, 319
Demoli Yann, 231
Depeau Sandrine, 192, 260
Derradji Saddri, 132, 317
Deschavanne Éric, 271
Desjardins Xavier, 83, 164
Desjeux Dominique, 20, 50
Desnoilles Richard, 103
Després Carole, 154, 260, 314
Devaux Julian, 19, 132, 217, 348
Deville Julie, 171, 196
Di Méo Guy, 20, 39, 127, 161, 181, 261, 349
Diasio Nicoletta, 196
Dibie Pascal, 112
Divry Sophie, 319
Dodier Rodolphe, 17, 19, 88, 99, 132, 150, 185, 192, 200, 205, 349
Domon Gérald, 96
Dortier Jean-François, 29
Douay Nicolas, 83
Driant Jean-Claude, 317
Dubet François, 149, 178, 184
Dubois-Taine Geneviève, 19, 90
Duby Georges, 126
Duncan James, 313
Dupuy Gabriel, 228
Durance Philippe, 306
Dusserre-Bresson Quentin, 317
Ehrenberg Alain, 274
Eiguer Alberto, 128
Eleb Monique, 116
Erickson Érik, 29, 67, 129, 149
Erlich Valérie, 295, 297
Ernaux Annie, 206, 319, 351
Escaffre Fabrice, 21, 88, 171, 205, 214, 219, 239, 329
Félonneau Marie-Line, 217
Ferrand Alexis, 166, 185, 217
Fichelet, 26
Filippova Élena, 324
Fize Michel, 260
Flamm Michael, 233
Fleury Antoine, 83, 182
Fol Sylvie, 19
Forner Yann, 295
Fortin Andrée, 314
Fourcaut Annie, 305
Fourny Marie-Christine, 88, 99, 158, 192, 352
Frelat-Kahn Brigitte, 20, 39
Frémont Armand, 29, 39, 261, 369
Frétigny Jean-Baptiste, 321
Gallais Jean, 39
Galland Olivier, 18, 19, 73, 128, 178, 265, 271, 279, 324, 353
Gallez Caroline, 231
Gambino Mélanie, 21, 88, 205, 214, 219, 239, 329
Gauchet Marcel, 89
Gauthier Madeleine, 18, 276
Gaviria Sandra, 120
Genoud Robert, 132, 317
Gervereau Laurent, 43
Girard, 19, 312
Giroud Matthieu, 149
Godefroy Stéphane, 159
Goffman Ervin, 39, 89, 161, 164, 355
Goyon Marie, 201, 203
Grac Mathieu, 119

Gracq Julien, 269, 303
Grafmeyer Yves, 47
Gray David, 231
Grosjean Bénédicte, 161
Guérin-Pace France, 324
Guermont Yves, 86
Guez Kristof, 305
Guillaume Jean-François, 18, 43, 44, 45, 59, 99, 200, 202, 234, 307, 308, 348, 361, 385, 417
Guilly Christophe, 19
Guyon Philippe, 52
Haumont, 113, 115, 116, 127, 130, 137
Hayeur Caroline, 119
Heidegger Martin, 33
Henry Gilles, 134
Hérin Robert, 261
Hérouard Florian, 129
Hirschhorn Monique, 70, 356
Hofman Philippe, 271
Hoyaux André-Frédéric, 20, 33, 87, 139, 166, 186, 356
Huyghe Marie, 203
Jaillet Marie-Christine, 19, 46, 120
Janin, 305
Joly Daniel, 43, 96
Jouenne Noël, 19
Jouffe Yves, 19
Kant Emmanuel, 274
Kaplan Daniel, 260
Kaufmann Vincent, 150, 155, 158, 203, 222, 260, 310, 334
Kervern Gustave, 319
Korosec-Serfaty Perla, 111, 130, 339, 358
Labadie Francine, 17
Lacombe Richard, 67
Lambert Anne, 19, 48, 91, 312
Landais Angélique, 207
Larcenieux, 20, 51, 109, 116
Lardellier Pascal, 158
Laruelle Nicolas, 7
Lazzarotti Olivier, 20, 39, 86
Le Breton, 18, 210
Le Corre Bruno, 210, 398
Le Douarin Laurence, 191
Le Goff Tanguy, 7, 217
Le Goix Renaud, 83
Le Jeannic Thomas, 315
Le Scouarnec Noël, 248
Leach Edmund, 271
Lefebvre Henri, 39, 317, 359
Lefeuvre Marie-Pierre, 88, 359
Leveugle Jean, 158, 310
Lévinas Emmanuel, 126
Lévy, 19, 20, 94, 136, 161, 171, 203, 221, 278
Lévy Jean-Pierre, 19, 20, 94, 136, 161, 171, 203, 221, 278
Lima Stéphanie, 227
Lioret Philippe, 319
Lord Sébastien, 102
Louargant Sophie, 19, 305
Luginbühl Yves, 96
Lussault Michel, 20, 33, 39, 67, 86, 89, 103, 139
Macher Guillaume, 167, 186
Malochet Virginie, 217
Manale Margaret, 87
Mangeney Catherine, 7, 229
Mangin David, 206
Marc Edmond, 102, 184, 290, 317, 325, 338, 340, 342, 366
Marcelli Daniel, 18
Marcia James, 29, 129, 149, 361
Maresca Sylvain, 43
Marre Pascaline, 102
Martouzet Denis, 150
Marty François, 265
Masclet Olivier, 48, 231, 288
Massot Marie-Hélène, 191, 221
Matar Rania, 119
Matthey Laurent, 28, 102
Mauger Gérard, 19
Maunaye Emmanuelle, 116, 128, 277
May Nicole, 26
Mead Georges Herbert, 135, 362
Meissonnier Joël, 158
Merle Anthony, 161
Mettetal Lucile, 7, 46, 210
Meyer Michaël, 43
Michelin Yves, 43
Millet Mathias, 184
Minnaert Jean-Baptiste, 305
Moix Yann, 319
Moles Abraham, 33, 136, 186, 363
Mondada Lorenza, 109, 129, 337
Monjaret Anne, 50

Moreau Christophe, 284
Morel-Brochet Annabelle, 98
Moretti Nanni, 119
Moriau Jacques, 265
Morin Frédéric, 229, 366
Morisset Lucie, 115
Moro Marie-Rose, 221
Morvan Odile, 178
Motte-Baumvol Benjamin, 19, 129, 133, 363
Moulin Stéphane, 271
Mucchielli Alex, 29
Muselle Marie, 305
Muxel Anne, 316
Nagels Carla, 265
Nicolas Laëtitia, 7, 69, 235, 316, 364, 368, 373
Noppen Luc, 115
Nora Pierre, 83, 388
Oppenchaim Nicolas, 19, 171, 207
Orange Sophie, 320
Ortar Nathalie, 70, 203
Ozon François, 119
Pagès Fabienne, 42
Palmonari Augusto, 260
Paquette Sylvain, 96, 365
Paquot Thierry, 29, 39
Para Georges, 160
Parsons Talcott, 18
Pasquier, 132, 227, 233, 365
Pasquier Dominique, 365
Passeron Jean-Claude, 184
Paugam Serge, 42, 275
Paulo Christelle, 231
Perec Georges, 111
Pernet Alexis, 305
Perrenoud Marc, 317
Perrot, 116
Petit Emmanuelle, 26
Pezeu-Massabuau Jacques, 101, 102, 112, 113, 116, 137, 139, 315
Pharabod Anne-Sylvie, 119
Pilote Annie, 67
Pinçon-Charlot, 89
Pinson Daniel, 85, 132, 133, 193, 366
Piolle Xavier, 29
Potier Françoise, 251
Pouchadon Marie-Laure, 19
Poullaouec-Gonidec Philippe, 96
Poulot Monique, 1, 7, 27, 56, 76, 200, 206, 327, 349, 367
Pronovost Gilles, 94, 221
Pugeault-Cicchelli Catherine, 178
Rabaté Pascal, 319
Raffestin Claude, 29, 192
Ramos Elsa, 68, 116, 278
Ravalet Emmanuel, 129, 158, 310, 363
Raymond, 29, 116, 127, 137, 261, 312, 351
Réau Bernard, 252
Receveur Hugo, 305
Rémy Jean, 67, 88, 114, 398
Renahy Nicolas, 19, 69, 103, 134, 214, 368
Renard Jean, 261
Retière Jean-Noël, 103
Rey Violette, 327, 367
Ricœur Paul, 29, 139
Ripoll Fabrice, 162, 217
Roberge Martine, 276
Rohmer Elisabeth, 33, 186, 363
Rollier Yves, 133, 374
Roncayolo Marcel, 115
Rosenbloom Sandra, 231
Rossel Patrice, 219
Rossi Christiana, 86
Roth Hélène, 42, 168, 341
Roth Julius, 42, 168, 341
Rouault Rémi, 19
Roudet Bernard, 290, 324
Rougé Lionel, 1, 7, 21, 46, 57, 67, 88, 101, 200, 205, 214, 219, 239, 329
Rougerie Catherine, 275
Roux, 19, 231, 305
Roux Emmanuel, 19, 231, 305
Roux Jean-Michel, 19, 231, 305
Rouyres Thérèse, 76
Sansot Pierre, 177, 202
Saoumi Taoufik, 324
Séchet Raymonde, 207
Segalen Martine, 272, 284
Segaud Marion, 317
Sencébé Yannick, 68
Serfaty-Garzon Perla, 113, 116, 120, 128, 316
Severo Marta, 83
Sgard Anne, 166
Siblot Yasmine, 48

Siegfried André, 89
Sieverts Thomas, 176
Sillas Adeline, 68
Simon Philippe, 116, 350
Sloterdijk Peter, 33, 136
Sohn Anne-Marie, 111
Sorman Joy, 217
Speltini Guiseppina, 260
Staszak Jean-François, 316, 370
Steinmetz Hélène, 19, 48
Stenou Marion, 210
Stock Mathis, 20, 39, 86, 166, 192, 337, 371
Taponier Sophie, 50
Tarazi-Sahab Layla, 218
Tarrius Alain, 222
Tavoillot Pierre-Henri, 271
Terrhabmobile, 234
Terrier Christophe, 251
Thin Daniel, 184
Thomann Sandra, 19, 85, 132, 133, 193, 366
Thouzellier Christiane, 239, 341
Tomas François, 162
Tönnies Ferdinand, 113
Torre André, 129, 194
Tribel Marianne, 42
Tuan Yi-Fu, 109, 127
Van Criekingen Mathieu, 279
Van de Velde Cécile, 271, 279, 298
Van Gennep Arnold, 271
Van Zuylen Gabrielle, 114
Vandersmissen Marie-Hélène, 231
Vanier Martin, 17, 19, 56, 57, 227, 305
Vasset Philippe, 161
Viard Jean, 249
Vieillard-Baron Hervé, 28
Vienne François, 83
Villela-Petit Maria, 126
Vincent-Geslin Stéphanie, 129, 158, 310, 363
Vinel Virginie, 196
Vinsonneau Geneviève, 73, 143, 373
Vivet Jeanne, 200, 359
Voyé Liliane, 88
Weber Florence, 26
Westman Jessica, 185
Wiazemsky Anne, 362
Widmer Éric, 334
Wiel Marc, 133, 374
Wolff François-Charles, 243
Zaffran Joël, 191, 217, 221
Zanghy Filippo, 102
Zenjebil Mohamed, 215
Zonabend Françoise, 128
Zoyem Jean-Paul, 275

Table des annexes

Annexe 1 - Profil socio-professionnel des responsables légaux des élèves inscrits dans les trois lycées (tout type d'espace)....377
Annexe 2 - Caractéristiques des échantillons de jeunes interrogés....377
Annexe 3 - Grille d'entretien....378
Annexe 4 - Tableau récapitulatif des jeunes entretenus....379
Annexe 5 - Liste récapitulative des adultes rencontrés....398
Annexe 6 - Le rapport des jeunes à leur maison....399
Annexe 7 - Avoir 18 ans, un cap ou un non-évènement ?....400
Annexe 8 - Diaporama de la séance 1 "Atelier de mobilité" menée avec une classe de 1ère STMG....402
Annexe 9 - Diaporama de la séance "La posture de l'enquêteur" menée avec une classe de 1ère STMG....407
Annexe 10 - Diaporama de la séance menée avec des classes de Seconde....415
Annexe 11 - Tableau récapitulatif des profils des jeunes ayant réalisé des photographies....417
Annexe 12 – Article paru dans *Télérama* et tableau récapitulatif des profils des jeunes suivis par Télérama et rencontrés par mes soins en entretien collectif....418
Annexe 13 - Questionnaire sur le BSR et le permis de conduire....423
Annexe 14 - Carnet de mobilité....424
Annexe 15 - Questionnaire passé en 2011 auprès de 150 élèves du lycée Janot (Sens) 426
Annexe 16 - Tableau récapitulatif des caractéristiques économiques et démographiques des différents terrains....431
Annexe 17 - Questionnaire Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (2014)....432
Annexe 18 - Fictions périurbaines juvéniles....436

Table des figures

Figure 1 - Zonage en aires urbaines et terrains retenus 18
Figure 2 - Communes de résidence des jeunes interviewés (terrains Est) 22
Figure 3 - Communes de résidence des jeunes interviewés (terrain Ouest) 23
Figure 4 - Lycée Janot à Sens 24
Figure 5 - Lycée André Malraux à Montereau-Fault-Yonne 25
Figure 6 - Lycée Jean Monnet à La-Queue-Lez-Yvelines 25
Figure 7 – Photographies de Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne) 44
Figure 8 - Profil sociologique des parents des élèves inscrits dans les trois lycées 46
Figure 9 - L'importance des déménagements 47
Figure 10 - Nombre de déménagement par jeune 48
Figure 11 - Motif de déménagement 49
Figure 12 - Taux de croissance des cantons de recrutement des trois lycées 51
Figure 13 - Population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle (en %) 53
Figure 14 – Les mobilités des actifs dans un double jeu périurbain 54
Figure 15 - Sentiment d'appartenance des jeunes au périurbain habité 68
Figure 16 - Vide-grenier de la Pentecôte 2012 à Égriselles-le-Bocage 69
Figure 17 – Champigny (Yonne) 71
Figure 18 - La maison de Léa (Courlon-sur-Yonne, 89) 74
Figure 19 - Photographies de Rosoy 76
Figure 20 - Photographie de Saint-Martin d'Ordon 77
Figure 21 - Photographie de Vallery (Yonne) 78
Figure 22 - Photographie de Domats (Yonne) 79
Figure 23 - Photographie de Molinons (Yonne) 80
Figure 24 - Photographie du Plessis-Saint-Jean (Yonne) 81
Figure 25 - Photographie de la N6 à Villeblevin (Yonne) 81
Figure 26 - Photographie de "Ma maison", Michery (Yonne) 82
Figure 27 - Photographie d'Égriselle-le-Bocage (Yonne) 83
Figure 28 - Photographie de Fontaine-la-Gaillarde (Yonne) 84
Figure 29 - La construction territoriale 87
Figure 30 - Le lotissement en face de chez Thomas, Marolles-sur-Seine 92
Figure 31 - Noémie, reine du Carnaval de Sergines (Yonne) 98
Figure 32 - Les échelles de projection du soi étendu 109
Figure 33 - Pièce préférée par les jeunes des différents espaces 110
Figure 34 - Photographie du jardin d'Amandine (Vernoy, 89) 114
Figure 35 - Photographie de la chambre d'Alexia (Courlon-sur-Yonne) 117
Figure 36 - Maison d'Océane, 17 ans, Gisy-les-Nobles (Yonne) 121
Figure 37 - Maison d'Ursula, 17 ans, Villeneuve-la-Guyard (Yonne) 122
Figure 38 - Maison d'Antoine, 16 ans, Vaudeurs (Yonne) 123
Figure 39 - Trajectoires résidentielles de Lois et de Catherine 124
Figure 40 - Maison de Lois, La-Hauteville (Yvelines) 125
Figure 41 - Jeunes stationnant devant le domicile de l'un des membres du groupe 130
Figure 42 - Point de rendez-vous en lisière de zone pavillonnaire, Pont-sur-Yonne 131
Figure 43 - Lieux de rendez-vous juvénile en lisière du lotissement 131
Figure 44 - L'arrêt de car, lieu de rendez-vous des adolescents 134

Figure 45 - Square de Domats (89) 135
Figure 46 - La salle des fêtes, lieu de rendez-vous des adolescents 135
Figure 47 - Pérégrination d'Amélie et ses amis, Vinneuf (Yonne) 136
Figure 48 - Moyens de transport empruntés par les jeunes des espaces périurbains pour se rendre au lycée 150
Figure 49 - Arrêt de car de Collemiers (en 2011 et en 2014), Yonne 152
Figure 50 - Arrêt de car, Domats (Yonne) 154
Figure 51 - Arrêt de car de Villiers-Louis (Yonne) 154
Figure 52 - Temps de trajet (aller) des élèves habitant les communes périurbaines de l'aire urbaine de Sens 156
Figure 53 - Photographies d'Antoine illustrant ses mobilités (Chaumont, Yonne) 157
Figure 54 - Photographie d'Énora illustrant ses mobilités scolaires, Fontaine-la-Gaillarde (Yonne) 157
Figure 55 - Occupation dans le car (matin/soir) en % 158
Figure 56 - Impact des transports scolaires sur les résultats 160
Figure 57 - Les lieux du lycée de Sens fréquentés par les élèves de l'échantillon 163
Figure 58 - L'entrée du lycée de La-Queue-Lez-Yvelines à la récréation 165
Figure 59 - Repérage des polarités lycéennes à Sens 166
Figure 60 - Repérage des polarités lycéennes à La-Queue-Lez-Yvelines 168
Figure 61 - Lycéens assis sur les bacs à fleurs du centre commercial 2, La-Queue-Lez-Yvelines 168
Figure 62 - Lycéens assis aux pieds du centre commercial 3, La-Queue-Lez-Yvelines 169
Figure 63 - Lycéens assis au pied du lampadaire du parking du magasin DIA, La-Queue-Lez-Yvelines 169
Figure 64 - Lycéennes fumant devant l'entrée du billard "Trick Shot", La-Queue-Lez-Yvelines 170
Figure 65 - Lycéens assis sur le trottoir situé sur le côté du magasin Beebio (centre commercial 1), La-Queue-Lez-Yvelines 173
Figure 66 : Déchets sur la Bonnette 174
Figure 67 - Lieux évités par les élèves de l'échantillon 180
Figure 68 - Pat à Pain, lieu de rendez-vous du groupe de pairs 183
Figure 69 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un enfant du périurbain 193
Figure 70 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un adolescent du périurbain 195
Figure 71 - Essai de schématisation du territoire de vie d'un préadolescent du périurbain 197
Figure 72 - Pourcentage d'élèves pratiquant une activités de loisirs rapporté au type d'espace qu'ils habitent 199
Figure 73 - Les trois temps de la culture dans la famille 201
Figure 74 - "Mes pieds" 202
Figure 75 - "Ma moto" 204
Figure 76 - "Mon moyen de transport : la voiture de Laetitia" 205
Figure 77 - "Mes sorties du week-end" 207
Figure 78 - Soirée d'Halloween au domicile de Léa, Dollot, Yonne 208
Figure 79 - Promenade nocturne dans la commune périurbaine à l'issue d'une soirée passée au domicile d'Oriane 209
Figure 80 - Affiche de la campagne de consultation des jeunes par la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais, Voulx, Seine-et-Marne 211
Figure 81 - Affiches des évènements organisés par la CCBG 212

Figure 82 - Programme annoté des activités proposées par la Communauté de communes du Pays Houdanais (Yvelines) 213
Figure 83 – « Le local », Maison des jeunes de Pont-sur-Yonne (Yonne) 214
Figure 84 - Une de l'Echo de Domats (Yonne), bulletin municipal 216
Figure 85 - Répartition des écoles de conduite dans les environs de Sens 230
Figure 86 - Taux de possession du permis de conduire et d'une voiture 231
Figure 87 - Équipement automobile d'un ménage périurbain, Domats, Yonne 232
Figure 88 - Henri (17 ans, Méré), alias Jules Field 234
Figure 89 - Borne de mémoire de Teddy (18 ans, Saint-Valérien, Yonne) 236
Figure 90 - Bandeau du site internet de l'opération Job d'été 2014 237
Figure 91 - Opération Jobs d'été 2014 237
Figure 92 - Répartition par secteurs d'activité des emplois proposés dans le cadre de l'opération Job d'été 238
Figure 93 - Centre européen de pièces détachées de Renault à Villeroy (Yonne) 239
Figure 94 - Restaurant La lucarne aux chouettes 240
Figure 95 - L'usine Senoble de Jouy (Yonne) 242
Figure 96 - Bandeau Facebook de Morzak Prod 244
Figure 97 - Aperçu des jobs d'été occupés par Marianne, 19 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne 247
Figure 98 - Nombre de départs en vacances rapportés par la PCS du père 250
Figure 99 - Où pars-tu en vacances ? 250
Figure 100 - Avec qui aimerais-tu voyager ? 251
Figure 101 - Pays où les lycéens aimeraient se rendre 254
Figure 102 - Activités pratiquées par les jeunes périurbains pendant les vacances scolaires 255
Figure 103 - Avec qui pars-tu en vacances ? 257
Figure 104 - Que signifie devenir adulte ? 273
Figure 105 - Propension à fêter son 18ème anniversaire selon le type d'espace habité 281
Figure 106 - Type de personnes invitées à un 18ème anniversaire en fonction de l'espace habité 281
Figure 107 - 18ème anniversaire de Cindy, Domats, Yonne 282
Figure 108 - Avoir 18 ans : un cap ? 285
Figure 109 - La vue de la fenêtre de mon studio 293
Figure 110 – Nouveaux pavillons construits entre 1999 et 2014 dans la commune de Cuy, Yonne 307
Figure 111 - Souhait d'habiter une maison individuelle dans 10 ans 312
Figure 112 - Souhait d'habiter une maison individuelle dans 10 ans en fonction de l'espace habité (en %) 313
Figure 113 - Panneau de vente de terrains dans un lotissement à Montacher-Villegardin, Yonne 315

Table des matières

Remerciements 7
Avertissement 9
Sommaire 11
Introduction 13
Périurbain et jeunesse : deux entre-deux stigmatisés 17
Vivre et bouger : deux moyens de croiser ces entre-deux 19
Trouver sa place dans les entre-deux 21

1ère partie 31

Être ou ne pas être périurbain 31
Introduction à la partie 1 33
Chapitre 1 35
Des jeunes et 35
des *« Espèces d'Espaces »* 35
Introduction 39
I. Méthodes multiples pour public juvénile diversifié 40
1. Combinaison de méthodes pour faire parler sur l'espace 40
1.1 L'entretien semi-directif pour approcher l'espace vécu des jeunes 40
1.2 Les questionnaires en ligne pour toucher un public juvénile divers 41
1.3 La photographie et l'écriture pour faire parler sur l'espace 43
2. Jeunes des villes, jeunes des champs 45
2.1 Des lycéen(ne)s, des étudiant(e)s 45
2.2 Des profils sociologiques variés 45
2.3 Des trajectoires résidentielles multiples 47
II. La diversité des contextes vient brouiller les référentiels juvéniles 50
1. Des contextes périurbains difficilement comparables 51
1.1 Des territoires engagés depuis plus ou moins longtemps dans la périurbanisation 51
1.2 Des profils sociologiques très différents 52
2. Entre villes et villages, des centralités créatrices de polarités 53
2.1 Des mobilités au cœur d'un double jeu périurbain 53
2.2 Des polarités secondaires, au centre des mobilités quotidiennes 55
III. Les entre-deux comme clé de lecture 56
1. Le choix des entre-deux 56
2. Ces « espèces d'espaces » : de l'entre-deux, de la ville ou de la campagne pour les jeunes ? 57
3.1 De la difficulté à identifier le périurbain 58
3.2 Un paysage de campagne ou une absence de ville ? 58
3.3 Tout est une question de point de vue 59
Conclusion 60
Chapitre 2 63
La périurbanité au cœur de la construction identitaire 63
Introduction 67
I. Un ancrage différencié au territoire périurbain 68
1. Ceux d'Ici, la commune périurbaine comme espace central 69
2. Ceux d'Ailleurs, une revendication territoriale en opposition avec le périurbain habité 70
3. Ceux de nulle part, ceux perdus dans les entre-deux 73
II. Les espaces périurbains au cœur de la construction territoriale juvénile 76
1. Des images pour donner à voir sa commune 76
1.1 Confirmer une impression de campagne et de nature 76

1.2 La recherche d'une singularité locale....77
1.3 Les lieux de la quotidienneté périurbaine....79
2. Un rapport adolescent ambivalent aux espaces habités....82
2.1 Le désir de montrer que l'on habite pas n'importe où....82
2.2 Insister sur ses sociabilités....84
2.3 Un état transitoire témoin de la construction identitaire....85
III. La périurbanité et les « entre-deux »....86
1. La périurbanité au cœur de la construction identitaire ?....86
1.1 Identités et territoires....86
1.2 À l'origine d'une construction territoriale périurbaine....87
1.3 Même si la greffe périurbaine ne prend pas toujours....88
2. Entre ville-campagne : l'ambivalence de ces « espèces d'espaces »....89
3.1 Entre la ville et la campagne....90
3.2 Des espaces en cours d'équipement....93
2.3 Où se bâtit une construction territoriale compliquée....94
3. Les géosymboles de la périurbanité....96
3.1 Le paysage : le décor d'un mode de vie périurbain....96
3.2 Le mythe villageois pour chercher à se distinguer....97
3.3 La maison individuelle : un marqueur social à transmettre....100
Conclusion....102
Chapitre 3....105
Les échelles du chez-soi périurbain....105
Introduction....109
I. La chambre : cocon au cœur de l'espace domestique....110
1. Un espace plébiscité par les jeunes périurbains....110
1.1 Vaste et bien équipée : les principaux atouts de la chambre....111
1.2 La place du séjour dans la maisonnée....112
1.3 Le jardin : avant tout un espace de détente....113
2. Un espace à soi et pour soi....116
2.1 Un espace à soi....116
2.2 Un espace à son image et de réalisation de soi....117
2.3 Entre intériorité et extériorité....119
II. La maison au cœur des trajectoires périurbaines....120
1. Le mobile principal des trajectoires résidentielles....120
1.1 Entre *« coup de cœur »* et pragmatisme....120
1.2 La *« fabrique du périurbain »* au fil des déménagements....123
2. La maison pour mettre l'autre à distance au profit du noyau familial....126
2.1 La maison individuelle : le chez-soi incarné....126
2.2 Pour mettre l'autre à distance....127
2.3 Pour servir de repères à la famille....128
III. Des espaces domestiques à la rue....129
1. Le voisinage : le chez-soi tout près....129
1.1 L'importance des seuils dans les sociabilités juvéniles....130
1.2 L'entrée du lotissement : un « spot » juvénile....131
2. Les lieux de la commune périurbaine....132
2.1 La commune, espace approprié....132
2.2 Les lieux qui font territoire....133
Conclusion....136
Conclusion Partie 1....139

2ème partie....141

Bouger et bricoler avec les espaces périurbains pour s'affirmer en tant qu'individu....141
Introduction de la partie 2....143
Chapitre 4....145
Aller au lycée pour prendre du champ avec sa famille....145
Introduction....149

I. Des transports organisés pour se rendre au lycée 150
1. Un transport public spécialement organisé pour eux 151
1.1 Deux réseaux de transports, témoins d'une périurbanisation plus ou moins avancée ... 151
1.2 Le réseau *Transyonne*, un service de transport encore rural 153
1.3 Qui rend l'automobile attractive 154
2. L'importance prise par les navettes scolaires au cours de la journée lycéenne 155
2.1 Des trajets longs et contraignants 155
2.2 Un temps mis à profit par les jeunes 158
2.3 Mais ayant des conséquences en termes de qualité de vie 159
II. Occuper les entre-deux de l'emploi du temps lycéen 161
1. Les lieux fréquentés par les jeunes 162
1.1 Dedans / dehors : comment occuper ses entre-deux temporels 162
1.2 Sortir mais rester tout près : la fréquentation de l'entrée du lycée et des espaces verts 164
1.3 Investir des lieux marchands : les espaces commerciaux 166
2. Adultes versus jeunes : conflits d'usage et stratégies mises en œuvre par les uns et les autres pour occuper l'espace. 171
2.1 Adultes et jeunes : conflits d'usage 171
2.2 Stratégies mises en œuvre par les adultes pour contrôler les entre-deux investis ou appropriés par les jeunes 176
III. Des espaces et des temps de liberté centraux dans la construction identitaire 178
1. Fréquenter le lycée : l'ouverture d'un champ des possibles 178
1.1 Une occasion d'expérimenter la liberté 178
1.2 L'exploration d'un nouveau territoire : entre *spots* et zones d'ombre 180
2. Le groupe de pairs au cœur de la construction identitaire 181
2.1 Un usage des lieux publics propre au groupe 181
2.2 Le groupe de pairs constitué au lycée, un vecteur de brassage social et/ou géographique ? 182
Conclusion 185
Chapitre 5 187
Pendant son temps libre, ... 187
combiner les ressources des entre-deux pour trouver sa place 187
Introduction 191
I. De l'enfance à l'adolescence : à la conquête d'une spatialité élargie 192
1. Un élargissement du territoire de vie 192
1.1 Le territoire de vie d'un enfant périurbain 192
1.2 Le territoire de vie d'un adolescent périurbain 194
1.3 La préadolescence : le passage d'un modèle de spatialité à un autre 196
2. Les ressorts de l'élargissement 198
2.1 Des loisirs encadrés à des pratiques plus informelles 198
2.2 Des mobilités accompagnées en recul 199
2.3 Le rôle de plus en plus important joué par le pôle urbain 200
II. À l'adolescence : combiner les ressources des entre-deux pour exister 201
1. S'émanciper de la proximité en mobilisant les moyens à sa disposition 201
1.1 2 pieds 202
1.2 2 roues 203
1.3 4 roues 204
2. Bouger pour quoi faire ? 206
2.1 « Je sors avec mes copines. » 206
2.2 « Je vais à des soirées. » 208
III. Les adultes face aux loisirs adolescents 210
1. Les initiatives municipales pour (en) cadrer la jeunesse 210
1.1 Le temps des adultes et le temps des ados 210
1.2 L'ouverture de structures spécifiques aux jeunes 212
1.3 Une incompréhension relative face aux pratiques juvéniles 215
2. Relations Ados / parents : discours des uns sur les autres 217
2.1 Ceux qui s'adaptent aux besoins de leur enfant 217
2.2 Ceux qui cherchent à intégrer leur enfant à leur sociabilité 218
2.3 Ceux qui ne voient pas voir leurs enfants grandir 219

Conclusion....221
Chapitre 6....223
S'émanciper du périurbain :....223
un objectif plus ou moins réaliste....223
Introduction....227
I. Posséder le permis de conduire : une fausse bonne idée ?....228
1. Pour le passer : combiner les ressources à sa disposition....228
1.1 *« Pour être vraiment libre dans mon village, il faut le permis. »*....228
1.2 Où passer son permis de conduire ?....229
1.3 Profiter du temps du lycée pour passer son permis....230
2. Un passeport peu utile sans la possession d'un moyen de transport propre....231
2.1 Permis et degré de motorisation des jeunes....231
2.2 Utiliser la voiture d'un autre pour aller au lycée....233
2.3 Mutualiser des moyens pour sortir....234
II. Avoir un job : une manière de s'émanciper ?....236
1. Habiter les espaces périurbains et trouver un job : mission impossible ?....237
1.1 Quels jobs dans les aires urbaines ?....237
1.2 Quand les jeunes exploitent les ressources de la proximité....239
1.3 La meilleure garantie : exploiter les ressources de l'entourage....241
2. Générateur d'une pseudo indépendance financière....243
2.1 Une façon de s'émanciper de l'argent de poche familial....243
2.2 Améliorer son quotidien de jeune....244
2.3 Accéder à une mobilité autonome....246
III. Partir en vacances : une étape vers l'émancipation ?....248
1. Mettre sur pied un projet : entre fantasme et interdits....248
1.1 Partir en vacances : une réalité....248
1.2 Partir seul ou avec des amis, un projet plus ou moins fou....251
1.3 Le voyage à l'étranger : le grand saut en avant....253
2. L'ombre portée des parents....255
2.1 Les parents dans le quotidien des vacances....255
2.2 L'importance des départs en vacances avec les parents....256
2.3 Les parents dans les départs vers des destinations plus ou moins lointaines....257
Conclusion....260
Conclusion de la partie 2....261
3ème partie....263
À l'heure de s'inventer une vie d'adulte :....263
les espaces périurbains au cœur de la construction identitaire....263
Introduction de la partie 3....265
Chapitre 7....267
Entrer dans l'âge adulte :....267
du mythe à la réalité....267
Introduction....271
I. À l'horizon : devenir adulte....272
1. Une promesse d'autonomie....273
1.1 Une valeur essentielle partagée par tous les jeunes....273
1.2 Tempérée par l'absence d'indépendance financière....274
2. La faible place des rites de passage....275
2.1 La fin du mariage comme rite d'entrée dans l'âge adulte....275
2.2 La faible part de l'accès à la parentalité....276
3. La décohabitation ne marque plus l'entrée dans la vie adulte....277
3.1 Dans le contexte d'une poursuite d'études....277
3.2 Dans le contexte des allers-retours au domicile parental....278
II. Avoir 18 ans : un cap de l'entrée dans la vie adulte ?....280
1. Fêter son 18ème anniversaire : un rite bien institué....280
1.1 Une culture de la fête largement partagée....280

1.2 Un véritable rituel dans les espaces ruraux et périurbains ... 283
2. 18 ans : un cap ? ... 284
2.1 Un âge qui compte ... 284
2.2 Les autres âges marquant l'entrée dans la vie adulte ... 285
3. Les promesses de l'accès à la majorité ... 287
3.1 Être libre d'aller et venir ... 288
3.2 Devenir citoyen ... 289
III. L'entrée dans l'âge adulte à l'épreuve de la réalité ... 291
1. Les désillusions de l'entrée dans l'âge adulte ... 291
1.1 Apprivoiser la solitude ... 291
1.2 Gérer sa peur de l'inconnu ... 293
2. Les découvertes de la vie adulte ... 295
2.1 Goûter à la liberté ... 295
2.2 Tout en gardant des liens importants avec sa famille ... 296
Conclusion ... 298
Chapitre 8 ... 301
Périurbains d'aujourd'hui, périurbains de demain ? ... 301
Introduction ... 305
I. Le périurbain au futur ... 306
1. Imaginer son village dans 10 ans ... 306
1.1 Une croissance démographique qui continue ... 306
1.2 Les nouvelles populations et l'esprit village ... 308
2. Imaginer y vivre ou en partir ... 309
2.1 En partir pour entamer sa vie active ... 309
2.2 S'y installer et y fonder une famille ... 310
II. La maison, pivot du futur périurbain ... 311
1. La force du modèle de la maison individuelle ... 312
1.1 Un modèle résidentiel plébiscité ... 312
1.2 Par tous ou presque ... 313
2. La maison : la garantie d'une vie épanouie ... 314
2.1 La promesse d'une vie de famille idéale ... 314
2.2 Un moyen d'exprimer sa singularité, son identité ... 316
III. Entre fictions et figures périurbaines juvéniles : la mise en récit d'un temps futur ... 318
1. De la difficulté de traiter du futur ... 318
1.1 Une thématique difficile trop vite abordée ... 318
1.2 Miser sur la fiction : une solution trop audacieuse ? ... 319
2. Plutôt que de mettre en récit un futur périurbain : dégager des figures périurbaines juvéniles ... 319
3.4 Les enracinés ... 320
3.5 Les nomades-mobiles ... 321
3.6 Les accommodés ... 322
3.7 Les transfuges ... 323
Conclusion ... 324
Conclusion de la partie 3 ... 327
Conclusion générale : ... 329
Un rapport ambivalent aux espaces périurbains ... 329
Des jeunes tout sauf captifs ... 330
Partir d'ici pour mieux y revenir ... 332
Ouvrir des « chantiers de jeunesse » ... 333
Bibliographie ... 337
Annexes ... 377
Index ... 441
Table des annexes ... 446
Table des figures ... 447